

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

Digitized by Google

Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.19% accurate

/6i. T^eK®.GBEFS-D'CeUVRE DB LA LITTÉRATURE
GRECQUE ARISTOTE POÉÏIOUE ET RHÉTORIQUE TRADUCTION
ENTIÈREMENT NOUVELLE D'APRÈS LES DERNIÈRES
RECENSIONS DU TEXTE PAR CH.-ÉHILE RUELLE Bibliothécaire à la
Bibliothèque Sainte-Geneviève PARIS GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-
ÉDTTEURS C), RUB DBS SAINTS-PBRBS, G ^ff S)^Digitized by
VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 12.25% accurate

'^^^_> e . ^. Digitized by VjOOQIC

POÉTIQUE ET RHÉTORIQUE Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 13.83% accurate

PARIS. — IMPRUIBBIfI CHAU, SUCCCRSALB DB SAINT-
OCBM* — 242-2. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.26% accurate

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE GRECQUE
ARISTOTE POÉTIQUE ET RHÉTORIQUE TRADUCTION
ENTIÈREMENT NOUVELLE d'après les ÉDITIONS RICHES DU
TEXTE PAR CH.-ÉMILE RUELLE BIBUOTUÉCIÈRE A LA
BIBLIOTHÈQUE SAINT-OSMIVÈVE PARIS GARNIER FRÈRES,
LIBRAIRES-ÉDITEURS 6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6 1883 Digitized
by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

NOTICE préliminaire: Nous avons jugé à propos de placer avant notre traduction de la Poétique et de la Rhétorique d'Aristote une biographie sommaire de l'auteur, puis un aperçu bibliographique et critique» d'après les meilleures autorités^^ sur la valeur et la portée de ces deux ouvrages, Aristote est né à Stagire, ville de Macédoine, dans la Chalcidique, la première année de l'olympiade 99 (384 av. J.-C). Son père Nicomaque étant premier médecin du roi Amyntas III, il fut élevé à la cour de ce prince et vécut dans l'intimité de Philippe qui lui succéda en 350. Après la mort de son père et de sa mère, il fut envoyé, à l'âge de dix-sept ans, dans la petite ville d'Atarne, en Mysie, par son tuteur Proxénos, dont il n'eut qu'à se louer. Peu de temps après, il vint à Athènes suivre les leçons de Platon, alors âgé de soixante ans, qui presque aussitôt alla résider en Sicile et revint diriger son école vers 364. A sa mort (345), Aristote lui fit dresser un autel. Il passa les années 348 à 346 auprès d'Hermias, tyran d'Atarne, dont il épousa la fille Pythias, et les années 345-344 à Mitylène. On croit que c'est à cette époque qu'il composa la Politique. En 343, Philippe lui confia l'éducation de son fils Alexandre. Cette tâche terminée et son élève devenu roi (338), Aristote revint à Athènes où, deux ans après, il fonda le lycée. Digitized by VjOOQIC

V xNOTICE PRÉLIMINAIRE qu'il dirigea jusqu'à la mort d'Alexandre (323). On lui attribue la création de la première bibliothèque et la rédaction du premier répertoire alphabétique d'histoire. En 329, la mort de Callisthène, une des taches de la vie d'Alexandre, entraîna la rupture du royal élève et de son maître, neveu et ami de ce philosophe, dont le seul crime, aux yeux du conquérant, fut peut-être de ne pas se prosterner à ses pieds. Accusé d'impiété pour avoir dressé un autel à Pythias, Aristote s'exila en 322 et fut condamné à mort par contumace, sur la proposition d'Eurymédon, hiérophante ou grand prêtre de Cérès. Retiré à Chalcis d'Eubée, il y mourut d'une maladie d'estomac, au mois de juillet de la même année *. Le Lycée fut confié à Théophraste, qu'il avait désigné pour lui succéder. On prétend que l'un de ses disciples, Aristoxène de Tarente, chef de l'école musicale qui porte son nom, en conçut une basse jalousie contre Aristote ; mais un passage relevé par nous dans les *Eléments* harmoniques d'Aristoxène nous a permis, dès 1857, de reléguer ce fait parmi les légendes. Les nombreux ouvrages qu'il laissait passèrent aux mains de Théophraste, puis, vers 272, en celles de Nélée son disciple, dont les descendants gardèrent le précieux dépôt jusqu'en l'année 90, où ces manuscrits furent vendus au philosophe grammairien Apellicon de Téos. A la mort de ce dernier, Sylla, vainqueur d'Athènes, les fit porter à Rome où ils furent copiés et revisés par un ami de Cicéron, le Grec Tyrannion. En 39 ils prirent place dans la bibliothèque fondée par le consul Asinius Pollio, la première qui fut ouverte à Rome. Diogène Laërce nous en a conservé le catalogue, dressé par Andronicus de Rhodes, d'après celui de cette bibliothèque. Voici la liste des ouvrages qui nous sont parvenus sous le nom d'Aristote : Logique. — L'Organon, groupe formé par les traités 1. Une tradition a régné longtemps en Macédoine, durant le moyen âge, d'après laquelle Aristote était considéré comme un saint. Nous devons la connaissance de ce fait curieux aux recherches de M. Constantin Satfaas. {Annuaire de l'Association grecque, année 1882.) Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE vu suivants: Catégories. De TÉ locution. Premières et secondes Analytiques. Topiques. Réfutation des sophismes. Rhétorique. — Poétique. Rhétorique. Rhétorique à Alexandre (sûrement apocryphe). Physique et Physiologie. — Leçons de physique. Traité du ciel. De la génération. Les Météorologiques. Traité du monde (sûrement apocryphe). De Tâme. De la sensation. De la mémoire. Du sommeil. Des songes. De la jeunesse et de la vieillesse. De la vie et de la mort. De la respiration. De la longévité. Histoire naturelle. — Histoire des animaux. Parties des animaux. De la démarche des animaux. Du souffle. Des couleurs. Physiognomoniques. Traditions merveilleuses. Des opinions de Xénophane (ou plutôt de Mélissus), de Zenon et de Gorgias. Des lignes insécables. Métaphysique. — Les Métaphysiques. Sciences MORALES et POLITIQUES. — Morale à Nicomaque, en 10 livres. Grandes Morales ou Morale d'Eudème, en 7 livres. Traité des vertus. Des vertus et des vices. La Politique. Les Économiques. Mathématiques. — Problèmes. Questions mécaniques. Théophile Buhle, qui avait entrepris à la fin du dernier siècle une édition grecque-latine des œuvres d'Aristote, interrompue par sa mort après la publication du 5^e volume, a laissé une biographie très détaillée de notre auteur accompagnée d'une étude bibliographique sur ses ouvrages, l'ordre probable de leur composition, les manuscrits qui nous en restent, etc. La critique moderne, qui a repris et révisé ce travail, a pour principal représentant Edouard Zeller, auteur de la Philosophie des Grecs ^ considérée dans son développement historique dont M. Emile Boutroux publie en ce moment une traduction française. M. Ernest Havet, dès 1843, M. Ch. Thurot, en 1860, ont consacré chacun tout un livre à l'étude d'Aristote. M. Thurot a com

Digitized by VjOOQIC

VIII NOTICE PRÉLIMINAIRE

piété le »ien par des articles publiés en 1861 dans la Revue archéologique. Nous rapporterons quelques-unes de leurs appréciations on ce qu'elles auront de relatif soit à la méthode générale du Stagirite» soit aux- deux traités qu'on va lire. Il est bon de déterminer tout d'abord la différence du style d'Aristote et de celui de Platon. « L'un exprime ses idées sous la forme du dialogue, dans un style plein d'imagination, de grâce et de sensibilité ^ l'autre s'adresse directement au lecteur, ne parle qu'à son intelligence et disserte dans un style d'une aridité toute géométrique^ sans couleur et sans passion (Thurot.» Études sur Aristote^ p. 141), «S'il exprime (Aristote) souvent sa pensée avec une précision qui en orne la profondeur, la rédaction de ses ouvrages ferait penser qu'il les a écrits plutôt pour lui que pour le public, tant elle est parfois négligée et rebutante » (/ . c, p. 150). Du reste, Aristote, M. Thurot te rappelle, avait écrit d'autres ouvrages pour le plus grand nombre ; ils avaient la forme du dialogue, — « Le mot dialectique n'a pas le même sens pour Aristote et pour Cicéron. Il est synonyme de logique pour Cicéron. U signifie l'art de disputer pour Aristote » , c, p. 264), Cicéron, qui applique souvent le mot *suavitas*^ au style d'Aristote (voir Thurot, ouvrage cité, p. 273, note 1), est meilleur critique lorsqu'il écrit ; *Quis Aristotelem melius, Theophrastus dulcius?* (Brutus, 31, 121.) Nous nous sommes efforcé de conserver les saillies nerveuses de ce style où la douceur du langage le cède toujours à la rigueur de l'observation, à la force et à la profondeur de la pensée. On n'a jamais élevé de doute sérieux sur l'authenticité de la Poétique et de la Rhétorique. Nous n'avons donc pas à nous arrêter sur ce point. Les détails qui vont suivre concernent particulièrement la Poétique. Il ne faut pas s'étonner que nous l'ayons placée avant la Rhétorique, contrairement à l'usage suivi dans les éditions générales d'Aristote. Elle est citée dans ce dernier ouvrage (III, i, 10). Les manuscrits connus qui la renferment sont conservés à Paris, à Rome, à Venise, à Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE ix Florence, à Madrid, à Leyde et à Wolfenbüttel (Guelpherbytum). L'édition de ce texte, dans la collection aristotélique publiée par Bekker pour l'Académie de Berlin, a été établie sur quatre manuscrits: Codex Mavianm Venetus 200 = Q, Codex Vaticanus 240 = XN Codex Palatinus 23 = ZS et le Codex Parisinus 1741 = A% manuscrit du xi^e siècle d'où paraissent dériver tous les autres. Telle est du moins l'opinion de J. Vahlen qui, pour constituer son édition, a eu à sa disposition la collation de seize manuscrits. Il nous reste un livre unique de cet ouvrage. Diogène Laërce lui en donne deux, l'auteur de la Vie d'Homère longtemps attribuée à Plutarque cite le livre III de la Poétique, mais c'est peut-être l'effet d'une confusion avec l'ouvrage perdu d'Aristote « sur les Poètes », cité par Diogène comme divisé en trois livres. Il est probable que nous possédons le livre I^{er} et que le second traitait de la comédie, du dithyrambe, des nomes, des chants, et peut-être de la musique instrumentale. (Vossius, *De arti poetica naturali*, etc. 1647, p. 28.) La première édition de la Poétique a été donnée par Aide Manuce, dans sa collection des *Rhetores graeci*, Venise, 1508, in-8°, vol. I, p. 269-286. Dix ans auparavant parut, à Venise aussi, la traduction latine de Georges Valla. Dès 1481, Hermann Alemannus avait publié, dans la même ville, une traduction latine de celle du philosophe arabe Averroès. Le principal commentateur de ce texte, au xvi^e siècle, a été Pierre Vettori, dont le travail (*Commentarii in primum librum Aristotelis de arte poetica*, Florence 1560, in-8°), a été complété, mais non surpassé. Harlès, dans son édition grecque-latine de la Poétique (1708), a pu dire : « Vettoriwn Aristotelis interpretatorem constat. Nous retrouverons plus loin Vettori, commentateur de la Rhétorique (1548). Il a fait un travail semblable sur la Politique (1552) et la Morale à Nicomaque (1584). De nos jours, outre l'édition de la Poétique donnée par Bekker (1831), nous rappellerons celles de Susemihl (1865), de J. Vahlen (1867) et de Leonhard Spengel. On ne peut mentionner l'édition de Vahlen sans rappeler que ce philologue a publié en quatre dissertations une série de remarques sur la Poétique dans les comptes rendus de l'Académie des sciences de Vienne (*Beiträge zur Aristotelischen Poetik*, 1865, Digitized by VjOOQIC

X NOTICE PRÉLIMINAIRE 1866, 1867). D'autre part, si M. Thurot a admis quelques corrections proposées par Vahle», il en a rejeté le plus grand nombre. (Observations philologiques sur la Poétique d'Àristote, dans la Revue archéologique, t. II, 1863.) M. Egger en a donné, en 1849, une édition avec traduction française et commentaire, dans son Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, Cette édition a été réimprimée plusieurs fois, notamment en 1876, avec des additions destinées à la mettre au courant des derniers travaux de r rudition. C'est le texte de Bekker, modifi  en quelques endroits ; nous reviendrons tout   l'heure sur la traduction qui l'accompagne. Le savant hell niste est assur ment le Fran ais qui a le plus contribu    l' claircissement comme   l'interpr tation de la Po tique. C'est aussi l' diteur et traducteur de ce trait  auquel notre travail doit le plus, bien qu'il ait  t , comme la Rh torique, ex cut  sur le texte m me d'Aristote. Nos arguments analytiques, notamment, sont emprunt s presque textuellement   la traduction de M. Egger. Il est inutile d'insister sur l'importance de la Po tique. Elle a  t  mise en relief par Daniel Heinsius, dont l' dition (1611, puis 1643) a troubl  plut t que rectifi  l'ordre du texte, mais qui en a parl  avec une admiration  clair e autant qu'enthousiaste. Bayle, dans son Dictionnaire critique (art. Aristote) le met au-dessus de tous les ouvrages philosophiques du Stagirite. Rapin a dit: « La Po tique n'est,   proprement parler, que la nature mise en pratique et le bon sens mis en principe. » (R flexions sur l' loquence y la po tique, l'histoire et la philosophie, etc., 1693.) Antonio Lu o, critique espagnol cit  dans la notice bibliographique que Harl s a plac e en t te de son  dition (1780), formulait son jugement en termes qui peuvent se traduire ainsi : « Aristote a un go t plus s r que tous les po tes, et, mieux que tous les po tes, il a compris ce qui convient et ne convient pas dans une  uvre po tique. » {DeOrator,,h 111, ch. v.) Ce chef-d' uvre d'esth tique litt raire devait avoir ses d tracteurs. Citons entre autres Ch. Perrault, l'auteur du trop fameux Parall le des anciens et des modernes (1688-1698), pour qui le passage relatif   la purgation des

NOTICE PRÉLIMINAIRE xi passions est « ua galimatias qui a été expliqué en tant de manières différentes qu'on peut croire qu'il n'a été entendu de personne ». Notre intention n'est point de rouvrir ce débat. Du reste, l'appréciation du mérite d'Aristote et l'apologie de son œuvre auront leur complément naturel dans ce que nous avons à dire de la Rhétorique. Si l'on pouvait mettre en doute l'utilité, dans notre temps, d'une étude approfondie de ce traité, il suffirait, pour être détrompé, de relire le travail que M. Ernest Havet consacrait, en 1843, à l'examen de l'ouvrage, travail qu'il reprit en 1846 et dans lequel il s'est pi^oposé, comme il le déclare lui-même, non pas d'étudier les détails de la Rhétorique d'Aristote, mais d'en développer la méthode. « Cette méthode, dit-il, qui n'est plus celle des Rhétoriques postérieures et qui fait l'originalité de celle d'Aristote, fait aussi sa supériorité; c'est par là qu'elle est, encore aujourd'hui, neuve et féconde. Je ne crains pas de dire que c'est la seule philosophique et, par conséquent, la seule vraie que l'antiquité nous ait transmise. Dans un temps où la rhétorique artificielle semble abandonnée et n'impose plus aux esprits, où l'on demande surtout à l'orateur d'être pressant et fort, où l'on se pique de préférer des raisons à des phrases, le traité d'Aristote doit être le livre classique de tous ceux qui veulent apprendre l'art de persuader par le discours. Je ne dis pas qu'il faille le traduire mot à mot pour nos écoles et l'y faire réciter par cœur : c'est l'esprit qu'il importe de recueillir et non la lecture, qui pourrait rebuter quelquefois. Ce qui est plus praticable et ce qui vaut mieux, c'est de se pénétrer de la philosophie qui est dans ce livre, de s'approprier ces procédés d'une observation délicate et pénétrante, et de les faire passer dans la pratique de l'enseignement et dans le travail habituel de la culture de l'esprit. » {Étude sur la Rhétorique d'Aristote, 2^e édition, p. 1.) — Citons encore ces lignes, si vraies et si éloquentes : « Les formules d'Aristote, sous leur enveloppe vieille et desséchée, couvrent des sentiments toujours nouveaux. Ces pages, qui ne semblent contenir qu'une lettre morte, paraissent toutes pleines de

Digitized by VjOOQIC

XII NOTICE PRÉLIMINAIRE vie quand on vient à les déchiffrer. Les étiquettes du philosophe marquent chacune des cordes du cœur humain; touchez celle qu'il vous indique, elle va résonner à l'instant même et répondra à votre appel. » (P. 41.) — « L'idée qu'Aristote donne de la Rhétorique, écrit en concluant le savant académicien, est la plus vraie qu'on s'en puisse faire ; c'est une dialectique du vraisemblable, une dialectique politique. Ainsi le raisonnement en fait le fond, et ce raisonnement repose sur l'intelligence des opinions, des intérêts %t des passions humaines Aucune autre définition n'a fait si bien paraître le fond, » (P. 119.) Jetons un coup d'œil rapide sur l'état de l'art oratoire avant Aristote. Suivant une observation de Ch. Thurot, il convient lui-même que l'on a moins de peine à perfectionner les méthodes après que les inventeurs et ensuite Tisias, Thrasymaque, Théodore et beaucoup d'autres ont fourni tant d'éléments. Seulement leur enseignement était très imparfait. « Ils procédaient comme celui qui, au lieu de nous apprendre le métier de cordonnier, nous donnerait des chaussures de toute espèce ». {Études sur Aristote, p. 196.) Aristote, au rapport de Cicéron, avait écrit un livre dans lequel il exposait les préceptes oratoires de ses devanciers. (De Oratore, II, 68, 160.) Leonhard Spengel a pour ainsi dire reconstitué ce livre dans un mémoire couronné en 1823 par l'université de Berlin et publié en 1828 : « *Sive artium scriptores ab initiis usque ad editos Aristotelis de rhetorica libros*, » ouvrage qu'il a fait suivre de quelques textes inédits sur la théorie de l'art. M. Thurot a précisé la différence qui existe entre la rhétorique des philosophes, notamment celle de Platon, la rhétorique des sophistes et celle dont Aristote inaugure l'enseignement : « Entre les rhéteurs qui absorbaient la philosophie dans la rhétorique et les philosophes qui absorbaient la rhétorique dans la philosophie, Aristote a appliqué l'une des maximes fondamentales de sa méthode, qui est de raisonner sur chaque objet conformément aux principes qui sont propres à cet objet. Absorber la rhétorique dans la philosophie ou la philosophie dans la rhétorique, c'est les dénaturer également l'une et l'autre ; la philosophie est une science, la rhétorique une méthode, etc. Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE xm On ne doit pas oublier que la rhétorique cherche à persuader, c'est-à-dire raisonne avec des vraisemblances et des opinions, tandis que la science démontre, c'est-à-dire raisonne avec des vérités évidentes par elles-mêmes et avec leurs conséquences nécessaires,.. En énumérant les propositions relatives à ce qui est avantageux, honorable ou juste, Aristote répète qu'il n'appartient pas à la rhétorique de traiter ces idées à fond, conformément à la vérité et à la rigueur scientifique... Il a analysé les passions et les caractères sans déterminer métaphysiquement la nature de l'âme, comme Platon le recommandait expressément aux rhéteurs. Pour n'être fondée que sur la vraisemblance, l'éloquence ne lui paraît pas h dédaigner ; le raisonnement oratoire lui paraît légitime et même nécessaire & côté du raisonnement scientifique. » {Études, etc., p. 476-179.) On trouvera dans l'étude de M. Havet un développement analytique très substantiel de la définition donnée par Aristote de ce qu'est ou plutôt de ce que doit être la rhétorique ; La rhétorique consiste dans la faculté de découvrir tous les moyens possibles de se faire croire sur tout sujet. Le savant professeur avait touché la question examinée tout à l'heure et marqué la différence de la méthode suivie dans la rhétorique d' Aristote et de celle que pratiquèrent les philosophes procédant de son école. « Avec moins de rigueur et plus de justesse, dit-il, il a compris que si la rhétorique, considérée abstraitement et en idée, n'a pas d'existence à part; si l'orateur, à le prendre de cette manière, n'a pas une science à lui, il a néanmoins dans la pratique un emploi particulier à faire de la science ; qu'il n'est pas un dialecticien ni un philosophe de profession, mais qu'il emprunte seulement à la philosophie certaines ressources pour venir à bout de certaines difficultés; enfin que, outre la dialectique et l'éthique absolue, il y a une dialectique de l'orateur, une éthique de l'orateur, et que c'est ce qui doit composer un traité de rhétorique. Cependant de ces deux choses, les rhéteurs n'en étudient qu'une, et c'est la moins importante. Ils font un peu de dialectique, etc. Mais, pour une éthique oratoire un inventaire des observations et des principes que la science morale et politique fournit à l'orateur, et qui sont les vraies sources du raisonnement, c'est ce qu' Aristote seul a Digitized by VjOOQIC

XIV NOTICE PRÉLIMINAIRE fait ; c'est par où son livre est original ; et aujourd'hui encore, cette théorie n'est pas moins neuve que lorsqu'il remarquait qu'elle était aussi ignorée qu'importante. » (Étude, etc., p. 35.) Sur la question de Félocution, nous ne pouvons mieux faire, pareillement, que de reproduire le passage suivant du même auteur : « Aristote nous apprend que jusqu'à lui la doctrine de Téllocution n'avait été qu'ébauchée. Ce témoignage prouve, ce qu'on reconnaît d'ailleurs, que les sophistes, qui avaient beaucoup travaillé sur le langage, s'étaient plus occupés de la grammaire et du nombre, ou de la composition de la phrase, que du mérite de l'expression. Dans cette partie de la rhétorique comme dans le reste, Aristote est allé au fond des choses, traitant du style comme il avait fait du raisonnement, il en a recherché les lois générales et les principes essentiels. » (P. 93.) Au commencement du livre III[®] de la Rhétorique, Aristote établit que personne avant lui n'a traité de l'action oratoire, et le paragraphe où il détermine le rang qui lui convient dans l'art renferme, en quelque sorte, la pensée générale qui a présidé à la composition de l'ouvrage. « Un traité de rhétorique, dit-il, doit être rédigé tout entier au point de vue de l'opinion, etc. » (L. m, ch. I, § b.) Quant au plan du traité, L. Spengel a cherché à démontrer que, pour le livre II[®], il y avait désaccord entre celui qu'Aristote annonce dans le premier et la disposition que présente actuellement ce second livre. (Mémoires de l'Académie de Bavière ; Philosophie, t. XXVII, 1851). Nous n'avons trouvé aucun rappel de cette assertion dans l'édition donnée par le savant philologue en 1867. M. Thurot l'a combattue et son avis est qu'il n'y a rien à déplacer. « La rédaction d'Aristote est sans doute irrégulière; il a eu tort de suivre un autre plan que celui qui semble annoncé par ses divisions générales. Mais ces irrégularités sont très fréquentes dans Aristote. (Suivent de nombreux exemples.) En résumé, la division en lieux et en propositions spéciales, qu'Aristote semble établir sur les mêmes principes, en dialectique et en rhétorique, repose, en réalité, sur des principes tout différents dans

Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE XT les deux arts. Il y a là, dans le fond des idées, une con' fusion qui a dû s'étendre au langage.» (Étude[^] etc., p. 235.) M. Havet estime que la «Rhétorique» est un des ouvrages du Stagirite où règne l'ordre le plus lucide. Il rappelle que la Métaphysique, la Politique, la Poétique même, l'Histoire des animaux ont donné lieu à des controverses sur la disposition de leurs parties. «Quant à la Rhétorique, les trois livres qui la composent sont parfaitement à leur place, et, dans chacun d'eux, il y a un plan général très régulier. Rien de plus facile à faire que le sommaire de l'ouvrage ; De la rhétorique en général ; de l'argumentation ; moyens d'argumentation particuliers à chaque genre ; genre délibératif, genre épideictique, genre judiciaire (parmi les moyens qui se rapportent à ce dernier genre est comprise l'étude des passions et des mœurs) ; moyens qui conviennent également à tous les genres : l'exemple, l'apologue, la sentence, l'enthymème (lieux communs pour l'enthymème) ; de Félocution ; des éléments du style ; des qualités du style ; des traits brillants ; des divers genres de style ; de la disposition et des parties du discours : exorde, narration, confirmation, péroraison. Ce n'est donc que dans l'exposé des détails qu'il se trouve de la confusion et du désordre, mais cela arrive assez souvent, etc. » (Étude, etc., p. 56.) A quelle époque fut composée la Rhétorique d'Aristote ? Cette question, agitée déjà dans l'antiquité, n'est pas encore définitivement résolue. Denys d'Halicarnasse opinait pour la période comprise entre 334 et 324. Parmi les modernes, Max Schmidt a traité le sujet ex professa, {Commentatio de tempore quo ab Aristotele libri de arte rhetorica conscripti et editifuerint, Halae Sax., 1837, in-4®.) Il croit que l'ouvrage fut rédigé par Aristote pendant sa jeunesse, puis retouché plusieurs fois et enfin publié entre 335 et 322, en tout cas après la mort de Théodecte (336), qui dut composer sa Rhétorique, peut-être avec les conseils d'Aristote, avant l'année 347. Aristote a cité dans la Rhétorique, et par conséquent a dû composer, antérieurement à ce traité, les Premières Analytiques, les Méthodiques (ouvrage perdu), les Theodectes (si Ton admet, comme Schmidt, que c'est là une œuvre aristotélique), la Poétique et la Politique. Leonhard Spengel place Digitized by VjOOQIC

x?j NOTICE PRÉLIMINAIRE la date en question entre 336, année de la paix générale qui résulta de la bataille de Chéronée, et 330, celle pendant laquelle eut lieu le procès de la couronne, qu'Aristote passe sous silence. M. Havet propose cette dernière date. On a vu plus haut quelles vicissitudes traversa la collection des écrits d'Arîstote pendant les trois premiers siècles qui suivirent sa mort. Pour ne parler que de la Rhétorique, on ne ressaisit plus la trace de ce texte, comme de celui de la Poétique, qu'au commencement du xi^e siècle, dans le manuscrit n^o 1741 de notre Bibllo^e thèque nationale. Il a été connu de Pierre Vettori, qui en consulta aussi trois autres; Gaisford, cinq, tous de Paris, dont ce même n^o 1741; Bekker, outre ce manu* scrit, le Codex Venetus Marcianus, 200 (= Q), le Vati^e canus, 1340 (— Y**) et un manuscrit d'Oxford (= Z). On considère aussi comme élément utile pour établir le texte grec le manuscrit qu'avait sous les yeux l'auteur d'une traduction latine qui doit remonter au xiii^e siècle et que reproduit l'édition critique de Spengel. La notice déjà citée de Buhle signale en outre, k Naples, un manuscrit conservé dans la bibliothèque des augustl^{ns} de Saint* Jean de (Jarbonara; à Florence, un autre chez les bénédictins de Sainte-Marie, et deux à la Laurentienne (XXXI, 14; Lx, 10) ; à Turin, le n^o 103; à Madrid, un seul (Iriarte, p. 196). L'édition princeps de la Rhétorique est comprise dans les *Rhetores græci* d'Aide Manuce, (t. I, 1508, fol. 161-234). P. Vettori, en 1548, mit en œuvre, le premier, avec une sagacité critique que la postérité a proclamée, l'excellent manuscrit 1741 et la vieille traduction latine. On cite aussi avantageusement l'édition de Sylburg (Francfort, 1584), celle de Théophile Buhle dans la collection bipontl^{ne} (1793), qui nous a été d'un grand secours, bien que sa traduction latine ait souvent besoin d'être vérifiée sur le texte, et dont nous avons adopté les divisions en paragraphes pour la facilité des renvois. La coUation de Bekker (1831) mérite une nàention particulière et a servi de base aux travaux critiques des philologues allemands L* Spengel, A. Brandis, J. Yahlen, H. Bonitz et de nos savants compatriotes Em. Egger, Ch. ThUrôt, Norbert Bonàfous et BarthélemyDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.71% accurate

NOTICE PRÉLIMINAIRE %yu Saint Hilaire. Nous devons faire une grande place à Tédî* tioo de la Rhétorique préparée à Cambridge, par Mer&« djth Gope» et publiée, en i877, sous les auapiecea de Funiveràté de cette Tille. Ce beau livre, qui réaunie et oomi^ète tous les travaux antérieure, nous a épargné beaucoup de recherches et procuré plus d'une bonne inter* [Hrétation. La Rhétorique d'Âristote a été le sujet de nombreux cm&mentaires* S'il faut s*en rapporter à un texte con** tenu dans le manuscrit 903 de Saint-Marc, à Venise (fol. 930) et mentionnné par Leonhard Spengel (Ariilt^elià an rhekmm, t. I, p. 10), d'après H. Usener (Mus. rhen.y XX, p. 133), ce traité aurait eu pour exégètea Euatathe, Métrophane, Nicolas, Géomètres, Paul, Athanase, Hermagoras Porphyre, Georges le Diviseur (À(«if ^tv);), Syrianus, Phsebaphon et Troïle; mais, selon les deux phi« Idogues précités, il faut considérer ces auteurs comme ayant composé des traités de rhétorique, ou, ajouterons* nous, des commentaires sur des rhéteurs autres qu'Aria* tote, ce qui est, notamment, le cas de Syrianus, qui a commenté la Rhétorique d'Hermogène. On connaît trois recueils de scolies sur celle d'Aristote, Le premier, qui est anonyme, a été publié à Paria en 1539 (apud Conradum Neobarium), Spengel en parle assez longuement {L c., p. VI*VIII). Celui du philosophe Stéphanos ou Etienne date d'une époque postérieure h Suidas. Il est plus savant que le précédent. Cramer l'a publié dans ses Anecdota pariêmâia, t. I, p. 945-319. j&tienne a composé aussi un commentaire sur le traité aristotélique de l'Élocution et sur les Éthiques. Un troi* sième recueil de scolies a été trouvé par Gaisford dans un manuscrit de la Bodléienne à Oxford; mais celles-ci ne concernent que les chapitres XV et XYI du dernier livre de la Rhétorique. Elles ont été éditées par L. Spengel (t. I, p. 153-162) d'après le numéro 1869 de Paris, dont le manuscrit d'Oxford est la copie. On a cru pendant un temps h l'existence d'une paraphrase grecque « très ancienne» de la Rhétorique; mais il paraît établi que, si elle a jamais existé, ce serait une traduction en grec de la paraphrase écrite en latin par Antoine Riccoboni. (L. Spengel, t. I, p. ix.) Digitized by VjOOQIC

XVIII NOTICE PRÉLIMINAIRE Au nombre des commentateurs de la Rhétorique, on serait tenté de placer, et dans un bon rang, Torateur romain par excellence, Cicéron; mais il s'en faut de beaucoup que Ton puisse adopter cette opinion après avoir lu le chapitre très complet où Ch. Thurot a examiné la question. {Étude, appendice 13.) Ce savant a cherché à démontrer que Cicéron avait directement peu pratiqué les ouvrages oratoires d'Aristote. « Il n'est pas surprenant, dit-il en terminant, qu'un homme absorbé comme Cicéron par les affaires publiques et par les intérêts d'une clientèle nombreuse ait peu pratiqué des ouvrages difficiles, presque ignorés même des philosophes de profession, parvenus dans des manuscrits très fautifs. On ne saurait pourtant dissimuler qu'il ait voulu avoir l'air de les connaître. Dans le *De Oratore*, il dit qu'il a lu la Rhétorique d'Aristote, etc. » (P. 275.) Quant à Quintilien, qui, souvent, suit pas à pas Aristote, il ne faut pas lui demander la profondeur et l'élévation de son modèle. M. Havet en fait la remarque : « La méthode de Quintilien ne difièrè pas de celle des rhéteurs que Cicéron a suivis ; elle se réduit également à une classification sèche et pauvre. Une seule chose la distingue, c'est que l'auteur écrit dans un temps où il n'y a plus de délibération publique, du moins sur les grands sujets. Il ne traite donc du genre délibératif que pour remplir le cadre accoutumé des Rhétoriques. Et il a soin d'avertir que ses préceptes ne s'appliqueront pas tant aux discours sérieux qu'à ces déclamations des écoles dans lesquelles il était permis encore de parler à peu près librement aux tyrans des temps passés. » {Étude, etc., p. 87.) Du reste, l'auteur des lignes précédentes place à côté de ce jugement une appréciation des grandes qualités de l'institution oratoire. Et il ajoute : « En mettant Aristote bien au-dessus de Cicéron et de Quintilien, je n'ai jugé ni Cicéron, ni même Quintilien tout entier. » La chaîne des commentateurs de la Rhétorique, interrompue durant plusieurs siècles, fut renouée au commencement du XVII^e par un professeur hellène, Théophile Corydalleus, d'Athènes, dont Fabricius a tiré des manuscrits et traduit en latin un remarquable exposé de cet ouvrage et de la Rhétorique à Alexandre. {Bibliotheca græca. Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE xix t. XIII, p. 648-748.) Ce Théophile Corydalleus, sur lequel nous avons publié une courte notice bibliographique [Annuaire de V Association pour V encouragement des études grecques, année 4881, p. 192), professa la littérature, la philosophie, voire même la théologie byzantine, puis calviniste à Venise et k Constantinople. On connaît de lui des commentaires sur plusieurs autres ouvrages d'Aristote, les uns publiés, d'autres inédits, et parmi ceux-ci, un commentaire sur le traité de Tâme dont un manuscrit, le seul connu en France, a été récemment acquis, sur notre indication, par la bibliothèque SainteGeneviève. Pour revenir à son exposé de la Rhétorique, on notera seulement ici que, dans les premières lignes, il considère ce traité comme dédié à Théodecte, mais il ne dit pas sur quoi repose cette opinion. C'est pour lui , d'ailleurs, un moyen de la distinguer de la Rhétorique à Alexandre que Ton attribuait, encore de son temps, au philosophe de Stagire et dont on fait généralement honneur, aujourd'hui, à l'un de ses disciples, Anaximène de Lampsaque. Il nous reste à dire un mot des traductions françaises de la Poétique et de la Rhétorique qui ont précédé la nôtre. La première traduction française de la Poétique est celle de Cassandre (Paris, 1654, in~4P) ; vinrent ensuite celles du sieur de Norville (1671), d'André Dacier (1692), Batteux, qui donna la sienne en 1771 (les quatre Poétiques, etc.) y joignit le texte, revu sur les éditions de Sylburg (1584) et de Vettori et sur les manuscrits de Paris 2117 et 2040. Les mémoires de l'Académie des inscriptions renferment deux communications (t. XXXIX, 1,777 et XLI, 1780) dans lesquelles il propose de nouvelles corrections. Il a défini lui-même en ces termes la manière dont il comprenait son rôle de traducteur : « Je me suis attaché à la lettre, parce que j'ai éprouvé par moi-même et reconnu par les autres que la moindre liberté pouvait devenir un contresens. » Il ajoute : « Je n'ai point cru devoir employer la traduction de M. Dacier, qui est toujours diffuse, souvent embarrassée, quelquefois peu exacte ; Digitized by VjOOQIC

XX NOTICE PRÉLIMINAIRE mais j'ai profité de ses recherches, etc* « (AvanUpyopos, p. il.) En 1815 parut « la Poétique d'Aristote, traduite par Joseph Chénier, avec le texte en regard », suivie d'une traduction en vers français de VArt poétifte d'Horace. On sait que M. Barthélemy-Saint Hiiaire s'est imposé la tâche inunense de traduire toute Tœuvre aristotélique. Quinze volumes ont été publiés jusqu'ici. La Poétique a paru en 1^8. Nous avons vu que M. Egger, en 1849, a fait suivre son Eisai sur fa critique chez ks Grées d'une traduction de la Poétique, qu'il a rééditée plusieurs fois avec un riche commentaire. Elle est entrée en 1875, avec le texte grec, dans la collection entreprise par la librairie Hachette des traductions juxtalinéaires d'auteurs grecs et latins. (Poétique expliquée littéralement et annotée par F. de Pamajon et traduite par E. Egger.) Pour faire connaître Festîme ob. nous tenons cette interprétation, il nous suffira de dire que, sans rien ôter à roriginalité de la nôtre, elle nous a souvent servi de modèle. Enfin M. Cougny a donné à son tour une nouvelle traduction de la Poétique (1875), à l'usage des classes, accompagnée de rapprochements littéraires qui donnent, à son travail un prix et un attrait particuliers. Voici la nomenclature, aussi complète que possible, des traductions françaises de la Rhétorique. La première en date porte la signature de J. du Sin (par J. Edwin Sandys, 3 vol. in-8o, Paris, 1608). Celle de Robert (II) Estienne, mort en 1629, est de Paris, 1624j in-8o. Elle ne comprend que les deux premiers livres. Le traducteur dit qu'il s'est abstenu de traduire le troisième « d'autant qu'il contient divers préceptes d'éloquence et observations illustres d'exemples recueillis de divers orateurs et poètes, dont la grâce consiste en la diction grecque et y est tellement attachée qu'elle ne passe point en quelque autre langue que ce soit, moins encore en la nostre qu'en la latine, etc. » (Au lecteur.) — Son neveu Robert (III) Estienne, avocat au Parlement, fils de Henri (III) Estienne, donna en 1630 (in-S^) une nouvelle édition de cette traDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.41% accurate

^OTtGE PRKLIMINAIRE xxi ductioiH complétée par celle du livre III. La Rhétorique fut de nouveau traduite par Baudouyn (Paris, 1660, in-18), et par Gasêandre en 1673 (in-11). Cette dernière traduction est restée fort estimée, malgré la disposition au moins singulière que lui donna son auteur. Au moyen d'un système de Aïots en italiques et d'alinéas multipliés, Gassandre a mis en relief presque toutes les idées contenues dans l'auteur grec. Parfois même, il a glissé des interpcdations dans son texte, en vue de le rendre plus dair. Citons, par exemple, à la page 408 de l'édition poB&ume d'Àmsteidam (4698) : « Et tout de même en est-il de ce qtte disoit C^hisodote, lorsqu'il appeloit les galères des Athéniens des « moulins peints et enjolivez », à raison de ce que, chez les Athéniens, un coquin estoit envoyé aux galères pour punition, comme chez les partiCHliers un esclave estoit envoyé au moulin quand il avoit fait quitte fHponnerie. » Le texte grec, au même endroit (liv. m, ch. X, 5 7^5 dit sim^ement : « Céphisodote aillait les trières des moulins ornés. » L'explication de ce passage, è laquelle Spengel a renoncé (éd. de 4867, t 11, p. 406) est assurément ingénieuse dans Cassandre; peutêtre même est-elie admissible, mais ce n'était pas une raison suffisante pour l'insérer dans le corps de la traduction. Notons, en passant, que Meredith Gope (t III, p. 448) {m>p06e une autre explication et voit dans les moulins ornés {parti^cokmred lagaHy-painted» millsionesi) l'image de l'oppression des colonies athéniennes sous la domination ée la «iétropoie. Par contre, le traducteur Cassandre, quelques lignes plus haut, supprime trds exemples î[le mot de Mœroclos, celui d'Anaxandride et celui de Diogène) : le premier, parce qu'il le juge incompris et incompréhensible ; le second et le troisième, sans motif énoncé. Tout le xvitt® siècle se contenta de la traduction de Cassandre. En 4822, parut la Rhétorique d'Aristote en grec et en français; traduction nouvelle par M. Gros, etc., avec des notes et un index des morceaux paridlèles de Cicéron et de Quintîlien (Paris, Bobée, in-8»). Minoide Mynas, voyageur et philologue hellène et h^éni8alit,aux recherches et à la main duquel notre Bibliothèque nationale doit une assez nc^nbreuse collection do manuscrits Digitized by VjOOQIC

XXII NOTICE PRÉLIMINAIRE grecs, donna aussi, en 4837, une édition de ce traité avec traduction française. Spengel dit de la première : « quam hic referamus iiviigna est », et renvoie à la critique qu'il en a faite à Munich {Gelehrte Anzeigen, 1840, t. X, p. 49). Quant à la traduction, M. J.-P. Rossignol ne Ta pas ménagée davantage dans le Journal des savants (octobre 1840, septembre 1842 et février 1843). M. Norbert Bonafous publia, en 1856 (Paris, Aug. Durand, in-8o), la Rhétorique, accompagnée ,d'un riche commentaire et d'une nouvelle traduction qui laissait bien loin derrière elle toutes les précédentes. Pour la première fois, le texte était serré de près, mais nous avons dit plus haut que ce système, appliqué dans toute sa rigueur, n'était pas, du moins à notre avis, sans inconvénient. La traduction donnée, en 1870, par M. BarthélémySaint Hilaire est d'une lecture facile et agréable, mais encourrait plutôt la critique opposée. Elle avoisine la paraphrase. Mais à quoi bon, diront quelques-uns, une nouvelle traduction de la Poétique d'Aristote et de sa Rhétorique? Ne sont-elles pas assez nombreuses, assez variées? Tous les systèmes d'interprétation n'ont-ils pas leurs représentants autorisés ? Il y a deux manières de traduire les ouvrages techniques de l'antiquité. L'une consiste a faire passer dans notre langue toute la pensée et jusqu'aux expressions de l'auteur traduit, avec un tel souci de la fidélité littérale, que Ton retrouve, dans le texte français, le génie même du texte original. L'effet produit répond rarement au but proposé. Rien ne le prouve mieux que la traduction latine des auteurs grecs. Leur moindre défaut est de laisser subsister l'obscurité de ces auteurs. Elle ne fait, pour ainsi dire, que transformer la difficulté de les comprendre. L'autre manière, qu'on pourrait appeler la manière littéraire, c'est d'habiller l'auteur ancien à la française, de substituer à son style celui du traducteur, de rempłicer les termes et les images, la structure des phrases et les périodes par des termes, des images, des périodes qui n'appartiennent qu'à notre idiome et à nos habitudes. Le lecteur est séduit par la clarté qui

Digitized by VjOOQIC

NOTICE PRÉLIMINAIRE

txitu en résulte, mais cette clarté est trop souvent obtenue au détriment de l'exactitude. L'élégance de la forme nous entraîne, elle nous jette contre l'écueil de F « à peu près » et là, plus que partout ailleurs, traduttore è traditore. Nous avons cherché à nous garder contre ces deux conséquences également fâcheuses et, pour les éviter, nous nous sommes inspiré d'un double sentiment : un respect religieux de la pensée aristotélique comme de la forme qu'elle revêt, et une soumission absolue aux légitimes exigences du lecteur français. Au moment de clore cette préface, il nous reste à remplir le doux devoir de remercier M. Rodolphe Dareste qui, par ses travaux sur l'histoire du droit hellénique, et sa traduction des plaidoyers de Démosthène, s'est acquis une si solide et si juste autorité. M. Dareste a bien voulu consacrer quelques-uns de ses rares loisirs à la lecture, la plume à la main, de cette traduction et rectifier les passages où nous avions remplacé, par un mot impropre, le terme technique que réclamait le texte d'Aristote. C'est peut-être dans la traduction des ouvrages didactiques que trouve sa meilleure application cette remarque de La Bruyère : « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant. Il est vrai, néanmoins, qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre. » Les précieux conseils du savant académicien nous ont plus d'une fois dicté ce que nous donnons pour le terme propre. Il n'est pas moins juste de rappeler l'obligeance amicale avec laquelle M. Chassang, au milieu d'occupations multipliées, nous a prodigué les conseils de son expérience et de son goût. Tout le monde convient que la traduction de la Poétique et de la Rhétorique d'Aristote représente un travail difficile. Nous serions récompensé du nôtre si nous avions réussi à mettre le lecteur en communication avec l'auteur de ces deux chefs-d'œuvre, heureux de faire

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 5.57% accurate

iCKiv NÔtCE PRĪLIHINAIRE pftHif er Ift joui9S8^oe que
noue avons trouvée {Mirfoïd 49m je commerce du plus grand génie
8cienlifi(|ue de Vimtiquité et dM9 notre effort four iie\$\$aisir sa pensée»
vettée sous un iexte ojtocur ! Ve&ise, 26 septeaifere 1882. Digitized by
VjOOQIC

LA POÉTIQUE CHAPITRE PREMIER La poésie consiste dans l'imitation. — Trois différences entre les imitations. — Différentes sortes de poésie, selon les moyens d'imitation. I. Nous allons parler et de la poétique elle-même et de ses espèces ; dire quel est le rôle de chacune d'elles et comment on doit constituer les fables* pour que la poésie soit bonne ; puis quel est le nombre, quelle est la nature des parties qui la composent : nous traiterons pareillement des autres questions qui se rattachent au même art , et cela , en commençant d'abord par les premières dans l'ordre naturel. II. L'épopée*, la poésie tragique, la comédie, la poésie dithyrambique, l'aulétique, la citharistique, en majeure partie se trouvent être toutes, au résumé, des imitations. Seulement, elles diffèrent entre elles par 1. Traiter les sujets poétiques. 2. Nous suivons la division en paragraphes adoptée par Buhle, tout en conservant la division par chapitres consacrée par l'usage, division dont il ne se sépare d'ailleurs qu'en dédoublant le chapitre I^{er} et en faisant commencer ici son chapitre II. ^igitized by VjOOQIC

â La poétique trois points. Leurs éléments d'imitation sont autres ;
 autres les objets imités , autres enfin les procédés et la manière dont on
 imite. En effet, de même que certains imitent beaucoup de choses avec des
 couleurs et des gestes, les uns au moyen de Tart, d'autres par habitude,
 d'autres encore avec l'aide de la nature (seule) ^, de même, pai'mi les arts
 précités, tous produisent l'imitation au moyen du rythme , du langage et de
 l'harmonie*, employés séparément ou mélangés. III. Ainsi l'harmonie et le
 rythme sont mis seuls en usage dans l'aulétique, la citharistique et dans les
 autres arts qui ont un rôle analogue , tel que celui de la syrinx '. IV. Le
 rythme est Tunique élément d'imitation dans l'art des danseurs, abstraction
 faite de l'harmonie. En effet, c'est par des rythmes figm^ôs * qu'ils imitent
 les mœurs, les passions et les actions. V. L'épopée n*emploie que le langage
 pur et simple*, ou les mètres , soit qu'elle mélange ceux-ci entre eux, ou
 qu'elle ne vienne à mettre en usage qu'un seul genre de mètre, comme on l'a
 fait jusqu'à présent. VI. Nous tie poUrtions en effet donner une (autre)
 dénomination commune aux mimes de Sophron , à fceux de Xénarqtle *, et
 aux discours socratiques , pas plus qu'aux couvres d'imitation composées en
 trimètres, en vers élégiaques, ou en d'autres mètres analogues, à moins que,
 reliant la composition au 1. Manuscrits : 6ià çwvtj;. — Correction de
 Madius. Cp. chap. VII, 3 : Stà tI^vtqv, tî ôtà qpudtv. D. Heinsius a proposé
 ôià àjjiqpoîv, lecture adoptée par Dacier et l'abbé Batteui. 2. ^Ap(xov(a.
 C'est, ici, la musique, considérée uniquement sous le rapport des sons
 mélodiques. 3. Flûte de Pari. 4. Ou plutôt par des figures rythmées. 5. La
 prose. 6. Fils dé Sophron, Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE I a mètre employé , Fon n'appelle les auteui*s poètes élégiaques ou poètes épiques et qu'on ne leur donne ainsi la qualification de poètes, non pas d'après le genre d'imitation qu'ils traitent , mais , indistinctement, en raison du mètre (qu'ils adoptent). Il est vrai que les auteurs qui exposent en vers quelque point de médecine ou de physique reçoivent d'ordinaire cette qualification; mais, entre Homère et Empôdocle, il n'y a de commun que l'emploi du mètre. Aussi est-il juste d'appeler le premier un poète et le second un physicien, plutôt qu'un poète. Supposé, semblablement, qu'un autem* fasse une œuvre d'imitation en mélangeant divers mètres, comme Chérémon dans le Centaure^y rapsodie où sont confondus des mètres de toute" sorte, il ne faud'ait pas moins lui donner le nom de poète. Telles sont les distinctions à établir çn ces matières. VII. Il y a des genres de poésie qui emploient tous les éléments nommés plus haut, savoir : le rythme, le chant et le mètre ; ce sont la poésie dithyrambique, celle des nomès *, la tragédie et la comédie. Ces genres diffèrent en ce que les uns emploient ces trois choses à la fois, et les autres quelque'une d'entre elles sépa-^ fément. VIII. Voilà pour les différences qui existent entre les arts, quant à la pratique de l'imitation» 1. Athénée appelle ce poème dramatique: opôcpia noX^^ueTpoy. Beipnosophistes,L xm, p. 608, E:) 2. Chants religieux et autres: Digitized by VjOOQIC

LA POÉTIQUE CHAPITRE II Différentes sortes de poésie, selon les objets imités. I. Comme ceux qui imitent imitent des gens qui agissent et que ceux-ci seront nécessairement bons ou mauvais (presque toujours les mœurs se rattachent à ces deux seules qualités, et tous les hommes, en fait de mœurs, diffèrent par le vice et par la vertu), il s'ensuit nécessairement aussi que nous imitons des gens ou. meilleurs qu'on ne Test dans le monde, ou pires, ou de la même valeur morale. C'est ainsi que, parmi les peintres, Polygnote représentait des types meilleurs, Pauson de pires, et Denys des types semblables. II. Seulement, il est évident que chacun des genres d'imitation comportera les mêmes différences et que, de plus, l'imitation sera autre, en ce sens qu'elle imitera d'autres choses de la même manière. III. Ainsi, dans la danse, dans le jeu de la flûte, dans celui de la cithare, il est possible que ces dissemblances se produisent. De même dans le langage et ^ dans la versification pure et simple ^ Pai* exemple, Homère (nous présente) des types meilleurs ; Cléophon de semblables ; Hégémon, celui qui le premier composa des parodies et Nicocharès, l'auteur de la Déliade, des types inférieurs à la réalité. IV. De même encore, dans le dithyrambe et les nomes, on pourrait imiter comme le firent Argus, Timothée et Philoxène, dans les Cyclopes. 1. Ni chantée, ni rythmée. *

Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE III 5 V. La même différence sépare la tragédie et la comédie. Celle-ci tend à imiter des êtres pires, celle-là des êtres meilleurs que ceux de la réalité actuelle. CHAPITRE m Différentes sortes de poésie selon la manière d'imiter. I. La troisième différence consiste dans la manière d'imiter chacun de ces êtres. En effet, il est possible d'imiter le même objet, dans les mêmes circonstances, tantôt sous forme de récit et en produisant quelque autre personnage, comme le fait Homère, ou bien le personnage restant -le même, sans qu'on le fasse changer, ou encore de telle façon que les sujets d'imitation soient présentés agissant et accomplissant tout par eux-mêmes. L'imitation comporte donc les trois différences que voici, comme nous l'avons dit en commençant : les circonstances où elle a lieu, son objet, son procédé. Par l'une, Sophocle est un imitateur dans le même sens qu'Homère, car tous deux imitent des êtres meilleurs ; par la seconde, il l'est dans le même sens qu'Aristophane, car tous deux imitent en mettant leurs personnages en action. II. De là le nom de drames (*Spaj^axa*), donné à leurs œuvres, parce qu'ils imitent en agissant (*Spwvxex*). De là vient aussi que les Doriens revendiquent la tragédie et la comédie, les Mégariens, la comédie, ceux de ce pays alléguant que celle-ci est née sous le règne du gouvernement démocratique, et ceux de Sicile par la raison que le poète Épicharme était originaire de cette île et vivait bien avant Chionide et Magnés. Digitized by VjOOQIC

6 LA POÉTIQUE III. La comédie* est revendiquée aussi par ceux du Péloponèse, qui se fondent sur un indice fourni par les noms; car Ils allèguent que chez eux village se dit xa){xa, et chez les Athéniens dême ; de sorte que les comédiens sont appelés ainsi non pas du mot x(0[xâîetv (railler), mais de ce que, repoussés avec mépris hors de la ville, ils errent dans les villages. Us ajoutent que agir se dit chez eux Spav, et chez les Athéniens itpaTTeiv, IV. Voilà pour le nombre et la nature des différences que comporte l'imitation. CHAPITRE IV Origine de la poésie. — Divisions primitives de la poésie. — Épopée; poésie iambique (ou satirique). — Origine de la tragédie et de la comédie. — Premiers progrès de la tragédie. I. Il y a deux causes, et deux causes naturelles, qui semblent, absolument parlant, donner naissance à la poésie. II. Le fait d'imiter est inhérent à la nature humaine dès l'enfance; et ce qui fait différer l'homme d'avec les autres animaux, c'est qu'il en est le plus enclin à l'imitation : les premières connaissances qu'il acquiert, il les doit à l'imitation , et tout le monde goûte les imitations. III. La preuve en est dans ce qui arrive à propos des œuvres artistiques; car les mêmes choses que nous voyons avec peine, nous nous plaisons à en contempler l'exacte représentation, telles, par exemple, que les formes des bêtes les plus viles et celles des cadavres. 1. Vulgate : τῆς; Τραγῶιδας. — Voir, sur cette phrase, le commentaire de M. Egger sur la Poétique^ 2^ édition, p. 76. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE IV 7 IV. Cela tient à ce que le fait d'apprendre est tout ce qu'il y a de plus agréable non seulement pour les philosophes, naais encore tout autant pour les autres hommes ; seulement ceux-ci ne prennent qu'une faible part à cette jouissance» V. Et en effet, si l'on se plaît à voir des représen? tatîons d'objets, c'est qu'il arrive que cette contemr plation nous instruit et nous fait raisonner sur la nature de chaque chose, comme, par exemple, que tel homme est un tel; d'autant plus que si, par aventure, on n'a pas prévu ce qui va survenir, ce ne sera pas la représentation qui produira le plaisir goûté, mais plutôt l'artifice ou la couleur, ou quelque autre considération. VI. Comme le fait d'imiter, ainsi que l'harmonie et le rythme, sont dans notre nature (je ne parle pas des mètres qui sont, évidemment, des parties des rythmes), dès le principe, les hommies qui avaient le plus d'aptitude naturelle pour ces choses ont, par une lente progression, donné naissance à la poésie, en commençant par des improvisations. VII La poésie s'est partagée en diverses branches, suivant la nature morale propre à chaque poète. Ceux qui étaient plus graves imitaient les belles actions et celles des gens d'un beau caractère; ceux qui étaient plus vulgaires j .les actions des hommes inférieurs, lançant sur eux le blâme comme les autres célébraient leurs héros par des hymnes et des éloges. VIII. Des poètes antérieurs à Homère, il n'en est aucun dont nous puissions citer une composition dans le genre des siennes; mais il dut y en avoir un grand nombre. A partir d'Homère, nous pouvons en citer; tels, par exemple, son Margitès et d'autres poèmes analogues, parmi lesquels le mètre iambique prit aussi une Digitized by VjOOQIC

8 LA POÉTIQUE place convenable; et même on l'appelle aujourd'hui V'iambe parce que c'est dans ce mètre que l'on s'iambisait mutuellement (que l'on échangeait des injures). IX. Pai'mi les anciens, il y eut des poètes héroïques et des poètes ïambiques. Et, de même qu'Homère était principalement le poète des choses sérieuses (car il est unique non seulement comme ayant fait bien, mais aussi comme ayant produit des imitations propres au drame), de même il fut le premier à faire voir les formes de la comédie, en dramatisant non seulement le blâme, mais encore le ridicule ; en effet, le *Margitès* est aux comédies ce que *Y Iliade* et *l'Odyssée* sont aux tragédies. X. Dès l'apparition de la tragédie et de la comédie, les poètes s'attachant à l'une ou à l'autre, suivant leur caractère propre, les uns, comme auteurs comiques remplacèrent les poètes ïambiques, et les autres, comme monteurs de tragédies, remplacèrent les poètes épiques, parce qu'il y a plus de grandeur et de dignité dans cette dernière forme que dans l'autre. XL Pour ce qui est d'examiner si la tragédie est, ou non, dès maintenant, en pleine possession de ses formes, à la juger en elle-même ou par rapport à la scène, c'est une question traitée ailleurs[^]. XII. Ainsi donc, improvisatrice à sa naissance, la tragédie, comme la comédie, celle-ci tirant son origine des poèmes dithyrambiques, celle-là des poèmes phalliques, qui conservent, encore aujourd'hui, une existence légale dans un grand nombre de cités, progressa peu à peu, par le développement qu'elle reçut autant qu'il était en elle. XIII. Après avoir subi de nombreuses transformations. Cp. le chapitre xxvi et dernier. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE IV ' 9 lions * , la tragédie y a mis un terme, puisqu'elle avait revêtu sa forme naturelle *. XrV. Vint ensuite Eschyle qui, le premier, porta le nombre des acteurs de un à deux, amoindrit la fonction du chœur et donna le premier rôle au discours parlé. Sophocle institua trois acteurs et la mise en scène. XV. Quant à l'importance de la tragédie, partie de fables légères et d'un langage plaisant, vu le caractère satirique de son origine, elle mit du temps à prendre de la gravité, et son mètre, de tétramètre, devint iambique; car, primitivement, on employait le tétramètre, attendu que cette forme poétique est celle de la satire et plus propre à la danse. Puis, lorsque vint le langage parlé ^, la nature trouva elle-même le mètre qui lui convenait; car le mètre le plus apte au langage, c'est l'iambe; et la preuve, c'est que, dans la conversation, nous faisons très souvent des iambes , des hexamètres rarement et seulement lorsque l'on quitte le ton de la conversation. XVI. Puis on parle encore de quantité d'épisodes et 1. Résumé d'une note de G. Hermann. — Iro forme de la ti*agédie : La tragédie est issue de ceux qui chantaient le dithyrambe. — 20 forme: Improvisations satiriques. — 3e : Thespis, inventeur du drame tragique, comportant un personnage unique qui dialoguait avec le chœur. — 4^ : Phrynichus, disciple de Thespis, introduit les personnages de femmes. — ^^: Pratinas, de Phlionte, inventeur du drame satirique. — 6^ : Eschyle produit un second personnage; mise en scène plus brillante; plus grande place donnée au mètre iarabique, au détriment du chant chorique. — 7®: Sophocle institue un troisième personnage et ajoute encore à l'éclat de la mise en scène. — 8° : Introduction d'un quatrième personnage, ce qu'on appelait Tcapaxop^yyjixa. 2. Traduction de M. Egger : a La tragédie se développa peu à . peu, l'art du poète aidant à ses progrès naturels, et elle ne cessa de se transformer que lorsqu'elle eut trouvé son propre génie. » 3. Lorsque le monologue, puis le dialogue, ne fut plus exclusivement chanté.

10 LA POÉTIQUE des autres accessoires destinés à orner chaque partie. Ainsi donc voilà tout ce que nous avons à dire là-dessus, car ce serait assurément une grande affaire que de nous arrêter à chaque détail en particulier. CHAPITRE V Définition de la comédie ; ses premiers progrès. — Comparaison de la tragédie et de l'épopée. I. La comédie, nous Favons dit déjà, est une imitation de ce qui est plus mauvais (que la réalité), et non pas en tout genre de vice, mais plutôt une imitation de ce qui est laid, dont une partie est le ridicule. En effet, le ridicule a pour cause une faute et une laideur non accompagnées de souffrance et non pernicieuses: par exemple, on rit tout d'abord à la vue d'un visage laid et déformé, sans que celui qui le porte en souffre. II. Les transformations de la tragédie, ainsi que leurs auteurs, ne sont pas restées ignorées; mais celles de la comédie le sont, parce qu'on n'y a pas prêté d'attention dans le principe. En effet, ce n'est que tardivement que l'archonte * régla le chœur des comédiens. On le formait (d'abord) à volonté. III. Depuis le moment où la comédie affecta certaines formes *, on cite un petit nombre de poètes en ce genre. IV. Qui est-ce qui introduisit les masques, ou les 1. Cp. Vêtit, *Leges atticæ*, p. 265. — Telfy, *Corpus juris atticij* nos 922-927. 2. Où ce genre a fourni certaines œuvres d'une forme arrêtée. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE V a prologues, ou la pluralité des acteurs, etc., on ignore. V. La composition des fables eut pour premiers auteurs Épicharme et Phormis. VI. A l'origine la comédie vint de Sicile. A Athènes, ce fut Cratès qui, le premier, rejetant le poème iambique*, commença à composer des sujets ou des fables sur une donnée générale. VII. L'épopée marche avec la tragédie jusqu'au mètre (exclusivement), comme imitation des gens graves produite par le discours ; mais elle s'en sépare d'abord en ce qu'elle a un mètre simple * et que c'est une nar-» ration, puis par l'étendue, car la tragédie s'applique, autant que possible, à rester dans une seule révolution solaire, ou à ne la dépasser que de peu de chose, tandis que l'épopée n'est pas limitée par le temps, ce qui fait une nouvelle différence. Toutefois, dans le prin-» cipe, on faisait pour les tragédies comme pour les poèmes épiques. VIII. Des parties qui les composent, les unes leur sont conununes, les autres sont propres à la tragédie. Aussi, lorsque l'on sait ce qui fait qu'une tragédie est bonne ou mauvaise, on en sait autant en ce qui concerne les poèmes épiques ; car les éléments que comporte l'épopée existent dans la tragédie ; mais ceux que renferme celle-ci ne se rencontrent pas tous dans l'épopée. i. Où dominaient les attaques personnelles. 2. Le mètre épique ou héroïque, l'hexamètre, tandis que la tragédie, outre le mètre iambique, a tous ceux des chœurs. < C'est un passage qui, comme tant d'autres de la Poétique, laisse entrevoir le sens, mais est altéré de telle sorte qu'on ne peut le restaurer avec ^vraisemblance. (Thurot, Analyse de Védi-» lion S! de Vahlen [Hevue critiquCy xvn, 131.) Digitized by VjOOQIC

12 LA POÉTIQUE CHAPITRE VI Définition de la tragédie. —

Détermination des parties dont elle se compose. — Importance relative de ces parties. I. Nous parlerons plus tard de l'art d'imiter en hexamètres* et de la comédie*, et nous allons parler de la tragédie en dégagant de ce qui précède la définition de son essence. II, La tragédie est l'imitation d'une action grave et complète, ayant une certaine étendue, présentée dans un langage rendu agréable et de telle sorte que chacune des parties qui la composent subsiste séparément, se développant avec des personnages qui agissent, et non au moyen d'une narration, et opérant par la pitié et la terreur la purgation des passions de la même nature '. 1. Voir les chap. xxiii et xxiv. 2. Partie perdue. Les éditions de Vahlen et de G. Christ donnent, en appendice, des fragments empruntés, selon toute vraisemblance, à la Poétique. Nous les traduisons à la suite du dernier chapitre. 3. Voir Egger, Essai sur l'Histoire de la critique chez les Grecs, suivi de la Poétique d'Aristote et d'Extraits de ses Problèmes, avec traduction française et Commentaires, chap. m, § 7, où le savant académicien, dès 1849 (ou plutôt dès 1840, devant son auditoire de la Sorbonne), a dit comme le dernier mot sur cette fameuse « purgation des passions ». Après avoir donné un historique succinct de cette question si controversée, il rapproche divers passages de la Morale à Nicomaque (vu, 15; ix, 11), de la Politique (viii, 5), des Problèmes (xix, 27 et 29); il examine ceux de Platon (Sophiste, p. 227 ; République, p. 378), où le maître d'Aristote traite, à un autre point de vue, de la « purgation des passions » ; il cite Plotin [Sur le Beau, ch. v), où cette question est abordée dans l'esprit néo-platonicien, et conclut en nous faisant voir dans la catharsis aristotélique un « soulagement » causé par le libre cours donné aux sentiments de terreur ou de pitié qui résident en nous. « Toute passion, selon lui (Aristote), existe Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE VI 13 III. J'entends par « langage rendu agréable » celui qui réunit le rythme, l'harmonie et le chant, et par les mots « que chaque partie subsiste séparément » j'entends que quelques-unes d'entre elles sont réglées seulement au moyen des mètres, et d'autres, à leur tour, par la mélodie. IV. Mais, comme c'est en agissant que (les poètes tragiques) produisent l'imitation, il en résulterait nécessairement que l'ordonnance du spectacle offert est la première partie de la tragédie; vient ensuite la mélodie et, enfin, le langage parlé, car tels sont les éléments qui servent à produire l'imitation[^]. V- J'entends par « langage parlé » la composition des mètres, et par « mélodie » une chose qui possède en soi une valeur évidente pour tout le monde^{*}. En germe au fond de noire âme, et elle s'y développe plus ou moins, selon les tempéraments. Comprimée sous le fond de nous-mêmes, elle nous agiterait comme un ferment intérieur; l'émotion excitée par la musique et le spectacle lui ouvre une voie, et c'est ainsi qu'elle purge l'âme et la soulage avec un plaisir sans danger » (p. 188). Au livre VIII de la Politique (p. 1341 b), Aristote dit qu'il donnera, dans la Poétique une explication plus détaillée de ce qu'il entend par catharsis[^] mais le passage annoncé ne se retrouve pas dans ce qui nous reste de ce traité. En 1858, M. Barthélémy Saint-Hilaire, dans sa traduction de la Poétique y résume en ces termes l'interprétation qu'il donne de la catharsis : « On le voit, dans la pensée d'Aristote {Politique, VIII, § 5), la musique purifie comme la tragédie, et, pour lui, selon toute apparence, l'art du poète ne va pas plus loin sous ce rapport que l'art du musicien. L'un et l'autre épurent en nous des passions qu'ils rendent plus délicates et plus douces, etc. » (Préface, p. xxix.) — Et ailleurs (p. 31) : « Aristote veut seulement dire que la pitié et la terreur, excitées par la tragédie, n'ont point l'intensité douloureuse qu'elles ont en présence de la réalité. » M. Egger a de nouveau traité, en passant, cette question de la catharsis dans la 25^e leçon du cours professé par lui en 1867-1868 à la Sorbonne et qui est devenu son livre de l'Hellénisme en France. 1. Cf. ch. II, § 2. 2. Les musicographes définissent la mélodie : « La faculté de

14 LA POÉTIQUE VI. Maintenant, comme l'imitation a pour objet une action et qu'une action a pour auteurs des gens qui agissent, lesquels ont nécessairement telle ou telle qualité, quant au caractère moral et quant à la pensée (car c'est ce qui nous fait dire que les actions ont tel ou tel caractère), il s'ensuit naturellement que deux causes déterminent les actions, savoir : le caractère moral et la pensée ; et c'est d'après ces actions que tout le monde atteint le but proposé, ou ne l'atteint pas. VII. Or l'imitation d'une action, c'est une fable* ; j'entends ici par « fable » la composition des faits, et par ((caractères moraux » (ou mœurs) ceux qui nous font dire que ceux qui agissent ont telle ou telle qualité ; par « pensée », tout ce qui, dans les paroles qu'on prononce, sert à faire une démonstration ou à exprimer une opinion. VIII. Il s'ensuit donc, nécessairement, que toute tragédie se compose de six parties qui déterminent son caractère ; ce sont : la fable, les mœurs, le langage, la pensée, l'appareil scénique et la mélodie. IX. Deux de ces parties concernent les moyens que l'on a d'imiter ; une, la manière dont on imite ; trois, les objets de l'imitation ; puis c'est tout. X. Un grand nombre d'entre eux * ont employé ces formes ; et, en effet, tout (poème tragique) comporte en soi de la même façon un appareil [scénique, un caractère moral, une fable, un langage, un chant et une pensée. XI. Le point le plus important, c'est la constitution des faits, car la tragédie est une imitation non des constitutions, mais des actions. » (Aristide Quintilien, Sur la Musique ^ p. 28, édit. Meybaum.) 1. Μῦθος, histoire imaginaire ou légendaire, 2. Les poètes tragiques. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE VI 15 hommes, mais des actions, de la vie, du bonheur et du malheur ; et en effet, le bonheur, le malheur, réside dans une action, et la fin est une action, non une qualité. XII. C'est par rapport aux mœurs que les hommes ont telle ou telle qualité, mais c'est par rapport aux actions qu'ils sont heureux ou malheureux. Aussi ce n'est pas dans le but d'imiter les mœurs que (les poètes tragiques) agissent, mais ils montrent implicitement les mœurs de leurs personnages au moyen des actions ; de sorte que ce sont les faits et la fable qui constituent la fin de la tragédie ; or la fin est tout ce qu'il y a de plus important. XIII. Je dirai plus : sans action, il n'y aurait pas de tragédie, tandis que, sans les mœurs, elle pourrait exister ; et en effet, chez la plupart des modernes, les tragédies n'ont pas de place pour les mœurs ^, et, absolument parlant, beaucoup de poètes [sont dans ce cas ^]. Ainsi, chez les peintres, c'est ce qui arrive à Zeuxis comparé à Polygnote. Polygnote est un bon peintre de mœurs*, tandis que la peinture de Zeuxis n'a aucun caractère moral. XIV. Ce n'est pas tout : si l'on débitait une suite de tirades morales et des discours ou des sentences bien travaillées, ce ne serait pas là ce que nous disions tout à l'heure constituer^ une œuvre tragique ; on le ferait beaucoup mieux en composant une tragédie où ces éléments seraient moins abondants, mais qui posséderait une fable et une constitution de faits. XV. Il en est de même dans les arts du dessin ; i. C'est peut-être pour cela qu'il ne nous reste pas une seule tragédie du temps d'Aristote. % Font des pièces d'où les mœurs sont absentes. 3. Cette phrase, dans les manuscrits, ne vient qu'après le § 18, Digitized by VjOOQIC

16 LA POÉTIQUE car, si Ton étalait pêle-mêle les plus riches couleurs, on ne ferait pas autant plaisir qu'en traçant une figure déterminée au crayon. XVI. Ajoutons que les parties de la fable les plus propres à faire que la tragédie entraîne les âmes, ce sont les péripéties et les reconnaissances. XVII. Une autre preuve encore, c'est que ceux qui abordent la composition dramatique peuvent arriver à une grande habileté sous le rapport du style et des mœurs, avant de savoir constituer les faits. Au surplus, c'est ce qui est arrivé à presque tous les premiers poètes. XVIII. Ainsi donc le principe, et comme l'âme de la tragédie, c'est la fable. Les mœurs viennent en second lieu ; car l'imitation * est l'imitation d'une action et, à cause de cette action, l'imitation de gens qui agissent, XIX. Puis, en troisième lieu, la pensée, c'est-à-dire la faculté de dire avec convenance ce qui est dans le sujet et ce qui s'y rapporte, partie qui, en fait d'éloquence, est l'affaire de la politique et de la rhétorique. En effet, les personnages que les anciens mettaient en scène parlaient un langage politique, et ceux d'aujourd'hui parlent un langage oratoire. XX. Le caractère moral, c'est ce qui est de nature à faire paraître le dessein. Voilà pourquoi il n'y a pas de caractère moral dans ceux des discours où ne se manifeste pas le parti que l'on adopte ou repousse, ni dans ceux qui ne renferment absolument rien comme parti adopté ou repoussé par celui qui parle. ' La pensée, c'est ce qui sert à démontrer qu'une chose La transposition, due à Castelvetro, est plausible, mais non indispensable. 1. Buhie place ce membre de phrase, non sans apparence de raison, à la suite de celle qui commence le § 15.

Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE VU 17 existe ou qu'elle n'existe pas, ou, généralement, à énoncer une affirmation. XXI. En quatrième lieu vient la diction : or j'appelle « diction », comme on l'a dit précédemment*, l'élocution obtenue au moyen de la dénomination, ce qui est d'une même valeur, soit qu'il s'agisse de paroles versifiées, ou de discours en prose. XXII. En cinquième lieu vient la mélopée, partie la plus importante au point de vue du plaisir à produire. Quant à l'appareil scénique, c'est une partie qui, certes, entraîne les âmes, mais elle est indépendante de l'art et n'appartient en aucune façon à la poétique ; car la tragédie subsiste indépendamment de l'exécution théâtrale et des acteurs, et ce qui est essentiel pour la confection de l'appareil scénique, c'est plutôt l'art du costumier que celui du poète.

CHAPITRE VII De l'étendue de l'action. I. Tout cela une fois défini^ nous avons à dire maintenant quelle doit être la constitution des faits, puisque c'est la première partie et la plus importante de la tragédie. . II. Il est établi par nous que la tragédie est l'imitation d'une action parfaite et entière, ayant une certaine étendue. Or il existe telle chose qui est entière, sans avoir aucune étendue. III. Une chose parfaite * est celle qui a un commenl. §5. 2. Nous traduisons comme s'il y avait : xéXetov au lieu de SXov, que donnent tous les manuscrits connus. M. Barthélémy SaintHikiire avait fait de même.

Digitized by VjOOQIC

J8 LA POÉTIQUE cément, un milieu et une fin» Le commencement est ce qui ne vient p[^]s nécessairement après î[^]utre chose, mais est tel que, après cela, il est naturel qu'autre chose existe ou se produise ; la fin, c'est cela même qui, au contraire, vient après autre chose par une succession naturelle, ou nécessaire, ou ordinaire, et qui est tel qu'il n'y a plus rien après ; le milieu, c'est cela même qui vient après auti'e chose, lorsqu'il y a encore autre chose après. IV. Il ne faut donc, pour que les fables soient bien constituées, ni qu'elles commencent avec n'importe quel point de départ, ni qu'elles finissent n'importe où , mais qu'elles fassent usage des formes précitées. V. De plus, connue le beau, que ce soit un être animé ou un fait quelconque, se compose de certains éléments, il faut non seulement que ces éléments soient mis en ordre, mais encore qu'ils ne comportent pas n'importe quelle étendue ; car le beau suppose certaines conditions d'étendue et d'ordonnance. Aussi un animal ne sei'ait pas beau s'il était tout à fait petit, parce que la vue est confuse lorsqu'elle s'exerce dans un temps presque inappréciable ; pas davantage s'il était énormément grand, car, dans ce cas, la vue ne peut embrasser l'ensemble, et laperception de l'un et du tout échappe à notre vue. C'est ce qui arriverait, par exemple, en présence d'un animal d'une grandeur de dix mille stades. VI. Ainsi donc, de même que, pour les corps et pour les êtres animés, il faut tenir compte de l'étendue et la rendre facile à saisir, de même, pour les fables, il faut tenir compte de la longueur et la rendre facile à retenir. VII Quant à la délimitation de la longuem*, elle a Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE VIII 19 pour mesure la durée des représentations, et c'est une affaire d'appréciation qui n'est pas du ressort de l'art ; en effet, s'il fallait représenter cent tragédies, on les représenterait à la clepsydre, comme on l'a fait, diton, en d'autres temps. VIII. C'est la nature elle-même qui règle cette délimitation ; et à vrai dire, plus une tragédie est longue, tant qu'elle reste claire d'un bout à l'autre, plus elle est belle dans son étendue. IX, Du reste, pour donner une détermination absolue, je dirai que, si c'est dans une étendue conforme à la waisemblance ou à la nécessité que l'action se poursuit et qu'il arrive successivement des événements malheureux, puis heureux, ou heureux puis malheureux, il y a juste délimitation de l'étendue. CHAPITRE VIII De l'unité de l'action. I. Ce qui fait que la fable est une, ce n'est pas, comme le croient quelques-uns, qu'elle se rapporte à un seul personnage, car il peut arriver à un seul une infinité d'aventures dont l'ensemble, dans quelques parties, ne constituerait nullement l'unité ; de même, les actions d'un seul peuvent être en grand nombre sans qu'il en résulte aucunement unité d'actioi\ . II. Aussi paraissent-ils avoir fait fausse route, tous les poètes qui ont composé YHéracléide, la Théséide et autres poèmes analogues ; car ils croient qu'Hercule, par exemple, étant le seul héros, la fable doit être une. ni. Homère, entre autres traits qui le distinguent

Digitized by VjOOQIC

20 LA POÉTIQUE des autres poètes, a celui-ci, qu'il a bien compris cela, soit par sa connaissance de l'art, soit par un génie naturel. En composant Y Odyssée, il n'a pas mis dans son poème tous les événements arrivés . à Ulysse, tels, par exemple, que les blessures reçues par lui sur le Parnasse, ou sa simulation de la folie au moment de la réunion de l'armée. De ces deux faits, l'accomplissement de l'un n'était pas une conséquence nécessaire, ou même probable de l'autre ; mais il constitua VOdyssée en vue de ce que nous appelons Ya unité d'action ». Il fit de même pour Y Iliade, IV. Il faut donc que, de même que dans les autres arts imitatifs, l'imitation d'un seul objet est une, de la même manière la fable, puisqu'elle est l'imitation d'une action, soit celle d'une action une et entière, et que l'on constitue les parties des faits de telle sorte que le déplacement de quelque partie, ou sa suppression , entraîne une modification et un changement dans l'en&emble; car ce qu'on ajoute ou ce qu'on retranche, sans laisser une trace sensible, n'est pas une partie (intégrante) de cet ensemble. CHAPITRE IX Comparaison de l'histoire et de la poésie. — De l'élément historique dans le drame. — Abus des épisodes dans le drame. — De ia péripétie*, considérée comme moyen dramatique. I. Il est évident, d'après ce qui précède, que l'affaire du poète, ce n'est pas de parler de ce qui est arrivé, mais bien de ce qui aurait pu arriver et des choses possibles, selon la vraisemblance ou la nécessité. 1. IleptTiéTeia. M. Egger traduit ce mot quelquefois, et ici notamment, par surprise. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE 21 II. En effet, la différence entre l'historien et le poète ne consiste pas en ce que l'un écrit en vers, et l'autre en prose. Quand l'ouvrage d'Hérodote serait écrit en vers, ce n'en serait pas moins une histoire, indépendamment de la question de vers ou de prose. Cette différence consiste en ce que l'un parle de ce qui est arrivé, et l'autre de ce qui aurait pu arriver. III. Aussi la poésie est quelque chose de plus philosophique et de plus élevé que l'histoire ; car la poésie parle plutôt de généralités, et l'histoire de détails particuliers. IV. Les généralités, ce sont les choses qu'il arrive à tel personnage de dire ou de faire dans une condition donnée, selon la vraisemblance ou la nécessité, et c'est à quoi réussit la poésie, en imposant des noms propres. Le détail particulier c'est, par exemple, ce qu'a fait Alcibiade ou ce qui lui a été fait. V. On a déjà vu procéder ainsi pour la comédie. Après avoir constitué une fable d'après les vraisemblances, les poètes comiques imposent, de la même manière, n'importe quels noms, mais non pas, à la façon dont s'y prennent les iambographes, pour composer sur des faits personnels. VI. Pour la tragédie, les poètes s'emparent des noms de personnages qui ont existé. La raison en est que ce qui est possible est probable ; or, ce qui n'est pas arrivé, nous ne croyons pas encore que ce soit possible ; mais ce qui est arrivé, il est évident que c'est possible, car ce ne serait pas arrivé si c'était impossible ^ VII. Néanmoins, dans quelques tragédies, il y a un ou deux noms connus, et les autres sont fictifs ; dans 1. Peut-être le membre de phrase : « Car, etc. » est-il une glose marginale insérée dans le texte. Digitized by VjOOQIC

22 LA POÉTIQUE quelques autres, il n'y en a pas un seul de connu, par exemple dans la *Ftewr*, d'Agathon ^; car, faits et noms, tout y est imaginaire, ce qui n'empêche pas que cette pièce fait plaisir. VIII. Ainsi donc il ne faut pas affecter de s'en tenir de tout point aux fables traditionnelles sur lesquelles il existe déjà des tragédies. Cette [affectation serait ridicule, car les sujets connus ne le sont que d'un petit nombre et, cependant, font plaisir à tout le monde. IX. Il est évident, d'après cela, que le poète doit être nécessairement un faiseur de fables plutôt qu'un faiseur de vers, d'autant qu'il est poète par l'imitation: or il imite des actions ; donc, lors même qu'il lui arrive de composer sur des faits qui sont arrivés, il n'en sera pas moins un poète, car rien n'empêche que quelques-uns des faits arrivés soient de telle nature qu'il serait vraisemblable qu'ils fussent arrivés ou possible qu'ils arrivent, et, dans de telles conditions, le poète est bien le créateur de ces faits ^ X. Parmi les fables et les actions simples, les plus mauvaises sont les épisodiques*; or j*entetids par « fable épisodique » celle où la succession des épi^ sodés ne serait conforme ni à la vraisemblance, ni à la nécessité. Des actions de cette nature sont conçues par les mauvais (poètes en raison de leur propre goût, et, par les bons, pour condescendre à celui des acteurs. En effet, composant des pièces destinées aux contours, développant le sujet au delà de l'étendue possible, ils sont forcés de rompre la suite de l'action. X.I. Mais comme l'imitation, dans la tragédie, ne J. On ne sait rien de plus sur cette tragédie. 2. Voir une remarque importante de M. Thurot sur cette phrase. {Revue critique^ février 1875, p. 131.) ' 3. G. Hermann, d'après Castelvetro, transporte tout ce paragraphe dans le chapitre suivant, après: y\ ixetàSaaic yiyvsTat; Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE X 23 porte pas seulement sur une action parfaite, mais encore sur des faits qui excitent la terreur et la pitié, et que ces sentiments naissent surtout lorsque les faits an'ivent contre toute attente, et mieux encore ^ lorsqu'ils sont amenés les uns par les autres, car, de cette façon, la surprise est plus vive que s'ils surviennent à l'improviste et par hasard, attendu que, parmi les choses fortuites, celles-là semblent les plus surprenantes qui paraissent produites comme à dessein (ainsi, par exemple, la statue de Mityls, à Argos, tua celui qui avait causé la mort de Mityls en tombant sur lui pendant qu'il la regardait, car il semblait que cet événement n'était pas un pur effet du hasard), il s'ensuit nécessairement que les fables conçues dans cet esprit sont les plus belles. CHAPITRE X De l'action simple et de l'action complexe. I. Parmi les fables, les unes sont simples et les autres complexes ; et, en effet, les actions, dont les fables sont des imitations, se trouvent précisément avoir (l'Un ou l'autre de) ces caractères. II. Or j'appelle « action simple » celle qui, dans sa marche une et Continue, telle qu'on l'a définie, se déroule sans péripétie ou sans reconnaissance ; et « action complexe » celle qui se déroule avec reconnaissance ou avec péripétie ou encore avec l'une et l'autre. 1. Nous adoptons la transposition proposée par Hermann, que justifie la suite du texte. Digitized by VjOOQIC

24 LA POÉTIQUE III. Il faut nécessairement que ces effets soient puisés dans la constitution même de la fable, de façon qu'ils viennent à se produire comme une conséquence vraisemblable ou nécessaire des événements antérieurs; car il y a une grande différence entre un fait produit à cause de tel autre fait, et un fait produit après tel autres

CHAPITRE XI
Éléments de l'action complexe : péripétie, reconnaissance, événement pathétique. I. La péripétie est un changement en sens contraire dans les faits qui s'accomplissent, comme nous l'avons dit précédemment *, et nous ajouterons ici : ((selon la vraisemblance ou la nécessité. » IL C'est ainsi que, dans Œdipe[^], un personnage vient avec la pensée de faire plaisir à OEdipe et de dissiper sa perplexité à l'endroit de sa mère; puis, quand' il lui a fait connaître qui il est, produit l'effet contraire. De même dans Lyncée*. où un personnage est amené comme destiné à la mort, tandis que Danaïis survient comme devant le faire mourir, et où il arrive, par suite des événements accomplis, que celui-ci meurt et que l'autre est sauvé. IIL La reconnaissance, c'est, comme son nom l'indique, le passage de l'état d'ignorance à la connaissance, ou bien à un sentiment d'amitié ou de haine

1. Même idée dans la Rhétorique[^] II, xxiv, § 8. 2. Chap. vm, § 9. 3. Œdipe roi (vers 924 et suivants). 4. Tragédie de Théodecte. Cp. plus loin (chap. xix), et Hygin (§§ 170 et 273) Schol. d'Euripide [Oreste, v. 872). Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XI 25 entre personnages désignés pour avoir du bonheur ou du malheur. IV. La plus belle reconnaissance, c'est lorsque les péripéties se produisent simultanément, ce qui arrive dans Œdipe *. V. Il y a encore d'autres sortes de reconnaissances. Ainsi, telle circonstance peut survenir, comme on Ta dit, par rapport à des objets inanimés ou à des faits accidentels ; et il peut y avoir reconnaissance selon que tel personnage a ou n'a pas agi ; mais celle qui se rattache principalement à la fable, qu'elle qui a trait surtout à l'action, c'est la reconnaissance dont nous avons parlé. VI. En effet, c'est cette sorte de reconnaissance et de péripétie qui excitera la pitié ou la terreur, sentiments inhérents aux actions dont l'imitation constitue la tragédie. VII. De plus, le fait d'être malheureux ou heureux se produira sur des données de cette nature. VIII. Maintenant, comme la reconnaissance est celle de certains personnages, il y en a une qui consiste en ce que l'un des deux seulement est reconnu, lorsque l'autre sait qui. il est ; d'autres fois, la reconnaissance est nécessairement réciproque. Par exemple, Iphigénie est reconnue d'Oreste, par suite de l'envoi de la lettre * ; mais, pour que celui-ci le soit d'Iphigénie, il aura fallu encore une autre reconnaissance ^.

IX. Il y a donc, à cet égard, deux parties dans la fable ; la péripétie et la reconnaissance. Une troisième partie, c'est l'événement pathétique*. 1. Toujours Œdipe roi, Aristote ne cite pas Œdipe à Colone. 2. Iphigénie en Tauride (vers 759 et suiv.). 3. Iphigénie en Tauride (vers 811 et suiv.). 4. M. Egger traduit λιαδοῦς, l'événement tragique. 2 Digitized by VjOOQIC

26 LA POÉTIQUE X. Quant à la péripétie et à la reconnaissance, nous en avons parlé. L'événement pathétique, c'est une action destructive ou douloureuse ; par exemple, les morts qui ont lieu manifestement, les souffrances, les blessures et toutes les autres choses de ce genre ^..

CHAPITRE XII Divisions de la tragédie. I. Pour ce qui est de la qualité des formes que doivent employer les parties de la tragédie *, nous en avons parlé précédemment. Maintenant, en ce qui concerne leur quantité et leurs divisions spécifiées, on distingue les suivantes : le prologue, l'épisode, le dénouement, la partie chorique et, dans cette partie, l'entrée (TcxpoSo;) et la station. II Ces éléments sont communs à toutes (les tragédies). Les éléments particuliers sont ceux qui dépendent de la scène ' et les lamentations (xo|jl|ji.o^)*. III Le prologue est une partie complète en elle-même de la tragédie, qui se place avant l'entrée du chœur. IV. L'épisode est une partie complète en elle-même de la tragédie, placée entre les chants complets du chœur. 1. Note de G. Christ : Quartæ partis yj6ûv, cte/îmrto întérCedisèe videtur. Conf. 1455 b 32 (ou plutôt 1456 a 2). 2. Voir, sur tout ce chapitre, le commentaire de G. Hermann. 3. C'est-à-dire des acteurs en scène. Le chœur occupait l'orchestre. 4. Les manuscrits et les éditions d'Aristote accentuent le plus souvent x6(i(iot. Voir le Trésor de Henri Estienne, éd. Didot, voce xo(i|ji6c. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE Xm Î7 V. Le dônoueraent est une partie complète en elle* même après laquelle il n'y a plus de chant du chœur, VI. Dans la partie chorique, Tentrée est ce qui est dit en premier par le chœur entier; et la station, le chant du chœur, exécuté sans anapestes et sans trochée. VII Le commos est une lamentation commune au chœur et aux acteurs en scène. VIIL Nous avons parlé précédemment des parties de la tragédie qu'il faut employer, et nous venons de les considérer sous le rapport de leur quantité et de leurs divisions ^.

CHAPITRE XIII Des qualités de la fable par rapport aux personnes. Du dénouement. I. Quel doit être le but de ceux qui constituent des fables ; sur quoi doit porter leur attention ; à quelles conditions la tragédie remplit-elle sa fonction, voilà ce que nous avons à dire après les explications données jusqu'ici. IL Comme la composition d'une tragédie, pour que celle-ci soit des plus belles, ne doit pas être simple, mais complexe et susceptible d'imiter les choses qui excitent la terreur et la pitié (c'est là le caractère propre de ce genre d'imitation), il est évident, d'abord, qu'il ne faut pas que les gens de bien passent du bonheur au malheur (ce qui n'excite ni la pitié, ni la crainte, mais nous fait horreur); il ne faut pas, non plus, 1. Ce dernier paragraphe pourrait bien être une répétition altérée de la phrase qui ouvre le chapitre. Digitized by VjOOQIC

28 LA POÉTIQUE que les méchants passent du malheur au bonheur, ce qui est tout à fait éloigné de l'effet tragique, car il n'y a rien là de ce qu'elle exige : ni sentiments d'humanité, ni motif de pitié ou de terreur. Il ne faut pas, par contre, que l'homme très pervers tombe du bonheur dans le malheur, car une telle situation donnerait cours aux sentiments d'humanité, mais non pas à la pitié, ni à la terreur. En effet, l'une surgit en présence d'un malheureux qui l'est injustement, l'autre, en présence d'un malheureux d'une condition semblable à la nôtre¹. Ce cas n'a donc rien qui fasse naître la pitié, ni la terreur. III. Reste la situation intermédiaire; c'est celle d'un homme qui n'a rien de supérieur par son mérite ou ses sentiments de justice, et qui ne doit pas à sa perversité et à ses mauvais penchants le malheur qui le frappe, mais plutôt à une certaine erreur qu'il commet pendant qu'il est en pleine gloire et en pleine prospérité; tels, par exemple, Œdipe, Thyeste et d'autres personnages célèbres, issus de familles du même rang. IV. Il faut donc que la fable, pour être bien composée, soit simple et non pas double, ainsi que le prétendent quelques-uns, et qu'elle passe non pas du malheur au bonheur, mais, au contraire, du bonheur au malheur ; et cela non pas à cause de la perversité, mais par suite de la grave erreur d'un personnage tel que nous l'avons décrit, ou d'un meilleur plutôt que d'un pire. V. Voici un fait qui le prouve. A l'origine, les poètes racontaient n'importe quelles fables; mais, aujourd'hui. Les manuscrits ajoutent : $\epsilon\chi\epsilon\omicron\varsigma$ [xèv izepX xbv àvâÇiov,

CHAPITRE XIII 29 d'hui, les meilleures tragédies roulent sur des sujets empruntés à l'histoire d'un petit nombre de familles, comme, par exemple, sur Alcméon, Œdipe, Oreste, Méléagre, Thyeste, Télèphe et tous autres personnages qui ont fait ou éprouvé des choses terribles. VI. Tel sera donc le mode de constitution de la tragédie la meilleure, selon les règles de Tart. Aussi est-ce un tort * que de critiquer Euripide sur ce qu'il procède ainsi dans ses tragédies et de ce que beaucoup d'entre elles ont un dénouement malheureux. Cela, cQmme on Fa dit, est correct, et la meilleure preuve, c'est que, dans les concours et à la scène, ces sortes de pièces sont celles que l'on trouve les plus tragiques quand elles sont bien menées. Euripide, si, à d'autres égards, l'économie de ses pièces laisse à désirer, est au moins le plus tragique des poètes. VII. La seconde espèce, mise au premier rang par quelques-uns, est celle qui a une constitution double, comme Y Odyssée, et qui présente une fin opposée et pour les bons et pour les méchants. VIII. Elle paraît occuper le premier rang, à cause de la faiblesse d'esprit des spectateurs; cai* les poète» s'abandonnent, dans leurs créations, au goût et au désir de leurs spectateurs. IX. Du reste, ce n'est pas là l'intérêt que Ton puis^ dans la tragédie ; c'est plutôt celui qui appartient à la comédie. Là, en effet , des personnages donnés par la fable comme les plus grands ennemis, tels qu'Oreste et Égisthe , en arrivent à être amis sur la fin de la pièce, et personne ne donne ni ne reçoit la mort. 1. Nous supprimons xb «ùto avec Reizius et M. Thurot. Cp. Revue critique^ février 1875, p. 131.) Digitized by VjOOQIC

30 LA POÉTIQUE CHAPITRE XIV De l'événement pathétique dans la fable. — Pourquoi la plupart des sujets tragiques sont fournis par l'histoire. I. Les effets de terreur et de pitié peuvent être inhérents au jeu scénique ; mais ils peuvent aussi prendre leur source dans la constitution même des faits, ce qui vaut mieux et est l'œuvre d'un poète plus fort. II. En effet, il faut, sans frapper la vue, constituer la fable de telle façon que, au récit des faits qui s'accomplissent, l'auditeur soit saisi de terreur ou de pitié par suite des événements ; c'est ce que l'on éprouvera en écoutant la fable d'Œdipe. III. La recherche de cet effet au moyen de la vue est moins artistique et entraînera de plus grands frais de mise en scène. IV. Quant à produire non des effets terribles au moyen de la vue, mais seulement des effets prodigieux, cela n'a plus rien de commun avec la tragédie, car il ne faut pas chercher, dans la tragédie, à provoquer un intérêt quelconque, mais celui qui lui appartient en propre. V. Comme le poète (tragique) doit exciter, au moyen de l'imitation, un intérêt puisé dans la pitié ou la terreur, il est évident que ce sont les faits qu'il doit mettre en œuvre. VI. Voyons donc quelle sorte d'événements excitera la terreur ou la pitié, VII. De telles actions seront nécessairement accom-

CHAPITRE XTV 31 plies OU par des personnages ailiis entre eux, ou par des ennemis, ou par des indifférents. Vni. Un ennemi qui tue son ennemi, ni par son action elle-même, ni à la veille de la commettre, ne fait rien paraître qui excite la pitié, à part Feffet produit par l'acte en lui-même. Il en est ainsi de personnages indifférents (entre eux). IX. Mais que les événements se passent entre personnes amies ; que, par exemple, un frère donne ou soit sur le point de donner la mort à son frère , une mère à son fils , un fils à sa mère, ou qu'ils accomplissent quelque action analogue, voilà ce qu'il faut chercher. X. Il n'est pas permis de dénaturer les fables acceptées ; je veux dire, par exemple, Clytemnestre mourant sous les coups d'Oreste,Ériphyle sous ceux d'Alcméon. XI. Il faut prendre la fable telle qu'on la trouve et faire un bon emploi de la tradition. Or , ce que nous entendons par « bon emploi », nous.allons le dire plus clairement. XII. Il est possible que l'action soit accomplie dans les conditions où les anciens la représentaient, par des personnages qui sachent et connaissent* ; c'est ainsi qu'Euripide a représenté Médée faisant mourir ses enfants. XIII. Il est possible aussi que l'action ait lieu, mais sans que ses auteurs sachent qu'elle est terrible, puis que, plus tard, ils reconnaissent le rapport d'amitié existant, comme l'Ældipe de Sophocle. Cela se passe tantôt en dehors de l'action dramatique, tantôt dans la tragédie elle-même, comme, par exemple, YAlcméon d'Astydamas, ou le Télégone de la Blessure d'Ulysse. \, Qui sachent ce qu'ils font et connaissent le lien qui les unit h leurs victimes.

Digitized by VjOOQIC

32 LA POÉTIQUE XIV. Il peut exister une troisième situation, c'est lorsque celui qui va faire une action irréparable, par ignorance, reconnaît ce qu'il en est avant de l'accomplir. XV. Après cela, il n'y a plus de combinaison possible ; car, nécessairement, l'action a lieu ou n'a pas lieu, et le personnage agit avec ou sans connaissance. XVI. Qu'un personnage au courant de la situation soit sur le point d'agir et n'agisse point, c'est tout ce qu'il y a de plus mauvais, car cette situation est horrible sans être tragique, attendu qu'elle manque de pathétique. Aussi personne ne met en œuvre une donnée semblable, sauf en des cas peu nombreux. Tel, par exemple, Hémon voulant tuer Créon*, [dans Antigone. XVII. Vient en second lieu l'accomplissement de l'acte; mais il est préférable qu'il soit accompli par un personnage non instruit de la situation et qui la reconnaisse après l'avoir fait ; car l'horrible ne s'y ajoute pas et la reconnaissance est de nature à frapper le spectateur. XVIII. Le plus fort, c'est le dernier cas, j'entends celui, par exemple, où, dans Cressida, Mérope va pour tuer son fils et ne le tue pas, mais le reconnaît; où, dans Iphigénie, la sœur, sur le point de frapper son frère, le reconnaît, et, dans Hellé, le fils au moment de livrer sa mère. XIX. Voilà pourquoi les tragédies, comme on l'a dit depuis longtemps*, prennent leurs sujets dans un petit nombre de familles. Les poètes, cherchant non pas dans l'art, mais dans les événements fortuits, ont trouvé dans les fables ce genre de sujet à traiter ; ils 1. Et se tuant lui-même. 2. Aristote lui-même l'a dit (xiii, § 5). Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XIV 33 sont donc mis dans la nécessité de s'adresser aux familles dans lesquelles ces événements se sont produits. XX. On s'est expliqué suffisamment sur la constitution des faits et sur les qualités que doivent avoir les fables. CHAPITRE XV Des mœurs dans la tragédie. -- De ce qu'il convient de mettre sur la scène. — De l'art d'embellir les caractères. I. En ce qui concerne les mœurs*, il y a quatre points auxquels on doit tendre ; Tun, le premier, c'est qu'elles soient bonnes. II. Le personnage aura des mœurs si, comme on Ta dit*, la parole ou l'action fait révéler un dessein ; de bonnes mœurs, si le dessein révéler est bon. III. Chaque classe de personnes a son genre de bonté : il y a celle de la femme, celle de l'esclave, bien que le caractère moral de l'une soit peut-être moins bon, et celui de l'autre absolument mauvais '. IV. Le second point, c'est que (les mœurs) soient en rapport de convenance (avec le personnage). Ainsi la bravoure* est un trait de caractère, mais il ne convient pas à un rôle de femme d'être brave ou terrible. 1. L'auteur passe à la seconde des parties de la tragédie énumérées chap. vi, §8. 2. Chap. VII, § 12. 3. Aristote semble contester à la femme et à l'esclave non pas la capacité ou la bonté, mais plutôt la responsabilité morale de leurs actes. (Cp. son Histoire des Animaux[^] chap.ix, 1, et ses *Prologues*, chap. XXIX, 11.) 4. L'édition de G. Christ (coll. Teubner) propose l'addition ^ 'AxaXav-njç après eori yàp. Digitized by VjOOQIC

34 LA POÉTIQUE V. Le troisième point, c'est la ressemblance.

Car c'est autre chose que de représenter un caractère honnête et (un caractère) en rapport de convenance (avec le personnage), comme on Ta dit. VI. Le quatrième, c'est l'égalité. Et en effet, le personnage qui présente une imitation et qui suppose un tel caractère, lors même qu'il serait inégal, devra être également inégal. VII. Un exemple de perversité morale non nécessaire* c'est le Ménélas d'Oreste ; de caractère dépourvu de décence et convenance, la lamentation d'Ulysse, dans Scylla^, et le discours de Mélanippe ; de rôle inégal, Iphigénie à Aulis * ; car, dans les scènes où elle est suppliante, elle ne ressemble en rien à ce qu'elle se montre plus tard, VIII. Or il faut, dans les mœurs comme dans la constitution des faits, toujours rechercher ou le nécessaire, ou la vraisemblance, de manière que tel personnage parle ou agisse conformément à la nécessité ou à la vraisemblance, et qu'il y ait nécessité ou vraisemblance dans la succession des événements. IX. Il est donc évident que le dénouement des fables doit survenir par le moyen de la fable elle-même et non pas, comme dans Médée, par une machine^ et comme, dans Y Iliade, ce qui concerne le rembarquement*. Mais il faut se servir de machine pour ce qui est en dehors du drame, pour tout ce qui le précède et que 1. On admet ici la coïtECTION de M. Thurot àvayxataç, on même àvayxacoy. (Revue critique, février 1875, p. 132.) 2. Pièce dont l'auteur est resté inconnu. 3. Tragédie perdue d'Euripide. 4. Veltori observe qu'il manque ici un exemple de rôle non semblable. 5. Dans Médée^ c'est le Soleil qui fait office de Deus eac machina vers 1319-22). 6. Voir Egger [Critique chez les Grecs ^ p. 136 et suiv.]. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XV 35 Vhomme ne peut connaître, ou pour tout ce qui doit venir ensuite et qui a besoin d'être prédit et annoncé; car nous attribuons aux dieux la faculté de voir toutes choses et (pensons) qu'il n'y a rien d'inexplicable dans les faits; autrement, ce sera en dehors de la tragédie, comme, par exemple, ce qui arrive dans VŒdipe de Sophocle K X. Mais, comme la tragédie est une imitation de choses meilleures (que nature), nous devons, nous autres*) imiter les bons portraitistes. Ceux-ci, tout en reproduisant une forme particulière, tout en observant la ressemblance avec l'original, l'embellissent par le dessin. Le poète, de même qu'il représente des gens colères ou calmes et de ou tel autre caractère, doit former un modèle ou d'honnêteté ou de rudesse, comme le personnage d'Achille, chez Agathon et chez Homère. XI. 11 faut observer avec attention ces divers points et, en outre, ce qui s'adresse aux sens dans leurs rapports nécessaires avec la poésie, car on peut faire souvent des fautes à cet égard; mais nous nous sommes suffisamment expliqué là-dessus dans les livres précédemment publiés. ' 1. Le meurtre de Laïus par Œdipe et le mariage de celui-ci avec Jocaste. 2. Lorsque nous composons des tragédies. 3. Probablement dans les AïdatncaXtac et dans le traité i:tp\ TpaYwôîûv, ouvrages mentionnés par Diogène Laërce (l.V. ch«i, §12.) n s'agit de la décoration et de la musique, qui s'adres-* sent aux sens de la vue et de l'ouïe. Digitized by VjOOQIC

36 LA POÉTIQUE CHAPITRE XVI Des quatre formes de la reconnaissance. L En quoi consiste la reconnaissance, on l'a dit plus haut. Quant aux formes de la reconnaissance, la première et celle qui emprunte le moins à Tart et qu'on emploie le plus souvent, faute de mieux, c'est la reconnaissance amenée par des signes. II. Parmi les signes, les uns sont naturels, comme la lance que portent (sur le corps) les hommes nés de la terre S ou les étoiles que fait figurer Carcinus dans Thyeste. Les autres sont acquis et, parmi ces derniers, les uns sont appliqués sur le corps, comme, par exemple, les cicatrices; d'autres sont distincts du corps, ainsi les colliers, ou encore, comme dans Tyro[^], une petite barque '. III. On peut faire un usage plus ou moins approprié de ces signes. Ainsi Ulysse, par le moyen de sa cicatrice, est reconnu d'une façon par sa nourrice, et d'une autre par les porchers. IV. En effet, les reconnaissances obtenues à titre de preuve et toutes celles de cet ordre sont moins du ressort de l'art; mais celles qui naissent d'une péripétie*, comme la reconnaissance qui a lieu dans la scène du bain [^] sont préférables. 1. Les Thébains. (Cp. Dion Ghrysostome, iv.) 2. Pièce perdue de Sophocle. 3. C'est la barque ou le petit berceau dans lequel les deux enfants de Tyro avaient été exposés par leur mère. {Voyez Odyssée, XI,235; Apollodore, Bibliothèque, i. Io«", ch.'ix, §8; les Fragments, de Sophocle, coll. Didot, p. 315 (Egger). 4. Ici, la péripétie est à peu près le «coup de théâtre». 5. Odyssée, XIX, 386. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XVI 37 Y. La seconde forme comprend les reconnaissances inventées par le poète; aussi ne sont-elles pas dépourvues d'arts Par exemple, Oreste, dans Iphigénie en Tauride, reconnaît sa sœur, puis est reconnu d'elle *, car celle-ci le reconnaît par le moyen de la lettre ; mais Oreste, lui, dit ce que lui fait dire le poète, et non la fable. Il y a donc là un procédé presque aussi défectueux que celui dont on vient de parler, car Oreste pouvait porter quelques objets sur lui. De même encore, dans le Térée de Sophocle, le langage de la toile '. VI. La troisième forme, c'est la reconnaissance par souvenir, lorsqu'on se rend compte de la situation à la vue d'un objet. Telle est celle qui a lieu dans les Cypriens, de Dicoégène. A la vue du tableau, le personnage fond en larmes. Telle encore celle qui a lieu dans la demeure d'Alcinoüs d'après des paroles. (Ulysse) entend le cithariste ; il se souvient et pleure ; de là, reconnaissance. VII. La quatrième est celle qui se tire d'un raisonnement, comme dans les Choéphores *. Quelqu'un qui lui ressemble (à Electre) est venu; or personne autre qu'Oreste ne lui ressemble ; donc, c'est lui qui est venu. Telle encore celle que présente Iphigénie de 1. Nous adoptons la lecture de tiatoux (8tb oùx aTS^vci) et • renvoyons à ses Remarques. L'édition de G. Christ supprime ôtb ^Te^voi. 2. Nous suivons ici la vulgate, le vieux manuscrit de Paris ne donnant pas de sens; mais, dans le membre de phrase qui suit, nous abandonnons la vulgate pour revenir à ce manuscrit. 3. On a traduit quelquefois la voix ou le son de la navette; mais xepxc; a souvent le sens de tissu^ et il y a ici, très probablement, une allusion à la fable de Philomèle, envoyant à Procné, sa sœur, un message sous la forme d'un tissu avec lettres brodées, {Bibliothèque d'ApoUodore, 1. III, ch. xm, p. 7.— Cp. Achille Tace, liv. V.) • 4. Eschyle, Choéphores, 166-234. 3 Digitized by VjOOQIC

38 LA POÉTIQUE Polyide, le sophiste*. Il est naturel que le raisonnement d'Oreste soit que sa sœur a été immolée et que le même sort lui arrive. De même, dans le Tydée de Théodecte, le personnage qui vient comme s'il allait trouver son fils est lui-même mis à mort. De même encore la reconnaissance qui a lieu dans les Phinéides ; à la vue de la place (?), elleâ tirèrent la conclusion fatale que leur destin était d'y mourir ellesmêmes, car c'est précisément là qu'elles avaient été exposées *. VIII. Il y a aussi une certaine reconnaissance amenée par un faux raisonnement des spectateurs, comme, par exemple, dans Ulysse faux messager. Le personnage dit qu'il reconnaîtra ' l'arc, que pourtant il n'avait pas vu ; et le spectateur, se fondant sur cette reconnaissance à venir, aura fait un faux raisonnement. IX. Le meilleur mode de reconnaissance est celui qui résulte des faits eux-mêmes, parce que, alors, la surprise a des causes naturelles, comme dans Œdipe roi, de Sophocle, et dans Iphigénie en Tauride, où il est naturel que celle-ci veuille adresser une lettre. Ces sortes de reconnaissance sont les seules qui aient lieu sans le secours de signes fictifs et de colliers ; après celles-là viennent celles qui se tirent d'un raisonnement* 1. Poète, musicièb et peintre, qui florissoit dan» la 95e olym* piade, vers 400 av. J.-C. S. Le manuscrit 1741 met au féminin les enfants de Phinée^ 3. Le texte dit : qu'il connaîtra. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XVII 39 CHAPITRE XVII II faut se pénétrer du sujet que l'on met en tragédie. Manière de le développer. I. Il faut constituer les fables et les mettre d'accord avec les discours en se mettant, autant que possible, les faits devant les yeux ; car, de cette façon, voyant les choses très clairement, comme si Ton était mêlé à Faction elle-même, on trouvera l'effet convenable et Ton ne laissera pas échapper les contrastes. II La preuve en est dans ce que l'on reprochait à Carcinus. Amphiarâus était remonté du temple sans que le spectateur pût le voir ; et, à la scène, la pièce échoua, par suite du mécontentement que cette faute causa aux spectateurs. III II faut mettre autant de faits qu'on le peut en rapport avec les rôles, car, en vertu de la nature même, les personnages les plus persuasifs sont ceux qui éprouvent les passions qu'ils font paraître. On provoque l'agitation quand on est agité soi-même ; l'indignation, quand on est en proie à une colère véritable. C'est pourquoi l'art du poète appartient à l'esprit doué d'une heureuse aptitude, ou à celui qu'emporte le délire de l'inspiration. Le premier se façonne aisément, le second est prédisposé à se mettre hors de lui. IV. Que les sujets soient déjà composés, ou qu'on les compose soi-même, il faut les exposer d'une manière générale, puis les disposer en épisodes et les développer de la manière suivante. V. Voici ce que j'entends par « exposer d'une

Digitized by Google

40 LA POÉTIQUE manière générale ». Prenons pour exemple Iphigénie. La jeune fille a été offerte en sacrifice, puis dérobée aux regards des sacrificateurs et transportée dans un autre pays, où la loi ordonnait de sacrifier les étrangers à la déesse. Elle a obtenu ce sacerdoce. Plus tard, il arriva que le frère de la prêtresse vint dans ce pays, et cela parce que le dieu lui avait ordonné par un oracle de s'y rendre, pour une certaine raison prise en dehors du cas général et dans un but étranger à la fable. Donc, venu là et appréhendé au corps, au moment où il allait être sacrifié, il la reconnut, soit comme dans Euripide, soit comme dans Polyide, en disant tout naturellement que ce n'était pas seulement sa sœur, mais lui aussi qui devait être sacrifié ; çt de là, son salut. .VI. Après cela, il faut, le choix des noms une fois aiTété, disposer les épisodes. Il faut aussi observer comment les épisodes seront appropriés. Tels, dans Oreste, la scène de la démence, qui est cause qu'il est pris, et son salut, conséquence de sa purification. VU. Dans les pièces dramatiques, les épisodes sont concis, mais l'épopée s'en sert pour se prolonger. Ainsi, le sujet de YOdyssée est très limité. Un personnage étant absent pendant longues années et placé sous la surveillance de Neptune, se trouvant seul et les hôtes de sa demeure se comportant de telle sorte que sa fortune est dissipée par des prétendants, son fils est livré à leurs embûches et lui-même arrive plein d'indignation. Après en avoir reconnu quelques-uns, il tombe sur eux. Il est sauvé, et ses ennemis sont anéantis. Ce dernier trait est inhérent au sujet du drame, mais les autres sont des épisodes. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XVIII M CHAPITRE XVIII Du nœud et du dénouement. Il faut éviter de ilonner à une tragédie les proportions d'une épopée. — Des sujets traités dans les chants du chœur. L II y a, dans toute tragédie, le nœud et le dénouement. Les faits pris en dehors de la fable, et souvent aussi quelques-uns de ceux qui s'y accomplissent, voilà le nœud; tout le reste constitue le dénouement. II. J'appelle nœud ce qui a lieu depuis le commencement jusqu'à la fin de la partie de laquelle il résulte que Ton passe du malheur au bonheur, ou du bonheur au malheur *; et dénouemnet, ce qui part du commencement de ce passage jusqu'à la fin de la pièce. Ainsi, dans le Lyncée de Théodecte, le nœud consiste dans les faits accomplis jusques et y compris l'enlèvement de l'enfant, et le dénouement va depuis l'accusation de mort jusqu'à la fin. III. Il y a quatre espèces de tragédies, c'est-à-dire un nombre égal aux parties dont une tragédie est composée *. L'une est complexe et comprend dans son ensemble la péripétie et la reconnaissance; la seconde est pathétique : telles sont les tragédies où figurent les Ajax et les Ixions ; la troisième est morale, comme dans les Phthiotides et Pelée; la quatrième espèce est tout unie, par exemple : les Phorcides,- Prométhée et les actions qui se passent dans l'Hadès'. 1. Nous adoptons, sous réserve, les additions proposées par Vahlen. 2. Cp. le chip. XIII, §1. Voir le commentaire donné par Buhle sur ce passage, qui pourrait bien résumer le contenu des chapitres VII à XVI, plutôt que viser un autre passage de la Poétique. 3. Dans les Enfers. Digitized by VjOOQIC

42 LA POÉTIQUE IV. Il faut s'appliquer surtout à posséder toutes ces ressources, ou sinon, au moins les plus importantes et la plupart d'entre elles, surtout aujourd'hui que Ton attaque violemment les poètes. V. En effet, comme il y a eu de bonâ poètes dans charfue partie, on exige de chacun d'eux qu'il soit supérieur à chacun de ceux qui avaient un mérite particulier. VL 11 est juste aussi de dire qu'une tragédie est semblable ou différente, sans considérer peut-être la fable mise en œuvre, mais plutôt la ressemblance inhérente au nœud et au dénouement. Or beaucoup de poètes tragiques ourdissent bien le nœud, et mal le dénouement ; mais il faut que l'un et l'autre enlèvent les applaudissements. VII. On l'a dit souvent, et il faut se le rappeler et ne pas faire de la tragédie une composition épique; j'appelle ainsi une série de fables nombreuses, comme, par exemple, si l'on prenait pour sujet toute Ylliade. Dans ce cas *, l'étendue de l'œuvre fait que les parties reçoivent chacune leur grandeur convenable; mais, dans les actions dramatiques, il en résulte un effet contraire à l'attente. VIII. En voici la preuve : ceux qui ont mis en action la ruine de Troie, et cela non pas par parties comme Euripide dans Hécube *, ou comme Eschyle, tantôt 1. Dans le cas du poème épique. 2. On adopte ici la leçon *Hxà6Y)v que Laurent Valla paraît avoir eue sous les yeux dans sa traduction. Le vieux manuscrit de Paris et tous les autres donnent Nt66Y)v. Pour tout concilier, Vahlen lit < ri ^4Ni66y)v; mais comment admettre que les noms d'Euripide et d'Eschyle seraient séparés par le titre d'une tragédie anonyme? — « ou comme Eschyle ». D'autres traducteurs intei-prètent : « Et non pas comme Eschyle, » supposant ici une allusion à ses trilogies; mais chacune des pièces qui les composent forme une œuvre à part, instituée conformément aux Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XVIII 43 échouent complètement, tantôt luttent sans succès dans les concours. Ainsi, Agathon échoua sur ce seul point ; mais, dans les péripéties et dans les actions simples, il réussit merveilleusement à satisfaire le goût du public. C'est ce qui a lieu * lorsque Thomme habile, mais avec perversité, a été trompé comme Sisyphe et que l'homme brave, mais injuste, a été vaincu; car c'est là un dénouement tragique et qui plaît aux spectateurs. Déplus, il est vraisemblable ; et, comme le dit Agathon, « il est vraisemblable que bien des choses arrivent contre toute vraisemblance *. » IX. Quant au chœur, il faut établir que c'est un des personnages, une partie intégrante de l'ensemble et le faire concourir à l'action, non pas à la manière d'Euripide, mais comme chez Sophocle. X. Pour les autres poètes, les parties chantées dans le cours de la pièce n'appartiennent pas plus à la fable qui en est le sujet qu'à toute autre tragédie. Voilà pourquoi on y chante des intermèdes, procédé dont le premier auteur est Agathon ; et pourtant, quelle différence y a-t-il entre chanter des intermèdes et ajuster, dans une tragédie, un morceau ou un épisode tout entier emprunté à quelque autre pièce? règles que formule Aristote. La leçon xai [j.y) wernep At'

44 LA POÉTIQUE CHAPITRE XIX 13^e la pensée et de

l'élocution. , I. Nous nous sommes expliqué déjà sur les autres parties, et il ne nous reste plus à parler que de Télocution et de la pensée. IL Ce qui concerne la pensée sera placé dans les livres de la Bhétorique * , car c'est une matière qui appartient plutôt à cet art. III. A la pensée se rattachent tous les effets qui doivent être mis en œuvre par la parole. On y distingue le fait de démontrer, celui de réfuter et le fait de mettre en œuvre les passions, comme la pitié, la crainte, la colère et leurs analogues et, de plus, la grandeur et la petitesse ^ IV. 11 est évident qu'il faut aussi faire usage des faits, d'après les mêmes vues, lorsqu'il y a nécessité de produire des effets propres à exciter la pitié ou la terreur, des effets imposants ou vraisemblables. La seule différence, c'est que l'on doit faire paraître les uns ' . indépendamment de la mise en scène, et produire les autres * dans le discours du personnage qui parle et qu'ils doivent s'accomplir grâce à sa parole ; car à quoi se réduirait l'action du personnage qui parle si les faits devaient plaire par eux-mêmes, et non par l'enchaînement du discours? 1. Livre III. 2. Le fait de grandir et de diminuer l'importance des faits. 3. Les 'effets oratoires. 4. Le ">• effets dm m tiques. Digitizedby Google

CHAPITRE XX 45 CHAPITRE XX Des éléments grammaticaux de l'élocution. I. Parmi les choses qui se rapportent à rélocution, il y en a une catégorie qui rentre dans la théorie actuelle ; ce sont les formes d'élocution dont la connaissance appartient et à Thypocritique et à celui à qui incombe ce genre d'exécution ^ . Telle est la question de savoir qu'est-ce que le commandement, la prière, le récit, la menace et leurs analogues. IL En effet, la connaissance ou Fignorance de ces moyens ne donne lieu de porter contre la poétique aucun reproche sérieux. Qui supposerait qu'il y a une faute dans ce fait critiqué par Protagoras que le Poète*, pensant exprimer une prière, fait une injonction lorsqu'il dit : Chante, déesse, la colère ? Ordonner, allègue-t-il, de faire ou de ne pas faire une chose, c'est une injonction. Laissons donc de côté cette considération comme étant du ressort non de la poétique, mais d'un autre art. IIL Voici les parties de toute élocution : l'élément^, la syllabe, la conjonction, le nom, le verbe, l'article, le cas, le discours *. IV. L'élément est un son indivisible; non pas un son 1. n s'agit sans doute ici de l'art de déclamer et de régler le ton et le jeu des acteurs. 2. Homère {//tade, vers 1). 3. La lettre alphabétique. 4. La phrase ou une suite de phrases, 3. Digitized by VjOOQIC

46 LA POÉTIQUE quelconque, mais un son qui peut devenir naturellement un son intelligible. Car certains sons émis par les bêtes sont indivisibles, et cependant je n'appelle aucun d'eux élément. V. Les parties du son dont je parle sont la voyelle, la demi-voyelle et Taphone (ou muette). La voyelle est l'élément qui a un son perceptible à l'oreille, sans adjonction *, comme, par exemple, il et o ; la demivoyelle, l'élément qui a un son perceptible à l'oreille, avec adjonction, comme S et R, L'aphone est l'élément accompagné d'adjonction qui n'a par lui-même aucun son, mais qui devient perceptible à l'oreille quand il est accompagné d'éléments qui ont un son : tels, par exemple, le G et le D. VI. Les éléments diffèrent entre eux par la forme de la bouche, par les lieux (d'émission), par l'aspiration et la non-aspiration, la longueur et la brièveté, enfin par l'acuité, la gravité et leur intermédiaire. C'est dans les traités de métrique qu'il convient de considérer ces divers points en détail. VII. La syllabe est un son non significatif, composé d'un élément aphone et d'un élément qui a un son. En effet, G Ry sans A, n'est pas une syllabe, mais avec un A, en est une, savoir GRA, Il appartient d'ailleurs à la métrique de considérer aussi les différences qui distinguent les syllabes. VIII. La conjonction est un son non significatif qui n'empêche pas un son d'être significatif, mais qui ne le rend pas tel, composé de plusieurs sons, placé naturellement soit à une extrémité, soit au milieu (d'une phrase), à moins qu'il n'y ait convenance à le placer pour son propre compte au commencement d'une proposition, comme, par exemple, -^xot ou 87^ ; ou encore 1. Sans adjonction d'un son articulé. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XX 47 un son non significatif de nature à rendre un autre son significatif, composé de plusieurs sons qui, eux, seraient significatifs. IX. L'article est un son non significatif qui montre ou le début, ou la fin, ou la division d'une proposition; par exemple, la (locution) je dw S le (mot) sur «, etc. ' X. Le nom est un son composé, significatif indépendamment du temps, dont aucune partie n'est significative par elle-même ; car dans les noms doubles nous n'employons pas (une des parties) comme ayant une signification en propre : ainsi, dans le mot ©e^Scopo; (Théodone), la partie correspondant à 8

48 LA POÉTIQUE XIII. Le discours est un son composé significatif dont quelques parties ont une signification par elles-mêmes ; car toute proposition ne se compose pas de noms et de verbes, comme, par exemple, la définition de l'homme ; mais une proposition peut exister sans qu'il y ait de verbe, et pourtant elle contiendra toujours une partie significative, comme, par exemple, Cléon, dans la proposition : « Cléon marche. » XIV. Le discours est un de deux manières : ou bien il désigne un seul objet, ou bien il en comprend plusieurs par conjonction. Ainsi V Iliade Cbt un discours un par conjonction, et la définition de l'homme l'est en ce sens qu'elle désigne un seul objet. CHAPITRE XXI Des diverses espèces de noms. I. Les espèces de noms sont : Le nom simple ; or j'appelle « nom simple » celui qui n'est pas composé d'éléments significatifs, comme, par exemple, $\gamma\epsilon\rho\iota$ (terre) ; II. Le nom double, qui se compose tantôt d'un élément significatif et d'un élément non significatifs tantôt d'éléments tous significatifs. III. Le nom peut être triple, quadruple, enfin multiple, comme, par exemple, la plupart des mots emphatiques, parmi lesquels Hermocleoxanthos *. quelque copiste. Nous le supprimons, avec 6. Hermann e Buhle. 1. Il y a ici, dans le vieux manuscrit de Paris, le membre de phrase qui suit : $\eta\mu\epsilon\iota\varsigma\ \tau\epsilon\ \chi\alpha\iota\omega\varsigma\ \epsilon\iota\varsigma\ \tau\epsilon\ \chi\alpha\iota\omega\varsigma$. 2. Formé, sans doute, des mots * $\epsilon\pi\iota$ (9)(;, Hermès, Mercure;. $\chi\alpha\iota\omega\varsigma$;, Calque, fleuve de Mysie et $\chi\alpha\upsilon\delta\omicron\varsigma$, jaune. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXI 49 IV. Tout nom est ou bien un mot propre, ou un mot étranger (glose), ou une métaphore, ou un ornement, ou un mot forgé, ou allongé ou raccourci, ou altéré. V. J'appelle « mot propre » celui qu'emploie chaque peuple[^], « glose » (ou mot étranger) celui qui est en usage chez les autres peuples. On voit qu'un même mot peut être mot propre et glose, mais non pas dans le même pays. Ainsi le mot a[^]uvov est un mot propre pour les Cypriens* et une glose pour nous. VI. La métaphore est le transfert d'un nom d'autre nature, ou du genre à l'espèce ou de l'espèce au genre, ou de l'espèce à l'espèce, ou un transfert par analogie. VII. J'appelle transfert du genre à l'espèce, par exemple : Ce mien navire resta immobile[^]. En effet, être à l'ancre, pour un vaisseau, c'est être immobile. De l'espèce au genre (par exemple) : Oui, certes, Ulysse accomplit des milliers de belles actions*. Des milliers a le sens de un grand nombre, et c'est dans ce sens que cette expression est employée ici. 1. Pour désigner une seule et même personne, une seule et même chose dans un pays donné. 2. 'Cp. Hérodote, V, 9: « Les Cypriens appellent my[^]yvoLç les lances (Sipaxa). Voir, dans la *Hetme archéologique*[^] 1879, 2^o série, xxxvii, p. 373, un article de 6. Colonna Ceccaldi sur la sigyne et le verutum des anciens. 3. Homère, *Odyssée*, xxiv, 310. — Cp. *Odyssée*, i, 181. 4. Homère, *Iliade*, ii, 272. Digitized by VjOOQIC

50 LA POÉTIQUE De Téspèce à Téspèce, par exemple : Ayant arraché la vie par l'airain * ; et ; Ayant tranché avec le dur airain 2. En effet, dans ces exemples, d'abord dans le sens de a trancher », le poète a dit « arracher », puis dans le sens d' a arracher » il a dit « trancher » ; car Tun et l'autre terme signifient ôter. VIII. Je dis qu'il y a analogie (ou proportion) lorsque le second nom est au premier comme le quatrième est • au troisième ; car on dira le quatrième à la place du second et le second à la place du quatrième ; quelquefois aussi Ton ajoute, à la place de ce dont on parle, ce à quoi cela se rapporte *. Citons un exemple ; La coupe est à Bacchus ce que le bouclier est à Mars. On dira donc et « le bouclier, coupe de Mars », et « la coupe, bouclier de Bacchus* ». Autre exemple : Ce que le soir est au jour, la vieillesse l'est à la vie. On dira donc ; « le soir, vieillesse du jour, » et « la vieillesse, soir de la vie ; » ou, comme Empédocle ; « couchant de la vie. » IX. Pour quelques noms, il n'existe pas d'analogue établi; néanmoins on parlera par analogie. Ainsi, laisser tomber le grain^, c'est le semer; mais, pour dire laisser tomber la lumière du soleil, il n'y a pas de terme (propre). Or cette idée, par rapport au soleil, 1. Vers de source inconnue. 2. Cp. Homère [Iliade, m, 292). Le mot εἴ'pYjxe, qui va suivre, ferait croire que les deux citations sont du même poète, Homère. 3. Cp. Ch. Thuix)t [Observations philol. sur la Poétique d'Arisiote (Revue archéologique, 1863, 11), où ce passage a été interprété, pour la première fois, d'une façon plausible). 4. Cp. Rhétorique^ m, 4 et 11. 5. Littéralement: « le fruit. »

Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXI 51 c'est comme le mot semer par rapport au grain ; on a donc pu dire : Semant sa lumière divine *. On peut employer ce mode de métaphore et, d'une autre façon aussi, en appliquant une dénomination étrangère (à Tobjet dénommé), lui dénier quelque'une de ses qualités propres ; comme, par exemple, si Ton disait du bouclier non pas la coupe de Mars, mais la œupesans vin* X. Le nom forgé est celui que le poète place sans qu'il ait été employé par d'autres. Quelques mots sem-
blent avoir ce caractère ; ainsi les cornes, appelées èpvuTai, le prêtre, appelé àTfjTT^p. XI. Le nom est allongé, raccourci, d'une part lorsqu'on emploie une voyelle plus longue que celle du mot usuel, ou qu'une syllabe est intercalée ; d'autre part, si on lui retranche quelque partie. Exemple de nom allongé : 7r<5Xeoç devenu izôlr^oç ; IITfjXe^Sou devenu riTjXTiiaSeto ; — de nom raccourci : xpT', Sw *, et dans ce vers ; Toutes deux ont une seule et même figure ^ XII. Le nom est altéré lorsqu'une partie du mot énoncé est rejetée et une autre faite (arbitrairement). 1. Vers d'un poète inconnu. Cp, Lucrèce, ii, 211, et Virgile, Enéide, ii, 584, qui ont reproduit cette métaphore. 2. Cp. Rhétorique, m, 6. — Le manuscrit de Paris 2040 présente ici un espace blanc, signe de lacune. Cette lacune porterait fur l'explication du x6(tijlo;, de l'ornement. 3. Pour xpX^i.voy, farine d'orge. 4. Pour Scopux, demeure. 5. *û^ pouro^/tç. Cette citation d'Empédocle est rapportée aussi par Strabon (1. VIII), qui cite un second exemple de ô'

52 LA POÉTIOIJE Exemple : A la mamelle droite, Se[^]iTspov au lieu de XIII. Les noms eux-mêmes* sont les uns masculins, d'autres féminins, d'autres entre les deux *. Sont masculins tous ceux qui se terminent par un N, un P (R), un S (S) et par les lettres qui se composent de cette dernière. Celles-ci sont au nombre de deux, le ^ (PS) et le S (RS). Sont féminins tous ceux qui se terminent, en fait de voyelles, par celles qui sont toujours longues, telles que H (Ê) et û (ô), et par celles qui peuvent s'allonger, telles que A ; de sorte qu'il arrive que sont égales en nombre les lettres par lesquelles se terminent les noms masculins et les noms féminins ; car le Ƴ et le 3 ne font qu'un (avec S) ^, Aucun nom ne se termine sur une lettre aphone (muette), ni sur une voyelle brève*. Trois seulement se terminent sur un I ; (xêXi (miel) , xd(x(xt (gomme), izéizepi (poivre) *. Cinq noms se terminent sur T •. Les noms intermédiaires (se. neutres) se terminent sur ces voyelles (A, I, et Y), sur Net sur S. 1. C'est-à-dire abstraction faite de toute modification. 2. Neutres. 3. Addition de Tyrwhitt tout à fait plausible. 4. C'est-à-dire sur une voyelle non susceptible de devenir longue; c'est le cas de E et de O. 5. n faut ajouter (xévaiiii, avec Buhle. 6. Quelques manuscrits ajoutent : to irûu, xb vairu, to yôvu, t6 ô6(>y, TO àffTu, ce qui doit être une glose marginale insérée dans le texte par la suite du temps. Ajoutons, avec Buhle : ptéôu. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXII 53 CHAPITRE XXII De l'emploi de la glose, de la métaphore, de l'ornement, etc. I. La qualité principale de Télocution, c'est d'être claire sans être plate. II. L'élocution la plus claire est celle qui consiste en termes propres, mais qui est terre à terre. La poésie de Cléophon et de Sthénélaus en est un exemple. III. Elle est élevée et s'écarte du style vulgaire lorsqu'elle fait usage de termes étrangers ^ ; or j'appelle « termes étrangers » la glose, la métaphore, l'allongement et tout ce qui est à côté du terme propre. IV. Maintenant, si l'on employait de telles expressions indistinctement, il y aurait énigme ou barbarisme ; énigme, si elles étaient empruntées à des métaphores, barbarisme, si elles l'étaient à des gloses. V. En effet, une forme de l'énigme, c'est de relier entre elles des choses qui ne peuvent l'être pour énoncer des faits qui existent ; or il n'est pas possible de faire cela par l'alliance des noms, mais il est permis de le faire par métaphore. Exemple : « J'ai vu un homme qui, au moyen du feu, avait appliqué l'airain sur la peau d'un autre homme * ; » et autres expressions analogues. Des gloses peut résulter un barbarisme. Il faut donc les employer dans certaines conditions spéciales ^. 1. Étrangers dans le sens de : « autres que l'expression littérale. » 2. Énigme qui exprime l'application des ventouses. (Cp. Rhétorique, l. TTI, ch. III.) 3. On voit que nous lisons xs^pyjarOai au lieu de xsxpSryôai^ Le Digitized by VjOOQIC

54 LA POÉTIQUE VI. En effet, la glose, la métaphore, Fornement et les autres formes précitées ôteront au style la vulgarité et la bassesse ; le terme propre lui donnera de la clarté. VII. Une chose qui contribuera grandement à la clarté et à Télèvement du style, ce sont les allongements, les apocopes (coupures) et les altérations (des noms) ; car (un mot), présenté Comme forme insolite, perdra de sa vulgarité en devenant autre que le terme propre, tandis que la clarté d'un terme aura pour cause sa participation à la propriété d'expression. VIII. Aussi c'est faire un reproche mal fondé que de critiquer un tel mode de langage et de tourner en ridicule le poète qui l'emploie ; comme Euclide l'Ancien, qui prétendait qu'il était facile de faire de la poésie, du moment que l'on accordait aux poètes la faculté d'allonger (les noms) autant qu'ils le veulent et qui les raillait en citant ce vers : Je vis Épicharès marcher sur Marathon * et cet autre : Lui qui n'aurait pas aimé son ellébore... ^ IX. Il serait ridicule d'employer ce procédé d'une façon quelconque, et la mesure doit être gardée dans toutes les parties; en effet, se servir des métaphores, des gloses et des autres formes sans observer la convenance, ou s'appliquer à faire rire, ce serait aboutir au même résultat. vieux manuscrit de Paris donne xexpîdOat, qui se rapproche de notre lecture, vu l'iotacisme. 1. Épicharès, conjecture de Tyrwhitt.— M. Egger lit: tJvix* "ApYjv, d'après Duntzer. Le vieux manuscrit parisien donne : tjtsi ^apiv; d'autres manuscrits : rî'c.^apiv, eiri x^P^^» ^î "T' xo'P'^^î^tc. 2. Ce vers est tout aussi mutilé, que le précédent. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXII 55 X. Pour voir jusqu'à quel point la convenance est observée, il faut considérer la question dans les vers en faisant entrer les noms dans un mètre. Pour la glose, pour la métaphore et pour les autres formes, en y substituant le terme propre , on pourrait reconnaître que nous disons la vérité. Ainsi Euripide et Eschyle mettant le même vers iambique, Tun, en changeant un seul nom et faisant une glose à la place du. terme propre employé habituellement, donne à ses vers une belle apparence, tandis que l'autre est tout simple; car Eschyle, dans son Philoctète:, voulant dire : L'ulcère qui mange (e

56 LA POI[^]TiyUE OU cette expression : Le rivage mugit S au lieu de celle-ci : Le rivage crie 2. XL Ariphrade, en outre, raillait les auteurs tragiques de ce qu'ils emploient telles façons de parler que personne ne ferait entrer dans la conversation, comme, par exemple, SwjxctTCDv airo, et non pas krch SwuLàxcDv[^], ou les formes (réôev *, eyw U viv * 'A; (tXXéa)ç Trspi, et non pas Tuepl 'A/iXXéwç •, ou d'autres formes analogues. Comme elles ne rentrent pas dans les termes propres, elles ôtent au style sa vulgarité, et c'est ce que cet Ariphrade ne voyait pas. XII. Il n'est certes pas indifférent de faire un emploi convenable de chacune des formes précitées, noms doubles et noms étrangers ou gloses ; mais le plus important, c'est d'avoir un langage métaphorique ; car c'est le seul mérite qu'on ne puisse emprunter à un autre et qui dénote un esprit naturellement bien doué, \n que, bien placer une métaphore, c'est avoir égard aux rapports de ressemblance. XIII. Parmi les noms, ceux qui sont doubles conviennent surtout aux dithyrambes, les mots étrangers à la poésie héroïque et les métaphores aux iambes[^]. Dans la poésie héroïque, tous les moyens expliqués plus 1. 'Hv6ve; êobxriv. 2. KpaCou(Tiv. 3. Loin des demeures. 4. Au lieu de cttzh

CHAPITRE XXIII 57 haut sont applicables. Dans les iambes, comme on y cherche surtout à imiter le langage ordinaire, les noms les plus convenables sont ceux dont on fait usage dans le discours parlé, c'est-à-dire le terme propre, la métaphore et Tomement. CHAPITRE XXIII De la composition épique. I. Voilà qui suffit sur la tragédie et sur l'imitation en action. Quant à la poésie narrative et traitée en hexamètres, il faut évidemment constituer des fables dramatiques comme dans la tragédie, et les faire rouler sur une action unique, entière et complète, ayant un commencement, un milieu et une fin, pour que, semblable à un animal unique et entier, elle cause un plaisir qui lui soit propre. Il faut éviter que les compositions ressemblent à des histoires, genre dans lequel on ne doit pas faire l'exposé d'une seule action, mais d'une seule période chronologique (dans laquelle sont racontés) tous les événements qui concernent un homme ou plusieurs et dont chacun en particulier a, selon les hasards de la fortune, un rapport avec tous les autres. II. En effet, de même que, dans le temps où fut livrée la bataille navale de Salamine, avait lieu celle des Carthaginois en Sicile, ces deux batailles n'avaient pas le même objet, de même, dans la succession des temps, tel événement prend place après tel autre sans qu'ils aient une fin commune. III. C'est ce que font la presque généralité des

Digitized by VjOOQIC

58 LA POÉTIQUE poètes ; aussi, nous l'avons déjà dit*, Homère paraît, à cet égard, un poète divin, incomparable, n'entreprenant pas de mettre en poésie toute la guerre (de Troie), bien qu'elle ait eu un commencement et une fin ; car elle devait être trop étendue et difficile à saisir dans son ensemble et, tout en lui donnant une étendue médiocre, il en détache une partie et recourt à plusieurs épisodes, tels que le catalogue des vaisseaux et d'autres, sur lesquels il étale sa poésie. IV. Les autres font rouler leur poème sur un seul héros, dans les limites d'une époque unique] ; mais l'action unique qui en fait le fond se divise en parties nombreuses. Tels les poètes qui ont composé l'Épopée de Chypre et la petite Iliade. Aussi l'Iliade, VOdyssée^e servent chacune de texte à une ou deux tragédies, Y Épopée de Chypre à un grand nombre, la petite Iliade à huit, et même plus : le Jugement des armes, Philoctète, Néoptolème, Eurypyle, le Mendiant, les Lacédémoniens et la prise de Troie, le Départ de la flotte, Sinon et les Troyennes. CHAPITRE XXIV Comparaison de l'épopée avec la tragédie. — Nombreux mérites d'Homère. 1. Il y a nécessairement autant d'espèces d'épopée que de tragédie ; car elle est nécessairement simple, complexe, morale ou pathétique. Elle a autant de parties, à part la mélodie et la mise en scène, car elle demande 1. Chap. VIII, § 2 Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXIV 59 des péripéties, des reconnaissances (des mœurs)* et des événements pathétiques; elle exige aussi la beauté des pensées et du beau style. Tous ces éléments, Homère lésa mis en usage et pour la première fois, et dans les conditions convenables. II. En effet, chacun de ces deux poèmes constitue, Y Iliade une œuvre simple et pathétique, VOdyssée une œuvre complexe — les reconnaissances s'y rencontrent partout, — et morale. De plus, par le style et par la pensée, il a surpassé tous les poètes. III. Ce qui fait différer l'épopée (de la tragédie), c'est l'étendue de la composition et le mètre. La limite convenable de son étendue, nous l'avons indiquée : il faut que l'on puisse embrasser dans son ensemble le commencement et la fin ; et c'est ce qui pourrait avoir lieu si les compositions étaient moins considérables que les anciennes et en rapport avec le nombre des tragédies données dans une représentation. IV. L'épopée a, pour développer son étendue, des ressources variées qui lui sont propres, attendu que, dans la tragédie, l'on ne peut représenter plusieurs actions dans le même moment, mais une seule partie à la fois est figurée sur la scène et par les acteurs ; tandis que dans l'épopée, comme c'est un récit, on peut traiter en même temps plusieurs événements au moment où ils s'accomplissent. Quand ils sont bien dans le sujet, ils ajoutent de l'ampleur au poème ; ils contribuent ainsi à lui donner de la magnificence, à transporter l'auditeur d'un lieu dans un autre et à jeter de la variété dans les épisodes ; car l'uniformité, qui a bientôt engendré le dégoût, fait tomber les tragédies. V. Le mètre héroïque est celui dont l'expérience a fait reconnaître la convenance (pour l'épopée). Si Ton l'Addition de Susemihl. Digitized by Google,

60 LA POÉTIQUE composait un poème narratif en un ou plusieurs mètres autres que celui-là, on verrait comme ce serait déplacé. VI. C'est que Théroïque est le plus posé des mètres et celui qui a le plus d'ampleur; aussi se prête-t-il le mieux aux noms étrangers et aux métaphores, car la poésie narrative est la plus riche de toutes. Quant au vers iambique et au tétramètre, ils ont la propriété d'agiter; l'un convient à la danse, l'autre à l'action dramatique. VII. Une chose encore plus déplacée, ce serait de mélanger ces mètres, à la façon de Chérémon. Aussi Ton n'a jamais fait un poème de longue haleine dans un mètre autre que l'héroïque. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, la nature elle-même enseigne à discerner ce qui lui convient. VIII. Homère mérite des louanges à bien d'autres titres, mais surtout en ce que, seul de tous les poètes, il n'ignore point ce que le poète doit faire par lui-même. Le poète doit parler le moins possible en personne; car, lorsqu'il le fait, il n'est pas imitateur. IX. Les autres poètes se mettent en scène d'un bout à l'autre de leur œuvre; ils imitent peu et rarement; mais lui, après un court prélude, introduit bientôt un personnage, homme ou femme, ou quelque autre élément moral, et jamais personne sans caractère moral, mais toujours un personnage pourvu de ce caractère. X. Il faut, dans les tragédies, produire la surprise, mais dans l'épopée il peut y avoir, plutôt qu'ailleurs, des clioses que la raison réprouve (c'est ce qui contribue le plus à la surprise), parce que l'action ne se passe pas sous les yeux. Ainsi les détails de la poursuite d'Hector seraient ridicules à la scène, où l'on verrait d'une part les Grecs s'arrêtant couit et cessant Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXIV 61 de le poursuivre et de l'autre (Achille) leur faisant signe (de s'arrêter); mais, dans l'épopée, cet effet n'est pas sensible et, la surprise cause du plaisir ; la preuve, c'est qu'en racontant on ajoute toujours, vu que c'est un moyen de plaire. XL Homère a aussi parfaitement enseigné aux autres poètes à dire, comme il faut, les choses fausses ; or le moyen, c'est le paralogisme. Les hommes croient, étant donné tel fait qui existe, tel autre existant, ou qui est arrivé, tel autre arrivant, que si le fait postérieur existe, le fait antérieur existe ou est arrivé aussi ; or cela est faux. C'est pourquoi, si le premier fait est faux, on ajoute nécessairement autre chose qui existe ou soit arrivé, ce premier fait existant ; car, par ce motif qu'elle sait être vraie cette autre chose existante, notre âme fait ce paralogisme que la première existe aussi. La scène du bain ^ en est un exemple. XII Il faut adopter les impossibilités vraisemblables, plutôt que les choses possibles qui seraient improbables, et ne pas constituer des fable*s composées de parties que la raison réprouve, et en somme n'admettre rien de déraisonnable, ou alors, que ce soit en dehors du tissu fabuleux. Ainsi Œdipe ne sait pas comment Laïus a péri ; mais la mort de Laïus n'est pas ' comprise dans le drame; ainsi, dans Electre, ceun qui racontent les jeux pythiques * ou, dans les Mysiens, le personnage muet qui vient de Tégée en Mysie '* XII[. En conséquence, dire que la fable serait 1. Homère (Odyssée, xix, 467). Eui^clée sait qu'Ulysoe a été mordu à la jambe (fait passé); elle voit une cicatrice à la jambe de l'étranger, à qui elle lave les pieds (fait actuel). Elle en conclut, non faussement si l'on veut, mais gratuitement, que cet étranger doit être Ulysse. 2. Sophocle {Electre, vers 683 et suiv.). . 3. Voir, sur les Mysiens^ la note de Buhle. Digitized by VjOOQIC

62 LA POÉTIQUE détruite* serait ridicule; car il ne faut pas, en principe, constituer des fables sur une telle donnée ; mais, si on rétablit ainsi et qu'elle ait une apparence assez raisonnable, on peut y admettre" même Fabsurde, puisque le passage déraisonnable de Y Odyssée, relatif à l'exposition*, serait évidemment intolérable si un mauvais poète l'avait traité ; mais Homère a beaucoup d'autres qualités pour dissimuler, en l'adoucissant, l'absurdité de cette situation. XIV. Il faut travailler le style dans les parties inertes, mais non pas dans celles qui se distinguent au point de vue des mœurs ou de la pensée; et par contre, un style trop brillant fait pâlir l'effet des mœurs et des pensées. CHAPITRE XXV Objections^ faites au style poétique. — Solutions. I. Sur la question des objections et de leurs solutions, du nombre et de la nature de leurs formes, on verra clairement ce qu'il en est par les considérations qui vont suivre. II. Comme le poète est un imitateur, aussi bien que le serait un peintre ou n'importe quel autre artiste de cet ordre, il s'ensuit nécessairement qu'il imite les

CHAPITRE XXV 63 qu'on croit qu'elles sont, ou enfin telles qu'elles devraient être. III. Ces choses sont énoncées au moyen de l'expression propre, ou bien par des gloses et par des métaphores. L'élocution (poétique) est susceptible de nombreux changements ; car c'est une faculté que nous accordons aux poètes. De plus, la correction n'est pas de la même nature pour la poétique et pour la politique, ni même pour n'importe quel autre art et pour la poétique. IV. La poétique, elle, est sujette à deux genres de fautes ; les unes qui lui sont propres, les autres accidentelles. En effet, si elle se proposait d'imiter dans des conditions impossibles, la faute en reviendrait à elle-même, tandis que, si le dessin était correct, mais qu'elle représentât un cheval jetant en avant ses deux jambes de droite, ou commît quelque faute contre un art particulier, par exemple, contre la médecine ou tout autre art, les impossibilités qu'elle imaginerait ne seraient pas imputables à la poétique elle-même. V. En conséquence, c'est d'après ces observations qu'il faudra résoudre (réfuter) les critiques introduites dans les controverses. (A) ^ Il y a d'abord celles qui se rapportent à Tart lui-même. Des impossibilités ont été imaginées, c'est une faute ; mais c'est correct, si le but de l'art est atteint. VI. Et en effet, l'on a dit ^ que ce but (était atteint) si, de cette façon, l'on rendait plus saisissante la partie en question ou quelque autre partie; exemple, la poursuite d'Hector. Vil. Si pourtant le but pouvait être atteint plus ou 1. A. Nous marquons par des lettres les douze objections posées et résolues. 2. Chap. XXIV, § 10. Digitized by VjOOQIC

LA POÉTIQUE moins, et qu'il y eût une faute contre l'art dans lequel rentre la chose en question, ce ne serait pas bon; car il faut, si c'est possible, ne commettre absolument aucune faute sîr aucun point. VIII. B. De plus, sur lequel des deux points porte la faute? sur quelque détail inhérent à Tart, ou bien sur quelque autre fait accidentel? Car elle est moins grave si le poète a ignoré que la femelle du cerf n'a pas de cornes * que s'il ne l'a pas représentée suivant les principes de l'imitation. IX. C. Outre cela, si Ton reproche le manque de vérité, on répondra qu'on a voulu rendre les objets tels qu'ils devraient être. C'est ainsi que Sophocle disait que lui-même représentait les hommes tels qu'ils doivent être, et Euripide tels qu'ils sont. Voilà comment il faut réfuter cette critique. X. D. Si l'on dit qu'ils ne sont représentés d'aucune des deux façons, c'est ainsi (dira-t-on) que les voit l'opinion commune; par exemple, ce qui se dit sur les dieux. Car il ne serait peut-être pas mieux parler de telle façon, ni possible de dire la vérité, mais on en parle un peu au hasard, comme dit Xénophane. XL E. Ce n'est pas l'opinion commune*, et ce n'est peut-être pas le mieux, mais c'est la réalité. Exemple, ce vers sur les armes ; Leurs lances étaient plantées droit sur le bout 3. En effet, c'était l'usage alors, comme font encore aujourd'hui les Illyriens. XII. F. Quant à la question de savoir (si) la parole ou l'action d'un personnage est convenable ou non, il 1. Pindare : Xpuffoxiptov '^açov ôriXeiv. (Olymp.^ m, 52.) 2. Autre réponse aux critiques. 3. Iliade, x, 153.

CHAPITRE XXV b5 ne faut pas Texaminer en n'ayant égard qu'à cette parole ou à cette çiction prise en elle-même pourvoir si elle est bonne ou mauvaise, mais en considérant aussi quel est celui qui agit ou parle, à qui il a affaire, dans quel moment, en faveur de qui, dans quel but, comme, pai* exemple, en vue d'un plus grand bien, afin qu'il se produise, ou à cause d'un plus grand mal, afin de l'éviter. XIII. G. Les critiques qui ont trait au style, il faut les détruire, par exemple en alléguant l'emploi d'une glose ou nom étranger : Les mulets d'abord * ; car, peut-être, ne veut-il pas entendre ici les mulets, mais les gai'des. Et à propos de Dolon Qui, certes, était mal conformé 2, cela ne signifie pas difforme de corps, mais laid de figure, car , chez les Cretois, on dit êÛêiSêç (de belle l'orme) pour exprimer la beauté du visage. Et dans ce vers : Mélange (du vin) « ÇwpoTepov^ » « CwpdTspov * » ne signifie pas « du vin non trempé d'eau » comme pour les ivrognes, mais « plus promptement ». XIV. H. Tel terme a été employé par métaphore, comme dans ces vers : Tous les autres, — dieux et hommes — dormaient la nuit entière ... * 1. Homère (Iliade, i, 50. Cp. Iliade, x, 316 où le même mot à le sens de « gordes » . 2. Iliade, x, 316. 3. Iliade, i, 203. Cp. Plutarque, Problèmes, v, 4. 4. Iliade, 11, 1. • 4. Digitized by VjOOQIC

66 LA POÉTIQUE Puis il dit en même temps : lorsqu'il regardait du côté de la plaine de Troie . . . * ... le son des flûtes et des syrinx 2. Le mot TuàvTÊÇ a été pris par métaphore, à la place de TzoXXo{ (beaucoup) ; car le mot tout, ici, veut dire en grand nombre. Ceci encore ; Mais celle qui est la seule à être privée . . . ^ est dit par métaphore ; car, ce qui est le plus connu, c'est ce qui est seul. XV. I. (On peut encore réfuter la critique en alléguant) Faccentuation, comme Hippias de Thasos la réfutait à propos de l'expression : ôi6o|jLev ôé ol . . . nous lui donnons*, et de cette autre : ce qui d'une part n'est pas pourri par la pluie ^, XVI. K. D'autres fois on alléguera la ponctuation, comme dans ce vers d'Empédocle : Et dès lors naquirent mortels les êtres qui, auparavant, avaient appris à être immortels ; et purs, auparavant, ils avaient été mélangés ^ 1. Iliaddy X, 11. % Iliade x, 13. 3. Iliade, xtiiz, 489. H s'agit de la grande Ourse, la seule constellation qui soit privée de se plonger dans l'Océan. 4. Iliade, xxi, 297. — On accentuera suivant le sens adopté \$t\$0(jLEv [damus], ou \$cS6{iev pour 6iS6vac {dare). Voir la note de Buhle. 5. Iliade, xxiii, 328. Cp. Alexandre d'Aphrodisias : In Elench. Soph.y Aristot., fol. 12. — où peut devenir ou et prendre le sens de là, là où. 6. Cette citation est donnée plus complètement par Athénée Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXV 67 XVII. L. Ou bien l'amphibologie : La plus grande moitié de la nuit est passée . . . car :tXé(i)v est équivoque *. XVIII. M. Ou encore les expressions consacrées par Tusage. C'est ainsi que de tout breuvage mélangé on dit « du vin », et que l'on écrira : une cnémide d'étain nouvellement ouvré, ou que Ton appellera j^aXxeK; (ouvriers en airain) ceux qui travaillent le fer. C'est ainsi que Ton a dit de Ganymède : olvo/euet (il verse du vin) à Jupiter, bien que (les dieux) ne boivent pas de vin*. Toutes ces locutions rentrent dans la métaphore. XIX-XX. Il faut aussi, lorsqu'un nom semble indiquer quelque contradiction, observer de combien de manières il peut être entendu dans le passage en question ; pai' exemple, dans celui-ci; La lance d'airain s'attacha TTi (sur celle-ci) '. De combien de manières * la lance fut-elle arrêtée par celle-ci? Est-ce de cette manière-ci qu'on devra le mieux l'entendre, à savoir ; {Deipnosoph., x, p. 423, f, et par Simplicius, AtiscuU, phys., fol. 7 6). Le sens varie selon que l'on ponctue avant ou après Tot T[p\v, au second vers. 1. Iliade^ x, 252. Pour saisir cette équivoque, il faut connaître le vers suivant : tōv S\5o jioipàwv, TpixdiTYj B'ixi (loîpa XéXeiTcxai. La plus grande des deux portions (sur trois) est passée et il reste encore la troisième. — IlXétov est équivoque, « car ce plus peut s'appliquer à la moitié ou aux deux tiers de la nuit». (Egger.) — Eustathe trouve même un triple sens à ce passage. 2. Cp. Homère (Iliade, xx, 234 et le commentaire d'Eustathe sur YOdyssée^ i, 374). Le mot oivoxe^w ou oivo^éa) a signifié d'abord verser du vin, puis verser à boire. 3. Iliade, xx, 272. — Tî) correspond à tctu^yj xpy

08 LA POÉTIQUE « contre cette lame » (sans y pénétrer) ? Il y a encore le cas examiné par Glaucon : certains ont un préjugé non fondé en raison ; raisonnant et décidant d'après cela et après avoir parlé d'après leur opinion personnelle, ils critiquent la chose qui est en contradiction avec leur pensée. XXI. C'est ce qui est arrivé à propos d'Icare. On pense qu'il était Lacédémonien. On trouve étrange, par suite, que Télémaque, arrivé à Lacédémone, ne se soit pas rencontré avec lui ; or la chose s'est peut-être passée comme les Céphalléniens le racontent. Ils prétendent qu'Ulysse épousa une femme de chez eux et qu'il s'agit d'Icade*, et non pas d'Icare. 11 est donc probable que cette controverse est causée par une erreur. XXII. En somme, il faut ramener l'impossible à la conception poétique, ou au mieux*, ou à l'opinion ; car, pour la poésie, l'impossible probable doit être préféré à l'improbable, même possible. Pour le mieux, il faut que les personnages soient représentés non seulement tels qu'ils sont, comme dans les peintures de Zeuxis, mais aussi le mieux possible, car l'œuvre doit surpasser le modèle. (Pour l'opinion), s'il s'agit de choses déraisonnables, la composition peut avoir ce caractère et, par quelque côté, n'être pas déraisonnable ; car il est vraisemblable que certaines choses arrivent contrairement à la vraisemblance*. Pour les choses contradictoires par rapport à c^ qui a été dit, il faut examiner, comme lorsqu'il s'agit des réfutations oratoires, si une même chose a été mise en rapport avec la même chose et de la même façon, si le poète a parlé lui-même, et voir dans quelle iiten1. Pénélope était ûlle d'Icade. 2. Au mieux (idéal). — (Egger.) 3. Cp. plus haut, chap. xviii, §8.

Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXVI 69 tion il s'est exprimé ainsi et quelle idée un homme de sens se ferait de son langage. XXIII. Portant sur une inconséquence ou sur une méchanceté, la critique sera fondée si c'est sans aucune nécessité que Ton emploie soit Finconséquence, comme Euripide dans Égée^^ou la méchanceté, comme celle de Ménélas dans Ores le» XXIV. Ainsi donc les critiques se tirent de cinq espèces (d'idées), présentées soit comme impossibles, comme inconséquentes, comme nuisibles, comme contradictoires, ou enfin contraires aux règles de l'art. Quant aux solutions (ou réponses), il faut les examiner d'après les explications qui précèdent ; or elles sont au nombre de douze. CHAPITRE XXVI La composition épique est-elle supérieu^e à la composition tragique ? Conclusion dans le sens de la négative. I. L'imitation épique est-elle supérieure à l'imitation tragique ? On peut se le demander. II. En effet, si. c'est la moins vulgaire qui a l'avantage, et que soit toujours dans ce cas celle qui s'adresse à des spectateurs d'une valeur supérieure, il est bien évident' que celle qui s'exerce sur toutes choses indifféremment est une imitation vulgaire ; car l'acteur, voyant que les spectateurs restent insensibles si lui-même ne renchérit pas, se donne beaucoup de mouvement. C'est ainsi que de mauvais aulètes (joueurs de 1. Pièce perdue. 2. 'AsI'Xtav. Bonne correction, par Vahlen, du texte SeiXiflcν, que donne le vieux manuscrit de Paris. Digitized by VjOOQIC

70 LA POÉTIQUE flûte) tournent sur eux-mêmes lorsqu'il s'agit d'imiter un disque, et qu'ils entraînent le coryphée^ quand ils exécutent, au son de la flûte, la scène de Scylla*. III. La tragédie est donc dans les conditions où les anciens (acteurs) disaient être c^ux qui les ont suivis. Ainsi Mynniscos, voyant Callipide jouer avec exagération, l'appelait singe, et telle était aussi la réputation de Pindaros. Or, ce que ces acteurs étaient aux yeux de leurs critiques, l'art tout entier (de la tragédie) l'est pour l'épopée. IV. On prétend que celle-ci s'adresse à des gens de sens rassis, parce qu'ils n'ont pas besoin de voir des gestes, tandis que la tragédie s'adresse à des spectateurs d'un goût inférieur. Par conséquent, si elle est vulgaire, il est évident qu'elle pourrait bien être inférieure. V. D'abord l'accusation n'atteint pas la poétique, mais plutôt l'hypocritique ', puisque c'est dans les gestes que l'on peut mettre de l'exagération en déclamant, ce que faisait Sosistrate, et en chantant, ce qui caractérisait le chant de Mnasithée d'Opunte. VI. Ensuite, il ne faut pas désapprouver toute sorte de mouvement, puisque ce n'est pas la danse, mais la danse mal exécutée (qui prête à la critique), comme celle qu'on reprochait à Callipide, et qu'on reproche aujourd'hui à d'autres de ce qu'ils imitent des femmes de bas étage. VII. De plus, la tragédie, même sans mouvement, remplit sa fonction propre de même que l'épopée; car rien qu'à la lecture, on peut bien voir quelle en est la qualité. Par conséquent, si elle l'emporte sur 1. Le chef de chœur. 2. Parce que le gouffre de Scylla attire les navigateurs. 3. L'art de la mise en scène, le jeu scénique. Digitized by VjOOQIC

CHAPITRE XXVI 71 les autres points, il n'est certes pas nécessaire qu'elle possède cet accessoire *. VIII. Ajoutons qu'elle a toutes les ressources qui appartiennent à Vépopée (puisqu'elle dispose du mètre), et en outre, ce qui n'est pas de mince importance, la musique et le spectacle, au moyen duquel les jouissances-sont aussi vives que possible. Elle trouve encore une puissante ressource dans la reconnaissance et dans les actions (qu'elle déroule). IX. (Elle est supérieure) aussi en ce que le but de l'imitation' y est atteint dans une étendue moins considérable (que pour l'épopée); car ce qui est plus resserré donne plus de plaisir que ce que l'on répand sur une longue période de temps. J'entends par là si, par exemple, on composait YŒdipe de Sophocle en autant de vers qu'il y en a dans l'Iliade. X. ,De plus, l'imitation des poètes épiques est moins une, et la preuve, c'est que de n'importe quelle imitation épique on tire plusieurs tragédies ; c'est au point que, si l'on ne traite qu'une seule fable (dans l'épopée), ou bien elle est exposée brièvement, et alors l'œuvre paraît écourtée, ou bien on s'accommode à la longueur que comporte ce mètre, et elle paraît délayée. Je citerai comme exemple Maintenant, si (l'épopée) se compose de plusieurs fables , comme Vlliade, elle renferme un grand nombre de parties, ainsi que YOdyssée^ qui ont chacune leur étendue propre ; et cependant la constitution de ces poèmes est aussi parfaite que possible, et ils sont l'imitation d'une action unique. XI. Si, par conséquent (la tragédie) l'emporte par tous ces avantages et, en outre, par la fonction propre de cet art (car les tragédies ne procurent pas un plaisir quelconque, mais bien celui que nous avons dit), il 1. Le mouvement, les gestes. Digitized by VjOOQIC

72 LA POÉTIQUE est évident qu'elle pourrait bien, atteignant mieux son but, être meilleure que Tépopée. XII. Voilà donc tout ce que nous avons à dire sur la tragédie et sur Tépopée, sur leurs variétés et leurs parties, sur le nombre et la nature de leurs différences, sur ce qui les rend bonnes ou mauvaises, sur les critiques auxquelles elles prêtent et les réponses qu'on peut y faire. FIN DE LA POÉTIQUE Digitized by VjOOQIC

APPENDICE FRAGMENTS PRÉSUMÉS DE LA POÉTIQUE

La formule *izēpi tēn oīan*, qui commence la dernière phrase, indique clairement que l'auteur allait traiter un nouveau point de l'art poétique. Il est probable que les chapitres suivants étaient relatifs à la comédie, puis à la poésie dithyrambique et aux nomes ou chansons. (Cp. chap. ii, §§ 1 et 7.)

— Aristote lui-même vise, dans la Rhétorique, une des parties perdues : « Nous avons dit, dans les livres de la Poétique, combien il y avait d'espèces de choses risibles. » (Rhétorique, 1. III, chap. xviii.) Les fragments dont on va lire la première traduction française et qui paraissent, en partie, extraits, ou du moins inspirés des pages où Aristote parlait de la comédie, figurent dans un recueil anonyme sur les divisions de la poésie, publié par Cramer [*Anecdota parisiensia*, t. I, p. 403], d'après le manuscrit 120 du fonds Coislin. Bernays, le premier, les a rattachés à la Poétique (*Ergänzung zu Aristoteles Poetik*, dans le *Rhein. Museum*, n. série, t. VIII, p. 561).

Susemihl a proposé le placement de plusieurs d'entre eux [*Aristoteles Über die Dichtkunst*, gr. und deutsch, Leipzig, 1865]. L'édition de Vahlen, suivie en cela, comme dans le reste, par G. Christ (collection Teubner, 1878), les a donnés en appendice. Ils figurent dans les *Fragmenta Aristotelis* (collection Didot, *Aristotelis opera*, t. IV, 2^o partie, p. 127-129), précédés d'une notice de l'éditeur Em. Heitz, à laquelle on fera bien de se reporter. — Voir aussi Egger, *Commentaire sur la Poétique*, édition de 1876, chapitre V. —

Diogène de Laërte (V, 1, 12) donne deux livres à la Poétique.

TRADUCTION 1. La tragédie doit avoir une juste proportion (

74 LA POÉTIQUE au moyen d'une addition, d'un retranchement, d'un diminutif, d'un terme altéré, ou d'une figure de mot. III. Le pire causé par les faits résulte soit d'une assimilation avec distinction en pis et en mieux (?), soit de la ruse, de l'impossible, du possible inconséquent, - de l'imprévu, ou de la pratique d'une danse grotesque, soit de ce qu'un personnage, d'entre ceux qui sont en charge, néglige les grands intérêts pour s'attacher aux détails les plus insignifiants, de ce que le discours est décousu, ou bien encore de ce qu'il n'a aucune suite. IV. La comédie est différente de la médisance, attendu que la médisance expose, sans en rien cacher, les faits à la charge d'une personne, tandis que la comédie a besoin de ce que l'on appelle la « représentation » *. V. Le persifleur a pour attribution de relever ce qui est fautif dans l'âme et dans le corps. VI. Il doit y avoir une juste proportion de terreur dans les tragédies, et de ridicule dans les comédies. VII. Les mœurs de la comédie sont la bouffonnerie, la dissimulation et la fanfaronnade. VIII. Le style comique est vulgaire et populaire. IX. L'auteur comique doit mettre, dans la bouche de chacun de ses personnages, la langue parlée dans son pays; mais, dans celle d'un étranger, la langue parlée dans le pays où il est. X. Le chant est du domaine de l'art musical et, par suite, c'est dans l'art musical qu'il faudra puiser les principes convenables. XI. La comédie est l'imitation d'une action ridicule, d'une étendue bien proportionnée, complète en chacune de ses parties prise isolément. . . 2 et opérant, par des récits, par le plaisir et par le rire, la purgation des passions de nature analogue. Or elle a pour mère le rire. 1. C'est-à-dire (peut-être) « de ce que l'on peut, sans inconvénient, représenter sur la scène ». Bernays propose de lire τῆς Ciirovoîaç, au lieu de τῆς ejAçao-eioç. j. Les mots non traduits (ev τοῖς eioedτὶ ὁπὸν Tacjne font aucun sens. 3. Ce dernier fragment pourrait bien n'être, comme le dit Heitz, qu'une simple imitation « ridicula et plane insulsa imitatio » de la définition qu'Aristote a donnée de la tragédie (chap. vi, § 2). Digitized by Google

LA RHÉTORIQUE LIVRE PREMIER CHAPITRE PREMIER

Rapports de la rhétorique et de la dialectique. — Utilité et rôle de la rhétorique. I. La rhétorique se rattache à la dialectique*. L'une comme l'autre s'occupe de certaines choses qui, communes par quelque point à tout le monde, peuvent être connues sans le secours d'aucune science déterminée. Aussi tout le monde, plus ou moins, les pratique Tune et l'autre ; tout le monde, dans une certaine mesure, essaie de combattre et de soutenir une raison, de défendre, d'accuser¹. Cp. Plutarque, De la lecture des poètes, IV, 1. *Μετὰ τὴν ῥητορικὴν καὶ τὴν διὰ τῶν ποιητῶν ἀποστολὴν τῆς ῥητορικῆς καὶ τῆς διὰ τῶν ποιητῶν ἀποστολῆς τῆς ῥητορικῆς καὶ τῆς διὰ τῶν ποιητῶν ἀποστολῆς τῆς ῥητορικῆς*. L'art et la faculté d'imiter se rattachent à la peinture.' — « La rhétorique n'est pas subordonnée à la dialectique; elle lui est coordonnée (ἀντιρροπῶν). » [Ch. Thurot, *Éludes sur Aristote*, 1850, p. 171, et appendice 10.] Pour M. Thurot, la rhétorique « fait le pendant de la dialectique », p. 265 et ailleurs. Cp. J.-P. Rossignol, *Journal des savants* (sept. 1842). Digitized by VjOOQIC

76 LA RHÉTORIQUE IL Les uns font tout cela au hasard ^ et d'autres par une habitude contractée dans leur condition. Comme ces deux moyens sont admissibles, il est évident qu'il y aurait lieu d'en diriger l'application et de considérer la cause qui fait réussir soit une action habituelle, soit une action spontanée. Or tout le monde conviendra que cette étude est le propre de l'art. in. Aujourd'hui, ceux qui écrivent sur la rhétorique n'en traitent qu'une mince partie *. Les preuves ont seules un caractère vraiment technique, tout le reste n'est qu'un accessoire; or ils ne disent rien de l'enthymème, ce qui est le *coi*ps* de la preuve. Le plus souvent, leurs préceptes portent sur des points étrangers au fond de l'affaire. IV. L'attaque personnelle (*SiaêoXvj*), l'appel à la pitié, l'excitation à la colère et aux autres passions analogues de l'âme ont en vue non l'affaire elle-même, mais le juge. C'est au-point que, si l'on faisait pour tous les jugements ce qui se fait encore aujourd'hui dans quelques cités, et des mieux policées, ces rhéteur-s n'auraient rien à mettre dans leurs traités. V. Parmi tous les hommes, les uns pensent que les lois doivent prononcer dans tel sens *, et les autres, en admettant l'appel aux passions, interdisent tout ce qui est en dehors de l'affaire, comme on le fait dans l'Aréopage; et c'est là une opinion juste. Il ne 1. On dirait aujourd'hui d'instinct, spontanément; mais nous nous sommes appliqué, en traduisant Aristote, à conserver, autant que possible, l'expression et l'image de notre auteur. 2. Si, au lieu de *weiioiTQxafft*, que donne le plus ancien manuscrit connu (Cod. parisinuSy 1743), on adopte *êteîtopixadt*, leçon donnée à la marge de ce manuscrit et dans le texte de trois autres, sur les cinq consultés, on pourra traduire : *oc n'ont apporté qu'un faible secours à cet art.* » 3. *OuTcoç aYOps^etv*. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE I 77 faut pas faire dévier le juge en le poussant à la colère, à la haine, à la pitié. C'est comme si Ton faussait d'avance la règle dont on va se servir. VI. De plus, il est évident que, dans un débat, il faut montrer que le fait est ou n'est pas, ou bien a été ou n'a pas été, et ne pas sortir de là. Est-ce un fait de grande ou de faible importance, juste ou injuste, voilà autant de points que le législateur n'a pas déterminés ; il appartient au juge lui-même de les connaître, et ce n'est pas des parties en cause qu'il doit les apprendre. VII. Il convient donc, par-dessus tout, que les lois, établies sur une base juste, déterminent elles-mêmes tout ce qui est permis et qu'elles laissent le moins possible à faire aux juges. En voici les raisons. D'abord, il est plus facile de trouver un homme, ou un petit nombre d'hommes, qu'un grand nombre qui soient doués d'un grand sens et en état de légiférer et de juger. De plus, les législations se forment à la suite d'un examen prolongé, tandis que les décisions juridiques sont produites sur l'heure, et, dans de telles conditions, il est difficile, pour les juges, de satisfaire pleinement au droit et à l'intérêt des parties. Enfin, et ceci est- la principale raison, le jugement du législateur ne porte pas sur un point spécial, mais sur des cas futurs et généraux, tandis que les membres d'une assemblée et le juge prononcent sur des faits actuels et déterminés, sans laisser d'être influencés, souvent, par des considérations d'amitié, de haine et d'intérêt privé, ce qui fait qu'ils ne peuvent plus envisager la vérité avec compétence, mais que des sentiments personnels de joie ou de peine viennent à offusquer leurs jugements. VIII. Si, sur tout le reste, nous le répétons, il faut laisser le moins possible d'arbitraire au juge, c'est à

Digitized by VjOOQIC

78 LA RHÉTORIQUE lui qu'il faut laisser décider si tel fait a existé, existera, existe, oui ou non, attendu que le législateur n'a pu prévoir cette question. IX. S'il en est ainsi, c'est, on le voit, traiter un sujet étranger à la cause que de déterminer d'autres points, comme, par exemple, qu'est-ce que doit contenir l'exorde, ou la narration, ou chacune des autres parties d'un discours; car ces moyens ne tendent à autre chose qu'à mettre le juge dans tel ou tel état d'esprit. Mais, sur le chapitre des preuves oratoires, ils n'expliquent rien, et pourtant c'est par les preuves que l'on devient capable de faire des enthymèmes. X. Aussi, bien que la même méthode s'applique indifféremment au genre délibératif et au genre judiciaire, et que l'éloquence de la tribune soit plus belle et plus politique que celle qui s'occupe des contrats, ils ne disent rien du premier genre et s'appliquent tous à traiter de l'art de plaider. Cela tient à ce que, dans les harangues, on a moins d'intérêt, avant d'en venir au fait, à toucher des points étrangers à la cause et qu'il s'y trouve moins de place pour la malignité que dans une plaidoirie, l'intérêt étant plus général. Lorsqu'on prononce une harangue, l'auditeur est juge dans sa propre cause, et l'orateur n'a pas à faire autre chose que de lui montrer comment les choses sont telles que les présente l'auteur de la proposition. Dans les affaires de procédure, cela n'est pas suffisant, et, avant d'arriver au fait, il faut s'emparer de l'esprit de l'auditeur, car les juges prononcent sur des intérêts qui leur sont étrangers ; n'ayant en vue que leurs goûts personnels, et prêtant l'oreille aux plaidoyers pour le plaisir qu'ils y trouvent, ils se livrent aux deux parties en cause, mais ils ne font pas office de juges. Aussi, en beaucoup d'endroits, je l'ai dit plus haut,

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE I TU la loi défend*elle de rien dire en dehors de l'affaire. Mais là (dans le genre délibératif), les juges observent assez bien cette règle. XL La méthode, en matière de rhétorique, repose évidemment sur les preuves. La preuve est une démonstration (car si nous admettons une preuve, c'est surtout lorsque nous supposons qu'il y a eu démonstration). D'autre part, la démonstration oratoire c'est l'enthymème, qui est, en résumé, la preuve par excellence; or l'enthymème est une sorte de syllogisme, et il appartient tout aussi bien à la dialectique, prise dans son ensemble ou dans quelque'une de ses parties, d'examiner tout ce qui se rattache au syllogisme. Il ressort de tout cela que celui qui pourra le mieux approfondir l'origine de la construction du syllogisme sera le plus capable de faire des enthymèmes, surtout s'il sait, de plus, sur quels objets portent les enthymèmes et en quoi ils diffèrent des syllogismes logiques. En effet, la considération du vrai et celle du vraisemblable dépend d'une seule et même faculté et, en même temps, les hommes sont naturellement aptes à recevoir une notion suffisante de la vérité ; la plupart du temps ils réussissent à la saisir. Aussi, à l'homme en état de discerner sûrement le plausible ^, il appartient également de reconnaître la vérité. Ainsi donc, on vient de voir que les autres rhéteurs traitent de la matière sans avoir égard à la cause et tendent plutôt à dévier vers le genre judiciaire. XIL La rhétorique est utile, d'abord, parce que le Vrai et le juste sont naturellement préférables à leurs contraires, de sorte que, si les décisions des juges ne sont pas prises conformément à la convenance, il ar1, Sur la signification de *το εὖ* Ça, voir Ch. Thurot, *Études sur Aristote*, 1860, p. 125. Cp. Aristote, *Top.*, i, 1. Digitized by VjOOQIC

80 LA RHÉTORIQUE rive, nécessairement, que ces contraires auront l'avantage ; conséquence qui mérite le blâme. De plus, en face de certains auditeurs, lors même que nous posséderions la science la plus précise , il ne serait pas facile de communiquer la persuasion par nos paroles à Faide de cette science. Un discours scientifique tient de la doctrine, ce qui est (ici) d'une application impossible, attendu que, pour produire des preuves et des raisons, il faut s'en tenir aux lieux communs, comme nous l'avons déjà dit dans les Topiqties *, à propos de la manière de parler à la multitude. Il faut, déplus, être en état de plaider le contraire de sa proposition, comme il arrive en fait de syllogismes, non pas dans le but de pratiquer l'un et l'autre (le non wai et le non juste), car il ne faut pas conseiller le mal, mais pour ne pas ignorer ce qu'il en est, et afin que, si quelque autre orateur voulait discourir au détriment de la justice, nous soyons nous-mêmes en mesure de détruire ses arguments. A la différence des autres arts, dont aucun n'arrive par le syllogisme à une conclusion opposée, la rhétorique et la dialectique sont seules à procéder ainsi, l'une et l'autre supposant des contraires. Toutefois, les matières qui s'y rapportent ne sont pas toutes dans les mêmes conditions, mais toujours ce qui est vrai et ce qui est naturellement meilleur se prête mieux au syllogisme et, en résumé, est plus facile à prouver. De plus, il serait absurde que l'homme fût honteux de ne pouvoir s'aider de ses membres et qu'il ne le fût pas de manquer du secours de sa parole, ressource encore plus propre à l'être humain que l'usage des membres. XIII. Si, maintenant, on objecte que l'homme pour1. Cp. Topic. I, 2, 4. — VIII, 2, 1, éd. Buhle. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE . 81 rait faire beaucoup de mal en recourant injustement à la puissance de la parole, on peut en dire autant de tout ce qui est bon, la vertu exceptée, et principalement de tout ce qui est utile; comme, par exemple, la force, la santé, la richesse, le commandement militaire, car ce sont des moyens d'action dont l'application juste peut rendre de grands services et l'application injuste faire beaucoup de mal.

XIV. 11 est donc évident que la rhétorique n'appartient pas à un- seul genre déterminé , mais qu'elle opère comme la dialectique, et qu'elle est utile.

Maintenant, son fait n'est pas autant de persuader que de voir l'état probable des choses par rapport à chaque question, ce qui a lieu pareillement dans les autres arts. Ainsi, le propre de la médecine n'est pas de donner la santé, mais plutôt d'agir en vue de ce résultat autant qu'il est en elle; car il peut arriver que des gens incapables de jouir d'une bonne santé reçoivent cependant des soins efficaces. Outre cela, le propre de la rhétorique, c'est de reconnaître ce qui est probable et ce qui n'a que l'apparence de la probabilité, de même que le propre de la dialectique est de reconnaître le syllogisme et ce qui n'en est que l'apparence ; car, si le syllogisme devient sophistique, ce n'est pas en puissance, mais par l'intention qu'on y met [^]. Toutefois, dans le cas actuel (celui de la rhétorique), on sera orateur soit par science, soit d'intention, tandis que, dans l'autre (celui de la dialectique), on sera sophiste d'intention et dialecticien, non pas d'intention, mais en puissance. 1. La puissance, *Suvapiic*, c'est ici l'ensemble des ressources renfermées dans un art, indépendamment d'une application bonne ou mauvaise. L'intention, le dessein (*icpoaépeai*), c'est l'application de ces ressources à tel but, k telle arrière-pensée. 5. Digitized by VjOOQIC

82 LA RHÉTORIQUE XV. Essayons d'exposer la méthode (oratoire) elle-même et de dire par quels moyens nous pourrions atteindre le but que nous nous sommes proposé. Reprenons-en donc la définition à son principe ; après quoi, nous nous occuperons de tout le reste. CHAPITRE II Définition de la rhétorique. La vraisemblance, le signe, l'exemple. I. La rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader. Ceci n'est le fait d'aucun autre art, car chacun des autres arts instruit et impose la croyance en ce qui concerne son objet: par exemple, la médecine, en ce qui concerne la santé et la maladie ; la géométrie, en ce qui concerne les conditions diverses des grandeurs ; l'arithmétique, en ce qui touche aux nombres, et ainsi de tous les autres arts et de toutes les autres sciences. La rhétorique semble, sur la question donnée, pouvoir considérer, en quelque sorte, ce qui est propre à persuader. Voilà ce qui nous fait dire qu'elle n'a pas de règles applicables à un genre d'objets déterminé. II. Parmi les preuves, les unes sont indépendantes de l'art, les autres en dépendent. Les premières sont toutes celles qui ne sont pas fournies par notre propre fonds , mais préexistent à notre action. Tels sont les témoins, la torture, les conventions écrites et les autres éléments de même nature. Les preuves dépendantes de l'art, c'est tout ce qu'il nous est possible de réunir au moyen de la méthode et par Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE II 83 nous-mêmes. Nous avons donc, en fait de preuve[^], à tirer parti des premières et à trouver les secondes. III. Les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être. IV. C'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Nous nous en rapportons plus volontiers et plus promptement aux hommes de bien, sur toutes les questions en général, mais, d'une manière absolue, dans les affaires embrouillées ou prêtant à l'équivoque. Il faut d'ailleurs que ce résultat soit obtenu par la force du discours, et non pas seulement par une prévention favorable à l'orateur. Il n'est pas exact de dire, comme le font quelques-uns de ceux qui ont traité de la rhétorique, — que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion ; mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion. V. C'est la disposition des auditeurs, quand leurs passions sont excitées par le discours. Nous portons autant de jugements différents, selon que nous anime un sentiment de tristesse ou de joie, d'amitié ou de haine. C'est le seul point, nous l'avons dit[^] que s'efforcent de traiter ceux qui écrivent aujourd'hui sur la rhétorique. Nous entrerons dans le détail à cet égard, lorsque nous parlerons des passions *. VI. Enfin, c'est par le discours lui-même que l'on 1. Chap. Ier, § 4. â. C'est le sujet du livre II Digitized by VjOOQIC

84 LA RHÉTORIQUE pei'suade lorsque nous démontrons la vérité, ou ce qui paraît tel, d'après des faits probants déduits un à un. VII. Comme les preuves sont obtenues par ces trois sortes de moyens, il est manifeste que l'emploi de ces moyens est à la disposition de celui qui est en état de former des syllogismes, de considérer ce qui se rapporte aux mœurs et à la vertu et, en troisième lieu, de connaître les passions de façon à saisir la nature et la qualité de chacune d'elles, ainsi que son caractère et les conditions de son. origine. Il s'ensuit que la rhétorique est comme une branche de la dialectique et de l'étude morale qui mérite. la dénomination de politique. Voilà pourquoi la rhétorique revêt la forme de la politique et qu'en font autant ceux qui s'en arrogent la pratique, soit par ignorance, soit par vanité, soit pour d'autres motifs humains*. La rhétorique, nous l'avons dit en commençant, est une partie de la dialectique et lui ressemble *. Ni Tune ni l'autre n'implique en soi la connaissance de quelque point déterminé, mais toutes deux comportent des ressources pour procurer des raisons. Ainsi donc, quant à leur puissance et à la corrélation qui existe entre elles, on en a parlé d'une façon à peu près suffisante. VIII. Les moyens de démonstration réelle ou apparente sont, ici comme dans la dialectique, l'induction, le syllogisme réel et le syllogisme apparent. En effet, l'exemple est une induction, et l'enthymème est un 1. M. Thurot voit ici une allusion à Isocrate, l. c, p. 173. 2. Traduction de" M. Thurot, après correction conjecturale : La rhétorique est une portion (de la politique) et est semblable à la dialectique (ou plutôt à l'analytique), /. c, p. 247-248. Cp.chap.iv, p. 1359 b 8. M. Thurot cite plusieurs endroits de la Rhétorique où le mot AIAAEfCTIKH doit, selon lui, être une altération de ANAATTIKH (appendice 11). Digitized by VjOOQ-IC

LIVRE I, CHAPITRE II 85 syllogisme. J'appelle enthymème[^] un syllogisme oratoire et eocemple une induction oratoire. Tout le monde fait la preuve d'une assertion en avançant soit des exemples, soit des enthymèmes, et il n'y a rien en dehors de là. Aussi, comme il est absolument nécessaire que l'on ait recours soit au syllogisme, soit à l'induction pour faire une démonstration concernant un fait ou une personne (alternative que nous avons reconnue dans les *Analytiques* *), il s'ensuit que chacun de ces deux moyens (dans la rhétorique) est identique à chacun des moyens correspondants (de la dialectique). IX. La différence de l'exemple d'avec l'enthymème, on l'a montrée dans les *Topiques*[^]. Nous y avons expliqué que, lorsqu'on appuyait la démonstration de tel fait sur des cas multiples et semblables, il y avait induction. Ici, il y a exemple. Lorsque, certains faits existant réellement, quelque autre fait se produit dans un rapport quelconque avec ces faits, en raison de l'universalité ou de la généralité de ces faits, il y avait alors* ce que nous avons appelé « syllogisme », et il y a ici ce que nous appelons « enthymème ». X. Il est évident que la rhétorique dispose de cette double ressource, et, comme nous l'avons dit dans les *Méthodiques* ^^ elle en use de la même façon ; car les morceaux oratoires sont les uns remplis d'exemples, et les autres remplis d'enthymèmes, et, de même, parmi les orateurs, les uns emploient de 1. Ce mot a changé d'acception. C'est plutôt un syllogisme tronqué. (Cp. Thurot, / . c, p. 161.) 2. *Analyt. pr.*, II, 23, 24. 3. *TùpiCy* I, 10. 4. Dans la dialectique. 5. Ouvrage perdu. Voir les traductions de M. Norbert Bonafous, p. 398, et de M« Barthélémy Saint-Hilaire, p. 2L Digitized by VjOOQIC

86 LA RHÉTORIQUE préférence Texemple, et les autres Fenthymènie, Les discours où domine Texemple ne sont pas moins persuasifs, mais ceux où domine Tenthymème ébranlent davantage Tauditeur. XL Quant à la raison d'être de ces arguments et à leur mode d'emploi, nous en parlerons plus tard. Pour le moment, il nous suffit d'en donner une définition exacte. Ce qui est propre à persuader est propre à persuader certain auditeur. Tantôt la persuasion et la conviction se produisent directement par elles-mêmes, tantôt elles s'obtiennent par une démonstration due à des arguments persuasifs ou convaincants. Aucun art n'envisage un cas individuel; ainsi, là médecine ne recherche pas quel traitement convient à Socrate ou à Callias, mais bien à tel individu ou à tels individus pris en général et se trouvant dans tel ou tel état de santé. C'est là le propre de l'art, tandis que le cas individuel est indéterminé et échappe à la méthode scientifique. La rhétorique ne considérera pas, non plus, ce qui est vraisemblable dans un cas individuel, par exemple pour Socrate ou Hippias, mais ce qui le sera pour des individus se trouvant dans telle ou telle condition. Il en est de même de la dialectique. Lorsque celle-ci fait des syllogismes, elle ne les appuie pas sur les premiers faits qui se présentent (car certains apparaissent même à des gens dénués de sens), mais sur des arguments rationnels. De même la rhétorique s'appuie sur des faits que l'on a l'habitude de mettre en délibération. XIL L'action de la rhétorique s'exerce sur des questions de nature à être discutées et qui ne comportent pas une solution technique, et cela, en présence d'un auditoire composé de telle sorte que les idées d'ensemble lui échappent et qu'il ne petit suivre Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE II 87 des raisonnements tirés de loin. Or nous délibérons sur des questions qui comportent deux solutions diverses ; car personne ne délibère sur des faits qui ne peuvent avoir été, être, ou devoir être autrement qu'ils ne sont présentés ; auquel cas, il n'y a rien à faire qu'à reconnaître qu'ils sont ainsi. XIII. Il y a lieu, au contraire, de former des syllogismes ou des conclusions, soit d'après des arguments réduits antérieurement en syllogismes , soit par des propositions non réduites en syllogismes, mais qui ont besoin de l'être en raison de leur caractère improbable. Il arrive nécessairement que, parmi ces dernières, l'une n'est pas facile à suivre, en raison de son long développement (on suppose le cas où le juge est d'un esprit simple) , et que les autres ne sont pas persuasives, comme n'étant pas puisées dans des faits reconnus ou probables. Il est donc nécessaire que l'on ait recours à l'enthymème et à l'exemple, dans les questions susceptibles de solutions multiples et diverses ; — à l'exemple comme induction, et à l'enthymème comme syllogisme, — composés de termes peu nombreux et souvent moins nombreux que ceux qui constituent le syllogisme [^]. En effet, si quelqu'un de ces termes est connu, il ne faut pas l'énoncer ; l'auditeur lui-même le supplée. Si, par exemple, on veut faire entendre que Dorieus * a vaincu dans un concours « avec couronne », il suffit de dire qu'il a gagné le prix aux jeux olympiques, et il n'est pas nécessaire d'ajouter que les jeux olympiques sont un concours avec couronne, car tout le monde le sait. XIV. Il y a peu de propositions nécessaires parmi 1. Le syllogisme proprement dit, celui de la dialectique. 2; Athlète célèbre, fils du Diagoras de Rhodes que Pindare a célébré toi* vu), a été mentionné lui-même par Thucydide (111,8). Digitized by Google

88 LA RHÉTORIQUE celles qui servent à former les syllogismes oratoires ; un grand nombre des faits sur lesquels portent les jugements et les observations pouvant avoir leurs contraires. C'est sur des faits que Ton délibère et que Ton discute ; or les faits ont tous ce caractère, et aucun acte, pour ainsi dire, n'a lieu nécessairement. Le plus souvent, il y a lieu et il est possible de raisonner d'après des faits opposés, tandis que les conséquences nécessaires ne procèdent que d'antécédents nécessaires aussi, comme nous l'avons montré dans les *Analytiques*[^]» Il résulte évidemment de là que, parmi les arguments appelés enthymèmes, les uns seront nécessaires, et les autres, le plus grand nombre, simplement ordinaires. En effet, ce que nous appelons « enthymème » se tire soit des vraisemblances, soit des signes*, de sorte que, nécessairement, chacune des premières est identique avec chacun des seconds. XV. Le vraisemblable est ce qui se produit d'ordinaire, non pas absolument parlant, comme le définissent quelques-uns, mais ce qui est, vis-à-vis des choses contingentes, dans le même rapport que le général est au particulier. XVI. Quant aux signes (*ḍijjiaē^a*), l'un se comporte comme concluant du particulier au général, l'autre comme concluant du général au particulier. Le signe nécessaire, c'est la preuve (*TextXT^ptov*)'; quant au signe non nécessaire, il n'a pas de dénomination distinctive, XVII. J'appelle « nécessaires » les signes dont se 1. *Pr. Analyt.*, 1. 1, p. 29 6, éd. Bekker. 2. *Cp. Pr. Analyt.*, 1. ii, xxvii," p 70 a, 10. Pour M. Ch. Thurot, le *Tex|iY)piov* est la conséquence nécessaire et le (*ry*){*xslov* la conséquence plausible (*Études sur Aristote*, p. 159). 3i *TiisxvQ* est l'élément de conviction, la preuve morale. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE II 89 tire un syllogisme. C'est pourquoi, parmi les signes, la preuve a cette propriété. Lorsque Ton pense que l'énoncé ne peut en être refuté, on prétend apporter une preuve en tant que démontrée et finale ; et en effet, TĒxjxap et Tcépaç (terme) étaient synonymes dans Taucienne langue [^]. XVIII. De plus, parmi les signes, Fun (avons-nous dit) va du particulier au général; voici dans quel sens; par exemple, si on disait qu'il y a un signe que les sages sont justes dans ce fait que Socrate était à la fois sage et juste. Cela est bien un signe, mais un signe réfutable, lors même que l'énoncé serait vrai, car l'on ne peut en tirer un syllogisme. Mais, si l'on disait ; « Le signe qu'un tel est malade, c'est qu'il a la fièvre ; » « Le signe qu'une telle a accouché, c'est qu'elle a du lait, » il y aurait là une conséquence nécessaire, ce qui est la seule preuve des signes ; car la condition, pour qu'un signe soit irréfutable, c'est d'être vrai. Voyons, maintenant, le signe qui va du général au particulier. Si l'on disait, par exemple: « Un tel a la fièvre, car sa respiration est précipitée, » ce serait réfutable, lors même que le fait énoncé serait vrai, car il peut arriver que l'on soit oppressé sans avoir la fièvre. Ainsi donc, nous venons de dire en quoi consistent la vraisemblance, le signe et la preuve matérielle *, ainsi que leurs différences ; mais, dans les Analytiques, nous nous sommes expliqué en plus grands détails sur ces points et sur la raison de ce fait que telles propositions ne peuvent entrer dans un syllogisme, et que telles autres le peuvent. 1. C'est ainsi que nous disons d'une proposition péremptoire : c'est le dernier mot de la question. » 2. Cp. Pr, Amlyt, fin du Uvre IL

Digitized by VjOOQIC

90 LA RHÉTORIQUE XIX, Quant à l'exemple, on a dit, plus haut, que c'est une induction et montré dans quel sens il faut l'entendre. Ce n'est pas dans le rapport de la partie au tout, ni du tout à la partie, ni du tout au tout, mais dans le rapport de la partie à la partie, et du semblable au semblable. Lorsque sont donnés deux termes de même nature, mais que l'un est plus connu que l'autre, il y a exemple. Ainsi, pour montrer que Denys conspirait en vue du pouvoir tyrannique lorsqu'il demandait une garde, on allègue que Pisistrate, lui aussi, visant à la tyrannie, demanda une garde et que, après l'avoir obtenue, il devint tyran¹. De même Théagène à Mégare², et d'autres encore, non moins connus, deviennent tous des exemples de ce qu'est Denys, que l'on ne connaît pas encore, dans la question de savoir s'il a cette même visée en faisant la même demande; mais tout cela tend à cette conclusion générale que celui qui conspire en vue de la tyrannie demande une garde. Nous avons expliqué de quels éléments se forment les preuves démonstratives. XX. Maintenant, il existe une très grande différence entre les enthymèmes ; différence qui a totalement échappé à presque tous les rhéteurs et qui se rencontre pareillement dans la méthode dialectique entre les syllogismes. Les uns concernent la rhétorique, comme aussi la méthode dialectique des syllogismes ; les autres concernent d'autres arts et d'autres facultés; les uns existant actuellement, les autres encore inconnus et non décrits. Aussi, sans que les auditeurs puissent s'en apercevoir, il y a des orateurs qui s'at1. Voir Aristote, Polit., V, 5, où Théagène est présenté comme flattant la multitude et accablant de vexations les riches de Mégare.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE II 91 touchent plus particulièrement et outre mesure à des enthymèmes étrangers à la rhétorique*. On entendra mieux ce que nous voulons dire quand nous l'aurons développé. XXXL J'appelle syllogismes oratoires et dialectiques ceux sur lesquels nous faisons des lieux. Ceux-ci sont, d'une manière générale, relatifs aux questions de droit, de physique, de politique et à diverses autres questions spéciales. Tel est le lieu sur le plus ou le moins, car on ne pourra pas moins en tirer un syllogisme qu'énoncer un enthymème sur les questions soit juridiques, soit physiques, ou sur n'importe quel sujet; et, cependant, toutes ces questions diffèrent par l'espèce. Mais les enthymèmes particuliers sont tous ceux que l'on tire de propositions propres à chaque genre et à chaque espèce. Par exemple, il existe, sur la physique, des propositions qui ne fournissent ni enthymème, ni syllogisme pour la morale, et, sur la morale, d'autres propositions qui n'en fourniront pas sur la physique. Il en est de même pour toutes les questions. Parmi ces enthymèmes, les uns ne rendront habile en aucun genre, vu qu'ils ne concernent aucun sujet particulier; quant aux autres (les enthymèmes ni oratoires, ni dialectiques), meilleures seront les propositions que l'on aura choisies et plus, sans que les autres s'en aperçoivent, on traitera d'une science autre que la dialectique et la rhétorique*; car, si l'on rencontre des principes, ce ne sera plus de la dialectique. Voir Ch. Thurot, l. c, p. 168. 2. M. Thurot [l. c, 238) propose une modification du texte qui donnerait au passage ce sens général : Mieux on choisira les propositions spéciales, moins les autres s'apercevront que les propositions employées sont fournies par une science qui n'est pas la rhétorique ni la dialectique^ Digitized by VjOOQIC

92 LA RHÉTORIQUE tique, ni de la rhétorique, mais bien la science dont on possède les principes. XXII. La plupart des enthymèmes se rapportent à des espèces particulières et individuelles ; ceux qui proviennent des lieux communs sont en plus petit nombre. Aussi, à l'exemple de ce qui s'est fait dans les Topiques j il faut ici distinguer, parmi les enthymèmes, les espèces et les lieux qui les fournissent. Or j'appelle espèces ^ les propositions prises pour chaque genre particulier, et lieux ' ce qui est commun à tous indistinctement. Parlons d'abord des espèces et abordons les genres de la rhétorique ; voyons comment les diviser et les dénombrer, puis considérons séparément, pour chacun d'eux, les éléments et les propositions qui s'y rattachent. CHAPITRE III Des trois genres de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire, le démonstratif. I. Il y a trois espèces de rhétorique ; autant que de classes d'auditeurs, et il y a trois choses à considérer dans un discours : l'orateur, ce dont il parle, l'auditoire. Le but final se rapporte précisément à ce dernier élément, je veux dire l'auditoire. IL II arrive nécessairement que l'auditeur est ou un simple assistant (ôewpdç), ou un juge ; que, s'il 1. Ou propositions spéciales. Cp. Thurot, l. c, appendice 8. 3. Aristote n'associe jamais xo(v6; au mot t6tcoç, qui, pour lui, désigne proprement un procédé d'argumentation commun soit aux trois classes de questions dialectiques, soit aux trois genres de discours (Thurot, l. c, p. 268). Digitized by VjOOQIC

LIVUE I, CHAPITRE III 93 est juge, il Test de faits accomplis ou futurs. Il doit se prononcer ou sur des faits futurs, comme, par exemple, Tecclésiaste ^; ou sur des faits accomplis, comme le juge ; ou sur la valeur d'un fait ou d'une personne ', comme le simple assistant. III. Il y a donc, nécessairement aussi, trois genres de discours oratoires : le délibératif, le judiciaire et le démonstratif. La délibération comprend Texhortation et la dissuasion. En effet, soit que Ton délibère en particulier, ou que Ton harangue en public, on emploie l'un ou l'autre de ces moyens. La cause judiciaire comprend l'accusation et la défense : ceux qui sont en contestation pratiquent, nécessairement, l'un ou l'autre. Quant au démonstratif, il comprend l'éloge ou le blâme. . IV. Les périodes de temps propre à chacun de ces genres sont, pour le délibératif, l'avenir, car c'est sur un fait futur que l'on délibère, soit que l'on soutienne une proposition, ou qu'on la combatte ; — pour une question judiciaire, c'est le passé, pui^ue c'est toujours sur des faits accomplis que portent l'accusation ou la défense ; — pour le démonstratif, la période principale est le présent, car c'est généralement sur des faits actuels que Ton prononce l'éloge ou le blâme; mais on a souvent à rappeler le passé, ou à conjecturer l'avenir. V. Chacun de ces genres a un but final différent ; il y en a trois, comme il y a trois genres. Pour celui 1. Celui qui prend part à une assemblée délibérante. Comme M. fionafous, nous risquons ce néologisme que le style biblique a déjà consacré et qui n'a pas d'équivalent en français. 2. Et non pas sur la valeur d'un discours ou d'un orateur, ainsi qu'on l'a toujours traduit. Il s'agit, selon nous, de la valeur attribuée à ce qui fait l'objet de l'éloge ou du blâme.

Digitized by Google

94 LA RHÉTORIQUE qui délibère, c'est l'intérêt et le dommage ; car celui qui soutient une proposition la présente comme plus avantageuse, et celui qui la combat en montre les inconvénients. Mais on emploie aussi, accessoirement, des arguments propres aux autres genres pour discourir dans celui-ci, tel que le juste ou l'injuste, le beau ou le laid moral. Pour les questions judiciaires, c'est le juste ou l'injuste; et ici encore, on emploie accessoirement des arguments propres aux autres genres. Pour l'éloge ou le blâme, c'est le beau et le laid moral, auxquels on ajoute, par surcroît, des considérations plus particulièrement propres aux autres genres. VI. Voici ce qui montre que chaque genre a le but final que nous lui avons assigné ; dans quelque genre que ce soit, il arrive assez souvent que les considérations empruntées à d'autres genres ne sont pas contestées. L'orateur qui plaide en justice, par exemple, pourrait convenir que tel fait n'a pas eu lieu ou qu'il n'y a pas eu dommage ; mais il ne conviendrait jamais qu'il y- ait eu injustice. Autrement, l'action en justice (St'xTj) n'aurait pas de raison d'être. De même, dans une délibération, il se peut qu'on néglige divers autres points, mais on ne conviendra jamais de l'inutilité de la proposition que l'on soutient, ou de l'utilité de celle que l'on combat. La question de savoir s'il n'est pas injuste d'asservir des peuples voisins et contre lesquels on n'a aucun grief reste souvent étrangère au débat. De même encore l'orateur, dans le cas de l'éloge ou du blâme, ne considère pas si celui dont il parle a fait des choses utiles ou nuisibles, mais souvent, en prononçant son éloge, il établit qu'il a fait une belle action au détriment de son propre intérêt. Par exemple, on louera Achille d'avoir été au secours de Patrocle. son ami ^ sachant qu'il doit mourir lorsqu'il Digitized by Google

LIVRE I, CHAPITRE III 95 pourrait vivre. 11 était plus beau pour lui de mourir ainsi ; mais son intérêt était de conserver là vie. VIL 11 est évident, d'après ce qui précède, que les propositions doivent porter d'abord sur ces points * ; car, en ce qui concerne les preuves (TextXT^{pta}), les vraisemblances et les signes, ce sont des propositions (purement) oratoires, puisque, généralement, le syllogisme se compose de propositions et que Tenthymème est un syllogisme formé de ces sortes de propositions. VIII. Comme il est inadmissible que des faits impossibles se soient accomplis ou doivent s'accomplir, ce qui n'a lieu que pour les faits possibles, et que Ton ne peut admettre davantage que des faits non accomplis ou ne devant pas s'accomplir se soient accomplis, ou doivent s'accomplir, il est nécessaire que, dans le genre délibératif, le judiciaire et Je démonstratif, les propositions portent sur le possible et sur l'impossible, de façon à établir si tel fait a eu lieu, ou non, et s'il devra, ou non, avoir lieu. IX. De plus, comme tous les orateurs, qu'il s'agisse de l'éloge ou du blâme, de l'exhortation ou de la dissuasion, de l'accusation ou de la défense, s'efforcent de démontrer non seulement les points dont nous venons de parler, mais encore le plus ou le moins, le caractère supérieur ou inférieur, le bon et le vilain côté des faits énoncés, considérés soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports entre eux, il s'ensuit, évidemment, que Ton devra produire des propositions sur la grandeur et la petitesse et sur le plus ou moins d'importance au double point de vue de l'ensemble et des détails ; par exemple, examiner quel bien est plus grand 1. Le beôu, le juste, l'utile (note de M. Barthélémy SaintHilaire). Digitized by VjOOQIC

96 LA RHÉTORIQUE OU moindre, quel fait constitue un préjudice ou un droit, et ainsi du reste. Nous venons d'expliquer sur quels points doivent nécessairement reposer les propositions. Il faut maintenant établir des divisions spéciales à l'égard de chacun d'eux et voir, par exemple, dans quel cas il y a délibération, ou discours démonstratif, ou enfin cause judiciaire. CHAPITRE IV Principales propositions propres au genre délibératif. I. Voyons, d'abord, en vue de quels biens et de quels maux délibèrent ceux qui délibèrent, puisque la délibération n'a pas, trait à tout indistinctement, mais seulement aux faits dont l'existence ou la nonexistence est admissible. II. Les faits dont l'existence actuelle ou future est nécessaire, et ceux dont l'existence passée est impossible, sont en dehors de toute délibération. III. On ne délibère même pas sur tous les faits admissibles indistinctement, car certaines choses sont naturellement bonnes et le deviennent par hasard, parmi celles qui peuvent être ou ne pas être, sur lesquelles il n'y a pas profit à délibérer. Il est évident que les sujets de nos délibérations sont ceux qui, par leur nature, se rapportent à nous, et les faits dont la première existence dépend de nous. Notre examen s'étendra, ni plus ni moins, jusqu'au point où nous aurons vu s'il nous est possible ou impossible d'agir. IV. Énumérer en détail et minutieusement, avec les divisions spéciales, toutes les variétés d'affaires, Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IV 97 puis donner, autant qu'il conviendrait, des définitions rigoureuses sur chacune d'elles, ce n'est pas le moment de chercher à le faire, vu que ce n'est plus du domaine de l'art oratoire, mais bien d'un art plus avisé et plus positif, et que ce serait, dès à présent, appliquer à la rhétorique beaucoup plus de théorèmes que ceux qui lui sont propres. V. Il est bien vrai, comme nous l'avons dit précédemment*, que la rhétorique se compose d'une partie de la science analytique et de la partie morale de la politique. Elle ressemble, par certains côtés, à la dialectique, et par d'autres à l'art des sophistes. VI. Mais, si l'on avait la prétention de voir dans la dialectique, ou dans l'art qui nous occupe, non pas des ressources, mais des sciences proprement dites, on perdrait de vue, sans s'en douter, leur nature propre en les faisant passer dans le domaine des sciences de faits établis, et non plus des seuls discours. VII. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'il est à propos de distinguer ici, en laissant à la science politique les spéculations qui lui sont propres, nous l'affirmerons encore une fois. Ainsi, presque tous les sujets de délibération, presque toutes les propositions que soutiennent les orateurs dans une assemblée délibérante, se réduisent à cinq chefs principaux ; ce sont les revenus, la guerre, la paix, la défense du pays, l'importation et l'exportation, enfin la législation. VIII. Pour parler dans une délibération portant sur les revenus, on devra connaître les recettes de l'État, leur nature et leur quantité, de façon que, si quel l. "Ejicpww semble signifier ici apte à juger des affaires réelles, La rhétorique s'occupe plutôt de la façon de présenter les choses dans le sens de la proposition qu'il s'agit de faire prévaloir. 2. Chap. II, § 7. Digitized by Google

98 LA RHÉTORIQUE qu'une est oubliée, on l'ajoute ; si quelque autre est insuffisante, on puisse l'augmenter. En outre, il faut connaître toutes les dépenses, pour pouvoir supprimer celle qui serait superflue et réduire celle qui serait excessive. Ce n'est pas seulement en ajoutant à son avoir que Ton s'enrichit, mais c'est encore en retranchant sur ses dépenses. Et ce n'est pas seulement d'après la pratique de son propre pays qu'il convient d'envisager cette question; il faut aussi connaître l'expérience faite à l'étranger, pour en faire profiter la . déUbération ouverte sur ces questions. IX. Sur la paix et la guerre, il faut connaître les forces de l'État, savoir quelles elles sont déjà et quelles elles peuvent être ; en quoi elles consistent ; en quoi elles peuvent s'accroître ; quelles guerres ont été soutenues et dans quelles conditions. Il faut connaître non seulement les ressources de[^] son propre pays, mais encore celles des pays limitrophes ; savoir ceux avec lesquels une guerre est probable, afin d'être en paix avec ceux qui sont plus forts et de se réserver de faire la guerre avec ceux qui sont plus faibles. Il faut savoir, au sujet des forces, si elles sont semblables oudissemblables[^] car il y a, selon le cas, probabilité de victoire ou de défaite. Il n'est pas moins nécessaire d'avoir considéré l'issue de la guerre, non seulement dans le pays, mais chez d'autres peuples. Car les causes semblables amènent, naturellement, des résultats analogues. X. Maintenant, sur la question de la défense du territoire, il ne faut pas ignorer en quoi elle consiste, toais connaître, au contraire, l'efectif des garnisons, leur mode de composition, les emplacements des postes de défense (chose impossible si l'on ne 1. Nous dirions aujourd'hui a égaies ou inégales ». Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IV 99 connaît pas le pays), de façon que Ton puisse, si une garnison est trop faible, la renforcer; plus que suffisante, la réduire, et défendre, de préférence, les postes les plus avantageux. XL Au sujet de Talimentation, il faut savoir quelle dépense elle imposera à l'État, quelle quantité de subsistances pourra être fournie par le sol, ou devra être demandée à l'importation ; quelles matières donneront lieu à l'exportation ou à l'importation, afin de conclure des conventions et des marchés dans cette vue[^]. En effet, il est nécessaire de maintenir les citoyens sans reproche à l'égard de deux sortes de peuples: ceux dont les forces sont supérieures, et ceux qui peuvent rendre des services en fait de transactions de ce genre. XII. Il est nécessaire de pouvoir porter son attention sur tous ces points pour la sûreté de l'État; mais il n'est pas d'une minime importance de bien s'entendre à la législation, car c'est dans les lois que réside le salut du pays. Aussi est-il nécessaire de savoir combien il y a d'espèces de gouvernements[^] quels sont les avantages de chacun d'eux, quelles causes de destruction ils possèdent soit en eux-mêmes, soit du fait de leurs adversaires. Or je dis « en eux-mêmes », parce que, le meilleur gouvernement mis à part, tous les autres périssent par suite ou du relâchement, ou de la tension portés à l'extrême. Ainsi, la démocratie devient plus faible non seulement en se relâchant, au point qu'elle en arrive finalement au régime oligarchique, mais tout autant lorsqu'elle est fortement tendue; de même que non seulement si 1. Ilpbç xaOxa. Divers manuscrits et les éditions donnent Tcpbç toutou; «avec tels ou tels». Buhle traduit en latin icpb; toOtou;, mais dans les notes il préfère la leçon Tcpo; taOta, Digitized by VjOOQ IC

100 LA RHÉTORIQUE Texagération d'un nez crochu ou d'un nez camus va en s'affaiblissant, on arrive au nez moyen, mais encore, si le nez est excessivement crochu ou camus, il prend une forme telle qu'il * semble qu'il n'y ait plus de narines. XIII. Il est utile, pour travailler à la législation, non seulement que l'on comprenne quel mode de gouvernement est avantageux, par la considération des temps passés, mais encore que l'on sache quel gouvernement convient à tel ou tel État dans les pays étrangers. De sorte que, évidemment, les voyages sur divers points de la terre sont, à ce point de vue, d'une grande utilité, car c'est un moyen de connaître les lois des peuples. Pour les délibérations politiques, il est utile de connaître les écrits des historiens ; mais tout cela est le fait de la politique, plutôt que de la rhétorique. Voilà ce que nous avons à dire sur les principales connaissances que doit posséder celui qui veut pratiquer le genre délibératif. Quant aux moyens à employer pour exhorter ou dissuader sur cet ordre de questions et sur les autres, c'est le moment d'en parler. CHAPITRE V . Quel but on doit se proposer quand on conseille et quand on dissuade. Variétés du bonheur. I. Chacun de nous en particulier, à peu de chose près , et tout le monde en général , se propose un certain but dans la poursuite duquel on adopte, ou l'on repousse une détermination. Ce but, en résumé, c'est le bonheur et les parties qui le constituent. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE V 101 n. Considérons, à titre d'exemple, ce que c'est, à proprement parler, que le bonheur et de quoi procèdent les parties qui le composent; car c'est sur le bonheur, ainsi que sur les moyens qui nous y conduisent ou les obstacles qui nous en détournent, que portent tous nos efforts pour exhorter ou pour dissuader, attendu qu'il faut que l'on fasse les actions qui préparent le bonheur ou quelque'une de ses parties, ou qui rendent celle-ci plus grande ; mais les choses qui détruisent le bonheur, ou l'entravent, ou produisent , ce qui lui est contraire , il faut qu'on ne les fasse point. III, Le bonheur sera donc une réussite obtenue avec le concours de la vertu, le fait de se suffire à soi-même, ou la vie menée très agréablement et avec sûreté, ou, encore, la jouissance à souhait des possessions et des corps, avec faculté de les conserver et de les mettre en œuvre. En effet, un ou plusieurs de ces biens , presque tout le monde convient que c'est là le bonheur. IV. Maintenant, si c'est là le bonheur, il aura nécessairement pour parties constitutives la noblesse, un grand nombre d'amis, l'amitié des gens honnêtes, la richesse, une descendance prospère, une belle vieillesse; de plus, les bonnes qualités du corps, telles que la santé , la beauté , la vigueur , la grande taille, la faculté de l'emporter dans les luttes agonistiques ; la renommée, l'honneur, la bonne fortune; la vertu, ou bien encore ses parties , la prudence , le courage, la justice et la tempérance. En effet, on se suffirait très amplement à soi-même si l'on pouvait disposer et des avantages que l'on possède en soi, et de ceux du dehors; car il n'y en a pas d'autres après ceux-là. Ceux que Ton possède en soi, ce sont Digitized by VjOOQIC

102 LA RHÉTORIQUE les biens qui se rattachent à Tâme et ceux qui, résident dans le corps. Les biens extrinsèques sont la noblesse, les amis, les richesses et la considération. Nous jugeons qu'il est convenable d'y ajouter encore les aptitudes et la bonne chance ; car, de cette façon, rien ne manquerait à la sûreté de la vie. Reprenons donc chacun de ces biens de la même façon, pour voir en quoi il consiste. V. La noblesse, pour une race, pour un État, c'est lorsque les indigènes sont anciens dans le pays, que leurs premiers chefs étaient illustres et qu'ils ont eu une nombreuse descendance, renommée dans les choses qui suscitent l'émulation. La noblesse, pour les particuliers, provient ou des hommes^ou des femmes : la naissance légitime des uns et des autres, et, comme pour un État, c'est lorsque les premiers aïeux se sont distingués soit par leur mérite, ou par leurs richesses, ou enfin par quelqu'un des avantages qui donnent de la considération et qu'une longue suite de personnages illustres, hommes , femmes , jeunes gens , vieil* lards, se sont succédé dans une famille. VL Quant à la descendance prospère et nombreuse, il n'y a rien d'obscur à expliquer. Au point de vue de l'intérêt public, la descendance est prospère lorsque les jeunes générations sont nombreuses et en bon état: en bon état, d'abord, relativement à la valeur corporelle, comme la haute taille, la beauté, la force, l'aptitude aux exercices agonistiques ; puis relativement à la valeur morale, c'est-à-dire la tempérance et le courage, vertus propres au jeune homme. Au point de vue des particuliers, la descendance prospère et nombreuse consiste à avoir à soi un grand nombrci d'enfants et constitués dans des conditions analogiles ; les uns du seté féminin^ les àiittés du sexe masculin; Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE V 108 Pour ceux du sexe féminin, la valeur corporelle c'est la beauté et la grande taille ; la valeur morale, la tempérance et l'amour du travail, mais sans servilité. C'est en considérant indistinctement le cas du gouvernement et celui des particuliers, comme les deux sexes masculin et féminin, qu'il faut chercher à réaliser chacune de ces qualités. Les peuples chez lesquels il y a de mauvaises institutions relativement aux femmes, comme les Lacédémoniens, ne possèdent guère que la moitié du bonheur. VII, Quant aux parties de la richesse, ce sont les monnaies, l'abondance de la terre (cultivée), la possession de territoires; puis celle d'objets mobiliers, de troupeaux, d'esclaves remarquables par leur quantité, leur grandeur et leur beauté. Tous ces biens doivent être l'objet d'une possession assurée, d'une jouissance libérale, utile. Sont plus particulièrement utiles ceux qui produisent des fruits, libéraux ceux d'une jouissance directe. J'appelle « biens qui produisent des fruits » ceux dont on tire un revenu ; biens d'une jouissance directe ceux dont il ne résulte rien d'appréciable en outre de l'usage qu'on en fait. La définition de la sûreté, c'est la possession, dans un cas et dans des conditions telles, que l'usage des biens possédés dépende uniquement du possesseur. Celle du bien propre ou non propre, c'est la faculté, pour le possesseur, d'aliéner ce qu'il possède; or j'entends par aliénation la cession, par don ou par vente. En somme, l'essence de la richesse consiste plutôt dans l'usage que dans la propriété, car l'exercice de la propriété consiste dans l'usage et l'usage même est une richesse. VIII. La bonne renommée, c'est le fait d'être regardé comme un homme de valeur (ἡ τιμή), ou de posséder quelque bien de nature à être recherché par tout le monde.

Digitized by VjOOQIC

104 LA RHÉTORIQUE monde, ou par le plus grand nombre, ou par les gens ' de bien ou les hommes de sens. IX. Les honneurs sont les signes d'une réputation de libéralité. Sont honorés par-dessus tout, et avec raison, ceux qui ont fait du bien ; du reste, on honore aussi celui qui est en situation d'en faire. La libéralité s'exerce en vue du salut et de tout ce qui fait vivre, ou bien de la richesse, ou, encore, de quelqu'un des autres biens dont l'acquisition n'est pas facile, soit d'une manière absolue, soit dans telle circonstance, soit dans tel moment ; car beaucoup de gens obtiennent des honneurs pour des motifs qui paraissent de mince importance ; mais cela tient aux lieux et aux circonstances. Les variétés d'honneurs sont les sacrifices, 4es inscriptions métriques et non métriques , les récompenses, la préséance, les tombeaux, les images, la subsistance publique ; les usages des barbares, tels que les prosternations et le soin qu'on y prend de s'effacer. Les dons ont partout un caractère honorifique; et en effet, le don est l'abandon d'un bien possédé et un signe d'honneur rendu. Voilà pourquoi les gens cupides et les ambitieux recherchent les dons. Le don a, pour les uns et les autres, de quoi répondre à leurs besoins. En effet, le don est une possession, ce que convoitent les gens cupides ; et il a en soi quelque chose d'honorifique, ce que convoitent les ambitieux. X. La qualité principale du corps, c'est la santé ; or il s'agit de la santé dans ce sens où l'on dit que sont exempts de maladie des gens qui gardent l'usage de leur corps ; car beaucoup de gens se portent bien, comme on le dit d'HérodicusS lesquels ne seraient 1. Hérodicus de Sélymbrie, médecin mentionné par Platon (Phèdre et République) et par Plutarque [De sera ntim. vind.,i 18), Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE V 105 taxés d*heureux par personne, sous le rapport de la santé, s'abstenant de tous ou de presque tous les aliments humains. XL La beauté varie suivant l'âge. La beauté du jeune homme consiste à avoir un corps apte à supporter les fatigues résultant de la course ou des exercices violents, et agréable à voir en vue du plaisir. Ce qui fait que les pentathlètes sont les plus beaux hommes, c'est qu'ils sont heureusement doués, tout ensemble sous le double rapport de la vigueur et de l'agilité. La beauté de l'homme, dans la force de l'âge, consiste à bien supporter les fatigues de la guerre et à porter dans sa physionomie un air agréable qui, en même temps, inspire la crainte. La beauté du vieillard consiste à suffire aux travaux nécessaires sans mauvaise humeur, parce qu'on n'éprouve alors aucun des maux qui affligent la vieillesse. XII. La force, c'est la faculté de faire déplacer un individu à volonté; or, pour que ce déplacement se produise, il faut, nécessairement, que l'individu soit attiré, ou repoussé, ou enlevé, ou terrassé, ou enfin qu'on l'étreigne. On est fort en tous ces effets, ou seulement en quelques-uns d'entre eux. , Xin. Le mérite d'une belle taille, c'est de surpasser la plupart des hommes en grandeur, en épaisseur et en largeur, dans des proportions telles que les mouvements ne se produisent pas trop lentement en raison d'un excès de ces avantages. XIV. La valeur agonistique du corps consiste dans la réunion de la belle taille, de la force et de l'agilité ; et en effet, celui qui est agile est fort; car peut-on lancer ses pieds en avant d'une certaine façon, les mouvoir rapidement et allonger le pas, ce sera l'affaire du coureur; étreindre et retenir son adversaire, celle Digitized by VjOOQIC

106 IX RHÉTORIQUE du lutteur; le pousser au moyen d'un coup, c'est faire du pugilat; la pratique de ces deux exercices, c'est le pancrace, et celle qui les comprend tous, le pentathlon. XV. Une belle vieillesse, c'est celle qui vient lentement et sans souffrance. Et en effet, lorsqu'on vieillit vite, il n'y a pas vieillesse heureuse ; et pas davantage si elle se fait à peine sentir, mais qu'elle soit chagrine; or cela dépend et des qualités inhérentes au corps, et des caprices du hasard. Celui qui n'est pas exempt de maladie et qui n'a pas de force ne sera point à l'abri des émotions et ne pourra prolonger son existence qu'à la faveur du hasard. Il existe, en dehors de la force et de la santé, une autre cause de longévité ; beaucoup de gens, dépourvus des qualités du corps, sont des exemples de vie prolongée; mais une discussion approfondie sur cette matière ne serait pas utile pour le moment. XVI. L'amitié d'un grand nombre d'hommes et celle des gens honnêtes sont des avantages qui n'ont rien d'obscur, si l'on définit l'ami « celui qui est capable de faire pour un tel ce qui, dans son opinion, doit lui profiter. » Celui pour qui un grand nombre d'hommes sont dans cette disposition sera donc l'ami d'un grand nombre d'hommes, et celui qui l'inspire aux hommes de bien sera l'ami des gens honnêtes. XVII. Le bonheur consiste dans la production ou l'existence des biens qui, soit en totalité, soit pour la plupart, soit au plus haut degré, ont une cause fortuite. Or la fortune est la cause de certaines choses qui dépendent des arts, mais aussi d'un grand nombre de choses indépendantes de l'art, comme, par exemple, de celles qui dépendent de la nature. Il arrive aussi que des avantages nous viennent indépendamment de Digitizedby VjOOQIC .

LIVRE i, CHAPITRE VI 107 la nature» Ainsi la santé a pour cause Tart, tandis que la beauté, la belle taille, dépendent de la nature. Mais, généralement, les avantages qui nous viennent de la fortune sont de nature à provoquer Tenvie. La fortune est la cause des biens indépendants de la raison; comme, par exemple, si, dans une famille, un frère est beau et que tous les autres soient laids, ou bien qu'un d'entre eux ait trouvé un trésor demeuré inconnu des autres, ou encore, si un trait a touché un individu placé à sa portée, et non pas tel autre, ou enfin, si un tel, se rendant perpétuellement en un lieu, est le seul à se trouver absent (au moment du danger), tandis que les autres, pour une seule fois qu'ils ont été présents, ont été mis en pièces. XVIII. Quant à la vertu, comme c'est un lieu très propre aux louanges, nous aurons à développer ce sujet lorsque nous traiterons de la louange ^ Voilà donc, évidemment, ce que l'on doit avoir en vue, soit que l'exhortation ou la dissuasion concerne des faits futurs^ ou présents ; car, suivant le cas *, les arguments sont pris pour tout cela en sens contraire. CHAPITRE VI De Thonnète et de l'utile. I. Comme le but que se propose celui qui délibère est l'utile, et que le débat porte non pas sur la fin que l'on a en vue, mais sur les moyens qui condui-* sent à cette fin ; qUe ces moyens résident dans les 1. Plus loin, chap. ix. â* Suivant que l'on veut exhorter ou dissuader^ Digitized by Google

108 LA RHÉTORIQUE actions, et que ce qui est utile est bon, il faut donc, d'une manière générale, prendre les éléments de ce débat dans leurs rapports avec le bien et Futile. II. Le bien , ce sera la chose qui doit être adoptée pour elle-même, et celle pour laquelle nous devons en adopter une autre. C'est encore ce à quoi tendent tous les êtres, j'entends tous les êtres doués de sentiment ou d'intelligence, ou ceux qui pourraient posséder ces facultés. Tout ce que l'intelligence pourrait suggérer à chacun, c'est aussi pour chacun un bien; comme aussi ce dont la présence procure une disposition favorable et satisfaisante. C'est ce qui réalise et ce qui conserve ces divers avantages, ce qui en est la , conséquence, ce qui en détourne ou détruit les contraires. III. Or les choses s'enchaînent de deux manières, selon qu'elles vont ensemble, ou l'une après l'autre ; par exemple, la science à l'étude, en lui succédant ; la vie à la santé, en l'accompagnant. Les choses se produisent de trois manières; ainsi la santé a pour cause soit le fait d'être sain, soit la nourriture, soit les exercices gymnastiques, ce qui contribue par-dessus tout à donner la santé. IV. Cela posé, il en résulte, nécessairement, que l'adoption des choses bonnes est bonne elle-même, ainsi que le rejet des choses mauvaises. Ce rejet a pour effet simultané de ne pas causer le mal, et l'adoption du bien pour effet ultérieur de procurer le bien. V. Une chose bonne, c'est d'adopter un bien plus grand au lieu d'un moindre bien et, entre deux maux, de choisir le moindre; car leur différence, en plus ou en moins, donne lieu au choix de l'un et au rejet de l'autre.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VI 109 VL Les vertus sont nécessairement un bien. En effet, elles causent la bonne disposition de ceux qui les possèdent, et elles engendrent, elles pratiquent les choses bonnes [^]. Nous aurons à parler séparément de chacune d'elles, de sa nature et de sa qualité.

VIL Le plaisir est un bien, car les êtres animés le recherchent, chacun suivant sa nature. C'est pourquoi les choses agréables et les choses honorables sont bonnes, les premières causant du plaisir, et, parmi les choses honorables, les unes ayant cet effet et les autres devant être préférées pour elles-mêmes.

VIIL Pour entrer dans le détail, voici les choses nécessairement bonnes : le bonheur ; c'est un bien à rechercher pour lui-même, qui se suffit en soi, et dont la poursuite inspire un grand nombre de nos déterminations.

IX. La justice, le courage, la tempérance, la magnanimité, la magnificence et les autres dispositions morales de même nature ; car ce sont là autant de vertus de l'âme.

X. La santé, la beauté et les biens analogues ; ce sont là des vertus corporelles qui produisent un grand nombre de faits. La santé, par exemple, procure le plaisir et la vie ; c'est pour cela qu'on la regarde comme le plus grand bien, étant l'élément des deux biens le plus appréciés en général, le plaisir et la vie.

XL La richesse, qui est la vertu de la propriété et un puissant moyen d'action.

XII. L'ami et l'amitié. L'ami est un bien à rechercher pour lui-même et un puissant moyen d'action.

XIIL Les honneurs, la renommée. On y trouve tout ensemble un agrément et un puissant moyen 1.

Sur la différence de *iroi*Y)Tixat et de *irpax*Tixat, voir la *Politique* d'Aristote, éd. Bekker, p. 1254 a. 7 Digitized by VjOOQIC

110 LA RHÉTORIQUE d'action. De plus, ces biens sont, le plus souvent, accompagnés d'autres avantages qui les accroissent. XIV. La puissance de la parole et l'aptitude dans les affaires ; ce sont là autant de moyens d'action avantageux. XV. Citons encore une nature bien douée : la mémoire, la facilité pour apprendre, la sagacité et toutes les qualités analogues ; car ce sont des ressources fécondes en avantages. 11 en est de même de toutes les sciences et de tous les arts que Ton peut posséder. XVI. Le fait même de vivre ; aucun bien ne dût-il en être la conséquence, celui-ci serait encore à rechercher pour lui-même. XVII. La justice, qui est en quelque sorte d'un intérêt commun. Tels sont, à peu près, tous les biens reconnus comme tels. XVIII. Pour les biens prêtant à contestation, les syllogismes se tirent des arguments suivants. Est bonne toute chose dont le contraire est mauvais. XIX. Est bonne encore toute chose dont le contraire peut être utile à l'ennemi. Par exemple, si la lâcheté doit surtout profiter à l'ennemi d'un État, il est évident que la bravoure doit surtout être utile à ses citoyens. XX. En thèse générale, étant donné ce que veulent les ennemis d'un tel, ou ce qui les réjouit, ce sera le contraire qui paraît à lui être utile. Aussi le Poète a-t-il pu dire : Oui, certes, l'ennemi serait content !...* Il n'en est pas ainsi toujours, mais le plus souvent, car rien n'empêche qu'une même chose, en certains cas, soit profitable aux deux parties adverses ; ce 1. Hom., Il, I, 250. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VI 111 qui fait dire que le malheur réunit les hommes, lorsqu'une même chose nuit aux uns et aux autres. XXI. Ce qui n'est pas excessif est encore un bien, mais ce qui est plus grand qu'il ne faut est un mal. XXII. De même, ce qui a exigé beaucoup de peine, ou une grande dépense ; car, dès lors, on y voit un bien ; une chose arrivée à ce point est regardée comme une fin et comme la fin de beaucoup de choses ; or la fin est un bien [^]. De là ce mot : Quelle gloire resterait à Priam! ... 2 et encore ; Il est honteux de demeurer longtemps . . . [^] De là aussi le proverbe : (casser) sa cruche à la porte. XXIII. On préfère aussi ce que beaucoup de gens recherchent et ce qui paraît digne d'être disputé, car nous avons vu* que ce à quoi tendent tous les hommes est un bien ; or beaucoup de gens font ce que tout le monde fait. XXIV. Ce qui est louable, car personne ne loue ce qui n'est pas bon ; — ce qui est loué par des adversaires ou par les méchants. Autant vaut dire, en effet, que tout le monde est d'accord sur un fait si Ton a l'adhésion de ceux même qui ont eu à en souffrir, et qu'ils se soient rendus à l'évidence. Tels, par exemple, les méchants que leurs amis accusent, et les hommes de bien que leurs ennemis n'accusent pas. Aussi les Il Pour que la pensée fût complète, 11 fendrait ajouter Haⁱ&v après «oXXûv et aprêâ le troisième tIXoc. 2. Hom., Il, II, 160 et 176. La retraite des Grecâ rerait pour Priam un dénouement heureux, glorieux, du siège de Troie. 3. Hom., Il., ti, 298. 4. Chap. IV, § 2. Digitized by VjOOQIC

112 LA RHÉTORIQUE Corinthiens voyaient -ils une injure dans ce vers de Simonide : Ilion ne se plaint pas des gens de Côrinthe *. XXV. C'est ce qui a obtenu la préférence d'une personne sensée ou honorable, homme ou femme ; ainsi Athénée donnait sa préférence à Ulysse; Thésée à Hélène; les (trois) déesses à Alexandre (Paris), et Homère à Achille. XXVI. C'est, en général, tout ce qui mérite d'être l'objet d'une détermination ; or on se détermine à faire les choses énumérées plus haut : celles qui sont mauvaises pour les ennemis, et celles qui sont bonnes pour les amis. XXVU. On préfère, en outre, les choses qui sont possibles, et celles-ci sont de deux sortes : celles qui auraient pu être faites, et celles qui peuvent se faire aisément ; or les choses faciles sont celles que Ton fait sans répugnance ou en peu de temps, car la difficulté d'une opération provient ou de la répugnance qu'elle cause, ou de la longue durée qu'elle exige. Enfin les choses qui se font comme on veut ; or Ton veut n'avoir aucun mal ou qu'un mal moindre que le bien qui en résulte ; et c'est ce qui arrive si la conséquence fâcheuse reste cachée, ou n'a pas d'importance. XXVin. On préfère encore ce qui nous est propre et ce que personne ne possède, et aussi le superflu, car on nous en fait d'autant plus d'honneur. De même ce qui est en rapport de convenance avec nous-mêmes ; or de tels avantages nous reviennent en raison de 1. Allusion à ce fait que les Corinthiens étaient autant les alliés (les Troyens que des Grecs. Voir, pour les détails et le rapprochement, l'édition de la Rhétorique, par L. Spengel (collection Teubner, in-8o), t. II, 1867, p. 109. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VII 113 notre naissance et de notre pouvoir. De même encore les choses dont on croit avoir besoin, lors même qu'elles sont de mince valeur ; car, néanmoins, on est porté à les faire. XXIX. On préfère aussi les choses d'une exécution aisée, car elles sont possibles, étant faciles ; or les choses d'une exécution aisée, ce sont celles où tout le monde, bon nombre de gens, nos pareils ou nos inférieurs, peuvent réussir. Les choses dont se réjouissent nos amis ou s'affligent nos ennemis. Les actions qui provoquent l'admiration, celles pour lesquelles on a un talent naturel et une grande expérience, car on pense les accomplir avec succès. Celles que ne saurait faire un méchant, car elles ont plus de chance d'être louées. Celles auxquelles nous nous sentons portés avec passion, car on y trouve non seulement du plaisir, mais encore une tendance au mieux. XXX. Nous préférons aussi chacun les choses conformes à telle ou telle disposition de notre esprit. Par exemple, les amateurs de victoires, s'il y a une victoire au terme de l'entreprise ; les amateurs d'honneurs, s'il y a des honneurs à recueillir ; les amateurs de richesses, s'il y a des richesses à acquérir, et ainsi de suite. Voilà où l'on doit prendre les preuves relatives au bien et à l'utile. CHAPITRE VII Du bien préférable et du plus utile. I. Maintenant, comme il arrive souvent que deux partis présentent une utilité reconnue, mais que l'on discute pour savoir celui qui en présente le plus, il

Digitized by VjOOQIC

114 LA RHÉTORIQUE faut parler du bien plus grand et de ce qui est plus utile. II, Ce qui surpasse se compose d'une quantité égale et de quelque chose encore ; or ce qui est sur» passé est contenu (dans ce qui surpasse)f Une qualité ou une quantité plus grande Test toujours par rapport à une autre plus petite, Grand et petit, beaucoup et peu sont des termes qui se rapportent à la grandeur de nombre d'objets. Ce qui surpasse est grand ; ce qui est en défaut est petit. Même rapport entre beaucoup et peu. m. Donc, comme nous disons que le bien est la chose que nous devons adopter pour elle-même et non en vue d'une autre chose, et encore ce à quoi tendent tous les êtres ^, et ce que pourraient adopter tous les êtres doués d'intelligence et de sens, et la faculté d'accomplir et de conserver, ou encore la conséquence de cette faculté, et la chose qui détermine la fin de nos actes ; comme, d'autre part, la fin, c'est ce en vue de quoi s'accomplissent les autres actes ; que ce qui est bon pour tel individu est ce qui subit une action de cette nature par rapport à cet individu, il s'ensuit, nécessairement, que les quantités plus grandes que l'unité ou que les quantités moindres, comparaison faite de l'unité et de ces quantités moindres, ce sera un plus grand bien. En effet, ce bien surpasse ; or ce qui est contenu (dans le premier terme) est surpassé. IV. Si le plus grand (individu d'une espèce) surpasse le plus grand individu (d'une autre espèce), tel individu (de la première espèce) surpassera tel autre de la seconde); et (réciproquement), si tous les individus (d'une espèce surpassent) ceux (d'une autre), le 1. Cp. chap. VI, § 2. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VII 115 plus grand (de Tune) surpassera le plus grand (de la seconde). Par exemple, si l'homme le plus grand est plus grand que la plus grande femme, - les hommes, pris en masse, seront plus grands que les femmes; et (réciproquement), si les hommes, pris en masse, sont plus grands que les femmes, l'homme le plus grand sera plus grand que la plus grande femme, En effet, les différences en plus des espèces sont dans le même rapport que les plus grands individus qu'elles comprennent, V. (Il y a avantage) , lorsque tel résultat est suivi d'un autre résultat, tandis que le parti contraire n'aurait pas cette conséquence. Or la conséquence se traduit par un résultat immédiat, ou ultérieur, ou possible; car le profit à tirer de telle conséquence est contenu dans celui du premier résultat. La vie est le résultat immédiat de la santé, mais la santé n'est pas celui de la vie. La science est le résultat ultérieur de l'étude. Le vol est le résultat possible du sacrilège ; car l'auteur d'un sacrilège est capable de voler. VI. Sont plus grandes les choses qui en surpassent une autre d'une quantité plus grande ; car, nécessairement, elles surpassent même la plus grande, VII. Sont plus grandes aussi les choses qui produisent un plus grand bien; car cela revient, nous l'avons vu, à dire qu'elles sont capables de produire un plus grand bien, et il en est de même de la chose dont la puissance productive est plus grande. Ainsi, du moment que la qualité d'être sain est un bien préférable et supérieur au plaisir, la santé est aussi un bien plus grand que le plaisir. VIII. Ce qui est préférable en soi (est un bien plus grand) que ce qui ne l'est pas en soi. Par exemple, la force vaut mieux que ce qui donne la santé. Car ceci

Digitized by Google

116 LA RHÉTORIQUE n'est pas préférable en soi, tandis que la force Test, ce qui est, nous l'avons vu, le caractère du bien. IX. (Il y a avantage), si telle chose est une fin, par rapport à telle autre qui n'en serait pas une. Car cette autre se fait en vue d'autre chose et la première pour elle-même ; par exemple, l'exercice gymnastique a pour fin le bon état du corps. X. (Il y a avantage) dans ce qui a moins besoin de l'autre chose* ou de diverses autres choses ; car cela se suffit mieux à soi-même ; or on a moins besoin d'autre chose quand on n'a besoin que de choses moins importantes, ou plus faciles à obtenir. XI. De même, lorsque telle chose ne peut exister sans telle autre, ou qu'il n'est pas possible qu'elle se produise sans cette autre, tandis que celle-ci peut avoir lieu sans la première. Or celle-ci se suffit mieux qui n'a pas besoin d'une autre, d'où l'on voit qu'elle est un plus grand bien. XII. Lorsque telle chose est un principe et que l'autre n'est pas un principe ; lorsque l'une est une cause et que l'autre n'est pas une cause, pour la même raison. Car, sans cause, il est impossible qu'une chose existe ou se produise ; et, deux principes étant donnés, c'est la chose dont le principe est supérieur qui est supérieure ; pareillement, deux causes étant données, c'est la chose qui provient de la cause supérieure qui est supérieure. Réciproquement, deux principes étant donnés, le principe de la plus grande chose est supérieur* et deux causes étant données, c'est la cause de la chose supérieure qui est supérieure. 1. Il s'agit toujours de deux choses, de deux parties, de deux faits, bons l'un et l'autre, mis en parallèle afin que l'on puisse opter (irpoatpeîffôai). Digitized by VjOOQIC

LIVRE , CHAPITRE VII 117 XIII. Il est donc évident, d'après ce qui précède, qu'une chose peut apparaître comme plus grande de l'une et de l'autre manière. En effet, si telle chose est un principe et que l'autre ne soit pas un principe, la première semblera supérieure ; et si telle chose n'est pas un principe, tandis que l'autre est lin principe (elle semblera encore supérieure), car la fin est supérieure et le principe ne Test pas. C'est ainsi que Léodamas \ voulant porter une accusation contre GalJistrate, dit que celui qui a conseillé une action fait plus de tort que celui qui l'exécute; car l'action n'eût pas été accomplie si on ne l'avait pas conseillée. Et réciproquement, voulant porter une accusation contre Chabrias, il allègue que celui qui exécute fait plus de tort que celui qui conseille, car l'action n'aurait pas lieu s'il n'y avait pas eu quelqu'un pour agir, vu que l'action est la fin pour laquelle on délibère. XIV. Ce qui est plus rare est préférable à ce qui est abondant : par exemple, l'or au fer, vu qu'il est d'un usage plus restreint ; car la possession en est préférable, l'acquisition en étant plus difficile. A un autre point de vue, ce qui abonde est préférable à ce qui est rare, parce que l'usage en est plus répandu. De là ce mot : L'eau est ce qu'il y a de meilleur 2. XV. Généralement parlant, ce qui est difficile a plus de valeur que ce qui est facile, car c'est plus rare ; et, à un autre point de vue, ce qui est facile vaut mieux que ce qui est difficile, car nous en disposons comme nous voulons. 1. Orateur athénien, disciple d'Isocrate et maître d'Eschine. — Xénophon parle de Callistrate [Hellen., liv. vi). Pindare, Pyth., i, 1. 7. Digitized by VjOOQIC

118 LA RHÉTORIQUE XVI Est plus grande aussi une chose dont le contraire est plus grand, ou dont la privation est plus sensible. Ce qui est vertu est plus grand que ce qui n'est pas vertu, et ce qui est vice plus grand que ce qui n'est pas vice. Car la vertu et le vice sont des fins, et ce qui n'est ni vice ni vertu n'est pas une fin. XVII. Les choses dont les effets sont plus beaux ou plus laids sont aussi plus grandes, Les choses dont les bonnes ou mauvaises qualités ont une plus grande importance sont plus grandes elles-mêmes, puisque les effets sont comme les causes ou les principes, et que les causes et les principes sont comme leurs effets. XVIII. De même les choses dont la différence en plus est préférable ou meilleure. Par exemple, la faculté de bien voir est préférable au sens de l'odorat ; en effet, celui de la vue a plus de prix que l'odorat. Il vaut mieux désirer d'avoir des amis que d'acquérir des richesses ; de sorte que la recherche des amis est préférable à la soif des richesses. Par contre, la surabondance des choses bonnes sera meilleure, et celle des choses honorables plus honorable. XIX. Sont préférables les choses qui nous donnent des désirs plus honorables et meilleurs ; car les désirs ont la supériorité des choses qui en sont l'objet, et les désirs qu'excitent en nous des choses plus honorables ou meilleures sont aussi, pour la même raison, plus honorables et meilleurs. XX. Sont préférables encore les choses dont la connaissance est plus honorable et plus importante, ainsi que les actions plus honorables et plus importantes. En effet, qui dit science dit vérité ; or chaque science prescrit ce qui lui appartient, et les sciences relatives aux choses plus importantes et plus honorables sont, Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VII 119 pour la même raison, dans le même rapport avec ces choses. XXI. Ce que jugeraient ou ce qu'auraient jugé être un plus grand bien les hommes de sens, ou le consentement unanime, ou le grand nombre, ou la majorité, ou les hommes les plus influents, ce doit être nécessairement cela, soit qu'ils en aient décidé ainsi d'une façon absolue, ou bien en raison de leur compétence personnelle. Ce critérium s'applique communément aussi aux autres questions ^ Et en effet, la nature, la quantité, la qualité d'une chose donnée seront telles que le diront la science et le bon sens. Mais c'est des biens que nous avons entendu parler. Car nous avons défini le bien * ce que choisiraient tous les êtres qui seraient doués de sens. Il est donc évident que le mieux aussi sera ce que le bon sens déclarera préférable. XXII. Le mieux est encore ce qui appartient aux meilleurs, soit d'une façon absolue, soit en tant que meilleurs ; par exemple, le courage inhérent à la force. C'est encore ce que choisirait un homme meilleur, soit absolument, soit en tant que meilleur ; par exemple, de subir une injustice plutôt que d'en faire une à autrui ; car c'est le parti que prendrait un homme plus juste. XXIII. C'est aussi ce qui est plus agréable, à la différence de ce qui l'est moins ; car tous les êtres sont à la poursuite du plaisir et désirent la jouissance pour elle-même ; or, c'est dans ces termes qu'ont été définis le bien et la fin. Une chose est plus agréable, soit qu'elle coûte moins de peine, soit que le plaisir qu'elle cause dure plus longtemps.

1. Aux questions autres que celles du bien, ou plutôt du mieux. 2. Chap. VI, § 2. Digitized by VjOOQIC

J20 LA RHÉTORIQUE XXIV. C'est ce qui est plus beau, à la différence de ce qui est moins beau ; car le beau est ou ce qui est agréable, ou ce qui est préférable en soi. XXV. Les choses dont on veut plutôt être Fauteur ou pour soi-même ou pour ses amis, ce sont là aussi des biens plus grands , et celles auxquelles on est le moins porté, de plus grands maux. XXVI. Les biens, plus durables (valent mieux) que ceux d'une plus courte durée, et les biens plus assurés (valent mieux) que ceux qui le sont moins. En effet, l'avantage des premiers consiste dans l'usage prolongé qu'on en fait et celui des seconds dans la faculté d'en user à sa volonté, vu qu'il nous est plus loisible de disposer, au moment où nous le voulons, d'un bien qui nous est assuré. XXVII. Il y a avantage lorsque les termes conjugués et les cas semblables * ont encore d'autres biens pour conséquence immédiate. Par exemple, s'il est mieux et plus noble d'agir avec bravoure qu'avec prudence, la bravoure est aussi préférable à la prudence, et il s'ensuit, pareillement, que le fait d'être brave vaut mieux que celui d'être prudent. XXVIII. Ce que tout le monde choisit est préférable à ce que tout le monde s'abstient de choisir; et ce que choisit la majorité à ce que choisit la minorité. En effet, nous l'avons vu *, ce qui est recherché par tout le monde est un bien. Cela donc sera un plus grand bien dont la possession sera plus vivement désirée. Il en est de même de ce que désirent les gens qui produisent une contestation, ou les adversaires, ou les juges, ou ceux que ces derniers jugent. En effet, le premier cas a lieu lorsque l'opinion exprimée est 1. Cp. Topiques, m, 3, p. 118 a, 34. 2. Début du chnp. v.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VII 121 générale, et le second lorsque cette opinion est celle de personnes autorisées et connaissant la question. XXIX. Il y a un avantage tantôt dans tel bien plus grand auquel tout le monde participe, car il y a déshonneur à ne pas en être participant ; tantôt dans le bien auquel personne ne participe, ou qui n'a qu'un petit nombre de participants, car il est plus rare. XXX. Sont plus grands aussi les biens plus dignes de louange, car ils sont plus nobles. De même les biens qui nous procurent plus d'honneur (car l'honneur qu'on nous fait est une sorte d'estimation de notre valeur), — et les choses dont les contraires donnent lieu à une peine plus sévère. XXXI. Ajoutons-y ce qui est plus grand que des choses reconnues pour grandes ou paraissant telles. Or les choses que l'on divise en plusieurs parties paraissent plus grandes, car la différence en plus paraît alors répartie sur un plus grand nombre d'objets. C'est ainsi que le Poète fait énumérer à la femme de Méléagre, qui veut persuader au héros d'aller au combat, tous les maux qui accablent les citoyens d'une ville prise d'assaut : La population périt ; le feu réduit la cité en cendres ; L'ennemi emmène les enfants» . . * On peut encore avantageusement rassembler et amplifier (les idées) comme le fait Épicharme, et cela dans le même but qui faisait diviser tout à l'heure, car de cette réunion résulte une amplification sensible, et par cet autre motif qu'on trouve là le principe et la source de grands effets. 1. Homère, //., ix, 592. La citation faite par Aristote contient plusieurs variantes qui auraient mérité d'être prises en considération par les éditeurs de l'Iliade. Digitized by VjOOQIC

122 LA RHÉTORIQUE XXXII. Comme ce qui est plus difficile et plus rare a plus de valeur, les circonstances, l'âge, les lieux, les temps, les ressources augmentent l'importance des choses. En effet, si tel fait se produit malgré des obstacles inhérents à nos moyens, à notre âge, à la rivalité de nos semblables, et cela de telle façon, ou dans tel cas ou dans tel temps, ce fait aura la portée des choses honorables, bonnes et justes, ou de leurs contraires. De là cette épigramme ¹ sur un athlète vainqueur aux jeux olympiques : Autrefois, j'avais sur les épaules un grossier bâton de portefaix, et je portais du poisson d'Argos à Tégée. Iphicrate faisait son propre éloge quand il disait ; à Quels commencements a eus l'état actuel ! 2 » XXXIII. Ce qui vient de notre propre fonds a plus de valeur que ce qui est acquis, vu que c'est plus difficile à obtenir. Aussi le Poète a-t-il pu dire : J'ai été mon propre maître*. XXXIV. Pareillement, la plus grande partie d'une chose qui est grande elle-même. Ainsi Périclès s'exprime en ces termes dans l'Oraison funèbre : « La jeunesse enlevée à la cité, c'est comme le printemps retranché de l'année. » XXXV. Les choses utiles sont préférables dans un plus grand besoin, comme dans la vieillesse et les maladies ; entre deux choses, la meilleure est celle qui est le plus près de la fin proposée ; la chose utile pour telle 1. Cette épigramme est rapportée par Eustathe, p. 1761 de son Commentaire sur Homère. 2. Cette parole d'Iphicrate paraît plus loin (chop. ix, 31), sous une forme plus complète : il ofwv elc ofa ! 3. Hom., Od., XXII, 347. C'est Phémios qui parle. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VII 123 personne en cause, plutôt que celle qui Test absolument; le possible vaut mieux que Timpossible, car le possible peut profiter à tel ou tel, et l'impossible, non Sont préférables aussi les choses comprises dans la fin de la vie S car ce qui est une fin vaut mieux que ce qui n'est qu'un acheminement vers cette fin, XXXVI. Ce qui tient à la réalité vaut mieux que ce qui tient à l'opinion. Définition de ce qui tientàTopinlon : c'est ce que Ton ne serait pas disposé à faire si l'action devait rester ignorée. C'est pourquoi, aussi, on trouvera préférable de recevoir un avantage plutôt que de le procurer, car on sera disposé à recevoir cet avantage, dût-il être reçu en secret, tandis qu'on ne semblerait guère disposé à procurer un avantage dans ces conditions. XXXVII. Les choses dont on veut l'existence réelle valent mieux que celles auxquelles on ne demande que l'apparence. De là le proverbe : « C'est peu de chose que la justice, » vu que Ton tient plus à paraître juste qu'à l'être ; mais il n'en est pas ainsi de la santé. XXXVIII. De même une chose plus utile à plusieurs fins, comme ce qui l'est à la fois pour vivre et pour vivre heureux, pour le plaisir et pour les belles actions. C'est ce qui donne à la richesse et à la santé l'apparence d'être les plus gi'ands biens, car ces deux avantages comprennent tous les autres. XXXIX. De même encore ce qui se fait en même temps, avec moins de peine et avec plaisir ; car il y a là deux choses plutôt qu'une seule, en ce sens que le plaisir est un bien, et l'absence de peine en est un autre. XL. Deux choses étant données et s'ajoutant à une même quantité, ce qui est préférable, c'est celle qui rend la somme plus grande. Ce sont encore les 1. Le boijieur. • Digitized by VjOOQIC

124 LA RHÉTORIQUE choses dont l'existence n'est pas cachée, plutôt que celles dont l'existence est cachée, car les premières sont dans le sens de la vérité. Aussi la richesse réelle est-elle, évidemment, un bien supérieur à la richesse apparente. XLI. C'est ce qui nous est cher, tantôt isolément, tantôt avec autre chose. Aussi la peine infligée n'estelle pas de même degré lorsque celui à qui l'on a crevé un œil était borgne, et lorsqu'il avait ses deux yeux. Car on a enlevé au premier ce qui lui était particulièrement cher. Tels sont, à peu près, tous les éléments auxquels on doit emprunter les preuves, pour exhorter comme pour dissuader.

CHAPITRE VIII Du nombre et de la nature des divers gouvernements, De la fin de chacun d'eux. I. La condition la plus importante, la principale pour pouvoir persuader et délibérer convenablement, c'est de connaître toutes les espèces de gouvernement et de distinguer les mœurs, les lois et les intérêts de chacun d'eux. II. En effet, tout le monde obéit à la considération de l'utile; or il y a de l'utilité dans ce qui sert à sauver l'État. De plus, l'autorité se manifeste de par celui qui la détient; or les conditions de l'autorité varient suivant la forme de gouvernement. Autant d'espèces de gouvernement, autant d'espèces d'autorité. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE VIII 125 III. Il y a quatre 'espèces de gouvernement : la démocratie, l'oligarchie, l'aristocratie, la monarchie; de sorte que l'autorité qui gouverne et celle qui prononce des jugements se composent toujours d'une partie ou de la totalité des citoyens ^ IV. La démocratie est le gouvernement dans lequel les fonctions sont distribuées par la voie du sort; l'oligarchie, celui où l'autorité dépend de la fortune; l'aristocratie, celui où elle dépend de l'éducation; je parle ici de l'éducation réglée par la loi, car ce sont ceux qui ont constamment observé les lois à qui revient le pouvoir dans le gouvernement aristocratique ; or, c'est en eux que l'on doit voir les meilleurs citoyens, et c'est de là que cette forme de gouvernement * a pris son nom. La monarchie, comme son nom l'indique aussi, est le gouvernement où un seul chef commande à tous. Il y a deux monarchies : la monarchie réglée, ou la royauté, et celle dont le pouvoir est illimité, ou la tyrannie. V. On ne doit pas laisser ignorer la fin de chacune de ces formes gouvernementales; car on se détermine toujours en vue de la fin proposée. La fin de la démocratie, c'est la liberté ; celle de l'oligarchie, la richesse ; celle de l'aristocratie, la bonne éducation et les lois; celle de la tyrannie, la conservation du pouvoir. Il est donc évident qu'il faut distinguer les mœurs, les lois et les intérêts qui se rapportent à la fin de chacun de ces gouvernements, puisque la détermination à prendre sera prise en vue de cette fin. VI. Comme les preuves résultent non seulement de la démonstration, mais aussi des mœurs (et en effet, nous accordons notre confiance à l'orateur en 1. *ToutTwv*, littéralement de tels ou tels membres (d'un État). 2. *0 *ἀπὸ τῶν*, le meilleur. Digitized by VjOOQIC

126 LA RHÉTORIQUE raison des qualités qu⁴¹ fait paraître, c'est-à-dire si nous voyons en lui du mérite, ou de la bienveillance, ou encore Tun et Tautre), nous devrions nous-mêmes * posséder la connaissance du caractère moral propre à chaque gouvernement ; car le meilleur moyen de persuader est d'observer les mœurs de chaque espèce de gouvernement, suivant le pays où Ton parle. Les arguments seront produits sous une forme en rapport avec les mêmes (mœurs). En effet, les mœurs se révèlent par le principe d'action ; or le principe d'action se rapporte à la fin (de chaque gouvernement). Vil, Du reste, à quoi nous devons tendre dans nos exhortations, qu'il s'agisse de l'avenir, ou du présent; à quels éléments nous devons emprunter les preuves, soit à propos d'une question d'intérêt, soit au sujet des mœurs et des institutions propres aux diverses espèces de gouvernement ; pour quels motifs et par quels moyens nous pourrions avoir un succès en rapport avec la circonstance donnée, voilà autant de points sur lesquels on a dit ce qu'il y avait à dire, car c'est le sujet d'une explication approfondie dans les Politiques *. CHAPITRE IX De la vertu et du vice. Du beau et du laid (moral). Des éléments de l'éloge et du blâme. I. Nous parlerons ensuite de la vertu et du vice, ainsi que du beau et du laid ; car ce sont autant de buts proposés * à celui qui loue et à celui qui blâme ; 1. Nous, les orateurs. (Note de M. Barthélémy Saint-Hilaire.) 2. Politique, iiv. III et suiv. 3. En d'autres termes, autant de matières à démonstration.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IX 127 et il arrivera que, tout en traitant ces questions, nous ferons voir, en même temps, par quels moyens nous doim[^]

128 LA RHÉTORIQUE durant la guerre. Vient ensuite la libéralité, car ceux qui possèdent cette vertu donnent sans réserve et ne font pas d'opposition dans les questions relatives aux richesses, que d'autres convoitent avec le plus d'ardeur. VII La justice est une vertu par laquelle chacun a ce qui lui appartient, et cela conformément à la loi ; tandis que l'injustice (est un vice) par lequel on a le bien d'autrui contrairement à la loi. VIII Le courage est une vertu par laquelle on est capable d'accomplir de belles actions dans les dangers et, autant que la loi le commande, capable de se soumettre à la loi. La lâcheté est le vice contraire. IX. La tempérance est une vertu par laquelle on se comporte vis-à-vis des plaisirs du corps de la manière que la loi le prescrit. L'intempérance est son contraire. X. La libéralité est la vertu capable de faire accomplir une bonne action au moyen de l'argent ; la parcimonie est son contraire. XI La magnanimité est la vertu capable de faire faire de grandes largesses ; la petitesse d'esprit est son contraire. XII La magnificence est la vertu capable de faire mettre de la grandeur dans les dépenses ; la petitesse d'esprit et la mesquinerie sont ses contraires. XIII. Le bon sens est une vertu de la pensée, suivant laquelle on peut délibérer convenablement sur les biens et les maux énumérés précédemment en vue du bonheur. XIV. Sur la question de la vertu et du vice, considérée en général, et sur leurs variétés, nous nous sommes, pour le moment, suffisamment expliqués; et il n'est pas difficile de voir ce qui concerne les autres (vices et vertus non définis), car il est évident que les

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IX 129 choses, servant à faire pratiquer la vertu sont de belles choses, ainsi que celles qui sont produites par la vertu. Ce caractère est propre aux manifestations de la vertu et de ses actes. XV. Mais, comme les manifestations (de la vertu) et toutes les choses . qui ont le caractère d'action accomplie ou de traitement subi pour le bien sont des choses belles, il s'ensuit, nécessairement, que tous les actes de courage, toutes les manifestations du courage, toutes les opérations exécutées d'une manière courageuse sont autant de choses belles ; — que les choses justes, ce sont aussi des actions accomplies avec justice, mais non pas tous les traitements subis (justement). En effet, par une exception propre à cette seule vertu (la justice), ce qui est subi justement n'est pas toujours beau, et, en fait de punition, il est plutôt honteux d'encourir celle qui est justement infligée que celle qui le serait injustement. Il en est des autres vertus comme de celles dont nous avons pari j précédemment. XVI. Les choses dont l'honneur est le prix sont aussi des choses belles ; de même celles qui rapportent plutôt de l'honneur que de l'argent, et toutes celles que l'on fait en raison d'une détermination désintéressée. XVII. Sont encore des choses belles, absolument, celles que l'on accomplit pour la patrie, sans avoir souci de sa propre personne; celles qui sont naturellement bonnes, sans l'être pour celui qui les fait, car, autrement , il les ferait par intérêt personnel. XVIII. De même celles qui peuvent profiter à un mort plutôt qu'à un vivant. Car ce que l'on fait dans son propre intérêt s'adresse plutôt à une personne vivante. XIX* De même encore tous actes accomplis dans Digitized by VjOOQIC

130 LA RHÉTORIQUE riiitérêt des autres : car on met alors le sien au second rang. Toutes les actions profitables, soit à d'autres personnes, mais non pas à soi-même, soit à ceux qui nous ont rendu service, car c'est un acte de justice; ou bien les bienfaits, car ils ne tournent pas au profit de leur propre auteur. XX. De même aussi les actions contraires à celles dont on peut rougir; or on rougit des choses honteuses que Ton dit, que Ton fait ou que Ton se dispose à faire ou à dire. De là les vers de Sapho, en réponse aux vers suivants d'Alcée : Je voudrais te dire quelque chose, mais je suis retenu par la honte. Sapho : Si ton désir portait sur des choses bonnes et honnêtes ; si ta langue n'avait pas prémédité quelque mauvaise parole^ la honte ne serait pas dans tes yeux, mais tu pourrais exprimer un vœu légitime. XXI. Ce sont encore les choses pour lesquelles on lutte sans rien craindre; car c'est la disposition où taous sommes en faVetlr d'une bonne cause qui nous conduit à là gloire* XXII. Les Vertus et les actions sont plus belles lorsqti^elleb éinagent d'un auteur qui, par nature, a plils de valeur ; par exemple, celles d'un homme plutôt qile éelles d*une femme. XXnii Sont plus belles aussi les vertus capables de donner des jouissances aux autres plutôt qu'à nousmêmes. C'est pour cela que l'action juste, là justice, est une chose belle. XXIV. Il est plud beau de châtier ses ennemis et de ne pas transiger avec eux ; car il est juste d'user de représailles ; or, ce qui est juste est beau, et il Appartient aux braves de ne pas se laisser vaincre. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IX 13i XXV. La victoire et les honneurs font partie des choses belles; car on les recherche lors même qu'ils ne doivent pas nous profiter, et ils font paraître une vertu supérieure. Quant aux témoignages commémoratifs, ceux qui ont un caractère spécial sont préférables; de même ceux qu'on décerne à un personnage qui n'existe plus, ceux dont l'attribution est accompagnée d'un hommage solennel ^, ceux qui se distinguent par leur importance. Sont plus beaux aussi ceux qui s'adressent à un seul, car leur caractère commémoratif est plus marqué; Ajoutons-y les possessions qui ne rapportent rien, car elles dénotent plus de désintéressement* XXVL Les choses sont belles qui appartiennent en propre à tous les individus de chaque classe, et toutes celles qui sont les signes de ce qu'on loue dans chaque classe d'individus; par exemple, la chevelure est une marque noble à Lacédémone, car c'est un signe de liberté; en effet, il n'est pas facile, avec toute sa chevelure, de remplir l'emploi de mercenaire. XXVII Il est beau aussi de ne se livrer à aucune profession grossière; car c'est le propre d'un homme libre de ne pas vivre à la solde d'un autre. XXVIII Il faut prendre aussi (pour arguments) les qualités qui touchent à celles qui existent réellement pour les identifier en vue de l'éloge ou du blâme; par exemple, d'un homme prudent faire un peureux et de celui qui a du cœur un homme agressif; par contre, d'une âme simple faire un honnête homme et d'un apathique un homme facile à vivre. XXIX. Il faut toujours prendre, dans chaque caractère, le trait qui l'accompagne, interprété dans le sens 1. Tel, par exemple^ qu'un sacrifice, une fête, etc.

Digitized by VjOOQIC

132 LA RHÉTORIQUE le plus favorable; par exemple, l'homme colère et porté à la fureur deviendra un homme tout d'une pièce ; l'homme hautain, un personnage de grand air et imposant. Ceux qui portent tout à l'extrême passeront pour se tenir dans les limites de la vertu*. Ainsi le téméraire sera un brave ; le prodigue, un homme généreux; et, en effet, le grand nombre le prendra pour tel. D'ailleurs, la force de ce paralogisme prendra sa source dans la cause en question. Car, si un tel brave le danger sans nécessité , à plus forte raison le fera-t-il lorsqu'il sera beau de le faire, et s'il est capable de faire des largesses au premier venu, à plus forte raison, en fera-t-il à ses amis, car c'est le plus haut degré de la vertu que de rendre service à tout le monde. XXX. Il faut considérer aussi devant qui on fait un éloge. En effet, comme le disait Socrate, « il n'est pas difficile de louer les Athéniens dans Athènes. » Il faut aussi avoir égard à ce qui est en honneur devant chaque auditoire; par exemple, ce qui l'est chez les Scythes, chez les Lacédémoniens, ou devant des philosophes ; et, d'une manière générale, présenter ce qui est en honneur en le ramenant à ce qui est beau, car l'un, ce semble, est bien près de l'autre. XXXI. Il faut considérer, en outre, tout ce qui se rattache au devoir, et voir, par exemple, si les choses sont dignes des ancêtres et des actions antérieurement accomplies, car c'est un gage de bonheur, et il est beau d'acquérir un surcroît d'honneur. Et encore si, indépendamment de ce que réclame le devoir, le fait (loué) s'élève à un degré supérieur dans le sens du bien et du beau; par exemple, si un tel montre de la modél. On sait que, pour Aristote, « in raedio stat virtus. »

Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IX 133 ration après un succès, ou de la grandeur d'âme après un échec; ou bien si, devenu plus grand, il est meilleur et plus disposé à la réconciliation. De là ce mot d'iphicrate : « Quelle a été mon origine, et quelle mon élévation ! *)) Et ce vers placé dans la bouche du vainqueur aux jeux olympiques : Jadis, j'ai porté sur mes épaules le grossier bâton du portefaix. , Et encore ce vers de Simonide : Celle qui eut pour père, pour mari et pour frères autant de tyrans. XXXII. Mais, comme Téloge se tire des actions accomplies et que le propre de l'homme sérieux est d'agir conformément à sa détermination, il faut s^{*}efforcer de montrer son héros faisant des actes en rapport avec . son dessein. Or il est utile qu'on le voie souvent en action. C'est pourquoi il faut présenter les incidents et les cas fortuits en les rattachant à ses intentions ; car, si l'on rapporte de lui une suite nombreuse d'actes accomplis tous dans le même esprit, il y aura là comme une marque apparente de sa vertu et de sa résolution. XXXIII. La louange (eTratvoç) est un discours qui met en relief la grandeur d'une vertu. Il faut donc que les actions soient présentées comme ayant ce même caractère. L'éloge (ÊYxwfAtov) porte sur les actes. On y fait entrer ce qui contribue à donner confiance, comme, par exemple, la naissance et l'éducation, car il est vrai[^] semblable que, issu de gens de bien, on est un homme 1. Cp., plus haut, chap. vu, § 32. 8 Digitized by VjOOQIC

134 LA RHÉTORIQUE de bien et que, tant vaut Féducation, tant vaut Thomme qui Ta reçue. C'est pourquoi nous faisons Téloge d'après les actes, mais les actes sont des indices de Fhabitude morale, puisque nous célébrons les louanges d'un tel, indépendamment des choses qu'il a faites, si nous sommes fondés à le croire capable de les faire. XXXIV. La béatification et la félicitation ne font qu'un seul genre d'éloge par rapport à celui qui en est Vobjet, mais ces genres diffèrent des précédents ; de même que le bonheur comprend la vertu, la félicitation comprend aussi ces genres ^ XXXV. La louange et les délibérations possèdent une forme commune, car ce que tu établiras en principe dans la délibération, transporté dans le discours, devient un éloge. XXXVL Ainsi donc, puisque nous savons ce qui constitue le devoir et l'homme du devoir, il faut que ce soit là le texte de notre discours, retourné et transformé dans les termes ; tel, par exemple, ce précepte qu'il ne faut pas s'enorgueillir de ce qui nous est donné par la fortune, mais plutôt de ce qui nous vient de nous-mêmes. Une pensée présentée de cette façon a la valeur d'un précepte. De cette autre manière, ce sera un éloge : « S' enorgueillissant non pas de ce qui lui était donné parla fortune, mais de ce qui lui venait de lui-même. » En conséquence, lorsque tu veux louer, vois d'abord ce que tu poserais comme précepte, et lorsque tu veux énoncer un précepte, vois sur quoi por* terait ton éloge. 1. Rapportons ici, avec L. Spengel, ce pdssagé des Morale^ à Nicomaque : « Nous béatifions les dieux et nous les félicitons, et nous béatifions aussi les homities les plus divins. Il en est dé même des gens de bien; car on ne loue pas le bonheur comme on loue ce qui est juste, mais on félicite, comme s'il s'agissait* d'un être plus divin et meilleur. » Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE IX 135 XXXVII. Le discours sera nécessairement tourné en sens contraire lorsqu'il s'agira de convertir soit ce que l'on défend (en chose permise), soit ce que Ton ne défend pas (en chose défendue), XXXVIII. Il faut aussi faire un grand usage des con» sidérations qui augmentent l'importance du fait loué ; dire, par exemple, si le personnage , pour agir, était seul, ou le premier, ou avait peu d'auxiliaires, ou enfin s'il a eu la principale part d'action. Ce sont au* tant de circonstances qui font voir sa belle conduite. Il y a aussi les considérations relatives au temps, à l'occasion, et cela indépendamment du devoir strict. On considérera encore s'il a souvent mené à bien la même opération, car c'est un grand point, qui ferait voir que son succès n'est pas dû à la fortune, mais à lui-même. Si les encouragements et les honneurs ont été trouvés tout exprès pour lui ; si c'est en sa faveur qu'a été composé pour la première fois un éloge; tel, par exemple, qu'Hippolochus* ou Harmodius et Aristogiton, qui ont eu (les premiers) une statue érigée dans l'Agora*. De même pour les considérations contraires. Dans le cas où la matière serait insuffisante en ce qui le concerne, faire des rapprochements avec d'autres personnages. C'est ce que faisait Isocrate, vu le peu d'habitude qu'il avait de plaider '. n faut le mettre en parallèle avec des hommes illustres, car l'amplification produit un bel effet si la personne louée a l'avantage sur des gens de valeur. 1. Hippolochus est inconnu. On a proposé tour à tour de substituer Antilochus (fils de Nestor) et Hippolytus (fils de Thésée). 2. Cp. Ttiucyd., vi, p. 379, d'H. Estienne; Pline, H. N. XXXIV, 19, 10. , 3. On adopte la leçon du manuscrit le plus ancien [Cod. paris., 17U) : à(njvr,ôetav, confirmée par le témoignage du scoliaste Stephanos (Cramer, Anecd. oxon., 269, 26).

Digitized by VjOOQIC

136 LA RHÉTORIQUE XXXIX. L'amplification a sa raison d'être dans les louanges; car elle s'occupe essentiellement de la supériorité; or la supériorité fait partie des choses belles. Aussi doit-on faire des rapprochements, sinon avec des personnages illustres, du moins avec le commun des hommes, puisque la supériorité semble être la marque d'une vertu. XL. Généralement parlant, parmi les formes communes à tous les genres de discours, l'amplification est ce qui convient le mieux aux discours démonstratifs; car ceux-ci mettent en œuvre des actions sur lesquelles on est d'accord, si bien qu'il ne reste plus qu'à nous en développer la grandeur et la beauté; — les exemples, ce qui convient le mieux aux discours délibératifs; car nous prononçons nos jugements en nous renseignant sur l'avenir d'après le passé; — les enthymèmes, ce qui convient le mieux aux discours judiciaires, car le fait accompli, en raison de son caractère obscur, admet surtout la mise en cause et la démonstration. XLL Voilà donc les éléments d'où se tirent presque tous les genres de louange ou de blâme, les considérations que l'on doit avoir en vue lorsqu'on veut louer ou blâmer, et les motifs qui peuvent donner lieu aux louanges et aux reproches. Une fois en possession de tout cela, on voit clairement où prendre les contraires. En effet, le blâme consiste dans les arguments inverses. 1. Aioc To ào-àçêc. Le vieux traducteur latin a lu 8ià rb (ràçêc, et Buhle, d'après lui; les deux leçons peuvent se soutenir, suivant le point de vue. Nous adoptons la vulgate. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE X 137 CHAPITRE X De l'accusation et de la défense. Du nombre et de la nature des sources du syllogisme. I. Il s'agit maintenant d'exposer, au sujet de l'accusation et de la défense, la nature et le nombre des propositions qui devront composer les syllogismes. II. Il faut considérer trois points ; premièrement, les causes du préjudice et leur nombre ; en second lieu, les dispositions de ses auteurs ; troisièmement, la qualité et la condition des gens préjudiciés. III. Avant d'entrer dans ces détails, nous définirons le préjudice. Le préjudice, c'est le mal causé volontairement à quelqu'un contrairement à la loi ; or la loi est tantôt particulière, tantôt commune. J'appelle une loi particulière » celle dont la rédaction écrite constitue un fait de gouvernement, et « loi commune » celle qui, sans avoir été jamais écrite, semble reconnue de tous. On fait volontairement tout ce que l'on fait sciemment, sans y être contraint. Ce que l'on fait volontairement, on ne le fait pas toujours avec préméditation ; mais ce que l'on fait avec préméditation, on le fait toujours en connaissance de cause, car on n'ignore jamais le fait qu'on a prémédité. IV. Le mobile par lequel on prémédite de nuire et de faire du mal, contrairement à la loi, cela s'appelle vice et dérèglement ; car, suivant que l'on a une ou plusieurs manières de nuire, d'après le point de vue auquel on se trouve être malfaisant ; on est en même temps injuste. Par exemple, celui qui est parcimonieux l'est au point de vue de l'argent ; l'intempérant est intem-

Digitized by VjOOQIC

138 LA RHÉTORIQUE pérant au point de vue des plaisirs du corps ; Thomme efféminé l'est au point de vue des actions faites avec mollesse ; le lâche est làcliQ vis-à-vis des dangers : car on abandonne ses compagnons de péril à cause de la crainte que Ton éprouve ; Tambitieux agit pour Thonneur; le caractère vif, par colère; Famateur de triomphe, en vue d'une victoire ; Tesprit rancuneux, en vue d'une vengeance ; l'homme sans discernement, parce qu'il s'abuse sur ce qui est juste ou injuste ; * l'homme éhonté, par mépris de sa réputation, et ainsi des autres sortes de caractères par rapport à chacun des mobiles qui s'y rapportent. V. Du reste , toute cette question est facile à comprendre, soit d'après ce que nous avons dit en ce qui touche les vertus ^ soit d'après ce que nous avons à dire relativement^ aux passions', Il nous reste à expliquer pourquoi l'on cause un préjudice, dans quelles dispositions on le cause, et à qui. VI. Premièrement, distinguons le mobile qui nous pousse et les inconvénients que nous voulons éviter lorsque nous commettons une injustice ; car il est évident que, pour l'accusateur, c'est un devoir d'examiner la nature et le nombre des considérations qui dirigent la partie adverse d'entre celles auxquelles tout le monde obéit quand on fait tort à ses semblables ; et pour le défenseur, d'examiner la nature et le nombre des considérations qui n'ont pu déterminer son client, VII. Les hommes agissent, tous et toujours, soit par une initiative qui ne leur est pas personnelle, soit par leur propre initiative. Dans le premier cas, leur action se produit tantôt par l'effet du hasard, tantôt par néces¹. Aristote a composé un traité des vertus et des vices (p. 1349, éd. BekkerJ. :2. Ce sera l'objet du livre II, chap. i à xvn. •Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE X 139 site; parmi les actions nécessaires, les unes sont dues à la contrainte, les autres à la nature. Ainsi donc, parmi les actions indépendantes de nous, les unes sont fortuites, les autres naturelles, d'autres encore nous sont imposées de force. De celles qui dépendent de nous et dont nous sommes directement les auteurs, les unes ont pour cause l'habitude, les autres sont suscitées par un désir, lequel est tantôt raisonné, tantôt non raisonné. Vin. La volonté est le désir d'un bien, accompagnée de raison. Car personne ne voudrait autre chose que ce qu'il jugerait être un bien. Quant aux désirs non raisonnés, ce sont la colère et la passion. Conséquemment, toutes nos actions se rattachent nécessairement à sept causes diverses ; le hasard, la contrainte, la nature, l'habitude, le calcul, la colère et le désir passionné. IX. Les distinctions qui se rapportent en outre à l'âge, à la condition ou à certains autres actes accomplis en même temps, seraient chose superflue ; car, s'il arrive à des jeunes gens d'agir avec colère ou avec passion, la qualité de leur action ne dépend pas de la jeunesse, mais de la colère et de la passion ; ni de l'opulence ou de la pauvreté,* seulement il arrive aux pauvres de rechercher des richesses à cause de leur indigence, et aux riches de rechercher les plaisirs non nécessaires, à cause de la faculté qu'ils ont de se les donner. Mais le mobile de leurs actions ne sera pas leur opulence ou leur pauvreté ; ce sera leur passion, Semblablement aussi, les hommes justes et les hommes injustes, et les autres qui seront dits agir dans telle ou telle condition feront toutes choses sous l'influence de quelqu'une de ces causes, c'est-à-dire par calcul ou par passion ; seulement, les uns sous l'influence de qualités Digitized by VjOOQIC

140 LA RHÉTORIQUE morales ou d'impressions honnêtes, et les autres sous l'influence contraire. X. Il arrive toutefois que telle ou telle action est la conséquence de telle ou telle condition, et telle autre action celle de telle autre condition. Chez l'homme tempérant, à cause de sa tempérance même, il peut survenir des opinions et des désirs honnêtes à l'occasion de certains plaisirs, et chez l'homme intempérant, à l'occasion de ces mêmes plaisirs, des opinions et des désirs contraires. XL C'est pourquoi il faut laisser de côté de telles distinctions, et s'appliquer plutôt à examiner le rapport de telle nature à telle action. En effet, que l'auteur de l'acte accompli soit blanc ou noir, grand ou petit, cela ne tire pas à conséquence ; mais qu'il soit jeune ou vieux, juste ou injuste, voilà ce qui importe ; et, généralement parlant, toutes les circonstances où les qualités morales de l'homme influent sur ses actions. Par exemple, qu'un individu semble riche ou pauvre, ce point ne sera pas indifférent ; de même s'il semble être malheureux ou heureux. Mais nous traiterons cette question plus tard[^] et, pour le moment, nous aborderons celles dont il nous reste à parler. * XII. Sont des actions dues au hasard toutes celles dont la cause est indéterminée et qui ne sont pas accomplies dans un certain but ; celles qui ne le sont ni d'une façon constante, ni généralement, ni dans des conditions ordinaires. Ce point est évident, d'après la définition du hasard. XIII. Sont des actions dues à la nature celles dont la cause est inhérente à leurs auteurs ; car elles se reproduisent en toute occasion ou, généralement, de là 1. Livre II, chnp. i à xvii. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE X 141 même manière. Et^ en effet, les actions indépendantes de la nature ne peuvent donner lieu à la recherche approfondie d'une explication naturelle ou de quelque autre cause, et il semblerait plus exact d'en attribuer l'origine au hasard. XIV. Sont l'effet de la contrainte toutes les actions que l'on accomplit indépendamment d'une passion ou d'un calcul. XV. Sont dues à l'habitude toutes celles que l'on accomplit parce qu'on les a souvent faites. XVI. Sont dues au calcul toutes celles qui semblent (à leur auteur) avoir une utilité dans l'ordre de ce que nous avons appelé des biens, soit comme but final, soit comme acheminement à ce but, lorsqu'elles sont accomplies en vue de l'utilité. En effet, les intempérants peuvent faire certaines choses utiles ; seulement ils ne les font pas en vue de leur utilité, mais en vue du plaisir. XVII. Sont dues à la colère et à l'irascibilité celles qui aboutissent à une vengeance. Or il y a une différence entre la vengeance et le châtement. Dans le châtement, on considère celui qui le subit, tandis que, dans la vengeance, on a plutôt souci de celui qui l'exerce, le but de celui-ci étant de se donner une satisfaction. Quant aux questions relatives à l'irascibilité, elles seront clairement traitées lorsque nous parlerons des passions ^ * XVIII. On accomplit, sous l'influence d'un désir passionné, toutes les actions où l'on trouve quelque chose d'agréable ; or ce qui nous est familier et ce qui est entré dans nos habitudes compte parmi les choses agréables ; car un grand nombre des actions qui ne sont pas agréables naturellement, on les fait avec 1. Livre II, chap. ii. Digitized by Google

142 I.A RHÉTORIQUE plaisir quand on en a contracté

Thabitude. Aussi, pour parler sommairement , toutes les choses que Ton fait de sa propre initiative, ou sont bonnes ou nous paraissent bonnes, ou sont agréables ou nous paraissent telles ; or, comme on fait volontiers ce qui émane de son initiative, et malgré soi ce qui n'en émane point, tout ce que Ton fait volontiers est bon ou paraît bon, ou bien est agréable, ou encore paraît Têtre, J'établis aussi que la cessation des maux ou de ce que Ton prend pour tel, ou encore la substitution d'un mal plus petit à un plus grand, compte parmi les biens ; car ce sont choses préférables, en quelque façon ; et la cessation des choses pénibles ou soidisant telles, ou encore la substitution de choses moins pénibles à d'autres qui le sont davantage, comptent pareillement au nombre des choses agréables. XIX. Il faut donc traiter des choses utiles et des choses agréables, en considérer la nature et le nombre. Nous avons parlé de l'utile précédemment, en traitant des arguments délibératifs * ; parlons maintenant de l'agréable. Nous devons juger les définitions suffisantes chaque fois qu'elles ne seront, sur le point à définir, ni obscures, ni trop minutieuses*. CHAPITRE XI Des choses agréables. I. Établissons que le plaisir est un mouvement de l'âme, et sa disposition soudaine et sensible dans un état naturel ; — que la peine est le contraire. 1. Chap. IV, VI, VII, etc. 2. Cp. Top., VI, 1, p. 136 6 15. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XI 143 H. Si donc le plaisir est tel que nous le définissons, il est évident que l'agréable est ce qui causera cette disposition et que le pénible sera ce qui la détruit ou ce qui cause la disposition contraire. III. Il s'ensuit nécessairement qu'il y aura sensation agréable, le plus souvent, dans le fait de passer à un état conforme à la nature et, surtout, dans le cas où reprendront leur propre nature les choses produites conformément à cette nature. De même les habitudes ; et en effet, ce qui nous est habituel devient comme naturel, et l'habitude a quelque ressemblance avec la nature. Souvent est bien près de toujours], et la perpétuité est un des caractères de la nature ; de même, la fréquence est un de ceux de l'habitude. IV. (L'agréable), c'est encore ce qui est exempt de contrainte, car la contrainte est contraire à la nature. C'est pourquoi les nécessités ont quelque chose de pénible, et Ton a dit avec justesse : Toute action imposée par la nécessité est naturellement fâcheuse*. Les soins, les études, la contention d'esprit sont autant de choses pénibles, car on s'en acquitte)ai' nécessité ou par contrainte lorsqu'on n'y est)as habitué; mais l'habitude rend tout agréable..eurs contraires sont autant de choses agréables^ Aussi le délassement, la cessation d'un travail fatigant, le repos, le sommeil comptent parmi les choses agréables ; car aucune d'elles ne se rapporte à une nécessité. V. Toute chose en outre est agréable, dont nou^ 1. Aristote, dans la Métaphysique, cite aussi le même vers en l'attribuant à Evénus. Cp. Théognis, vers 472. Voir la note de L. Spengel, éd. de la Rhétorique, t. II, p. 159. Digitized by VjOOQIC

144 LA RHÉTORIQUE avons un désir passionné ; car le désir passionné est une aspiration vers Tagréable. Parmi ces désirs, les uns sont dépourvus de raison, les autres sont accompagnés de raison. J'appelle « désirs dépourvus de raison » tous ceux que Ton éprouve indépendamment d'un motif réfléchi. Sont de cette sorte tous ceux que l'on dit naturels, comme ceux qui dépendent du corps ; parexemple, celui de la nourriture, la soif, la faim et les désirs relatifs à telle ou telle espèce de nourriture ; ceux que provoque le goût, les désirs aphrodisiaques ; tous ceux, en général, qui concernent le toucher, les parfums par rapport à l'odorat ; ceux qui concernent l'oreille, les yeux. Les désirs accompagnés de raison, ce sont tous ceux que l'on éprouve après avoir été persuadé. Il y a beaucoup de choses que Ton désire voir et posséder après que l'on en a entendu parler et que l'on a été amené à les désirer. VI. Mais, comme le plaisir consiste dans la sensation d'une impression et que l'imagination est une sensation faible, lors même qu'un fait d'imagination est la conséquence d'un souvenir ou d'une espérance pour celui qui se souvient ou qui espère ; s'il en est ainsi, on voit que des plaisirs affectent ceux qui se souviennent ou qui espèrent avec une certaine vivacité, puisque, là aussi, il y a sensation. VU. U arrive donc nécessairement que toutes les choses agréables consistent soit dans la sensation des choses présentes, soit dans le souvenir de celles qui sont passées, soit enfin dans l'espérance des choses futures ; car on sent les choses présentes, on se souvient de celles qui sont passées et l'on espère celles qui sont à venir. VIII. Parmi les faits dont on se souvient, ceux-là sont agréables non seulement qui étaient agréables Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XI 145 dans leur actualité, mais encore quelques autres non agréables alors, pour peu qu'une conséquence belle ou bonne dût en résulter plus tard. De là cette pensée : Il est agréable, une fois sauvé, de se rappeler les épreuves passées * ; et cette autre : Après la souffrance, il est doux de se souvenir pour l'homme qui a éprouvé beaucoup de fatigues et d'épreuves 2. Cela tient à ce qu'il est agréable aussi de ne plus avoir de mal. IX. Les choses qui sont en espérance sont agréables lorsque, dans le moment actuel, elles nous paraissent devoir nous procurer une grande joie ou un grand profit, ou nous profiter sans peine; ce sont, en général, toutes celles ([ui réjouissent le plus souvent, soit au moment où elles ont lieu, soit quand on les espère, soit encore lorsqu'on s'en souvient. C'est ainsi que l'indignation a quelque chose d'agréable. Aussi Homère a-t-il pu dire, en parlant de la colère : Plus agréable que le uiiel qui coule avec limpidité ^, En effet, on n'agit jamais avec colère contre une personne sur qui l'on ne peut exercer sa vengeance, ni contre ceux qui peuvent nous être supérieurs ; dans ce cas, ou bien on n'agit pas avec colère, ou bien on le fait d'une manière moins énergique. X. La plupart des désirs passionnés ont pour conséquence un plaisir; car c'est tantôt le souvenir du 1. Euripide, fragment (ï Andromède. Cp. Virgile, *Enéide*, i, 203. 2. Hom., *Od.*, XV, 400. Voir, pour les variantes, l'édition Al. Pierron. 3. Hom., *IL*, xvni, 107. Cp. plus bas, 1. II, chop. n. 9 Digitized by VjOOSI^

146 LA RHÉTORIQUE bonheur obtenu, tantôt l'espérance du bonheur à obtenir qui nous procure le plaisir. Par exemple, ceux qui sont enfiévrés (et) ont soif éprouvent une jouissance au souvenir d'avoir bu et à l'espérance qu'ils boiront. XI. De même, aussi, les amoureux se font un bonheur de rapporter tous leurs discours, tous leurs écrits, toutes leurs actions à l'être aimé, et le principe de l'amour est pour tous (les amoureux) d'aimer non seulement en jouissant de la présence de l'objet aimé, mais d'y songer quand il est absent. Aussi y a-t-il encore plaisir dans la peine que cause son absence. XII. Dans le deuil et dans les lamentations, il y a encore un certain plaisir ; car ce chagrin vient de la séparation : or il y a un certain charme à se souvenir de l'ami perdu, à le voir en quelque façon, à se rappeler ses actions, son caractère. C'est pour cela que l'on a dit : Il parla ainsi et jeta dans tous les cœurs le désir de gémir. XIII. La vengeance, elle aussi, a quelque chose d'agréable ; car ce qu'il est pénible de ne pas obtenir, c'est avec plaisir qu'on l'obtient : or ceux qui sont irrités s'affligent au delà de tout de ne pas se venger, et l'espérance de la vengeance les réjouit. XIV. Il est encore agréable de remporter une victoire, et c'est agréable non seulement pour ceux qui ont ce goût, mais pour tout le monde ; car la victoire donne l'idée d'une supériorité, ce qui est, plus ou moins, le désir de tout le monde. XV. Comme il est agréable de remporter une victoire, il s'ensuit, nécessairement, que l'on trouve du plaisir dans les jeux qui consistent en combats, en combat.

Hom., *Il.*, xxiii, 108, et *Od.*, iv, 183. Cf. *Qd.*, iv, 113[^] Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE Xi 147 cours de flûte, en joutes oratoires
(7cai8ata\`ept

148 L\ RHÉTORIQUE est aussi chose agréable, car on a l'idée, dans ce cas, que Ton est un homme de bien, et c'est ce que désirent tous ceux qui se sentent aimés ; or, être aimé, c'est être recherché pour soi-même. XVIII. Être admiré est aussi une chose agréable, à cause de l'honneur même attaché à cette admiration. La flatterie et le flatteur de même. Car le flatteur est, en apparence, un admirateur et un ami. XIX. Faire souvent les mêmes choses est encore une chose agréable, car nous avons vu * que ce qui nous est habituel est agréable. XX. Le changement est agréable aussi ; car le changement est inhérent à la nature, et ce qui est toujours la même chose donne à toute situation établie un caractère excessif. De là ce mot : Le changement plaît en toute chose 2. C'est pour cela aussi que ce qui a lieu par intervalles est agréable, qu'il s'agisse des hommes ou des choses. En effet, c'est un changement par rapport au moment actuel, et en même temps, une chose est rare lorsqu'elle a lieu par intervalles. XXI. Apprendre, s'étonner ', ce sont aussi, le plus souvent, des choses agréables ; car, dans le fait de s'étonner il y a le désir d'apprendre, de sorte que ce qui cause l'étonnement cause un désir, et, dans le fait d'apprendre, il y a celui de nous constituer dans notre état naturel. XXII. Procurer des avantages et en recevoir, ce sont encore des choses agréables ; en effet, recevoir des 1. Au paragraphe 3. 2. Euripide, Oreste, v. 234. Cp. Morale à Nicomaque, liv. VU» à la fin, où cette citation est reproduite. 3. La plupart des traducteurs ont rendu ὀαυῖα par « admirer » ; mais ce mot est, ici, d'une appiôation moins générale. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XI 149 avantages c'est obtenir ce que Ton désire, et en procurer, c'est, tout ensemble, posséder, et posséder en surcroît deux choses que Ton recherche. Mais, par cela même qu'il est agréable de procurer des avantages, il l'est pareillement, pour l'homme, de corriger ses semblables et de compléter les travaux inachevés. XXIII. Comme il est agréable d'apprendre et de s'étonner, ainsi que de faire d'autres choses analogues, il en résulte nécessairement que ce qui est imitation l'est aussi ; comme, par exemple, la peinture, la statuaire, la poétique et tout ce qui est une bonne imitation, lors même que ne serait pas agréable le sujet même de cette imitation ; car ce n'est pas ce sujet qui plaît, mais plutôt le raisonnement qui fait dire : « C'est bien cela, » et par suite duquel il arrive que l'on apprend quelque chose. XXIV. On trouve aussi du charme dans les péripéties et dans le fait d'échapper tout juste à des dangers, car tout cela cause de l'étonnement. XXV. Comme ce qui est conforme à la nature est agréable et que les êtres qui ont une affinité naturelle le sont entre eux, tous ceux qui sont congénères et semblables se plaisent mutuellement, d'ordinaire ; comme, par exemple, l'homme à l'homme, le cheval au cheval, le jeune homme au jeune homme. De là ces proverbes : « On se plaît avec ceux de son âge ^ ; » et : « On recherche toujours son semblable* ; » et encore ; « La bête connaît la bête ; » ou bien : « Toujours ^ le 1. Ce proverbe est aussi dans le Phèdre de Platon, p. 240 c ; voir le vers entier, dans les scholiastes, sur ce passage du Phèdre (Platon, éd. Didot, t. III, p. 316 b). 2. Hom., Od., XVIII, 218. 3. Cp. Morale à Eudème, viii, 1, et Plutarque, De placit. philos., IV, 19. Digitized by V3-OOQ IC

ISO LA RHÉTORIQUE geai va auprès du geai, 9 et ainsi de tant d'autres XXVL Mais, comme les êtres congénères et semblables se plaisent entre eux et que chacun d'eux éprouve cette affection principalement vis-à-vis de soi-même, il s'ensuit nécessairement que tout le monde a plus ou moins l'amour de soi, car ces conditions (cette affinité et cette similitude) subsistent surtout par rapport à soi-même; et, comme tout le monde a l'amour de soi, il s'ensuit nécessairement aussi que tout ce qui nous appartient en propre nous est toujours agréable, comme, par exemple, nos actes, nos paroles. C'est pourquoi nous aimons généralement nos flatteurs, nos favoris S les honunages qui nous sont rendus', nos enfants; car nos enfants sont notre œuvre. Il est encore agréable de compléter une opération inachevée, car cette opération, dès lors, devient nôtre. XXVII. Comme le fait de commander est chose des plus agréables, il l'est aussi de paraître sensé, car le bon sens nous met en passe de commander, et la sagesse implique la connaissance de beaucoup de choses et de choses qui excitent l'admiration. De plus, comoe on aime généralement les honneurs, il s'ensuit nécessairement aussi que l'on se plaît à reprendre ceux qui nous approchent et à leur commander. XXVIII. Il est encore agréable de se livrer à des occupations où l'on croit se surpasser soi-même. De là ces vers du poète' ; 1. Le mot grec est plas énergique. 2. La suite du raisonnement demanderait 91X691X01, à la place de 91X6x1(101, « nous aimons... nos amis. » 3. Leçon du plus ancien manuscrit connu {Cod* paris. ^ 1741). Les autres remplacent é noirii-f^ç par 6 Eûpinidv);. Ces vers sont, en effet, tirés de VAntiope d'Euripide. Voir Spengel. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XII 151 Il donne toute son application, il consacre la plus grande partie de chaque jour à l'œuvre dans laquelle il se trouve être supérieur à lui-même. XXIX. Semblablement, comme le jeu et toute espèce de relâchement comptent parmi les choses agréables, ainsi que le rire, par une conséquence nécessaire, tout ce qui est plaisant est agréable, qu'il s'agisse des hommes, des paroles ou des actions. Mais nous avons traité séparément la question des choses plaisantes dans la Poétique¹. Voilà ce que nous avons à dire sur les choses agréables. Quant aux choses pénibles, elles sont, manifestement, prises dans les contraires. CHAPITRE XII Quels sont les gens qui font du tort, quel genre de mal font-ils, et à qui ? I. On a exposé les choses en vue desquelles on peut causer un préjudice*. Or nous allons parler maintenant de la disposition et de la condition des gens qui causent un préjudice. On agit ainsi lorsque l'on pense que l'action préméditée est possible en général et que l'on peut l'accomplir, soit qu'elle reste ignorée, soit, si elle ne reste pas ignorée, qu'on puisse l'accomplir sans en porter la peine, ou qu'on en porte la peine, mais que le châtement soit moindre que le profit¹. Le morceau de la Poétique visé ici est perdu. â. C'est le premier des trois points que l'auteur a indiqués au début du chapitre z. Digitized by VjOOQIC

152 LA RHÉTORIQUE espéré pour nous-mêmes ou, pour ceux qui nous intéressent. Quant au caractère de possibilité et d'impossibilité, nous en parlerons dans la suite*, car ces caractères sont communs à toutes les parties de la rhétorique*. II. Ceux-là sont dans la possibilité de nuire impunément qui ont la faculté d'élocution, la pratique des affaires et l'expérience de luttes nombreuses, quand ils possèdent beaucoup d'amis ou une grande fortune. III. C'est principalement lorsqu'on est soi-même dans ces conditions que l'on croit avoir la puissance de nuire; mais, si l'on n'y est pas, c'est lorsque l'on y voit ses amis, ou ses seniteurs, ou ses complices. En effet, grâce à cette ressource, on peut agir, éviter d'être découvert et se dérober au châtement. IV. C'est encore lorsqu'on est l'ami des personnes préjudiciées ou des juges. Les amis ne se tiennent pas en garde contre le préjudice et, d'ailleurs, tentent un arrangement avant d'attaquer en justice *. D'autre part, les juges favorisent ceux dont ils sont les amis et tantôt prononcent, pur et simple, le renvoi des fins de la plainte, tantôt infligent une peine légère. V. On a chance de n'être pas découvert lorsque l'on est dans une condition qui écarte l'imputation, comme, par exemple, si des voies dé fait sont imputées à un homme débile, ou le crime d'adultère à un homme pauvre ou à un homme laid ; ou encore lorsque les faits s'accomplissent en pleine évidence et aux yeux de tous, car on ne s'en garde pas, pensant 1. Livre II, chap. xix. 2. C'est-à-dire aux trois genres : délibératif, judiciaire et démonstratif. 3. On voit que nous lisons TtpoxaTotXXcxTTovTai, au lieu de Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XII 153 que personne ne saurait en être Tauteur dans ces conditions. VI. Il y a aussi les choses tellement graves et de telle nature que pas un seul ne s'en rendrait coupable, car on ne s'en garde pas non plus. Tout le monde se garde contre le préjudice ordinaire, comme on le fait contre les maladies ordinaires ; or, contre une maladie qui n'a jamais affecté personne, nul ne songe à se garantir. VU. De même ceux qui n'ont pas un seul ennemi et ceux qui en ont un grand nombre. En effet, les premiers pensent qu'ils ne seront pas découverts parce qu'ils n'inspireront pas de défiance, et les seconds ne sont pas découverts parce qu'on ne peut supposer qu'ils auraient agi contre des gens prévenus et aussi parce qu'ils peuvent dire, pour leur défense, qu'ils n'auraient pas été faire du tort dans ces conditions. VIII. De même ceux qui peuvent cacher un objet volé, le transformer, le déplacer et le vendre facilement; ceux qui, n'ayant pu éviter d'être découverts, peuvent écarter une action judiciaire, obtenir un ajournement, corrompre les juges. Il y a encore ceux qui, si une peine leur a été infligée, peuvent en repousser l'exécution ou gagner du temps, ou qui, vu leur indigence, n'auront rien à perdre. IX. De même ceux qui trouvent (dans le préjudice causé par eux) un profit manifeste ou d'une grande importance, ou très prochain, tandis que la peine portée contre eux est minime, ou non apparente, ou éloignée. De même celui qui n'encourt pas une punition en rapport avec l'utilité de l'action commise, ce qui paraît être le cas de la tyrannie. X. De même ceux à qui le préjudice causé par eux procure un avantage positif, tandis que la peine 9. Qjgitized by VjOOQ IC

154 LA RHÉTORIQUE infligée ne consiste qu'en affronts, et ceux qui trouvent, au contraire, dans le mal qu'ils ont fait, l'occasion de recevoir des louanges ; par exemple, s'il arrive que Ton venge tout ensemble et son père et sa mère, ce qui était le cas de Zenon [^], tandis que la peine est une amende, ou l'exil, ou quelque chose d'analogue. En effet, les uns et les autres causent un préjudice; ils ont leurs situations respectives, seulement ils ne sont pas, les uns et les autres, dans le même cas, mais plutôt dans un cas opposé au point de vue de leur moralité, XL De même encore ceux qui ont agi souvent sans être découverts ou sans subir de peine ; ceux qui ont souvent échoué dans leurs tentatives. En effet, il arrive souvent, à certaines personnes qui seraient dans de telles conditions, ce qui arrive à celles qui prennent part à des opérations militaires, d'être disposées à revenir à la charge. XII. De même ceux pour qui l'action immédiate est agréable[^] et fâcheux l'effet ultérieur ; ou encore ceux pour qui le profit est immédiat et la punition différée, car de tels gens sont intempérants : or l'intempérance porte sur tout ce que l'on désire passionnément. XIII. De même ceux pour qui, au contraire, l'ennui ou la punition survient immédiatement, tandis que le plaisir, ou le profit doivent leur venir plus tard et durer plus longtemps ; car ce sont les gens tempérés et de plus de sens qui poursuivent un tel but. XrV. Ajoutons-y ceux auxquels il peut arriver de paraître agir comme par hasard ou par nécessité, ou par un mobile naturel, ou enfin par habitude, et, au résumé, commettre une erreur plutôt qu'une injus¹. Allusion à un fait inconnu. Digitized by Google

LIVRE I, CHAPITRE XII 155 tice ; et ceux qui ont lieu de rencontrer de l'indulgence. XV. De même ceux auxquels il manque quelque chose ; or ils sont de deux sortes : il y a ceux à qui manque une chose nécessaire, comme les pauvres, et ceux à qui manque une chose superflue, comme les riches. XVI. De même ceux qui jouissent d'une excellente réputation et ceux dont la réputation est détestable ; les uns, parce qu'ils ne seront pas crus coupables, les autres, parce qu'ils ne peuvent plus rien perdre, en fait d'estime. Telles sont les catégories de personnes qui entreprennent de causer un préjudice. XVII. Voici, maintenant, les catégories de personnes à qui l'on cause un préjudice, et en quoi consiste le préjudice causé : il y a d'abord les gens qui possèdent ce dont on manque soi-même, soit pour le nécessaire, soit pour le superflu, soit enfin pour la jouissance. XVIII. Ceux qui sont loin de nous, et ceux qui sont tout proche : ceux-ci, parce que l'action coupable est promptement accomplie, ceux-là, parce que la vengeance sera tardive ; comme, par exemple, ceux qui dépouillent les Carthaginois. XIX. Ceux qui ne se méfient pas et qui ne sont pas d'un caractère à se tenir en garde, mais plutôt à donner leur confiance ; car il n'en est que plus facile d'échapper à leur surveillance. Les personnes nonchalantes ; car il n'appartient qu'à l'homme vigilant d'attaquer celui qui lui fait tort. Les gens discrets ; car ils n'aiment pas à guerroyer pour une question d'intérêt. XX. De même ceux qui ont supporté un préjudice .

QigiJized by VjOQ^IC

156 LA RHÉTORIQUE de la part de plusieurs personnes sans les attaquer ; en effet, ce sont eux qui sont, comme dit le proverbe: a la proie des Mysiens*. » XXL De même ceux à qui Ton n'a jamais fait tort, et ceux à qui l'on a fait tort fréquemment; car les uns et les autres ne songent pas à se tenir en garde : les premiers, parce qu'ils n'ont jamais été victimes, les seconds, parce qu'ils croient ne plus pouvoir l'être. XXII. Ceux qui ont été poursuivis par la médisance et ceux qui peuvent y être exposés. Car, lorsqu'on est dans ce cas, on ne tente pas de convaincre des juges que l'on redoute, et l'on ne peut songer à se justifier devant des gens qui vous haïssent, ou vous portent envie. XXIII. De même ceux contre lesquels nous avons à prétexter que leurs ancêtres, ou eux-mêmes, ou leurs amis, ont fait du mal ou se disposent à en faire soit à nous-mêmes, soit à nos ancêtres, soit encore à ceux qui nous intéressent. En effet, comme dit le proverbe: :< La méchanceté ne demande qu'un prétexte. » XXIV. On cause un préjudice à ses ennemis et aussi à ses amis: à ceux-ci, parce que c'est chose facile; à ceux-là, parce que c'est un plaisir. De même à ceux qui n'ont pas d'amis, à ceux qui manquent d'habileté pour parler ou pour agir; car tantôt ils ne s'engagent pas dans une attaque en justice, tantôt ils acceptent une transaction, ou enfin ne vont pas jusqu'au bout dans leur attaque. XXV. De même encore ceux qui ont plus à perdre qu'à gagner en consumant leur temps à attendre un jugement ou l'acquiescement d'une indemnité, comme, par exemple, les étrangers, ou ceux qui travaillent de 1. Les Mysiens avaient la réputation d'être faibles et méprisables. Nous disons de même : k Un enfant lui ferait peur. » . , Digitized by VjIQQIC

LIVRE I, CHAPITRE XII 157 leurs mains ; car ils se désistent à bon compte et retirent volontiers leur plainte. XXVI. De même ceux qui ont commis de nombreuses injustices, ou des injustices du genre de celles qui leur sont faites. En effet, c'est presque ne pas être injuste que de causer à quelqu'un le préjudice qu'il cause d'ordinaire à autrui. Je parle du cas où, par exemple, on outragerait un individu qui aurait l'habitude de dire des injures. XXVII. Ceux qui nous ont fait du mal, ou qui ont voulu, ou veulent nous en faire, ou enfin qui nous en feront. En effet, agir ainsi est agréable et beau, et même c'est presque ne pas faire acte d'injustice. XXVIII. On fait du mal pour ceux à qui l'on veut plaire : pour des amis, pour des gens qu'on admire, pour un bien-aimé, pour nos maîtres, en un mot pour ceux à qui l'on consacre sa vie, et aussi pour ceux de qui Ton attend des égards. XXIX. Les personnes à qui l'on cause un préjudice sont encore celles contre lesquelles on lance une accusation et avec qui l'on a rompu, préalablement ; et en effet, un tel procédé est bien près de ne pas être un acte d'injustice. Cesi ainsi que Callippe agit envers Dion*. XXX. Les gens qui se disposent à nous faire du mal, si nous ne les prévenons nous-mêmes, attendu que, dans ce cas, il n'est plus possible de délibérer. C'est ainsi que l'on dit qu'Énésidème envoya le prix du cottabe à Gélon, qui venait de soumettre une cité, parce qu'il l'avait devancé dans l'exécution de son propre projet*.

1. Voir Plutarque, Dion, 18 et suiv. Cornélius Népos donne à ce personnage le nom de Callistrate. Plutarque ne ménage pas le blâme à Callippe, chef du complot dans lequel périt Dion. i[^]. Pindare parle de cet Éuésidème, tyran de Léontium (01., ii). Le Digitized by VjOOQIC

158 LA RHÉTORIQUE XXXI. De même ceux que Ton aura préjudiciés pour pouvoir prendre à leur égard un grand nombre de mesures de justice, ce qui est un moyen commode de remédier au mal. C'est ainsi que Jason, le roi thessalien, dit qu'il faut commettre quelques actes injustes, afin de pouvoir accomplir un grand nombre d'actes de juste réparation ^ XXXII. On fait aussi le mal que tout le monde ou le grand nombre fait habituellement; car on croit en obtenir le pardon. XXXIII. On prend les choses faciles à cacher et celles qui sont promptement consommées, comme les objets d'alimentation, ou celles dont on modifie aisément les formes, ou les couleurs, ou la composition. XXXIV. De même les choses qu'il est facile de dissimuler en beaucoup de circonstances. Telles sont celles que l'on peut transporter sans difficulté et qui se dissimulent, tenant peu de place. XXXV. De même celles qui ressemblent, sans distinction possible, à ce que l'auteur du préjudice possédait déjà en grande quantité; celles au sujet desquelles l'on a honte de se dire préjudicié, comme, par exemple, les outrages subis par son épouse, ou par soi-même, ou par son fils ; celles qui donneraient au poursuivant l'apparence d'aimer les procès. Sont de cette sorte les ginefs de peu d'importance, ou sur lesquels on passe condamnation. Voilà, ou peu s'en faut, la disposition où se trouvent ceux qui causent un préjudice, la nature du préjudice lui-même, les personnes qu'il atteint et les motifs qui le déterminent. scoiiaste d'Aristote nomme la cité en question; d'après lui, ce serait Gela. J. Cp. Platarque, Reip. ger. pncepta, § 24. Digitized by Google

LIVRE I, CHAPITRE XIII 159 CHAPITRE XIII La loi naturelle et l^e loi écrite. — Des gens équitables. L Établissons, maintenant, des divisions parmi les actes injustes et les actes justes, en partant de ce point que la définition du juste et de Tinjuste se rapporte à deux sortes de lois, et que leur application à ceux qu'elles concernent a lieu de deux manières. IL Je veux parler de la loi particulière et de la loi commune. La loi particulière est celle que chaque collection d'hommes détermine par rapport à ses membres, et ces sortes de lois se divisent en : loi non écrite et en loi écrite. La loi commune est celle qui existe conformément à la nature. En eifet, il y a un juste et un injuste, communs de par la nature, que tout le monde reconnaît par une espèce de divination, lors même qu'il n'y a aucune communication, ni convention mutuelle. C'est ainsi que l'on voit l'Antigone de Sophocle déclarer qu'il est juste d'ensevelir Polynice, dont l'inhumation a été interdite, alléguant que cette inhumation est juste, comme [étant conforme à la nature. Ce devoir ne date pas d'aujourd'hui ni d'hier, mais il est en vigueur de toute éternité, et personne ne sait d'où il vient *]. Pareillement Empédocle, dans les vers suivants, s'explique sur ce point qu'il ne faut pas tuer l'être animé ; car ce meurtre n'est pas juste pour certains et injuste pour certains autres. 1. Soph., AntiQf, v. 450. Cp., plus loin, chap. iv, § 6. Digitized by VjOOQIC

160 LA RHÉTORIQUE Mais cette loi générale s'étend par tout le vaste éther et aussi par la terre immense. • De même Alcidamas, dans son discours Messénien[^]. III. Par rapport aux personnes, la détermination de la loi se fait de deux manières ; car c'est tantôt par rapport à la communauté, tantôt par rapport à un de ses membres que se produisent les choses qu'il faut faire ou ne pas faire. C'est pourquoi il y a deux manières de commettre des injustices et d'accomplir des actes de justice, soit par rapport à un certain individu, soit par rapport à la communauté. En eSei, celui qui commet un adultère, et celui qui se livre à des voies de fait, cause un préjudice à certain individu, tandis que celui qui se soustrait au service militaire nuit à la communauté. IV. Cette distinction établie entre tous les actes d'injustice, les uns visant la communauté, les autres tel ou tel individu, ou groupe d'individus, nous ajournerons l'explication de l'acte d'injustice et donnerons toutes les autres. V. Le fait d'être préjudicié consiste à subir l'injustice de la part de gens qui la font éprouver de propos délibéré; car on a établi, plus haut*, que le fait injuste est un acte volontaire. VI. Mais coname il arrive, nécessairement, que celui qui est préjudicié subit un dommage et qu'il le subit involontairement, on voit clairement, d'après ce qui 1. La phrase d' Alcidamas, que nous a conservée le scoliaste, mérite d'être rapportée ici : *EXeu6épouc àçîixE Tcavtaç à 0e6ç. SoOXov à *ouSéva r) çujic Tceno^vjxe. La Divinité a laissé libres tous les hommes, et la nature n'a rendu personne esclave. Voir, sur ce fragment, Vahlen, Der Rhetor AUcidamas[^] dans les Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschafte[^] t. XLIII, Wien, 18d3, p. 504. 2. Chop. X, § 3. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XIII 161 précède, en quoi consistent les dommages, car on a distingué précédemment les biens et les maux pris en eux-mêmes et montré, quant aux actes spontanés, que ce sont tous ceux que l'on accomplit en connaissance de cause. VIL 11 suit de là, nécessairement, que tous les faits imputés sont accomplis soit par rapport à la communauté, soit par rapport à l'individu, ou bien encore à l'insu de la personne accusée, ou malgré elle, ou avec son consentement et à sa connaissance, et, parmi ces faits imputés, les uns sont prémédités ^ et les autres inspirés par la passion. VIII. On parlera du ressentiment (ÔuijlcJç) dans le morceau relatif aux passions *. Quant à la nature des déterminations et à la disposition morale de ceux qui les prennent, on s'en est expliqué précédemment *. IX. Mais, comme il anîve souvent que, tout en reconnaissant que Ton est Fauteur du fait incriminé, on n'admet pas la qualification dont il est Fobjet, ni l'application de cette qualification au cas présent (par exemple, on conviendra d'avoir pris, mais non d'avoir volé ; d'avoir été le premier à frapper, mais non à outrager ; d'avoir des relations intimes, mais non de commettre Fadultère ; ou encore d'avoir volé, mais non commis un sacrilège, Fobjet dérobé n'appartenant pas à un dieu ; d'avoir travaillé un champ, mais non un champ public ; d'avoir conversé avec les ennemis, mais non d'avoir trahi), par ces motifs, il faudrait aussi, à ce sujet, donner la définition du vol, de Foutrage, de l'adultère, afin que, si nous voulons montrer, suivant le cas, ou que le fait existe, ou qu'il n'existe pas, nous puissions en dégager clairement le caractère de justice. 1. Livre II, chap. ii. 1 Chap. X, § i± Digitized by VjOOQIC

162 LA RHÉTORIQUE X. Toutes ces questions reviennent à celle de savoir s'il a été accompli un acte injuste et mauvais, ou un acte non injuste.' C'est là-dessus que porte le débat, car c'est dans la préméditation que réside le caractère malfaisant et injuste de l'acte ; or l'idée de préméditation est accessoirement contenue dans les dénominations telles que celles d'outrage et de vol². En effet, il n'est pas dit du tout, parce que l'on a donné des coups, que l'on a voulu outrager ; mais ce sera seulement si on les a donnés avec une intention : par exemple, celle de déshonorer la personne, ou de se procurer une satisfaction à soi-même. Il n'est pas dit du tout, parce que l'on a pris quelque chose, qu'il y a eu vol ; mais il y aura eu vol seulement au cas où l'on aura pris afin de faire tort et de s'approprier personnellement ce qu'on a pris. Il en est des autres cas de même que de ceux qu'on vient de voir. XL Mais comme les choses justes, ainsi que les choses injustes, sont, on l'a vu*, de deux espèces, c'est-à-dire ce qui est écrit et ce qui ne s'écrit pas, quant aux affaires au sujet desquelles les lois statuent, nous nous'en sommes expliqués. Pour les choses non écrites, elles sont de deux espèces. XII. Les unes sont celles qui se produisent par excès de vertu ou de vice et qui provoquent les invectives et les éloges, les honneurs et les affronts, puis enfin, les présents ; comme, par exemple, d'avoir de la reconnaissance pour celui qui nous a fait du bien et de répondre par une obligeance à celle que l'on a eue ; d'être secourable à ses amis et toutes les choses analogues. Les autres choses non écrites correspondent à ce qui manque dans la loi particulière et dans la loi écrite ; car ce qui est équitable semble être juste. 1. §2. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XIII 163 XIII L'équitable, c'est le juste, pris indépendamment de la loi écrite. Or ce caractère se manifeste tantôt avec, tantôt sans le consentement des législateurs : sans leur consentement, lorsque le cas leur a échappé ; avec, lorsqu'ils ne peuvent déterminer l'espèce, étant forcés de généraliser ou, du moins, de beaucoup étendre les applications possibles ; ou encore quand il s'agit de cas que, faute de précédents, il est difficile de déterminer avec précision, comme, par exemple, étant donné le cas de blessures faites avec un instrument en fer, de déterminer les dimensions et la nature de cet instrument; car la vie ne suffirait pas à cette énumération. XIV. Si donc le cas est resté indéterminé et qu'il soit nécessaire d'établir une loi, il faut s'exprimer en termes généraux. Ainsi, qu'il s'agisse d'un individu qui, portant un anneau, lève la main sur quelqu'un ou se met à le frapper; cet individu est justiciable de la loi écrite et commet une injustice, [et pourtant, en réalité, il n'en commet pas, et cet acte est conforme à l'équité. XV. Or, si l'équité est ce que nous avons dit, on voit de quelle nature seront les choses équitables et celles qui ne le sont pas, et quel sera le caractère de l'homme non équitable. En effet seront équitables les actes qui portent en eux-mêmes leur excuse. XVI. Il ne faut pas juger avec la même sévérité une faute et une injustice, non plus qu'une faute et un accident. Or les accidents sont les actes que l'on accomplit sans réflexion et sans intention mauvaise ; la faute, c'est tout ce qui, sans être un acte irréfléchi, n'est pas, non plus, le résultat d'une méchanceté ; l'injustice, c'est ce qui, tout ensemble, n'est pas irréfléchi et part d'une pensée méchante. En effet, les injustices inspirent

Digitized by VjOOQIC

164 LA RHÉTORIQUE rées par un désir passionné ont pour origine une mauvaise intention. XVII. Une chose équitable, c'est encore d'excuser les actions humaines ; c'est de considérer non pas la loi, mais le législateur ; non pas la lettre de cette loi, mais la pensée du législateur ; non pas Faction, mais l'intention. XVIII. C'est de ne pas s'arrêter au cas particulier, mais à l'application générale ; de ne pas envisager le caractère de la personne jugée au moment présent, mais ce qu'elle a été toujours, ou le plus souvent. C'est de se rappeler le bien, plutôt que le mal qui aura été fait, et le bien qui nous a été fait, plutôt que celui dont nous sommes les auteurs. C'est de savoir supporter une injustice ; de préférer le règlement d'une affaire par des explications, plutôt que par des voies de fait. XIX. C'est de vouloir aller en arbitrage plutôt qu'en justice, car l'arbitre considère le côté équitable des choses, tandis que le juge ne considère que la loi, et l'arbitre a été institué précisément dans le but de faire valoir le point de vue de l'équité. Voilà de quelle manière devront être déterminés les points relatifs à la question des choses équitables. CHAPITRE XIV Sur les causes d'un préjudice plus grave et moins grave. I. L'acte injuste est d'autant plus grave qu'il a pour cause une plus grande injustice. C'est pourquoi même le plus insignifiant peut être très grave, comme, Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XIV 165 par exemple, ce que Callistrate impute à Mélanopus ^ d'avoir fait tort de trois demi-oboles sacrées aux ouvriers constructeurs des temples. Dans le sens de la justice, c'est l'inverse^ Or ces actes injustes résultent du tort considéré.³ en puissance'. Ainsi celui qui a dérobé trois demi-oboles sera capable de commettre une injustice quelconque. Tantôt l'acte injuste est estimé plus grave à ce point de vue *, tantôt en raison du dommage qui en est la conséquence. II. L'acte injuste est aussi d'autant plus grave qu'il n'entraîne pas une punition d'égale importance, mais que la réparation en sera toujours, quelle qu'elle soit, d'un degré inférieur, ou qu'il ne pourra donner lieu à aucune réparation, car, dans ce cas, il est difficile, et même impossible, de punir le coupable comme il le mérite ; de même encore lorsque la personne préjudiciée ne peut obtenir justice, car la chose, alors, est irrémédiable ; or le jugement et la peine infligée sont comme des remèdes. III. De même si la personne qui a subi un dommage ou une injustice s'est fait à elle-même un mal grave, l'auteur mérite alors un châtement plus grave encore. Par exemple, Sophocle ^ plaidant pour Euctémon qui, à la suite d'un outrage reçu, s'était poignardé, prétendit que l'auteur de l'outrage ne méritait pas une peine inférieure au supplice que l'outragé s'était infligé à lui-même. 1. Sur l'antagonisme politique de Callistrate et de Mélanopus, voir Piutarque, Démosthène, p. 851 F, qui parle aussi (un peu plus haut] de la renommée oratoire de Callistrate. 2. Un acte important où la justice n'est pas en cause perdra, par suite, beaucoup échos avant les Quatre Cents, puis un des Trente. Cp , plus loin, m, 18, 6. Digitized by VjOOQIC

166 LA RHÉTORIQUE IV. De même, si l'on a commis Finjustice seul, ou le premier, ou avec un petit nombre de complices. C'est encore une chose grave que de tomber scmvent dans la même faute; de commettre une action telle, que Ton ait à chercher et à trouver contre son auteur de nouvelles mesures préventives et répressives. Ainsi, par exemple, dans Argos, on inflige une peine particulière à celui qui a occasionné l'institution d'une nouvelle loi ou à ceux qui ont donné lieu à la construction d'une prison. V. L'acte injuste est d'autant plus grave qu'il se produit d'une façon plus brutale, ou avec plus de préméditation; de même celui dont le récit inspire plus de terreur que de pitié. Il y a des moyens oratoires dans ces affirmations que l'accusé a enfreint ou transgressé presque toutes les règles de la justice, telles que serments, démonstrations d'amitié*, foi jurée, lois de mariage, car c'est là une accumulation d'actions injustes. Al. L'injustice est plus grave, commise dans le lieu même où les auteurs d'actions injustes sont punis. C'est celle que commettent les faux témoins. Car en quel lieu n'en commettraient-ils point s'ils s'en rendent coupables jusque dans l'enceinte du tribunal ? De même lorsqu'il y a surtout déshonneur à la commettre; et encore si l'on fait tort à celui de qui l'on a reçu un avantage* Car, dans ce cas, on est injuste à plusieurs titres ; d'abord en faisant du mal , puis en ne rendant pas le bien pour le bien. VIL De même lorsqu'on agit contrairement à des règles de justice^ non inscrites dioas la loi. Car on est d'autant plus honnête que Ton pratique la justice sans obéir à une nécessité; or les obligations écrites 1. Donnera en touchant la main. Digitized by VjOOQIC

Livre i, chapitre xV ieY supposent une nécessité, mais celles qui ne sont pas écrites, non. A un autre point de vue, il y a injustice grave si Ton agit contrairement à des obligations écrites. En effet, celui qui commet des injustices dont les conséquences sont redoutables , et dont il est justiciable, serait capable d'en commettre dans des circonstances où manque la sanction pénale. Voilà ce qu'il y avait à dire sur ce qui rend l'acte injuste plus ou moins grave. CHAPITRE XV Des preuves indépendantes de l'art. I. Après ce qui vient d'être dit, il nous reste à parler de ce que nous appelons les preuves indépendantes de l'art*. Elles conviennent proprement aux affaires judiciaires. IL Elles sont de cinq espèces: les lois , les témoins, les conventions^ la torture, le serment. III. Parlons d'abord des lois , de l'usage qu'il faut en faire dans le cas de l'exhortation, de la dissuasion, de l'accusation et de la défense. IV. Il est évident que, si la loi écrite est contraire à notre cause, il faut invoquer la loi commune et les Considérations d'équité comme étant plus justes. V. (Il faut alléguer) que la formule YvtojxT) tt; àp^(iTY\ (juger) selon la conscience^ implique qu'il ne faut pas invoquer en toute occasion les lois écrites. 1. Cp., ci-dessus, I, 2^ â. % Cp. PoUuXj Yiii, 10. Les juges prêtaient le serment de voter conformément aux lois quand il y avait loi, et^ dans le cas Digitized by VjOOQIC

168 LA RHÉTORIQUE VI. Que l'équité est éternelle, qu'elle n'est pas sujette au changement, et la loi commune non plus ; car elle est conforme à la nature ; les lois écrites, au contraire, changent souvent. De là ces paroles dans *YAntigone* de Sophocle ¹, lorsque celle-ci déclare, pour sa défense, que son action, si elle est contraire à l'édit de Créon, du moins n'est pas contraire à la loi non écrite : En effet, cette loi n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, mais de toute éternité... Je ne voulais pas ², par crainte de qui que ce soit, la violer devant les dieux. VII. On alléguera encore que la justice est chose réelle et réellement utile, et non pas une simple apparence. Ainsi, telle loi écrite n'est pas une loi, car elle ne remplit pas la fonction de la loi ; le juge est comme le vérificateur des monnaies, et a pour mission de discerner le faux droit du vrai. VIII. Enfin, qu'il est plus honnête d'invoquer et d'exécuter les lois non écrites que les lois écrites. IX. Il faut voir si la loi n'est pas en contradiction avec telle autre loi généralement approuvée, ou encore avec elle-même ; ainsi, une loi porte que les conventions tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites, et une autre interdit les conventions contraires à la loi. X. De même, si la loi est équivoque, il faut la contraire, conformément à l'opinion la plus juste. Voir les notes de Spengel. Cp. aussi, dans Sallengre [*Novus Thésaurus antiq. rom.*, t. III, p. 1103), la diss. de P. Faber, *De magistrat, rom.* Voir aussi, plus loin, II, 25, 10, et l'édition déjà citée de Meredith Cope. 1. *Soph.* ; *Aniig.*, vers 454. Cp., ci-dessus, chap. xiii, § 2. 2. *MéXXsiv* marque souvent l'intention, la disposition où Ton est de faire une chose. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XV 109 retourner et voir dans quel sens on dirigera l'action, et auquel des deux sens on pliera son droit ou son intérêt; puis, cela posé, s'en faire l'application. XL II faut encore voir si les circonstances pour lesquelles* la loi a été faite ne subsistent plus, tandis que la loi subsiste. On doit faire ressortir cette situation, et c'est par là qu'il faut combattre l'application de la loi. XII. Mais, si la loi écrite est dans le sens de l'affaire en cause, il faut dire que la formule « juger selon la conscience * » n'est pas employée en vue d'un jugement contraire à la loi, mais afin que, si l'on ignore le texte de la loi, il n'y ait pas violation du serment prêté; que l'on ne recherche pas le bien, pris absolument, mais ce qui est un bien pour soi-même ; qu'il n'y a pas de différence entre la non-existence d'une loi et sa non-application ; que, dans les autres arts, il n'est pas profitable de faire l'habile en dépit de leurs règles, comme, par exemple, si l'on est médecin ; car l'erreur du médecin ne fait pas autant de mal qu'une désobéissance habituelle aux ordres de celui qui a l'autorité; que prétendre être plus sage que les lois est précisément ce qui est défendu dans une législation recommandable. Voilà ce qu'il y avait à déterminer, en ce qui concerne les lois, XIII. Passons aux témoins*. Ils sont de deux sortes: les anciens et les actuels. Parmi ces derniers, les uns sont impliqués dans le péril du prévenu, les autres sont hors de cause. J'appelle « témoins anciens » les poètes et les autres personnages connus de toutes sortes dont les opinions sont d'une application mani1. Cp. § 5. 2. Cp. § 1. 10 Digitized by VjOOQIC

170 LA RHÉTORIQUE feste. Cest ainsi que les Athéniens, revendiquant SalamineS invoquaient le témoignage d'Homère'; et naguère les Ténédiens, celui de Périandre, leCorinthien •, contre les habitants de Sigée. Cléophon se servit contre Critias des vers élégiaques de Solon, lorsqu'il déclara que sa maison était impure, car, autrement, Solon n'eût jamais écrit ce vers : Va dire, de ma part, au blond Critias d'obéir à son père*. Cest pour les faits accomplis antérieurement que l'on invoque des témoins de cette sœ'te. XIV. Pour les faits à venir, ce sont aussi les auteurs d'oracles. Ainsi Thémistocle dit que les murailles de bois signifient qu'il faut combattre sur mer ^ Les proverbes sont encore comme une espèce de témoignage*. Par exemple, si Ton veut conseiller de ne pas se faire un ami de tel vieillard, on prend à témoin le proverbe : « Ne fais pas de bien à un vieillard. » Pour conseiller de supprimer les fils, après avoir supprimé les pères, on citera cette autre maxime ; Insensé celui qui, meurtrier du père, laissera vivre les enfants ?. 1. Contre les Mégariens. % Hom., //., II, 557. Diogène Laërce (i, 48) et Piutarque [Solon, p. 83) disent que ce vers d'Homère fut ajouté par Solon. Quintilien {Inst. orat., v, 11, 40), en le rappelant, ajoute qu'il ne se rencontrait pas dans toutes les éditions de ilUade. 3. Undesseptages, auteur d'un poème intitulé : *Tiioô^xat (préceptes). On ne connaît pas le passage auquel Aristote fait allusion. 4. Critias, un des trente tyrans, fils de Dropidas, frère de Solon. Proclus (in Timœum, 1. 1, p. 25) rapporte le distique entier avec une variante préférable au texte d'Aristote (LaJlier, Revue historique, sept.-oct. 1877). 5. Cp. Hérodote, vu, 141. 6. Nous supprimons erpiQTai, qui ne fait pas de sens. Cp. Spengel, Notes. 7. Vers de Stasinus. Cp. Clem^ Alex., Strom., vi, p. 451, Sylb. Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XV 171 XV. Les témoins actuels, ce sont tous les personnages connus qui ont prononcé une sentence, car leurs jugements sont utiles à ceux qui discutent sur un point analogue. C'est ainsi qu'EubuleS au tribunal, invoqua, contre Charès, le mot de Platon* à Archibios, savoir ; qu'il avait introduit dans la cité Thabitude de se poser en homme pervers. Ce sont encore ceux qui partagent le péril' du prévenu, s'ils viennent à être convaincus de faux témoignage. XVI. Ces sortes de témoins attestent seulement les points qui suivent : le fait a eu, ou n'a pas eu lieu ; il existe, ou n'existe pas. Quant à la qualification du fait, ce n'est pas l'affaire des témoins ; comme, par exemple, pour savoir si le fait est juste ou injuste, utile ou nuisible. XVII. Mais les témoins hors de cause (οἱ ἰσχυροὶ, éloignés) sont les plus accrédités en ces questions. Du reste, les plus accrédités sont les [témoins anciens, car ils sont incorruptibles. Voici, maintenant, les moyens de conviction tirés des témoignages. A celui qui n'a pas de témoin il appartient d'alléguer qu'il faut juger d'après les vraisemblances, et c'est le cas d'appliquer la formule « juger selon la conscience » • ; — qu'il n'est pas possible de fausser les vraisemblances à prix d'argent ; que les vraisemblances ne peuvent être surprises dans le cas de faux témoignage. Lorsqu'on a (des témoins) contre un adversaire qui n'en a pas, alléguer que les vraisemblances ne sont pas admissibles en justice, et qu'il n'y aurait plus besoin de témoins Eurip. Androm.y v. 518. Cette citation reparaît, 1. II, chap. xxi, §11. 1. Orateur qui plaida souvent CDntre Démosthène (Bonafous). 2. Probablement, Platon le comique. 3. Voir, plus haut, § 5. Digitized by VjOOQIC

172 LA RHÉTORIQUE s'il suffisait d'asseoir son appréciation sur de simples arguments. XVIII On distingue, parmi les témoignages, ceux qui concernent la personne même du plaideur, ou celle de son contradicteur, ou l'affaire en question, ou le caractère moral des intéressés. Aussi comprend-on, de reste, qu'il ne faut pas manquer de s'assurer tout témoignage utile ; car, si ce n'est pas au point de vue du fait en litige qu'il nous est favorable à nous et contraire à la partie adverse, il peut, du moins, au point de vue moral, mettre en relief l'équité de notre cause, ou la faiblesse de celle du contradicteur. XIX. Les autres arguments qui reposent sur le témoignage d'un ami, d'un ennemi, d'une personne qui serait entre les deux, ou qui jouirait soit d'une bonne, ou d'une mauvaise réputation, ou d'une réputation ni bonne ni mauvaise, enfin toutes les autres variétés d'arguments de cet ordre, on les tirera des mêmes lieux qui nous fournissent les enthymèmes^ XX. En ce qui touche les conventions, la puissance de la parole est telle, -qu'elle peut à son gré en accroître, ou bien en détruire la valeur ; y faire ajouter foi, comme leur ôter toute créance. Tournent-elles à notre avantage, on démontre qu'elles sont sûres et valables ; à l'avantage du contradicteur, on montre le contraire. XXI. Pour en établir la créance on la non-créance, on ne les traite pas autrement que les^ témoignages. En effet, quels que soient les gens qui signent une convention ou qui veillent à son maintien, du moment qu'elle est consentie, si elle est pour nous, elle doit être fortifiée ; car toute convention est une loi individuelle et spéciale. Les conventions ne donnent pas de l'autorité à la loi, mais les lois en donnent à une conven1. Voir le chapitre ii. Digitized by Google

LIVRE I, CHAPITRE XV 173 tion l'égale, et, en général, la loi elle-même est une convention ; si bien que celui qui désavouerait, ou annulerait une convention, annulerait les lois. XXII. De plus, il y a beaucoup d'engagements et d'obligations, consentis volontairement, qui reposent sur des conventions ; de sorte que, si. on leur fait perdre leur force, du même coup on rend impossible la pratique des affaires humaines ; et il sera facile de voir, en général, les autres points qui sont en accord avec la cause que Ton soutient. XXIII. Si les contrats consentis tournent contre nous et à l'avantage du contradicteur, d'abord, tout ce qui pourra être allégué au nom d'une loi opposée sera de mise. En effet, il serait absurde, supposé que nous ne jugions pas obligatoire l'obéissance à des lois mal faites et dénotant l'erreur du législateur, de juger nécessaire le respect d'une convention (reposant sur ces lois). XXIV. Nous dirons aussi que le juge est comme le dispensateur du juste ; et que, par conséquent, il ne doit pas considérer le fait même de la convention, mais ce qui est le plus juste ; — que le juste ne peut être perverti ni par la fraude, ni par la contrainte, car il est fondé sur la nature. , XXV. Or certaines conventions supposent une fraude, ou une contrainte. En outre, il faut considérer si elles sont contraires soit à une loi écrite, soit à une loi commune, soit à ce qui est juste, soit à ce qui est honnête, soit encore à d'autres conventions antérieures, , ou survenues ultérieurement. Et en effet, ou bien les conventions ultérieures sont valables et, alors, celles qui les précèdent ne le sont pas, ou les antérieures sont régulières et, alors, les ultérieures sont entachées de fraude, ce dont on jugera conformément à l'intérêt 10. Digitized by VjOOQIC

174 LA RHÉTORIQUE de la cause. Il faudra encore avoir égard à Futilité du contrat, voir s'il peut en quelque façon être contraire à la pensée des juges, et peser toutes les autres circonstances de cette sorte ; car tous ces points de vue sont également à considérer. XXVI. La torture est une espèce de témoignage. Elle semble p(M^r en elle la conviction, attendu qu'il s*y ajoute une contrainte. Il n'est donc pas difficile de comprendre ce qui s'y rapporte et ce qu'il convient d'en dire. Lorsque les tortures nous sont favorables, il y a lieu d'insister sur ce point que ce sont les seuls témoignages véritables. Si elles sont contre nous, ou en faveur de l'adversaire, on en pourra détruire le caractère véridique en plaidant contre le principe même de la torture. Les gens contraints par la tor^ ture, dira-t-on, ne disent pas moins des mensonges que des choses vraies, les uns persistant à ne pas dire toute la vérité, les autres mentant sans difficulté pour abrégier leurs souffrances. 11 faut, à l'appui de ces arguments, être en état de citer des exemples positifs, bien connus des juges ^ XXVII. En ce qui concerne les serments, il faut distinguer quatre cas. On le défère et on l'accepte; on ne fait ni l'un ni l'autre; on fait l'un et non pas l'autre ; autrement dit, on le défère sans l'accepter, ou bien on l'accepte sans le déférer. Il y a, en outre, le cas où le serment a été prêté par telle des deux parties ou par l'autre. XXVIII. Pour ne pas le déférer (on allègue) que les hommes se parjurent facilement, et cette autre raison que celui qui a prêté serment n'a pas à s'aoquitter, au lieu que ceux qui n'ont pas juré, on pense \. Voir, sur ce passage, une observation de M. E. Havet [EL sur larhétor, d'Arist.,p. 71) et la rectification de M. N. Bonafous {Rhétor. d'ArisL, p. 415). Digitized by VjOOQIC

LIVRE I, CHAPITRE XV 175 les faire condamner, et que préférable est ce risque, qui dépend des juges, car l'on a confiance en eux, mais non pas dans l'adversaire. XXIX. Pour ne pas accepter le serment, on allègue que ce serait un serment prêté dans un intérêt pécuniaire et que, si Ton. était improbe, on pourrait combattre l'adversaire par un serment; que, en effet, il vaut mieux être improbe en vue d'un profit que pour rien ; que, par le serment prêté, nous aurons (gain de cause) et qu'en ne jurant pas ce sera le contraire; et qu'ainsi le refus de recourir au serment pourrait s'expliquer par un motif honnête, mais non pas par la possibilité d'un parjure. Et ici se place à propos cette parole de Xénophane, que la provocation d'un impie, adressée à un homme pieux, rend la partie inégale, mais que c'est un cas semblable à celui où un homme robuste provoquerait un homme faible à une lutte entraînant des coups et des blessures. XXX. Si Ton accepte le serment, on allègue que Ton croit à sa propre bonne foi, mais non à celle de l'adversaire; et, retournant le mot de Xénophane, c'est le cas de dire que la partie est égale, si l'impie défère le sermentlet que l'homme pieux le prête ; qu'il serait inouï que soi-même on ne voulût pas jurer dans une affaire pour laquelle on prétend qu'il soit prêté serment par ceux qui sont appelés à la juger. XXXI. Si on défère le serment, c'est faire acte de piété, dira-t-on, que de se commettre aux dieux; l'adversaire ne doit pas demander d'autres juges, puisque c'est à lui-même que l'on défère le jugement; il serait absurde qu'il ne voulût pas jurer au sujet d'une affaire pour laquelle il prétend que d'autres doivent jurer. XXXn. Comme on voit clairement de quelle façon Digitized by VjOOQIC

176 LA RHÉTORIQUE il faut présenter les arguments dans chaque question de serment prise isolément, on voit aussi comment il faut les présenter lorsque deux questions sont accouplées ; par exemple, si Ton veut bien accepter le serment et que l'on refuse de le déférer ; si on le défère, mais qu'on ne veuille pas l'accepter ; si Ton veut bien et l'accepter et le déférer, et si Ton refuse Tun et l'autre. En effet, les deux questions, ainsi réunies, se composent nécessairement des parties expliquées plus haut, de sorte que les raisons alléguées se composeront » nécessairement aussi ^ des mêmes arguments. Si nous avons déjà prêté un serment en contradiction avec le serment actuel, nous alléguerons qu'il n'y a point de parjure pour cela ; que, en effet, commettre une injustice est un acte volontaire et que se parjurer c'est commettre une injustice, mais que des actes résultant d'une tromperie ou d'une violence sont indépendants de la volonté. XXXIII. Il faut donc dire comme conclusion *, dans cette circonstance, que le parjure réside dans la pensée, mais non sur les lèvres. Si, au contraire, le serment antérieur a été prêté par l'adversaire, on alléguera que celui-là détruit tout ce qui ne s'en tient pas à ce qu'il a juré ; qu'en effet, c'est pour cette raison que l'on n'est chargé d'exécuter les lois qu'après avoir juré de le faire ^* « Nous prétendons que vous gardiez le serment que vous avez prêté pour juger, et nous, nous ne garderions pas le nôtre ! » On aura recours à cet argument et à toutes sortes d'autres amplifications du même genre. Voilà tout ce que nous avons à dire sur les preuves indépendantes de l'art. 1. Nous avons déjà vu, I. T, chap. xi, cet emploi du mot $\tau\upsilon\nu\kappa\epsilon\iota\nu$ avec $\sigma\tau\iota$, qui n'est pas indiqué dans les lexiques. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II CHAPITRE PREMIER Comment on agit sur l'esprit des juges. I. Tels sont les arguments au moyen desquels on doit exhorter et dissuader, blâmer et louer, accuser et défendre ; telles les opinions et les propositions efficaces pour les appuyer de preuves ; car c'est sur ces arguments que portent les enthymèmes et de là qu'ils sont tirés, pour parler, en particulier, de ce qui concerne chaque genre oratoire. II. Mais, comme la rhétorique a pour objet un jugement (et en effet on prononce sur des délibérations et toute affaire est un jugement), il est nécessaire non seulement d'avoir égard au discours et de voir comment il sera démonstratif et fera la conviction, mais encore de mettre le juge lui-même dans une certaine disposition. III. En effet, il importe beaucoup, pour amener la conviction, principalement dans le genre délibératif, mais aussi dans le genre judiciaire, de savoir sous quel jour apparaît l'orateur et dans quelles dispositions les auditeurs supposent qu'il est à leur égard, et, en outre, dans quelles dispositions ils sont eux-mêmes. IV. L'idée que Ton se fait de l'orateur est surtout Digitized by VjOOQIC

178 * LA RHÉTORIQUE Utile dans les délibérations, et la disposition de l'auditoire dans les affaires judiciaires. En effet, on ne voit pas les choses du même œil quand on aime et quand on est animé de haine, ni quand on est en colère et quand on est calme ; mais elles sont, ou tout autres, ou d'une importance très différente. Pour celui qui aime, la personne en cause semble n'avoir pas commis une injustice, ou n'en avoir commis qu'une légère. Pour celui qui hait, c'est le contraire. Pour celui qui conçoit un désir ou une espérance, si la chose à venir doit être agréable, elle lui paraît devoir s'accomplir, et dans de bonnes conditions. Pour celui qui n'a pas de passion et dont l'esprit est chagrin, c'est le contraire. y. Il y a trois choses qui donnent de la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens, la vertu et la bienveillance ; car on peut s'écarter de la vérité dans le sujet que l'on traite ou par ces trois points, ou par quelqu'un d'entre eux. VI.. Par suite du manque de bon sens, on n'exprime pas une opinion saine ; et, si l'on exprime une opinion saine, par suite de la perversité, on ne dit pas ce qui semble vrai à l'auditeur ; ou bien encore l'orateur peut avoir du bon sens et de l'équité, mais pécher par le défaut de bienveillance. C'est pourquoi il peut arriver qu'il ne donne pas les meilleurs conseils, tout en connaissant la question « Au delà de ces divisions, il n'y a plus rien. Donc, nécessairement, celui qui semble réunir toutes ces conditions aura la confiance de ses auditeurs. VII. En conséquence, ce qui mettra en relief le bon sens et la vertu d'un orateur, on devra le chercher dans les distinctions que nous avons établies parmi Digitized by VjOOQIC

LIVRE If, CHAPITRE I i10 les vertus; car les mêmes argumients qui permettront de donner telle disposition à soi-même serviront à un autre
 ^ VIII. Il faut maintenant parler de la bienveillance et de l'amitié dans leurs rapports avec les passions. Or la passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir. Telles sont, par exemple, la colère, la pitié, la crainte et toutes les autres impressions analogues, ainsi que leurs contraires '• IX. On doit, dans ce qui concerne chaque passion, distinguer trois points de vue. Ainsi, par exemple, au sujet de la colère, voir dans quel état d'esprit sont les gens en colère, contre quelles personnes ils le sont d'habitude, et pour quel motif. Car, si l'un de ces trois points de vue était négligé, il serait impossible d'employer la colère (comme moyen oratoire). Il en est de même des autres passions. Donc, de la même façon que nous avons décrit en détail les propositions relatives aux matières traitées précédemment, nous allons en faire autant pour celles-ci et faire des distinctions aux divers points de vue que nous venons de dire* 1. Ce qu'on a dit pour que l'homme devienne vertueux s'applique aussi bien au fait de rendre vertueux l'auditoire. Cp., liv. I, chap. IX, § 1. 2. Cp. Morale à Nicomaque, ii, 5 (énumération des passions) : « Le désir, la colère, la crainte, l'audace, la jalousie, la faveur^ l'amitié, la haine, l'envie, l'émulation, la pitié, en un mot tout ce qui est accompagné d'une peine ou d'un plaisir. » Digitized by VjOOQIC

130 LA UIÉTORIQUE CHAPITRE II De ceux qui excitent la colère; des gens en colère; des motifs de colère. I. La colère sera un désir, accompagné de peine, de se venger ostensiblement d'une marque de mépris manifesté à notre égard, ou à Fégard de ce qui dépend de nous, contrairement à la convenance. II. Si la colère est bien ce que nous disons, il s'ensuit, nécessairement, que la personne en colère le sera toujours contre quelqu'un en particulier, par exemple, contre Cléon, et non contre un homme quelconque, et parce qu'on lui aura fait quelque chose à elle-même, ou à Fun de ceux qui dépendent d'elle, ou qu'on aura été sur le point d'agir ainsi. Nécessairement aussi, toute colère est accompagnée d'un certain plaisir, celui que donne l'espoir de la vengeance. En effet, on se plaît à la pensée d'obtenir ce qu'on désire ; or personne ne désire les choses dont l'obtention lui apparaît comme impossible; mais la personne en colère désire des choses qu'elle croit possibles. Aussi rien de plus juste que ces vers sur la colère : Qui, plus douce encore que le miel, qui coule avec l'impidité, se gonfle dans la poitrine des hommes ^ Elle est accompagnée de plaisir, et, pour cette raison, et encore parce que l'on vit dans la vengeance par la pensée, il en résulte que l'idée qui nous remplit l'es1. Hom., //., xvm, 109. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE II 181 prit nous procure une sorte de plaisir analogue à celui qui nous vient des songes. III. Comme le mépris est l'effet d'une opinion tendant à faire juger sans aucune valeur ce qui en est l'objet (car les choses mauvaises, les choses bonnes, nous leur accordons une certaine importance, ainsi qu'à celles qui s'y rattachent ; mais celles qui ne sont rien, ou sont tout à fait insignifiantes, nous ne leur supposons aucune valeur), il y a trois espèces de mépris ; le dédain, la vexation et l'outrage. IV. En effet, celui qui dédaigne méprise, car, ce que l'on juge être sans aucune valeur, on le dédaigne ; or on méprise ce qui est sans aucune valeur. Celui qui vexe fait voir qu'il dédaigne, car la vexation est un empêchement que l'on apporte à l'accomplissement des volontés d'autrui, non pas afin qu'une chose profite à soi-même, mais afin qu'elle ne profite pas à un autre. Ainsi donc, comme on n'agit pas pour que la chose profite à soi-même, on marque du mépris ; car, évidemment, on ne pense ni que la personne vous fera du mal (dans ce dernier cas, on aurait peur et l'on ne mépriserait pas), ni qu'on pourra lui devoir aucun service important ; autrement, on aviserait à être son ami. V. Celui qui outrage méprise. En effet, l'outrage c'est le fait de maltraiter et d'affliger à propos de circonstances qui causent de la honte à celui qui en est l'objet, et cela dans le but non pas de se procurer autre chose que ce résultat, mais d'y trouver une jouissance. Ceux qui usent de représailles ne font pas acte d'outrage, mais acte de vengeance. VI. La cause du plaisir qu'éprouvent ceux qui outragent, c'est qu'ils croient se donner un avantage de plus sur ceux auxquels ils font du tort. Voilà pour

11 Digitized by VjOOQIC

182 LA RHÉTORIQUE quoi les jeunes gens et les gens riches sont portés à Tinsolence. Ils pensent que leurs insultes leur procurent une supériorité. A l'outrage se rattache le fait de déshonorer, car celui qui déshonore méprise, et ce qui est sans aucune valeur ne se prête à aucune estimation, ni bonne, ni mauvaise. De là cette parole d'Achille en courroux : 11 m'a déshonoré, car, pour l'avoir prise (Briséis), il a l'honneur qu'il m'a ravi * ; Et cette autre : Comme un vil proscrit *... Ces expressions excitent sa colère. Vil. On pense devoir être honoré ; de ceux qui sont inférieurs en naissance , en pouvoir, en mérite, et généralement par les côtés où on leur est de beaucoup supérie^ur. Par exemple: l'argent donne au riche l'avantage sur le pauvre ; l'élocution à l'orateur sur l'homme incapable de discourir ; celui qui conuoaaande est supérieur à celui qui est commandé, et celui que Ton juge digne du commandement à celui qui est bon pour le recevoir. De là cette pensée : 11 est grand le ressentiment des rois, fils de Jupiter ^; Et cette autre : Mais aussi il refoule sa haine jusqu'à ce qu'il ait accompli (sa vengeance) *. Et en effet, l'indignation est causée par le sentiment de la supériorité. 1. Hom., II., I, 356 et 507. 2. Hom., //., IX, 644, et zvi, 59. 3. Hom., IL, II, 196. 4. Hom., Il, I, 820. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE II 183 VIII. De ceux dont on croit devoir
attende un bon office. Sont dans ce cas ceux que l'on a obligés, ou

184 LA RHÉTORIQUE comme on trouve un charme d'autant plus vif dans ce qui surpasse l'attente, si l'événement est conforme à la volonté. C'est pourquoi on peut voir clairement, d'après ces explications, les moments, les circonstances, les dispositions et les âges qui portent à la colère, et quand et dans quelles conditions de lieu cette passion se manifeste ; on voit aussi que, plus on est livré à ces influences, plus on se laisse emporter. XII. On se fâche contre ceux qui raillent, qui plaisantent, qui ridiculisent, car ils outragent. Contre ceux dont le façon de nuire comporte des indices outrageants. Tels sont les procédés dont le mobile n'est pas une rémunération, ni un profit pour leur auteur ; car, dès lors, ce mobile ne peut être que l'intention d'outrager. XIII. De même contre ceux qui nuisent en paroles et manifestent du dédain sur les questions auxquelles on attache la plus sérieuse importance. Tels, par exemple, ceux qui ont des prétentions en philosophie, si l'on attaque la philosophie ; ceux qui en ont à la beauté (tSea), si l'on conteste leur beauté, et ainsi du reste. XIV. Leur irritation n'en est que plus vive s'ils soupçonnent eux-mêmes que ces prétentions ne sont aucunement fondées, ou ne le sont guère, ou, du moins, qu'elles semblent ne pas l'être, tandis que, s'ils se croient amplement pourvus de ce qu'on leur conteste d'une façon railleuse, ils n'en prennent pas souci. XV. On se fâche plutôt contre des amis que contre des indifférents ; car on pense qu'il y a plutôt lieu d'en recevoir du bien que de n'en pas recevoir. XVI. De même contre ceux qui, d'ordinaire, nous honorent et nous recherchent, si un revirement fait qu'ils ne nous recherchent plus autant ; et en effet, Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE II 18ô on pense alors qu'ils nous dédaignent, car leur procédé revient à cela. De même contre ceux qui ne rendent pas le bien pour le bien et qui n'ont pas une reconnaissance égale au service rendu. XVII. Contre ceux qui nous font de l'opposition, S'ils nous sont inférieurs. Les uns et les autres donnent une marque de leur mépris ; les uns, comme s'ils avaient affaire à des gens qui leur seraient inférieurs ; les autres, comme si les services rendus leur venaient de gens au-dessous d'eux. XVIII. De même, et encore davantage, contre ceux qui ne jouissent d'aucune considération lorsqu'ils donnent quelque marque de mépris : et en effet, la colère est excitée, dans ce cas, par un manque d'égards qui est, en même temps, une inconvenance ; or il y a inconvenance lorsque les inférieurs témoignent du mépris. XIX. Contre les amis, si leurs discours ou leurs procédés ne nous sont pas favorables, et encore davantage si les uns et les autres nous sont contraires ; — • s'ils n'ont pas le sentiment de ce que nous attendons d'eux, ce qui cause l'irritation du Plexippe ^ d' Antiphon contre Méléagre ; car ne pas avoir ce sentiment, c'est la marque d'un manque d'égards. Nous ne perdons pas de vue ce qui nous inspire de l'intérêt. XX. Contre ceux qui se réjouissent de notre malheur, ou, généralement, contre ceux qui gardent leur tranquillité d'âme en présence de nos infortunes ; car c'est l'indice d'une disposition hostile ou méprisante. Contre ceux qui ne prennent pas souci de notre peine ; 1. Plexippe, un des deux oncles de Méléagre, qui les fit périr parce qu'ils lui disputaient la hure du sanglier qu'il venait de tuer, outré sans doute de ce qu'ils ne la lui avaient pas laissée. Digitized by VjOOQIC

186 LA RHÉTORIQUE voilà pourquoi on est irrité contre ceux qui nous apprennent de mauvaises nouvelles, XXI. Contre ceux qui entendent relever sur notre compte ou constatent, par eux-mêmes, des faits qui nous sont désavantageux ; car ils ressemblent, en cela, à des gens qui nous méprisent ou à des ennemis, tandis que les amis prennent leur part de nos douleurs et souffrent eux-mêmes de voir nos imperfections. XXII. De même contre ceux qui nous rabaissent vis-à-vis de cinq sortes de personnes, savoir ; celles avec qui nous rivalisons, celles que nous admirons, celles dont nous voulons être admirés, celles que nous révérons, ou, enfin, vis-à-vis de nous-mêmes dans les questions qui nous font honte. Lorsqu'on nous rabaisse dans de telles circonstances, nous n'en sommes que plus irrités. XXIII. Contre ceux qui nous déprécient à tel point de vue sous lequel il serait honteux à nous de ne pas donner nos soins, comme, par exemple, les parents, les enfants, l'épouse, les subordonnés. Contre ceux qui ne nous payent pas de reconnaissance ; car c'est là une espèce de mépris, qui est, en même temps, l'oubli d'un devoir. XXIV. Contre ceux qui répondent avec ironie lorsqu'on leur parle sérieusement ; car l'ironie est un procédé méprisant. XXV. Contre ceux qui font du bien à tous les autres, s'ils ne nous en font pas à nous aussi ; et en effet, c'est une marque de mépris que de ne pas nous juger dignes des libéralités que l'on fait à tout le monde. XXVI. Une chose qui contribue encore à nous irriter, . c'est l'oubli ; comme, par exemple, l'oubli de notre nom, bien que ce soit sans importance. En effet, l'oubli Digitized by VjOOQIC

LIVRE H, CHAPITRE III 187 semble être une marque de dédain, car c'est par indifférence que Ton oublie; or Findifférence est une espèce de dédain. XXVII. Contre qui se met-on en colère ; quels sont ceux qui s'y mettent, et pour quels motifs, nous avons expliqué tout cela en même temps. Il est évident que Ton devra, par son discours, disposer les auditeurs de telle façon qu'ils éprouvent des sentiments de colère et présenter ses adversaires comme incriminés pour des faits qui susciteraient ces sentiments et comme étant de ces gens contre lesquels on ne peut manquer d'être irrité. CHAPITRE III Ce que c'est que d'être calme ; à l'égard de qui l'on est calme, et pour quels motifs. I. Comme le fait d'être en colère est le contraire du fait d'être calme, et que la colère est le contraire du calme d'esprit, il faut traiter les points suivants : quels sont les gens calmes ; à l'égard de qui le sontils, et pour quels motifs. II Le calme sera donc un retour de l'âme à l'état normal et un apaisement de la colère. III Ainsi donc, si l'on s'irrite contre ceux qui méprisent et que ce mépris soit une chose volontaire, il est évident que, à l'égard de ceux qui ne font rien de cette sorte, ou qui agiraient dans ce sens involontairement, ou qui se donneraient cette apparence, on sera dans une disposition calme. IV. De même à l'égard de ceux dont les intentions!^ Digitized by VjOOQIC

188 LA RHÉTORIQUE seraient le contraire de leurs actes, et pour ceux qui se comporteraient de la même façon envers eux-mêmes qu'envers nous ; car personne ne semble disposé à se déprécier. V. A l'égard de ceux qui reconnaissent leurs torts et qui s'en repentent; car, subissant comme une punition le chagrin que leur cause l'action commise, ils font tomber la colère. Cela se remarque dans le cas des châtimens infligés aux serviteurs: nous punissons d'autant plus ceux qui refusent d'avouer leurs torts et opposent des dénégations; mais, contre ceux qui conviennent que Ton a raison de les punir, nous ne gardons pas de ressentiment. Cela tient à ce que c'est de l'impudence que de refuser de reconnaître un tort manifeste; or l'impudence est une sorte de mépris et de défi, car nous ne respectons pas ce qui nous inspire un profond mépris. VI. De même à l'égard de ceux qui s'humilient devant nous et qui ne nous contredisent point, car ils font voir qu'ils se reconnaissent nos inférieurs ; or les inférieurs craignent leurs supérieurs, et quiconque éprouve de la crainte ne songe pas, à mépriser. La preuve qu'une attitude humble fait tomber la colère, c'est que les chiens ne mordent pas ceux qui sont assis. VII. A l'égard de ceux qui agissent sérieusement avec nous lorsque nous-mêmes sommes sérieux, car ils semblent, dans ce cas, nous prendre au sérieux, et non pas nous mépriser. VIII. A l'égard de ceux qui nous ont rendu de plus grands services ;*de ceux qui ont besoin de nous et 1. On voit que nous lisons yotp au lieu de yoOv. 2. Qu'ils n'en ont reçu de nous (note de l'édition de Meredith Cope). Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE III 189 qui ont recours à notre aide, car ils sont dans une condition inférieure à la nôtre. IX. A l'égard de ceux qui ne sont pas insolents, ni railleurs, ni sans déférence, soit envers qui que ce soit, ou envers les gens de bien ou envers les personnes de la même condition que nous-mêmes. X. D'une manière générale, il faut examiner, d'après les circonstances contraires (à celles qui accompagnent la colère), les motifs que Ton a d'être calme ; observer quelles personnes on craint et l'on révère. En effet, tant qu'elles sont dans ce cas, on ne se fâche pas contre elles, vu qu'il est impossible d'avoir tout ensemble (vis-à-vis d'un même individu) et de la crainte et de la colère. XI. Contre ceux qui ont agi par colère, ou bien l'on n'a pas de colère soi-même, ou bien Ton en a moins * ; car on voit bien qu'ils n'ont pas agi par mépris, la colère excluant ce sentiment. Et en effet, le mépris n'est pas douloureux, tandis que la colère est accompagnée de douleur *. XII. De même vis-à-vis de ceux que l'on révère. Quant à ceux qui se trouvent dans des conditions qui excluent la colère, il est évident qu'ils seront calmes ; comme, par exemple, si l'on est au jeu, en train de rire, en fête, dans un jour de bonheur, dans un moment de succès ou en pleine convalescence ^, et, généralement, quand on est exempt de chagrin, lorsqu'on goûte un plaisir inoffensif, que l'on conçoit un espoir honnête. Tels sont encore ceux qui ont laissé passer du temps * 1. Que s'ils avaient agi de sang- froid. 2. Cp. chap. II, § 1. 3. 'Ev 7cXY]p(oafi. On a traduit quelquefois: «c dans l'accomplissement (de ses désirs;.. » 4. Sur un fait pouvant exciter la colère. U. Digitized by VjOOQIC

190 LA RHÉTORIQUE et ne s^{*}^niportent pas tout de suite, car le temps fait tomber la colère. XIII. Une chose qui fait cesser la colère, même plus grande S dont nous sommes animés contre telle personne, c'est la vengeance que nous avons pu exercer antérieurement sur une autre. De là cette réponse avisée de Philocrate* à quelqu'un qui lui demandait pourquoi, devant le peuple transporté de colère contre lui, il n'essayait pas de se justifier. « Pas encore, dit-il. — Mais quand le feras-tii? — Lorsque j'aurai vu porter une accusation 'contre quelque autre. » En effet, on devient calme (à l'égard d'un tel), quand on a épuisé sa colère contre un autre ; témoin ce qui arriva à Ergophile. Bien que l'on fût plus indigné de sa conduite qu' de celle de Callisthéné, on l'acquitta parce que, la veille, on avait condamné Callisthéné à la peiñç de mort '. XrV.. De même encore, si les gens (qui nous ont fait tort) ont subi une condamnation et qu'ils aient éprouvé plus de mal que ne leur en auraient causé les effets de notre colère ; car l'on croit, dans ce cas, avoir obtenu justice. XV. De même, si l'on pense être coupable soi-même et mériter le traitement infligé ; car la colère ne s'attaque pas à ce qui est juste. On ne croit plus, dès lors, su^iruja traitement contraire à ce qui convient; or c'est cette opinion qui, nous l'avons vu *, excite la colère. Voilà pourquoi il faut réprimer, au préalable, par des paroles. On a moins d'indignation quand on a été réprimé (ainsi), même dans la condition servile. 1. Plus grande que celle dont le tiers serait l'objet. % Philocrate -est mentionné plusieurs fois dans le discours de Démosthène sur la fausse ambassade. 3. Ergophile et Callisthéné, généraux athéniens qui furent accusés de trahison. 4. Ghap. II, § 1. Digitized by Google

LIVRE II, CHAPITRE III 191 XVI. De mêmey si nous présumons que la personne maltraitée par nous ne se doutera pas de notre action, ni de nos motifs ; car la colère s'attaque toujours à tel individu pris en particulier: c'est une conséquence évidente de la définition donnée *. C'est ce qui fait la -justesse de ce vers du Poète ; Il faut dire que c'est Ulysse le preneur de villes^. En effet (Polyphème) ne serait pas considéré comme puni s'il Jne pouvait se douter ni de l'auteur, ni du motif de la vengeance exercée contre lui. L'on n'a donc pas de colère contre ceux qui ne peuvent reconnaître ' notre action. On n'en a plus contre les morts, puisqu'ils ont subi la dernière peine et ne peuvent plus éprouver de souffrance, ni reconnaître notre vengeance ; or c'est là le but que poursuivent les gens en colère. Aussi c'est avec à-propos que, au sujet d'Hector qui n'est plus, le Poète, voulant mettre un terme à la colère d'Achille, place ces mots dans la bouche d'Apollon : Dans sa fureur, il outrage une terre insensible K XVII. Il est donc évident que^ceux qui veulent inspirer des sentiments modérés doivent discourir au moyen de ces lieux. On met l'auditoire dans ces différentes dispositions (suivant les cas). On lui présente les gens contre lesquels il est irrité ou comme redoutables, ou dignes d'être révéérés, ou encore comme ayant mérité de lui ou comme ayant des torts involontaires, ou enfin comme ayant été grandement affligés de ce qu'ils ont fait. 1. Chap. II, § 2. 2. Homèire, Od., ix, 504. 3. Homère, II, xxiv, 54. Digitized by VjOOQIC

personnes on aime et Ton hait. Pour quels motifs. I. Quels sont les gens qu'on aime et que l'on hait; quels sont nos motifs pour avoir ces sentiments ; nous avons à l'expliquer, après avoir défini l'amitié et ce que c'est qu'aimer. IL « Aimer », ce sera vouloir pour quelqu'un ce qu'on croit, lui être un bien, eu égard à son intérêt et non au nôtre, et le fait de se rendre capable en puissance de réaliser ce bien. Un ami, c'est celui qui a de l'affection et qui reçoit de l'affection en retour. On pense être des amis quand on suppose avoir ces dispositions les uns pour les autres. III. Cela posé, il en résulte nécessairement qu'un ami est celui qui prend sa part de joie dans ce qui nous est bon et sa part de chagrin dans ce qui nous afflige, non pas en vue de quelque autre intérêt S mais eu égard à la personne aimée. En effet, toujours on se réjouit de l'accomplissement de son désir, et l'on s'afflige d'un résultat contraire. Si bien que les peines et les plaisirs sont des signes de notre volonté. IV. Il y a encore amitié entre ceux pour qui les biens et les maux sont communs, et qui ont les mêmes amis et les mêmes ennemis : car il s'ensuit, nécessairement, qu'ils sont dans les mêmes intentions à leur égard ; de sorte que celui qui souhaite à un 1. Avec quelque arrière-pensée.

Digitized by Google

LIVRE II, CHAPITRE IV 193 autre ce qu'il se souhaite à lui-même se montre l'ami de cet autre. V. On aime encore : Ceux qui nous ont fait du bien à nous-mêmes, ou à ceux auxquels nous portons intérêt, soit que le service rendu soit important, ou ait été rendu avec empressement, ou dans certaines circonstances de telle ou telle nature, et directement à cause de nous ; de même ceux à qui nous prêtons l'intention de nous rendre service. VI. Les amis de nos amis et ceux qui affectionnent ceux que nous affectionnons nous-mêmes, et ceux qu'affectionnent les personnes que nous aimons. Vil. Ceux qui ont les mêmes ennemis que nous et ceux qui haïssent ceux que nous haïssons nous-mêmes, et ceux que haïssent ceux que nous haïssons. En effet, pour toutes ces sortes de personnes, les biens paraissent être les mêmes que pour nous ; par conséquent, l'on veut notre bien, ce qui était tout à l'heure ^ le propre de l'ami. VIII. Ajoutons-y ceux qui sont disposés à rendre service, soit dans une question d'argent, soit pour sauver quelqu'un. Voilà pourquoi l'on honore les cœurs généreux et les braves. IX. De même les hommes justes: or nous supposons doués de cette qualité ceux qui ne vivent pas aux dépens des autres; tels sont ceux qui vivent de leur travail et, parmi eux, ceux qui vivent de l'agriculture, et parmi les autres, principalement ceux qui travaillent de leurs mains. X. De même les gens tempérants, vu qu'ils ne sont pas injustes, et, pour la même raison, ceux qui évitent les litiges. 1. §2. ■ Digitized by VjOOQIC

194 LA RHËTORIQUE XI. Ceux avec qui nous voulons lier amiti   si nous voyons qu'ils ont la m  me intention (   notre   gard). Sont de ce nombre et les gens dont le m  rite consiste dans leur vertu, et les personnes qui jouissent d'une bonne r  putation, soit dans le monde en g  n  ral, soit dans T  lite de la soci  t  , soit encore parmi ceux que nous admirons, ou qui nous admirent. XII. De m  me ceux dont le commerce et la fr  quentation journali  re sont agr  ables. Tels sont les gens faciles    vivre et qui ne cherchent pas    nous trouver en faute, qui n'aiment pas les discussions, ni les affaires, car ces derniers sont d'un caract  re batailleur ; or ceux qui bataillent avec nous manifestent des volont  s contraires aux n  tres. XIII. Tels sont encore les gens d'assez d'esprit pour savoir manier la plaisanterie et pour la bien prendre ; car les uns et les autres tendent au m  me but que leur interlocuteur,   tant en   tat d'entendre une plaisanterie et de lancer eux-m  mes des plaisanteries de bon go  t. XIV- On aime «  nQQ.re ; Ceux qui font l'  loge de nos bonnes qualit  s et, principalement, de celles que nous craignons de ne pas avoir. XV. Ceux qui sont soigneux 'dans leur personne, dans leur toilette et dans tous les d  tails de la vie. XVI. Ceux qui ne nous reprochent pas nos fautes, ni leurs bienfaits ; car ces reproches sont autant d'accusations. XVII. Ceux qui n'ont pas de rancune et ne gardent pas le ressentiment des griefs, mais qui sont port  s    la conciliation. Car cette disposition dans laquelle nous les voyons    l'  gard des autres, nous croyons qu'ils l'auront    notre   gard. XVIII. Ceivi qui ne sont pas m  disants et qui ne Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE IY 195 sayeni riasi de ee qu'il y a de mauvais dans les affaires du voisin ou dans les nôtres^ mais plutôt ce qu'il y a de bon ; car c'est ainsi que se. comporte un homme de bien. XIX. De même ceux qui ne jEont pas d'opposition aux gens en colère ou très affairés, car cette opposition est un trait de caractère propre aux batailleurs. Nous aimons aussi ceux qui, d'une façon ou d'une autre, s'occupait de nous; comme, par exemple, ceux qui nous admirent, ceux qui sont empressés auprès de nous, ceux qui se plais^at dans notre société. XX. Citons encore ceux sur lesquels nous avons fait le plus d'impression par les côtés où nous tenons particulièrement à être admirés nous-mêmes, ou paraître avoir de l'importance, ou nous rendre agréables. XXI. Nous aimons nos pareils et ceux qui poursuivent les mêmes études que nous, pourvu qu'ils ne nous entravent pas et que notre subsistance ne dépende pas de la même occupation; car, s'il en est ainsi, c'est le cas de dire : Potier contre potier *. XXII. Ceux qui ont les mêmes désirs que nous, lorsqu'il nous est loisible d'avoir part à leur satisfaction. Autrement, ce serait encore le même cas. XXIII. Ceux à l'égard desquels nous sommes dans une disposition telle, que nous ne rougissons pas devant eux de ce qui est contre nous, en apparence, sans avoir néanmoins du mépris pour eux ; et ceux devant qui nous rougissons de ce qui est réellement contre nous. XXrV. Quant à ceux qui stimulent notre ambition, 1. Hésiode, Œuvres et fours, vers 25. Ce vert est encore cité, chap. X, § 6. Digitized by VjOOQIC

196 LA RHÉTORIQUE OU chez qui nous voulons exciter
Témulation, sans devenir pour eux un objet d'envie, nous les aimons, ou
bien nous tenons à nous en faire des amis. XXV. De même ceux avec
lesquels nous coopérons à une bonne action, pourvu qu'il ne doive pas en
résulter pour nous des maux plus graves. XXVI. Ceux qui donnent une
égale affection, que Ton soit absent ou présent. Voilà pourquoi tout le
monde aime ceux qui ont cette constance envers ceux de leurs amis qu'ils
ont perdus. On aime, en général, ceux qui aiment vivement leurs amis et qui
ne les abandonnent pas ; car, entre tous les gens de mérite, ce sont ceux qui
ont le mérite de savoir aimer que l'on aime le plus. XXVII. Ceux qui sont
sans feinte avec nous ^ A cette classe appartiennent ceux qui nous
découvrent leurs côtés faibles. En effet, nous avons dit que, devant nos
amis, nous ne rougissons pas de ce qui est contre nous en apparence. Si
donc celui qui en rougit n'aime point, celui qui n'en rougit point ressemble à
quelqu'un qui aimerait. De même ceux qui ne donnent aucun sujet de
crainte et sur qui nous pouvons nous reposer ; car nul être n'aime celui qui
inspire de la crainte. XXVIII. Quant aux diversies formes de l'amitié, ce
sont la camaraderie, la familiarité, la parenté et toutes choses analogues à
celles-là. XXIX. Ce qui nous porte à l'affection, ce sont la reconnaissance,
un service rendu sans qu'on l'ait demandé et, une fois rendu, non divulgué;
autrement, on donne à croire qu'il a été rendu dans un intérêt personnel, et
non dans l'intérêt d'un autre. XXX. Au sujet de l'inimitié et de la haine,
ilestévi1. Nous lisons aOxouè;, avec Spengel. — 2. § 23. Digitized by
VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE IV 197 dent qu'il faut tourner dans le sens opposé les considérations qui précèdent. Ce qui nous porte à la haine, ce sont la colère, la vexation et la médisance. XXXI. La colère a son origine dans ce qui nous touche personnellement, tandis que la haine est indépendante de ce qui se rattache à notre personne; et en effet, il suffit que nous lancions telle imputation contre un individu pour que nous le prenions en aversion. De plus, la colère s'attaque toujours à telle personne en particulier*, par exemple, à Gallias ou à Socrate, tandis que la haine peut atteindre toute une classe de gens; ainsi, chacun de nous a de l'aversion pour le voleur et le sycophante. L'une de ces passions peut guérir avec le temps, mais l'autre est incurable ; Tune cherche plutôt à causer du chagrin, et l'autre à faire du tort. L'homme en colère veut qu'on sente son action, tandis que, pour celui qui a de la haine, ce point est sans importance : or tout ce qui est pénible affecte notre sensibilité, tandis que les plus grands de tous les maux sont, en même temps, ceux dont on a le moins conscience ; je veux dire l'injustice et la démence. En effet, la présence d'un vice ne cause aucune douleur. De plus, l'une (la colère) est accompagnée de peine *, et l'autre (la haine) ne l'est pas ; car celui qui se met en colère éprouve de la peine, mais celui qui hait, non. Le premier, à la vue de maux nombreux soufferts par son adversaire, pourrait être saisi de pitié, mais le second, dans aucun cas. XXXII On voit donc, d'après ce qui précède, qu'il est possible de démontrer le caractère amical ou hostile" d'une personne lorsqu'il existe réellement; et, lorsqu'il n'existe pas, de le faire concevoir ; et, lorsque quelqu'un 1. Cp. chap. II, § 2. 2. Cp. chap. II, § 1. Digitized by VjOOQIC

198 LA RHÉTORIQUE en proclame l'existence, de l'homme détruire ;
et, s'il y a doute pour savoir laquelle, de la colère ou de la haine, a été le
mobile d'une action, de diriger (Fauditoire) vers la solution que Ton préfère.
CHAPITRE V Qu'est-ce que la crainte et ce qui l'inspire ? Dans quelle
disposition est-on lorsqu'on a de la crainte t I. Maintenant *, sur quoi porte
la crainte ; quels sont ceux qui l'inspirent ; dans quel état d'esprit sont ceux
qui l'éprouvent, c'est ce que rendront évident les explications qui vont
suivre. La crainte sera donc une peine, ou un trouble causé par l'idée d'un
mal à venir, ou désastreux, ou affligeant: cartons les maux indifféremment
ne donnent pas un sentiment de crainte ; jtelle, par exemple, la question de
savoir si l'on ne sera pas injuste ou inintelligent; mais c'est plutôt ce qui
implique l'éventualité d'une peine ou d'une perte grave, et cela non pas dans
un lointain avenir, mais dans un temps assez rapproché pour que ces maux
soient imminents. Et en effet, on ne redoute pas ce qui est encore bien loin
de nous : ainsi tout le monde sait qu'il faudra mourir; mais, comme ce n'est
pas immédiat, on n'y songe pas. IL Si donc la crainte est bien ce que nous
avons dit, il en résulte nécessairement que ce sentiment aura pour motif tout
ce qui paraît avoir une grande puissance pour détruire, ou pour causer un
dommage qui 1. L'édition de Buhle place cette phrase à la fin du chapitre
précédent, mais elle appartient évidemment à celui-ci. Digitized by
VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE V 190 doit amener une peine très vive. C'est pourquoi les indices qui annoncent de tels actes inspirent de Tefifroi, car ce qui effraye nous apparaît comme tout proche ; c'est là ce qui constitue le péril (autrement dit) l'arrivée prochaine d'une chose effrayante. III. A cet ordre de faits appartiennent l'inimitié et la colère des gens qui ont une action sur nous, car il est évident qu'ils en ont à la fois le pouvoir et la volonté. IV. De même l'injustice qui possède la puissance ; car c'est par l'intention que l'homme injuste est injuste. V. De même la vertu outragée qui possède la puissance ; car il est évident que, à la suite d'un outrage, elle veut toujours (se venger), * mais que, dans le cas présent: elle le peut. VI. Ajoutons la crainte que nous inspirent ceux qui peuvent nous faire quelque mal, car il arrive nécessairement qu'une personne animée d'une telle crainte prend ses mesures en conséquence. VII. Comme il y a beaucoup de gens pervers, dominés par l'appât du gain et remplis de peur en face du danger, c'est une cause de crainte, le plus souvent, que d'être à la merci d'un autre. Par suite, ceux qui se rendent complices d'une action dangereuse donnent à craindre qu'ils ne trahissent, ou fassent défection. VIII. Ceux qui sont en état de commettre un préjudice donnent toujours des craintes à ceux qui sont dans le cas d'être préjudiciés ; et en effet, les hommes commettent des injustices presque aussi souvent qu'ils en ont le pouvoir. Il en est de même de ceux qui ont subi un préjudice, ou qui peuvent en avoir subi; car ils guettent toujours l'occasion de se venger. De même encore ceux qui en ont fait subir donnent à craindre

Digitized by VjOOQIC

200 LA RHÉTORIQUE qu'ils ne recommencent dès qu'ils en auront la faculté, dans la crainte de représailles. Car cette éventualité a été posée * comme étant à craindre. IX. De même les compétiteurs poursuivant un même but qu'ils ne peuvent atteindre tous deux ensemble, car on est toujours en lutte avec les gens placés dans ces conditions. X. Ceux qui se rendent redoutables à plus puissant que nous le sont aussi pour nous-mêmes, car on pourrait plutôt nous nuire que nuire à des gens plus puissants que nous. Ceux qui redoutent des gens plus puissants que nous sont à craindre, pour la même raison. XI. Sont encore à craindre ceux qui ont perdu des gens plus puissants que nous, et même ceux qui s'attaquent à des gens moins puissants que nous. En effet, ils sont à craindre dès maintenant, ou le seront quand leur puissance sera devenue plus grande. Parmi les gens qui ont éprouvé un préjudice (par notre fait), qui sont nos ennemis et nos rivaux, ce ne sont pas ceux qui s'emportent et qui éclatent en injures, mais ceux qui sont d'un naturel calme, dissimulé et fourbe ; car ces sortes de gens ne laissent pas voir les coups qu'ils sont près de nous porter et, par suite, on n'est jamais sûr d'en être éloigné. XII. Tout ce qui est redoutable l'est encore davantage lorsque, une faute étant commise, il n'est aucun moyen de la réparer et que, loin de là, cette réparation ou bien est chose absolument impossible, ou bien n'est pas en notre pouvoir, mais plutôt au pouvoir de nos adversaires. On a encore des craintes à propos des maux auxquels il n'y a pas de remède, ou bien auxquels il n'y en a pas. §5. Digitized by VjOOQIC ^

LIVRE II, CHAPITRE V 201 a pas d'une application facile. Pour parler en thèse générale, sont des sujets de crainte tous les événements qui, frappant ou menaçant les autres, nous inspirent un sentiment de pitié. Ainsi donc, ce qui motive la crainte et ce qui la fait naître, nous en avons cité pour ainsi dire les exemples les plus importants. Quant à la disposition d'esprit où se trouvent ceux qui ont des craintes, c'est ce qu'il s'agit d'expliquer maintenant. XIII. Si la crainte est un sentiment inhérent . à la perspective d'une épreuve funeste, il est évident que personne ne craint rien : ni parmi ceux qui croient ne devoir rien éprouver, ni en fait d'épreuves dont on se croit exempt, ni de la part de gens de qui l'on n'en attend pas, ni dans les situations où l'on se croit à l'abri. Il s'ensuit donc, nécessairement, que la crainte s'empare de ceux qui se croient exposés à une épreuve, qu'ils craignent ceux de qui ils l'attendent, ainsi que l'épreuve elle-même et la situation qui doit l'amener. XIV. On ne se croit exposé' aux épreuves ni lorsqu'on est. ni lorsqu'on se juge en pleine prospérité; c'est ce qui rend arrogant, dédaigneux et téméraire. Ce qui nous met dans cette disposition, c'est la fortune, la force, l'étendue de nos relations d'amitié, la puissance. — Ni lorsqu'on croit avoir traversé des passes terribles, au point d'être trempé pour toute éventualité ; tels, par exemple, ceux qui ont déjà reçu la bastonnade. Seulement il faut qu'il y ait en nous un vague espoir de salut dans l'affaire où nous nous débattons. Une marque de cette vérité, c'est que la crainte nous rend capables de prendre un parti, tandis que personne ne délibère plus dans une situation désespérée. Digitized by VjOOQIC

202 LA RHÉTORIQUE XV. Ainsi donc il faut mettre les gens dans une telle disposition d'esprit, lorsque l'intérêt de notre cause est de leur faire craindre qu'ils ne soient exposés à telle épreuve, et alléguer que, en effet, d'autres personnes plus fortes l'ont subie, et montrer ceux qui, dans des conditions semblables, la traversent ou l'ont déjà traversée, par le fait de gens desquels ils ne croyaient pas devoir l'attendre et quand cette épreuve, ainsique la circonstance qui Ta produite, étaient loin de leur pensée. XVI. Maintenant que Ton voit clairement en quoi consiste la crainte, ce qui la fait naître, quel est l'état d'esprit de ceux qui l'éprouvent, on verra non moins clairement, par suite, ce que c'est que l'assurance, sur quels objets elle porte, et comment se conduisent les gens qui en ont; car l'assurance est le contraire de la crainte, et l'homme doué d'assurance le contraire de l'homme timoré. L'assurance est donc l'espoir du salut, accompagné de l'idée que ce salut est à notre portée, et que les choses à craindre ou n'existent pas, ou sont loin de nous. XVII. Ce qui donne de l'assurance, c'est l'éloignement du danger et la proximité des choses qui rassurent; c'est l'existence d'un jmoyen de réparerjle mal et d'un secours ou multiple, ou d'un grande importance, ou l'un et l'autre. On a de l'assurance lorsqu'on n a pas éprouvé un préjudice; qu'on n'en a pas causé ; lorsqu'on n'a pas du tout de compétiteurs, ou que nos compétiteurs n'ont aucune puissance, ou que ceux qui ont de la puissance sont nos amis. De même, lorsqu'on a rendu des services ou qu'on en a reçu ; ou encore lorsque les gens intéressés à notre action sont plus nombreux, ou plus puissants, ou l'un et l'autre. XVin. Étant donnée cette disposition, on a de TasDigitized by Google

LIVRE II, CHAPITRE V 203 surance si Ton croit avoir réussi en beaucoup d'affaires et n'avoir pas été éprouvé ; ou bien si Ton a souvent affronté le danger et qu'on y ait échappé; car il y a deux manières, pour l'homme, d'être inaccessible à la passion*: tantôt c'est qu'il n'a pas traversé d'épreuves, tantôt qu'il â eu le moyen de s'en tirer. C'est ainsi que, dans les dangers de la vie maritime, une 'même confiance dans l'avenir anime ceux qui n'ont pas l'expérience de la tempête et ceux qui puisent les moyens de salut dans cette expérience. XIX.. De même lorsque le fait en question ne donne de crainte ni à nos pareils, ni à nos inférieurs, ni aux personnes sur lesquelles nous croyons avoir un avantage ; or on croit avoir un avantage sur quelqu'un lorsqu'on l'a emporté sur lui, ou sur des gens plus forts que lui, ou sur ceux de sa force. XX. De même encore si l'on croit posséder en plus grand nombre, ou dans une plus grande proportion, les biens dont la jouissance plus complète nous rend redoutables. Telle, par exemple, la supériorité de nos finances, de nos corps de troupes, de nos amis, de notre pays et de notre organisation militaire, à tous les points de vue et même aux points de vue principaux. De même, si l'on n'a causé de préjudice à personne, ou que ce soit seulement à un petit nombre de gens, ou à des gens qui ne sont pas en position de nous faire peur. . XXI. Enfin, d'une manière générale, si les desseins dés dieux tournent à notre avantage, ou ceux de toutes sortes, ou ceux dont la manifestation nous arrive par les présages et les oracles. En efiet, il y a de l'assurance dans le sentiment de la colère; ce n'est pas le fait de commettre une injustice, mais celui d^en subir une 1. A la crainte, dans ie cas présent. Digitized by VjOOQIC

204 LA RHÉTORIQUE qui excite ce sentiment en nous ; or nous supposons que c'est aux victimes d'une injustice que la volonté divine sera secourable. XXII. De même lorsque, se livrant à un premier effort, on se croit à Fabri d'épreuves présentes, ou futures, et que Ton compte sur le succès. Nous nous sommes expliqué sur les choses qui inspirent de la crainte et sur celles qui donnent de Tassurance. CHAPITRE VI De quoi avons-nous honte et n'avons-nous pas honte?— Devant qui avons-nous honte ? — Dans quelle disposition avons-nous honte? I. Quelles sont les choses dont nous avons honte et celles dont nous n'avons pas honte ; devant qui et dans quelle disposition éprouvons-nous ce sentiment, c'est ce que l'on va rendre évident. ir. La honte sera une peine occasionnée par celles des choses fâcheuses, ou présentes, .ou passées, ou futures, qui paraissent donner de nous une mauvaise opinion. L'impudence sera une sorte de mépris et d'indifférence à cet égard. III. Si la honte est telle que nous l'avons définie, il s'ensuit nécessairement que l'on a honte à propos de celles des choses fâcheuses qui paraissent laides, soit à nous-mêmes, soit à ceux dont l'opinion nous touche. A cette classe appartiennent toutes les actions dérivant d'un vice : par exemple, jeter son bouclier ou prendre la fuite; car c'est là un effet de la lâcheté; soit encore, garder frauduleusement un dépôt confié , car c'est là un effet de l'improbité. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VI 205 IV. Avoir eu des rapports d'une nature illicite au point de vue de la personne, du lieu, ou du temps ; car c'est là un effet de l'incontinence. V. Tirer profit d'objets sans valeur, ou d'un commerce déshonorant, ou spéculer dans des conditions impossibles, comme, par exemple, sur des pauvres et des morts. De là le proverbe ; « Il dépouillerait un mort * ; » car c'est là un effet de l'amour sordide du gain, de l'avarice. VI. Ne pas secourir quand on en a les moyens pécuniaires, ou prêter un secours insuffisant et accepter des secours de gens qui n'ont pas autant de ressources que nous. VII. Emprunter à la personne qui fera mine de demander, et demander à qui fera mine de réclamer son dû ; faire une réclamation au moment où l'on vient nous demander, et faire des compliments pour avoir l'air de demander, et insister après avoir été refusé ; car ce sont autant de marques d'avarice. VIII. Louer une personne en sa présence est un acte de flatterie. Faire un éloge outré de ses qualités et passer l'éponge sur ses défauts ; témoigner une peine exagérée sur la douleur d'un autre, et mille autres démonstrations analogues ; car ce sont là aussi des signes de flatterie. IX. Ne pas savoir supporter les fatigues que supportent bien des personnes plus âgées que nous, plus délicates, plus fortunées, ou, en général, qui paraissent moins en état de les supporter ; car ce sont là des signes de mollesse. X. Accepter des libéralités d'un autre, et cela à plusieurs reprises ; reprocher celles dont on est l'auteur. Ou peut-être : « 11 gagnerait sur un mort. » 12 Digitized by VjOOQIC

206 LA RHÉTORIQUE

teur ; car ce sont là des marques de petitesse d'esprit et de bassesse. XL Parler à tout instant de soi et se vanter; présenter comme de soi ce qui est d'un autre ; car c'est là de la jactance. Il en est de même de tous les effets et de toutes les marques de chacun des vices et de leurs analogues, car ce sont autant de choses laides et ignominieuses. XII. Ajoutons-y le fait de ne pas avoir sa part des choses honorables auxquelles participent tous les hommes, ou tous nos pareils, ou le plus grand nombre. Or j'appelle «nos pareils» ceux de notre race, de notre pays, de notre âge, de notre famille et, généralement, ceux qui vont de pair avec nous ; car, dès lors, il est honteux de ne pas recevoir sa part, d'instruction par exemple, dans une mesure donnée, et des autres biens semblablement. Il l'est encore davantage si cette non-participation paraît être de notre faute ; car, dès lors, elle est plutôt causée par un vice de notre nature si nous sommes nous-mêmes les auteurs de nos imperfections passées, présentes ou futures. XIII. Ceux-là sont encore honteux qui ont subi, subissent ou subiront telles épreuves dont les suites sont la déconsidération et la réprobation. Tel est, par exemple, le cas où nous nous prêtons, en personne, à des actes déshonorants, entre autres à l'outrage aux mœurs. Tel est encore celui qui nous expose à l'incontinence, soit spontanément, soit malgré nous, ou à la violence, malgré nous, car le support de ces épreuves a pour origine le manque de *cœm** ou la lâcheté, et l'impuissance à s'en défendre. Telles sont les choses dont on a honte, ainsi que d'autres analogues. XIV. Mais, comme la honte est une idée que l'on se fait de la déconsidération encourue, et suggérée par Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VI i07 cette déconsidération même, plutôt que par les conséquences de l'acte accompli (personne ne songe à sa réputation, si ce n'est à cause de ceux qui rétablissent), il s'ensuit nécessairement que l'on a honte, par rapport à l'opinion de ceux que l'on considère. XV. On considère ceux qui nous admirent, ceux que nous admirons, et ceux dont on veut être admiré, et ceux avec lesquels on rivalise et ceux dont on ne dédaigne pas l'opinion. XVI. Quant à ceux dont on veut être admiré et que l'on admire, ce sont les gens qui possèdent quelqu'un des biens honorables, ou ceux auxquels il nous arrive de demander quelque-une^ des choses qu'ils ont à leur disposition ; ainsi les amoureux. XVII. Nous rivalisons avec nos pareils. On se préoccupe de l'opinion des gens sensés comme ayant un sentiment juste des choses ; tels sont, par exemple, les vieillards et les personnes éclairées. XVIII. Les choses qui frappent les yeux et qui se font au grand jour, provoquent la honte. De là, le proverbe : « La pudeur est dans les yeux. » Aussi avons-nous plus de retenue devant ceux qui devront être toujours en notre présence et ceux qui font attention à nos actes, parce que les uns et les autres ont les yeux sur nous. XIX. De même devant ceux qui ne sont pas en faute pour le même objet que nous, car il est évident que leur opinion nous sera défavorable ; et devant ceux qui ne sont pas portés à l'indulgence pour ceux qu'ils prennent en faute. En effet, les actions dont on est soi-même capable, on ne s'indigne pas, dit-on, de les voir faire au prochain ; et, par contre, ce qu'on ne fait pas soi-même, il est évident qu'on s'en indigne. XX. Devant ceux qui sont enclins à répandre des

nby Google

i08 LA RHÉTORIQUE bruits dans le monde ; car il n'y a point de différence entre n'avoir pas d'opinion sur un fait, et ne pas le divulguer. Or ceux qui sont portés à divulguer nos actes, ce sont les gens que nous avons lésés, attendu qu'ils sont toujours à l'affût ; les médisants, car ils sont prêts à dénoncer ceux qui ne sont pas en faute et, à plus forte raison, ceux qui y sont ; les gens dont la vie se passe à voir les fautes du prochain, ce qui est le cas des moqueurs et des auteurs comiques ; car ce sont autant de gens médisants et enclins au commérage. De même encore devant ceux auprès desquels nos démarches n'ont jamais manqué de réussir ; car on est dans la disposition de gens qui se sentent admirés. Voilà pourquoi on a honte devant les personnes qui viennent demander un premier service , n'ayant jamais eu, jusqu'alors, à risquer sa considération en leur présence. C'est dans ce cas que se trouvent ceux qui depuis peu, veulent être nos amis, car ils ont arrêté leur vue sur nos plus beaux côtés. C'est ce que fait ressortir la belle réponse d'Euripide aux Syracusains ^ Tel est aussi le cas de nos relations anciennes quand elles n'ont donné lieu à aucune mauvaise action de notre part. XXI. On est pris de honte non seulement au sujet des choses que nous avons qualifiées de honteuses, mais encore à la vue de ce qui en est le signe ; par exemple, non seulement en nous livrant aux plaisirs 1. Ruhnken (Hist. crit. orat. gr., t. VIII; orat., Reiske, p. 150) propose de lire Hypéride au lieu de Euripide, ce qui est assez plausible. Voici la substance de cette réponse qui nous est rapportée par le scoliaste : Les Syracusains déclinant une demande que leur adressaient les Athéniens : a Vous auriez dû, leur dit l'ambassadeur d'Athènes, être amenés à plus d'égards pour nous, qui vous tenions en grande considération, n'y eût-il d'autre motif, au moins, en raison de ce que nous ne faisons que commencer à Vous adresser une demande. » Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VI 209 aphrodisiaques, mais encore à la vue d'un indice de ces plaisirs ; et non seulement en faisant des choses honteuses, mais rien qu'à en parler. XXII. Semblablement aussi, nous avons honte non seulement devant ceux que nous avons dit, mais encore devant les personnes dont la vue nous les rappellera; par exemple, leurs serv[^]iteurs, leurs amis. XXIII. Maintenant, d'une manière générale, nous n'avons honte ni devant ceux pour l'opinion de qui nous n'avons qu'un profond dédain, — en effet, personne ne s'observe devant de jeunes esclaves ou des animaux ; — ni, dans les mêmes circonstances, devant nos familiers ou des inconnus ; mais bien devant nos familiers, dans telles circonstances où la vérité semble intéressée, et devant des étrangers dans celles où la loi est en jeu. XXIV. Voici encore des situations où l'on pourrait avoir honte : d'abord s'il se trouvait en notre présence quelqu'une des personnes que nous avons dit nous inspirer de la retenue. Tels étaient[^] ceux que nous admirons ou qui nous admirent, ceux de qui nous tenons à être admirés ou auxquels nous avons à demander quelque service que l'on n'obtiendrait pas si l'on ne jouissait pas de leur considération, et cela soit qu'on nous voie (c'est dans ce sens que Cydias, lors de la délibération relative à la clérouchieMeSamos, s'exprima devant le peuple. Il prétendait que les Athéniens supposassent les Grecs placés tout autour d'eux pour les observer, et non pas seulement informés du décret qu'ils allaient voter [^]), soit que l'on se tienne 1. §§14 et suiv. 2. Tirage au sort des terres partagées entre les colons. 3. Thucydide (liv. I) ne parle pas de ce décret, mais Isocrate (Panégyr. d'Ath.) y fait allusion et tâche de justifier les Athéniens. Cydias florissait dans Toi. cvii (352 av. J.-C). 12. Digitized by VjOOQIC

210 LA RHÉTORIQUE près de nous, ou que l'on doive s'apercevoir de notre conduite. C'est pour cela que, dans le malheur, on n'aime pas à être vu de ceux qui, naguère, nous jalouaient, car ceux qui nous jalouent ont pour nous un sentiment d'admiration. XXV. Soit encore le cas où il y a quelque chose de déshonorant dans nos propres affaires et dans nos actions, ou dans celles de nos ancêtres, ou de quelques personnes dont les intérêts sont liés aux nôtres et, d'une manière générale, de ceux pour qui nous avons honte. A cette dernière catégorie appartiennent d'abord ceux dont nous avons parlé (précédemment), et encore ceux dont nous répondons, ceux qui ont reçu nos leçons ou nos conseils. XXVI. Soit enfin le cas où d'autres, parmi nos pareils, excitent notre émulation ; car il est beaucoup d'actions que la réserve à garder vis-à-vis de ces personnes nous'isugère, ou nous interdit. XXVII. Ceux qui doivent être en vue et dont la conduite sera épluchée au grand jour par ceux qui sont dans leur secret seront encore plus sujets à la honte. De là ce mot du poète Antiphon, au moment de périr sous la bastonnade par l'ordre de Denys. Voyant ses compagnons de supplice se cacher la tête dans leur manteau au sortir des portes « Pourquoi vous cacher la tête, dit-il ; serait-ce pour que[^] personne, dans cette foule, ne nous puisse reconnaître demain ? » Voilà pour ce qui concerne la honte. Quant à l'absence de honte[^], il est évident que nous pourrions tirer un bon parti des arguments contraires. 1. 'Avatd[^]uvTca ne signifie pas toujours impudence, manque de retenue. Ces expressions ne sont jamais prises dans un sens favorable, tandis que le mot grec peut l'être. C'est ainsi que nous disons : « Je n'ai pas honte de l'avouer, » en parlant d'une action ou d'une pensée honorable. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VII 511 CHAPITRE VII Des personnes à qui l'on fait une faveur. — Des motifs de la faveur accordée. — De la disposition d'esprit de ceux qui l'accordent. I. A qui fait-on une faveur ; à quel titre ; dans quel état d'esprit la fait-on, c'est ce que montrera clairement la définition de la faveur. II. La faveur sera donc ce dont une personne qui possède est dite gratifier celui qui a besoin^ non pas en retour d'autre chose, ni dans l'intérêt de celui qui gratifie, mais dans l'intérêt pur et simple de celui qui reçoit cette faveur. III. La faveur est importante si ceux qui la reçoivent ont de grands besoins; si l'objet en est considérable et difficile à obtenir; si elle est accordée dans des circonstances graves et délicates ; enfin , si l'auteur de cette faveur est seul à agir rOU le premier ou le principal. IV. Les besoins sont des appétits, et au premier rang sont ceux auxquels se joint le chagrin de la privation. Il en est ainsi des désirs passionnés, de l'amour, par exemple^ et dans les souffrances physiques, dans les dangers. En effet, celui qui court un danger éprouve un désir passionné ; de même^ celui qui est dans l'affliction. Aussi ceux qui sont plongés dans la misère ou vivent dans l'exil trouvent-ils un bienfait dans le service, si minime que ce soit, qui leur est rendu, eu égard à l'étendue de leurs besoins et à leur Digitized by VjOOQIC

212 LA RHÉTORIQUE situation. Ainsi, par exemple, celui qui, dans le Lycée, a procuré une natte de jonc*. V. Il est donc nécessaire, surtout pour de telles occasions, que Von use de bons offices, ou sinon, pour des occasions équivalentes, ou plus importantes. Ainsi, comme on voit clairement dans quelle circonstance et à quel titre on fait une faveur, il est évident qu'il faut présenter les uns d'après cela, en les montrant comme étant encore ou ayant été dans un chagrin, ou dans un besoin de cette gravité, et obliger les autres en leur rendant tel ou tel service, lorsqu'ils éprouvent tel ou tel besoin. VI. Il est facile de voir aussi d'où l'on doit tirer les arguments pour supprimer l'idée d'une faveur et pour ôter aux gens tout sentiment de gratitude. En effet, ou bien on alléguera que le service rendu est, ou était intéressé : dès lors, nous l'avons vu, ou il n'y a plus faveur, ou bien ce service était l'effet d'un hasard ou de la contrainte ; ou encore que ce n'était qu'un procédé de réciprocité, et non une faveur spontanée soit à la connaissance, soit à l'insu de son auteur, car, dans les deux cas, le caractère de réciprocité subsiste et, par suite, il n'y aurait pas de faveur. VII. Il faut examiner chacun de ces cas sous tous les chefs de catégories, car la faveur doit remplir certaines conditions de nature, de grandeur, de qualité, de temps et de lieu. Un signe qui sert à reconnaître la faveur, c'est lorsque l'on n'a pas accordé un bon office trop peu important, ou que l'on n'a pas fait la même chose, ou autant, ou plus pour ses ennemis ; car il ressortirait de là qu'on n'aurait pas agi ainsi 1. Tbv 9op|i.6v. Le scoliaste suppose que l'on fait passer à un prisonnier une natte de jonc à l'aide de laquelle il s'évade.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VIII il3 dans notre propre intérêt, — ou bien quand, au contraire, on rend sciemment un mauvais service, car nul ne convient qu'il a besoin de choses mauvaises. Voilà qui est expliqué sur le fait d'accorder une faveur ou de la refuser. CHAPITRE VIII De la pitié. I. Quelles sont les choses qui excitent la pitié ; pour qui a-t-on de la pitié ; dans quel état d'esprit en a-t-on, voilà ce qu'il s'agit d'exposer ici. II. La pitié sera le chagrin que nous cause un malheur dont nous sommes témoins et capable de perdre ou d'affliger une personne qui ne mérite pas d'en être atteinte, lorsque nous présumons qu'il peut nous atteindre nous-mêmes, ou quelqu'un des nôtres, et cela quand ce malheur paraît ^être près de nous. En effet, il est évident que celui qui va être pris de pitié est dans un état d'esprit tel qu'il croira pouvoir éprouver quelque malheur, ou lui-même, ou dans la personne de quelqu'un des siens, et un malheur arrivé dans les conditions énoncées dans la définition, ou analogues, ou approchantes. III. Aussi la pitié n'est le fait ni de ceux qui sont tout à fait perdus, car ils croient ne plus pouvoir rien éprouver, ayant essuyé toutes sortes d'épreuves, ni de ceux qui se croient au comble de la félicité. Ceuxlà, au contraire, vous blessent par leur arrogance ; en effet, s'ils croient que tous les biens sont faits pour Digitized by VjOOQIC

214 LA RHÉTORIQUE eux, il est évident qu'ils prétendent ne souffrir aucun mal, ce qui est à mettre au nombre des biens. rv. Il y a, au contraire, des personnes qui, par une disposition naturelle, sont portées à réfléchir qu'elles pourraient être éprouvées elles-mêmes, savoir : celles qui l'ont été déjà et qui ont pu se tirer d'affaire ; les vieillards, par bon sens et par expérience; les gens faibles et les lâches encore davantage ; les personnes cultivées, lesquelles sont aptes à raisonner. V. De même ceux qui ont des parents, des enfants, une femme, car ce sont des êtres qui les touchent de près et peuvent être frappés de malheurs analogues. VI. De même encore ceux qui ne sont ni dans un état de passion qui tienne du courage , telle que la colère ou la témérité, car ces passions ne calculent pas l'avenir, — ni dans une disposition qui les porte à l'arrogance ; car les arrogants ne sont pas en état de calculer que la même épreuve pourra les affecter , mais plutôt dans une situation d'esprit intermédiaire. Il en est de même de ceux qui n'ont pas de vives alarmes, car on est sourd à la pitié quand un malheur nous frappe d'épouvante, parce que l'on est tout entier à ses propres épreuves. VII. On aura de la pitié si l'on croit qu'il existe d'honnêtes gens ; car, si l'on n'a cette idée de personne, on trouve toujours que le malheur est mérité. Et, d'une manière générale, lorsqu'on sera disposé à se rappeler que la même calamité est tombée sur soimême, ou sur les siens, ou encore à songer qu'elle peut nous atteindre, nous ou les nôtres. Voilà pour les divers états d'esprit où l'on a de la pitié. VIII. Quant à ce qui inspire ce sentiment, la définition donnée le montre avec évidence. Parmi les choses Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE VIII 215 affligeantes et douloureuses, toutes celles qui amènent la destruction excitent la pitié, ainsi que toutes celles qui suppriment un bien, et celles dont la rencontre accidentelle est une cause de malheurs d'une grande gravité. IX. Sont des choses douloureuses et des causes de perte: la mort, la flagellation, les infirmités, la vieillesse, les maladies, le manque de nourriture. X. Les malheurs accidentels sont le fait de n'avoir pas d'amis, ou de n'en avoir qu'un petit nombre. Voilà pourquoi être arraché à ses amis et à ses familiers est un sort qui excite la pitié. De même la laideur, la faiblesse, la difformité, un malheur résultant de ce qui devait légitimement produire un avantage, et la répétition fréquente de cette conséquence. XI. De même encore, quand un bien ne nous arrive qu'après que le malheur a été subi. Exemple : Diopithès[^] était mort lorsqu'arrivèrent les présents du roi. Quand aucun avantage n'a été obtenu, ou, que, une fois obtenu, il n'a pu être mis à profit. Telle est la nature et la variété des choses qui excitent la pitié. XII. Quant aux personnes qui nous en inspirent, ce sont nos relations, lorsqu'elles ne sont pas tout à fait intimes ; car, pour celles-ci, nous éprouvons les mêmes sentiments que nous ferait éprouver notre propre situation. Voilà pourquoi Amasis ne pleura pas sur son fils que l'on conduisait à la mort, et pleura sur son ami qui demandait l'aumône. Le sort de celui-ci était lamentable, mais celui du premier était terrible : car le terrible diffère du lamentable; il exclut 1 . Fait inconnu d'ailleurs. Il s'agit probablement du général athénien dont parle Démosthène dans la troisième Philippique, Digitized by VjOOQIC

216 LA RHÉTORIQUE même la pitié et, souvent, il peut favoriser le sentiment contraire [^]. XIII. On a aussi de la pitié lorsqu'un danger terrible est imminent. Ce sentiment nous anime encore à regard de ceux qui ont avec nous des rapports d'âge, de caractère, de profession, d'opinions, de naissance; car ces rapports nous font d'autant mieux voir que la même épreuve pourrait nous atteindre, et, d'une manière générale, il faut observer, à ce propos, que ce que l'on craint pour soi nous inspire de la pitié pour les autres qui l'éprouvent. XIV. Comme les épreuves qui paraissent à notre portée excitent la pitié, tandis que, n'ayant ni l'appréhension, ni le souvenir de ce qui est arrivé il y a des centaines d'années, ou arrivera plus tard, nous ne ressentons aucune pitié, ou tout au moins le même genre de pitié, il s'ensuit nécessairement que ceux qui contribuent à nous représenter des faits lointains par leur costume, leur voix et, généralement, avec tout l'appareil théâtral, seront plus aptes à faire naître la pitié ; car ils rapprochent de nous le malheur qu'ils reproduisent devant nos yeux, soit comme futur, soit comme passé. XV. Les événements récents» ou ceux qui auront lieu bientôt, sont, pour la même raison, d'autant plus propres à exciter la pitié. XVI. Ajoutons-y la production des objets et des travaux de ceux qui ont souffert : par exemple, leurs vêtements et toutes les autres choses analogues ; les discours tenus par eux pendant l'épreuve, ceux des mourants, par exemple, et surtout ce fait qu'ils se sont comportés dans de telles circonstances avec une 1. Aristote dira plus loin (ch. ix, § II que la pitié a pour contraire l'indignation. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE IX 517 grande dignité. Tout cela fait naître une pitié d'autant plus vive qu'il nous semble que les faits se passent près de nous, soit que le sort du patient nous semble immérité, soit que l'épreuve subie par lui nous semble avoir eu lieu sous nos yeux.

CHAPITRE IX De l'indignation. I. L'opposé de la pitié, c'est principalement l'indignation; car il y a opposition entre la peine que nous cause un malheur immérité et celle que, dans un même sentiment moral, nous éprouvons à la vue d'un succès immérité ; et, dans les deux cas, ce sentiment est honnête.

II. En effet, il nous arrive nécessairement de compatir et de nous apitoyer quand le sort immérité est un échec, et de nous indigner quand c'est un succès: car ce qui a lieu contrairement à notre mérite est injuste; voilà pourquoi nous attribuons aux dieux même le sentiment de l'indignation¹.

III. L'envie pourrait sembler, au même point de vue, être l'opposé de la pitié, comme se rapprochant de l'indignation et s'identifiant avec elle; mais c'est autre chose. Il y a bien aussi, dans l'envie, un chagrin qui nous trouble et que suscite aussi la vue d'un succès ; seulement ce n'est pas, alors, le succès d'un indigne qui nous affecte, mais celui d'un égal ou d'un semblable. C'est cette considération, non pas qu'il nous arrivera autre chose, mais que cette chose nous arrive. Némésis est la personnification divinisée de ce sentiment. 13 Digitized by VjOOQIC

218 LA RHÉTORIQUE vera à cause du prochain lui-même, qui frappe semblablement l'esprit de tout le monde * ; car il n'y aura plus envie dans un cas et pitié dans l'autre, mais la crainte, si un chagrin, ou un trouble, nous est causé par la circonstance que quelque inconvénient ne résulte pour nous du succès d'un autre. IV. Il est évident que des sentiments contraires seront la conséquence de ces éventualités. Celui qu'afflige la réussite de gens qui n'en sont pas dignes se réjouira ou, du moins, ne sera pas péniblement affecté de l'échec des gens placés dans une situation contraire ^ Par exemple, à la vue de parricides ou d'assassins quelconques subissant leur châtement, personne, parmi les gens de bien, ne pourrait éprouver de peine ; car on doit plutôt se réjouir d'un tel dénouement. De même aussi à la vue de ceux qui remporteront un succès mérité» Les deux solutions sont justes et réjouissent le cœur de l'homme équitable ; car il y puise, nécessairement, l'espoir que ce qui sera arrivé à son semblable lui arrivera aussi à lui-même» V. Tous ces divers cas sont empreints du même caractère moral, et leurs contraires, du caractère contraire» Celui qui se réjouit du mal des autres est, en même temps, envieux ; car, étant donnée telle chose qu'il nous est pénible de voir se produire ou exister, nécessairement on sera heureux de la non-existence, ou de la destruction de cette même chose. Voilà pourquoi toutes ces dispositions d'esprit qui empêchent, les unes comme les autres, la pitié de naître, 1. Les envieux comme les gens indignés. 2. C'est-à-dire méritant cet échec, 3. La joie que fait éprouver le bonheur du juste à l'homme équitable et le malheur d'autrui à l'envieux.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE IX 219 mais diffèrent entre elles pour les motifs précités, contribuent d'une façon semblable à faire qu'il n'y ait pas de place pour la pitié. VI. Parlons d'abord de l'indignation et voyons contre qui l'on s'indigne ; pour quels motifs ; dans quel état d'esprit ; puis nous examinerons d'autres passions. VII. On voit clairement ce qu'il en est d'après les explications qui précèdent. En effet, si l'indignation consiste à s'affliger de voir quelqu'un réussir sans le mériter, il est dès lors évident que toutes les sortes de biens indistinctement ne feront pas naître l'indignation, VIII. Ce ne sera jamais un homme juste, ou brave, ou vertueux, qui suscitera l'indignation (car les diverses espèces de pitié n'auront pas de raison d'être à propos des contraires de ces qualités) S mais ce sera la richesse, le pouvoir et tels avantages dont, pour parler en général, sont dignes les gens de bien et ceux qui possèdent des biens naturels ; comme, par exemple, la noblesse, la beauté et toutes autres choses analogues *. IX. De plus, comme ce qui est ancien paraît se rapprocher de ce qui est naturel, il en résulte nécessairement que, en présence d'un même bien donné, c'est contre ceux qui le possèdent depuis peu et lui doivent la prospérité que l'on s'indigne le plus vivement. Car la vue des gens nouvellement riches nous affecte plus que celle des gens qui le sont d'ancienne date et de naissance. Il en est de même de ceux qui possèdent 1. Or, comme on l'a vu, la pitié est 1 opposé de l'indignation. 2. Ce seront ces avantages qui susciteront l'indignation si nous les jugeons immérités. 3. Toujours dans la même hypothèse. Digitized by VjOOQIC

LA ttHÉTORiQUË l'autorité, la puissance, un grand nombre d'amis, une belle famille et tous les avantages analogues et, pareillement, s'il en résulte pour eux quelque autre bien encore. Et en effet, dans ce cas-là, les gens investis de l'autorité, s'ils sont riches depuis peu, nous affligent plus que lorsqu'ils sont riches d'ancienne date. X. On peut en dire autant de^ autres cas*; et la raison, c'est que les uns semblent posséder ce qui nous revient, et les autres, non: car ce qui nous apparaît comme ayant toujours été ainsi nous semble être de bon aloi,^et, par suite, les autres posséder ce qui ne leur appartient pas. XI. Et, comme chacun des biens n'est pas mérité par n'importe qui, mais qu'ils comportent une certaine corrélation et convenance (par exemple, la beauté des armes n'a pas de rapport de convenance avec le juste, mais avec le brave ; ni les brillants mariages avec les gens nouvellement enrichis*, mais avec les nobles), conséquemment, si, tout en étant un homme de bien, on n'obtient pas un avantage qui réalise cette convenance, il y a place pour l'indignation; et de même encore, si l'on voit un inférieur entrer en lutte avec un supérieur et, surtout, si le conflit porte sur un même objet. De là ces vers : Il (Cébrion) déclinait la lutte avec Ajax, fils de Télamon ; Car Zeus se fût indigné contre lui s'il eût combattu un homme qui lui était supérieur 3. 1. Alluâion à rénumération énoncée un peu plus haut : l'autorité, la puissance, etc. 2. Vulgairement, les parvenus. 3. Homère, Iliade, xi, 542. Le second vers n'est pas dans ta vulgate de V Iliade, mais se retrouve dans la Vie d'Homère do pseudo-Plutarque, avec une variante légère, mais inadmissible. ' Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE IX 221 Si tel n'est pas le cas, il y a aussi celui où un homme, inférieur par un côté quelconque, lutterait contre un autre homme qui, par ce côté, lui serait supérieur, comme, par exemple, un musicien contre un homme juste; car la justice est supérieure à la musique. Ainsi donc, contre quelles sortes de personnes et pour quels motifs nous éprouvons de l'indignation, on le voit clairement par ce qui précède; car tels sont les motifs, ainsi que d'autres analogues. XII. On est disposé à s'indigner (d'abord) dans le cas où l'on vient à mériter les plus grands biens et à les acquérir, car prétendre à des avantages semblables, quand on ne se trouve pas dans des conditions morales semblables, ce ne serait plus de la justice. XIII. En second lieu, dans le cas où l'on est honnête et homme de valeur; car, dans ce cas, on juge sainement et l'on hait l'injustice. • XIV. De même, si l'on a de l'ambition et un vif désir d'accomplir certaines actions et, surtout, si notre ambition a pour objectif tel avantage dont les autres seraient précisément indignes. XV. En un mot, et d'une manière générale, ceux qui prétendent mériter telle chose dont ils ne jugent pas les autres dignes sont enclins à s'indigner contre ceux-ci, et à l'occasion de cette même chose. Voilà pourquoi les caractères serviles, sans valeur et sans ambition, ne sont pas susceptibles de s'indigner : il n'est rien dont ils se puissent croire eux-mêmes être dignes. XVI. On voit aisément, d'après cela, dans quelles circonstances la malchance, les échecs, le manque de réussite des autres doivent nécessairement nous réjouir ou, du moins, nous laisser indifférents. Les explications Digitized by VjOOQIC

222 LA RHÉTORIQUE qui précèdent donnent une idée claire des circonstances opposées. Par conséquent, si le discours met les juges dans une telle disposition, et que les personnes qui prétendent avoir droit à notre pitié, ainsi que les motifs allégués pour la faire naître, soient présentés comme indignes d'arriver à ce résultat et comme méritant plutôt de ne pas l'obtenir, il deviendra impossible que la pitié soit excitée,| CHAPITRE X De l'envie. I. On voit aisément quels motifs suscitent l'envie, quelles personnes nous font envie et dans quel état d'esprit sont les envieux ; s'il est vrai que l'envie est la peine que l'on éprouve à la vue d'un succès en fait de choses que nous avons considérées comme avantageuses par rapport à ceux d'une condition semblable à la nôtre, non pas eu égard à notre intérêt, mais à leur intérêt, à eux. En effet, on aura le sentiment d'envie vis-à-vis de personnes qui sont, ou paraissent être nos semblables. IL J'entends par « nos semblables » ceux qui le sont par la naissance, les liens de parenté, l'âge, la profession, la considération, les moyens d'existence. Ceux-là seront envieux qui ont toutes sortes de biens, ou peu s'en faut; c'est pour cela que ceux qui font de grandes affaires et qui ont du bonheur sont enclins à l'envie : ils s'imaginent toujours que ce qu'on acquiert leur appartient, Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE X 223 in. De même ceux qui obtiennent des distinctions exceptionnelles à quelque titre particulier, et principalement pour leur sagesse, ou pour leur bonheur. Les ambitieux sont aussi plus portés à l'envie que les gens dépourvus d'ambition. De même encore ceux qui affectent d'être des sages, car leur ambition est tournée du côté de la sagesse; et, d'une manière générale, ceux qui recherchent la renommée en quelque chose sont envieux par rapport à cette même chose; et encore les gens d'un petit esprit, car tout leur semble d'une grande importance. IV, Quant aux motifs de l'envie, nous avons déjà parlé de ceux qui sont des avantages[^]. Les travaux dans lesquels on recherche la renommée ou les honneurs et pour lesquels on a soif de gloire, les événements heureux qui nous arrivent, presque tout cela laisse une place à l'envie et, principalement, ce qui est un objet de convoitise, ou ce que nous croyons nous être dû, ou encore les choses dont la possession contribue quelque peu à augmenter notre supériorité, ou à diminuer notre infériorité. V. On voit clairement aussi à qui l'on porte envie : nous l'avons expliqué du même coup ; c'est[^]à-dire que l'on porte envie à ceux que rapprochent de nous le temps, le lieu, l'âge, le genre de renommée. De là, ce vers : La parenté connaît, elle aussi, le sentiment de l'envie[^]. L'envie atteint encore ceux avec qui l'on est en rivalité, car on est en rivalité avec ceux dont nous venons de parler, tandis que ceux qui existaient il y a des 1. Chap. IX, § 3. 2. Le scoliaste attribue ce vers à Eschyle. Digitized by Google

214 LA RHÉTORIQUE centaines d'années, ou qui surviendront dans l'avenir, ou qui sont morts, personne n'est en rivalité avec eux, pas plus qu'avec ceux qui habitent aux Colonnes d'Hercule, ni ceux qu'une grande différence, en plus ou en moins, sépare de nous ou des autres. Voilà pour les objets d'envie et pour les envieux de cette sorte. VI. Mais, comme on est en compétition avec ses concurrents, avec ses rivaux en amour, et, d'une manière générale, avec ceux qui convoitent le même objet que nous, il en résulte, nécessairement, que ce sont surtout ces sortes de personnes qui excitent l'envie. De là le proverbe ; « Potier contre potier ^ » VII. De même à ceux qui atteignent promptement leur but portent envie ceux qui l'atteignent avec peine ou ne l'atteignent pas du tout. VIII. A ceux encore dont . les acquisitions ou les succès sont un reproche pour nous; c'est le cas de ceux qui nous touchent de près ou sont dans une condition semblable à la nôtre, car on sent bien que c'est par sa propre faute que l'on n'obtient pas le même avantage, et cette pensée, en causant du chagrin, fait naître l'envie. IX. De même à ceux qui possèdent ou se sont procuré tels biens qu'il nous eût été convenable de posséder, ou que nous possédions jadis ; c'est ce qui fait que les vieillards portent envie aux jeunes gens. X. Ceux qui ont fait de grandes dépenses pour une œuvre portent envie à ceux qui ont obtenu le même résultat à peu de frais. XI. On voit clairement aussi de quoi se réjouissent^ les gens de cette sorte, quelles personnes leur 1. Hésiode, Œuvres et Jours, vers 25. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XI 225 font plaisir et dans quel état d'esprit ils se trouvent. En effet, s'ils s'afUigent de ne pas être dans telle condition donnée, ils se réjouiront d'être mis dans cette condition par des motifs contraires. Par conséquent, si l'auditoire est dans- cette disposition d'esprit et que ceux qui prétendent inspirer la pitié et obtenir ce qu'ils demandent soient des gens tels que nous l'avons expliqué, il est manifeste qu'ils ne réussiront pas à exciter la pitié de ceux qui disposent de leur sort.

CHAPITRE XI De l'émulation. I. Dans quel état d'esprit a-t-on de l'émulation ; quels en sont les sujets et les motifs, c'est ce que rendra évident ce qui va suivre. En effet, si l'émulation est la peine que nous fait éprouver l'existence constatée de biens honorables dont l'acquisition pour nous est admissible, et obtenus par des gens dont la condition naturelle est semblable à la nôtre, peine causée non pas parce qu'un autre les obtient, mais parce que nous ne les obtenons pas nous-mêmes (aussi l'émulation est-elle un sentiment honnête et se rencontre-t-elle chez des gens honnêtes, tandis que celui de l'envie est vil et particulier aux âmes viles ; car le premier s'applique, par émulation, à obtenir les biens qu'il recherche et l'autre, par envie, à empêcher le prochain de les avoir), il résulte nécessairement de là que les personnes portées à l'émulation sont celles qui se jugent dignes de biens qu'elles n'ont pas, car 13. Digitized by VjOOQIC

i26 LA RHÉTORIQUE personne n'a de prétention sur les biens dont Tobten* tion paraît impossible. Voilà pourquoi les jeunes gens et les esprits élevés sont animés de ce sentiment. Il en est de même de ceux qui possèdent tels biens dont seront dignes les hommes honorables, c'est-à-dire les richesses, de nombreuses relations, des fonctions publiques, et toutes choses analogues. En effet, comme c'est un devoir pour eux d'être des gens de bien, c'est parce que ces sortes d'avantages reviennent de droit aux gens de bien qu'ils excitent leur émulation, II. Pareillement ceux que les autres jugent dignes (de ces biens). III. Ceux dont les ancêtres, les parents, les familiers, la race, le pays sont honorables, trouvent dans ces circonstances un motif d'émulation ; car ils croient avoir une part de cette honorabilité et s'en jugent dignes. IV. Maintenant, si les biens honorables sont faits pour exciter l'émulation, il s'ensuit, nécessairement, que les vertus sont dans ces conditions, ainsi que tout ce qui peut profiter aux autres et les obliger (car on honore également) ceux qui obligent et ceux qui sont honnêtes, et tous les biens dont la jouissance s'étend sur le prochain ; par exemple, la richesse et la beauté, plutôt que la santé *. V. On voit clairement aussi quels sont ceux qui doivent exciter notre émulation ; ce sont : Ceux qui possèdent ces biens et d'autres de même nature, c'est-à-dire les biens que nous avons déjà énumérés, tels que le courage, la sagesse, la fonction publique, car les fonctionnaires publics peuvent rendre service à beaucoup de monde. De même les chefs d'arl. La santé ne profitant qu'à celui qui la possède.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XI 227 mée, les orateurs, et tous ceux qui possèdent un pouvoir analogue. VI. Ceux dont un grand nombre de gens voudraient avoir la situation ^ recherchent la société ou Famitié ; ceux qui provoquent une admiration générale, ou la nôtre propre. VII Ceux dont Féloge et les louanges sont célébrés par les poètes ou les logographes. On méprise ceux qui sont dans les conditions contraires, car le mépris est le contraire de Témulation, le fait d'avoir de l'émulation le contraire de celui de mépriser ; et la conséquence nécessaire, c'est que ceux qui éprouvent un sentiment d'émulation, ou ceux qui l'inspirent, sont portés à mépriser les personnes et les choses dans lesquelles on trouve les inconvénients contraires aux avantages qui font naître l'émulation. C'est ce qui fait que l'on méprise souvent ceux qui ont du bonheur, lorsque la chance leur arrive sans être accompagnée de biens honorables. Voilà ce que nous avons à dire pour exposer les moyens par lesquels peuvent être excitées et dissipées les passions dont se tirent les preuves. 1. Littéralement, ceux à qui un grand nombre de gens voudraient être semblables. Aristote a dit plus haut (x, 2) ce qu'il entend par 3lj.ocot. Il s'agit plutôt, ici, d'une similitude de condition que de caractère, Digitized by VjOOQIC

178 LA RHÉTORIQUE CHAPITRE XII Des mœurs. -^ De celles de la jeunesse. I. Maintenant, discouons sur les mœurs et voyons dans quels divers états d'esprit on se trouve suivant les passions, les habitudes, les âges et la bonne ou mauvaise fortune. II J'appelle passions la colère, le désir et tout ce qui a fait le sujet de nos explications précédentes; — habitudes (eÇei;), les vertus et les vices; nous avons qualifié plus haut, à cet égard, les motifs des déterminations et des tendances de chacun *. Les âges sont: la jeunesse, Tâge mûr et la vieillesse. J'appelle «fortune»: la noblesse, la richesse, les facultés, leurs contraires et, généralement, le bonheur et le malheur. III Sous le rapport des mœurs, les jeunes gens sont susceptibles de désirs ardents et capables d'accomplir ce qui fait l'objet de ces désirs. En fait de désirs corporels, ils sont surtout portés à écouter celui qui se rattache aux plaisirs de l'amour et ne peuvent le maîtriser. IV. Ils sont changeants et promptement dégoûtés de ce qui les a passionnés. Leurs désirs sont violents, mais tombent vite. Leurs volontés sont intenses, mais sans grande force, comme la soif ou la faim chez les malades. V. Ils sont enclins à la colère et à l'emportement, toujours prêts à suivre leurs entraînements et incapables de dominer leur fureur. Par amour-propre, ils 1. C'est le sujet du livre 1^^. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XII 229 ne supportent pas qu'on tienne peu de compte de leur personne, et se fâchent quand ils croient qu'on leur fait tort. VI. Ils ont le goût des honneurs, ou, plutôt, de la victoire ; car la jeunesse est avide de supériorité, et la victoire en est une. Ils tiennent plus à ces deux avantages qu'à celui des richesses, ou, plutôt, ils n'ont aucunement l'amour des richesses, n'en ayant pas encore éprouvé le besoin, comme l'exprime l'apophtegme de Pittacus sur Amphiaraüs *. VII. Ils ne sont pas portés au mal ; ils ont plutôt un bon naturel, n'ayant pas encore, eu sous les yeux beaucoup d'exemples de perversité. Us sont confiants, n'ayant pas encore été souvent abusés. VIII. Ils sont enclins à l'espérance; cela vient de ce que la nature donne de la chaleur à la jeunesse, comme aux gens abreuvés de vin*, et, en même temps, de ce qu'ils n'ont pas encore été beaucoup éprouvés par la mauvaise fortune. Ils vivent surtout d'espérance, car l'espérance a trait à l'avenir, et le souvenir au passé ; or, pour les jeunes gens, le passé est encore peu de chose, et l'avenir beaucoup. En effet, aux premiers jours (de l'existence), on trouve que le souvenir n'est rien et que l'espérance est tout. Ils sont faciles à tromper, pour la raison que nous avons donnée^; en effet, ils espèrent volontiers, 1. Voici cet apophtegme : Su 8'o{Jffa) ^puff&v ^poiTOç eyeuo-w. "H yàp av x^îp^î eîx^? §tos[jiouc Xaêsîv; Mais toi, tu n'as pas encore savouré l'amour de l'or; Aurais-tu donc des mains prêtes à acquérir? 2. Et que cette chaleur intérieure prédispose à voir les choses en beau. 3. § 7. Digitized by VjOOQIC

230 LA RHÉTORIQUE IX. Ils sont plus braves (qu'on ne Test à un autre âge), car ils sont prompts à s'emporter et ont bon espoir; le premier de ces traits de caractère fait que Ton n'a pas peur, et le second donne de l'assurance. En effet, on n'a jamais peur quand on est en colère, et l'espoir d'obtenir un bien rend téméraire. X. Ils ont de la retenue, car ils ne supposent pas encore qu'il y a d'autres choses belles en dehors de ce qui leur a été enseigné par la loi*. XI. Us ont l'âme élevée, parce qu'ils n'ont pas encore été rabaissés par la pratique de la vie et qu'ils n'ont pas subi l'épreuve du besoin. De plus, rien n'élève l'âme comme de se croire digne de grandes choses; or cette opinion est propre à celui qui a bon espoir. XII. Ils se déterminent plutôt par le beau côté d'une action que par son utilité. Ils se conduisent plutôt d'après leur caractère moraP que d'après le calcul; or le calcul tient à l'intérêt, et la vertu à ce qui est beau. XIII. Ils ont le goût de l'amitié et de la camaraderie plus que les autres âges, parce qu'ils se plaisent à la vie commune et que rien n'est encore apprécié par eux au point de vue de l'intérêt; par conséquent, leurs amis non plus. XIV. Leurs fautes proviennent toujours de ce qu'ils font plus et avec plus de véhémence qu'il ne convient, en dépit du précepte de Chilon ^, car ils exagèrent tout, l'amitié comme la haine, et tous les autres sentiments de même. Ils croient tout savoir et tranchent sur toutes choses. De là vient leur exagération en tout. 1. Voir le serment des éphèbes (A. Dumont, Ephibie attique, t. 1er, p. 9). 2. Nous lisons rjOoç au lieu de eOo;. La confusion de ces deux leçons est fréquente dans les manuscrits. Cp. chap. suiv., § 14. 3. Mvjôèν ayav, rien de trop. Digitized by VjOOQIC

LIVRE n, CHAPITRE XIII 31 XV, Quand ils causent un préjudice, c'est par insolence, mais non par méchanceté. Ils sont enclins à la pitié, parce qu'ils supposent toujours que l'on est honnête et meilleur * ; car c'est à leur absence de méchant•ceté qu'ils mesurent la conduite du prochain et, par suite, ils supposent que celui-ci ne mérite pas le sort qu'il éprouve. XVI. Ils aiment k rire, et c'est pour cela qu'ils plaisantent, car la plaisanterie est une impertinence polie. Tel est le caractère des jeunes gens. CHAPITRE XIII Des mœurs de hi vieillesse. J. Les vieillards et ceux qui ont passé l'âge mûr ont des traits de caractère empruntés, pour la plupart, aux contraires de ceux qui précèdent. Comme ils ont vécu de longues années ; que, le plus souvent, ils ont été abusés ; qu'ils ont commis des fautes ; que les actions humaines pour la plupart sont mauvaises, ils n'affirment rien et, en toute chose, ils agissent moins qu'il ne faut. II. Ils croient, ils ne savent pas ; et, quand on discute, ils ajoutent ; peut-être, en effet, sans doute ; ils s'expriment sur toute chose de cette façon, et sur rien avec assurance. ni. Ils sont malicieux ; car c'est de la malice que de supposer en tout de mauvaises intentions ; ils sont enclins aux soupçons à cause de leur manque de confiance, et ils manquent de confiance, parce .qu'ils ont de l'expérience. i. ff Ou meilleur que l'on n'est, » ou, plutôt : « trop bon pour méi-iter le sort qui fait pitié. » Digitized by VjOOQIC

232 LA RHÉTORIQUE IV. Ils n'aiment, ni ne haïssent avec une grande force, pour la même raison ; mais, suivant la maxime de Bias, ils aiment comme s'ils devaient haïr un jour et haïssent comme si, plus tard, ils devaient aimer ^ V. Ils ont l'esprit étroit, ayant été rabaissés par la pratique de la vie ; car rien de grand, rien de supérieur n'excite leurs désirs, tout entiers aux besoins de la vie. VI. Ils ne sont pas généreux, parce que, pour eux, l'argent est une des choses nécessaires et que, en même temps, ils savent par expérience qu'il est difficile d'acquérir et facile de perdre. VII. Ils sont timorés et tout leur fait peur. En effet, leurs dispositions sont le contraire de celles des jeunes gens. Ils sont glacés et ceux-ci pleins de feu ; par suite, la vieillesse se laisse guider par la peur ; et en effet, la peur est une sorte de refroidissement. VIII. Ils tiennent à la vie surtout dans leurs derniers jours, parce que leurs désirs portent sur ce qui n'est plus et que l'on désire surtout ce qui fait défaut. IX. Ils s'aiment eux-mêmes plus qu'il ne faut, car il y a, là encore, de la petitesse d'esprit. Us rapportent la vie à l'utile, mais non à ce qui est beau, plus qu'il ne convient, à cause de leur égoïsme. Car l'utile est un bien pour tel ou tel, tandis que le beau (moral) est un bien absolu. X. Us sont sans retenue plutôt que réservés, car, n'ayant pas autant de souci du beau que de l'utile, ils tiennent peu de compte de l'opinion. XI. Us ne sont pas portés à espérer, à cause de leur expérience, vu que la plupart des choses humaines sont mauvaises * et que par conséquent beaucoup d'entre 1. Cp. Cicéron, De Amicitia, IG. 2. Cp. § 1. Digitized by VjOOQIC

LIVKE II, CHAPITRE XIII 233 elles tournent à mal, — et aussi à cause de leur pusillanimité. XII. Ils vivent plutôt par le souvenir que par l'Espoir ; car il leur reste peu de temps à vivre, et leur vie passée est déjà longue : or l'Espérance attire à l'avenir, et le souvenir au passé. De là vient leur loquacité ; car ils racontent perpétuellement ce qui leur est arrivé, trouvant du charme dans ces souvenirs. XIII. Leurs colères sont vives, mais peu fortes, et le désir ou les a quittés, ou se montre faiblement ; par suite, ils sont incapables ou d'avoir des désirs, ou de mettre à exécution ceux qu'ils peuvent avoir, à moins que ce ne soit en vue d'un profit. C'est ce qui donne aux gens de cet âge l'apparence d'être tempérants, car les désirs passionnés se sont calmés et ils sont asservis à l'intérêt. XIV. Ils conforment leur vie au calcul plutôt qu'au caractère moral, car le calcul dépend de l'intérêt, et le caractère moral dépend de la vertu. Quand ils causent un préjudice, c'est pour nuire, et non par insolence. XV. Les vieillards sont, eux aussi, accessibles à la pitié, mais non pour la même raison que les jeunes gens. Ceux-ci le sont par humanité, et les vieillards par faiblesse ; car ils se croient toujours au moment d'avoir une épreuve à subir ; or ce sentiment est, nous l'avons vu *, propre à ceux qui sont enclins à la pitié. De là vient qu'ils sont toujours à se plaindre, qu'ils ne plaisantent point et qu'ils n'aiment pas à rire ; car le penchant aux lamentations est le contraire du caractère qui aime à rire. XVI. Telles sont donc les mœurs des jeunes gens et celles des vieillards. Ainsi, comme tout le monde goûte 1. Ci-dessus, chap. vin, § 2. Digitized by VjOOQIC

i34 LA RHÉTORIQUE les discours prononcés dans le sens de son caractère moral et leurs analogues, il n'est pas malaisé de voir quel usage on devra faire de la parole pour se donner à soi-même et donner à ses discours une apparence conforme à ce caractère. CHAPITRE XIV Pes mœurs de l'homme fait . I. Ceux qui sont dans la force de l'âge auront, évidemment, un caractère moral tenant le milieu entre les jeunes gens et les vieillards et retranchant ce qui est en excès chez les uns et les autres. Ils ne sont ni extrêmement audacieux, car l'audace portée à l'excès est témérité, ni trop timorés, mais dans une bonne disposition d'esprit par rapport à ces deux sentiments. II. Ils ne se fient pas au premier venu ; ils ne se défient pas, non plus, de tout le monde, mais leurs jugements sont en rapport avec la vérité. Ils ne vivent pas rien que pour le beau, ni rien que pour l'utile, mais pour l'un et l'autre ; ni avec parcimonie, ni avec prodigalité, mais dans une mesure convenable. III. Il en est de même à l'égard de la colère et du désir; ils sont tempérants avec courage, et courageux avec tempérance. Chez les jeunes gens et chez les vieillards, ces deux qualités sont distinctes : car la jeunesse est brave, mais intempérante; la vieillesse tempérante, mais timorée. Pour parler d'une manière générale, les qualités avantageuses que possèdent séparément la jeunesse et la vieillesse, ils les réunissent, et,

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XV 35 pour celles qui sont en excès ou en défaut, ils les ont dans une juste proportion. IV. Le corps est dans toute sa force depuis l'âge de trente ans jusqu'à trente-cinq, et l'âme vers l'âge de quarante-neuf ans *. Voilà ce que nous avons à dire sur la jeunesse, la vieillesse et la force de l'âge, CHAPITRE XV Des mœurs des nobles, I. Parlons maintenant des biens procurés par la fortune; voyons quelle influence ils exercent sur les mœurs des hommes qui en sont pourvus. ' II. Le caractère moral de la noblesse consiste en ce que celui qui la possède est d'autant plus ami de la gloire. En effet, tout le monde a pour habitude, un bien obtenu, de chercher à l'augmenter ; et la noblesse, c'est l'honneur des ancêtres. Il consiste aussi à mépriser même ceux qui sont d'une condition semblable à celle de nos propres ancêtres. Cela tient à ce que telles choses, considérées à distance, sont plus propres que celles qui sont placées sous nos yeux à donner de l'honneur et de la vanité. 1. Jusqu'à sept ans l'homme est : *ἰράτῳ* ; Jusqu'à quatorze : *ἡλικίᾳ* ; Jusqu'à vingt et un : *ἡλικίᾳ* ; Jusqu'à vingt-huit : *ἡλικίᾳ* (T_{xo}); Jusqu'à trente-cinq : *ἡλικίᾳ*. Viennent ensuite les âges appelés : *ἀνδρῶν*, *ἡλικίᾳ* (LY), *ἡλικίᾳ* et enfin *ἡλικίᾳ*. (Scolie anonyme sur la Métaphysique d'Aristote, A p. 985, éd. Bekker.)

Digitized by VjOOQIC

236 LA RHÉTORIQUE III. La noblesse réside dans la haute valeur de la race ; la générosité, dans le fait de ne pas s'écarter de sa nature. C'est ce qui arrive souvent aux nobles ; beaucoup d'entre eux ont une mince valeur. En effet, il en est des produits de la race humaine comme de ceux de la terre : parfois, si la race est bonne, il surgit, de temps à autre, des hommes supérieurs ; puis elle reprend son mouvement ordinaire de propagation. Les races bien douées finissent par en venir à des mœurs plus insensées. Tels les descendants d'Alcibiade et ceux du premier Denys. Les races d'un caractère solide et posé tournent à la sottise et à rhébétement ; ainsi la descendance de Cimon, de Périclès et de Socrate. CHAPITRE XVI Des mœurs inhérentes à la richesse. I. Quelles mœurs accompagnent la richesse, tout le monde le voit aisément. On devient arrogant et hautain, sous l'influence de la richesse que Ton acquiert. Les riches s'imaginant qu'ils possèdent tous les biens, leur disposition morale s'en ressent ; car la richesse est, en quelque sorte, le moyen d'appréciation de toutes les autres choses, et, po^r cette raison, tout semble pouvoir être acheté. IL Les riches sont d^'licats et fastueux : délicats, à cause de leurs habitudes de mollesse et de leur penchant à faire montre de leur prospérité ; fastueux et vains, parce que tous les hommes passent leur vie, d'ordinaire, à rechercher ce qui leur plaît et ce qu'ils Digitized by VjOOQIC

Livré ii, ctiAPitRË xvn rèi admirent et que, dans leur opinion, les autres ont de rémulation à propos des mêmes objets qu'eux-mêmes. Cette impression, après tout, n'a rien que de naturel, car beaucoup de gens ont besoin de ceux qui possèdent. De là cette réponse de Simonide, sur les sages et les riches, à la femme de Hiéron qui lui demandait lequel valait mieux de devenir sage, ou de devenir riche ; « Riche, dit-il, car on voit les sages passer leur vie à la porte des riches. » III. Ils se croient dignes d'occuper les charges ; car ils croient posséder ce qu'il faut pour les mériter. En somme, la richesse donne les mœurs d'un insensé heureux. IV. Il y a cette différence, entre les mœurs d'un homme nouvellement riche et celles de l'homme riche d'ancienne date, que, chez les gens nouvellement riches, plutôt que chez les autres, tous les défauts sont plus accentués. Car la condition de l'homme nouvellement riche est comme une richesse mal acquise. Les préjudices qu'ils causent n'ont pas la méchanceté pour mobile, mais un penchant tantôt à l'arrogance, tantôt à l'intempérance, qui les porte soit aux voies de fait, soit au libertinage. CHAPITRE XVII Des mœurs des puissants et des heureux. 1. Semblablement aussi, en ce qui concenie la puissance, les mœurs sont, pour la plupart, faciles à reconnaître» Les unes sont, en effet, les mêmes dans la puissance que dans la richesse, et d'autres valent mieux. Digitized by VjOOQIC

238 LA RHÉTORIQUE II. Les puissants sont d'un caractère plus jaloux de l'honneur et plus brave que les riches, parce qu'ils tendent à des actions qu'il leur est loisible d'accomplir en raison de leur pouvoir. IIL Ils sont capables d'une plus grande activité, parce qu'ils sont préoccupés, se voyant forcés de veiller à ce qui constitue leur puissance. IV. Ils sont plutôt dignes que (simplement) graves ; car le prestige de leur [situation les met plus en vue, et c'est pour cela qu'ils gardent la mesure. Or la dignité est une gravité où l'abandon s'allie à la bienséance. Lorsqu'ils causent un préjudice, il n'est pas de mince, mais de grande importance. . V. Le bonheur comporte, dans les détails, ces mêmes mœurs que nous venons de décrire ; car c'est à ces détails que se rattachent les événements qui semblent être les plus grands bonheurs ; — et aussi à la possession d'une belle famille. De plus, le bonheur procure en abondance les avantages corporels. VI. Le bonheur nous rend plus orgueilleux et plus déraisonnables. Du reste, il y a un trait de caractère excellent qui accompagne le bonheur, c'est l'amour des dieux et la confiance en leur pouvoir que nous inspire la jouissance des biens qui nous viennent de la fortune. Nous avons parlé des mœurs dans leurs rapports avec l'âge et avec la fortune. Les mœurs des gens placés dans des conditions contraires sont faciles à reconnaître d'après les traits contraires ; telles, par exemple, celles du pauvre, du malheureux, de l'homme sans puissance.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XVIII 239 CHAPITRE XVIII Des traits communs à tous les genres de discours. I. L'emploi des discours persuasifs a pour objet un jugement, car, sur une question connue et jugée, il n'y a plus besoin de discourir. Mais il y a lieu de le faire, soit que Ton parle à une personne seule pour l'exhorter ou la détourner, comme font, par exemple, ceux qui réprimandent ou veulent persuader. Un juge, pour être seul, ne l'en est pas moins, attendu que celui qu'il s'agit de persuader est, absolument parlant, un juge; et il en est ainsi, soit qu'il y ait une question à débattre, ou un sujet à développer. En effet, il faut, dans les deux cas, avoir recours à la parole et détruire les arguments contraires, auxquels on répond comme on répond à un contradicteur. Il en est de même dans les discours démonstratifs. En effet, les assistants devant lesquels un (tel) discours est adressé sont assimilés à des juges* Toutefois*, il n'est déjuge, absolument parlant, que celui qui décide les choses mises en question dans les débats civils et politiques*; car toute question débattue porte soit sur une contestation, soit sur un point mis en délibération. Or nous avons déjà parlé précédemment des mœurs qui se rencontrent dans les divers gouvernements, dans le chapitre relatif aux discours délibératifs ' ; de sorte que l'on pourrait regarder comme déterminé de quelle 1. On a la où. 2. noXiTixo; a le double sens de civii et de politique. 8. Liv. I, chap. viii.

Digitized by VjOOQIC

Î40 LA RHÉTORIQUE manière et avec quels arguments nous mettrons les discours en rapport avec les mœurs. II. Mais, comme chaque genre de discours a une lin différente, et que, pour tous ces discours, on a exposé les opinions et les propositions d'où se tirent les * preuves dans les genres délibératif, démonstratif ou judiciaire, et que, de plus, on a spécifié les arguments dont se composent les discours en rapport avec les mœurs, il nous reste à discourir sur les (lieux) communs. III. En effet, il est nécessaire à tous les orateurs d'employer, dans leurs discours, en outre (des arguments spéciaux), ceux qui reposent sur le possible et l'impossible; et ils ont à tâcher de montrer : les uns, que la chose en question aura lieu, les autres, qu'elle a eu lieu. IV. Ce n'est pas tout : la question d'importance est un lieu commun à tous les genres de discours ; car tout le monde emploie des arguments qui tendent soit à diminuer, soit à grandir l'importance d'un fait, soit que Ton conseille ou que l'on dissuade, qu'on fasse un éloge, ou qu'on présente une défense. V. Ces points déterminés, nous essayerons de parler des en thy mêmes en général, si nous le pouvons, ainsi que des exemple^, afin qu'après y avoir ajouté* tout ce qui reste à dire, nous ayons rempli tout le programme que nous avons tracé dès le principe. Parmi les lieux communs, celui qui sert à l'amplification est, nous l'avons dit*, celui qui convient le mieux aux discours démonstratifs; le fait accompli, aux discours judiciaires, car c'est sur ces sortes de faits que porte le jugement; — enfin le possible et le futur aux discours délibératifs. 1. Liv. I, chap. ix. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XIX 241 CHAPITRE XIX Sur le possible et l'impossible. I. Parlons d'abord des divers (cas) possibles et impossibles. Si une chose contraire peut exister ou avoir existé, son contraire pourrait paraître possible; par exemple, s'il est possible qu'un homme ait été bien portant, il est possible aussi qu'il ait été malade. Car la possibilité est la même pour deux faits contraires, en tant que contraires. II. De même, si le semblable est possible, son semblable l'est aussi. III. Si une chose plus difficile est possible, une chose plus facile l'est pareillement. IV. Si la qualité de sérieuse ou de belle peut appartenir à une chose, il est possible aussi qu'elle existe d'une manière générale. Car il est plus difficile qu'une maison soit belle qu'il ne l'est qu'une maison existe. V. La chose dont le commencement peut exister peut avoir aussi une fin ; car il n'existe rien, et rien ne peut commencer à être de ce qui est impossible: par exemple, cette proposition qu'il y a commune mesure entre le diamètre (d'un cercle et la circonférence) ne peut commencer à exister, ni exister. La chose dont la fin est possible peut aussi avoir un commencement; car toutes choses existent à partir d'un commencement. VI. Si la chose postérieure est possible par essence ou par production, la chose antérieure Test aussi; par 14 Digitized by VjOOQIC

242 LA RHÉTORIQUE exemple, s'il est possible qu'un homme existe, le fait qu'un enfant existe l'est aussi; car celui-ci est antérieur. De même, si l'existence de l'enfant est possible, celle de l'homme l'est aussi, car celui-là en est le commencement. VU. De même les choses pour lesquelles on éprouve naturellement de l'amour ou de vifs désirs ; car, le plus souvent, on n'aime ni ne désire ce qui ne peut exister. VIII. Les choses qui donnent lieu aux sciences ou aux arts peuvent exister ou se produire. IX. De même celles dont le commencement d'existence est dans des conditions telles que nous pouvons contraindre ou persuader quelqu'un de les accomplir. Telles, par exemple, celles qui dépendent de ceux dont nous sommes les supérieurs, les maîtres et les amis* X* Celles dont les parties peuvent exister le peuvent aussi, le plus souvent, dans leur ensemble. Celles dont l'ensemble est possible le sont aussi dans leurs parties : en effet, si l'empeigne, le contrefort et la tige peuvent se faire, la chaussure est faisable ; et si la chaussure l'est, l'empeigne, le contrefort et la tige le sont aussi XI. De même C) si le genre tout entier est possible, l'espèce Test pareillement ; et si l'espèce l'est, le genre l'est aussi. Par exemple, si un navire peut être construit, une galère peut l'être; et si une galère est faisable, un navire l'est aussi. XII. Si l'une des deux choses qui se trouvent naturellement en rapport est possible, l'autre Test pareillement. Par exemple, si le double l'est, la moitié le sera ; et si la moitié l'est, le double le sera. 1. Traduction conjecturale. — On a lu quelquefois ^nho^JikOLy vêtement, au lieu de U7î6ôr,jxa, chaussure. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XIX 243 XIII. Si une chose peut être produite sans le secours de l'art et sans préparation, elle sera encore plus possible avec de l'art et de l'application. De là les vers d'Agathon * : Oui, certes, on fait bien certaines choses avec l'aide de la fortune, mais il en est d'autres qui exigent le concours de la nécessité et de l'art. XIV. Ce qui est possible à des gens plus incapables, ou inférieurs, ou plus dénués de sens, le sera encore plus à ceux qui ont les qualités contraires. C'est dans ce sens qu'Isocrate disait qu'il serait malheureux que, ce qu'Euthynos avait appris, lui-même ne pût arriver à le connaître*. XV. Quant à l'impossible, on voit clairement qu'il se tire des arguments contraires à ceux que Ton vient d'expliquer. XVI. La question de savoir si un fait a eu, ou n'a pas eu lieu, doit être examinée d'après les données qui vont suivre. D'abord, si ce qui a naturellement moins de chance d'arriver a lieu, ce qui a plus de chance d'arriver a dû avoir lieu. XVII. Si ce qui d'ordinaire arrive postérieurement a eu lieu, ce qui arrive antérieurement a eu lieu aussi. Par exemple, si l'on a oublié, c'est qu'on a appris à une certaine époque. XVIII. Si l'on peut et veut faire une chose, on la fait toujours ; car rien n'empêche. Et aussi lorsqu'on a une volonté, et que rien du dehors ne vient l'entraver. XIX. De même, lorsque l'on a le pouvoir de faire une chose et que l'on se met en colère ; lorsqu'on a 1. Poète tragique, disciple de Platon. i. Cp. Isocrate, collection Didot, p. 281. Digitized by VjOOQIC

244 LA RHÉTORIQUE ce pouvoir et qu'un vif désir nous entraîne; car, le plus souvent, on. satisfait sa passion lorsqu'on le peut: les gens vicieux par intempérance, et les gens honnêtes parce qu'ils n'ont que des désirs honnêtes. XX. Si une chose a été sur le point d'être faite, elle a dû se faire ; car il y a vraisemblance que celui qui va pour accomplir une action l'accomplisse. XXI. De même, si un fait s'est produit qui a lieu naturellement avant le fait en question, ou à cause de ce fait: par exemple, s'il a éclairé, il a tonné aussi ; si l'on a essayé, on a fait aussi. Pareillement, si un fait s'est produit qui a lieu naturellement après le fait en question, ou à cause de ce fait, le fait antérieur a dû avoir lieu ainsi que sa cause ; par exemple, s'il a tonné, il a éclairé aussi. De toutes ces choses, les unes se passent ainsi , ou par une conséquence nécessaire, ou la plupart du temps. XXII. Quant à la non-existence d'un fait, on voit qu'elle s'établit par les arguments contraires à ceux que nous venons d'exposer. Les arguments relatifs au fait futur sont faciles à reconnaître d'après les mêmes raisonnements ; en effet, ce qui est en notre pouvoir et dans nos desseins existera. XXIII. De même les choses qui nous sont suggérées par un désir passionné, par la colère et par le calcul, lorsque nous avons la puissance. Pour la même raison, s'il y a en nous un élan ou une disposition à faire immédiatement une chose, cette chose aura lieu ; car, le plus souvent, ce qui est imminent arrive plutôt que ce qui ne l'est pas. XXIV. De même, si un fait a précédé qui soit de nature à se produire antérieurement. Par exemple, si Digitized by VjQQIC

LIVRE II, CHAPITRE XIX 245 le ciel est chargé de nuages, il est vraisemblable qu'il pleuvra. XXV. Et encore, si un fait a été produit en vue de tel autre, il est vraisemblable que celui-ci doit avoir lieu. Par exemple , s'il y a des fondations , il y aura aussi une maison. XXVI. En ce qui concerne la grandeur et la petitesse des choses, le plus et le moins et, d'une manière générale, les choses grandes et petites, c'est facile à reconnaître d'après nos explications précédentes *. Dans les pages relatives aux discours délibératifs, on a traité de la grandeur des biens et, généralement, du plus et du moins. Ainsi donc, comme, dans chaque (genre) de discours, le but qu'on se propose est un bien, tel, par exemple, que l'utile, le beau, le juste, c'est évidemment à ces éléments que tous les orateurs doivent emprunter leurs amplifications. XXVII. Chercher au delà, quand il s'agit de grandeur absolument parlant et de supériorité, c'est parler pour ne rien dire; car, lorsqu'on traite une question, les faits particuliers ont plus de poids que les généralités. Ainsi donc, voilà ce qu'il y avait à dire sur le possible et l'impossible, sur le point de savoir si un fait a eu lieu ou non, et aura lieu ou non, enfin sur la grandeur et la petitesse des choses. 1. Liv. I, chap. vu. 14. Digitized by VjOOQIC

246 LA RHÉTORIQUE CHAPITRE XX Sur les exemples, leurs variétés, leur emploi, leur opportunité, L II nous reste à parler des preuves communes à tous (les genres) , puisque Ton a parlé des preuves particulières (à chacun d'eux). Les preuves communes sont de deux sortes : l'exemple et l'entli} même, car la sentence est une partie de Fenthymème. IL Parlons donc, en premier lieu, de l'exemple, car l'exemple ressemble à Tinduction ; or l'induction est un point de départ. Il y a deux espèces d'exemples ; Tune consiste à relater des faits accomplis antérieurement ; dans l'autre, on produit l'exemple lui-même. Cette dernière espèce est tantôt une parabole, tantôt un récit, comme les récits ésopiques ou les récits libyques. IIL II y aurait exemple de la première espèce si l'on disait qu'il faut faire des préparatifs (de guerre) contre le Roi et ne pas le laisser mettre la main sur l'Egypte , en alléguant qu'effectivement, jadis, Darius n6 passa (en Grèce) qu'après s'être rendu maître de l'Egypte et que, après l'avoir prise, il passa (en Grèce). Xerxès, à son tour, ne marcha (contre la Grèce) qu'après s'être rendu maître (de l'Egypte), et, une fois maître (de ce pays), il passa (en Grèce) ; de sorte que, si le Roi (actuel) vient à prendre l'Egypte, il marchera (contre nous). Il ne faut donc pas (la) lui laisser prendre. IV. La parabole, ce sont les discours socratiques: comme, par exemple, si Ton veut faire entendre qu'il Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XX 247 ne faut pas que les charge[^] soient tirées au sort, on alléguera que c'est comme si Ton tirait au sort les athlètes (choisissant) non pas ceux qui seraient en état de lutter, mais ceux que le sort désignerait; ou coraroe si l'on tirait au sort, parmi les marins, celui qui tiendra le gouvernail et qu'o[^]À dût choisir celui que le sort désigne, et non celui qui sait s'y prendre. V, Le récit, c'est, par exemple, celui de Stésichore au sujet de Phalaris S et celui d'Ésope au sujet du démagogue. Stésichore*, voyant les habitants d'Himère choisir Phalaris pour dictateur militaire et se disposer à lui donner une garde du corps, après avoir touché divers autres points, leur fit ce récit: « Un cheval occupait seul un pré; survint un cerf qui détruisit sa pâture. Il voulut se venger du cerf et demanda à un homme s'il ne pourrait pas l'aider à châtier le cerf. L'homme lui répondit que oui, s'il acceptait un frein et que lui-même le montât en tenant des épieux à la main. (Le cheval) ayant con[^] senti et (l'homme) l'ayant monté, au lieu d'obtenir vengeance, le cheval fut, dès lors, asservi à l'homme. Vous de même, dit-il, prenez garde que, en voulant tirer vengeance de l'ennemi, vous ne subissiez le même sort que le cheval. Vous avez déjà le mors, ayant pris un général dictateur; mais, si vous lui donnez une garde et que vous vous laissiez monter dessus, dès lors, vous serez asservi à Phalaris'. » VL Ésope, plaidant à Samos pour un démagogue sous le coup d'une accusation capitale, s'exprima en ces termes : a Un renard, qui traversait un fleuve, fut 1. Cp. Horace, Ep., I, 10, 34. 2. Interpolation présumée. 3. Cp., dans La Fontaine, Le cheval s'étant voulu venger du cerf, 1. IV, fable 13. Digitized by VjOOQIC

248 LA RHÉTORIQUE entraîné dans une crevasse du rivage. Ne pouvant en sortir, il se tourmenta longtemps et une multitude de mouches, de chiens ou tiquets, s'acharnèrent après lui. Un hérisson, errant par là, l'aperçut et lui demanda avec compassion s'il voulait qu'il lui ôtât ces mouches. Il refusa; le hérisson lui ayant demandé pourquoi : « C'est que celles-ci, dit-il, sont déjà gorgées de mon sang et ne m'en tirent plus qu'une petite quantité ; mais, si tu me les ôtes, d'autres mouches, survenant affamées, suceront ce qu'il me reste de sang. » Eh bien ! donc, dit Ésope, celui-ci, Samiens, ne vous fait plus de mal, car il est riche ; tandis que, si vous le faites mourir, d'autres viendront, encore pauvres, dont les rapines dévoreront la fortune publique. »

VII. Les récits sont de mise dans les harangues; ils ont ce bon côté que, trouver des faits analogues à puiser dans le passé est chose difficile, tandis qu'inventer des histoires est chose facile ; car il faut les imaginer, comme aussi les paraboles, en veillant à ce que l'on puisse saisir l'analogie, ce qui est facile avec le secours de la philosophie.

VIII. Ainsi les arguments sont plus aisés à se procurer que l'on emprunte aux apologues; mais ils sont plus utiles à l'objet de la délibération quand on les emprunte aux faits historiques ; car les faits futurs ont, le plus souvent, leurs analogues dans le passé.

IX. Il faut recourir aux exemples, soit que l'on n'ait pas d'enthymèmes à sa disposition — et alors c'est à titre d'arguments démonstratifs, car la preuve s'établit par leur moyen, — soit que l'on en ait, et c'est à titre de témoignages appliqués comme des épilogues (péroraions) s'ajoutant aux enthymèmes. Les exemples placés en tête d'un discours ressemblent à une induction ; or l'induction n'est pas un procédé familier aux

Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXI 249 orateurs, sauf dans un petit nombre de cas. Mais ceux qui figurent comme épilogues ressemblent à des témoignages ; or le témoin a toujours un caractère persuasif. Aussi l'orateur qui les place au début est obligé de s'étendre longuement, tandis que, pour celui qui les emploie comme épilogues, un seul exemple peut suffire ; car un témoin sûr, fût-il unique, est utile. CHAPITRE XXI Sur la sentence, ses variétés, son emploi, son utilité. I. Quant aux discours à sentences, après avoir dit ce que c'est que la sentence, il nous sera très facile de voir sur quelles sortes de sujets, dans quels cas et à qui il convient de recourir au langage sentencieux dans les discours. II. La sentence est une affirmation portant non pas sur des faits particuliers, comme, par exemple, sur le caractère moral d'Iphicrate, mais sur des généralités ; ni sur toutes choses indistinctement, comme, par exemple, cet énoncé que la ligne droite est le contraire de la ligne courbe, mais sur toutes choses relatives à des actions et sur la question de savoir le parti qu'il faut prendre, ou repousser, en vue d'une affaire. Ainsi donc, comme les enthymèmes sont des syllogismes qui portent sur telle ou telle chose, presque toujours les conclusions des enthymèmes et leurs points de départ, abstraction faite du syllogisme, sont des sentences. Exemple : Un homme qui a du bon sens ne doit jamais enseigner à ses enfants une science superflue. Digitized by VjOOQIC

|50 LA RHÉTORIQUE Cela est une sentence. Si Ton y ajoute la cause et la raison, le tout formera un enthymème. Exemple: Car, sans parler des autres effets de leur oisiveté, ils s'attireront Tenvie haineuse de leurs concitoyens ; Et ceci : Il n'est personne qui soit heureux en tout ; Et ceci : Il n'est personne parmi les hommes qui soit libre. Voilà une sentence, et, avec ce qui suit, un enthymème : Car on est esclave ou de la richesse, ou de la fortune. III. Si la sentence est ce que nous avons dit, il s'ensuit nécessairement qu'il y a quatre espèces de sentences. Il y aura des sentences avec épilogue, ou des sentences sans épilogue *. IV. Les unes réclament une démonstration : ce sont celles qui expriment une pensée paradoxale ou controversée ; celles qui n'expriment rien de paradoxal ne sont pas accompagnées d'épilogue. V. Parmi celles-ci, les unes, la question étant connue d'avance, n'ont, par une conséquence nécessaire, aucun besoin d'un épilogue. Exemple: Le plus grand bien, pour un homme, c'est, à notre avis du moins, de se bien porter. En effet, ce paraît être une opinion commune. Il en 1. Épilogue ('Eirt>0Y0c) est pris ici dans le sens de « raisonnement, argument ajouté (A la sentence); » c'est l'acception vulgaire (lu mot épilogues. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXI 251 est d'autres qui, aussitôt énoncées, deviennent évidentes pour ceux qui les examinent. Exemple : Il n'est pas amoureux celui qui n'aime pas toujours. VI. Parmi les sentences avec épilogue, les unes sont une partie d'enthymème, comme celle-ci ; Il ne faut jamais qu'un homme qui a du bon sens... D'autres tiennent de l'entliymème, mais ne sont pas une partie d'enthymème ; ce sont les plus recherchées. Telles sont les sentences dans lesquelles on reconnaît la raison de la pensée qu'elles expriment. Exemple : Ne garde pas une colère immortelle, étant toi-même mortel. En effet, le fait de dire qu'il ne faut pas garder toujours sa colère, c'est une sentence ; et la proposition additionnelle « étant toi-même mortel » en est l'explication. Autre exemple analogue : Le mortel doit songer aux choses mortelles ; les choses immortelles ne doivent pas occuper le mortel VII. On voit clairement, d'après ce qui précède, combien il y a d'espèces de sentences, et à quel objet il convient d'en appliquer chaque espèce. Sur des matières controversées ou paradoxales, la sentence ne peut se passer d'épilogue ; mais il faut ou que l'épilogue, placé au début, emploie la sentence à titre de conclusion, comme, par exemple, si l'on dit i Quant à moi, je dis que, puisqu'on ne doit ni exciter l'envie, ni vivre dans l'oisiveté, il ne faut pas s'instruire ; — ou que' celui qui a débuté par ces derniers motsf Digitized by VjOOQIC

252 LA RHÉTORIQUE dise ensuite ce qui a précédé. Sur des matières non paradoxales, mais obscures, il faut ajouter le pourquoi en termes très précis *. VIII. Dans les cas de cette sorte, ce qui convient, ce sont les apophtegmes lacédémoniens et ceux qui tiennent de Ténigme ; comme, par exemple , si l'on voulait dire ce que Stésichore disait en présence des Locriens : Il ne faut pas être provocants, de peur que vos cigales ne chantent à même la terre *. IX. L'usage des sentences convient au vieillard, en raison de son âge et pourvu qu'il les applique à des sujets dont il a l'expérience. Qu'il y ait inconvenance à parler par sentences quand on n'est pas arrivé à cet âge, comme aussi à raconter des histoires ; et sottise, mauvaise éducation à lancer des sentences à propos de questions que l'on ne possède pas, en voici une marque suffisante: c'est que les gens grossiers sont, plus que personne, grands faiseurs de sentences et lancent volontiers des apophtegmes. X. L'énoncé d'une généralité, à propos d'un fait qui n'est pas général, est de mise dans un mouvement oratoire où l'on cherche des effets d'attendrissement ou d'indignation ; soit qu'on place ces effets dans l'exorde, ou après la démonstration '. XI. Il faut employer des sentences consacrées par l'usage et d'une application générale, si l'on peut le faire utilement ; car leur caractère général, justifié par le consentement unanime, en fait ressortir l'à-propos. 1. ΣΤΠΟΥΥΥΧΤΟΧΑΙΡΑ, littéralement, ramassés en boule. 2. Votre pays ayant été ravagé par l'ennemi que vous aviez provoqué. 3. C'est-à-dire dans la péroraison < Digitized by VjOOQIC

LIVRE 11[^] CHAPITRE XXI 253 Ainsi, par exemple, quand on exhorte à braver un danger des gens qui n'ont pas sacrifié :• Le seul augure vraiment bon, c'est de se battre pour soi! pays * ; ou des gens qui sont plus faibles que l'ennemi t Mars est pour les uns comme pour les autres ^; ou (pour exhorter) à fôire périr les enfants deâ ennemis, bien qu'inoffensifs : Insensé celui qui, après avoir tué le père, laisserait vivre les enfants 3. XII. Il y a, en outre, quelques proverbes qui sont en même temps des sentences ; celui-[^]îi, par exemple : (t Voisin athénien *. » XIIL Il faut encore énoncer des sentences pour réfuter les dictons qui sont dans le domaine public (je nomme ainsi, par exemple, le mot : « Connais-toi toi[^] même »), ou « Rien de trop, » lorsque le caractère moral (de l'orateur) doit en paraître meilleur, ou que l'on s'est exprimé avec passion. Or on s'exprime avec passion si, transporté de colère, on déclare qu'il est feux qu'on doive se connaître soi-même ; c'est-à-dire que, si (l'adversaire) s'était connu lui-même, il n'aurait jamais eu la prétention de conduire une armée. Le Caractère moral sera présenté comme meilleur si l'on avance qu'il ne faut pas, comme on le dit, aimer comme si Ton devait haïr un jour, mais plutôt haïr conune si l'on devait aimer* XIV» Il faut manifester ses intentions en termes 1. Hom., //., xn, 243. Cp. Cic, De seneciule, § 4. 2. Littéralement, Mars est commun. Hom., ît., ivUl, 309* 3. Cp. ci-dessus, Uv. I. chap. Xv, § 14. 4. C'est-à-dire dangereux ou incommode. 15. Digitized by VjOOQIC

i54 LA RHÉTORIQUE exprès) ou sinon, alléguer au moins un motif, par exemple, en s'exprimant soit de la manière suivante : « Il faut aimer, non pas comme on le dit*, mais comme si Ton devait aimer toujours ; car Tautre façon est d*uli traître ; » soit de cette manière-ci : « Je ne goûte pas le précepte connu ^ car le véritable ami doit aimer comme s'il devait aimer toujours ; » ni cet autre : « Rien de trop, car on doit vouer aux méchants une haine extrême » . XV. Les sentences offrent une grande ressource dans les discoui's, laquelle tielit uniquement à la vanité des auditeurs. En effet, ceux-ci se complaisent à voir l'orateur, en énonçant une généralité, rencontrer telles opinionsjq' ils ont, eux , sur un point particulier. Je vais expliquer mon dire et, tout ensemble, le moyen de se procurer des sentences. La sentence, comme on l'a dit plus haut*, est une affirmation générale. Or on se complait à entendre dire d'une façon générale ce que Ton se trouvait déjà penser d'avance à propos d'un fait particulier : qu'on se trouve, par exemple, avoir un voisin méchant ou de méchants eiifants, on sera de l'avis de la personne qui viendra dire : « Rîeti de plus délicat que le voisinage ; r> ou bien ; « Rien de plUd malavisé que d'avoir des enfants. » Il faut donc viser à rencontrer juste la condition où se trouvent les auditeurs et la direction préalable de leurs pensées , puis énoncer des généralités qui s'y rapportenti XVI. Telle doit être une première application de la sentence, mais il y en a une autre plus importante, car elle donne un caractère moral au discours. Le caractère moral se révèle dans les discours où l'intention de l'orateur se manifeste; or, toute sentence 1. C'est-à-dire comme si Ton devait haïr un jour.. 2. § 2. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXII 255 atteint ce résultat en faisant paraître l'orateur comme énonçant une sentence générale à propos de l'objet particulier de ses intentions ; de sorte que, si les sentences sont honnêtes , elles donnent aux mœurs de l'orateur une apparence honnête aussi. Ainsi donc, voilà qui est dit sur la sentence, sa nature, ses diverses espèces, ses applications et son Utilité. CHAPITRE XXII Des enthymèmes. i. Parions maintenant des enthymèmes ; voyons de quelle manière il faut les chercher ; puis, après les enthymèmes, des lieux ; car ce sont deux espèces de choses différentes. II. L'enthymème est un syllogisme, on l'a dit précédemment^ Nous avons montré aussi comment se forment les syllogismes (oratoires) et en quoi ils diffèrent de ceux de la dialectique. III. En effet, il ne faut pas, ici, conclure en reprenant l'argument de loin, ni en admettant tous les termes ; le premier de ces procédés ferait naître l'obscurité de la longueur et, par le second, il y aurait redondance, puisqu'on dirait des choses évidentes. C'est ce qui fait que, dans les foules^ les gens sans instruction sont plus persuasifs que ceux qui sont instruits. Ainsi les poètes disent que les gens sans instruction, devant une foule, parlent avec plus d'art * (que les autres) ; car ces der¹. Liv. I, chap. li., § 8. 2. Cp. Euripide, Hippolyte, v. 994-995. Digitized by VjOOQIC

256 LA RHÉTORIQUE niers remplissent leurs discours de lieux communs et de généralités, tandis que ceux-là tirent leurs arguments de ce qu'ils savent et restent dans la question. Aussi faut-il parler non pas d'après les vraisemblances, mais d'après des faits déterminés, par exemple, dans l'esprit des juges ou des personnes qu'ils acceptent (comme compétentes) ^ ; et dire ce qui paraît évident à tout le monde, ou au plus grand nombre. Il ne faut pas conclure seulement d'après les choses nécessaires, mais, en outre, d'après ce qui a lieu le plus souvent. IV. En premier lieu, par conséquent, il faut comprendre que, relativement au point sur lequel on doit parler et argumenter au moyen d'un syllogisme, politique ou de toute autre nature, il est nécessaire de posséder dans tous ses détails, ou dans quelques-uns, la question qui s'y rapporte; car, n'étant en possession d'aucun de ces détails, tu ne pourrais en tirer aucune conclusion. V. Je m'explique : comment, par exemple, pourrions-nous conseiller aux Athéniens de faire ou de ne pas faire la guerre, sans savoir quelles sont leurs ressources en marine, en armée de terre, ou dans l'une et l'autre; quel est l'effectif, quels sont les revenus, les alliés, les ennemis ;. et encore, quelles guerres ils ont soutenues, dans quelles conditions, et tant d'autres questions analogues ? VI. Comment faire leur éloge, si nous ignorions le combat naval de Salamine, ou la bataille de Marathon» ou leurs exploits pour secourir les Héraclides, ou quelque autre des faits de ce genre? Car c'est toujours sur de belles actions, réelles ou apparentes, que repose un éloge. 1 . Cette interprétation est justifiée par un passage qu'on lit plus loin (chap. xxiii, § 12). Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXII 257 VIL Semblableraent, on leur inflige un blâme d'après des faits contraires, en examinant quel est le fait à eux imputable soit en réalité, soit en apparence; celui-ci, par exemple, qu'ils ont asservi les Grecs, même après les avoir eus pour alliés contre le Barbare, et qu'ils ont emmené en esclavage des citoyens d'Égine et de Potidée qui s'étaient distingués par leur conduite. On relèverait tous les autres procédés de cette sorte et toute autre faute qu'ils auraient commise. C'est ainsi que, dans l'accusation et dans la défense, l'examen des circonstances amène à accuser et à défendre. VIII. 11 n'importe en rien qu'il s'agisse des Athéniens, des Lacédémoniens, d'un homme ou d'un dieu, pour recourir à cette même pratique; car, voulant conseiller Achille, le louer, le blâmer, l'accuser, le défendre, il faut considérer les circonstances dans lesquelles il se trouve, ou paraît se trouver, afin de discourir d'après ces circonstances, le louant ou le blâmant suivant que sa conduite est belle ou laide, Taccusant ou le défendant suivant qu'elle est juste ou injuste, le conseillant suivant que l'affaire est utile ou nuisible. IX. Il en sera de même à propos d'un sujet quelconque; par exemple, dans une question de justice, (on examinera) si la chose est bonne ou non, d'après les conditions inhérentes à la justice ou au bien. X. Ainsi donc, comme on voit tout le monde s'y prendre de cette façon pour démontrer, soit que le syllogisme employé soit plus précis ou plus vague (car on ne les tire pas de n'importe quel fait, mais de ceux qui se rattachent à chaque affaire en question, et cela avec le secours de la raison, attendu qu'il est évidemment impossible de démontrer par un autre moyen), il s'ensuit évidemment aussi que l'on devra, de même que dans les Topiques, avoir pour chaque Digitized by VjOOQIC

258 LA RHÉTORIQUE aifaire un choix d'arguments qui portent sur les éventualités admissibles et sur les faits le plus en rapport avec la circonstance. XI. Lorsqu'il s'agit d'incidents qui surviennent à l'improviste, il faut chercher (ses arguments) par la même méthode^ en envisageant non pas ceux d'une application indéterminée, mais ceux qui ont trait au sujet même traité dans le discours et en se renfermant, le plus souvent, dans les termes qui touchent de plus près à l'affaire. D'abord, plus les faits actuels qu'on peut alléguer sont nombreux, plus la démonstration devient facile ; ensuite, plus ils tiennent de près à l'affaire, plus ils s'y rapportent, moins on s'égare dans les généralités. XII. J'appelle « généralité* » l'éloge d'Achille fondé sur ce que c'était un homme, un demi-dieu, un de ceux qui firent l'expédition contre Ilion; car ces traits s'appliquent tout autant à beaucoup d'autres, de telle sorte que l'auteur d'un tel éloge ne dirait là rien de plus en faveur d'Achille que de Diomède. J'appelle au contraire « paï'ticularités » ce qui n'est arrivé qu'au seul Achille, par exemple, d'avoir tué Hector, le principal guerrier des Troyens, et Cynos, qui sut empêcher toute l'armée ennemie de sortir (des vaisseaux), vu qu'il était invulnérable*, et d'avoir pris part à l'expédition dans la première jeunesse et sans être lié par un serment; enfin toutes les autres considérations de même nature. C'est là la première manière de choisir les arguments, et tel est le premier (syllogisme) topique. XIII. Parlons maintenant des éléments des enthy1. On pourrait presque traduire : « banalité.» 2. Cp. Ovide, Métamorph., xii, v. 64 et suiv. Digitized by Google

LIVRE II, CHAPITRE XXII U[^] mêmes ; or, dans mon opinion, un élément et un lieu d'enthymème sont une même chose. XIV: Voyons de quoi il est nécessaire de discourir en premier lieu. E[^]n effet, il y a deux sortes d'enthymèmes. Les uns ont pour objet de démontrer que tel fait est, ou n'est pas ; les autres, de refléter. Ils diffèrent entre eux comme, dans la dialectique, la réfutation et la syllogisme, XV. L'enthymème démonstratif consistée conclure d'après des faits reconnus ; le réfutatif, à conclure que les faits ne le sont pas. XVI Nous disposons des lieux presque pour chacune des sortes de choses utiles et nécessaires ; car, pour chaque chose, on a fait un choix de propositions : notamment, parmi les lieux dont on doit tirer des enthymèmes sur le bien et le mal, sur le beau et le laid, sur le juste et l'injuste, sur les mœurs, les passions et les habitudes, nous avons fait, précédemment, un choix d'autant de lieux, XVII. Il y a encore un autre point de vue sous lequel nous allons considérer et détailler, en indiquant le trait caractéristique, les lieux de réfutation, les lieux • démonstratifs et ceux des enthymèmes qui ne sont qu'apparents, mais non pas des enthymèmes réels, puisqu'ils ne sont pas même des syllogismes. Puis, quand nous aurons fait cet exposé, nous déterminerons, au sujet des arguments à détruire et des objections à renverser, le point d'où il faudra partir pour combattre les enthymèmes. Digitized by VjOOQIC

I. Il y a un lieu, parmi les démonstratifs, qui se tire des contraires ; car il faut examiner si, tel fait positif existant, son contraire existe* ; alors on le détruit s'il n'existe pas, on le met en œuvre s'il existe. Exemple: le fait d'être tempérant est un bien, car le fait d'être intempérant est nuisible; ou, comme dans le discours piessénien ' : En effet, si la guerre est la cause des maux actuels, c'est nécessairement avec la paix que Ton pourra se refaire ; et encore ; S'il n'est pas juste de se courroucer contre ceux qui ont fait du mal involontairement. Il ne convient pas, non plus, de savoir gré à quiconque ne fait du bien que contraint et forcé 3; ou ceci : Mais, puisque le mensonge se fait croire parmi les mortels, Il faut penser que, par contre, bien des vérités n'obtiennent pas leur créance. II. Un autre lieu se tire des cas semblables ; car un fait semblable doit nécessairement ou se produire, 1. Le texte grec dit : « si le contraire a son contraire. » 2. Discours d'Alcidamas d'Élée, disciple de Gorgias. Cp. liv. I, chop. xni. 3. Le scoliaste attribue ces vers, ainsi que les suivants, à Euripide. Digitized by Google

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 261 OU ne pas se produire.

Exemple : une chose juste n'est pas toujours un bien (autrement) une action (serait toujours subie) justement ; or, dans le moment présent, il ne faut pas souhaiter de mourir justement. m. Un autre lieu se tire des choses corrélatives entre elles ; car, si l'un des deux est dans le cas d'accomplir envers l'autre une action belle ou une action juste, celui-ci sera dans le cas de subir cette action ; s'il y a commandement (de tel caractère) d'un côté, il y aura de l'autre exécution (de même caractère) ; comme, par exemple, Diomède au sujet des impôts : S'il n'est pas honteux à vous de vendre, il ne le sera pas non plus à nous d'acheter. De même, s'il est beau ou juste d'être mis dans telle situation, il le sera aussi d'y mettre quelqu'un, et réciproquement. Or, c'est là un parallogisme ; car, si un homme est mort justement *, il a subi une épreuve juste, mais elle n'est peut-être pas juste, venant de toi. C'est pourquoi il faut examiner à part si le patient a pâti justement et si l'agent a eu raison d'agir, puis appliquer (l'argument) de celle des deux manières qu'il convient. En effet, il y a là quelquefois une discordance, et rien ne peut l'empêcher. Prenons un exemple dans l'Alcméon de Théodecte : Est-ce que personne, parmi les mortels, ne haïssait ta mère ? Et l'interlocuteur fait cette réponse : Eh bien ! c'est ce qu'il faut examiner en faisant une distinction. — Comment ? demande Alphésibée. 1. * *Airéôav£*, variante : *ficaOe*, d'après une citation peut-être inexacte de Denys d'Halicarnasse, Première Lettre à Ammée, § 12. 15.

Digitized by VjOOQIC

562 LA RHÉTORIQUE Et Tautre, argumentant, r^{^^}pond ! \U ont décidé qu'elle mourrait, ma,'is non pas que je devrais là tuer*. Prenons un autre exeniple dans le pprocès de Démostliène et des meurtriers de Nicanor*. Comme on avait jugé qu'ils l'avaient tué justement, on trouva qu'il était mort justement. Voici un autre exemple encore au sujet du personnage qui mourut à Thèbes ' et sur le cas duquel on prescrivit une enquête, à cette fin de savoir s'il méritait de mourir, étant allégué qu'il n'était pas injuste de tuer un homme dont la mort était juste. IV. Un autre (lieu) se tire du plus ou moins, Par exemple, si les dieux ne savent pas tout, encore moins les hommes. En effet, voici le raisonnement : si telle chose n'est pas à la disposition de celui qui pourrait plutôt en disposer, elle n'est pas non plus à la disposition de celui qui en dispose moins. Mais celui-ci, que tel homme frappe son prochain qui a frappé son père, est (déduit) de cet autre que, si le moins existe, le plus existe aussi , et dans quelque sens que l'on doive dire soit que le fait existe, soit qu'il n'existe pas. 1. Théodecte de Phasills, en Lycie, orateur et poète tragique, disciple de Platon et d'Isocrate, condisciple d'Aristote. Il composa cinquante tragédies et remporta treize fois le prix. — Alphésibée, femme d'Alcméon. Celui-ci avait tué sa mère Ériphyle, parce qu'elle avait causé par sa trahison la mort de son époux Amphiaraïs. 2. Buhle suppose qu'il s'agit d'un Démosthène autre que l'orateur, tué par Nicanor qui, à son tour, aurait été assassiné par les amis de ce Démosthène, lequel serait le général athénien mentionné dans la quatrième Olynthisnne (Reiske, *Oratores attici*, t. Ior, p. 4). D'autre part, M. Norbert Bonafous rappelle, à cette occasion, d'après Dlnarque, les rapports de Démosthène l'orateur avec Nicanor. 3. Euphron, exilé thébain. Cp. Xénophon, *Helléniques*, vu, p. 630, éd. Leunclavlus. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 263 V. De plus, il y a le cas du « ni plus ni moins ». De là ces vers : Lamentable est le sort de ton père* qui a perdu ses enfants. Et Ton ne déplorera pas celui d'Énée, lui qui a perdu son glorieux fils 2 ? De même cet autre raisonnement : « Si Thésée n'a pas commis une injustice, Alexandre* non plus ; » et cet autre ; « Si Hector (a pu tuer) Patrocle , Alexandre (a bien pu tuer) Achille ; » et ceux-ci ; « Puisque même ceux qui cultivent d'autres arts ne sont pas sans valeur, les philosophes ne le sont pas non plus ; » — « Si les chefs d'armée ne sont pas sans valeur, même lorsqu'ils essuient plusieurs défaites, les sophistes pas davantage ; » — a Si l'homme privé a nécessairement souci de votre gloire, vous devez, vous aussi, avoir souci de celle des Grecs. » VI. Un autre lieu se tire de la considération du temps ; comme Iphicrate dans son discours contre Harmodius * : a Si, avant l'accomplissement du fait, j'avais prétendu à l'érection d'une statue au cas où je l'eusse accompli, vous me l'auriez accordée ; et maintenant que je m'en suis acquitté, vous ne l'accorderez pas ? Ne promettez donc pas au moment d'obtenir le résultat, pour retirer quand vous l'avez obtenu. >^ Autre exemple : pour que les Thébains (laissent) Philippe passer en Attique, on leur dira que, s'il avait élevé cette prétenl. Thestius, dont les deux fils périrent par le fait de Méléagre. Le scoliaste croit qu'Énés adresse ce discours à Althée, fille de Thestius. 2. Méléagre. Cp. Ovide (Métamorph., vni, 42-43), qui a presque traduit ces vers d'un poète inconnu, 3. Le fils de Priam. 4. Discours perdu, inUtulé : izeçà Tri; 'Içtxpaxoy et'xovo; upb; •Ap(i.6ôiov. Cet Harmodius descendait du célèbre Haraiodius. Digitized by VjOOQIC

264 LA RHÉTORIQUE tion avant de les secourir contre les Phocéens, ils auraient promis le passage ; qu'il serait donc absurde à eux de ne point Taccorder, puisqu'il les a gagnés par ce service et qu'il a compté sur eux. VII. Un autre lieu se tire des paroles prononcées contre nous-mêmes, pour combattre celui qui les a prononcées. Ce procédé est excellent ; il y en a un exemple dans le Teucer[^], et Iphicrate s'en est servi contre Aristophon. Il lui demanda s'il serait homme à livrer les vaisseaux pour de l'argent et, sur sa réponse négative : « Toi qui es Aristophon, lui dit-il, tu ne le » aurais pas livrés, et moi, Iphicrate; je l'aurais fait' ! » Une condition essentielle (pour cela) c'est que l'accusateur puisse paraître avoir mal agi plutôt que son adversaire. Ainsi, pour citer un cas contraire, il semblerait ridicule que l'on répondit par cet argument à une accusation d'Aristide. Du reste, il sert à détruire l'autorité de l'accusateur ; car celui qui accuse a la prétention, généralement, d'être meilleur que celui qui est poursuivi ; il s'agit, par conséquent, de le réfuter sur ce point. En général, c'est une chose absurde de reprocher aux autres ce que l'on fait soi-même, ou ce dont on est capable, comme aussi de pousser les autres à faire ce que l'on ne fait pas, ou ce dont oñ n'est pas capable. VIII. Un autre lieu se tire de la définition. Exemple: « Le démon • n'est rien autre chose qu'un dieu ou une œuvre de dieu; or, du moment où Ton croit que c'est 1. S'agit-il d'une réponse d'Ulysse, accusé par Teucer d'avoir égorgé Ajax? Cp. Quintilien, Instit. orat., iv, 2 : « Ut in tragœdiis cum Teucer Ulyssem reum facit Ajacis occisi, » etc. 2. Passage du discours perdu d'Iphicrate : mpt «poôoffta;. Quintilien (Instit. orat, iv, 12), qui rapporte le même passage, dit » la République » au lieu de « les vaisseaux ». 3. Allusion au démon ou génie de Socrate. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 265 une œuvre de dieu, on croit nécessairement qu'il existe des dieux *. » Autre exemple : Iphicrate disait que « l'homme le meilleur est aussi le plus noble », donnant pour raison qu'Harmodius et Aristogiton n'avaient rien de noble en eux avant d'avoir accompli une noble action; et qu'il était de leur famille, « attendu, ajoutait-il, que mes actes sont, plus que les tiens, de la même nature que ceux d'Harmodius et d'Aristogiton. » Autre exemple, pris dans Y Alexandre ' : « Tout le monde s'accorde à dire que ceux-là sont intempérants qui ne recherchent pas la possession d'une seule personne ®. Tel était aussi le motif allégué par Socrate pour ne pas aller chez Archélaüs * : « Il y a quelque chose de blessant, disait-il, à ne pas pouvoir répondre à un procédé quand il est bon, aussi bien que lorsqu'il est mauvais. » On voit qu'en effet tous ces personnages sont partis d'une définition et considèrent la nature de la chose définie pour raisonner sur le sujet dont ils parlent. IX. Un autre lieu se tire du nombre de manières dont une chose peut être entendue. Il y en a des exemples dans les Topiques au sujet du mot *opôôç* (correctement) **. 1. Le raisonnement complet serait celui-ci : La croyance de Socrate à son démon ou génie n'exclut pas la croyance aux dieux, car le démon n'est rien autre, etc. Cp. Platon, Apologie de Socrate, § 15, et Aristote, Topiques, ii, 6, 2, éd. fiuhle. 2. Titre d'une apologie de Paris, anonyme et perdue. 3. Le raisonnement est celui-ci : Par contre, ceux-là sont tempérants qui s'en tiennent à un seul amour; or Paris n'aima qu'Hélène, donc il était tempérant. 4. Roi de Macédoine. Les poètei Euripide et Agathon n'eurent pas les scrupules de Sacrate (Élien, Hist. var., ii, 21). Cp. Plut., d'après Stx)bée, Florileg., xcvi, 28, où Socrate donne un autre motif à son refus. Voir aussi Bentley, Opusc. philolog., \). 62. 5. Cp. Topiques, ii, 3, 2, éd. Buhle, où il est traité non pas du mot *opè6*;, mais de *xaX6v*. Peut-être faudrait-il traduire: Digitized by VjOOQIC

266 LA RHÉTORIQUE X. Un autre, de la division. Exemple; si tous les hommes font du mal pour trois motifs ^ ; car ce sera à cause de celui-ci, de celui-là, et d'un autre. Or, que ce soit pour les deux premiers, c'est impossible ; et, quant au troisième, il n'est même pas allégué par l'adversaire. XI. Un autre, de l'induction. Exemple pris dans le discours pour la Péparéthienne * où il était établi que, sur la question des enfants, les femmes, partout, déterminent la vraie situation. A Athènes, c'est ce que la mère déclara à l'orateur Mantias, qui discutait contre son fils\ A Thèbes, comme Isménias et Stilbon étaient en contestation, Dodonis déclara que l'enfant était fils d'Isménias et, par suite, on décida que Thessaliscus était fils d'Isménias. Autre exemple emprunté à la Loi, de Théodecte* : « L'on ne confie pas ses chevaux à ceu3^ qui ont mal soigné ceux des autres, ni ses vaisseaux à ceux qui ont laissé couler ceux d'autrui; par conséquent, s'il en est de même de toute chose, ce n'est pas à ceux qui ont mal assuré le salut des autres qu'il faudra recourir pour assurer le sien propre. » Autre exemple tiré d'Alcidamas: « Tous les peuples honorent les sages ; à Paros, on a honoré Archiloque, en dépit de ses médisances, àChio; Homère, qui n'en était pas; à Mitylène, Sapho, malgré son sexe; lesLacédémoniens ont admis Chilon dans le sénat, eux a au sujet de l'acception correcte (des mots). » Voir aussi plus haut, liv. I, XIII, 10, sur les diverses acceptions de Stxa(a>c. 1. Ces trois motifs, d'après Isocrate {Ant%dos\s,% 217), sont le plaisir, le profit et l'honneur. 2. Femme de l'île de Péparèthe, une des Cyclades. 3. Il est probable que Mantias élevait des doutes sur sa naissance. 4. On ne sait s'il est question ici de Théodecte, orateur et poète tragique, disciple et collaborateur d'Aristote. C'est plus que douteux. , • Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 267 qui n'étaient guère amis des lettres; Pythagore en Italie, Anaxagore à Lampsaque, où ils étaient étrangers, reçurent les honneurs funèbres et y sont encore honorés aujourd'hui. Les Athéniens furent heureux tant qu'ils appliquèrent les lois de Solon, et les Lacédémoniens celles de Lycurgue ; à Thèbes, dès que les philosophes furent au pouvoir, la cité prospéra. XII. Un autre lieu se tire d'un jugement prononcé sur un cas identique, ou analogue, ou contraire, notamment s'il a été porté par tout le monde et en toute circonstance, ou du moins par le plus grand nombre, ou par des sages, soit tous, soit la plupart d'entre eux, ou par des gens de bien, ou encore par les juges eux-mêmes, ou par des gens dont les juges acceptent l'arbitrage, ou auxquels il n'est pas possible d'opposer un jugement contraire, tels que les patrons; ou par ceux auxquels il ne serait pas convenable d'opposer des décisions contraires, tels que les dieux, un père, ceux qui nous ont instruits. Tel est l'argument d'Autoclès* contre Mixidéraide:

268 LA RHÉTORIQUE consulté à Olympie, pour voir si Tavis donné (par le fils) * serait conforme à celui du père, jugeant qu'il serait honteux qu'il y eût contradiction. C'est ainsi qu'Isocrate, dans Y Éloge d'Hélène, a écrit qu'elle fut une femme de valeur, puisque Thésée la jugea telle; il en dit autant d'Alexandre *, « lui que les déesses choisirent pour juge. » Dans son éloge d'Évagoras, Isocrate, pour prouver que c'était un homme de valeur, rappelle que « Conon dans son infortune, laissant de côté tous les autres, se rendit auprès d'Évagoras *. » XIII, Un autre lieu se tire des parties*, comme dans les Topiques^ où l'on a vu «en quelle sorte de mouvement est l'âme », car c'est tel mouvement ou tel autre. Exemple tiré du Socrate de Théodecte ; « Envers quel sanctuaire fut-il impie? quels sont les dieux qu'il n'a pas honorés, parmi ceux que la ville (d'Athènes) reconnaît? » XIV. Un autre lieu, en raison de ce fait que, dans la plupart des circonstances, il y a, comme conséquence, un mélange de bien et de mal, consiste à établir les arguments d'après cette conséquence pour exhorter ou dissuader, accuser ou défendre, louer ou blâmer. Exemple : l'instruction a pour conséquence d'exciter l'envie, ce qui est un mal ; mais aussi être savant est un bien ; donc il ne faut pas s'instruire, car il ne faut pas exciter l'envie ; mais il faut s'instruire, car il faut être savant. Ce lieu constitue l'art de Callippe, qui doit être 'Ayr^atuoXcç. Voir Xénophon (Helléniques, iv, 7, 2), qui raconte le même fait en détail et dont la vulgate donne cette dernière forme. 1. L'avis d'Apollon, fils de Jupiter. 2. Paris. Cp. Isocr., El. d'Hélène, §§ 18-23. 3. Isocr., Evagoras, §§ 51 et suiv. 4. C'est-à-dire de l'énumération des parties. Cp. Topiques^ M, *, 3. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 269 admet en outre le possible et les autres cas expliqués précôdemmenl *. XV. Un autre lieu, c'est, lorsque l'on doit exhorter ou détourner au sujet des deux questions opposées, d'appliquer aux deux questions le lieu dont on vient de parler. Il en diffère en ce que là ce sont deux termes quelconques que l'on oppose, tandis que, ici, se sont les contraires. Exemple ; une prêtresse ne voulait pas permettre à son fils de parler en public : « Si tu avances des choses conformes à la justice, lui dit-elle, ce sont les hommes qui te haïront ; si des choses injustes, ce sont les dieux. » Par contre : « Il faut parier en public ; car, si tu avances des choses conformes à la justice, ce sont les dieux qui t'aimeront, et si des choses injustes, ce sont les hommes. » C'est la même chose que ce que l'on appelle « acheter le marais et son sel • ». Le raisonnement a ses conclusions tournées en dehors lorsque, deux termes étant contraires, un bien et un mal sont la conséquence de chacun d'eux, et que chacun d'eux a une conséquence contraire à celle de l'autre. XVI. Un autre lieu est celui-ci ; comme on ne loue pas les mêmes choses ouvertement et en secret, mais que ce sont principalement celles qui sont justes et belles qu'on loue ouvertement et les choses utiles qu'on louera de préférence à part soi, on doit tâcher de conclure l'autre de ces deux choses'; car ce lieu est celui qui a le plus de force quand il s'agit d'assertions paradoxales. XVII. Un autre se tire des faits qui présentent une 1. Liv. II, chap. xix. Callippe, d'Athènes, disciple de Platon. Nous lisons Sd' erpr,Tai avec Spengel. 2. Rapprocher de ce dicton grec, avec M. Bonafou^, le pror verbe italien : « Gomprare il miele colle mosche. » 3. Celle qui n'a pas été énoncée, Digitized by VjOOQIC

270 LA RHÉTORIQUE certaine corrélation. Exemple ; Ipliicrate, comme on voulait forcer son fils à remplir et à supporter sa pai[^]t des charges publiques, bien qu'il ne fût pas encore d'âge, sous prétexte qu'il était grand, s'exprime ainsi: « Si l'on juge que les enfants de grande taille sont des hommes, on devra décréter que les hommes de petite taille sont des enfants. » De même Thôodecte, dans la Loi :

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 271 ment il faut choisir celui des termes de l'alternative qui offre un côté avantageux à la cause *. XIX. Un autre lieu se tire de ce fait que les mêmes personnes n'adoptent pas toujours le même parti avant et après, mais tantôt l'un, tantôt l'autre. En voici un exemple dans cet enthymème : « Chassés de notre ville, nous combattons afin d'y rentrer, et, rentrés maintenant, nous la quitterions pour ne pas combattre ! » En effet, ils préféreraient* alors rester dans leur ville, fussent-ils combattre, et plus tard, ne pas combattre, fussent-ils ne pas y rester ^ XX. Un autre lieu consiste à dire que telle chose, qui aurait pu être causée par tel mobile, bien qu'il n'en soit rien, l'est ou l'a été. Exemple : si l'on faisait un présent à quelqu'un afin de l'affliger en le lui retirant. De là cette pensée ; Souvent notre démon (ou génie), lorsqu'il nous accorde de grands bonheurs, ne le fait pas dans une intention bienveillante, mais afin de donner plus d'éclat à nos revers * ; et celle-ci tirée du Méléagre d'Antiphon ; Ce n'était pas pour tuer le monstre, mais pour qu'ils pussent attester à toute la Grèce la valeur de Méléagre. Et ce mot de VAjax de Théodecte ; que si Diomède donna la préférence à Ulysse, ce n'était pas en vue de lui 1. C'est là un de ces préceptes d'Aristote qu'Alexandre, son élève, qualifiait de (xoçiaixaTa (PJut., i4tea;., 74). 2. On propose de lire av fjpOvTo, ils eussent préféré. 3. Fragment d'un discours perdu de Lysias rapporté en partie par Denys d'Halicarnasse {Vie de Lysias, § 32). Il s'agit des Athéniens, refoulés au Pirée par les Lacédémoniens en 404 et rentrant en armes dans la ville. 4. Vers d'un poète inconnu. Cp. J. César {De Bello gallico^ liv. 1er, § 14) et Claudien : « ToUuntur in altura, etc., » In Ruf., 1, 40. Digitized by VjOOQ IC

272 LA RHÉTORIQUE faire honneur , mais afin d'avoir un compagnon inférieur à lui-même; car il est admissible que ce fut là son mobile. XXL Un autre lieu, commun à ceux qui plaident et à ceux qui délibèrent, c'est d'examiner les faits qui suggèrent une action ou qui en détournent, ainsi que les considérations par lesquelles on agit ou Ton évite d'agir. Car il est telles choses que l'on doit faire si ces considérations se présentent ; par exemple, si Faction est possible, facile, avantageuse ou à soi-même, ou à ses amis, ou nuisible à nos ennemis et de nature à les punir, ou encore si la punition encourue par nous est moins importante que le profit de notre action. Ces considérations nous portent à agir et leurs contraires nous en détournent. Ce sont les mêmes qui nous servent pour accuser et pour défendre. On emploie celles qui détournent pour la défense et celles qui portent à agir pour l'accusation. Ce lieu constitue tout l'art de Pamphile et de Callippe *. XXII. Un autre lieu se tire des faits qui semblent bien arriver, mais qui sont cependant incroyables en ce sens qu'ils sembleraient impossibles, s'ils n'existaient réellement ou s'ils n'étaient à la veille de se produire, et aussi parce qu'ils arrivent plutôt (que d'autres). En effet, on n'a d'opinion que sur un fait existant, ou sur un fait vraisemblable. Par conséquent, si la chose est à la fois incroyable et invraisemblable, il faut nécessairement qu'elle soit réelle * ; car ce n'est pas comme vraisemblable ou probable qu'elle pourrait paraître telle. Exemple: Androclès de Pitthée parlant contreJes 1. Voir, sur Callippe, ci-dessu5, J. I, chap. xii, § 29, note. Pamphile, disciple de Platon (voir Suidas, art. IlajjLçtXoç). Cp. • Cicéron, De Orat., m, 21. 2. Pour entrer dans un argument. Le mot «XtqOê; a ici plus de force que le mot français vrai. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII ⁷³ lois, Comme on lui répondait par des rumeurs tumultueuses : « Les lois, dit-il, ont besoin d'une autre loi qui les con'ige, car les poissons ont besoin de sel, et cependant il n'est pas vraisemblable, ni probable que, vivant dans Teau salée, ils aient besoin de sel, et les olives, d'huile, et cependant, il est incroyable, que ce qui sert à faire l'huile ait besoin d'huile. » XXIII. Un autre lieu propre à la réfutation consisté à examiner les faits qui ne concordent pas, pour voir si cette discordance leur vient de diverses circonstances, actions et paroles quelconques, en considérant séparément la situation de son contradicteur; par exemple: « Il dit qu'il est votre ami, mais il a prêté serment aux Trente ; » — ou la sienne propre: « Il dit que j'aime les procès, mais Une peut démontrer que j'en aie provoqué un seul ; » — ou enfin, celle du contradicteur et la sienne propre: « Il n'a jamais prêté d'argent, lui, et moi, j'ai libéré (de leurs dettes) beaucoup d'entre vous. » XXIV. Un autre lieu, c'est de répondre à des imputations, ou à des faits d'un caractère calomnieux, produits antérieurement et donnant le change, en expliquant la raison d'être du fait qui a paru étrange ; car il a fallu quelque chose qui fit naître cette calomnie* Exemple : (une mère) dont une autre femme a ravi le fils par substitution ^ semblait, en raison des caresses qu'elle prodiguait au jeune homme (repris par elle), avoir avec lui une liaison intime. Son motif exposé *, 1. Nous adoptons, avec Spengel, la leçon du manuscrit de Paris¹⁷⁴¹ : {jTcoSsêXVJiiévY); tivo; tov Aut9); uUv. La leçon de plusieurs autres manuscrits et de la traduction latine ! Stoc6eêXY){iévv]c Tivb4 Ttpo; TOV a. u.. rend compte des traductions éloignées de la nôtre que nous empruntons à Dobree (*Adversaria*^{t 1er, p, j[3g^} éd. de G. Wagner), et qu'admettrait volontiers M. R. Dareste. 2. C'est-à-dire comme on apprit que c'étaient une mère et son fils, non pas un amant et sa maîtresse. Digitized by VjOOQIC

ri\ LA RHÉTORIQUE la calomnie tomba. C'est comme - dans YAjax de TliGodecte ; Ulysse explique à Ajax comment, tout en étant plus brave que lui, Ajax, il paraît ne pas l'être^ XXV. Un autre lieu se tire de la cause, et (l'on dit), si elle existe, que Teffet se produit; si elle n'existe pas, qu'il ne se produit pas ; car la cause et ce dont elle est cause existent ensemble, et il n'y a pas d'effet sans cause. Exemple : Laodomas, dans sa propre défense, à cette imputation de Thrasybule qu'il avait eu son nom inscrit sur la stèle (infamante) de l'Acropole et qu'il l'avait fait effacer sous les Trente, répondit que ce n'était pas admissible, attendu que les Trente auraient eu plus de confiance en lui si sa haine du peuple avait été inscrite sur la stèle. XXVI. Un autre lieu, c'est d'examiner si (la pereonne en cause) ne pouvait pas, ou ne peut pas encore, en s'y prenant autrement, faire quelque chose de mieux que faction qu'elle conseille, ou qu'elle fait, ou qu'elle a faite ; car il est évident cpie, s'il n'en était pas ainsi*, telle n'aurait pas été sa conduite ; et en effet, personne n'adopte volontairement et sciemment un mauvais parti. Mais ce raisonnement est faux : souvent le jour tte se fait qiie plus tard sur la meilleure conduite à tenir, tandis qu'auparavant la question était obscure. XXVII. Un autre lieu, c'est, au moment où va s'accomplir une action opposée à celles qu'on a déjà faites, de considérer toutes ces actions ensemble. Ainsi Xénophane, comme les Éléates lui demandaient s'ils devaient offrir des sacrifices à Leucothôe et la pleurer ou non, leur donna le conseil, s'ils voyaient en elle 1, Cp. Ovide, Métamorph. l XIII, au début* 2. Nous maintenons, avec Gros, la négation, Souvent supprimée par les traducteurs et qui porte non pas sur l'action accomplie, mais sur Timpossibilité de faire autrement. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIII 275 un être divin, de ne pas lui sacrifier
 *. XXVIII. Un autre lieu, c'est d'accuser ou de se défendre en alléguant les
 erreurs commises. Par exemple, dans la Médée de Carcinus, d'une part on
 accuse celle-ci d'avoir tué ses enfants, en alléguant qu'elle ne les fait pas
 paraître ; car elle avait commis la faute de les renvoyer. De son côté, elle
 allègue, pour se défendre, qu'elle n'aurait pas tué ses enfants, mais Jason, car
 elle aurait fait une faute en n'accomplissant pas cette action, à supposer
 qu'elle eût accompli l'autre. C'est là un lieu d'enthymème et une variété qui
 constitue tout le premier traité de Théodore. XXIX. Un autre se tire du nom,
 comme, par exemple, dans Sophocle : il est significatif le nom que porte
 Sideron, et comme on a l'habitude d'en user dans les louanges des dieux.
 C'est ainsi que Conon appelait Thrasybule « l'homme à la forte volonté » ;
 qu'Hérodicos disait à Thrasymaque ; « Tu es toujours un combattant résolu
 * » et à Polus ; « Tu es toujours Un poulain * ; » et en parlant de Dracon le
 législateur : Ses lois ne sont pas d'un homme, mais d'un dieu, » à cause
 de leur sévérité ; C'est ainsi que Thésilbe d'Euripide dit d'Aphrodite : Oui,
 c'est à bon droit (Joue le nom de cette déesse est le même commencement que
 celui de la folie) ; 1. Dans Pline l'Ancien (De la superstition 34), Xénophon
 donne ce conseil aux Égyptiens à propos de leurs divinités

tu LA RHÉTORIQUE et, daDS Chéremôn * : Penthée, qui porte dans son nom le triste sort qui VMenàK XXX. En fait d'enthymèmes, on goûte plus ceux qui sont propres à réfuter que les démonstratifs, attendu que Fenthymème, pour réfuter, donne en raccourci une collection d'arguments contradictoires et que les rapprochements qui en résultent sont plus sensibles pour Tauditeur. Du reste, parmi tous les enthymèmes, soit de réfutation, soit de démonstration, ceux-là produisent le plus d'effet dont la conclusion se laisse prévoir des les premiers mots, sans que ce soit à cause de leur banalité, car l'auditeur est content de lui lorsqu'il pressent ce qui va Venir; et pareillement les enthymèmes dont la conclusion se fait attendre juste autant qu'il faut pour qu'on les connaisse dès qu'ils sont énoncés.

CHAPITRE XXIV Lieux des enth[^]mèmes apparents i 1. Comme il peut ài*river que tel syllogisme soit i[^]éel et que tel autre ne le soit pas, mais ne soit qu'apparent, il s'ensuit nécessairement que l'enthymèroe, tantôt est un réel enthymème, tantôt ne l'est pas, mais qu'il n'est qu'un enthymème apparent, car l'enthymème est une sorte de syllogisme •. IL Les lieux des enthymèmes apparents sont d'abord 1. Poète tragique qui fut, dit-on, disciple de Sooratei ± IlvOoc signifie douleur, affliction, 3. Cp. liv. Jcr, ch. II, I 8. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIV 277 le lieu, qui consiste dans l'expression. Une partie de ce lieu, c'est, comme dans les arguments dialectiques, de dire en dernier comme conclusion, sans avoir fait de syllogisme : « Ce n'est donc pas ceci et cela ; il faut donc que ce soit ceci et cela. » En effet, un énoncé fait en termes contournés et contradictoires prend l'apparence d'un enthymème, car cet énoncé est comme le siège d'un enthymème, et cette apparence tient à la forme de l'expression. Pour parler d'une façon syllogistique par le moyen de l'expression, il est utile d'énoncer les têtes * de plusieurs syllogismes. Ainsi : « Il a sauvé les uns, il a vengé les autres, il a libéré les Grecs. » Car chacun de ces termes a été démontré par d'autres, mais, grâce à leur réunion, on voit un nouvel argument se produire. Une autre partie de ce premier lieu consiste dans l'homonymie, comme de dire que la souris est un animal fort important, du moins par suite de ce que son nom * rappelle le plus auguste des sacrifices ; en effet, les mystères sont bien les plus augustes sacrifices. Citons encore le cas où, voulant faire l'éloge de tel chien, on le met en parallèle avec le Chien qui est au ciel ou avec le dieu Pan, parce que Pindare a dit : O divinité bienheureuse que les Olympiens nomment le chien à la^ nature multiple ^ de la Grande Déesse * : ou encore, de ce que l'on dit qu'il est honteux de 1. Majeures. 2. M0

278 LA RHÉTORIQUE ne pas avoir de chien *, conclure que le chien est honorable; ou de dire qu'Hermès est par excellence le dieu communicatif, libéral, attendu que, seul, Hermès est appelé le dieu commun * ; ou que le logos ^ est ce qu'il y a de plus important, attendu que les gens de bien sont qualifiés non pas dignes de richesses, mais dignes d'estime. En effet, l'expression Xc^you àÇto; a plus d'un sens. III. Un autre lieu, c'est de parler en réunissant des choses distinctes et en distinguant des choses réunies; en effet, comme il y a souvent une apparence d'identité dans ce qui n'est pas identique, il faut employer le sens dont on peut tirer le meilleur parti. Tel est ce raisonnement d'Euthydème *: par exemple, on sait qu'une trirème est au Pirée, puisque l'on connaît chacun des deux ; quand on sait les lettres, on connaît le vers, car le vers est la même chose '^; dire que, comme la double dose rend malade, la dose simple n'est pas non plus favorable à la santé, car il serait étrange que deux choses bonnes devinssent une chose mauvaise. Voilà pour l'enthymème de réfutation. Voici maintenant pour l'enthymème démonstratif. Il est vrai, dira-t-on, qu'un bien unique ne peut devenir deux maux ; mais tout ce lieu est entaché de paralogisme. Citons encore le mot de Polycrate sUrThrasybule : « Il anéantit trente tyrans. » On voit qu'il procède par réunion ; — ou le mot de Théodecte dans Oreste, qui procède par division: 1. Être eunuque. 2. Comme réaidant et agissant au ciel, sur terre et aux enfers : Superis deorum gratus et imis (Horace, Odes, I, x, 19-20). — Jeu de mot sur xotvcovixoc, xotv^c 3. A^yoc, qui signifie raison et estime, sans compter son -acception de discours. 4. Cp. Sophist. elench. ch. 20. 5. Que les lettres dont il se compose. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIV 279 Il est juste, lorsqu'une femme a fait périr son époux, qu'elle meure à son tour, et que, du moins, le fils venge son père. Voilà donc ce que l'on a fait; car, si l'on réunit les deux idées, peut-être ne seront-elles plus justes ^ Et ce serait en outre un enthymème par ellipse, car on a supprimé l'auteur de l'acte. IV. Un autre lieu, c'est d'établir ou de renverser un argument par l'exagération. C'est ce qui arrive lorsque, sans avoir démontré que telle action a été accomplie, on insiste sur sa gravité ; car il se produit alors cet effet que le prévenu paraît ou ne pas avoir accompli cette action, lorsqu'il est le premier à la grossir, ou l'avoir accomplie, lorsque c'est l'accusateur qui en témoigne de l'indignation. Il n'y a donc pas là d'enthymème, car l'auditeur raisonne à faux sur l'existence ou la nonexistence du fait en question, qui ne lui est pas démontré, V. Un autre lieu se tire du signe ; car celui-ci ne se prête pas au syllogisme. Par exemple, si l'on dit ; « Les hommes qui s'aiment entre eux sont utiles à leur pays ; car l'amour d'Harmodius et d'Aristogiton causa la perte du tyran Hipparque^ ». » Et encore si l'on dit : « Denys est un voleur, car il est vicieux. » Voilà encore qui n'est pas un syllogisme, car tout homme vicieux n'est pas un voleur. VI. Un autre s'obtient au moyen d'un fait accidentel ; exemple, ce que dit Polycrate sur les souris : qu'elles furent d'un certain secours en rongant les cordes (des 1. Peut-être n'est-il pas juste que la main qui venge un père frappe la femme qui a tué son époux. 2. Cp., dans Platon, Banquet, p. 388, un passage auquel Aristote fait évidemment allusion ici. Voir, dans Spengel, d'autres rapprochements à la suite de celui-ci. Digitized by VjOOQIC

280 LA RHÉTORIQUE arcs)*. Ou encore, si Ton disait que c'est un très grand honneur d'être invité à un repas, attendu qu'Achille, faute de l'avoir été, à Ténédos, fut irrité contre les Achéens ; son courroux tenait à ce qu'il avait été privé d'un honneur : or le fait était arrivé à l'occasion de sa non-invitation. Vil. Un autre pour motif la conséquence immédiate ; par exemple, en parlant d'Alexandre ^ on dira qu'il avait l'âme élevée, parce que, méprisant la société du vulgaire, il vivait seul au mont Ida ; on alléguera que les hommes à l'arabie fière ont la même tendance et que, par suite, on pourrait croire qu'il avait l'âme élevée. Et parce qu'un individu aura une mise élégante et fera des promenades nocturnes (on pourrait croire que c'est) un libertin, parce que tout cela est le fait des libertins. Un raisonnement semblable est celui-ci : les mendiants chantent et dansent dans les temples, les exilés ont le loisir d'habiter là où ils veulent, car ce sont des conditions inhérentes à ceux qui paraissent heureux, et ceux qui sont dans ces conditions pourraient sembler heureux ; mais ce qui fait la différence, c'est le comment ^ Aussi ce lieu tombe dans celui qui s'obtient par omission. VIII. Un autre consiste à présenter comme cause ce qui n'est pas cause. Tel, par exemple, un fait qui s'est produit en même temps ou immédiatement après. Car c'est considérer ce qui est après tel fait comme sur1. Polémon, cité par Clément d'Alexandrie (Protrept.), raconte que les habitants de la Troade gardèrent une grande vénération aux souris du pays, parce qu'elles avaient rongé les cordes des arcs des ennemis. Cp. scol. de Venise et Eustathe sur r/Wode, 1,39. 2. Paris. 3. Comment, de quelle manière, dans quel sens, par exemple, l'exilé habite où il veut ? Isocrate [Helen., 8) a dû inspirer cet exemple déjà proposé avant lui, et sur lequel il discute. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXIV 281 Tenu à cause de ce fait\

raisonnement employé surtout dans les affaires d'État. Ainsi Démade voyait dans la politique de Déraosthène la cause de tous les maux, car c'est aussitôt après le triomphe de cette politique que survint la guerre 2. IX. Un autre tient à l'omission de la question du moment et des conditions. Exemple : c'est à bon droit qu'Alexandre (Paris) emmena Hélène, puisque la faculté de choisir (un époux) avait été laissée à celle-ci par son père. Elle ne l'avait sans doute pas été indéfiniment, mais pour une première fois ; car l'autorité de son père n'allait pas plus loin. Autre exemple : si l'on prétendait que de frapper les hommes libres est un outrage. Ce n'est pas toujours vrai, mais seulement lorsque l'on commence par des voies de fait injustes. X. Outre cela, de même que, dans les controverses, il existe un syllogisme apparent qui a trait au fait considéré absolument et non absolument, mais selon certaine éventualité, par exemple, dans la dialectique, comme quoi le non-être existe, car le non-être est non-être; et comme quoi l'inconnu peut être su, car il est su que l'inconnu est inconnu, de même, dans les rhétoriques, il existe un enthymème apparent qui a trait au fait non absolument vraisemblable, mais à une certaine vraisemblance. Du reste, il n'est pas d'une application générale, et, comme le dit Agathon ; On dirait volontiers peut-être que ceci est vraisemblable, qu'il arrive bien des choses aux mortels qui sont invraisemblables \ 1. Sophisme cum hoc ou post hoc, ergo propter hoc. 2. Eschine, en 330, fit le même reproche à Déraosthène [contre Clésiphon, § 134), peut-être après la composition de la Rhétorique (voir Spengel). 3. Il y a une simple réminiscence de ces vers dans la Poétique, 16. Digitized by VjOOQIC

282 LA RHÉTORIQUE En effet, tel fait se produit contre la vraisemblance, si bien que, même ce qui est contre la vraisemblance est vraisemblable ; et si cela est, le non vraisemblable sera vraisemblable, non pas absolument. Mais de même ([ue, lorsqu'il s'agit de controverses, c'est en n'ajoutant pas ; « selon certaine éventualité, pai* rapport à certain fait, dans certaines conditions, » que l'on fait œuvre de calomniateur, dans le cas présent aussi, ce qui est contre la vraisemblance est vraisemblable non pas absolument, mais seulement à certains égards, XI. C'est de ce lieu que se compose la Rhétorique de Corax ^ Ainsi, qu'un individu ne prête pas à l'accusation portée contre lui, par exemple, en raison de sa faiblesse, il échappe à la condamnation pour voies de fait, car il n'y a pas vraisemblance (qu'il soit réellement coupable) ; mais qu'il prête à cette accusation, par .exemple, en raison de sa vigueur, il s'en tire encore, attendu qu'il n'y a pas non plus vraisemblance, car il allait bien penser qu'il y aurait vraisemblance " ^ Il en est de même des autres cas. 11 faut de deux choses Tune ; ou qu'il y ait, ou qu'il n'y ait pas matière à poursuivre ; et les deux cas sont évidemment vraisemblables. Le premier est vraisemblable et le second ne l'est pas absolument parlant, mais de la manière que nous Tavons dit; et c'est là le moyen d'assurer la supériorité à la cause la plus faible. C'est, par conséquent, à bon droit que l'on refusait d'admettre la prétention que Protagoras affichait \" C'était un ch. xvni, et dois Denys d'Halicarnasse, Lettre à Ammœus sur Aristote, ch. viii. 1. Le premier, avec Tisias, qui ait écrit sur l'art oratoire. 2. Et cette présomption a dû le retenir. 3. Protagoras d'Abdère se faisait fort d'enseigner l'art de faire gagner les mauvaise=5 causes. Cp. Cicéron, BrtUus, ch. vin. Digitized by VjOOQIC

IJVRE II, CHAPITRE XXV 283 mensonge et non une vérité, mais une apparente vraisemblance qui ne se rencontre dans aucun art, excepté Tart oratoire et celui de la controverse. CHAPITRE XXV Des solutions, I. C'est le moment, après ce qui vient d'être dit, de parler des solutions ^ On peut résoudre soit en faisant un contre-syllogisme, soit en apportant une objection *. IL On pratique le contre-syllogisme, cela va de soi, en l'empruntant aux mêmes lieux ^; car les syllogismes se tirent des choses probables : or beaucoup de ces choses peuvent sembler contraires entre elles. III. Il y a (ici), comme dans les Topiques *, quatre manières de produire des objections. On peut les tirer soit du même, soit du semblable, soit du contraire, soit des jugements. IV. Du même, c'est-à-dire, par exemple, s'il y a enthymème sur l'amour, comme quoi il a un côté honnête, l'objection se présente sous deux aspects. Parlant en général, on dira que tout besoin est une mauvaise chose ; considérant un détail particulier, que 1. La solution, dans Aristote, c'est le fait de réduire à néant la portée d'un argument. Cp. Sophist. elench., xviii; Top., vni, 10; Analyt. pr., ii, 26. 2. L'^voraffic est, à vrai dire, une contre-proposition : '^v^rracrî; Id-zi irpoTafft; irpoxàffeî èvavTia (Analyt., ibid.) 3. Aux mêmes lieux auxquels a été emprunté le syllogisme, ou raisonnement à réfuter. 4. Cp. Top., liv. yill, ch.'x, et surtout Analyt. pr., ibid. ::_- , Digitized by Google

284 LA RHÉTORIQUE Ton ne citerait pas « l'amour caunien ^ », s'il n'y avait pas des amours mauvais. V. On tire une objection du contraire. Exemple : s'il y a un enthymème comme quoi l'homme de bien rend service à tous ses amis, ce n'est pas à dire que le méchant fait du mal aux siens. VI. Lorsqu'il s'agit des semblables, s'il y a un enthymème comme quoi ceux à qui l'on fait du mal ont toujours du ressentiment, l'objection sera ; ce n'est pas à dire que ceux à qui l'on fait du bien ont toujours de l'amitié. VII. Les jugements sont empruntés aux hommes célèbres. Exemple : si un enthymème dit qu'il faut avoir de l'indulgence pour les gens ivres, attendu qu'ils pèchent par ignorance, l'objection dira : Pittacus n'est donc pas louable, car il a édicté des peines plus graves pour les délits commis en cas d'ivresse. VIII. Comme les enthymèraes se tirent de quatre choses, qui sont le vraisemblable, l'exemple, la preuve matérielle et le signe; comme d'ailleurs, parmi les enthymèmes, ceux qui ont pour fondement ce qui a lieu, ou ce qui semble avoir lieu d'ordinaire, tirent leur conclusion des choses vraisemblables, et que d'autres l'obtiennent par l'induction du semblable, ou de l'unité, ou de la pluralité, lorsque, après avoir considéré le point de vue général, on argumente ensuite sur des particularités, au moyen de l'exemple; d'autres l'obtiennent par la considération du fait nécessaire et existant, au moyen du signe matériel ; d'autres par celle du fait existant en général ou en particulier, soit que réellement il existe ou n'existe pas, au moyen 1. Celui de Byblis, femme originaire de Bubasos, en Carie, pour son frère jumeau Caunus. Cp.' Ovide, *Métamorph.*, ix, 463. Digitized by VjOOQIC

LIVRE II, CHAPITRE XXV 185 des signes; comme enfin le vraisemblable est ce qui a lieu, non pas toujours, mais d'ordinaire, il s'ensuit évidemment qu'on résoudra toujours des enthymèmes de cette nature en apportant une objection. IX, La solution peut n'être qu'apparente et elle n'est pas toujours réelle, car ce n'est pas en objectant qu'il n'y a pas vraisemblance que l'on résout un argument, mais en objectant qu'il n'y a pas conséquence nécessaire. X. C'est ce qui fait que, par l'emploi de ce paralogisme, celui qui défend a toujours l'avantage sur celui qui accuse. En effet, comme l'accusateur démontre toujours au moyen des vraisemblances, et que la solution n'est pas la même, suivant que l'on allègue qu'il n'y a pas vraisemblance, ou qu'il n'y a pas conséquence nécessaire ; comme d'autre part l'objection porte toujours sur ce qui a lieu d'ordinaire (autrement ce ne serait pas le vraisemblable, mais ce qui arrive toujours et nécessairement), et que le juge, si la solution est présentée ainsi, estime ou bien qu'il n'y a pas vraisemblance, ou bien qu'il ne lui appartient pas de prononcer* un jugement sur ce en quoi il fait un paralogisme, ainsi qu'on vient de le dire ; car ce n'est pas seulement d'après les conséquences nécessaires qu'il doit juger, mais encore d'après la vraisemblance; et c'est là ce qu'on appelle juger selon sa conscience *; il résulte de tout cela qu'il ne suffit pas de présenter une solution fondée sur ce qu'il n'y a pas conséquence nécessaire, mais qu'il faut résoudre en alléguant qu'il n'y a pas vraisemblance; or, c'est ce qui aura lieu si l'objection vise de préférence ce qui arrive d'ordinaire. XL L'objection peut se produire de deux manières : ou bien par la considération du temps, ou par celle des faits, et les principales font valoir l'une et l'autre; 1 . Cp. ci-dessus, chap. xv, § 5, note. Digitized by VjOOQIC

286 LA RHÉTORIQUE car si le fait a lieu plusieurs fois, il n'en sera que plus vraisemblable. XII. On résout aussi les signes et les enthymèmes énoncés par signes, n^{ais} s'ils répondent à une réalité, comme on Ta expliqué au livre premier ^ En effet, que tout signe soit privé du caractère syllogistique, nous lavons fait voir clairement dans les Analytiques[^], XIII. Pour les arguments fondés sur Texemple, la solution est la même que pour les choses vraisemblables. En effet, si nous avons un fait qui ne se soit point passé de même, il y aura eu solution fondée sur ce que le fait n'est pas nécessaire, ou bien qu'il s'en est produit plusieurs et plusieurs fois d'une autre façon ; mais, s'il s'en est produit plusieurs et plusieurs fois dans les mêmes conditions, il faut contredire en alléguant que le fait actuel n'est pas semblable, ou ne se produit pas dans les mêmes conditions, ou que, du moins, il y a différence par quelque côté, XIV. Quant aux preuves matérielles (Tex|i.-iqpia) et aux enthymèmes qu'elles servent à former, on ne pourra les résoudre en alléguant leur caractère non syllogistique. C'est encore un point que nous avons mis en lumière dans les Analytiques[^]. Reste la solution qui sert à montrer que le fait énoncé n'existe pas; or, s'il est manifeste et que ce fait existe et qu'il y en a une preuve matérielle, il devient dès lors impossible de la résoudre, car tout devient dès lors évident par la démonstration *. 1. Liv. lor, ch. II, §§ 14 et suiv. % AnalyU pr., ii, 27; p. 70 a, 24. 3. Ibid. 4. Ou, si 1 on adopte, avec Spengel, la leçon unique du manuscrit de Paris, 1741 :

LIVRE II, CHAPITRE XXVI 287 CHAPITRE XXVI De

Toxagération et de ratténuation. I. L'exagération et ratténuation ne sont pas des éléments d'enthymèmes» (J'emploie dans le même sens les mots élément et lieu, attendu que, élément et lieu, c'est ce à quoi reviennent beaucoup d'enthymèmes») Mais l'exagération et l'atténuation sont des enthymèmes pour montrer qu'une chose est de grande, ou de mince importance, comme aussi qu'elle est bonne ou mauvaise, juste ou injuste, ou qu'elle a une quelconque des autres qualités ^ II. Or ce sont là toutes choses sur lesquelles portent les enthymèmes et les syllogismes; de sorte que, si chacune d'elles n'est pas un lieu d'enthymème, il n'y a pas non plus exagération ou atténuation. . III. Les arguments qui servent à résoudre Un enthymème ne sont pas d'une autre espèce que ceux qui servent à en établir; car il est évident que l'on résout, soit que l'on fasse une démonstration^ soit que l'on apporte une objection; or on fait la contredémonstration du fait opposé. Par exemple^ si l'on a montré que tel fait a existé, l'adversaire montrera que ce fait n'a pas existé; et si l'on a montré qu'il n'a pas existé, il montrera qu'il a existé; de sorte que ce n'est pas là que serait la différence, puisque tous deux en1. En résumé, l'auteur semble vouloir dire que l'exagération et l'atténuation ne servent pas à former des enthymèmes, que les enthymèmes, au contraire, servent à exagérer ou à atténuer. Digitized by Google

288 LA RHÉTORIQUE ploient les mêmes moyens, produisant des enthymèmes comme quoi le fait n'est pas ou qu'il est. IV. L'objection n'est pas un enthymème; mais ici, comme dans les Topiques *, objecter, c'est avancer une opinion de laquelle il ressort clairement qu'il n'y a pas eu syllogisme, ou que l'on a allégué un fait inexact *. V. Voilà tout ce qu'il y avait à dire sur les exemples, les sentences, les enthymèmes et, généralement, sur tout ce qui concerne la pensée, sur les ressources que nous pourrions y puiser et sur la manière d'en faire la solution *. Il nous reste maintenant à traiter de l'élocution et de la disposition. i. Cp. Topiques, viii, 8. i2. Le manuscrit de Paris 1741, suivi par Spengel, donne iciles motsère\ 3è 8yj.* * " ^ep'i TbvX6Yov, qui se retrouvent au début du liv. IIL Ce double emploi nous semble, comme à Vettori, être une simple erreur de copiste. De plus, il faudrait peut-être ajouter oOv après *Tiêp ptèv. 3. Tout cela constitue l'invention. Digitized by VjOOQIC

LIVRE m CHAPITRE PREMIER De l'élocution. I. Comme il y a trois questions à traiter en ce qui concerne le discours: premièrement, d'où seront tirées les preuves ; deuxièmement, ce qui touche à Télocution ; en troisième lieu, comment il faut disposer les parties d'un discours , nous avons dit, au sujet des preuves et de leur nombre, qu'elles se tirent de trois sortes de considérations ; nous avons expliqué celles-ci et la raison pour laquelle il n'y en a que trois sortes. En effet, on considère soit les impressions qui affectent les juges eux-mêmes, soit les dispositions où ils croient que sont les orateurs, soit encore la démonstration qui les amène à être persuadés. On a dit aussi où il faut puiser pour fournir des enthymèmes, car on distingue les formes d'enthymèmes et les lieux. IL C'est maintenant le moment de parler de l'élocution ; et en effet, il ne suffit pas de posséder la matière de son discours, on doit encore parler comme il faut*, et c'est là une condition fort utile pour donner au discours une bonne apparence. 1. 'û; itXf suivant la nécessité de la situation. 17 Digitized by V3OOQ IC

290 LA RHÉTORIQUE III. D'abord donc on a recherché, suivant Tordre naturel, — question qui occupe habituellement la première place — les faits même dont la connaissance entraîne la probabilité; en second lieu, la manière d'en disposer renonciation ; troisièmement, question de la plus haute portée, mais qui n'a pas été traitée encore, ce qui se rapporte à l'action oratoire[^]. En effet, elle ne fut admise que tardivement dans le domaine de la tragédie et de la rapsodie, vu que, primitivement, les poètes jouaient eux-mêmes leurs tragédies. Il est donc évident qu'elle a une place dans la rhétorique, aussi bien que dans la poétique. Certains en ont traité', entre autres Glaucon de Téos. IV. Cette action réside dans la voix, qui sera tantôt forte, tantôt faible, tantôt moyenne (et il faut examiner) comment on doit s'en servir pour exprimer chaque état de l'âme, quel usage faire des intonations qui la rendront tour à tour aiguë, grave ou moyenne, et de certains rythmes suivant chaque circonstance, car il y a trois choses à considérer : ce sont la grandeur, l'harmonie et le rythme'. Dans les concours, c'est presque toujours l'action qui fait décerner le prix, et tout comme, dans cet ordre, les acteurs l'emportent actuellement sur les poètes, il en est de même dans les débats politiques, par suite de l'imperfection des gouvernements *» 1. 'Yicôxpiffic, le jeu de l'orateur comme du comédien, wO {iTtOXptTOU. 2. Ont traité de l'action poétique. Sur Glaucon, cp. Poétique, ch. XXV. Voir Egger, Histoire de la critique chez les Grecs, p. 22. 3. La grandeur se rapporte à la force de la voix, Tliarmoiiiie au degré d'intonation, et le rythme à la durée des sons articulés. 4. Twv iroXiTeiwv. Peut-être hoXitôv. Cp. Quintilien, Instit, oratoire[^] ii, 17, 27. —Revoir aussi, plus haut, l. I, chap. i, § 4. ' Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE I 291 V. Sur cette matière, l'art n'est pas encore constitué, parce que l'action n'est venue que tardivement s'appliquer à l'élocution et que, à bien la considérer, elle paraît être futile ; seulement, comme un traité de rhétorique doit d'un bout à l'autre être rédigé en vue de l'opinion, il nous faut nous préoccuper non point de ce qui est bien en soi, mais de ce qui est nécessaire, attendu qu'il convient, à vrai dire, en fait de discours, de ne pas s'appliquer à autre chose de plus qu'à ne pas affliger ni réjouir (l'auditoire). La justice, en effet, c'est de lutter en s'armant des seuls faits, si bien que tout ce qui est étranger à la démonstration est superflu. Toutefois (l'action) a une grande puissance, comme on vient de le dire, par suite de l'imperfection morale des auditeurs. VI. Ainsi donc la question de l'élocution a un côté quelque peu nécessaire en toute sorte d'enseignement, car il est assez important, pour faire une démonstration quelconque, de parler de telle ou telle façon, mais ce n'est pas déjà d'une aussi grande importance (que pour la rhétorique) ; car tout, dans cet art, est disposé pour l'effet et en vue de l'auditeur. Aussi personne ne procède ainsi pour enseigner la géométrie. L'orateur par conséquent (l'action) interviendra, elle donnera le même résultat que l'hypocritique ^ VII. Quelques-uns ont entrepris de traiter en peu de mots cette dernière question (à point de vue oratoire) ; Thrasymaque, par exemple, dans son livre 1. L'hypocritique, l'art du jeu scénique, une des parties de la musique d'après une classification que nous ont conservée Martien Capelle (liv. IX, § 936] et Michel Psellus, dans un texte inédit que nous avons publié (Archives des missions se. et Hist., 3^e série, t. II, 1875, p. 618), et traduit [Annuaire de l'Association grecque, 1874, p. 140). 2. Sur Thrasymaque de Chalcédoine, contemporain de Platon, Digitized by VjOOQIC

292 LA BHËTORIQUE sur VArt d'exciter la pitié. La faculté hypocritique est une faculté naturelle et indépendante de Fart *; mais, rattachée à Télocution, elle en devient dépendante. Voilà pourquoi ceux qui ont du talent en ce dernier genre remportent des triomphes à leur tour, comme les orateurs préoccupés de l'action ; car les discours écrits valent plutôt par Fexpression que par la pensée ". VIII. Ce furent les poètes qui les premiers commencèrent à provoquer les mouvements de Tâme ', et c'était naturel ; car les dénominations sont des imitations, et la voix est chez nous la partie la plus apte de toutes à limitation : c'est ce qui a donné naissance à la rapsodie, à Thypocritique et à d'autres arts, du reste. IX. Mais comme les poètes, tout en ne disant que des futilités, semblaient devoir au style la gloire qu'ils acquéraient, il s'ensuit que le style poétique vint le premier; tel, par exemple, celui de Gorgias. Et maintenant encore, bien des gens dépourvus d'instruction trouvent que ceux qui le pratiquent sont les plus beaux parleurs ; or cela n'est pas : autre est le langage de la prose, autre celui de la poésie, et un fait le démontre : ceux qui composent des tragédies ne l'emploient pas de la même façon ; mais, de même que, des tétramètres ils sont passés au mètre iambique ♦, parce cp. Cicéron, Bruius» § 30; Quintilien, Inst, orat., m, 3; Philostrate, Vie des Sophistes, § 14. Cicéron parle des "EXeoi [X6yot], titre qu'il traduit par Miserationes {De Oratore, m, 32). 1. Cp. Cicéron, De Oratore, ni, fin. 2. Allusion indirecte, croit-on, aux discours d'Isocrate, lesquels, généralement, ne furent pas prononcés. 3. KivYjffai. Nous avons songé un moment à proposer la correction jxtjx^ffai (à imiter), très plausible au point de vue païéographique. 4. Hexamètre composé d'iambes et de trochées. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE 293 que celui-ci ressemblait plus que tout autre à la prose *, de même, ils évitent les expressions étrangères au langage de la conversation, ou les termes ornés que recherchaient leurs devanciers et que recherchent encore ceux qui, aujourd'hui, composent des hexamètres *. Aussi serait-il ridicule d'imiter ceux qui ne font plus eux-mêmes usage de ce genre de style. X. On le voit donc, nous n'avons pas à étudier en détail toute la question de l'élocution, mais seulement rélocution qui se rapporte à notre objet •. Quant à l'autre, on en a parlé dans le traité sur la Poétique *. CHAPITRE II Sur les qualités principales du style. L. Telles étaient les considérations à faire valoir. Maintenant, on devra établir que le mérite principal de l'élocution consiste dans la clarté; la preuve, c'est que le discours, s'il ne fait pas une démonstration, ne remplit pas son rôle. Il consiste aussi à ne tomber ni dans la bassesse, ni dans l'exagération, mais à observer la convenance; car l'élocution poétique ne pèche sans doute point par la bassesse, mais elle ne convient pas au discours en prose. II. Paraii les noms et les verbes, ceux-là rendent rélocution claire qui sont des termes propres. Quant à ce qu'il faut pour effet de lui ôter la bassesse et de lui 1. Cp. Poétique, ch. iv. 2. Des vers héroïques tels que ceux d'Homère. 3. L'élocution oratoire. ^.

Poét., ch. xx-xxii. Digitized by VjOOQIC

294 LA RHÉTORIQUE donner de Félegance, ce sont d'autres termes qui ont été expliqués dans le traité de la Poétique. En effet, la substitution d'un mot à un autre donne à Vélocution une forme plus élevée, car Tefifet différent que produisent sur nous des étrangers et nos condtoyœs est produit également par Félocution ^.

III. Voilà pourquoi il faut donner au langage un cachet étranger, car Téloignement excite Tétonnement, et l'étonnement est une chose agréable. En poésie, plusieurs éléments amènent ce résultat et sont de mise dans ce genre-là, attendu que Ton voit de plus loin les choses et les personnes dont il est question. Mais, dans le discours pur et simple, ces éléments sont beaucoup moins nombreux, car le sujet est moins relevé. D'autant plus que, dans ce genre-ci, soit qu'on fasse parler le beau langage à un esclave ou à un tout jeune homme, ou qu'on l'applique à des sujets tout à fait secondaires, l'inconvenance n'en sera que plus sensible. Toutefois, même pour traiter de tels sujets, la convenance se prêtera tantôt au langage condensé, tantôt à l'ampleur. Aussi doit-on parler ainsi sans laisser voir l'art, et s'appliquer à ne pas paraître user d'un langage apprêté, mais naturel; car celui-ci amène la conviction et celui-là produit l'effet contraire. En effet, on est alors prévenu contre l'orateur comme s'il était insidieux, de même qu'on se défie des vins mélangés. C'est ainsi que la voix de Théodore prévenait ses auditeurs contre celle des autres acteurs ; la sienne ressemblait à celle du personnage, tandis que celles des autres paraissaient affectées.

V. L'artifice se dérobe heureusement lorsque l'on compose un discours en choisissant ses termes dans 1. Suivant qu'elle est élevée ou commune. Digitized by Google

LIVRE III, CHAPITRE II 295 le langage de la conversation.

C'est ce que fait Euripide et c'est lui qui, le premier, a donné l'exemple. Comme le discours est formé de noms et de verbes et qu'il y a autant d'espèces de noms qu'on l'a exposé dans la Poétique[^], il faut n'employer que rarement, et en peu d'occasions, les mots étrangers', les mots composés et les mots forgés. Quelles sont ces occasions, nous le dirons plus tard'; pour quel motif (elles sont rares), nous l'avons dit*, c'est que l'on s'éloigne ainsi davantage du style convenable. VI. Le terme propre et familier, la métaphore, telles sont les seules expressions utiles pour l'élocution dans le discours pur et simple. La preuve en est dans ce fait que tout le monde n'emploie que celles-là. En effet, tout le monde use des métaphores dans la conversation, ainsi que des termes familiers et propres. Et par suite, il est évident que, si l'on procède avec habileté, on aura un langage étranger, l'art se dérobera et l'on sera clair, ce qui était tout à l'heure la qualité principale du langage oratoire. VII. PaiTui les noms, les homonymies* sont surtout utiles au sophiste, .car c'est grâce à elles qu'il accomplit sa mauvaise action ; les synonymies seront surtout utiles au poète : or je parle ici des termes à la fois synonymes et propres; par exemple, wopeiieaôat et êaS^Çeiv •, qui sont tous deux propres et synonymes l'un de l'autre. Qu'est-ce que signifie chacune de ces qualifications; combien y a-t-il d'espèces de métal. Chap. XXI. 2. rXwTcai, tes mots étrangers, inusités, étranges. 3. Chap. m et vu. 4. Ci-dessus, § 4. 5. Ou équivoques. Voir dans les Catégories, chap. pr, la définition des termes ô{i,(âvv(i.a, (rjv(ovu(i.a et icapc&vDtxa. 6. Ces mots signifient tous deux marcher^ aller. Digitized by VjOOQIC

296 LA RHÉTORIQUE phores; quelle en est la valeur, soit en poésie, soit dans le discours; encore une fois, on Ta dit dans la Poétique, VIII. Pour le discours, il faut apporter d'autant plus de travail dans leur application, que cette forme de langage a moins de ressources, comparée à la versification ; que la clarté, Fagrément du style et sa physionomie étrangère sont particulièrement du ressort de la métaphore, et que Ton ne peut trouver cet avantage ailleurs. IX. Il faut aussi parler des épithètes et des métaphores convenables ; cela résultera de Tanalogie. Si celle-ci n'existe pas, la métaphore paraîtra manquer de convenance, vu que ce sont les contraires qui paraissent se prêter le mieux au parallèle. Seulement il faut examiner, si Ton donne une robe de pourpre au jeune homme, quelle robe on donnera au vieillard; car le même vêtement ne convient pas aux deux âges. X. Si tu veux glorifier (il faut) tirer la métaphore de ce qu'il y a de meilleur parmi les choses du même genre; si tu veux blâmer, la tirer de ce qu'il y a déplus mauvais. J'entends, par exemple, que, comme il y a des contraires dans un même genre, dire que l'un en mendiant fait une prière et que l'autre en faisant une prière mendie, par cela même que des deux côtés il y a des demandes, c'est là faire la chose en question. Iphicrate disait que Callias était un (x7|TpayupT7|ç, et non pas un Sqt Sou^oç S et celui-ci répondit qu'Iphicrate était, lui, un à(xÛ7|Toç'; que, autrement, il ne l'aurait pas appelé un fx7iTpayupTir|ç, mais un 8(f8ot3xoç. En effet, les deux termes s'appliquent au culte divin ; seulement l'un est honorable, et l'autre ne l'est pas. Autre 1. Un quêteur de Cybèle^ et non pas un porte-flambeau, 2. Un non initié, un profane. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE II 297 exemple : il y a des gens qui qualifient du nom de $\sigma\tau\omicron\nu$ (joxdXax6ç ^ ceux qui, entre eux, s'appellent des $\tau\epsilon^{\wedge}\nu\acute{\iota}\tau\alpha\tau$ (artistes) ; or ces termes sont tous deux des métaphores, appliquées l'une par des gens qui veulent avilir (la profession), l'autre par des gens qui veulent faire le contraire. C'est encore dans le même esprit que les brigands se donnent entre eux, aujourd'hui, le nom de $\iota\rho\omicron\pi\kappa\rho\rho\alpha^{\wedge}$ (agents d'approvisionnement). De là vient que, de celui qui a causé un préjudice, on peut dire qu'il a fait erreur et, de celui qui a fait erreur, qu'il a causé un préjudice, ou de celui qui a fait disparaître, qu'il a pris ou qu'il a pillé '. Dans le vers du Télèphe d'Euripide' : a Commandant aux rames et ayant fait voile vers la Mysie, » il y a manque de convenance, parce que « commander » dit plus qu'il ne faut. Le poète li'a donc pas dissimulé le procédé. XI. Il y a faute aussi dans les syllabes si elles ne représentent pas un son agréable ; comme, par exemple, lorsque Denys, l'homme d'airain *, dans ses élégies nomme la poésie « le cri de Calliope » (au lieu de 1. Flatteurs de Dionysos (Bacchus). Rapprocher $\rho\epsilon^{\wedge}\nu\acute{\iota}\tau\alpha\iota$ des $\alpha\iota\omicron\nu$

298 LA RHÉTORIQUE chant), attendu que les deux mots signifient un son : mais la métaphore est mauvaise, étant empruntée à des sons non mélodieux. XII. En outre, il ne faut pas tirer de loin les métaphores, mais les emprunter à des objets de la même famille et de la même espèce, de façon que, si les choses ne sont pas nommées, on leur donne l'appellation qui se rattache manifestement au même ordre d'idées. Exemple, cette énigme bien connue ^ : J'ai vu un homme qui*, avec du feu, collait de l'airain sur la peau d'un autre homme. L'action subie n'est pas nommée, mais dans les termes il y a une idée d'application. L'auteur a donc appelé «collage» l'application de la ventouse'.] Au surplus, il faut, absolument parlant, emprunter des métaphores modérées à des allusions convenablement énigmatiques ; car les métaphores sont des allusions, et c'est à quoi Ton reconnaît que la métaphore a été bien choisie. XIII. Il faut aussi les emprunter à de belles expressions : or la beauté d'un mot, comme le dit Lycimnius', réside ou dans les sons, ou dans la signification; la laideur d'un mot pareillement. En troisième lieu, il y a ce qui renverse un raisonnement sophistique ; car il ne faut pas dire, comme Bryson *, qu'une parole ne sera jamais déplacée si la signification est la même, soit que l'on emploie telle expression ou telle autre. 1. Composée par Cléobule ou par Eumétis (Plut., Banquet des sept Sages, ch. x). Cp. Poét., ch. xxii. % Les ventouses auxquelles fait allusion cette énigme étaient des cloches en airain. 3. Rhéteur, ami de Gorgias. 4. Mentionné aussi dans les Seconde Analytiques, i, 9, et dans les Sophist. elench., chap. xi. Digitized by Vj'OOQ IC

LIVRE III, CHAPITRE II 299 Cela est faux ; car tel terme est plus propre qu'un autre, même plus rapproché de l'objet dénommé et plus apte à représenter la chose devant les yeux. De plus, tel mot, comparé à tel autre, n'a pas une signification semblable, et, par suite, il faut établir que l'un sera plus beau ou plus laid que l'autre. En effet, tous deux servent à marquer la signification de ce qui est laid et de ce qui est beau, mais non pas en tant que beau, et non pas en tant que laid ; ou, s'il en est ainsi, il y aura du plus ou du moins. Voici d'où l'on doit tirer les métaphores : des mots qui aient de la beauté dans le son, ou dans la valeur, ou dans leur aspect, ou enfin par quelque autre qualité sensible. Il est préférable de dire, par exemple, $\text{^oSoS\grave{a}xruXo\grave{c} tj^{\wedge}\grave{c}^*$, plutôt que

300 LA RHÉTORIQUE celle qui affaiblit l'importance du bien ou du mal. C'est ainsi qu'Aristophane emploie, en manière de plaisanterie, dans les *Babyloniens*, le terme de miette d'or pour or, petit vêtement pour vêtement, petite injure pour injure, petite maladie pour maladie. Seulement il faut user avec prudence des diminutifs et observer une juste mesure dans l'emploi de l'un ou de l'autre terme*. CHAPITRE III Sur le style froid. I. Les expressions sont froides, quant au style, dans quatre cas différents. D'abord dans celui des mots composés. Exemple : Lycophron * dit : le ciel (ἐνὶ οὐρανῷ) : roç (aux nombreuses faces), la terre, (ἐνὶ γῆνι) (aux grandes cimes), une rade (ἐνὶ πύρρῳ) (couleur). Le terme propre et son diminutif. 2. Il s'agit du sophiste de ce nom. Cp. *Soph. elench.*, chapitre 1. 3. (Ἰσχυρὸς) (7Tev67copoc. La traduction littérale « un rivage au passage étroit » ne fait aucun sens. 4. Κατὰ τὴν Τίβητος; ἐνὶ πύρρῳ, dit Etienne. Digitized by VjOOQIC __.J

LIVRE ni, CHAPITRE III 301 leur d'azur) la surface de la mer.

Toutes ces expressions, en leur qualité de mots composés, appartiennent à la langue poétique. II. Voilà donc une première cause de froideur ; il en est une autre qui consiste dans l'emploi des termes étranges. C'est ainsi que Lycophron appelait Xerxès un homme-colosse, et Scipion un homme-fléau. Alcidamas fait de la poésie « un amusement » ; il parle de l'àraffôaX^a (la folie cruelle) de la nature, et d'un homme « aiguillonné par la fureur effrénée de la pensée ». III. Une troisième cause réside dans les épithètes lorsqu'elles sont tirées de loin, placées mal à propos ou trop rapprochées. Ainsi, en poésie. Ton dira très bien oc un lait blanc... » ; mais, dans le langage de la prose, les épithètes, ou sont hors de mise, ou, si elles font pléonasme, trahissent l'art et rendent manifeste la présence de la poésie. Ce n'est pas qu'on ne doive en faire quelque usage ; car elle change le terme habituel et donne au style une physionomie étrangère ; seulement il faut atteindre la juste mesure, car, sans cela, le mal produit serait encore plus grand que si l'on parlait sans art. Dans le premier cas, l'élocution n'est pas bonne, mais dans le second elle est mauvaise. C'est ce qui fait paraître froides les expressions qu'emploie Alcidamas. Car ce n'est pas l'assaisonnement, mais l'aliment de son style, que ces épithètes multipliées, exagérées, brillantes à l'excès. Ainsi, au lieu de dire « la sueur », il dira « la sueur humide » ; il ne dira pas « aux jeux isthmiques », mais « à la solennité des jeux isthmiques » ; ni « les lois », mais a les lois, reines des cités »^ ; ni « dans la course », mais « dans l'entraînement de l'âme qui nous fait courir » ; ni 1. Expression de Pindare citée par Platon [Gorgias^ 484 B. et Banquet, 196 C). Digitized by VjOOQIC

302 LA RHÉTORIQUE « ayant reçu un musée », mais « le musée de la nature ». Il- dira: « le sombre souci de l'âme »; et non pas « l'auteur de la faveur », mais « Fauteur de la . faveur populaire et le dispensateur du plaisir de ses auditeurs »; et non pas « il recouvrit de rameaux », mais((de rameaux provenant de la forêt »; non pas « il voila son corps », « mais la pudeur de son corps »• Il dira: « le désir, contre-imitateur de Tâme ». Ce dernier terme est tout ensemble un mot composé et une épithète, de sorte qu'il devient une expression poétique. Il dira de même « le comble superlatif delà méchanceté ». Aussi ceux qui s'expriment poétiquement hors de propos pèchent par le ridicule et par la froideur, et leur verbiage produit l'obscurité; car, s'ils ont ai&ire à un auditoire au courant de la question, ils dissipent la notion claire en la couvrant de ténèbres. On a recours, d'ordinaire, aux mots composés, lorsque manque le terme propre et que le mot est bien composé, comme, par exemple, xpovorpiêTv (perdre son temps) : mais, si le fait est fréquent, ce sera toujours un langage poétique. Aussi le mot composé est surtout utile à ceux qui font des dithyrambes, lorsqu'ils recherchent les termes sonores. Les mots étranges le seront surtout aux poètes épiques, lesquels recherchent la majesté et la hardiesse; la métaphore, aux poètes iambiques, car ceux-ci en font usage encore aujourd'hui, comme nous l'avons dit. IV. En quatrième lieu, la froideur a pour cause la métaphore ; car il y a des métaphores déplacées : les unes parce qu'elles sont ridicules, attendu que les poètes comiques ont aussi recours aux métaphores, les autres par ce qu'elles ont de trop majestueux et de tragique. De plus, elles sont obscures, si l'on va les chercher trop loin.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE IV 303 V. Voici des exemples pris dans Gorgias : « Les choses pâles et ensanglantées. » — « Mais toi, c'est à ta honte que tu as semé cela, et ta moisson a été criminelle. » Toutes ces expressions sentent trop la poésie. C'est comme dans Alcidas : « La philosophie, rempart des lois. » — « VOdyssée, miroir fidèle de la vie humaine, » — ((n'offrant aucun agrément aussi grand à la poésie. En effet, toutes ces expressions sont inefficaces pour amener la conviction, par les motifs donnés précédemment. Le mot de Gorgias, sur une hirondelle qui, en volant, laissa tomber sa fiente sur lui, serait tout à fait digne d'un poète tragique : « C'est vraiment honteux, ô Philomèle ! » Pour un oiseau, un tel acte n'était pas honteux ; il le serait de la part d'une jeune fille. Le reproche, par conséquent, eût été bien placé s'il se fût adressé à ce qu'elle a été, mais il ne l'est pas, s'adressant à ce qu'elle est maintenant ^.

CHAPITRE IV Sur Timée. I. L'image est aussi une métaphore, car il y a peu de différence entre elles. Ainsi, lorsque (Homère) dit en parlant d'Achille : « Il s'élança comme un lion ', » il y a image; lorsqu'il a dit: « Ce lion s'élança, » il y a métaphore. L'homme et l'animal étant tous deux 1. Après sa métamorphose. Sur Philomèle — hirondelle, et Procné — rossignol, voir P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, p. 528. 2. Cette citation ne se retrouve pas textuellement dans Homère. Cp. *Iliade*, tx, 164. L'exemple choisi par Aristote a été repris par Quintilien, *Instit» orat.*, viii, 6, 9. Digitized by VjOOQIC

304 LA RHÉTORIQUE pleins de courage, il nomme, par métaphore, Achille lin lion. II. On emploie aussi l'image dans la prose; seulement c'est rare, attendu qu'elle est propre à la poésie. On place les images de la même manière que la métaphore, car ce sont des métaphores qui se distinguent des autres par la différence qu'on vient d'indiquer. III. Les images sont, par exemple, ce que dit Androtion* sur Idrée* : qu'il ressemblait a de petits chiens qu'on vient de déchaîner ; que ceux-ci se jettent sur les gens et les mordent; que, tout de même, Idrée, sortant de prison, est inabordable. C'est encore ainsi que Théodamas comparait Archidamus àEuxène, ignorant en géométrie, et, d'après la même relation, Euxène sera un Archidamus géomètre*. Telle encore la comparaison qui figure dans la République de Platon* et d'après laquelle ceux qui dépouillent les morts ressemblent à de petits chiens qui mordent les pierres qu'on leur jette, sans toucher ceux qui les lancent. Telle encore cette image, relative au peuple, qu'il est dans la situation d'un pilote à la main solide, mais qui aurait l'oreille dure*. Telle l'image relative aux vers des poètes,[^] à savoir : qu'ils ressemblent aux jeunes gens sans beauté; ceux-ci quand ils n'ont plus la fleur de la jeunesse, ceux-là quand ils sont démembrés, ne sont plus reconnaissables*. Telle l'image de Périclès, visant les Samiens : a Ils ressemblent, disait-il, aux 1. Disciple d'Isocrate. 2. Idréc paraît être le frère de Mausole, roi de Carie, dont parle Isocrate, Discours à Philippe, § 103. 3. D'après la conjecture très plausible de Vettori, cet Euxène n'avait pour lui que la profonde connaissance de la géométrie. 4. Bépuhl, liv. V, p. 469. 5. Républ., liv. VI, p. 488. 6. Républ, liv. X, p. 601. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE IV 305 enfants, qui reçoivent la nourriture, mais continuent de pleurer. » Telle encore celle qu'il faisait sur les Béotiens ; « Ils ressemblent, disait-il, aux chênes verts ; car les chênes verts se cassent entre eux* et les Béotiens se battent les uns contre les autres. » Démosthène disait du peuple qu'il ressemblait à ceux qui ont des nausées sur un navire. Démocrate comparait les orateurs aux nourrices qui, mangeant les aliments*, frottent de salive les lèvres des enfants'. Antisthène comparait le maigre Céphissodote à l'encens qui fait plaisir en se consumant. Il est permis de voir, dans tous ces exemples, et des images et des métaphores, de telle sorte que toutes celles qui sont goûtées, étant dites comme métaphores, seront évidemment tout aussi bien des images, et que les images sont des métaphores qui demandent à être expliquées. IV. Il faut toujours que la métaphore réponde à une métaphore conlative, qu'elle porte sur les deux termes (de la corrélation) et s'applique à des objets de même nature. Si, par exemple, la coupe est le bouclier de Dionysos (Bacchus), on pourra dire, avec le même à-propos, que le bouclier est la coupe d'Ares (Mars)*. Tels sont les éléments dont se compose le discours'.

1 . Parce que cet arbre servait à faire des coins pour fendre le bois, â.
Destinés à leurs nourrissons. Gp. Sextos Empiricus, ii, 42, et Aristoph., Chevaliers, 721. 3. Ou peut-être : « Qui, mâchant les aliments, les mettent tout mâchés sur les lèvres des enfants, » ce qui se fait aussi pour les petits oiseaux. 4. Cp, Poétique, chap. xxi. — D'après Athénée (Deipnosoph.,¹ 1. XI, p. 502], le mot serait d'Anaxandride, poète de la comédie moyenne. 5. Ces éléments sont la clarté, la propriété des termes, la métaphore et l'image.

Digitized by VjOOQIC

306 LA RHÉTORIQUE CHAPITRE V Il faut parler grec. I. La principale condition à remplir, c'est de parler grec. Cela consiste en cinq choses. II. Premièrement, dans les conjonctions, au cas où Ton veut expliquer qu'elles sont naturellement appelées à se produire au premier rang, comme quelquesuns l'exigent; de même que (xàv et lyi> (xàv exigent 8à et b 8à*. Mais il faut, autant que la mémoire le permet, faire correspondre les conjonctions les unes aux autres, en évitant une suspension trop prolongée et le placement d'une conjonction avant celle qui est nécessaire; car il arrive rarement que ce soit à propos. «Moi, de mon côté, puisqu'il s'est adressé à moi... car Cléon est venu (à moi) me priant, me pressant, — je partis les ayant emmenés avec moi *. » En effet, dans cet exemple, on a introduit beaucoup de conjonctions avant celle qui devait venir, et, s'il y a un grand intervalle pour arriver kjepartis, leseïis est obscur. Donc la première condition c'est le bon emploi des conjonctions. IIL La seconde, c'est d'employer des termes propres et non compréhensifs'. IV. La troisième, d'éviter les termes ambigus ; et cela, à moins que l'on ne préfère le contraire, ce que Ton fait lorsque l'on n'a rien à dire et que l'on veut 1. De même que d'une part et moi de mon côté exigent d'autre part et lui de son côté. 2. Exemple de conjonctions mal ordonnées. Qui embrassent un sens trop étendu. Ce n'est pas tout à fait la périphrase, c'est plutôt la généralité.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE V 307 avoir Tair de dire quelque chose. C'est le cas de ceux qui s'expriment en langage poétique : Empédocle, par exemple; car une grande circonlocution donne le change et les auditeurs sont dans la situation de beaucoup de gens qui vont trouver les devins. Lorsque ceuxci prononcent des oracles ambigus, on accepte leur avis : « Crésus, passant l'Halys, détruira une grande puissance. » C'est précisément pour s'exposer à une erreur moins grave que les devins énoncent les choses d'après les genres. On trouve mieux, lorsqu'on joue à pair ou non, en disant simplement pair ou impair qu'en disant un nombre, et en disant que telle chose sera qu'en disant dans quel temps. Voilà pourquoi les diseurs d'oracles n'ajoutent pas, dans leur réponse, la détermination du temps. Toutes ces choses-là se ressemblent ; aussi, à moins de quelque motif particulier pris dans cet ordre, il faut les éviter. V. La quatrième distingue, comme l'a fait Protagoras, les genres des noms masculins, féminins et neutres*; car il faut exprimer ces gemmes correctement: « Elle est venue, et, après avoir causé, elle est partie.» VL La cinquième consiste à nommer correctement ce qui est en grand nombre, en petit nombre et à l'état d'unité: «Ces gens, dès qu'ils furent arrivés, se mirent à me frapper... » Il faut d'une manière absolue bien lire ce qui est écrit, et bien le prononcer, ce qui revient au même. C'est là une chose que la multiplicité des conjonctions rend difficile, ainsi que les phrases qu'il n'est pas aisé de ponctuer, comme celles d'Heraclite'; car la ponctuation, dans Heraclite, est 1. SxevY), les objets. 2. L'obscurité du style d'Heraclite était passée en proverbe. Digitized by VjOOQIC

308 LA RHÉTORIQUE tout un travail, parce qu'on ne voit pas à quel membre se rattache la conjonction, si c'est au précédent ou au suivant. Prenons pour exemple le début de son livre. 11 s'exprime ainsi:

LIVRE III, CHAPITRE VI 309 II. L'un OU Tautre procédé dépendra du caractère bas ou inconvenant de l'expression. Si la bassesse est dans l'explication, on emploiera le nom; si elle est dans le nom, l'emploi de l'explication sera préférable. III. Exprimer sa pensée avec des métaphores et des épithètes, pourvu que l'on se garde du style poétique. IV. Du singulier faire le pluriel, à l'exemple des poètes. Bien qu'il y ait un seul port, ils disent néanmoins: « Vers les ports achéens *. » Ils disent encore : Voici les plis nombreux d'une tablette^. V. Ne pas joindre (les mots), mais les faire succéder chacun à chacun: c(de la femme qui est la nôtre, » et, si l'on recherche la concision, faire le contraire : « de notre femme. » VI. Parler avec conjonctions, et, si l'on veut être concis, parler sans conjonctions, mais en évitant le style haché ; par exemple : a étant parti, et ayant causé ; — étant parti, j'ai causé. » VII Pratiquer le procédé avantageux d'Antimaque ', lequel consiste à parler de choses qui n'importent pas au sujet, comme le fait ce poète à propos de Teumessos * : Il est une petite colline exposée au vent..., car on peut amplifier ainsi indéfiniment. Le procédé consistant à dire ce qu'une chose n'est pas peut s'appliquer, aux bonnes et aux mauvaises, selon l'utilité 1. Aiiiéva; et; 'Axaîxouç. Fin de vers iambique d'un poète inconnu. 2. Eurip., Iphig. en Tauride, vers 727. 3. Antimaque de Colophon ou plutôt de Glaros, colonie sortie de Colophon. Voir sur ce vers C. Ad. G. Schelienberg, Antimach, reliq., Halo S., 1786, p. 52. 4. Montagne de Béotie. Gp. Strabon, Géogr., ix, 31, p. 412, éd. Gasaub. Digitized by VjOOQIC

310 LA RHÉTORIQUE qu'on y trouve. De là vient que les poètes introduisent des expressions telles que « le chant saiiS cordeS; le chant sans lyre * ». Et ils les obtiennent au moyen des formes privatives. Ce procédé fait bon effet dans les métaphores qui reposent sur l'analogie; comme, par exemple, de dire que (le son de) la trompette est un chant sans lyre.

CHAPITRE VII Sur la convenance du style. 1. L*élocution sera conforme à la convenance si elle rend bien les passions et les mœurs^ et cela dans une juste proportion avec le sujet traité. IL U y aura juste proportion si Tonne parle ni sans art sur des questions d'une haute importance, ni solennellement sur des questions secondaires, et pourvu que Ton n'adapte pas un terme fleuri ' au nom d'Une chose ordinaire ; sinon, la comédie apparaî, et c'est ce qui arrive à Cléophon' ; il affectait certaines expès* sions dans le genre de celle-ci ; « Vénérable figuier. » ILL L'élocution rendra l'émotion d'un homme courroucé s'il s'agit d'un outrage. A-t-on à rappeler des choses impies et honteuses? il faudra s'exprimer en termes (respectivement) sévères et réservés. — Des choses louables ? en termes admiratifs ; — des choses qui excitent la pitié? dans un langage humble ; et ainsi du reste. 1. "A^opôo; est dans Théognis cité par Démétrîus, §85. "AXupo; est dans Eurip., Iph. en Taur., v. 144. 2. Littéralement : un ornement. 3. Poète tragique d'Athènes. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE VII 311 IV. L'élocution appropriée à la circonstance rend le fait en question probable ; car notre âme se fait alors cette illusion que Torateur dit la vérité, parce que, dans des conditions analogues, elle serait ôSectée de même, et par suite l'on pense, lors même qu'il n'en est pas ainsi, que les choses se passent comme il le dit. V. L'auditeur partage les émotions que l'orateur fait paraître dans ses discours, même s'ils ne disent rien. Voilà d'où vient que beaucoup d'orateurs frappent l'esprit des auditeurs en faisant grand bruit. VI. La manifestation des mœurs est celle qui se fait par les indices, attendu que chaque genre et chaque condition (e^tç) donnent lieu à une manifestation corrélatrice. J'entends par genre, au point de vue de Fâge, par exemple, un enfant, ou un homme mûr, ou un vieillard ; j'entends aussi un homme ou une femme, un Lacédémonien ou un Thessalien. VII J'appelle condition ce qui fait que par sa vie un homme est tel ou tel ; car les diverses existences humaines ne sont pas dans une condition quelconque. Si donc l'on emploie des expressions appropriées à la condition, l'on aura affaire aux mœurs. En effet, un homme inculte et un homme éclairé n'auront pas le même langage ni la même manière de parler. Une locution qui produit un certain effet sur les auditeurs et dont les logographes usent à satiété, c'est, par exemple . « Qui ne sait...? » ou encore : « Tout le monde sait... »⁹ Là-dessus l'auditeur est gagné, car il rougirait de ne pas partager une connaissance acquise par tous les autres. 1. Cp. Spengel, t. II, p. 381, où sont réunies une foule d'exemples de ces deux locutions. Digitized by VjOOQIC

312 LA RHÉTORIQUE VIII. L'opportunité ou Tinopportunité dans Tapplication est un fait commun à tous ces artifices. IX. Or il est un remède rebattu pour corriger avant (l'auditeur) n'importe quelle exagération*: c'est de se (la) reprocher à soi-même, car il semble alors que l'orateur est dans le vrai, du moment qu'il n'ignore pas ce qu'il fait. X. De plus, ne pas employer en même temps tous les procédés qui sont en corrélation, car c'est un moyen de donner le change à l'auditeur. J'entends par là qu'il ne faut point, si les expressions sont dures, prendre une voix et un visage à l'avenant '. Sinon, chaque démonstration apparaît telle qu'elle est; mais, si l'on fait l'une de ces choses et non pas l'autre sans le laisser voir, l'effet sera le même. Si, par conséquent, l'on exprime les choses douces en termes durs et les choses dures en termes doux, le discours apportera la conviction'. XI. Les épithètes, les mots composés pour la plupart, et surtout les mots étrangers sont ceux qui conviennent à celui qui parle le langage de la passion. On excuse un homme en colère de dire un malheur « grand comme le ciel* » ou « colossal » ; de même lorsqu'il est déjà en possession de son auditoire, et qu'il l'aura enthousiasmé par des louanges, ou des reproches, ou par la colère, ou par l'affection. C'est ainsi qu'Isocrate par exemple, à la fin du Panégyrique, 1. Exemple dans Isocrate, Panathénaique, chap. lxxxix. Gp. Quintilien, De Inst, oral., viii, 3. Nous lisons comme loi : *icpofict7cXi^(T(Teiv*. Nous disons de même : aller au-devant d'une objection. % On voit que nous adoptons la lecture de Yahlen, qui suit prime xa\ 3. Nous corrigeons, comme M. Thurot, à *niOavov* en *niOavov*. 4. *Ovpav6lj.iQxec*. Ce mot est dans Isocrate {Antidosis, § 134J. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE VIII 313 met en œuvre les mots de « gloire » et de « mémoire* » et cette expression : « Ceux qui ont enduré...* » Car c'est dans ces termes que s'expriment ceux qu'emporte l'enthousiasme. De cette façon, l'auditoire évidemment accepte un tel langage, une fois mis dans le même état d'esprit. Aussi ce style convient-il pareillement à la poésie ; car la poésie a quelque chose d'inspiré. Il faut donc s'exprimer ainsi, ou bien le faire avec ironie, comme le faisait Gorgias, ou comme on le voit dans le Phèdre[^] CHAPITRE VIII Sur le rythme oratoire. I. L'élocution ne doit ni affecter la forme métrique, ni être dépourvue de rythme. Si elle est métrique, elle n'est pas probante, car elle paraît empruntée, et en même temps elle distrait l'auditeur, en portant son attention sur la symétrie et sur le retour de la cadence ; tout comme les gamins préviennent le crieur lorsqu'il demande qui est-ce que l'affranchi adoptera pour patron *, en disant : « C'est Cléon K » II. Si le discours manque de rythme, la phrase ne finit pas. Or il faut que la phrase finisse, mais non pas au moyen du mètre. Un discours sans repos final 1. Isocrate, Panégyr. y §186. — Voir la note de F.-A.-G. Spohn, dans son édition du Panégyrique[^] revue par J.-G. Baiter. 2. Panégyr., § 97. 3. Platon, Phèdre j p. 238, où Socrate se dit ironiquement inspiré par les nymphes du lieu, vujaçôXyiitto;. 4. Tiva «îpetTai eirirponov. 5. Allusion possible à quelque scène de comédie. 18 Digitized by VjOOQIC

314 LA RHÉTORIQUE est insaisissable et fatigant. Toutes choses sont déterminées par le nombre, et le nombre appliqué à la forme de rélocutioB, c'est le rythme, duquel font partie les mètres avec leurs divisions. III. Voilà pourquoi le langage de la prose doit nécessairement posséder un rythme, mais non pas un mètre ; car ce serait alors de la poésie. Du reste, il ne s'agit pas d'un rythme dans toute la rigueur du mot, mais de quelque chose qui en approche. IV. Parmi les rythmes *, l'héroïque est majestueux et n'a pas l'harmonie propre à la prose*. L'iambe se rapproche du langage ordinaire; aussi, de tous les mètres, ce sont les iambes que l'on forme le plus souvent en parlant. Mais il faut nécessairement (dans le discours) quelque chose de majestueux et qui transporte l'auditoire. Le trochaïque convient plutôt à la danse appelée cordace, comme on le voit les tétramètres; car le rythme des tétramètres semble courir. Reste le péan^ dont Thrasymaque a fait usage le premier. Seulement ses imitateurs ne pouvaient le définir; or le péan est le troisième rythme et fait suite aux rythmes précités ; car il est dans le rapport de 3 à 2, et, des deux précédents, l'un est dans le rapport de 1 à 2, et l'autre dans celui de 2 à 1. Vient après ces rapports l'hémiole (sesquialtère) ; or c'est celui du péan. V. Quant aux autres, il faut les laisser de côté pour 1. Cp. Cicéron, De Orat. lib. 1, 47; Quintilien, De Inst. oral., IX, 4. 2. Cp. Poétique, iv, §§ 7 et 19. — Démétrius, 42. 3. D'où l'expression ταὶνὰ ῥυθμὸν genre péonique, genre de rythme sesquialtère, c'est-à-dire comportant cinq pieds disposés dans le rapport de trois à deux ou de deux à trois. (Aristoxène, Élém., rythmiques, p. 302 de Morelli.) Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE VIII 315 les raisons données plus haut et parce qu'ils sont métriques. Le péan est d'un bon emploi, vu que, considéré isolément, il ne sert pas de mesure aux rythmes précités, de sorte que c'est lui qui se dissimule le mieux. Aujourd'hui donc, on emploie un péan, et cela au début; mais il faut que le début et la fin diffèrent *. VI. Il y a deux formes de péans opposées l'une à l'autre : l'une d'elles convient au début ; c'est le péan qui commence par une longue et finit avec trois brèves. Ainsi ' AaXoyevàç eiTe Aux^av *.., et Xpu«TeoxcJ{ji.a "Exare, Tcot AtcJç '... ; l'autre péan* au conti'aire, est celui où trois brèves viennent en premier lieu et la longue en dernier : MsTot 8à yav liSaxa t ' wxeavlv vjcpàvtcxg vuÇ *. Ce péan sert de finale *, car la syllabe brève, étant incomplète *, produit quelque chose de tronqué, tandis qu'il faut que la finale soit tranchée au moyen de la longue et soit bien marquée, non point par les soins du copiste, ni par le signe de ponctuation, mais par le rythme. VII. Ainsi donc, conrnie quoi l'élocution doit être 1. C'est-à-dire que, par exemple, on mettra, au début, le péan (commençant) par la longue— yuu, et, à la fin, le péan par les brève > yuu — . 2. Delogene, ou Lycie... 3. Hécate, à la chevelure d'or, fille de Jupiter. 4. Après la terre et les eaux, la nuit couvrit d'ombres l'Océan. 5. Isocrate a commencé pcr ce péan le Panégyrique, VÉloge d'Hélène, BusiriSy etc. 6. La brève ne correspond qu'à une fraction du pied rythmique, lequel compte toujours au moins deux temps. [Aristoxène, l. c, p. 289.) Digitized by VjOOQIC

316 LA RHÉTORIQUE bien rythmée et non pas dépourvue de rythme, quels rythmes la rendent bien rythmée et dans quelles conditions ils la rendent telle, nous venons de l'expliquer. CHAPITRE IX Du style continu et du style périodique. I. Il faut OU que l'élocution soit continue et liée par la conjonction, de même que l'introduction dans les dithyrambes, ou bien qu'elle procède par tours et retours[^], semblable en cela aux antistrophes des anciens poètes. II L'élocution continue est celle des anciens. « Voici l'exposition de l'histoire d'Hérodote le Thurien*.,. » Précédemment, tous les écrivains employaient ce tour, mais aujourd'hui c'est le petit nombre. J'appelle élocution continue celle qui ne prend fin que lorsque la chose à dire est terminée. Elle manque d'agrément, en raison de son caractère indéfini ; car tout le monde aime à saisir la fin. C'est ainsi que, (dans les courses) arrivé aux bornes, on est essoufflé et l'on est à bout de forces, tandis qu'auparavant, en voyant devant soi le terme (de la course), on ne sent pas encore sa fatigue. Voilà donc ce que c'est que l'élocution continue. ni. Elle procède par tours et retours quand elle consiste en périodes. Or j'appelle période une forme 1. Gp. Démétrius, § 1± 2. Le Thuriény parce qu'Hérodote alla se fixer à Thurium, en Italie. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE IX 317 d'élocution qui renferme en elle-même un commencement et une fin, ainsi qu'une étendue qu'on peut embrasser d'un coup d'œil. Elle est agréable et facile à saisir : agréable, parce qu'elle est le contraire de celle qui ne finit pas et que l'auditeur croit toujours posséder un sens, vu qu'on lui présente toujours un sens défini, tandis qu'il est désagréable de ne pouvoir jamais rien prévoir, ni aboutir à rien; — facile à saisir en ce qu'elle est aisément retenue, ce qui tient à ce que l'élocution périodique est assujettie au nombre, condition la plus favorable à la mémoire, d'où vient que tout le monde retient les vers mieux que la prose; car ils sont assujettis au nombre, qui leur sert de mesure. IV. Il faut que la période se termine avec le sens et ne soit pas morcelée, comme ces iambes de Sophocle {sic) : KaXuSwv p,£v, 7)8e yaîa IleXoTce^aç y6ovoç... * En effet, cette division pourrait faire comprendre tout autre chose que (la pensée du poète), comme qui dirait, dans cet exemple, que Calydon est dans le Péloponèse. V. La période est tantôt composée de membres, tantôt tout unie. La période composée de membres est à la fois achevée et divisée, avec des repos commodes pour la respiration, établis non pas dans chaque partie comme pour la période précitée, mais dans sa totalité. Le membre est l'une de ces deux parties *. J'appelle période tout unie celle qui n'a qu'un membre. VI. Les membres, ainsi que les périodes, ne doivent 1. « Calydon, cette ville du pays de Pélops... », vers du Méléagre d'Euripide. Le Philoctète^ de Sophocle, commence à peu près même: *AyLvr\ ptèv tiSe ttj; nepippiStou^Oovôç... Cp.Démétrius, . 2. Cp. Démétrius, § 34. 18. Digitized by VjOOQIC

318 LA RHÉTORIQUE être ni écourtés, ni prolongés. Trop de brièveté fait souvent trébucher Fauditeur ; car il arrive nécessairement, quand celui-ci, lancé sur une certaine étendue dont il mesure le terme en lui-même, est brusquement interrompu par un arrêt de la phrase, qu'il trébuche, comme devant un obstacle *. Par contre, trop de longueur fait que Fauditeur vous abandonne, de même que ceux qui retournent sur leurs pas au delà du terme de la promenade ; car ces derniers abandonnent ceux qui se promènent avec eux. Il en est de même des périodes prolongées. Le discours ressemble alors à une introduction (dithyrambique) et il arrive ce que Démocrite de Chio reproche à Mélanippide * en le raillant d'avoir fait des introductions, au lieu de faire des antistrophes : Un homme se nuit à lui-même en voulant nuire à autrui. Et l'introduction prolongée nuit surtout à celui qui l'a faite *. En effet, c'est le cas d'appliquer ce reproche aux périodes à longs membres. Mais, si les membres sont écourtés, il n'y a plus de période. VII. Le style composé de membres procède tantôt par divisions, tantôt par antithèses ; par divisions, comme dans cet exemple : « Je me suis souvent étonné que, parmi ceux qui ont réuni des panégyries et qui ont institué des concours gymniques*... ; » — par antithèse. C'est ce qui arrive, au propre, lorsque l'on croit avoir tant de marches à descendre et qu'il y en a un plus petit nombre. 2. Poète qui vivait au milieu du v^e siècle et avait innové dans le dithyrambe. 3. Ce vers est un souvenir d'Hésiode. (Œuvres et Jours, V. 263.) 4. Cette phrase ressemble à un vers didactique. 5. Isocrate, Panégyrique^e § 1. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE IX 319 thèses ; auquel cas un contraire est placé auprès ou en face de son contraire, ou bien le même est relié à ses contraires. Exemple ; « Ils furent utiles à ces deux classes de personnes, ceux qui demeurèrent et ceux qui les suivirent , car , en faveur de ces derniers , ils acquirent plus de bien qu'ils n'en avaient chez eux, et aux autres ils laissèrent assez de terre pour vivre chez eux^ » Les contraires sont « demeurer, suivre; assez, plus ». — « De sorte que, et "pour ceux qui manquaient de bien et pour ceux qui voulaient jouir du leur, la jouissance est opposée à Tacquisition '. » Autre exemple : « Il arrive souvent, en de telles conjonctures, que les sages échouent et que les fous réussissent '. » — « Dès lors, ils reçurent le prix de leur bravoure et, peu de temps après, ils obtenaient Tempire de la mer *. » — «... Naviguer sur le continent et marcher à pied sec sur la mer, après avoir relié les deux rivages de THellespont et creusé le mont Athos*. » — Citoyens de par la nature, ils étaient, de par laJoi, privés de leur cité •. » — « Parmi eux, les uns avaient eu le malheur de périr, et les autres la honte de survivre '. » — « (Il est honteux) que les particuliers aient .des serviteurs barbares et que FÉtat voie avec indifférence nombre de ses alliés tomber en esclavage ®. » — « Avoir la perspective soit de les posséder vivants, soit de les abandonner après leur mort •. » Citons encore ce que quelqu'un a dit de 1. Panégyrique y § 35. 2. Panégyrique f § 41. 3. Panégyrique, § 48. 4. Panégyrique, § 72. â. Panégyrique, § 89. Creuser dans le sens de a canaliser ». 6. Panégyrique, § 105. 7. Panégyrique, § 149. 8. Panégyrique, § 181. 9. Panégyrique, § 186.

Digitized by VjOOQIC

320 LA RHÉTORIQUE tholaûs et de Lycophron en plein tribunal : « Ces hommes, lorsqu'ils étaient chez eux, vous vendaient ; et, venus chez vous, ils se sont mis en vente*. » En effet, toutes ces propositions réalisent ce que nous avons dit, VII f. Ce genre de style est agréable, parce que les contraires sont très reconnaissables et que les idées mises en parallèle n'en sont que plus faciles à saisir. Ajoutons que cette forme ressemble à un syllogisme; car la réfutation n'est autre chose qu'une réunion des propositions opposées. IX. L'antithèse est donc (une période) de cette nature. Il y a antithèse avec égalité lorsque les membres sont égaux, et antithèse avec similitude, lorsque chacun des membres a les parties extrêmes semblables. Or cela doit nécessairement avoir lieu soit au commencement, soit sur la fin. Le commencement comprend toujours les mots (en entier), mais la fin (seulement) les dernières syllabes, ou les désinences du même mot, ou le même mot (en entier). Voici des exemples de ce qui a lieu au commencement: 'Aypbv yocp eXaêsv àpybv wap ' aÛTOÏ̃ '. AcopiriTO^ T 'ItcsXovto^, -TtapappTjTO^ t 'eTcéedffiv ' ; et des exemples de ce qui a lieu sur la fin : ÛÎT^Ôiriffav aÛTÎ)v TuatS^ov TeTOxévat , àXX ' aûrou atriov yeyovévai*. 1. Cp. Diod. Sic, XTî, 14. (Voir Spengel.) 2. a Car il reçut de lui un champ non travaillé. » Jeu de mots sur ocypbç et àpybc, que l'on rencontre aussi dans Xénophon. (Cyrop.. vm, 3, 37.) 3. a Ils se laissaient gagner par les présents et persuader par les paroles. » (II, ix, 526.) 4. flc Ils crui'ent qu'il n'était pas le père de l'enfant, mais plutôt la cause de sa naissance. » Nous ajoutons une négation avec deux manuscrits et l'édition Aldine ; malgré cela, le sens reste douteux.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE IX 321 'Ev TcXe^ffrai; 8à çppovT^cxt
xal ev èXa^^^dTaiç iXTziat^. Voici, maintenant, un exemple des diverses
désinences du même nom : "AÇioç 8à (TcaÔTivat ^^aXxoîç, oux ct^ioç ôv
j^aXxoîç'; puis un exemple de la répétition du même mot : « Mais toi, de
son vivant, tu le dénigrais en parole, et, maintenant qu'il est mort, tu le
dénigres par écrit. » Exemple de la ressemblance d'une syllabe: « Quel effet
si terrible (8stv

322 LA RHÉTORIQUE CHAPITRE X Sur les mots d'esprit. I.

Ces explications données sur ces points, il faut dire en quoi consiste ce qu'on appelle les propos piquants et les mots heureux. Ces propos ont leur source tantôt dans un naturel bien doué, tantôt dans l'exercice. Montrer ce que c'est est du ressort de l'art qui nous occupe. Parlons-en donc dans tous les détails. II. Le fait d'apprendre aisément est agréable pour tout le monde ; or les mots ont toujours une certaine signification et, par suite, tous les mots qui contribuent à nous enseigner quelque chose sont les plus agréables. Mais le sens des mots étrangers reste obscur et, d'autre part, celui des mots propres est chose connue. La métaphore est ce qui remplit le mieux cet objet ; car, lorsqu'il dit (Homère)¹ que la vieillesse est (comme) la paille, il produit un enseignement et une notion par le genre, l'une et l'autre ayant perdu leurs fleurs. III. Les images employées par les poètes atteignent le même but. Aussi, pour peu que l'emploi en soit bon, l'élégance se manifeste. En effet, l'image, comme on l'a dit précédemment*, est une métaphore qui se distingue des autres par une exposition préalable ; de là vient qu'elle est moins agréable, étant trop prolongée. Elle ne dit pas que « ceci est cela » et, par conséquent, l'esprit ne cherche pas même « ceci ». 1. Odyssée, XVI, 214. 2. Chap. IV, § 3. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE X 323 rV. Il s'ensuit nécessairement que Félocution et les enthymèmes sont élégants lorsqu'ils sont promptement compris. Voilà pourquoi l'on ne goûte ni les enthymèmes entachés de banalité (et nous appelons banal ce qui est évident pour tout le monde et ne demande aucun effort d'intelligence), — ni ceux dont l'énoncé ne fait pas comprendre la signification, mais bien plutôt ceux dont le sens est compris dès qu'on les articule, si même il ne l'était pas auparavant. S ou ceux dont le sens ne tarde guère à être saisi. En effet, dans ce dernier cas, nous apprenons quelque chose, tandis que, dans les précédents, on n'obtient ni l'un . ni l'autre résultat*. V. Ainsi donc, l'on goûte ceux des enthymèmes qui ont ce caractère, d'après le sens des paroles énoncées, et aussi d'après l'expression envisagée dans sa forme, si l'on parle par antithèse. Dans cette phrase : « Et jugeant que la paix commune aux autres était la guerre pour eux-mêmes en particulier*..., » on oppose la paix à la guerre. VI. Ensuite d'après les mots, s'ils contiennent une mé* taphore, et alors il ne faut pas que celle-ci soit étrangère*, car on aurait peine à la comprendre; ni banale, car elle ne ferait aucune impression. Puis, si l'on place (les faits) sous les yeux (de l'auditeur), car on voit mieux, nécessairement, ce qui est en cours d'exécution que ce qui est à venir. Il faut donc se préoccuper de ce triple but: la métaphore, l'antithèse et l'exécution*. 1. Aristote, si nous l'avons bien compris, parle ici du cas où l'auditeur* peut penser : a C'est aussi ce que je me disais. » 2. A savoir, d'être compris d'emblée ou avec un léger effort. 3. Isostrate, Discours à Philippe, § 73. 4. C'est-à-dire choisie dans un ordre d'idées inconnues de l'auditeur. 5. Evipyeta. Cp. Cic, De Orat., n, 59.

Digitized by VjOOQIC

324 LA RHÉTORIQUE VII. Des quatre sortes de métaphores*, celles qui se font le plus goûter sont les métaphores par analogie. C'est ainsi que Périclès a dit : « La jeunesse qui a péri dans la guerre a laissé un vide aussi sensible dans la cité que si, de Tannée, on retranchait le printemps*. » Leptine, parlant en faveur des Lacédémoniens, a dit qu'il ne fallait pas permettre que la Grèce fût réduite à perdre un œil'. Céphisodote*, voyant Charès insister pour rendre ses comptes au moment de la guerre olynthienne, dit, pour exprimer son indignation, « qu'il tentait de rendre ses comptes en tenant le peuple dans un four. » Et, pour exhorter les Athéniens à faire une expédition en Eubée : « Il faut, dit-il, après nous être approvisionnés, lancer le décret de Miltiade*. » Iphicrate, sur ce que les Athéniens avaient traité avec ceux d'Épidaure et les habitants de la côte, s'écriait dans son indignation : a Ils se sont ôté à eux-mêmes les approvisionnements de guerre. » Pitholaiis appelait la trière paraliennel', et Sestos « le niarché au blé du Pirée ». Périclès voulait qu'on d61. Elles sont énumérées dans la Poétique^ ch. xxi. La métaphore est : 1» Le transport du genre à l'espèce; 2® de l'espèce au genre; 3» de Tespèce à une autre espèce; 4^ celui d'un terme à son corrélatif, ce qui est la métaphore par analogie, dont Aristote va parler. % Gp. plus haut (1. I, ch. vu, § 34), où la même pensée est rapportée en d'autres termes. Il y a dans Hérodote (vn, 162) une métaphore ou plutôt une comparaison analogue. — AUiénée (m, p. 99) attribue à Démade ce mot que « les éphèbes étaient le printemps du peuple. » 3. Cp. Plut., Préceptes politiques^ ch. vi.— (Voir l'éd. Spengel.) 4. C'est l'orateur athénien Dobree, et non le disciple d'Isocrate. 5. Décret ayant pour objet l'expédition des Grecs contre Xenès. Cp. Démosthène, Fausse ambassade^ § 303.— Voir Dobree, i4*versaria critica^ p. 138. 6. L'une des deux trières consacrées (l'autre était la Salaminienne), lesquelles n'étaient mises à l'eau que dans les circonstances graves. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE X 325 truisît Égine, « cette chassie du Pirée** » Mœroclès prétendait qu'il n'était pas moins honnête que tel honnête homme dont il citait le nom, alléguant que ce dernier était malhonnête à raison d'un intérêt du tiers*, tandis que lui-même Tétait (seulement) à raison d'un intérêt du dixième. Tel encore l'iambe d'Anaxandride sur ses filles qui tardaient à se marier : Mes filles qui ont laissé passer Féchéance du ma* riage... ; et ce mot de Polyeucte sur un certaia Speusippe, frappé d'apoplexie, qu'((il ne pouvait se tenir en repos, bien que le hasard l'eût enchaîné dans les entraves d'une maladie pentésyringe'.wCépbisodote appelait les trières « des moulins ornés* ». Le Chien" disait que « les tavernes étaient les phidities d'Athènes* ». Ésion dit que « (les Athéniens) répandirent leur ville sur la Sicile ». Il y a là une métaphore et le fait est mis devant les yeux. Cette expression, encore: « C'est au point que la Grèce poussa un cri, » est, à certains égards, une métaphore et met le fait devant les yeux. De même, Céphisodote recommandait de veiller à ne pas tenir « des réunions nombreuses qui devinssent des assem1. Cp. Strabon, IX, ch. xiv, où la petite île de Psyttalia, déserte et rocheuse, est qualifiée par quelques-uns : Xi^tir) toO Xletpato);. 2. Nous dirions aujourd'hui : A raison d'un intérêt de 33 0/0. 3. A cinq trous. Allusion au itevTecrjpiyYOv ^vXov, carcan percé de cinq trous, où l'on faisait entrer les jambes, les bras et la tête des condamnés. — Sur Polyeucte, voir H. Weil, Hevue de philologie, t. VI, p. 16. 4. Voir la Préface. 5. Diogène le Cynique. 6. Par analogie avec les phidities, ou repas publics de Lacédémone. Diogène voulait peut-être parler de « marchands de vin traiteurs », chez qui l'on mangeait mal ((pe(8o(i.êva)i;]. 19 Digitized by VjOOQIC

326 LA RHÉTORIQUE blées populaires », et Isocrate critiquait « ceux qui se pressent dans les panégyries* ». Autre exemple dans l'Éloge funèbre : « D était juste et digne que, sur le tombeau de ceux qui sont morts à Salamine, la Grèce se coupât les cheveux, la liberté étant ensevelie *, en même temps que leur vaillance. » En effet, si Ton avait dit : « Il était juste et digne qu'elle versât des pleurs, leur vaillance étant ensevelie en même temps... », il y avait métaphore et le fait était mis devant les yeux, tandis que les mots « en même temps que leur vaillance, la liberté, » produisent une certaine antithèse. Dans ce mot d'Isocrate : « Car mes paroles s'ouvrent un chemin au milieu des actes accomplis par Charès, » il y a métaphore par analogie, et la locution « au milieu... » met l'image devant les yeux. Cette expression, « exhorter aux dangers, » est une métaphore qui met aussi les choses devant les yeux. Lycoléon, plaidant pour Chabrias : « Et vous, dit-il, sans avoir égard à son image en bronze, qui vous supplie... » C'est là une métaphore propre à la circonstance présente, qui n'est pas d'une application générale, mais qui met les choses devant les yeux. Car, Chabrias courant un péril, son image supplie ; partant, la matière inanimée s'anime, comme un témoin des actes de la cité (en son honneur). Autre exemple : « S'étudiant de toute façon à rabaisser leurs sentiments'. » En effet, s'étudier à rabaisser une insistance. — ((L'intelligence eût le flambeau que Dieu alluma 1. Cp. Isocrate, Discours à Philippe ^ § 12. 2. Lysias, Éloge funèbre ^ § 60. (Voir la note dans la traduction de M. Barthélémy Saint-Hilaire, et dans Spengel.) Cp^ Dobree (Adversaria^ t. Ie>, p. 13), qui supprimait comme interpolation ev SaXapiTvi. On a proposé sv Aa(i(a, à Lamia. 3. Isocrate [Panégyrique^ § 150), en parlant des sentiments ser» Viles des Perses vis-à-vis de leurs princesj Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XI 327 dans râme^ » Et réellement, les deux mots» servent à faire voir quelque chose. — «[Nous n'en finissons pas avec les guerres, mais nous les ajournons ; car voilà deux choses qui appartiennent à Favenir : Tajournement et une paix faite dans ces conditions' ». — C'est comme de dire : « Les traités, ce sont des trophées bien plus glorieux que ceux qu'on recueille dans les guerres; car ceux-ci, on les obtient pour un faible avantage et par l'effet d'un hasard, tandis que les traités sont le fruit de toute la guerre*. » En effet, les traités c'est comme les trophées : ils sont, les uns et les autres, des signes de la victoire. — « Les cités, elles aussi > rendent un compte sévère en encourageant le blâme des hommes' » . Car la reddition de compte est une sorte de dommage émanant de la justice. Ainsi donc, comme quoi les mots piquants ont leur source dans la métaphore par analogie et dans le fait mis devant les yeux, on vient de l'expliquer. CHAPITRE XI Mettre les faits devant les yeux. I. Il faut dire maintenant ce que nous entendons par un « fait mis devant les yeux » et ce qu'on fait pour qu'il en soit ainsi. IL J'entends par « mettre une chose devant les yeux » indiquer cette chose comme agissant. Par exemple^ 1. Source inconnue* 2. çwç et àv7i4/ev. 3. Panégyrique^ § 172. 4. Panégyrique, § 180» 5i Source inconnue. Cp. Isocrate, Sur lapaîx, § 120; Digitized by VjOOQIC

328 LA RHÉTORIQUE dire que rhomme de bien est un carré, c'est faire une métaphore, car les deux termes renferment une idée de perfection^ mais ils n'indiquent pas une action ; au lieu que, dans l'expression: « Ayant la force de l'âge pleinement florissante', ii> il ya une idée d'action. Dans cette autre : « Mais toi, en qualité d'honune libéré, il te convient... ' » il y a une action. Dans celle-ci: « Alors les Grecs s'étant élancés de là.,.% » il y a action et métaphore. C'est ainsi qu'Homère, en beaucoup d'endroits, anime des êtres inanimés au moyen de la métaphore. III. En^toute occasion, le fait de mettre en jeu une action produit une impression goûtée de l'auditeur. En voici des exemples. : Et, de nouveau, le rocher sans honte roulait dans la plaine ^. La flèche prit son vol \ Brûlant de s'envoler 7. (Les traits) restaient immobiles sur le sol désireux de se repaître de chair ^. La lance traverse sa poitrine avec rage ®. En efllet, dans tous ces passages, les objets, par cela même qu'ils sont animés, apparaissent comme agissant. Les expressions « être sans honte », « avec rage », etc., indiquent une action ; le poète les a placées au moyen 1. Le carré est une figure parfaite, limitée dans toutes ses parties. 2. Isocrate, Discours sur Philippe, § 10. 3. Ihid., § 127. 4. Euripide, Iphigénie en Aulide, v, 80, où il y a ài^Çavre; ôépu, ayant brandi leur lance. 5. Cp. Homère, Odyssée, xi, 598. 6. Homère, Iliade, xiii, 587. 7. Iliade, iv, 126. 8. Iliade, xi, 574. 9. Iliade, xv, 541. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XI 329 de la métaphore par analogie, et le rapport du rocher à Sisyphe est celui de Tête sans honte à celui sur qui l'on agit sans honte. IV. D en fait autant, dans des images d'un heureux effet, avec les êtres inanimés: Les (vagues) se soulèvent en courbes blanchissantes ; les unes s'avancent et d'autres arrivent par-dessus *. On le voit, il donne à toutes choses le mouvement et la vie ; or l'action est (ici) une imitation. V. Il faut, quand on emploie la métaphore, comme on Ta dit précédemment*, la tirer d'objets propres (au sujet), mais non pas trop évidents. En philosophie, par exemple, tu dois viser à considérer le semblable dans tels objets qui ont entre eux une grande différence. C'est ainsi qu'Archytas a dit : « Un arbitre et un autel sont la même chose, car vers l'un comme vers l'autre se réfugie l'homme qui a subi une injustice. » Ou, comme si l'on disait qu'une ancre est la même chose qu'une crémaillère, car toutes deux font une même chose , seulement elles diffèrent en ce que l'une la fait par en haut, et l'autre par en bas ; — ou encore: « Les (deux) villes ont été mises au même niveau*. » Un trait commun à deux choses très différentes, la surface et les ressources, c'est l'égalité. VI La plupart des propos piquants dus à la métaphore se tirent aussi de l'illusion où l'on jette l'auditeur. En effet, on est plus frappé d'apprendre une chose d'une façon contraire (à celle que l'on attendait) et l'âme semble se dire: « Gomme c'est vrai ! c'est moi 1. Iliade, xm, 799. 2. Ch. X, § 6. 3. Souvenir d'Isocrate {Discours à Philippe, § 40) : οἷσα γὰρ τὰ τὸν Λαοκῶν (0(&aXtff(jLévac Oicb tuv v, car je sais que le malheur les a mises toutes au même niveau.

Digitized by VjOOQIC

330 LA RHÉTORIQUE qui étais dans Terreur. » Les apophtegmes sont piquants lorsqu'ils ne disent pas expressément ce qu'ils veulent dire. Tel, par exemple, celui-ci, de Stésichore : « Leurs cigales chanteront de par terre *. » Les énigmes bien tournées sont agréables par la même raison ; car on y apprend quelque chose et il s'y trouve une métaphore. Une chose agréable aussi, c'est ce que prescrit Théodore : « user d'expressions nouvelles ; » or c'est ce qui arrive lorsque l'application d'un mot est inattendue et non pas, comme il le dit, conforme à l'opinion antérieure', mais comme font ceux qui, dans leurs plaisanteries, emploient des expressions défigurées. Le même effet est produit dans les jeux de mots, car il y a surprise, et cela, même en poésie : le mot qui vient n'est pas celui que l'auditeur avait dans l'esprit : or Il marchait ayant aux pieds... des engelures. » On croyait que le poète allait dire : des souliers. Seulement il faut que, aussitôt le mot énoncé, le sens soit bien clair. Quant au jeu de mots, il fait que l'on dit non pas ce qu'on paraît vouloir dire, mais un mot qui transforme le sens. Tel le propos de Théodore s'adressant à Nicon le Githarède : ©pàxTct

LIVRE III, CHAPITRE XI 331 avoir de sel. Tel encore cet autre jeu de mots: « Veux-tu le perdre*? » VIL II faut que les deux applications du mot sur lequel on joue offrent un sens convenable ; c'est alors (seulement) qu'elles sont piquantes ; comme par exemple dédire: « L'empire (ἀπ'ἑαυτοῦ) de la mer n'est pas pour, les Athéniens une source [οὐ λήθη] de malheurs ; car ils en profitent: » ou, comme Isocrate: « L'empire (de la mer) est pour les Athéniens une source de malheurs '. » Dans les deux expressions, on a dit une chose que l'auditeur ne présumait pas qu'on allait dire et qu'il a reconnue pour vraie. Et en effet, dire que l'empire est un empire, ne serait pas fort habile; mais il ne parle pas de cette façon et le mot κρηνη ne garde pas sa première signification, en reçoit une autre. Vin. Dans tous les cas analogues, si le mot est amené convenablement par l'homonymie, ou par la métaphore, alors, tout va bien. Exemple : « Anaschéτος n'est pas ἀνέκτος (supportable). » Cette phrase renferme une homonymie, mais elle est convenable si l'individu est désagréable. Autre exemple : Tu ne serais pas un hôte plutôt que tu ne dois être un étranger. Ou bien : « pas plus que tu ne dois l'être, » car le mot garde le même sens, et dans: « Il ne faut pas que l'hôte soit indéfiniment un étranger, » le mot ἑλθὼν est pris (successivement) dans un sens différent '. 1. Βοῦξελ αὐτὸν ἰζιπαίει. On entrevoit ici un jeu de mots sur ἰζιπαίει qui signifie avoir perdu et les Perses. 2. Discours à Philippe, § 61; Panégyrique, § 119; Sur la Paix, § 101. 3. Sévoc signifie hôte et étranger. Digitized by VjOOQIC

332 LA RHÉTORIQUE Même remarque sur ce vers célèbre d'Anaxandride: Il est, certes, beau de ûmourir avant d'avoir été digne de la mort. C'est la même chose que si Ton disait: « Il est beau de mourir, bien quel'on ne soit pas digne de la mort; » ou : « Il est beau de mourir quand on n'est pas digne de la mort ; » ou « quand on ne fait pas des actions dignes de la mort* ». IX. Ici, c'est la forme de l'expression qui est la même. Plus l'expression est laconique, plus elle accentue l'antithèse, mieux elle vaut. La raison en est que l'antithèse la fait mieux comprendre, et que Ton comprend plus vite ce qui est exprimé brièvement. X. Il faut toujours que l'expression se rapporte à la personne qui en est l'objet, qu'elle soit correctement appliquée si Ton veut frapper juste, et qu'elle ne soit pas vulgaire; car ces conditions ne vont pas séparément. Exemple : Il faut mourir sans avoir commis aucune faute . Cet exemple n'a rien de piquant. « Il faut qu'une femme digne épouse un homme qui soit digne. » Celui-ci aussi manque de sel. C'est autre chose si les deux termes marchent ensemble : « Il est certes digne de mourir sans être digne de mourir. » Plus il y a de mots (dans l'antithèse), plus la phrase a de relief. C'est ce qui arrive, par exemple, si les mots renferment une métaphore, et telle méta1. Le mot âÇioc est pris successivement dans les acceptions de digne (honorable) et de passible.

Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XI 333

phore, une antithèse, une symétrie, et s'ils comportent une action. XI. Les images, aussi, comme on l'a dit plus haut[^], sont toujours, à certains égards, des métaphores appréciées; car elles se tirent toujours de deux termes, comme la métaphore par analogie. Nous disons, par exemple: « Le bouclier est la coupe de Mars* » — « un arc est une lyre sans cordes. » En s'exprimant ainsi, l'on n'emploie pas une métaphore simple ; mais, si Ton dit que l'arc est une lyre, ou que le bouclier est une coupe, la métaphore est simple. XII On fait aussi des images de cette manière-ci : par exemple, un joueur de flûte est assimilé à un singe ', l'œil du myope Test à une lampe dont la mèche est mouillée. En effet, tous deux se contractent. XII Les images sont heureuses lorsqu'elles renferment une métaphore, car on peut, par assimilation, appeler le bouclier « coupe de Mars », les ruines a haillons d'une maison », Nicérate « un Philoctète mordu par Pratys », assimilation faite par Thrasymaque, voyant Nicérate vaincu par Pratys dans un concours de rapsodie[^] et qui avait, lui aussi, les cheveux longs et une tenue misérable*. C'est surtout dans ces figures que les poètes échouent, s'ils ne les rendent pas bien, fiissent-ils appréciés (d'ailleurs); j'entends par là s'ils les rendent ainsi : Il porte des jambes torses comme des branches de persil. 1. Ch. IV. § 1. 2. Gp. ci-dessus, ch. iv, § 4. 3. Sans doute à cause de ses contorsions. 4. Allusion à Philoctète, piqué par un serpent et, depuis lors, très négligé de sa personne. Cp. Sophocle (Philoctète, vers â67). 19. Digitized by VjOOQIC

334 LA RHÉTORIQUE Comme Philammon, lorsqu'il se bat avec le ballon de gymnastique*... Tous les exemples analogues sont des Images ; or les images sont des métaphores, nous Tavons dit souYent. XIV. Les proverbes aussi sont des métaphores par lesquelles on passe d'une espèce à une autre espèce. Ainsi, que l'on introduise chez soi une chose avec la conviction qu'elle sera bonne, puis, qu'elle tourne en dommage : « C'est comme le lièvre pour le Carpathien, » dira-t-on*. En effet, tous deux ont éprouvé ce qu'on vient de dire. Par quels moyens on peut tenir des propos piquants et à quelles causes ils se rattachent, c'est expliqué à peu près (complètement). XV. Les hyperboles de bon goût sont aussi des métaphores. Par exemple, on dira d'un homme au visage balafre : « Vous croiriez voir un panier de mûres ». En effet, les meurtrissures sont rouges ; mais, le plus souvent, c'est abusif. La locution « comme ceci et cela » est une hyperbole qui ne diffère que par l'expression. Dans l'exemple : Comme Philammon se battant avec le ballon de gymnastique..., vous croiriez que Philammon combat un ballon. Dans celui-ci : Il porte des jambes torses, comme des branches de persil, on croirait qu'il a non pas des jambes, mais des branches de persil torses. 1. Spengel, sur ce passage, renvoie à Mercurialis, Gymn, ii,4. 2. Les Garpathiens avaient introduit dans leur lie des lièvres dont la reproduction multipliée amena sa dévastation. Cp. Poilux, 07^oma9t,f V, 12. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XII a35 XVI. Les hyperboles ont quelque chose de juvénile, car elles marquent de la véhémence ; c'est pourquoi elles viennent souvent à la bouche des gens en colère; Non, quand il roe donnerait autant (de présents) que de grains de sable ou de poussière, je n'épouserai pas la fille d'Agamnon, fils d'Atrée ; non, quand même elle rivaliserait en beauté avec Aphrodite (aux cheveux) d'or, et en talents avec Athéné*. Les hyperboles sont principalement en usage chez les orateurs athéniens. Pour la raison donnée plus haut, elles ne conviennent pas dans la bouche d'un vieillard. CHAPITRE XII A chaque genre convient une diction différente. I. Il ne faut pas ignorer que chaque genre (oratoire) s'accommode d'un genre différent d'élocution. On n'emploie pas la même dans le discours écrit et dans le discours débité en public, ni la même dans les harangues et au barreau. Seulement il faut posséder ce double talent : d'abord celui de savoir parler grec, ensuite de ne pas être réduit à se taire lorsqu'on veut, se mettre en communication avec les autres, ce qui est le sort de ceux qui ne savent pas écrire. II. L'élocution écrite est celle qui a le plus de précision ; celle des débats se prête le mieux à l'action. Cette dernière est de deux espèces : elle est morale, elle est pathétique. Aussi les acteurs recherchent l'un et l'autre de ces caractères dans les drames, et les 1. Homère, Iliade j ix, 385 et suiv. Digitized by VjOOQIC

336 LA RHÉTORIQUE poètes dans leurs interprètes. Ceux dont les œuvres se prêtent à la lecture ont une renommée soutenue. Chérémon, par exemple * ; car il est précis comme un logographe. Il en est de même de Lycimnius •, parmi les poètes dithyrambiques. Comparés entre eux, les discours écrits paraissent maigres dans les débats, et ceux des orateurs, qui font bon effet à la tribune, semblent être des œuvres d'apprentis ' dans les mains des lecteurs. Cela tient à ce qu'ils sont faits pour le débat. Aussi les productions destinées à l'action, abstraction faite de la mise en scène, ne remplissant plus leur fonction, ont une apparence médiocre. Ainsi, par exemple, l'absence des conjonctions et les répétitions sont désapprouvées, à bon droit, dans un écrit ; tandis que, dans une œuvre faite pour le débat, les orateurs même peuvent recourir à ces procédés, vu que ce sont des ressources pour l'action. III. Du reste, il faut varier les expressions pour dire la même chose, ce qui sert à amener les effets dramatiques : « Cet homme vous a volés ; cet homme vous a trompés ; cet homme enfin a essayé de vous livrer. » C'est ainsi, pareillement, que procédait l'acteur Philémon dans la *Gérontomanie* d'Anaxandride *, • quand il dit : « Rhadamanthys et Palamède, etc..., » et dans le prologue des *Emèbes*, quand il dit : « moi ». En effet, si l'on ne met pas d'action en prononçant ces paroles, c'est le cas de dire : « Il porte une poutre *. » 1. Poète tragique. Cp. l. II, ch. xxiu, et *Poétique*, ch. ii et xxiv. 2. Op. ch. II et plus loin ch. xiii. 3. 'l8i(i>Tixoé, de profanes. 4. La Folie des vieillards, pièce d'Anaxandride. Gp. Athénée, *Deipnosoph.* y 1. xiii, p. 570. 5. Le discours devient monotone comme le pas d'un homme qui porte un fardeau. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XII 337 IV. Il en est de même de l'absence de conjonctions: « Je suis arrivé, je l'ai recherché, je lui ai demandé... » Il faut mettre de la fiction et ne pas prononcer ces mots en les disant tour à tour dans le même sentiment et sur le même ton. Les phrases dépourvues de conjonction offrent encore une particularité, c'est qu'il semble que l'on dise plusieurs choses dans le même moment ; car la conjonction isole plusieurs choses qui se succèdent ; de sorte que, si on la supprime, il est évident que la pluralité cède la place à l'unité, et de là résulte une gradation : « J'arrive, je prends la parole, je fais de nombreuses supplications ; mais il semble dédaigner ce que je dis, ce que j'affirme. » Homère recherche cet effet dans ce passage. Nérée de Symé... Nérée, fils d'Agiaé... Nérée, le plus beau des hommes *... En effet, celui de qui l'on dit plusieurs choses doit, nécessairement, être nommé plusieurs fois. Par suite, si on le nomme plusieurs fois, on semble dire de lui plusieurs choses. De cette façon il paraît grand, tout en ne le mentionnant qu'une seule fois, grâce à l'illusion qu'il produit, et il en fixe le souvenir, bien qu'il n'en reparle plus nulle part. V. Quant à l'élocution propre aux harangues, elle ressemble tout à fait à un tableau ; car plus les objets figurés sont nombreux, plus il faut se mettre loin pour le contempler. Aussi, dans l'une comme dans l'autre, les détails négligés et imparfaits ont l'apparence de la précision. L'élocution judiciaire demande plus d'exactitude, surtout quand on a affaire à un juge unique ; car, dans ce cas, il n'y a pas moyen de l. Homère, Iliadeⁱⁱ, 671.

Digitized by VjOOQIC

338 LA RHÉTORIQUE recourir aux artifices oratoires, attendu que Ton voit aisément ce qui se rattache à l'affaire et ce qui pourrait y être étranger. Il n'y a pas de débat et, par suite, la décision survient purement et simplement. C'est ce qui fait que les mêmes orateurs ne sont pas également goûtés dans toutes ces sortes de causes; mais où l'on met le plus d'action, c'est là qu'il y aura le moins de précision, et cela aura lieu quand on donnera de la voix et, principalement, quand elle sera forte. L'élocution démonstrative est, plus (pie toute autre, propre au discours écrit; car elle est faite pour la lecture ; vient en second lieu l'élocution judiciaire. VI. Pour ce qui est de distinguer, en outre, (piand l'élocution doit être agréable et (quand elle doit être) sublime, c'est chose superflue ; car pourquoi exiger ces qualités plutôt que la tempérance ou la générosité et quelque autre mérite mord? Il est évident que les conditions précitées la rendront agréable, pour peu que nous ayons défini en bons termes celles qui constituent sa qualité principale. En effet, à quoi tiendra qu'elle soit nécessairement claire, exempte de trivialité, mais convenable? C'est que, si elle est diffuse, elle manquera de clarté ; et pareillement, si elle est trop concise, mais que la juste mesure se trouve au degré intermédiaire. Les conditions énoncées plus haut la rendront agréable, si Ton fait un heureux mélange de langage moral et étranger, de rythme et d'arguments persuasifs bien amenés. ^ • Nous nous sommes expliqué sur l'élocution , sur ses divers genres considérés ensemble, et sur chacun d'eux en particulier. Il nous reste à parler de la disposition. Digitized by VjOOQIC

LIVRE m, CHAPITRE XIII 339 CHAPITRE XIII De la disposition. LU y a deux parties dans le discours ; car il faut nécessairement exposer le fait qui en est le sujet, puis en donner la démonstration. Aussi personne ne peut se dispenser de démontrer, quand on n*a pas commencé par un exposé. En effet, celui qui démontre démontre quelque chose, et celui qui fait un exorde le fait en vue d'une démonstration. II. Ces deux parties sont donc; Tune, la proposition*, l'autre, la preuve ; c'est comme si l'on établissait cette distinction que l'une est la question posée, et que l'autre en est la démonstration. III. Aujourd'hui (les rhéteurs) établissent des distinctions ridicules , cai' la narration n'appartient, en quelque sorte, qu'au seul discours judiciaire; or com- • ment admettre que, pour le genre démonstratif et pour les harangues, une narration, telle qu'ils l'entendent, soit ou bien ce que Ton objecte à la partie adverse, ou l'épilogue (la péroration) des discours démonstratifs? L'exorde, la discussion contradictoire et la récapitulation ont leur place dans les harangues, alors qu'il y a controverse : et en effet, l'accusation et la défense interviennent souvent; seulement, ce n'^est pas en tant que délibération. La péroration, en outre, n'appartient pas à toute espèce de discours judiciaire, à celui, par exemple, qui est de peu d'étendue, ou dont 1. IlpéOsdii;, la position préliminaire de la question. Digitized by VjOOQIC

340 LÀ RHÉTORIQUE le sujet est facile à retenir; car on peut alors la retrancher pour éviter la prolixité. rV. Ainsi donc, les parties essentielles sont la proposition et la preuve. Ces parties sont propres (au sujet). Les plus nombreuses qu'il puisse y avoir sont l'exorde, la proposition, la preuve, la péroraison. Les arguments opposés à l'adversaire rentrent dans la classe des preuves. La controverse est le développement des arguments favorables à l'orateur, et, par suite, une partie des preuves, car on fait une démonstration lorsque l'on met en œuvre cette partie; mais il n'en est pas de même de l'exorde, ni de la péroraison, laquelle a plutôt pour objet de remémorer. V. Par conséquent, si l'on établit de telles distinctions, ce que fait Théodore, on aura la narration, la narration additionnelle, la narration préliminaire, la réfutation et la réfutation additionnelle; mais alors il faut nécessairement que celui qui parle d'une espèce et d'une différence établisse autant de dénominations; sinon, la division est vaine et frivole; c'est ainsi que procède Lycimnius dans son traité, où il emploie les dénominations de ἐκτοῦ πύρου (impulsion) *, de digression et de rameaux *. 1. Littéralement : c Souffle d'un vent favorable. » Gp. la définition de ῥήματα (Tic [sic]) donnée par une scolie : « Éléments venant en aide aux enthymèmes, et, d'une manière absolue, tout ce que l'on peut dire à l'appui d'une démonstration. » (Spengel, SuvaywyTi Te[^]vôv. Artium scriptores[^] p. 89.) 2. C'est peut-être comme qui dirait le branchage d'un discours; autrement dit, une série de petites digressions. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XIV 341 CHAPITRE XIV De l'exorde. I.

L'exorde est placé au début d'un discours ; c'est comme en poésie le prologue et, dans l'art de la flûte, le prélude ; car tous ces termes désignent le début et comme une voie ouverte à celui qui se met en marche. Le prélude donne bien une idée de ce qu'est l'exorde des discours démonstratifs. En effet, les joueurs de flûte, en préludant, rattachent à l'introduction * l'air de flûte qu'ils savent exécuter, et dans les discours démonstratifs, c'est ainsi qu'il faut composer, à savoir : faire une introduction et y rattacher ce que l'on veut dire en l'exposant tout de suite. Tout le monde cite pour exemple l'exorde de Héliodore, d'Isocrate. Car il n'y a aucun rapport entre les œuvres de controverse et l'Héliodore. Et en même temps, si l'orateur fait une digression, c'est un moyen d'éviter que tout le discours soit uniforme. II. Les exordes des discours démonstratifs ont pour texte un éloge ou un blâme. Par exemple, Gorgias, dans son discours olympique : « Ils sont dignes de l'admiration générale, Athéniens... » En effet, il va louer ceux qui organisent les panégyries. Dans cet autre exemple, Isocrate lance ce blâme : « Les qualités corporelles, ils les honoraient par des présents ; mais aux gens vertueux ils ne donnaient aucune récompense. » 1. Tb évδ6(T(|Aov, c'est l'exécution instrumentale qui précède le chant vocal. {Hésychius.) 2. Gp. Quintilien, *Inst. orat.*, III, 8, 8. Digitized by VjOOQIC

342 LA RHÉTORIQUE III. Ils ont aussi pour texte un conseil. Exemple : « n faut honorer les hommes de bien. » C'est pourquoi il fait réloge d'Aristide. Ou encore on louera ceux qui ne sont ni considérés, ni vicieux, mais dont le mérite reste ignoré, comme Alexandre, le fils de Priam. Ici encore, l'orateur donne un conseil. IV. En outre, parmi les exordes judiciaires, il en est où l'on a en vue Tauditeur, soit que le discours porte sur un fait inadmissible ou fâcheux, ou sur un bruit très répandu, de façon qu'on fasse appel à l'indulgence. De là ce mot de Ghœrile : Mais maintenant que tout a été partagé *... Les exordes des discours démonstratifs ont donc pour texte un éloge, un blâme, l'exhortation, la dissuasion, les faits énoncés en vue de l'auditeur. Il arrive, nécessairement, que l'introduction du discours est étrangère ou familière. V. Quant aux exordes du discours judiciaire, il faut comprendre qu'ils jouent le même rôle que les prologues des œuvres dramatiques et les préambules des poèmes épiques, tandis que ceux des dithyrambes sont semblables aux exordes démonstratifs : A cause de toi et de tes dons, et de tes dépouilles.... 2. VI. Dans les discours et dans les poèmes épiques (l'exorde) est comme un aperçu du sujet traité, afin 1. Fragment d'un passage de Chérile de Samos, qui a été rapporté par le scoliaste et où le poète déplore que le champ des lettres et des arts soit tellement encombré que le serviteur des Muses ne sait où faire courir « son char au nouvel attelage ». 3. Le scoliaste donne une citation plus complète de ce préambule : a Je SUIS venu auprès de toi, à cause de toi, et de tes dons, et de tes bienfaits, et de tes dépouilles, ô dieu Dionysos ! » Digitized by VjOOQIC

LIVRE I^l, CHAPITRE XIV 343 que l'on voie d'avance de quoi il s'agit et que l'esprit ne reste pas en suspens, car l'indéterminé nous égare. Ainsi donc celui qui nous met un exorde en quelque sorte dans la main obtient que l'auditeur suive attentivement le discours. De là ces préambules : Chante, Muse, la colère.... *. Muse, dis-moi cet homme... ^. Guide-moi maintenant pour raconter comment de la terre d'Asie une grande guerre fondit sur TEurope^... Les tragiques aussi font un exposé de la pièce, sinon dès l'abord, comme Euripide, du moins dans quelque partie du prologue; tel Sophocle : Mon père était Polybos... *. Pour la comédie, c'est la même chose. On le voit, la fonction la plus essentielle du préambule, celle qui lui est propre, c'est de montrer le but vers lequel tend le discours. C'est pourquoi, lorsque la chose est évidente par elle-même et de peu d'importance, il n'y a pas lieu de recourir au préambule. VII Les autres espèces (d'exorde) mis en usage solit des expédients d'une application commune. On les emprunte soit à la personne de l'orateur ou de l'auditeur, soit à l'affaire, soit encore à la personne de l'adversaire. Ceux qui se rapportent à l'orateur ou au défendeur consistent à lancer ou à détruire une

1. Début de V Iliade, % Début de VOdyssée. 3. Vers considérés généralement comme début du poème de Chœrile de Samos, sur la guerre médique. 4. Sophocle, Œdipe roi, v, 767 , alias 774. Le] texte a dû être altéré, ou même interpolé. Nous lirions volontiers, avec Spengel : « Sinon dès le prologue, comme Euripide, du moins, en quelque partie, comme Sophocle. » (Voir Spengel, notes, et Egger, Bist. de la critique chez les Grecs ^ p. 226.) Digitized by VjOOQIC

344 LA RHÉTORIQUE imputation (8ia6oXTqv). Mais le procédé n'est pas le même pour les deux cas. Lorsqu'on se défend, on répond d'abord à l'imputation; quand on accuse, on ne la produit que dans la péroraison. La raison en est simple: celui qui se défend doit nécessairement, pour ramener l'opinion, dissiper tout ce qui entrave sa défense; il faut donc qu'il conunence par réduire à néant l'imputation ; celui qui la produit doit la produire dans la péroraison, afin qu'elle se fixe mieux dans la mémoire. Les arguments qui s'adressent à la personne de l'auditeur ont pour origine l'intention de se concilier sa bienveillance et d'exciter son indignation ; quelquefois aussi d'attirer son attention sur un point, ou, au contraire (de l'en détourner), car il n'est pas toujours avantageux d'attirer l'attention. Aussi s'efforce-t-on souvent de provoquer l'hilarité. Il y a toute espèce de moyens d'instruire l'auditoire, si tel est le dessein de l'orateur. On s'applique aussi à paraître honnête, car l'auditoire prête plus d'attention aux paroles de ceux qui le sont. Il est attentif aux choses de grande importance, à celles qui le touchent particulièrement, aux faits étonnants, à ceux qui lui font plaisir. C'est pourquoi il faut inspirer l'idée que le discours va traiter de ces sortes de questions. Maintenant, si l'on veut détourner l'attention, on suggérera l'idée que l'affaire est de mince importance, qu'elle ne touche en rien les intérêts de l'auditeur, qu'elle est pénible. VIII. 11 ne faut pas laisser ignorer que toutes les considérations de cette nature sont prises en dehors du discours *, lorsqu'elles s'adressent à des auditeurs d'un mauvais esprit et prêtant l'oreille à des paroles étrangères à la question. En effet, si l'auditeur n'est 1. En dehors de la cause que Ton plaide. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XIV 345 pas dans cette disposition, il n'y a pas besoin de préambule, mais il suffit d'exposer le gros de l'affaire, afin qu'il en possède la tête comme s'il en avait le corps tout entier. IX. Au surplus, la nécessité de rendre l'auditoire attentif s'impose à toutes les parties (d'un discours), si elle existe*; car l'attention n'est jamais moins relâchée qu'au début. Aussi serait-il ridicule de prendre ce soin quand on commence à parler et que tous les auditeurs prêtent le plus d'attention. Ainsi l'on devra, au moment opportun, s'exprimer en ces termes : « Et veuillez, je vous prie, m'accorder votre attention, car je n'y suis pas autant intéressé que vous ; » ou encore : « Je vais dire une chose si terrible, que vous n'en avez jamais entendu de telle, ni de si surprenante. » C'est ainsi que Prodicus, voyant que ses auditeurs s'endormaient, leur fit remarquer en passant qu'il s'agissait pour eux de cinquante drachmes *. X. Il est évident que l'on ne s'adresse pas à l'auditeur en tant qu'auditeur, car, dans les préambules, on cherche toujours soit à lancer une imputation, soit à écarter des motifs de crainte : Si je suis à bout de respiration, prince, je ne dirai pas que c'est d'être venu en toute hâte 3. — Que signifie ce préambule*? C'est ainsi que s'expriment les personnes qui ont ou paraissent avoir en main une mauvaise cause. Car, dans ce cas, il est préférable de discourir sur toutes sortes ! S'il n'y a pas lieu, au contraire, de distraire l'attention. 2. Prodicus avait sans doute autour de lui un auditoire qui avait payé 50 drachmes pour l'entendre. Cp. Plat., Cratyle[^] P.384B. 3. Sophocle, Antig.j vers 223. 4. Euripide, Iphigénie en Tauride vers 1162. Digitized by Google

346 LA RHÉTORIQUE de points, plutôt que de se tenir dans le sujet. C'est ce qui fait que les esclaves ne donnent pas les explications qui leur sont demandées, mais tournent autour du fait[^] et font des préambules. XI. Quels moyens on doit employer pour se concilier la bienveillance de l'auditoire, nous l'avons expliqué, ainsi que chacun des autres procédés de même ordre. Comme le vers suivant contient une idée juste : Accorde-moi d'arriver chez les Phéaciens en ami et en homme digne de leur pitié... 2, il faut viser à ce double but *. Dans les discours démonstratifs, on doit faire en sorte que l'auditeur croie avoir une part des louanges, soit lui-même en personne ou dans sa famille, ou dans ses goûts, ou à n'importe quel autre point de vue. Socrate dit dans YOratson funèbre, avec raison, que « le difficile n'est pas de louer les Athéniens au milieu des Athéniens, mais de le faire parmi les Lacédémoniens » *. Les (exordes) de la harangue sont empruntés à la source qui fournit ceux du discours judiciaire ; mais on en use le moins possible, car l'auditoire sait de quoi il s'agit, et l'affaire discutée n'exige aucunement un exorde, — à moins que ce ne soit en vue de l'orateur ou de ses contradicteurs, ou si les auditeurs ne supposent pas à la question le degré d'importance qu'on lui donne, mais un degré supérieur, ou inférieur. Aussi faut-il ou avancer, ou détruire une imputation, et grandir ou diminuer les choses. Or, pour cela, il faut un exorde. 1. Cp. Sophocle, .4n%., vers 241. 2. Homère, Odyssée[^] vi, 327. 3. Se concilier l'attention et l'intérêt de l'auditeur. 4. Platon, Ménçœène, p. 235. Q). ci-dessus, p. 132.

Digitized by VjOOQ-IC

LIVRE III, CHAPITRE XV 347 Il en faut aussi à titre

d'ornement; en effet, le discours a l'apparence d'une œuvre sans art, s'il n'y en a pas. Tel sera l'éloge des Éléens, par Gorgias, qui, sans préparation, sans passes préliminaires ^, débute immédiatement ainsi: « Élis, heureuse ville 1... » CHAPITRE XV Des moyens de réfuter une imputation muiveillante.

I. En ce qui concerne l'imputation à réfuter, le premier moyen consiste dans les arguments avec lesquels on pourrait détruire une appréciation défavorable; car il n'importe qu'elle résulte, ou non^ des assertions énoncées ; par conséquent, ce procédé s'emploie en toute occasion. IL Un autre moyen consiste à répondre, sur les faits contestés : ou qu'ils n'existent pas, ou qu'ils ne sont pas nuisibles, ou qu'ils îie le sont pas à la partie adverse, ou qu'ils n'ont pas l'importance qu'elle leur prête, ou qu'il n'y a pas eu injustice, ou qu'elle n'est pas grave, ou qu'il n'y a pas eu d'action honteuse, ou enfin que celle-ci n'était pas d'une grande portée, — car ces questions sont autant de matières à débat. Citons, par exemple, Iphicrate contre Nausicrate. Il dit avoir accompli l'action que celui-ci met sur son compte, et il ajoute qu'elle a été nuisible, mais non pas injuste. On dira que, si une injustice a été conunise, il y a eu compensation ; que, s'il y a eu dommage, l'action, du moins, était honnête ; que, si elle a été déplaisante, 1; Métaphores empruntées aux gestes des athlètes qui vont lutter « Digitized by VjOOQIC

348 LA RHÉTORIQUE elle était du moins utile, — ou quelque autre chose de ce genre. m. Un autre moyen consiste à dire qu'il y a erreur, malechance, nécessité. Ainsi, Sophocle disait qu'il tremblait non pas, comme le prétendait son accusateur *, en vue de paraître vieux, mais par nécessité; qu'en effet, ce n'était pas pour son bon plaisir qu'il avait quatre-vingts ans. On peut aussi alléguer une raison qui excuse le mobile du fait imputé, en disant que l'on n'avait pas l'intention de nuire, mais d'accomplir telle action, non pas celle qui nous est imputée; et que le résultat a tourné à mal : « Il serait juste de me haïr si j'avais agi avec l'intention qu'on me prête. » IV. Un autre consiste à voir si l'accusateur n'a pas été impliqué (dans le fait en cause), soit maintenant, soit auparavant, soit lui-même, ou dans la personne de ses proches. V. Un autre consiste à voir si l'on implique (dans une imputation) des gens que l'on reconnaît ne pas donner prise à cette imputation. Par exemple, si l'on dit que le libertin est innocent (on en conclura) que tel ou tel doit l'être aussi. VI. Un autre, c'est d'alléguer que (l'accusateur) a fait la même chicane à d'autres personnes, ou un autre au défendeur, ou bien que d'autres ont été présumés (coupables du même délit) sans être mis en accusation de même que l'orateur aujourd'hui, lesquels ont été reconnus non coupables. VII. Un autre moyen consiste à lancer une imputation contre l'accusateur. Car il serait absurde qu'une personne ne fût pas digne de confiance et que ses discours le fussent. 1. Probablement Iophon, son fils et poète tragique comme lui* Digitized by VjOOQ IC

LIVRE m, CHAPITRE XV 349 VIII. Un autre encore, c'est lorsqu'il y a eu jugement; Euripide remploya alors qu'il répondit à Hygiéron qui l'accusait d'iniquité dans le procès [^]antidosis S comme ayant excité au parjure en écrivant ce vers : La langue a juré, mais l'esprit est libre de tout serment 2. Il alléguait que celui-ci commettait une injustice en portant devant les tribunaux les décisions du concours dionysiaque[^]; que, dans ce concours, il avait déjà rendu compte (de ce vers) et qu'il en rendrait compte encore si l'on voulait porter l'accusation sur [^] ce point. IX. Un autre moyen, c'est de prendre à partie l'imputation calomnieuse en montrant combien elle est grave, en alléguant qu'elle déplace les questions, qu'elle ne se fie pas au fait *. Un lieu communément utile aux deux (parties) consiste à produire des conjectures. Ainsi, dans le Teucer, Ulysse suppose que Teucer est apparenté à Piiam, car Hésione* était la sœur (de ce dernier). Teucer répond à cela que Télamon, son père, 1. Antidosis[^] échange de biens entre deux citoyens dont le plus fortuné devait prendre à sa charge les frais de liturgie imposés à l'autre. (Voir, dans le Dictionnaire des antiquités gr. et rom., de Saglio, l'article Antidosis, par Ë. Caillemer.) 2. Hippolyte (tragédie jouée en 428), vers 612. 3. On voit qu'Euripide invoque ici l'axiome de droit: Non bis in ideny éloquentement développé avant lui par l'orateur Andocide (IV, 8), comme l'a remarqué Spengel. 4. Littéralement: c elle produit des jugements autres (que ceux qui se rapporteraient à un fait précis) ; elle ne compte pas sur un fait réel pour porter une accusation. » (Voir, sur la ôtaêoX[^] plusieurs citations d'orateurs attiques réunies par Spengel.) 5. Fille de Laomédon, roi de Troie, devenue la troisième femme de Télamon. Explication conjecturale : Résidant à Troie pendant la guerre, Télamon n'a pas dénoncé les espions que les Grecs introduisaient dans la ville. — Teucer, pièce d'un poète 20

Digitized by VjOOQIC

350 LA RHÉTORIQUE était Tennemi de Priam, et qu'il n'a pas dénoncé les espions. X. Un autre moyen, pour celui qui veut lancer une imputation, consiste à placer un blâme sévère à côté d'un éloge insignifiant, à mentionner en peu de mots un fait important, à commencer par avancer plusieurs assertions avantageuses (à l'adversaire) pour en blâmer une qui a trait directement à l'affaire. Ceux qui parlent dans cet esprit sont les plus habiles et les plus injustes, car ils s'efforcent de blâmer avec ce qu'il y a de bien en le mêlant à ce qu'il y a de mal. Or c'est un procédé commun à l'imputation malveillante et à la défense, puisqu'il peut arriver ainsi que le même résultat est obtenu dans une intention différente, en ce sens que celui qui veut incriminer doit prendre en mauvaise part le fait qu'il dégage, et que celui qui veut défendre doit le prendre en bonne part. Citons, par exemple, ce fait que Diomède a préféré Ulysse; pour un défenseur, c'est parce que Diomède l'a supposé le meilleur; pour un accusateur, ce n'est pas par ce motif, mais parce qu'il ne voyait pas en lui un rival *, vu son peu de valeur. Voilà ce qu'il y avait à dire sur l'imputation calomnieuse. inconnu, peut-être Sophocle, qui avait composé un Teucer (Scol. d'Aristoph., NuheSy v. 583). 1. Homère, Iliade, x, vers 130 et 242. =« Cp. di-dessus, II, chi xxni, 20 4 _pjjtized by VjOOQ IC

LIVRE HT, CHAPITRE XVI 351 CHAPITRE XVI De la narration. I. La narration, dans les discours démonstratifs, ne se développe pas tout d'un trait, mais à l'occasion de chaque partie ; car il faut exposer les actes qui servent de texte au discours. En effet, le discours, dans sa composition, renferme un élément indépendant de l'art, attendu que l'orateur n'est en rien la cause des actes, — et un élément tiré de l'art, et cet élément consiste à démontrer ce qui existe, si la chose est difficile à croire, ou à montrer quelle en est la qualité ou la quantité, ou tout cela ensemble. II. Voici pourquoi, dans certains cas, il ne faut point raconter tout d'un trait ; c'est que, à démontrer de cette façon, on chargerait trop la mémoire. D'après tels faits, l'homme dont on parle est brave; d'après tels autres, il est habile, ou juste, et le discours, ainsi conduit, est plus simple; mais, conduit de l'autre manière, il est varié et alourdi. III. Il faut rappeler les (actions) célèbres ; aussi beaucoup de discours peuvent se passer de narration : par exemple, si tu veux louer Achille ; car tout le monde connaît ses actions. Mais (en d'autres cas) on doit y recourir. S'il s'agit de Critias, il le faut; car bien des gens ne le connaissent pas. IV. Il est ridicule de dire, comme quelques-uns le font aujourd'hui, que la narration doit être rapide. 1. Dans le manuscrit de Paris (1741), on a reproduit ici le passage relatif à l'éloge, l. I, ch, ix, §§ 33 — 37 (p. 1367 6 26 — 1368 a, 10). Digitized by VjOOQIC

352 LA RHÉTORIQUE C'est comme cet individu à qui un boulanger demandait s'il devait pétrir une pâte dure ou molle : « Eh quoi I répondit-il, n'est-il pas possible défaire bien? » Il en est de même ici. Il ne faut pas être prolix dans la narration, pas plus qu'il ne faut l'être dans l'exorde, ni dans l'exposé des preuves; car, ici, la bonne proportion ne dépend pas de la rapidité ou de la brièveté, mais de la juste mesure ; or celle-ci consiste à dire tout ce qui rendra évident le fait en question, ou tout ce qui aura pour résultat d'en faire admettre l'existence, ou le côté blâmable, le côté injuste, ou enfin d'y faire trouver les qualités que l'orateur veut qu'on y trouve, et d'obtenir l'effet contraire dans le cas'opposé^V. Il (te) faut intercaler, sous forme de narration, tout ce qui peut mettre en relief ton mérite. Exemple: « Quant à moi, je lui ai toujours donné des avertissements conformes à la justice en lui disant de ne pas abandonner ses enfants. » Pareillement, ce qui fait ressortir la perversité de l'adversaire : « Il a répondu à cela que, là où il serait, il aurait d'autres enfants. » Cette réponse est placée par Hérodote dans la bouche des Égyptiens quittant leur pays[^]. On introduira encore tout récit fait pour plaire aux juges. VI. Dans la défense, la narration est moins importante. Le point discuté alors c'est : ou que le fait (mis en cause) n'existe pas, ou qu'il n'est pas nuisible, ou injuste, ou qu'il n'a pas la gravité qu'on lui prête. Aussi ne convient-il pas de dissenter en vue d'établir un point reconnu, à moins que l'on n'ait pour but de montrer, par exemple, si l'acte en cause a été accompli, qu'il l'a été, mais sans causer de préjudice. 1. i]p, Hérodote (ii, 30], où les Égyptiens accentuent leur réponse d'un geste caractéristique. — Cette dernière phrase pourrait bien être une scolie introduite dans le texte. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XVI 353 VII. n faut, en outre, raconter les faits passés, à moins que des faits actuels n'excitent la pitié ou la terreur. L'apologue d'Alcinoûs en est un exemple, lorsqu'il est retracé à Pénélope en soixante vers ^ Citons encore Phayllus et son poème cyclique'; ainsi le prologue qui se trouve dans VÉnée^.

VIII. Les mœurs doivent jouer un rôle dans la narration. C'est ce qui aura lieu si nous voyons ce qui lui donne un caractère moral. D'abord, c'est de faire connaître son dessein^: on reconnaîtra quel est le caractère moral en apercevant quel est le dessein ; et l'on reconnaîtra quel est le dessein d'après le but auquel tend l'orateur. Ce qui fait que les discours mathématiques n'ont pas de caractère moral, c'est qu'ils ne comportent pas non plus une détermination. Car il n'y a rien en eux qui les motive. Mais les discours socratiques en ont, attendu qu'ils traitent de questions qui portent ce caractère.

IX. Certaines considérations morales sont inhérentes à chaque trait de mœurs. Par exemple : « Il marchait tout en parlant; » ce qui dénote de l'arrogance et de la rusticité. Il faut discourir non pas comme d'après sa pensée, ainsi que le font les orateurs d'aujourd'hui, mais comme d'après une détermination; « Quant à moi, telle était ma volonté, parce que telle était ma résolution. Le récit fait par Ulysse devant Alcinoûs, dans lequel les faits sont reproduits comme actuels (Tεπαρκοίη Leva), occupe les chants IX à xii de VOdyssée, Racontés devant Pénélope, comme passés (νετεπαρκοίη Q')) ^^^ n'occupent plus que 60 vers. On a proposé de lire 30 (chant xxiii, vers 310-340), ou 26 (262-288). L'apologue d'Alcinoûs était passé en proverbe, pour désigner un récit interminable. (Voir Spengel et Meredith Cope.)

• 2. Phayllus, poète inconnu, qui paraît avoir résumé des récits étendus formant un poème cyclique.

3. Le scoliaste donne le début de ce prologue qui ouvrait VÉnée d'Euripide.

20. Digitized by VjOOQIC

354 LA RHÉTORIQUE lution ; mais, si ce n'était pas de mon intérêt, du moins, c'était préférable. » En effet, le premier parti est d'un homme avisé, et l'autre, celui d'un homme de bien. S'il est d'un homme avisé de poursuivre un but utile, il est d'un homme de bien de se déterminer d'après le beau. Si le fait est incroyable, il faut s'étendre sur les motifs. C'est ce que fait Sophocle. Citons ce passage de YAntigone (où elle dit) qu'elle a plus de sollicitude pour son frère que pour un mari ou des enfants, alléguant que ceux-ci, ayant péri, pourraient être remplacés; Tandis que, son père et sa mère étant descendus chez Pluton, il ne pourrait plus lui renaître * un frère. Si tu n'as pas de motif à faire valoir, tu allégueras que tu n'ignores pas que tes assertions sont incroyables, mais que ta nature est ainsi faite. En effet, on ne croit pas que quelqu'un fasse, de gaieté de cœur, autre chose que ce qui lui est avantageux. X. De plus, il faut, dans la narration, tirer parti des effets de pathétique, déduire les conséquences, dire des choses connues de l'auditeur, et apporter des arguments qui touchent personnellement l'orateur ou l'adversaire : « Il s'est éloigné en me regardant de travers ; » ou comme Eschine *, qui dit de Cratyle : « Il se mit à siffler et à battre des mains. » En effet, ce sont là des choses qui apportent la conviction, attendu que ce sont des indices, que l'on connaît, des choses que Ton ne sait pas. On peut retrouver la plupart de ces indices dans Homère : Elle dit, et la vieille femme tenait son visage dans ses mains \ 1. Littéralement « fleurir ». (Sophocle, Antig.y vers 911-912.) 2. Probablement, Eschine le Socratique. 3. Odyssée, xix, 361. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XVII 355 En effet, ceux qui se mettent à pleurer portent les mains à leurs yeux. Présente-toi, tout d'abord, sous tel caractère, afin que Ton considère ton adversaire comme ayant tel autre caractère; seulement, fais-le sans le laisser voir. La preuve que c'est facile est à prendre dans ceux qui annoncent une nouvelle. Sans en savoir rien encore, nous nous en faisons déjà pourtant une certaine idée. Il faut placer la narration sur plusieurs points de son discours et, quelquefois même, au début. XI. Dans la harangue, il y a très peu de place pour la narration, parce que l'on n'a rien à raconter quand il s'agit de l'avenir; mais, s'il y a narration, elle prendra son texte dans des événements passés, afin que, par ce souvenir, on conseille mieux sur les faits ultérieurs, soit qu'il serve à incriminer ou à louer; et alors on ne fait plus acte de conseiller. Mais, si l'opinion avancée est incroyable, il faut promettre de donner immédiatement ses motifs et faire appel au jugement de qui l'auditoire voudra désigner. Citons, par exemple, la Jocaste de Carcinus, dans son Œdipe[^] qui promet toujours (des indications), quand l'interroge celui qui cherche son fils, et encore YHémon de Sophocle *. CHAPITRE XVII s Des preuves. I. Les preuves doivent être, nécessairement, démonstratives ; or il faut démontrer, puisque la controverse a lieu sur quatre points *, en portant la démonstration 1. Antig., vers 635 ; alias &I9. 2. 1» Non-existence du fait. — S» Fait existant, mais non nuisible

356 LA RHÉTORIQUE sur le point controversé. Par exemple, qu'il s'agisse de discuter : pour établir que le fait n'existe pas, on doit insister sur la démonstration de ce point; — qu'il n'a pas été nuisible, sur celle de cet autre point ; — qu'il ne l'a pas été autant (que le dit l'adversaire), ou qu'il a été accompli à bon droit (sur celle de chacun d'eux). II. Il ne faut pas laisser ignorer que c'est dans ce seul ordre de discussion / que l'un des deux adversaires sera nécessairement de mauvaise foi; car cette discussion n'a pas pour cause l'ignorance, comme il pourrait arriver si l'on discutait sur le juste. Aussi faut-il s'arrêter longtemps sur ce point ; mais sur les autres, non. III. Le plus souvent, dans les discours démonstratifs, l'amplification aura pour objet d'établir que les actes (discutés) sont beaux et utiles. Il faut que les choses soient dignes de créance, car il arrive rarement que l'on en apporte la démonstration, si elles sont incroyables, ou si quelque autre en est l'auteur. IV. Dans les harangues, on pourrait discuter pour établir ou que tel fait n'aura pas lieu, ou bien que ce que l'on prescrit aura lieu, mais que ce ne sera pas juste ou pas utile, ou que l'importance n'en sera pas telle qu'on le dit. Il faut voir, en outre, si quelque fausseté n'est p^as avancée en dehors du fait discuté ; car ce sont autant de preuves qu'il y a eu mensonge sur les autres points. V. Les exemples [^]sont tout ce qu'il [y a de plus sible. — 30 Fait existant, nuisible, mais moins qu'on ne l'a dit. — 40 Fait existant, nuisible, nuisible autant qu'on l'a dit, mais non injuste. 1. Dans la discussion portant sur la non-existence du fait en litige. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XVII 357 propre aux harangues ; les enthymèmes, aux discours judiciaires ; car les premières ont trait à l'avenir et, par suite, c'est dans les faits passés qu'il faut puiser des exemples. Les seconds se rapportent à ce qui a ou n'a pas lieu, et c'est plutôt sur ce point que se fait la démonstration et que la nécessité s'impose; car le passé a un caractère de nécessité. VI. Seulement, il ne faut pas donner les enthymèmes tout d'un trait, mais les entremêler ; autrement, il se nuisent entre eux, car toute quantité a une mesure'; O mon ami, tu as dit ni plus ni moins que ce qu'aurait dit un homme sage *. Mais non pas : « les choses telles que les aurait dites... » VII. Il ne faut pas non plus chercher à placer des enthymèmes à tout propos ; sinon, tu feras ce que font quelques-uns des gens qui philosophent, lesquels érigent en syllogismes des pensées plus connues et plus croyables que celles dont ils tirent leurs explications. VIII. Lorsque tu veux produire un effet pathétique, n'emploie pas d'enthymème; car, ou bien cet effet sera manqué, ou l'enthymème sera sans portée. Les mouvements produits ensemble s'entre-détruisent, ou bien encore s'évanouissent, ou sont affaiblis. On ne doit pas non plus, lorsqu'on veut faire paraître des mœurs dans un discours, chercher, en même temps, à placer un enthymème. La démonstration (dans ce cas) ne comporte ni mœurs, ni intention. IX. Les sentences sont de mise dans une narration 1. Homère, Odyssée, iv, 204. Digitized by VjOOQIC

358 LA RHÉTORIQUE et dans la preuve ; car c'est un élément moral : « Moi aussi j'ai donné (de l'argent), tout en sachant bien qu'il ne faut pas être confiant. » Voici la même idée, exprimée en termes pathétiques : « Il ne m'importe guère d'être préjudicié; à lui il reste le profit, mais à moi, la justice. » X. Haranguer est plus difficile que de plaider ; et cela se comprend : dans le premier cas, on s'occupe de l'avenir, et dans le second, du passé. Les augures le savaient bien, comme l'a dit Épiménide le Crétois. Il ne prononçait pas d'oracles sur l'avenir, mais sur le passé, inconnu d'ailleurs. La loi sert de texte aux discours judiciaires ; or, quand on part d'un principe, il est facile de concevoir une démonstration, et l'on n'a pas à beaucoup insister. Ainsi l'on peut faire du pathétique contre l'adversaire, ou en faveur de sa propre cause, mais, en aucune façon, sans s'écarter du sujet. Il faut donc n'y recourir que si l'on est à court d'arguments ; c'est ce que font les orateurs d'Athènes, et (notamment Isocrate). Il accuse dans un discours délibératif ; c'est ainsi qu'il incrimine les Lacédémoniens dans le Panégyrique, et Charès dans son discours sur les alliés *. XL Dans les discours démonstratifs, il faut placer çà et là des louanges sous forme d'épisodes comme le fait Isocrate; car toujours il met en scène quelque personnage *. C'est dans ce sens que Gorgias disait que la matière ne lui faisait pas défaut: parlant d'Achille, il fait l'éloge de Pelée, puis d'Éaque, puis du dieu (Jupiter), puis, par la même occasion, celui de la 1. Discours sur la paix, § 27. 2. Thésée {Hélène § 22); Paris (Ibid., § 41); les prêtres égyptiens et Pythagore {Busiris, § 21); les poètes {Ibid., § 38); Agamemnon (le Panathénique, § 72). Cp. Spengel. Digitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XVII 359 bravoure; ou bien a il a fait ceci, il a fait cela, ce qui, certes, a telle ou telle importance... » XII. Ainsi donc, quand on dispose d'arguments démonstratifs, il faut encore parler au point de vue des mœurs, et démonstrativement ; mais, si tu n'as pas d'enthymèmes à ta disposition, parler (surtout), au point de vue des mœurs. Pour un orateur honnête, il est plus convenable de faire paraître ses qualités morales que Texactitude de ses expressions. Xni. Parmi les enthymèmes, ceux qui tendent à réfuter sont plus goûtés que ceux qui tendent à démontrer, vu que tous ceux qui établissent une réfutation rentrent mieux, évidemment, dans les conditions du syllogisme, car le rapprochement des contraires rend ceux-ci plus saisissables. XIV. Les arguments qui s'attaquent à l'adversaire ne sont pas d'une autre espèce que de celle des preuves ; destinés qu'ils sont à détruire son opinion les uns au moyen d'une objection, les autres au moyen d'un syllogisme. Or, soit dans une délibération, soit dans un procès, si l'on parle le premier, il faut d'abord exposer ses preuves*, puis répondre aux arguments contraires, soit qu'on les détruise, ou qu'on les prévienne ' pour les combattre. Si la contradiction donne prise de plusieurs côtés, aborder en premier les raisons contraires, comme le fit Callistrate dans l'assemblée des Messéniens, car il renversa d'avance ce qu'ils auraient pu dire; puis, cela fait, il s'y prit de cette manière pour produire ses propres raisons. XV* Si Ton parle le second, il faut d'abord répondre àti discours de l'adversaire en détruisant ses arguments et les retournant contre luij; et cela, surtout ii C'est-à-dire les preuviss justifiant sa propre opîiion où s.i propre conduite. Digitized by VjOOQIC

360 LA RHËTORIQUE lorsqu'ils ont été goûtés par,r.auditoire; car, de même que Tesprit n'admet pas (comme innocent) un honune contre lequel se sont élevées des préventions, il n'admet pas davantage (comme plausible) un discours, si l'adversaire lui a semblé avoir parlé dans le bon sens. Il faut donc préparer une place dans l'esprit de l'auditeur pour le discours que l'on va prononcer. C'est ce qui arrivera si tu détruis (les arguments du préopinant). Voilà pourquoi ce n'est qu'après avoir combattu ou bien tous les points traités, ou les plus importants, ou ceux que l'auditoire a paru admettre, ou enfin ceux dont la réfutation est facile, que l'on abordera, de la façon que j'ai dit, les arguments plausibles qui nous sont propres. Je me porterai d'abord comme champion des déesses; Car, pour moi, Junon. . J. Dans ces vers, le poète touche d'abord le point le plus simple. Voilà pour les preuves. XVI. Quant aux mœurs, comme le fait de donner quelques détails sur sa. propre personne nous expose à l'envie, à l'accusation de prolixité ou à la contradiction, et celui de parler d'un autre au reproche d'outrage ou de grossièreté, il faut faire parler une autre personne, comme Isocrate le fait dans le Philippe^ et dans YAntidosis^. De même Archiloque, pour blâmer. Il met en scène un père qui parle ainsi au sujet de sa fille, dans cet iambe : Avec de l'argent, il ne faut désespérer de rien, ni affirmer par serment l'impossibilité de quoi que ce soit. 1. Euripide, Troyennes, vers 969; cUias 979. 2. § 73-78 ou plutôt § 4-7. (Spengel.) 3. § 141-149; § 132-139. (Voir, dans Spengel, plusieurs autres exemples de cet artifice oratoire. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.32% accurate

LIYRl tit, GttÀPITRfi XVIII 361 U met en scène l'architectô
Charon, dati4 riambe qui commence ainsi : teu m'importent les richesses de
Gygès. . * . De même Sophocle fait parler Hémon à son père en faveur
d'Antigone, comme si d'autres personnes tétiai^t kl parole^ XVII On doit
aussi transformer les enthymèmes, et quelquefois les convertir en sentences
: « U faut que fes hommes de sens * contractent des traités pendant qu'ils
sont heureux; car, dans ces conditions, ils obtiendront les plus grands
avantages »'. Maintenant, sous forme d*enthymème : f « En effet, si c'est au
moment où le* traités sont le plus utiles et le plus proiatables qu'il faut les
conclure, il faut conclure des traités pendant que la fortune est prospère. »
CHAPITRE XVIII De l'interrogation. •— De la plaisanterie. L En ce qui
concerne Tinterrogation, il est surtout opportun d'en user lorsque
(l'adversaire) a dit le contraire, de façon que l'orateur faisant questions sur
questions, il en résulte une absurdité. Exemple : Périclès interrogeait
Lampon au sujet de l'initiation aux mystères de la déesse libératrice* ; et,
comme celui-ci répondait qu'il n'était pas possible d'en entendre parler
quand on n'était point initié^ il lui demanda si 1. Antig., vers 688 et
suivants. â. Ou pduôt les peupies sensés^ 3. Cp. Isocratft, ArchidamuSi g
50^ 4. Déméter-Cérès. 21 Digitized by VjOOQIC

362 LA RHÉTORIQUE lui le savait. Lampon lui dit que oui. — « Eh! comment le sais-tu, n'étant pas initié ? » IL En second lieu, lorsque le premier point est évident, mais qu'il est visible pour l'interrogateur que l'autre point lui sera concédé ; car, s'informant sur une première proposition, il ne faut pas que sa seconde question porte sur un point évident, mais qu'il énonce la conclusion. Ainsi Socrate : Mélitus disant que celui-ci ne croyait pas à l'existence des dieux, il lui demanda si lui, Socrate, affirmait l'existence d'un démon. Mélitus en tomba d'accord. Socrate poursuivit: ((Les démons sont-ils des enfants des dieux, ou enfin quelque chose de divin? »). Mélitus disant que oui : « Est-il quelqu'un au monde, dit Socrate, qui admette l'existence d'enfants des dieux sans admettre celle des dieux? » IIL De même encore, lorsque l'on va faire voir que (l'adversaire) dit des choses contradictoires ou paradoxales. IV. En quatrième lieu, lorsque l'on ne peut répondre, pour détruire l'assertion avancée, que d'une manière sophistique. Car, si l'on répond de cette manière qu'il y a ceci, mais qu'il y a aussi cela, bien que tantôt il y ait ceci et tantôt cela, ou encore qu'il y a ceci à certains égards, mais cela sous tel autre point de vue, il en résulte que les auditeurs sont déroutés et se troublent. Il ne faut pas opérer ainsi dans d'autres circonstances ; car, si l'adversaire fait une objection, on semble rendre les armes. Il n'est pas possible de faire un grand nombre de questions, à cause de la faiblesse de l'auditeur. Aussi doit-on serrer e plus possible les enthymèmes. V. Maintenant, il faut répondre d'abord aux équivoques en établissant des distinctions dans une arguDigitized by VjOOQIC

LIVRE III, CHAPITRE XVIII 363 mentation pas trop écourtée ; d'autre part, aux assertions qui semblent contradictoires , en apportant immédiatement une solution, dans sa réponse, avant que l'adversaire ait fait suivre une nouvelle question ou un nouveau raisonnement ; car il n'est pas difficile d'entrevoir d'avance sur quoi porte son discours. C'est un point dont l'évidence doit ressortir du livre des Topiques^ ^ ainsi que les solutions à opposer. VI. Il faut donner des motifs en manière de conclusion lorsqu'une question implique elle-même une conclusion. Ainsi Sophocle*, à qui Pisandre demandait s'il avait donné sa voix, comme les autres membres du Sénat, à rétablissement des Quatre-Cents : — « Oui, dit-il. — Eh quoi ! cela ne te semblait donc pas une mauvaise chose ? » — Il l'accorda : « Ainsi donc, dit l'autre^tu as fait là une mauvaise chose ? — Oui, répondit-il, mais parce qu'il n'y avait rien de mieux à faire. » C'est comme ce Lacédémonien, rendant ses comptes d'éphorat, à qui l'on demandait s'il trouvait que ses collègues avaient mérité d'être condamnés. Il répondit que oui : « Mais tu as donné les mêmes avis que ces derniers ? » — Et comme il en convenait : « Eh bien ! donc, tu aurais mérité de subir la même condamnation. — Non pas, répliqua-t-il, car ils avaient reçu de l'argent pour agir comme ils l'ont fait ; moi, non : j'ai agi suivant ma conscience. » Il ne faut donc poser de question ni après la conclusion ni comme conclusion, à moins que la vérité ne nous soit pleinement favorable. VII. Quant à la plaisanterie (car elle me semble pouvoir être d'un certain usage dans les débats et 1. Top., 1. VIII. 2. Mentionné déjà ci-dessus, I. I, ch. xiv, §3. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.68% accurate

364 LA RHÉTORIQUE Gorgias dit, et a raison de dire que Ton doit détruire le sérieux de ses adversaires parla plaisanterie et leur plaisanterie par le sérieux), -

LIVRE III, CHAPITRE XIX 365 lieux qui servent à présenter les horaraes comme bons ou mauvais. IL Le point qui vient après celui-là* les faits une fois démontrés, consiste naturellement à les grandir et à les rabaisser; car il faut nécessairement que les faits accomplis soient reconnus pour que Ton puisse arriver à parler de leur importance ; et en effet, Faocroissen ment des corps en suppose la préexistence* Les lieux qui servent à grandir ou à rabaisser sont déjà l'objet d'un exposé antérieur *. III. Après cela, une fois qu'on a fait voir olairement les faits et qu'on les a mesurés à leur valeur, il faut agiter les passions de l'auditoire. Ces passions, ce sont la pitié et la terreur, la colère, la haine, l'envie,, rémU" lation et la dispute ^ On a expliqué précédemment les lieux qui s'y rapportent ^. IV. Reste le fait de rappeler les arguments avancés dans les parties précédentes. Or il convient de leftiira de la même manière que certains le conseillent pour las exordes, ce en quoi ils ont tort; car ils prescrivent de revenir souvent à la charge pour que les choses soient bien connues. Dans cette partie-là, il faut exposer la chose, afin de ne pas laisser ignorer à l'auditeur les détails de la question mise en cause ; tandis que, dans celle-ci, on doit récapituler les arguments qui ont établi la démonstration. V. Au début (de la péroration), l'orateur dira qu'il a tenu les promesses qu'il avait faites ; et pour cela, il doit rappeler ces promesses et dire comment il les a tenues. Cela s'obtient par le contre-rapprochement des 1. L. II, ch. XIX et XXVI. 2. '^piç. Peut-être xapK, la faveur. (Spengel.) 3. L. II, ch. i-xi. 21. Digitized by VjOOQIC

366 LA RHÉTORIQUE arguments de l'adversaire. On rapprochera ou les choses que les deux parties ont dites sur le même point, ou celles qui n'ont pas été mises en opposition : « Mon contradicteur a dit telles choses à ce sujet, et moi telles autres choses, pour telles raisons. » Ou bien on recourt à Tironie, comme dans cet exemple : « Oui, certes, il a bien dit ceci, mais moi, j'ai dit cela ; » et dans cet autre : « Quti ne ferait-il pas s'il avait démontré ceci, mais non pas cela? » — ou encore à l'interrogation : « Quel point est resté sans démonstration? » ou bien: « Qu'a-t-il démontré? » On peut aussi procéder, soit par rapprochement ou dans l'ordre naturel, de la même façon que les choses ont été dites , les reprendre en vue de sa propre cause, et, par contre, si on le désire, Tevenir isolément sur les divers points du discours de l'adversaire. VI. A la fin (de la péroration), il convient de parler un langage dépourvu de conjonctions^ afin que cette fin soit bien un épilogue, mais non pas un nouveau discours : « J'ai dit ; vous avez entendu, vous possédez (la question) ; prononcez ^ » 1. Cp. Lysias, contre Ératosthène, dernière phrase. FIN DE LA RHÉTORIQUE D'aRISTOTE.

Digitized by VjOOQIC

TABLE DES CHAPITRES POÉTIQUE Pages I. L'apoésie
consiste dans l'imitation. — Trois différences entre les imitations. —
Différentes sortes de poésie selon les moyens d'imitation 1 II. Différentes
sortes de poésie selon les objets imités. 4 TH. Différentes sortes de poésie
selon la manière d'imiter. 5 IV. Origine de la poésie. — Divisions primitives
de la poésie. — Épopée; poésie iambique (ou satirique). — Origine de la
tragédie et de la comédie. — Premiers progrès de la tragédie 6 V. Définition
de la comédie; ses premiers progrès. — Comparaison de la tragédie et de
l'épopée. ... 10 VI. Définition de la tragédie. — Détermination des parties
dont elle se compose. — Importance relative de ces parties . . I 12 VII. De
l'étendue de l'action 17 VIII. De l'unité de l'action 19 Digitized by
VjOOQIC

368 TABLE DES CHAPITRES Pages IX. Comparaison de l'histoire et de la poésie. — De l'élément historique dans le drame. — Abus des épisodes dans le drame. — De la péripétie, considérée comme moyen dramatique ^ . . 20 X. De l'action simple et de l'action complexe 23 XI. Éléments de TacUon complexe : péripétie, reconnaissance, événement pathétique 24 XII. Divisions de la tragédie • 26 XIII. Des qualités de la fable par rapport aux personnes. — Du dénouement • . . . 27 XIV. De l'événement pathétique dans la fable. — Pourquoi la plupart des sujets tragiques sont fournis par l'histoire 30 XV. Des mœurs dans la tragédie. — De ce qu'il convient de mettre sur la scène. — De l'art d'embellir les caractères 33 XVI. Des quatre formes de la reconnaissance 36 XVn. Il faut se pénétrer du sujet que l'on met en tragédie. — Manière de le développer. 39 XVIII. Du nœud et du dénouement. Il faut éviter de donner h une tragédie les proportions d'une épopée. — » Des sujets traité^ dans les chants du chœur. . . 41 XIX. De la pensée et de l'élocutioq 44 XX. Des éléments grammaticaux de l'élocution, , • . . 45 XXI. Des diverses espèces de noms. 48 XXII, Dç remploi de la glose, dç la métaphore, de l'orijement, etc. ..»..... 53 XXIII. De la composition épique 57 XXIV. Comparaison de l'épopée avec la tragédie, — Nombreux mérites d'Homère, 58 XXV. Objection? faites au style poétique, — . Solutions. . 62 XXVI. La composition épique est-elle supérieure à la composition tragique? Conclusion dans le sens de l'affirmative 69 Appendice. Fragments présumés de la Poétique . . . ^ • 73 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.74% accurate

TABLE DES CHAPITRES 369 RHÉTORIQUE LIVRE

PREMIER I. Rapport de la rhétorique et de la dialectique. Utilité et pôle de la rhétorique ,... 75 II. Définition de la rhétorique. La vraisemblance, le aigne, l'exemple 82 III. Des trois genres de la rhétorique : le délibératif, le judiciaire, le démonstratif 93 IV. Principales propositions propres au genre délibératif . 96 V. Quel but on doit se proposer quand on conseille et quand on dissuade. Variétés du bienbeir . . . • i^O VI. De l'honnête et de l'utile 107 VII. Du bien préférable et du plus utile 113 VIII. Du nombre et de la nature des divers gouvernements; de la fin de chacun d'eux 124 IX. De la vertu et du vice. Du beau et du laid (moral). Des éléments de l'éloge et du blâme 126 X. De l'accusation et de la défense. Du nombre et de la nature des sources du syllogisme 137 XI. Des choses agréables 142 XII. Quels sont les gens qui font du tort, quel mal font Us et à qui? , . . . 151 XIII. Des préjudices. Des gens équitables 159 XIV. Sur les causes d'un préjudice plus grave et moins grave 164 XV. Des preuves indépendantes de l'art 167

Digitized by Vj-OOQ IC

370 TABLE DES CHAPITRES LIVRE II Pae«s I. Comment on agit sur Tesprit des juges *. 177 II. De ceux qui excitent la colère ; des gens en colère ; des motifs de colère 180 III. Ce que c'est que d'être calme ; à l'égard de qui l'on est calme, et pour quels motifs 187 IV. Quelles sortes de personnes on aime et l'on hait; et pour quels motifs 192 V. t}u*est-ce que la crainte et ce qui l'inspire? — Dans quelle disposition est-on lorsqu'on a de la crainte? 196 VI. De quoi avons-nous honte et n'avons-nous pas honte? — Devant qui avons-nous honte ? — Dans quelle disposition avons-nous honte? 9M VII. Des personnes k qui l'on fait une favenr. — Des motifs de la faveur accordée. — De la disposition d'esprit de ceux qui l'accordent 211 Vni. De la pitié 213 IX. De l'indignation ' . . . 217 X. De l'envie 222 XI. De l'émulation 225 XII. Des mœurs. — De celles de la jeunesse 228 Xni. Des mœurs de la vieillesse 231 XrV. Des mœurs de l'homme fait 234 XV. Des ^mœurs des nobles 235 XVI. Des mœurs inhérentes à la richesse 236 XVII. Des mœurs des puissants et des heureux 237 XVITI. Des traits communs à tous les genres de discours. 239 XIX. Sur le possible et l'impossible 241 XX. Sur les exemples, leurs variétés, leur emploi, leur opportunité 246 XXI. Sur la sentence, .ses variétés, son emploi, son utilité. 249 XXII. Des enthymèmes. . . . • 2tô nby Google

TABLE DES CHAPITRES 371 Pages XXIII. Lieux
d'enthymèmes 260 XXIV. Lieux des enthymèmes apparents 276 XXV. Des
solutions 283 XXVI. De l'exagération et de l'atténuation 287 LIVRE III I.
De rélocution 289 II. Sur les qualités principales du style. 293 III. Sur
le style froid 300 IV. Sur limage. 303 V. Il faut parler grec 306 VI. Sur
l'ampleur du style 308 VII. Sur la convenance du style 310 VIII. Sur le i-
ythme oratoire • 313 IX. Du style continu et du style périodique 316 X. Sur
les mots d'esprit 322 XI. Mettre les faits devant les yeux « 327 XII. A
chaque genre convient une diction différente. . . 335 XIII. De la disposition
339 XIV. De l'exorde 341 XV. Des moyens de réfuter une imputation
malveillante. 347 XVI. De la narration 351 XVII. Des preuves * 355 XVIII.
De l'interrogation. — De la plaisanterie 361 XIX. De la péroration f 364
PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, SICC. HK SilNf-OUtN, 86. RUE DES
ROSIERS. •— 242-2 Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.68% accurate

1891 QARNIER FRKRES 6, Rue des Saints-Pères, 6 1891 Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste joints à la demande, "nouveau dictionnaire NATIONAL ou DICTIONirAIRB UHIYBBBfl. D£ LA LANGUE FRANÇAISE ftèpwtolr* «&07ClopédIqTie des Lettrée, fle l'Hletotre, fle la aéograpU» des Bdenoes, dee Arts et de lIndtustrle. PAR M. BESCHERELLE AÎNÉ OONTBNAHT 1 Btyle, «opajiM txa reatorlté dci i les pieu estirnéB ; f Le BIOGBAFHIB do Im plus remarquables de toû le pay et de tons les temps ; 7* Les NOMS à» tous les peuplée eades et modernes, de tous les souTendae dee Institatlons publiques, des ordra monastiques on militaires, des seot« religieuses, politiques, phlloeophiquA lee grands éyéènements historique» sièges, batailles, etc. 8* La GEOGRAPHIE ancienne et ■» physique et politique. !• I* NOMXNOLATUBB la plus riche sd la pins étendue que l'on puisse trenrer dans auoun dictionnaire ; •• L*VrYMOLOGnB de tous les mots de la langne, d'après les reoheKchse lee Idns récentes ; •• lA P&OKONOIATION de tons les Mets qui offrent quelque diffioulté ecoa oe rapport: «• L*VXAMEN critique et raisonné des priAcipauz dictionneires ; •• La SOLUTION de toutes les difficultés d*erthographe, de grammaire et de Ancien Dictionnaire de BESGHERELLE entièrement refondu. Le ilTouveav IHetionnairê Ifatianml ie BnehgréUê se compose de 500 feuilles. K ferme quatre magnifiques Tolumes en caractères neufs et très lisibles, coateBaai 4,000 pages on 16,000 oolonnas. et qui représenteront la matière de 400 Tolumes ia-t Cet ouTrage, qui est orné de nombreuses Tignettes, est imprixné sur papier grani ndslB glacé et satiné. 90 fr., bien reUé 110 fr BouBorlptlon permanente, 180 livraisons à 50f cent, la livraison. Parait également en 18 fiuoioales, oomposés de 10 livraisons, à f fr. GRAIOfAIRE NATIONALE On Grammaire de Voltaire, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de J.-J. Boussean, » Bernardin de Saint-Pierre, de Ohateaubriand, de Casimir Delavigne et de tons 1« éoriTains les plus distingués de la France; par MM. BgscHBRKT.r.i frères. 1 feif voL in-8 iés. . . . , 10 fi HOUEAU DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAIS! Oemprenant : 1* Les mots du Dictionnaire de l'Académie française, et un très graat nombre d'autres autorisés par remploi qu'en ont fait les bons écrivains ; leue aoceptions propres et figurées et l'indicatioa de leur emploi dans les diffèrent^ genres de style ; — S* les termes usités dans

les sciences, les arts ; — S* La syn» / nymie rédigée sur un plan nouveau ;
 — 4* La prononciation figurée ; — f * Un voo» bnlaire général de
 géographie, d'histoire et de biographie, et précédé d'nn tableae eomplet de
 la conjugaison des verbes réguliers et irréguliers, eto., par HmatasasJM
 aîné. 1 ToL grand in-8 à 1,100 pagee 10 f> BeUé toile pleine on basane, 12
 francs. — Belié 1/8 chagrin Il » DICTIONNAIRE USUEL DE LA
 LANGUE FRANÇAISE Comprenant ; 1* Les mots admis par l'Académie,
 les mots nouTeauz dont Templei s0 suffisamment autorisé, les archaïsmes
 utiles à connaître pour l'intelligenoe d» auteurs classiques, la prononciation
 dans les cas douteux, les é^ymologiSL, la solnttse des difficultés
 grammaticales et un grand nombre d'exerrip^; — 8* L'histolzii. la
 mythologie et la géographie, par MM. Bbbchx&blui atnè et A.
 BonBOuiONOïk. • 1 V. gr. in.18, 1271 pages. BeUé toile ft fr
 DICTIONNAIRE USUEL DE TOUS LES VERBES FRANÇAII Tant
 réguliers qu'irréguliers ; par MM. BaachHBRBi.t.i frères. « forts TeL in-g à S
 ool.. 12 fr.: Bel. 16 fr. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 5.65% accurate

— 2 — tllAHHAIIef EN m^AMMàmm x>x la lanqux
àMQltÂlBM : !• TndU 4» 1* pzoMaillllii ftT«o «A ifOdho^^ csaroloct d«
teolv*; — 1* Ooûi de thèomi oomplal «r ki rèfflM, «itlNliés d« U lft&ca«;
— t* IdiotioBti: — 4* DUlogaw famiUmi^Vu Ouj>iitti «iMmTonou ItoI.
'i»-li S fir. •B^IPCAIBJI FKATIQUEa BT RAJtiCNNM DS LA LANOUS 1
Tol fTud ia-lt 8 fr. nW BTYM OLOOIOiX FRSNQH ^KÀMMJLJk «iTtDf
tel tilt izit 1ÉM tu UMOT7 «(Ui» TnMh lymlAZ, fer A CiuMiLa*. Wlth
tateoduoltty nmimiim imikmvmêt Mf LIA mImméi •ad otlbM, kj L. f avl
Bi^oxm, B. A. fnoMk HiMÛr. M-YMl't SohMl, Xs»mla« «I Oitftil'i
XMi»iteL LMtdftB. lToLi»-M • fr. flXAiaCAXBa ALLSMANDX
VnU%ûd «I têtMmMé* à roMg* dai tLMMt à» gnmimiin, yti il^A.
BoMAinr. IT. la-U i fr.IO ftxoxraxL dx lxotuxxx allxMA17DX8 M proM •«
«a t«zi, notM àictevlqwMS, il1««r«îrM d pmBuaalloalM, sllemuida, fta &.-
À., BiBMLunr «t M. Dsmrm. 1 rotL ia-lS. . . 1 fr. SO S-UAMMAIBX5
KBPAairOLX 3T^>'ÇAÎiSB DX aOBaiNO. Trèa ^^ntât lit AOti*>m
aipMMkirti p«ar alh ^eadr* è pwl«r «t à é«rlM ««mot«XL«at
r«>i>A4(XLa>l. V««TtU« édMoa, retendu* yea iu Qaxjlâm. 1 Tnhun^ la-8,
eartoMiÂ 4 fr . XOT7YXLLX aRAHXAIXX XXPAGXOLX-
XBAHÇAiaX At^o dm OIOTIOîmAIB.X DES BT^ONT:sê.:^n DX la
lanoux pranQAlfiX. ToiM l« trsTRax faits jo»^n'à o«]0n tar 1« tjmvnnyxam
français, aotaiuxa»at csax d« G^uuaD, d'ÂLSuS£jftT, Dnvi&of,
BiiAU£ÂA, RorrsAiTi), ?0tf»iLJUAOf (aaixtrf-, LAYiAtTX, Lajtatjb, H«..
î»f A. BOiraGUÏGItOiî «t S. aîRî'.>i5îl.0L. 1 TOI. in-SJ reU*. 5 fr. rS'ÂiT
DIG'nONNAmX NATIOKAX«. O^xitenaat toos lac moW) de la laagrns
awusllt, Im prUoipaox termes •ei«RtiiJ][q[r.M si tsoksilqaes; la
pronoasiatelaa d^urés daas tons Iss osa doalavc, •ko^ par 'BmcwÈSJtLui
àjjxû. 1 fort Ta). tatS j^sas ds MO pages, jro Prtx. S fr^ Al^gr&ramwat
relié. S tr. 60 OWrnAV DIOTIONNAIRB DKS '^liM.iîSL ?r«o4dé d'ua
traita oamplst "- ^e*r6?illo»ti««, par Is laIxBs anteur. l>o^3-J5. % fr.j f«Hé
. . . J fr.SO OI0TIONNAIRX DISa TSRIteI Bi£ HABINX. par Pousa^aj»,
otfi. «isr dt «lartaa. QsaT., Oartas. 1 toL Sa-32f»Ué 8 fr. 50 fXTIT
DIONOXXAmX D*HI8OCIX LANftfES thèmaa, grand naadva drazsmylii
4a| ohaqo* IfUÊi par A4 CUuujr. 1 tiL la-18 ta. OmAHATIOA PX LA
LXKaUA VBAMOBBA ,JPaca loa XipMolss, psr OxAKTBSlv,
oalfé«aTaok«9iM graad soin par A. Galbait. 1 r. la-t, 4 fr.

O&AMKAX&XITALIXNKS «a Sfia9eBB, d'aprii YaaaAjn, oardfda s* 00»
 plétAa par 0. rmuxL 1 r. ia-lf . t fr. VUOVA GBAlfXATIOA F&AXOXB-
 ITALIAKA il LmMinoo GoTTDAB, oon auoTa rsgola alla xoodaraa
 proaaiuda^ rioaTato ^âUm opara diT mifUorl franui^tisl Koo^a adiliaaa»
 oorraMa a aràaUta da Oxccik, 1 ToL In-ll t fr, OBAJaCAZaX
 PÛBTUGAISE, rat•oaaia st simplliiéa» par IL PlaHiio na BOTTZÀ. 1 fort
 roi. frând in-lS. . 6 fr. AXBÉGX 9E LA OBAXMAXaa FOBTUOAISK da
 IL P. dm Soitza, arae na oours gradué da thèmes, ^mx L.-4. Di IToasBOi. 1
 ToL i>-18 . . 8 fr . OBAJCXAIRX DX LA LANaUH D'OUI Français daszir
 atziix«aiiol», par A. BouBAUuvov, 1 r. fa-lt S fr . O&AXÎMLàlBX
 VBAKQAESa, da H. OXAMAir» (1* dagr*), oaatcaaai dsa qoastioBaairsi
 s4 da aombrenx assrslôas, à la la da ahaqoa chapitra» •• éditlaa. la-lt
 oartonaé. . . > fr. 7S OBAIUIAIBX FBAKCFaIBa, da M. Ohabaiv» (S«
 dagréf» ootsaaat das qasstiaaaafrw et da aomtarenz szssaieea, !• édll Ia-18j
 oart. 1 fr. 60 O&AIOCAIBX rBAXCAISB (f dagfé), arao des aotioaa da
 granimaixa kkleciqni, distiaotas da taxa, pw M. A OxAMAir, 2« éditioa
 rarraa et ' Xa-lt Jéras earl. 1 fr. BO TontX, DX GÉOGBAPHIX IT DX
 XTTBX>LOGIE. Par Quitasb, laisaat saita aa I^rtU JHMmnain laaHmuU
 da X. Bbschebzlll 1 TaL la-n broehé. 1 fr. 60: relié, S fr. LXZXQUX LATIN
 - FBAKQAïa. Xédlgé ooafarmémeat aa décorât dm Il juia 1880, d'après les
 dlotionnaizas las msillears et Isa plos réoeata, à I*bsaga dsa eacameas da
 baooalanréat èi lattrss, par B. Bhvoist at J. 'Patwo^ 1 ToL In-18. tofi,
 ÔfrUtUCiUX PBANÇAIB-ANQLAIB, rédigé Wtomémaat aa déoret dm It
 joia 1880, è l'aiaga dsa oandidat» aa baooaUuréat es lettrss, par ▲. Ba^
 msrr. 1 ToL U-18, tolla Sto LXXIQUB FBANÇAIB-A7'* XAND, rédigé
 ooafonnéinant a oret dn It Jaia 1880, à l^aami oandldatp aa baiSAbuoéafe
 es : MUT L Bowitrvt. iTollaa-lS, toL . XÇOVO VOO ABTJLABIOUNr
 BALX DelU laagoa itaUaaa si • iaiaatifloo, «ta. Oompilato < 1 réL Im-U
 iteuk, itUé. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.93% accurate

fsfâ' — 3 — DICTIONNAIRES EN DEUX LANGUES ^Tee û
i>rwioii«lflttloii tfnxAs, trèa iwmplicit mmMt ohMnm U m«tl^ d'un fort roL
ia> oollègMh d« Ift t«UB«M« d« d«nx mzm, iM UBfnM «timufteM.
VOUTEAU DIOTIONNAIBE AHOLAIS-FRANCAIS |BT FBANGAIS-
ANOLAIB, par OuorroK. 1 roU mL . . . S fir. ■ OUVBAU
DICTIONNAIRE ALLEMAND-FRANÇAIS ET . TBANQAIfi-
ALJiSMAND, par K. BoTTmcJL 1 ToL r«llé. ft fr. VOUVEAU
DICTIONNAIRE ITALIEN -FRANÇAIS. ET . 7&ANÇAIS-XTALIEN;
par 0. Ti^ KABL 1 ▼ol.- nUA 6 tr . VOUVEAU DICTIONNAIRE
rRANÇAIS-ESPAGNOL ET SBPAaNOL-FRANÇAia par VicMn Balta. 1
ToL wlié. . 6 fr. WOXJVEAU DICTIONNAIRE PORTUGAIS-FRANÇAIS
ET FRAN.ÇAIS-PORTUGAIS, par Bouxa Pnrao. 1 fort roi. r«llé. ... 6 fr.
HOUVBAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-RUSSE ET
RUSSETRANCAIS, par Sokolofi. 8 tdL raUéa. 10 fr. HOUYEAU
DICTIONNAIRE LA* TIN-FRANÇAIS, par d» Suckau. 1 ToL reL • fr. d
«xéoatAa arae la, plot grand loin, oonta»' I, à ruaage das Tojafeurs, daf
iycém, in •t da toataa las penoiuas qui ètadicaï NOUVEAU
DICTIONNAIRE FRANÇAIS-LATIN, par Bihomt, professeur k la
Borboilse.lTol.lrel. Bfr. NOUVEAU DICTIONNAIRE OREC-
FRANÇAIS. Rédigé itir nte plan BouTean, par JL Okassavo, ia». pecteux
général. 1 roi. relié. . 6 fr. NOUVEAU DICTIONNAIRE GREC
MODERNE -FRANÇAIS ET FRANÇAIS-GREC MODERNE, par Emilb
Liqbakd. 9 taL raL à 6 fr. DICCIONARIO ESPA|f OL - INGLÂS È
INGLÈS - ESPA^OL PORTATIL, por D. P. Goloha BusTAMANTi. 9 ToL
reliés. . . 6 fr. NOUVEAU DICTIONNAIRE ESPANOL-ALEMAN .Y
ALBMAN-ESPANOL, por Axixno JbsusKML. 1 TOI. relié 6 fr.
DICCIONARIO ESP ANOL - ITALIANO E ITALIANO-ESPANOL.
g>rD.-J. OAOCIA. 1 ToL rel. . 5 fr. W DICTIONARY OF THE ENGLISH
and ITALIAN LANGÜAGES, by AifP. dm Bi&MDraHAM. 1 TOI. rel. . , 6
ff. GUIDES. POLYGLOTES lliauéb de la oonTexsation et dn style
éplstolaire, à l'usage des .Toyagenrs et àm écoles. Grand in-SS, format dit
Oaiin, reUare élégante 3 fr. rrftiiOAiS-AnglAll, par M, Ourrov. 1 TOI. Fr
anoali - it All«ii , par IL Yxtall 1 Toi. ' rrftnoali-*ll«niAxi di par M. EBSuva.
1. Tol. Franc AU-«spAffBOl, par Bustamants. 1 Tol. Espanol-frAiiioéi, par
Bustamahti. 1 Tol. Bnfflish-firenoh, par Ourroif . 1 toL HoUandf-firaxiàoh,

Tan A. DunuoHS. 1 TOL ■spanol-lnrllèf, P«r BusTAMAm j OunoH. 1 ToL
 English-Itallftx^, par Ourroif. 1 toL Eapanol-aleman, por Bbttamaittb y
 EBSLINA. 1 TOI. DentaollL-exiglish, Ton Bbxlino, 1 toL Eapanol-Itallano,
 por BusTAicAim 1 TOI. Itallano-^tedeBOO, da Giotanki YiTALI. 1 Tol.
 PortngiLez-f^ance8«, por M. CaboLIKO DUABTS. 1 TOI. Engllsh-
 portngnesa, par Oufroir et ' DUABTX. 1 Tol. EBpanol-portTiffiLéa, par
 Buitamajitb y DUABTB. 1 TOL Par exception. Relié toupie, 3 fr. Orao-
 modama Ik^ança, par M. B. iJCeilAND. 1 TOI. ■^-françala, par la oomte
 mi rcmoun. 1 toU ala-rTU8a, par la même. I toL ga-allamand, par le même.
 1 t«L se-it alleu, par le même. 1 toI. le en six langrnes FrançaiaiglalB-
 allemand- Itallen-espal-portnrala. 1 toL de MO pages. ^seapla .. .••••• 6.fr.
 Gtilde Français-anglais» aTee la prpnaneiation Jlgurét de* piotsangleUs. 1
 toL Polygrlot guides mannal ofo6nyersation. Eaglish and Frenoh with the
 flgored prononciation of tbt ' Prenoh, by }L Curroir. 1 toL Guide Français-
 allemand, aTee la prononciation figurée des mots' alla* manda, par IL
 BiaMAVN.1 toI. Guide en quatre lang-nes FranÎais - anglais - allemand -
 Italien. T9Ï. L Digitized tÿ Google

The text on this page is estimated to be only 5.48% accurate

4 — ^M'VJ^M UÊtÊB 3t lliu Amim, pM VaaiÊaà. n Ovzx. 1
for ▼•t gr. ia^ 1,M0 yafM à t'''loime&, la fr. : râé^ MMtk OKAND
DZOTIONiraJ&B It aUen* firanoAli •t frMiçais - ItaUea. BAdigé d'apHt
Ut o»ti«c« •! 1m tr». >aiuc k» ptai lAoeiiti, *▼*• U proaaaooUltai to« 1m
dans lutgves, pat MX. OàiomJk «t VssBABi. s forte ▼•!. gnmàia^ 4 t
otitummÊftéoMâM a 1 toL, tOfr. ;x«li*i... 25 £r. DIONOHART «puiaSi-
A&cIIbli «t lnffXèft-«sp«BOl. Ls piw o«mpl«i ds Mox pobUéi i?*^^ ®*
i*'''* rédigé d*«pxèt IM ■!»■■» dletimiuùrM anflaîa •! «tpagails ; «U
JUaut^Rie «j^Noltf, AoiM» gotMd, C^/ien, IfMfcejfcn. VcMiTt «tOn par
Loi»xk et BbnsIzt. 1 ▼OL gf . la-8, raUé 20 Ir. HÔUYSAXI
DXOTIONKAïaX ffreofrAiiçali. Far H. OxAaaÀVO, inspeotrar gèaèral 4a
ringtmctiom publiqao, dactov èi lallxw. Bédig4 d*«pièa la» traTaox da la
phUOlogia graoqiia. 1 roL gzaïkd U-t, lioo p^ raliè.. .. Ift Cr
OICmoinrAX&a aaflau-firaa^all •t firAn«*ala-Anslat». Oampoae m «a
mmrÊÊm plM 7i«iiei d'OgUTia, da Waïaaatar, da WabsIar, èè Jahasas, da
Oaalqr, da B«ahariUa, da lUnad^ta trangalaa, ato., al lia anTiagea tpieiaax
laa plaa rèoaata, par OLortoir al jiDBmir auxAUZ. 2 TaL graad la-t, 9,300
pagaa à S ealaMMB, 20 tr. ^ Ralidi, 3 Tol«BMa a» u, 26 ir., a» 1 TOI 22 fr.
mtULSTD DIONONN AI&X firMÇftSilaUemaaA et alUBUkAd-françali.
Ooœpoae aor «a plaa aoaTtaQ, d'aprAa laa diotlaBJUiliaa da rAcadémie et
da Baaoharalla, avaa la pcwMaoiatiaa flgaIda, oa alirègé da la granunaire
allaMaada, na tablaaa daa anUtantifi al daa Tarbaa trréfoliara, par H. -A.
Bx»< MAjm, S forta rti. giâad ia-18, 20 fr.; NIMa 28 ir. aBiJTD
DIONOLIKAmX asparaol-fraaoali %% franoaii• ipagnol Avaa la
preaaaciatloa dana laa daiuc laaguaa, rAdifé par D. TzManm Balta al
d*apvèa laa CODXS KT LOIS USITBLLBS CRaaaéi par ardM
alhabitl^na. KeaTalla édittoa aaHàramaal rafaBdna, aoatamuit U
léfislatioa jvata'am|«iivdniQt oaUatiaaaAa au laa tartaa aAsiala,
raprAaaatant aa notes êmu obaqaa arttala dei Oodaa, aaa dUtraataa
BoodlAMttoaa, la aaxréistiaB daa artiolM «atca eue, la ooaeordaaaa araa la
droit romaia, Taaalaa ■ légialattan traaçaiia •t iM lola aatnrailn. Précédée
da la Ooaafcltottaa da la XépaUiiiaa teaaçaiiao al aocomiMkfnée d'oa takla
ohroaalogifaa al d'oa ta^la gdaésala dea autièroa : par ▲uttuims Boaaa at
ijjucAjrsBi SotOLt ptétident da Irilniaal «TU da Oompiègaa. 1 beau

Téttaatléwnwrtaatwafc#iWBwli^ S* éditioa daaa lagaaUe a élé aattéfamart
gatwMto

The text on this page is estimated to be only 18.36% accurate

5 — CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
Vnrmat is-S ^Ttllcr, papier Têlin, latimé dn lùuc»la. — Infrimés aT«o iax»,
ornés d« gisTunt Bor »oi«r; dimlm par 1m m«iUnun vttafcMk >• #0
volomei lont en ▼ente à 7 flr. 60.— Oa tire,dt ohaqn* Tolome d« le
«Dlleotioa, ÎSO •mmplairu nmnértii inr papier de Hollande areo flf. ivr
Ohlne aTaal U lettre ; le yeL 16 fr. ŒUVRES COMPLÈTES DE MOLIERE
s* édition» tréi loigneabemeat reroe rax lee textes originaux, aree on
nouTean tiaTail de critique et d'érudition, aperçuf d'hiitoire littéraire,
examen de ohaque pièce, commentaire, Tocabulaie par L. IfiOLuro. IS yoL
ŒUVRES COMPLÈTES DE J. RACINE iLi'ee one Yie de l'auteur et un
examen de ehaoUB de tes oatrasee, par M. auNT-IljUic-aïaAXDnr, de
l'Académie française. 8 toL ŒUVRES COMPLÈTES DE LA FONTAINE
Hoavelle édition arec un nouean trarail de critique et d'érudition, par IL
Louis MoiaxD. 7 ToL aTeo graTures. ESSAIS DE MICHEL DE
MONTAIGNE KonTolle édition, arec lee notes de tous lee oommeateteurs,
complétée par M. J.-Y.-L. Olibc, étude sur Montaigne, par FaÉv-oeT-
PA&ÂDOL. é reL aTeo portrait. ŒUVRES COMPLÈTES DE LA
BRUYERE FubUée d'aprée les éditions données par l'anteur, notice sur La
Bruyère, rariantes, notes et un lexique, par ▲. Chabsakg, lauréat de
l'Académie française, inspecteur général de l'Instruction publique. 3 toL
ŒUVRES COMPLÈTES DE LA ROCHEFOUCAULD NonréUe édition,
arec des notioes sor la rie de La Rochefoucauld et sur ses dirers ourrages,
^nuiantes, notes, table analytique, un lexique, par ▲. OhabSAira. 2 Tol.
ŒUVRES COMPLÈTES DE BOILEAU - Atoc des GommeuUires et un
travail de K. QtWiSL. GraTures de Stajll. 4 toL A4DRÉ CHÈNIER Œn^ref
poAtlauei. ITouTelle édition, Tignettes à) Bxuj.. S toL ŒUVRES
COMPLÈTES DE MONTESQUIEU " tes remM, eellatlonnéa et annotée,
par ovAXi» LiLBouiu.)ni, membre de istitat. 7 ToL ŒUVRES DE
PASCAL urrruH Aosirm ▲ uir PBoyiiroiAL Nearelle édition, latroductlom,
notice, Tariantee des éditions originales, commentaire, bibliographie, par L.
Diromb. Portraits des personnages importante de Fort-Boyal, graTés sur
acier. S toL ŒUVRES CHOISIES DE PIERRE DE RONSARD Areo
notice, notes et commentaires, par SiJvn-BBDTS ; nouelle édition, rerue et
augmentée par Moulnd. 1 toI. aree portrait. ŒUVRES DE CLÉMENT
MAROT Annotési, remes sur les éditions originales ; Vie de Clément Varot,

par OHAKLM D'HiuOAULT. 1 YOIUmo aTM portrait. ŒUVRES DE
 JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU Areo un nouToau trarail de Ant. on Latoub.
 1 Toi. orné du portrait de l'auteur. HISTOIRE DE GIL BLAS DE
 SANTILLANE Par Lb SAan, areo les remarques des dirers annotateurs ;
 notice par SaixtbBbutb, les jugements et témoigages sur Lb Sjlqb et sur
 OU Bios. S roi. CHEFS-D'ŒUVRE LITTÉRAIRES DE BUFFON
 Litroduction par H. Ploubbns, de TAoe* demie française. 2 roi. arec
 portrait. L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST Traduction noureUe arec des
 réflexions, par K. DB LakbnnjUS. 1 roL ŒUVRES CHOISIES DE
 MASSILLON Accompagnées de notes, notioe p&i IL QoDBBBOT. 3 roi.
 arec portrait. Nous arions promis, dans le prospectus de Jfokèrej de
 chercher & remettre ea beaneur les belles éditions de nos auteurs
 elaaaiques. Lss rolumes qui ont paru pormetteatde juger si nous arons tenu
 parole. Votie odUeotion contiendra la fleur de la littérature française. Elle se
 composera de quatre-rlngts rolumes enriron, imprissés areo le plus grand
 luxe, et dignes de tenir use place d'honneur dans les meilleures
 bibliothèques. moliAre YIE BT SIBS OUVRAGES, par M. Louu IfoLAva.
 1 roi. grand in-S*. ôné le graroree dans le texte et hors texte, deseibe de M.
 P.-A. Poiiuon. 1 rolume -and U-8-, 16 fx. ; relié doré. lit,. Digitized by
 VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 12.21% accurate

^ _ 6 _ ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE NoQfttD*
éditloa ftTM Kotioat, Préfaces, Tttrliuitâ, T»ble ui^jtique. un HOTxa Di
TOUS liBS ooiooDJrrATEnBs, vr dbs notbs nottysllbs ' C9ttformâ pmar U,
UxU à VidUiêm dé BeueM, ■■Hi^itU dM déooiiT«rt« 1« plu réoentw et
miM «a Morant dea traTmux qui oai para jiuqu'è aoi Joan. Ôttte BonToll*
éditiona dei Œuvru -etnnpUtêi dt V^otr*, publiée lona la .direotfoife le IL
Bouis HoLAjro, a sapplanté celle de Beaehot : c!eet oa trarail remarqaaUe
el ilgBe de réruditioB de notre temps, êi toL ia-S, j eomprie 9 ▼. de table,
le roL V tw. SUITES DE 90 GRAVURES MODERNES Dessins de
STAAL. PHILIPPOTEAUZ, eto. Oii qnatre-Tingt-dlz gramree modenea qui
rfemaent a'ajoater %nz graruice de l'édlllaa de Ketal, sont dea œurrea
ezceUentea, pour leaqaallea aaena aoia n'a été épargné, al ^ni repréaantant
dignement Tart actuel 1 oftté de rart'anciea. 10 fr11. m ai tiré ItO
éprtuva ntr papier de Chine, 60 fr. Biilte de 109 grayares, d'après les dessins
de HOBEAU Jeune. Nouvelle éUtion Hrée êu^ les planches oHginalu. hm
grarurea ezécntéa d'aprêa lea deasina de H oblBait jetme, pour la célébra
éditiona Aaa QkîrrAm d» Yoltaibs imprimée a Kêhl à la fin dn aléola damier,
jooiaaent d'ans fépatation qui an falaait désirer Tirement U réimpreaaion par
lea amatenra. Tbée anr lea planchée originales. La traYail de cette édition a
été conUé à un de noa meilleuiv iBiprimeun an tailla-dooce. - .^ . . ! SOfr. a
a 4U tiré ISO éprewfee mer papier de Châneet 190 mt papier Watkman, 60
lr.. ŒUVRES COMPLÈTES DE DENIS DIDEROT OOMPRXHAHT.*
Tout ce qui a été publié à diTersea époquea et tous lea manaoorita inédite
oonarrèi à la Bibliothèque de rSrmitaga. Beyuas avec aoin aur Isa éditions
originalaa. Kotioaa. Notea, Table analytique; p|^ j^ ASSEZ AT OatCa
édition réritablément oomidète dea ŒuTrea de Diderot forma SO Tôlumaa
la-l oaTalier, imprimée par IL Olaye aur beau jpapier du Ifaraia, & 7 fr. le
▼olnme. Le mérite de cet)» édition a été proclamé par toute la critique. Lea
partfaa no» raUee qu'elle a introdaitea dans roauTra du grand philoaophe
ont produit une Tira •eaaatien dans • le monde Utté^nUxe.
COHBBSPONDANGB LITTâRAIBB, PHIL080PHIQBH BT OBITIQTnE
Par GRIMM, DIDEROT, RAYNAL & BIEISTER Kourelle édition
collationnée aur lea textea originaux, oomprenant, eutr» ce qui a éM publié
à dirersee époquea et les fraguements supprimée on 1813 car la oanauia, Isa
parties inédites conterrées à la Bibliothèque ducale de Ootha et à l Arsenal

de Paria Notice, Notes, Table générale, par Maurice T0I7BNEXJX It Tol.
in-8 caralier; le caractère et le papier aont aembLablea à oeoZ dea dWam
mmplèle» de Diderot, le rolume 7 b. lia été tiré 100 txemplairu numérotée
eur papier de Hollande, U ooUum : i 6 A* Illustré par GUSTAVE DORÉ •0
•Kijn)B ooMPOsrnoNs, 8S0 ms-t^tkr p> chapttbb, mktïbou 140 oui^*^*-'
*yri • R HOMBiLBusxs noKxms bijra u. txxts Deux Tolumea in-^ '70 fr. i
Demi-chagrki, fera spéciaux. ^ Ci* aelAs toile, franch. ébarb. . . 80 fr. | — '
arec ooina, tête doréa. Ir. IlàéiéHréto' exemplaires numérotés sur chine ;
200 /r. if ême OTiTrage. Première édition. — Texte rera et collatlonné aur
lés édit gh' \ fffaalea, accompagné d'uue Vie de l'auteur et de notea. S t. in-
folio oolomb. % { Cr. 900 exemplaires nomérotéa aur papi«r de Hollande
(iO ont été détrv'^ " Ir. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.61% accurate

ŒUVRES COMPLÈTES DE BÉRANGER. ^ • mL ii^p/irrat
mmk, magni/lqiemenf imyHméÊ, papUr véHn mitHi, MNUmMt t t^mu
(BuTns «neienailL Uloitrém d« \$i cnTims rar «dw, d'ftrèi Orabur.
JosAinroT» BinFR, eto. 2 toI « 9t fr. Zs««« Ouvréf poitlllimei. D«nièrei
oIuubm&i (1834 à 18il), iUiMtrém d« 14 gx»> ▼ ont m teitr, d« ▲. i*
Lmuo. i toI 19 1». Mm BOffrftphl*. iUoftiéedvBgnTiirM. 1 toI 19 fr.
Hii.0lqil« d«f eliaaoïli, ain notéf aaoienf tt modernes. Xditimi nifv» pn F.
BABat, m. âgê 80 tTftTtires d*après Grandyilu et RAvnBT. 1 riA 10 tt,
MftMB OVTRAOB, ntiu gnTitvei , 0 tt OOTretpondAiiM de Béranger. Vn
nuigBiflqae portoalt graré rar acier . 4 fotli 'Vol. 1.100 lettrw •(le oatalogne
analytique de liO »utrei« 94 fr. Owtve le portrait laédlt b Lamartimb. 3 toI.
gr. in-8 48 fr. OBANTS BT CHANSONS POPULAIRES DBS
PROVINCES DB FRANOB. Notloe par Ohampflbubt. Accompagnement
de piano par J.-B. Wbckbrlim. IUoftrés par BmA, Ooubbbt, Jacqub, etc. 1
toI. gr. in-8 1 9 fr. OHANSONS NATIONALES BT POPULAIRES DB LA
FRANCE. Notei Uitoxiques et littéraires par Duubbsan et Nobl Séoub,
Tignetee dans to texte, r aeier. 2 Toi. gr. in.8 90 fr BIBLIOTHÈQUE D'UN
DÉSŒUVRÉ Série d'ouTrages in» CBUVRBS COUPLÂTES DE
B±RANGER, aTec lee 10 chansons puusées en 1847. 1 toI 8 fr. 50
CBUVRBS POSTHUMES DB BBRANGBR, Dernières Ohansons et Ma
Biographfo, A ppendice, notes inédites de Bérangsr sur ses chansons. iTol 8
fr. 50 PIBBRB DUPONT. Musa popalalra, ohants et poésies, 1 toL 8 fr .
DBSAUOIERS. Chansons et **'^'Sles. Notice sur Uésaagiers, par J.B, aTec
portrait et Tig. 1 ToL 9 fr. < .sons poputâtres de la France, donnees et
modernes, classées par re chronologique et par nom d'aum, biographies sk
notices par Louis ntjoxb.1t»!..... , 9 fr. Gaudriole. Ohansonnet l^yeoz, Hiras
et gclTois, par BAbabobb, AuauBib Ho. 1 TSL. 9tÊ, 32, format slséTirien.
Lettres d'amour, aTec portraits «i Tignetee, 1 toI...- 9 fl. Drôleries
poétiques, aToe portraits H Tignetee. 1 Tol • 9 fi. Académie des jeux»
l'historique, la marche, les réglée, ooBTentions el maximes des Jeux. 1 Td 9
tt. La Gogaette ancienne et moderne, choix de chansons guerrières,
bachiques^ philosophiques, joyeuses et populairee. 1 Tol., portr. et Tign 9 ti.
Les Poètes de l'Amour. Becueil de Ters des XV, xn*, xnr, xTin» et xix*
siècles. Introduction sur l*amoar et la poésie amoareuse. 1 Tol 9 fr. Un
million de Rimes gauloisesb fleurs de la poésie diélatique «t badine depuis

leqntniième ilèola. i Td. 9 fi. BeUnre. fers spéeiaas, dorés en \f% Toai^ i
çwigae, i tr. 21 par Tolnme. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 7.68% accurate

•sftigft grand ia-t*" Jéras, iMgBiftqnaimt illintréf &ÂLËRIËS DE
PORTRAITS «BATOmU 8Um ACSESE €0 fr. U ▼olame. — 1/2 reliure
soignée, tr« dcvréai» 26 &. a«leri» d« Portrmits hlftoriquef Tlr« ûm
OmutrUê dm Lmtdt, pM SaihtbBamni, d« rAMdémît françalM. P«rfenti
gnTés imr soiw. 1 t«1. Grmlerie des grands Bori-vaini français Hg u uftMi,
mbhUaM* ma prééédBfe pow rtxé«ati«a «1 1m iUnatntlou. 1 ?*!.

NoiiTaUe Galeria des erands EeriTains français nié» 4m ^HnUi Uttirtdnê
«1 «m Ommria eu LmM, pu u mèm, i ▼*!. OaUria da Faamaa oélébres
ttaé» {kmmHu mâÊ, par ui Miiis. 1 vol. Nom^alie Galerie de Femmes
oélébres 9Mr 11 Htm. MmblabU ptu TMétaliM à Mes 0|-4mIUI. 1 T9l. Om
i ftlcuMi M oomplAltet 1*1» p«r rntn. 1ê CÊÊkiitmmtmt 1» fltu dM
OnmrUê eu LmtH, àm iWfMftf HitérwÊÊm M 4m ntHrmUê 4ê Ptmtnu.
Poéies d*André Chénier 4VM Mlltt «I aatet pur M. L. Mouoio^ rftT. fw
mIm. DMdai d« Btaal. TOI. X«ettrea choisies de Madame de SéTigné
«.TM «M ougiiiiqoa siOMia do portnlte •wr «olor. i voloao. Hiitoira de
France Uopuis la foadjitioa do U monanhlo, por tfivincxR, 111. SO gnT. rar
Mior, groTÉM por f > Dblannot, OdtbWAin, oto. i Tolomo. I^a France
guerrière Ito UflooIqMi d'apfèi 1m ohnaiqiiM i iMméBOlni dt ' GTb.
d'HÉEiOAUivr okL. Molavd, gn ▼niM iir ootor. 1 ^nA. Dante AUghieri te
2X« Momtor, pcéfoee d» xd. Louib Moland. Illiuliéo, dMoms d« T^M*
DAsasinr. 1 toI. Galerie illustrée dOiiatoire naturelle Tiiéo do BuCon,
éditioa osaotéo pu VLOUBam. 39 groTozM lox acier, coUriéofl» doMiu
noaTooqx do Ed. T&a ▼nfei ol H. GOBXH. 1 toi. NouTClle Galerie
d'Histoire naturelle Tiiéo dM oniTMi oomplèM do Bofloa ot do lAoèpèdo,
¥10 do Buffim par Flou■ns, ULOBtréo doM lo tozto, oolorié ot lion toxtó.
30 ploBohM rar acier d« HH. TIUYiài o* Honry Qeuv. 1 lost Telomo.
Ck>ntes et Nouvellea de La Fontaine IditlMi fitaitréo; 110 TigBOttM ot 40
giasâM bon tozto, par Tont JohanNOT» 0. BOULANOBB, BOQUSPI.A.N
, StaaLi yBAOOHABD^ iatrodootioa d« L. MOLAtfD. 1 TOI. La Femme
jugée par lei grands Ecrivains des deux sexes la Fommo dorant DkUt
doTant la Ndtun» doTMt la JM ofe doraat la ateitié. Biolio oft ptéoioUM
mosalqno do toatea lot oplnlOBi émlMi rar la fonmio dopnia IM dèolM Im
ptna roovléi jwqn'à ■M jMn, par D.-J. Iiàaomm, introdnotiOB do
BMwwmim.1t jàsà, 20 raperbM craTorM mr a^ler, doMiu do 8TAAL. 1
Tolamo. Les Femmes d'après les Auteur* firançais Par 1. MuudD. IUaitré

dM portraito dM fommM iM plBo illnstreo, giaréo an barla, doMim de
0taal. 1 toi. Lettres choisies de Voltaire Notice ot aotM ozpUcatiToo, par K.
L. MOLAVD, oTBÉM do portluita hlstoriqmM. DoMiai 'do PazuFvonAux
M Staal» gratéi rar ador. ital. Galeries historiquea de ▼ersaiUes (Edition
unique) Oê graad ot important ouTrago i i oatioprii aaz ftalo do la litto oItIi
roi Loalo-PliiUKpo, ot rddifé d^ i MO taotraotloai. U roatozoM U dlptioa
do 1,S00 tabloaaz;dM no hiatoriqaM tm 676 éeiiMoaa amo If TOI. in-8»
■oeompagaii d'an i do 100 giaT. in-folio IOC ÀLBX7M (formant vn toat
complet 400 graT.,aTOo notice. Boliédoré. ' Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 13.55% accurate

9 — ICHSFS-D'ŒUVRE DU : ▼olamM in-S cATAlltr, iUiift. d«
Chaque voluma Manê tomaiaon B8 de M«* de La Fayette' 1 toL M^e If
">*• de Fontal nef le Tenoln.- re de Qll*Blai do Saiiane, par Lx Saob. . . .
ial>le boltenz, •oivi de mnOU Oontmlès, par Le 8i.o> j>Ire de Guzitfaii
d'Alfalhe, par Lb Saob 1 TOL 1 TeL 1 wo\.

ROMAN FRANÇAIS

ohAmiMUt gnT. rar aoler, dettiBi d« 8taaIs vend iéparémeni 7 /r. 60 La Vie
de Marianne. itdTie do ntfttm pmnfmvt par ICabiyaitz, I r*1 (Bnyree de M""
.Bioooboni. l wi OBnTres de M^ SUE de Beanmont, de M"« de GenllJ, de
FléTée, dt M"« de Dorae i vol ŒtiTree de M™f de SooBa. . 1 ▼«! Corinne
on ritalle, par W^ dbStasl. 1 val ŒUVRES DE WALTER SCOTT aetlon de
H. Dsvaucoitfbbt» éditioa de luxe reyue et corrigée areo le plus graad j
illnairéa de 18 magniilqaeft Tigaettet et portnita lor. acier d'après Raftit. >
ToÀwnea lB<8 eaTiUer, papier glaoé et latiné 150 ti. oe Tolama. . . ^ ; « . . .
. ft ti . raTerley.. taj Mannering. lABtiqnaira. lab-Bey. N«in noir. paritainfi
dHeoMa. i pglMa d'Edimbourg. flaBcée de Lamer!i*offlcier de fortune. .
iTaaHoV. t. Le Monastère. TOMBIL 10. L'abbé. 11. KenUwoHh. . 15. Le
Pirata. It. LefareataresdeNlgeL 14. PeTeril du Pic. li. Quentin Durward. 16.
Baux de Saint- Ronak. 17. Bedgauntlet. 18. Connétable de Ohester. 19.
Richard en Palestine. . 90. Woodatock. Toms. SI. Chronique de la Oa
npngate. Si. La joUe Fille de Pertk 93. Charles le Téméraire. ^4. Robert de
Paris. .,)Le OhAteau périUeys. ' ')La DémonologJa 96,(87. < Histoire
d*Ecoaae. 98.(Iq'j Romans poétiques. LB MÂMB OTTYRAOB. 80
▼élûmes in-8 carré, areo graTures sur acier. Chaque ▼olum« eatleat an
nioins un romaa oamplct 3 l». 60 ŒUVRES DE J. FENIMORE COOPER
hadoctoade Dbpavooitp'bbt» aTeo 90 ▼igaettea, d'après les dessins de
MM. Alfred ' «fc Tony JoHAiTNOT. 30 Tolumes in-8 160 f». la Tend
séparément chaque ▼olumc ft fr. TOUBS. SI. Le Feu>Follet. 55. A Bord et
à Terre. S8. Lucie Hardinge. S4. Wyaadotté. Sft. Satanstoe. > 56. Le Porte-
Chatne. 27. BaTensnest. 38. Lea Lions de mer. 29. Le Cratère. 30. Les
Mgbuts du jour. ToMBi. 11. Le BraTo. 15. L'Heidenmauer. 18. Le Bourreau
de 1 14. Les Monikins. li. Le Paquebot. 16. Bre Bfflgham. 17. Le lac
Ontario. 18. Mercedes de CastiUa 19. Le Tueur de daims. 80. Les deux
Amiraux. [^ICftlCB OXJVRAaB. 30 Tol. in-8 car^ avec gravures sur adar.
Chaque Tolume eeBttcat an moins un roman • complet 3 fr. 60 HISTOIRE
DES DEUX RESTAURATIONS 1^ aTènemeat de Louis-Philippe (jaoTier

1813 à octobre 1830); par Achille de LABBLLB. Nouvelle édition
illustrée de Tigarettes et portraits sur acier, gravés par artistes, dessins
de Philpottbaitx. 10 Tolumes in-8. . . 60 fr 1. Précaution. S. L'Espion. . t.
Le nioté. 4. liaael Lincota. 5. bM Mohicans. t. I«ée Pionniers. r. La Prairie.
t. Le Corsaire rouge. 9. Lee Pnritains. [% , L'Bonmtinr de mer. a iES
COMPLÈTES D'AUGUSTE THIERRY telames ia-S eafalier, papier TélilB
glaoé, le Toinme. ... 6 fr. ■J . de la Qonaaête de | BéoltK les tescps mérorlB:
tffle terre S rtIL 1 sriens % i viL fti 01 for rHletoire de Franoe,— 1 aasal
sar rHistolre du Tieri-»fld*mad6ahlatorlqiieB|iT. I État . . . < . I ni Digrtized
by Google

The text on this page is estimated to be only 5.11% accurate

— iÔ — SEOGRAPKIE S£N£iUii,fHyslOUE, POUTtODE &
£COI r» Lovs asiaoIBlt «Mlmr ii tolln*, pntaMtt.*ffltolift IjQé» 0—ilBrMl
«1 tm «lUIg* CBIiplil. kvm lOt «■cbH^ MO I dovIM» M fr. — sno
pfamiM» DXCmOSHAX&B SfOrOLOPABIQtTB l'HiSToim, m iioGuraii.
n nnoLOiai r bi i !• HsTom : lIDiMit Mit «MpraylMk U Ohmflotto «m
iTuaUfli^ l'AvoMaloci^ — 1*BioawLrai :
UXtognyltfaAiiknuDMioiUiBrMrSVM Blegnyklt te 4kn •! «m
MafTftphlqM^ —I* MrcSOUMXI ^ . .^^ indiMrtriflli tt tainiatnililt. te
nétguiiàto iini __ SoiiT«U« édition mlMê tn «oorwit ûm woûXÊLûmtion»
immnémm phjaiqiM, éTénamenti politlqQ.M. 1 fut IL 1* Mlnlstn da
llntraottom fKUiiM » mÊÛ U-t i S s,us ytor Uê Ublli«M«««s à
DiCnONNMRE ENCTCLOPtDIQUE DES LEHRES U DB ART ▲ ▼ ao
rai «AâTuiast nmBOAiin lum u nsn Par le Xêm« BeUé. 1 TétOM mad tai4
OIMtéé, if fr. SICTIOirirAIfiE MCTGLOPteqiTR SES SQEI ATM ov
«KATuiiai nrmoixàM ouo» u nzn P»r M. Tlotor DBSPLAT8 Doetov «l
«édMlas Prof mmv arréfé à U riwaltè do lédmitan d* Paris Praf«uonr dM
MltBMt pkyilqi» «c BATurtUM m lj«é« Ooadorwt «t m «ollèce c 1 ^niM
cxm»d l»-l Uloilr*, 15 fr* — B^tt* Le Diahmumbrrt tmtn^pmtm
éuJSrtên•ei, êÊà LMr—^i 4m Arti, fi« MM WMBS d* pablitr, Mmpwé diw
!• mlm* OTpKlt, BTM Ift niiM ipéfttd» tl d«u U mèm« tormat qn* la
DkUommtn é*BU' tHrt, 4ê QéêififkU « 4ê M^tM^gU da Lania Obémibi^
larma, araa m dcniar OIONONNAIBa elMiltæ d*Hlitolre. de Oéofraphle,
de Blograpiile et de Xytholorle, rédlfé d'après U DietimuuUrê
tiuftUpéâifUê ^BUtHtÊ tt 4ê Oi^ffrmphU, pu L. Qwéevmfa, daat l! ail la
eanyldnaat « «a réparitlia eampla* daa komaiBaB, bm TMfééUe ^
paatMfttMiriBilBM d'osé Taato 1 thèqM, f«l1 M aaxBtt pM W fadle da ie
fnaaMB al Mtee dU 8iiU«r. «oixB. 1 tart valoma da XIW fiBBd iB-lâ, raUé
HoUTean DIOTIOKNIIBB d» ffrapble anolenaa et j&odam^ lamAma, * '
lTBlguidln.tS,ieaè. ŒUVRES COMPLÈTES DE CHATEAUBRIAND"
VaBTélla édltton^préoédée d*ima Étna UtI Araixa sur GhateaabrIBBd, par
SAZBTB-Bxirr de l*Aoadimla fraBçalse. IS trèa forta TelBiaaa la-8, lor
pepUr oBTaUar vdlla, atmà dHia baaa portanii da Qbataanbriand et da 4S
gravuiaa par Btâal, la tbi. 6 ft Lea Bot« nuuiQfloritfla de OhateaBinriaad,
raenalttUa par SAnmB-Bnnu^ aar li mutgm d*nn azemplaira de U V édltloa
da Vettèi mr tm BêvêhHlmu, ilnaaMi è aeli AdiUoB de cet ouTZBge wia

Telaor axoeptieBaaUa, Oa aatt qM rezèmiialre qat portai oM BotaB
 oonfldaatiallaa a étaolieté oapriz oaMidéndileà la Tante da ùtSUbà vttiQoi
 Qodle que leit la desUaèe de ee(ezesiplalre^ laa aetaa d Uaperteatae qall
 eBatteaft a Mieat point pardae pour le pablllo, polaqn'éllaase UeafMt
 celevéei atee le -* eim Nia dâM aetre texte. TSIUb» loat là, ea efleti et ae
 aoo* qae là. iL^la aor OB TBBD BÈPAXÈMMST ÂTM TOaM SPiCIÂL
 ▼osfa^e en Amérique II» taénle dnGhTistianlania 1 roi. Lea Martyrs 1
 woi., L'Itinéraire de Parla, à Jémaalem 1 irai. Atala. René. Le dernier
 Abenoerage. Lea Natohea. PoéBlea 1 Tel. Italta, en STiIsse. Le ParadUr
 perdo, UMAXb Histoire de Fronoo. . . Atndet liiBtoriiqiLea. ^ . OheaM
 ToL, «TM S, 4 en • grar. : • fr. — > Belle, denÉl-ehegrla, traao^' Digitized
 by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 7.23% accurate

COLLECTION DES COLLECTES Qrmnd %nSjé9Uê à 9
colonne* OrftTaras sur acier, à 18 fr« 50 !• toIudm. (Bmrm OQXPLiTss
db xoWMBM. %tKfwtm for loief, dtMIM dt (L •f AAL, Mtti philolofl«aM
«t Utienini, pftr LniAïam.l vol. oBxnnEtss db p. bt tb. oomNBZLLB. Yle
d« P. ConMIUt, pu 10BnsxLU.DliooQntiu U poéeiedr»m^QM.OnT. IV
Mltr. It. 12 gnv. CBUTBBB DB J. BACIBB. ATte BBttf «r Ift vit tl lit
ooTncM te J. BMixM, pu Loua mAQDn; IS ▼!«MUM, d'ftrprèl 8TAAL. 1
TOI. CBUTBBB OOXPLBTBS DB BOIiBAU. KotiM p«r M.
8Am»BIVTB. N«tii te tow IM Maunislftosn; grmr. toi «olv, d'après BtaAL.
1 Tti. OBUVaBS OOXPLBTBB DB BBAXTXABOBAia B«lio« ^m M.
Louu MoLAND, «vlehi« à PiMt CBUVBbB OOMPLlmS D'AL7RBD DB
XUSBBT. 28 gnvarai, dMsiBi teM.BzDA,aTeel«ttrwlnédit«i, aotloe
bognphlqae ptr mb frè^». 10 ▼ . iB-8 oftTftUw...., 80 fr. Bioffraphle
d'AUSrad te Xviwl, pu loa fxèra. 1 TOI. iii-8 MTalitr • fr. ■âitlM «I i ▼•&.
gtMd iB-8, «née dt 29 ffmTQttf ^ — ^... SO fr.
(BUTBBBOOHPLBTBBDBFRijr. OOZS OOPPÉB. ForftmH, 12 gnT.
dMltmi d« f . FLAIfJDfO «t TorANi. 7 Til. iii-8 MTftller 68 fr. LB
PLUTA&QUB FBANCAIB. Yi* dM honunti «t dti temmM Dlutrm d« U
Vnno». Iditloa nto*, wrrigé* et •agmoitte, loai 1» dlr«olfoad«M. T. Hadot.
180 biognphiM, autant da portntita ■' aeiar, dessini d« Ihob», MissoNism,
«to. 6 TOI. gr. i»-8. . 96 tt. BUaBNB 80B.— L« Jmf-Bnrant. Blition
ninatiét pu Gatabnl 4 Tolum. gr.ln-S 40 fr. L.BS OONTBS DB
BOOCAOB. Le DéOâXUéroil. Bdition iUoitree pu MM. JoBAnroT,
Qéltcoi NAXtsnzL, aBAKDTXLU^ X. GnJLBDSr, «tO., te SS gnadw gnT.,
deMini dau 1« ttizto. 1 Tol. fr. im4) jéaos IS tr. LB8 OOHTBB
DROLATIQUES. OoUigtB •■ abteyoa te Toondao tt mil •B lumière pu le
lieur DX Bu^ac, ponr rMIMktt«ai«Bt dea paatagruéUstea •t nonratrM.Bdit.
illa8t.te 425 dassina puaun. DosA. 1 ToLin-S. 13 fr. aalié toila, tnuMha-
èbubée, plaqna apéoiala 13 fr. ICÉMOIBBB DB JACQUBB
0A3ANOYA^Eerita pu lui-même, luiTi da trogmaata dea mAmoirai du
Pbino> d> tel tftiMi: laa pH léecote, fianmib teHiw te BrAAb. t Tol.
omnEusa ooxplbtbb db OASIMIB DBLAViaVB. HaaaÉDiauMO. —
GBuTiaa lUaatréM. 1 toI. X0BALI8TBBFBANGAI8.PASCAL,
LABOOHBfOtJOATrLD, LA BBT7TBBB, YAXrVBBABâITIS, aTaa
BOrtnlta. 1 TOI. . CBOYBBB COXPLÉTBS DB LA PONTAINB.

Btatea'LaFoataiao.pu UoiiAiro. llgr.a'aoiar,d'ap.8TAAft.t T. (BUYBBB im
 LB 8AOB. M Bkti, mmmm fAV^trtêlth IKte^ UtwdnotlMi fu 0.-A. SAim-
 BirnL Ylgaaltii, daatea te a. 9tAA&. 1 toI. PLX7TA&QUB. YIIB DBB
 BOIDIIS ILLV8TBK,tnAprBi0ijn. 14gK. 1 T. iMnra. MMiTalia
 JdmwaonaMoanèaaaf l'4iiftiNi oHfiaato daLaipidc: tabla aui-' iTtHM. •
 ToL ia-A la TOI. 7 fr. 50; LBB AX0UB8 DU OHBYALIBb! DB
 FAUBLAB. MitlMi aoUatimaéW wm «alto te Gouni al Tabboo. par
 L»UT«r BB OavrmAT. 9 t«L La nfimaj lanat la-*, 9 toI 15 fr. n a été Mr4
 iO anmpWna anaérotéa iuaaplaffdaKoUaate lOfr.j — M ancipL amécoléi
 wm papier da, OUao 40 fr. BIBTOIBB AKOIBBNB. 1 t. 1 thM ilBTOIBB
 BOMAINB. Histolfa de l*Bmplio romain, dapnia la fAntetioa te B«B6
 jn8qQ'àOoa«taatla.l t. 1 3L 60 BIBTOI&BbU BABBXPIBB, d«. poJa
 Oonitaatia à la la da aaoond Kmiira groe. 1 toI. 13 fr. 60 CBUYBES
 OHOIBIBB BB QATABNI. ~ La ▼!• do jomno homine. — Les
 débardoiiiri^ aa^ tioaa pu MX. si Baliac, Th. Gad-. 1DBB. 1 roi. fr. lm-8, 80
 naT. 10 fr. JULIB OU LA BOUYBLLB HBLOIBB, pu JBAM-JACQimB
 BouaaiAD, 38 graT. hara texte, Tlgn. dana la texte pu MM. Ton
 JORAmroT, Kabl GxEABDST. 1 Tol. gr. ia-i. . . 16 fr. LBB
 CONFBSBIONB, te Jbaji^ao. Q17IB B0UB6BAU, iniTiae dea JMarrici
 dupromennir tottioàn. Yignotta pu ToNT JoHANVOT, «to. 1 Tolome grand
 in-8 16 fr. TABLEAU DB PABIS» pu Edmond Txxhb : illoitré, 1100 graT.,
 deaaina de; Blanohabd, Chah, Ohampot, Gatarwl eto. fi Tolomaa in-folio. . .
 30 fr J Relié en toUa, tranchée doréei, fers api-, otooK S TOI., 30 fr.: rat an
 1 T. 36 W Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 10.17% accurate

IBUVRB8 DX 6RANDVIX.I.B FABLB8 DB LArONTAIHa.
Oit», teéét dé fl40 ffiniTazw; Um ■«Jtl pow •haVMlkbte. iTDl. gr. fai-8. 1«
fr. LIS rLsxntfl aitixAes. tcx««« pv AlphoBM KARft, Taxiui Dxlorb «11*
eomto Vaux. Flaschet très MignciiMmnt ittoachéti pou U. gnTiirt «I. 1*
«èlMli. S TvIumM . gr. ia-S, »0 gni 26tr. OXITT P&OTXRBXB. niaitrét,
gn ▼nrti ooloflém, testa p»r Tboib Tèz« Buni w BoirvBT. NoutoIU édition
wwt >«gin»nté» pour !• t«xt«, pu M. QvmiJ». 1 tet TOIUM gI«Bi l«-8 if Ir.,
EISTOma DB niAHOB. Depoifl 1« t«mpi iM TfioÊ nooléf jusqu'à la
révoIntioa d« 1789, pv ÀsqumnLt infTi* d« ri9l«l« TOI. i«-«. "50 fr.
BISTOIRB ONIVERSELLE, Par H. le wnte de -Béami. Histoire de teia les
peuplée de l'aatiqiitté, histoire romalBe et UsMre dn Bes-lCmpin. 9*
édltloB, tO graTures sur eoier. 5 Tolames gruid 1a-8 . , 87 fr. 50 Oa peut
eviieter stparéneat eha«u9 wm^ telle. ««I «M>me ea tout eeeipiet. LB8
MATAXORPHOBBD DU* JOUR. 79 gnnireaeetariéas. Teslt par BX.
AuAne Siooim, TAZna Dnow, Lou» KuAKS, XmrraLR.i •HotlM ior
GnadrOle, par Oharlst BL4ira 1 magniflqaegnad làS. 15 fr. LBS PB^TBS
IOSÈRBB DB LA ▼IB aUXAINB. ninsteésa. texte par OuvNick, portrait
deOBAVDvnuuL 1 fart ToL gr. ia-t Jésus f 5 fr BBOTOLOPÉDtB
THÉORIQUBPRATIQUB DBS 0ONNAI8 8AN0E8 UTILB8. Oompoeée.
de tzmités Bor les coanaissanoes lee plus indispensables, aveo 1,500
gniToree inl*oalées dans le texte. 2 toIobm •r. in-8 »5 fr. UN MILLION DB
FÀITa Aidemémoire uiTenel dea seienoea, êm' avta et dea lettres, par J.
Aioaaa^ L. LAL4mr^Lirp.LÂLLinnB,ele. Ifor* ▼or. in.18, 1,720 ool., aveo
grar. 0 fr.j BIOGRAPHIE PORTATIVE UHI-f VERSELLE. 29,000 noms.
ooiTie d'une- table ohronologiqae et alphabétique, par Laulmum, A.
DmLLorm, etsi 1 Toi. de 9,000 ool g tt, BnrrHOLOGiB db* la orèob
ANTIQUE. Par Pa«l Daoïuaun professe^ de Uttéralua gNoqne à la Faoolté
des lettres de Naaoy, aadea membre de l'Boole fraaçidae d'Athèata. 180
graTnres et 4 ehremoUthographi«, d'après l'aatique. 1 roL grand ia-8
«**■*» 16fr. OBOGRAPHIB UNIVER8BLLB. Far ICalts-Bsuv. t* édit. •
toL graai in-8, orné de grar. et eartee. 50 fr. ^Sfer^l* Ji?«.,^4
GÉOGRAPHIE UNIVERSBLLE. On d«otiptiaB de tontes les partiss da
moade s« «a plan neaTeaa, d'aprèe lee graadei dlTiitens naturelles du
globew ht lULn-Bauv. 1 toL gr. in.f

The text on this page is estimated to be only 22.68% accurate

— 13 — OUVRAGES HELIQUIEUS. ÆDVRES GOWLÈTES
 DE BOSSUET OI Miées pour lft première fqis selon l'ordre logique et
 analogique, publiées par l'abbé Miqsts, éditeur de la Bibliothèque
 universelle du dergé, 11 Toi. gr. in-a jeans 60 fr. DlscoorB sur THlstolre
 universelle. -Edition rèTue d'après les meil'- leurs textes, illustrée de
 gravures en taille^ouce. 1 vol. gr. in«8. . 18 fr. Oraisons fonôbres et
 panôeryri> ques.SditioB illustrée 13 gravures sur acier, d'après Bsmbrandt,
 Mignaai), RIBERA, Poussin, CABHâCHB, etc. 1 ▼. g^and in-S 18 (r.
 liédltatlons sur rEvauffile Beynet Les yies des Saints. Pons tous lis JOTJBB
 DS l'I-NnAb, noarellement écrites par une' réunion d'ecclésiastiques at
 d'écrivains catholiques, dadséea pour chaque jonr de l'année par ordre de
 dates, d'après les Martyrologes et Oodescard; illustrées 1800 gravures. 4
 beanx vol. gr. in-8. ... 40 fr. Beliure chagrin, tranche dorée, 4 t. en 3
 volumes 62 fr. La» Yxss DES Saikts ont obtenu l'approbation des
 archevêqnei et des évoques . Les Saints ÉYanglles. Traduction de' Lkuaistbs
 db Sact, selon saint ICarc, saint Mathieu, saint Lnc et saint Jean,
 ancadrements en couleur, gravures sur acier, frontispice or. 1 voL • grand
 in-8 30 tr. Manuel ecolôsiastlque. Ou répertoire oflraat alphabétiquement,
 6i0 p. blanches, autant de titres avec diviBions et sous-divisions sur le
 dogme, etc. Ouvrage & l'aide duquel il est iapotsible de perdre une seule
 pensée, soit qu'elle survienne à l'église, etc. 1 vol. in-4 relié 6 frL'Imitation
 de Jésus-Christ. Traduction, avec des réflexions à la fin de chaque chapitre,
 par M. l'abbé P. pB Lamxnnaib. Nouv. édit., aveo encadrements couleur, 10
 gravures sur acier, frontispice or. 1 v«gr. in-8 j. SO fr. L'Imitation de Jésus-
 Christ. Traduite par l'abbé Dxssakcx, avec encadrements variés, frontispice
 or et eonleur et 10 gravures sur acier. 1 vol. gr. ia-8 30 fr. «es Femmes de la
 Bible. Priacipaox sur les éditions les plus correcte^ 13 magnifiques
 gravures de IUpqabi« BuBEKS, Poussins, Bxmbaandt. 1 v. , Iprand in-8 id
 fr. Eléyatibni à Dieu sur tous. les mystères de la religion chrétienne. 1 vol.
 grand io-8, 10 maghi4queB gravures de lb Quidb, Poussin, Vandebwxbf,
 Mabattb, etc. 18 fr. Œuvres oratoires complètes, oraisons funèbres,
 panégryriques, sermons. Edition suivant texte de l'édition de Versailles,
 amélioré et enrichi à l'aide des travaux les plus récents. 4 vol. la.8, 30 fr. —
 Bien relié. . 88 fr. fragments d'qne histoire du peuple de Dieu, par Mgr
 Darbot,. archevêque de Paris, aveo une oollectioa de portraits des .femmes

célèbres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dessins de O. Stull. s voL gri
 in-8. Chaque vol., formant un tout complet, se vend séparément 30 fr. Les
 Saintes Femmes. Texte par le même. Collection à portraits, gravée sur
 acier, des femmes remarquables de l'histoire de l'Eglise. 1 voL grand in-8
 iéans 30 fx. Œuvres pastorales de Mgr Darboy. Ses mandements et ses
 allocutions, depuis son élévation Jusqu'à sa mort. 8 vol. in-8 10 fr. LA
 SAINTS BIBLE. Traduite en français par Lbmaistbi db Saot, accompagnée
 du texte latin de la Vulgate, 80 gravures sur acier de Baphabl, lb Titibn, lb
 Guidb, Paul VÉRONÈSB, SALVATOB BoBA, POUSSIN, etc., 6 volumes
 grand in 8, carte de la Terre Sainte çt plan de Jérusalem 100 fr. La Sainte
 Bible. Traduite en français par Lbuaistbb db Sact, avec magnifiques
 gravures d'après Raphabl, lb Titibn, lb Guidb, Paul VitooNisB, Saltatob
 Bosa, Poussin. 1 fort vol. grand in-8 jésus. Carte de la- TerreSainte et plan
 de Jérusalem. 36 fr. Belié; tr. dor , . 33 fr. Blblla Sacra (Approuvée).
 Vulgatm tditimU SixTi y PONToncis maximi Juêtu reeognita et Clbmbntis
 VIII, autoritate édita. — 1 beau vol. tn-18, caractères très llsibl^ . . . • fr.
 Bcllure, tr. dor. 6 fr. par Vel. NOUVEAU MANUEL DE DROIT
 ECCLÉSIASTIQUE ^ar Smilb Ox4«ivibb. 1 volume ia-18 de 700 pages. 9
 £r. 60 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.17% accurate

— 14 — COLLECTION D'OUVRAGES ILLUSTRÉS POUR
LES ENFANTS éf hMi mUmm preiMl in-lf à S >V. 50; rOUi d§rii, 8 A. 60
4NDE&SEi«. La Yier« dsf Glaolsrg, etc. 1 t«l — Rlstolrt de 'Vmlde mar
Da». — Petite.Poacette, etc. 1 vol. — La Oamarade de Toyaffe. — S^m 1«
saule. ^ Lee araatmreB, «te. 1 vol. ~ Le Ooffira Toluit, lei GalMhes du
bonheiLT, eto. 1 roi. — L'Homme de nelgre, le Jardin du Paradis, les deux
Coqs. 1 toI. BAYABD (Histoire du bon chevalier sans peur et sans
reproolies}, par Ls LoTAi. SiBVintra. i vol. BELLOC (Lomss Bw.). 7 toI.
— La Tirelire aux histoires, 2 toI. — Histoires et contes. 1 toi. — Contes
familiers* par ILibia Bdobwokth. 1 roi. — arare etri^t &ose et Ors. 1 t. —
Lectures enfkntlnes. 1 toi. — Oontes pour le 1" âge. 1 toi. BBRITA&DIN
DE SAILft-PIBBBE Paol et Virginie. Ohaomlôre Indienne. 1 toI.
BERQtriN. Ami des enfknts. 1 ▼. — Sandfordet Merton. 1 roi. — Le petit
GrandlBson. 1 toI. — Théâtre oholsl. i tdl. BOCHET. Le premier Urre des
enfants. Alphabet illustré. 1 TOI. BOISQONTIER. Ohoix de nouvelles, Ds
Gknlis, BiSBQirm. 1 vol. BOTTELLY (Œuvres de J.-N.). 7 r. — Ctontes à
ma fille. 1 toI. — Ctonsells & ma fille. 1 toi. — Les Encouragements de la
Jeunesse. 1 toI. — Oontes populaires, i toI. — Oontes aux enfknts de
yranoe. 1 Tel. — Oauserles et Bouvelles causeries. 1 vol. — Contes à mes
petites amies. 1 ▼. BUFFON (Le petit) illastré. Histoire •t description ios
aaimanx. 1 fort v. — Morceaux extraits. 1 vol. OAMPE. Histoire de la
découverte de r Amérique. 1 roi. OOOZZENS (S. W.). Voyage dans l'
Arizona, traduction. 1 vol. — Voyage au nouveau Mexique. Traduction de
W. Battu». 1 toI. DESBORDES-VALMORE. Oontes et scènes, vie de
famille. 2 vol. — Les poésies de l'enfance. 1 toI. DU aUESCLIN (La Vie
de). D'après la chanson et la chronique. Texte rajeuni, notes par MoIiAIID.
2 toK FENBLON. Aventures de Télémaque. 1 roi. FLOBIAN. Fables. 1 toI.
— Don Quichotte de la jeu1 TOI. FOÉ (de) . Aventures de BoUnsoa
Orusoé. 1 TOI. FOI7BNIEB. Animaux historiques. 1 TOI. GBÇLIS.
Veillées du Château. 2 ▼. aRBCK)IBB. Histoire de France. 1 vol. GFitm.
Oontes. 1 toI. illustré. HtelCAULT et L. HOLLAND. La France guerrière. 4
toI. — Verdngétorlx à DuguesoUn. 1 TQl. — Jeanne d'Arc k Henri IV. 1 ▼.
— Louis xrv à la République. 1 ▼. — Rivoli à Solfôrlno. 1 roi.
HBBODOTB. Récits historiques •KtraltB par X. L. Httmbkbt. i ▼ «!.
HHBVET. Petites histoires. 1 ▼. JA0Q17BT (l'abbé). L'Année chzétienne,

le rie d'aa sidnt pour chaque jovr.appronvée de NK. 8S. les Arohe▼teues et
 Bvêqnes. 1 toI. LA FONTAINE. Fables. 1 roi. LAMBBBT. Lectures de
 l'enfonce. 1 vol. XiEPRINOE DE BEATTMONT. Le Magasin des enfknts.
 2 roi. LeiZBA0 D0 BIZOT. Cent petits oontes pour les enfktnts. 1 roi.
 MAISTRE (de). Œuvres oomplôtea. Voyage antoor de ma chambre. Cttté
 d'Aoste. La Jeune Sibèrleaae, etc. 1 rai MANZONI. Lee Fianoés. Hist.
 milanaise. 2 TOI. MONTaOLFIER. XAlodies du Printemps, 1 vol.
 MONTIONY (Klle dk). araad'iaère ohérie. 1 vol. MUle et une Noita d««
 FamIUES (Lee). 2 toI. ^ Les Mille et une Nuits de la Jeunesse. 1 vol.
 NODIER. Neuvalne de la Chandeleur, génie Bonhomme, i roi. PBLIIOO
 (Sllvlo). Mes prisons, loiYi des Deroirs des hommes, i toI PBRBA0LT,
 Mme D'AULNOY. Oontes des fées. 1 toi. PLUT ARQUE. Vies des Qreos
 célèbres, par M. L. Huvbbrt. 1 rtA SAOHOT. Inventeurs et Inventions. 1
 vol. SOHMID. Contes, 4 vol. se vendaal séparément. séVIGNÉ. Lettres
 choisies. * «»< SWIFT. Voyages de Gulliver. THÉÂTRE DE L'ENFANCE
 DE LA JEUNESSE, 1 yol UN PAPA. Contes ethistorte' gro* caractet. 1
 toI. VAULABELLE. Lligny, Wate] 1 TOI. WISEMAN. Fablola. Trad. i i
 WYSS. Boblnson Suisse. 1 < Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 16.51% accurate

— 15 — COLLECTION DE 43 BEAUX VOYAGES HISTORIÉS
QBAHD IM-8 SALBIHy 7 PB. 50 Demi-relittre on maiwinLA, plate toile,
doré rar tranche, le rolame, 11 tr. Toile dorée, fera •péoiaax, 10 fr. dette
charmante collection se distin^e non seulement par Fezeellent choix des
antenrs et Télégance du stjle, mais encore par un grand nombre de ^vares
dans le texte et hors texte, exécutées par les premiers artistes. Jamais livres
édités à ce prix n'ont offert autant de celles illustrations. A. NDERSEN.
Oontes Danois. Traduite pour la première fois da danoit par M. L. ICoUIKS
et E. G-B^{oo}iai. 1 TOI. — Nouveaux Ctontes Danois, traduite par les
mêmes. 1 roi. — lios Souliers rouffes et autres contes, trad. pas 1m mêmes.
1 vol. BAYABD. La très Joyeuse, plaisante et récréative histoire 4i^e Gentil
(seigneur de), composée par Le Loyal Serritenr. latrodact. par L. HOI«iJ7S.
1 Tel. BELLOO. Le fbnd du sao de la grand'môre, oates et histoixes. 1 vol
. — La tirelire aux histoires. Leotares choiaies. 1 vol. J.-R. BELLOT.
Journal d'un voyage aux mers polaires à la recherche de Snt Jows "Frâxkjix
. 1 vol. Bernardin DE SAINT-PIEBRfi. Paul et Yirⁿle bulTi de la
Ohaumlère Indienne. 1 vol. BBBQtriN. L'Ami des Enfants. 1 t^e BEBQUIN.
Sandford et Xerton. — Le Petit Grandlsson. — Le Retour de Orolslère. —
Les Sœurs de Lalt.L'honndte Fermier. ivoU B2RTH0UD (Œuvres de S.
Henry). La Cassette des sept amis. 1 vol. Les Hôtes du Logrls. 1 vol.
Bolréec du docteur Sam. 1 vol. Le Monde des Insectes . 1 vol. L'homme
depuis olnq mille ans. 1 TOI. Oontes du dooteur Bam. 1 vol. BWFTOTS
4es ftimlUei. Histoire el descriptieia des awlTiianT, extraites de Ohvrei de
Bnffén et de iM[^]fpècb. 1 toI. OMPB. Découverte de l'Amélue. 1 TOI. CH
iZEKS (S.-W.). La Contrée orvellleuse, voyafs dass TARisona le NoBTean
Mexique, txad. de W. .TtlMh. 1 TOI. DI tHOYBRS. Aventures de ReTt-
Robert et de soa fidèle oompa' -a Toussaint Lavenette. 1 toI. DU
aUESCLIN (Histoire). Intn* dactfon par L. Molàkd. 1 Toi. FABRE.
Histoire de la bdohe, récite sur la Tle des plantes. 1 vol. FENELON.
Aventures de Télé> maque. 1 toI. FL(>RLâ.N. Don Quichotte de la
Jeunesse. 1 toi. — Fables. 1 toi. ■ FOé. Aventures de Roblnson Orusoé.
Ivol. aALLAITD . Les Mille et une Nuits des fttmlles. Contes arabes. 1 toI.
aÊNLIS. Les Veillées du oh&teau. 1 vol. JACQUBTG'abbé). Vies des
Saints les plus populaires et les plus intéressants, aTeo l'approbatioa de
plusieurs archeTèqueset èrèques. ItoI. LEPRINOB DE BEAUHONT. Le

S'agrandir des enfants, 1 toI. LKV AILLANT. Voyages dans l'intérieur de
 l'Australie. 1 toI. LONLAY (Dickens). Au Tonkin, récits anecdotiques. 1 toI.
 UAISSANT (DB). Œuvres complètes du comte Xavier. Voyage antérieur de ma
 jeunesse; le Lépreux de la vallée d'Aoste; les Frisements du Océan; la
 Jeune Sibérienne; préface par Saint-Basile. 1 vol. NODIER. Le Génie
 Bonhomme. — Sénèque. — François les bons biens. — La Nourriture de la
 Océanologie. — Trésors - Trésors des Fêtes. 1 toI. PELLICO. Mes prisons,
 suite dit Devoir au hamam. 1 ToI. PERRAULT, D'AULNOY, LBPRINCE
 DE BEAUMONT et HAMILTON. Contes des fées. 1 toI SCHJQD .
 Ombres . Traduction de l'abbé Mackay, la seule approuvée par l'auteur. S
 beaux toI. Océanologie complète se vend séparément. SWIFT. Voyages
 de Quilver. 1 vol. WISEMAN. Fabiola ou l'Eglise des Ombres. Trad.
 par K. Nettement. 1 toI. WYSS. Robinson suisse, suite. Notice de
 Nodier. 1 toI. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 12.83% accurate

- 16 — ALBUMS POUR LES ENFANTS tB-4, Impr. «p
«*rM*W| cartoané, Aot toil«, ooiit. duoiM. Bilié tolk, tnoiolM doré«»
piftqii* ipéoiia« «OXTVSAU VOYAaa BN ÎTRANOB. ^OoBT«rMUoitf
familieres, Initraotivea •k unuMuitet par un Papa, lUoitré rraTOTM «n
«oulaor. 1 Tolitm«. JB SAUBAI LIEB. — NoutcI «Iphabat méthodlqae et
am^Hint, llnt(ré par Lu, graT. ohromo. 1 vol . /B SAIS LIRB. — Ooniai et
hlitoriettfli, gramres ohromo, par Lix:l voL PETIT VOYAGE EN
FBANOB. — OonTprsatioai famiUèret,graT. ohromo. 1 Toiame. CONTES
DB MADAMB D*AULNOT. — Qraolen^e et Perolnet. 9tt. La Belle aux
eheTeux .A'^or. ^ L'Oiseau Bleu. — Chromolitbogi»phiM. 1 Tolnme.
OHOIZ DB 7ABLBB DB LAFON. TAINB. — lUiiatrationa, gULwnrm
chromo, par David. 1 Tolamo. OONTBS PB PERBAULT. — OaTnrei
phromaHthographie da IdZ. niifratloimi par Staal. 1 Toliime. ANIMA0Z
SAUVAGES SÎT DOMESTIQUES. — 1 Tolmne. BOBINSON CBU80É.
— OraTiUM chromolithographie, rignettea dans le texte, par QbAhdtilli. 1
y«loina. CHANSONS ET RONDES ENFANTINES ilbam illnitra, format
ln-8 colombier, notioei et aocompagaernent de piano, par J.-B.
WxoKXRUH. Ohromotypographica, par Henri Pimi. Deasini de J. Blase,
TrimoK CraTéi par Lefman, élégamment relié étoffe, tr. dorée. 10 fr.
NOUVELLES CHANSONS & RONDES ENFANTINES Moaiqae de
WMXxaLXX, dewia da Sahim^ Pooteox, eta ilbam ia-8 colombier,
Ulaetratioai. Élégamment relié étoile, tr. d . . , 10 fr. L'ESPACE CÉLESTE
ET LA NATURE TROPICALE" OMcription phyiiqne de l'uniTeri, par L.
Liais, ancien aitmome de ro^erratoire dt Paria, préface de Babinbt. lûnstré,
deedn de TAV'DABaxNT. 1 magn. Tolome grand in-8, 16 fr. — Toile, fen
ipéoiianx, %0. ICANZONI. — LES FIANOËS HUtoire milanalM dn xn*
liècle, tradnetion dn marqnie de Mohtoxand, notée hietorique. Uloitréa,
deseint de G. Staal. 1 iert Tel. in:8 Jet 16 fr. OALLAND LES MILLE ET
UNE NUITS Qontei arabei. ^tion iUuitrée'par lee meillenti artlitee trançaii.
St Tignettee et frontispice. 1 y6\ gr. in-S . 1 5 fr . - Demlrel.deré. 11 fr.
HBNBI JOUBSBLIN NOS PETITS ROIS fables et poésies enfantines.
lUostrées par GUBTAYX DorA et Yam'Dargjsnt. 1 Tol. in-8. 6.fr. — BeUé
doré S fr. GBRVAIB (PAUL) BISTOIBE NATURELLB DBS
MAMMIFÈBBS tUnstrationsdeMM. Wxanbb, FasmANV, Mi Bax. 1
Tol.gr. ia-8. . . 15 fr. JANIN (JULBS) LA BBBTAQNB HISTORIQUE

Pittoresque et monumentale, illustrée par H. BxLLAira^ Gmouz, Bavibt, GuDnr, laAiBT. 1 Tel. gr. ia-8. 16 fr. LATALLEË (TH.) HISTOIRE DE L'BMPIBI OTTOMAN 1 val. grand in-S, 18 belles grartuM anglaises, soènes historiques, mee et p» traits. 1 roi 16 fr. SOLTIEOFP (pt PBINOB A.) VOYAOBS DAJr.8 L'INDB lUoBtrés de magnifiques lith. é 'vu teintes, par Dxbuddbb, dessins à setenr. 1 Tel. gr. in-8 j

The text on this page is estimated to be only 13.57% accurate

— n BIBLIOTHÈQUE nrSTRUCTIVI & AMiSILTE iB-8 oAcré,
richement Ulustré. Le Tolnme broché, 8 tx. 50. -- Belié tolls, doré, 6 ti. 9
VOLUMBS SOHT KH TXHTB ORIGINAUX ET K^IAUX ESPRITS Far
SAlTTB-BBnviE. Àffripi» d'Anbiffné. — Bany-Rabntia. — 8«nteiU. —
De Ohanlien.— Nodier. 1 voL LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ 1
▼olnme A TRAVERS LA BULGARIE BoTivenlrs de anerre et de Voyage
Par DiCK DB LONLAT IUuitré 90 destins par hauteur. — X vol. LES
LEÇONS 0*UNE JEUNE MÈRE Contes et Béolts Par M">« Bblloo. — 1
rolame. U CASE DE L'ONCLE TOM Par MiBtrew Bbbchbb-Stovb, traduit
par HiCHixLB, iUutfé pM David. — i vol. FRANÇAIS ET ALLEMANDS
HiBtoire anecdotlque de la guerre fraBceaillemande, par Diok di LovLat,
illna* trée. 1 vol. DERNIERS RÉCITS Hathurin. ~ Urne Nuit terrible. ~
Of> léana en 1889. — Malemort. — Le père Kelem. — Par M"« BBLX^- 1
monsieur pbncil. . . . iwi ÎSSSiSS^SSÿ^^S. i vol. LE DOOTEUB
PBSTUS. . 1 toI XONSIEUI CBEPIN. ... 1 roi. | ALBERT. 1 roi
HISTOIRE DB M. CRYPTOGAME. 1 wl. ALBUMS DBS PETITS
ENFANTS Uchemeat Uluitréi et imprimés en couleur. Grand in-8, eut. 8 fr.;
relié doté. 5 fti JEXJ2C DE L'EITFA.3SrOE Par un Papa ; dessias de Lb
Natvb. 1 toI. ALPHABET DBS ANIMAUX 1 ALPHABET DBS
OISEAUX Dessins de TBATite et GOBiB. 1 ToL I Dessins de TbayiAs et
GoBnr. 1 voL jB BAVCIB-VrTRB. Dans la Tie oriiBaire et dans les
Gérémonies diiles et religieuses, par Bnnaaoe Ddiauz. irjl S fr. itrstdqne ce c
SaToir-yirre » est im excellent guide pour mille situations délicates, c'est
encore un lirre d'une iMtue agréable ; 11 fourmille d'appié. eiatfoBs
spirituelles et est écfl élmâ ■ne langue exceUentci. L'ENFANT—
HYGIENE ETBOINB MËDIOAUX pour le premier Age, à l'usage des
jeunee mères etdesnounrioës, par Lb MtiCB. Introduction, par le docteur
Blaoixbe, gravures. «1 Tel. »«-!« 4 fc.. i»i Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.99% accurate

— 18 BIBLIOTHEQUE CHOISIE §0lnlfn iei mtOlevrt 9U9raçu f^WÊçaU et êrtmgers, àneUtu et m^ienut, çnmd in-ia (Hi mfMsy, (kttê cêUeetian têt divûée par iérUi, La premier* eàrU eontUni du \ à 8 fr, 50. La deuxthne à\$fr,hv9l. FREMIÉ&S St&IS, TolaniM grand in-18 jèsas à 3 fr. 50 SBLLOT. Journal d'un Toyaffe aux mara polairea, portzait «t oarto. 1 Tol. IXBANQEB (GBiLTTaa oomplètea), vno gamum. 4 toI. -> Ohanaona anolennaa s toi. — CEnTraa posthnmea. DemlôreB oUanaona (1834 à 1851), 1 vol. — Ha Biographie. Ouyraffea poathnmea de Bérangrêr. 1 roi. OHABPENTISR. La Littérature française an diz-neuTlème alè•le. 1 Tol. ^ BtQde inr Oloéron. 1 roi. 0ABBOT (Hgr). Laa Tamma de la Bible, i fort Tal. OraTares. DtrFAUZ. Oe que lea maîtres et domestlQues doivent savoir. 1 t. DUPONT (Pitrtrt). Chansons et Poésies. 4* édltioB. 1 ▼ol. BLOET. anlde pratique des mé^ages. 8000 recettes. 1 toi. !VHB. Oonférenoes llttéralrea. iTOL. /L0X7BENB (Œuvres de). 10 vol. ^ De Vanité de composition et du Débat entre Ouvler et SalnthUaire. 1 vol. Bzamens du livre de M. Darwin aur rorlgne des espôoei. 1 vol. Ontolo^e naturella, 3* édit. 1 roi. Fayoholoffie comparée. Balsoa, Oè■ie. leUe. 2* édition. 1 toI. B9 la Phrénologie et des études ▼raais sar le oerreaa. i vol. Kla longévité humaine. 1 vol. l*instinct et de l'iAteUlgeaco des aaizoanx. 4* édition. 1 toI. Blstoire dea travaux et dea idéaa d j Buffon. 1 vol. Ouvler. Histoire de sea travaux. V édition. 1 vol. Des manuscrits de Buffon. i vol. rRANÇOIS DE SALES (Saint). Nouveau choix de Lettres. 1 v. «ARNIEB (Le D' P.). 6 Tolnmes. — Le Mariage. 1 vol. fig. 9« édition. ^ La Génération universelle. Lois, seoiets et mjitèns. 1 vol. * Impuiaaaanoe physique et morale obes lei denx lezee. 1 toI. fig. — La StérUté humaine et l'Hermaphrodlaie. 1 vol. aveo figures. — Onanisme. Seul on à deux. 1 vol. ^ Le OéUbatet célibataires. 1vol. OERUZBZ. Essai de littérature firanoaise. 2 vol. JAMES. Toilette d'une Romaine. iTOL. f OX7YBK0BL (Paul ds). La Vle.1 vol L JOUTENOEL PATTL de). Lea Dé* lugea CJDéveUppementidu ^lo&e). 1 vol. LAMARTINE. Hlatolro de la Révolution de 1848. 4* édit. 2 vol. LAMENNAIS. L'Imitation da J.-O.; belle, édition, gravures tut Boier. 1 vol. MARTIN. Education dea môrea de famille. OuTrsge couronné psi l'Aoedémie française. 1vol. MENNECHBT (Œuvre). 8 toI. Matinéea littéraires Ooun complot de Utténture modane. 5* édition. 4 vol. Nouveau Goura de littérature grecque, revu et complété par 1£. OHAKPBiniaB. 1

vol. Nouveau Cours de littérature romaine, revu par le même. 1 vol.
 Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie. 2 vol. Ouvrage
 couronné par l'Académie Française. NEOPIER DE SAUSSURE. Education
 progressive, ou Exposé du système de la vie. 2 vol. OLLIVIER de l'Académie
 française. Lamartine. 1 vol 8 60 Principes et conduite, 1 vol. gr. ln-18 8 60
 Le ministère du 8 Janvier. Discours. 1 Tol 8 60 • L'Eglise et l'Etat au
 commencement du XVIII^e siècle. 2 vol. S. tz. PARDIBU (K. le comte de). Excursion
 en Orient, l'Egypte, 1 vol. PREVOST. Manon Lescaut. Nettoyé par J. Janin.
 160 gravures par Tony Joliannot. 1 vol. RICARD (Adolphe). L'Amour, les
 Femmes et le Mariage. 1 vol. SAINTE-BEUVE (Gustave de) 20
 volumes. Causeries du lundi. 15 volumes. Ce charmant recueil contient
 une foule d'articles non moins variés qu'intéressants. Chaque volume se
 rend séparément. Portraits littéraires et derniers portraits, suivis des
 Mémoires de la Femme. Nouvelle édition. 4 vol. « Table générale et analytique
 du contenu des Portraits < Table 9 et des Portraits de Femmes, 1
 Discours prononcé au Collège de France < cours de poésie latine. 1 vol. . 71
 SAINTE BIBLE, traduite par M. LEBLANC DB SAOY. 2 forts TolumM
 TALLEMANT DES REAUX. I contes. 2« édité., par li. I MBBQXji. 5 vol.
 a Toe portnii^ Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.43% accurate

— 19 — '£UU[£Mbi SE&US, To . ln-18 â 3 f. — K» l8 f««u.
 f^nr* anitquH, 5 à A&I08TB iloland fwleox. Tnd. par HiPPBÀU. 3 roi.
 ABXSTOPHANB. Théâtre. T»d. da Baotibb, wtu« par RxniBMWt. S roi. .
 A&ISTOTB. Lft politique. Tniduo. d« TurmoT, rerue par Bastibn. 1 roi. —
 Poétique et Rhétorique. Tr«d. noaTvllé, p«r Oh. Rubi.lx. 1 Tol. IIBJAO
 (d*). Thé&tvé de la Foire. 1 TOL BACHAUltOKT. Mémotrei seoreti,
 leroM. ftTeo notM. 1 roi. BA&THSLBMY. Némésle. 1 toL
 BBAUXABCHAI8. Mémoires. 1 toi. . — Théâtre, 1 roL BSBOHBB-
 STOWB. L* Case de l'Onole Tom. Trad. par MiCHiaïa. 1 toL BB&ANGER
 des famlllee, rignéttet rar acier. 1 roi. BBBN ARDIN]>B 8AINT-PIERRB.
 PaxU et Virginie ; La Chaitmièb» orpiKNyx, rign. 1 toL .SXROALDB DB
 YBRVILLB. Le moyen de parvenir, oontenant la raison d« o« qui a été, Mt,
 et lera, . aotea, notloe, tabla analytique. 1 toL 8XBTH0UD. Lee petites
 Chroniques de la Boienoe, auî6ea 1861 à 1878. 10 ToL — Légendes et
 traditions sumatorelles des Flandres. 1 roi, — Les Femmes des Pays-Bas et
 des Flandres. 1 roi. BOCCA0B^Gontes^tradoita par BaBATDB m
 OaSTRXB. 1 Tol. BOILBAXT (Œuvres de), notice da 8AlirT»>BHUTS,
 notea da Qidsl. 1 roi. BOKATBNTURB DES PBRIERS. Le Oymbalum
 mundi. NouTellai lééréationa et Joyeux deyls. 1 roi. BOSSXTBT (Œuvres
 de).. 11 roi. -. Discours sur l'histoire universelle. 1 toL — Elévations k
 Dieu. Sur lea mytârea de la Bellgion. 1 toU — Méditations sur l*Bvanglle.
 1 y. — Oraisons ftLnél>res,panôgyrlquea. 1 TOL ' -. Sermons (Bdltion
 oemplète), rmis avec aoin. é roL — Sermons choisis. Konr. édlt. 1 roi. —
 Traité de la connaissance de Dieu et de sol-même; l toi. — Traité de la
 Concupiscence, 't'aximea et xéflffidona anr la oomédie. I logique. Libre
 arbitre. 1 roi. ORDALOUB. Ohetii-d'œuvre oratoires. 1 roi. lANT0itE. Vie
 des Dames gajmtes. Notea biatorlquea. 1 vol. Vie des Dames Illustres
 firanalses et étrangères. Notea. 1 toL .ILLAT-SAVARIN. Physiologie U
 goût,\.'0aêtr0ntmlê, par BnBOHOVZ. BUSSY-RABUTIN. Histoire
 amomreuse des Gaules, •uirie de la ysane* gal^te. 3 roi. BYRON (Œuvres
 complètes dt lord). Trad. de ÂMsbia Picho?. >r édition. 4 roh OANTU.
 Abrégé de l*Hlstoxre universelle. Traduit par L. Xatisb x» BiCABD.
 portrait de ranteur.* 3 voL CASANOVA (Mémoires de J.). Berlap par lui-
 mêmew 8 roi. CENT NOUVELLES NOUVBLLBa texte revu. 1 roi.
 CERVANTES. Don Quichotte. Trad par Dblaunat. S vol. CHASLES

(Phllarôte). 4 voL ~ Btudea sur r Allemagne. 1 ««i — Voyages, Philosophie et BeauxArts. 1 ToL ~ Portraits contemporains. 1 voL — • Encore sur lea contemporaine 1 veL CHATEAUBRIAND. (10 vol.) — Oénle du Christianisme, ntn de la iHfetut du GénU du Chrirtianimiu Aveo notes. 3 toI. — Les Martyrs ou le Triomphe de la Religion chrétienne, 1 vol. — Itinéraire de Paris à Jérusalem 1 vol. — Atala. — René. — Le dernier Abencerrage, Natohe*. 1 voL — Voyages en Amérique, en Italie et au Mont-Blanc, i vol. — Paradis perdu. Littér. anglaise. 1 v. — Etudes historiques, 1 vol. — Histoire de France. — Les Quatre Stuarts. 1 vol. i — Mélanges hiatoriqnea et polltiqnaa Vie de Ranoé. 1 vol. CHSNIBR (ANDBé). Œuvres poétiques. NonveUe édition. S voL — Œuvres en prose, 1 volume. COLIN D'HARLBVILLE. Théâtre. IntrodnotiOB p»^ L. ^OLAirn. 1 vol. CORNBILLB. Bditloa collationnée §« la dernière pnbUéa da vivant da l'eto' taur, notea. S.voL CORNBILXiB. Théâ&ra. 1 voL COURIBR. Œuvres. Baaai aur m via et aea écrite, par A&MAiro pABBnL.lvoL COUSIN. Instruction publique en France. 8voL — Bnselgnex^ent de la médeolne. 1 vol. — Jacqueline Pascal. 1 voL CREQU7 (La nxarqaiàe de). Souvenirs (1718-1808). Bdltion, b ▼«!•.. 10 portrait. CYRANO DB BEROERAC. Ille^ tolre de la Lun'» et du Soleil. 1 vel DANTE. La 4ilvlne Comédie. TraA par Artaud ds liowTon. 1 vol. DASBOUOY. Aventures burleequea areo préfiace ofc notea. 1 voL DBLILLB ((BuTree), aveo no%M. 1 fol. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 13.34% accurate

— 20 — OKHOUSTIER. Lettres à BmUle sur i& mythologie. Notioe. 1 toI. SESAUQUIERS (Thé&tre eliolsl). IntrodactioD par liOLAJTD. 1 Tol. DESOABTES. ŒnTTefl eliolilei. Uiaetmn de la méthode. HMLtatlou mèUphyvIqvei. 1 toL DKSTOUOHES. Théâtre. Fetai de MOLANO. 1 TOI. DIDEBOT. Œuvres oliolil«s, w Tle, per Urne de Vakd»uu — !• •»!. £a Rmiffteùse. — IJ* val. Le noyeu delt»ineaa Islwn. CbrrupondeuM ewe MIU Vol'md, S roi. — JftOQnes le fetallste et son Maître. Kotes par J. AssiKAT. 1 veL ~ Les Bijoux Indisorets. Nettes et notM, par J. Â.wizxr. 1 toL OIODORB DX 8I0ILS. TndvolleB ■ TQO notM. 4 TOI. DONYILLB. Mille et na ealett< bo«M et 1)9ni mots, hutotrê-en Cs2«t)lAMf. 1 TOL OUPOHT. Musa jnTénlle» tsi» el proM. 1 TsL OUPUIS. Orlfftn de tons les Ouïtes. 1 TOI. OU PUOST. Boaaatde famille, tradsltt da snédoiï, nr les teztet erlgleaiix. — Lias Voisins, par Mlle Bbuueb, 4« é4il.iteL — Le Foyer domestique, par Mlle Brxmzii, on Chaçrint «t J»iet 4» Ui/kinm\$ 9* éâ\\ . 1 TOI. . Les filles du Président, par Mlle BbbHER, 3« édit., 1 ToL La Famille H., par Mlle Bami, V édlt.. i ToL — Un journal, par Mlle BanoDi. 1 toI. — Guerre %t Paix. Le Toya^e de la Salnt-Jean, par Mlle BaxMxiui toL — Ahréffé des Toya^es de Mademoiselle Bremer dane l'Aaolea et 1« NoaTeaa-Momde. i toI. — La Vie de la famille dans le Nouveau-Monde. Lettrée éoritee pendant «a eéjeu daae TAMétlf ne du Mord et à Oaba. t toL »> Les Oouslas, par Mme la kaiennc de KNOKBUca, 9« édit. i vol. — Une femme capricieuse, par Mme Oâxlmx, 9 roi. — L'Argent et le Travail, tableac de fenre, par i'OifOLB Adau. i roi. — La Veuve et ses Enfants, par Mme SchWAMiz. »> Histoire de Gustaff II Adolphe, par A. Frtxxll, i Tel. — Fleurs Scandinaves, poésies. 1 Tel. •— La Suède depuis son origine jusqu'à nos jours, 1 toI. — Chroniques du temps d'Briek de Poméranie, par Bbbmhabo. 1 toL BSCHYLB. Théâtre. Trad. reme par HUMBBKT. i Toi. VENELON, Œuvres choisies. — De l'existence de Dieu.— Lettres sur la religion, etc. 1 vol. FBNBLON. Dialogue sur inn»* quence. — De fèdneesiea des Flllea Tables. Dialogoes dee merte. 1 toL — Aventures de Télémaque, notes féoffrapbiquae, Uttéreiree. Gtnv. 1 t. FLEOHIBB.(Fef. Massllloa.) FLET7BT . Bissevt snr l'histoire eeolèiastlqne. MflBfnn les Ismélltat, ele. S t. FLORIAN. Fables eniviee de ses Tli4ftn tre, netioeparfiAiim-Baim. Blé par GmndTllle, 1 toI. — Don Quichotte de la jeu« Tlgnettee, deesbu de Staal. i t«I.

FONTSNBLB. BlogM, I et notes par P.BomLUSB. 1 FOURNBL.
 Ouriosités théfttnlM. i Tel. , FITRBTnCRB. Le geois. Onrrage eemique.
 notes, par F. Tulov. i vol. GBIfTIL-BERNARD. L'art d'aimer. — Lee
 Amears, par Bxrih. » Le Temple de ^nida, par UosraxD. — Lss BaiîMti,
 par Dokat. — 2èlle n bain, par Pmat. — Fléees dm poèlei. Notices et
 neées^parF. de Donvoun. 1 TSL GILBERT («uvre de). VeHse hfa. torique.
 par Gh. Noman. 1 vol. OaCTHE. Faust et le saoend Faust, choix de poésies
 de Gcethe, Sobiller, eto, trad. par aAnAjRDBB Nxsva. 1 vel. — Werther
 sniTl de Hermann et Dorothée, i vel. G0LD3MITH. Lé Vicaire dé
 Wakefield. Texte et traduction, i rel. ORESSBT. CBhivres choisies, i v.
 OUERIN et ROBINET. L'Europe, histoire d'Aufme^ne, S^nffrU. i Tel. —
 Histoire de la Russie, Petogna, Snède et Norvège. 1 toI. H AMILTON.
 Mémoires de Gramoat. Prélaee par SANm-Bsurs. i vol. BBLOIBE et
 ABLARD. Lettres. Traduit par M GniAHD. i vol. HEPTAMBRON (L').
 Ceates da la reine de Navarre. 1 toI. HERIOAULT. MazimiUeB at le
 Mexique. L*Bmpire Mexicain. 1 vel. HERODOTB. Histoire. Trad. da
 Larchxb, neées, eommentaIrBB, Index, par L. HniamnT. 2 rai. HOMERB.
 IUadCi Trad. DACnn. Nonnelle édition, revue. 1 vol. — Odyssée. Tmd. par
 la même, revue, petits peèmes attribuées à Homère. 1 v. JAOOB (P. L.)
 blbUophile. Ourioeltés infernales. Diabls, bons An FoUets et Lutins,
 pessédés. i vol. ^OuriosltéB des soienoea oooult* Alchimie, Talisman,
 Amulettes, Ai loi:ie,Cblromanoie,Seoets d'amour. 1 — Ouriosltés
 théologiques. Légen Miracles, Superstitions biiarres, Bs manea,
 Mahométans, Diablee. 1 ro — Paris ridicule et burlesque xvn* siècle, par
 Olaude Soerron.f Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

. 21 — wU« et mônlité dn zv« lièolt. IftiîM pAtlMliii, Moi«Ute de rAveuf 1*, tto* i veL LiA. ÈRU YBRB. Les éaraotèrei de ThéoplUTMte. Nottoi de BurtmBIUVX. 1 TOI. LA rAYSTTS. Romàni et nonTelles. — ZiXde. — FrtnceiM de Qiéwm .— PriBeene de HomtpeMier . 1 yeU £JL FOHTAINK». FftDles, avec lotae, iUMtrtwi. 1 toi. — Contes et nonTelles. SditfoM terne, aotel ezpUoatirep. 1 ftl. LAMBNNAIS. S^ol. — Bssal sur l'indlfférence en matière de relisrlon. 4 Tel. U !• trt. •e Tend séparémeot* — Paroles d'un Croyant.-- U Uvn en JPmtpk. — T7ae voix de prises. — DuiNtfeé et de l'aTeoir du peuple.— De reeclATage moderne. 1 toI. ^ Affaires aveo des remarques aouTelles, pal IJuf JLISTBS ; Tie de Molière, par Veltdia 3 TOI. MONNIER, Paris et la Province. Introduction, par Th. Gautisb. 1 vel. MONTAIGNE (Essais de), «otea 4s tous les commentateurs. S vol. MONTESQUIEU. L'Esprit des lois. . notes de Voltaire, de La Harpe. 1 Tol. — Lettres Persanes suiTies de Axsaoi et Isu^in et du Temple de Onidt» 1 v. — Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et dt leur décadence. 1 toI. MORBAU. Œuvres, i MyoêotU. 1 vtL NINON DE LENCLOS (Lettres 4e> Mémoires sur sa Tie. 1 Toi. OVIDE. Les Amours. - L'An» d'à» mer, études par Julib Jakih. i Tel. PARNY. Œuvres, élégies et poésies. Préface de M. SAiim-BsuTS. 1 toI. PASCAL. Pensées sur la Religion. Idi. tion conforme au Tèritable texte de Tan*, teur, additions de Port-Boyal. 1 toI. — Lettres écrites à un Provincial, Essai sur les Frvvvtneialeê. 1 vol. PELLIOO. Mes Prisons, sulTles dm ■ DeToirs des hommes, 6 graT. 1 toI. PETRAJtQUB. Œuvres amoureuses. SonneU, triomphes, traduits et français, texte en regard. 1 vol. PICARD. Théâtre. Note, notiosi, parL. MOLAVD. S vol.. PINDARE et les lyriques grecib traduction par M. a PoTA&D. i vsl, PIRON. Œuvres choisies, set Tboubat, notice de SAINTB-Bsiivv. Iv. PLATON . l'Etat ou la RépubUqmc^ Trad. de fiAaTiBM. 1 toI. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.64% accurate

— 22 — Orlton-PlièdoB-Qorrlai. 1 toi. WiUTABQUB. L«8 Vies dei HouJi« èè Plvteiqot, «to. 4 ffi? «5îSîà îî»*««°»^ «ta 1 TOI. » QUINZE Joyei de mariaï», notiaw •fc MfeM. 1 TOI. «tTITARD. L'ijithOloffie^ d« 1»Amottr, elioix da pièces érotiqnet.l t»1. — ProvertM» lur les frainiMi, l'Ainitié l'amour, le mariage. 1 toI. RABELAIS. Œuvres oomplètei. Vie de l'aotenr, bibliographie, gloaaire. par L. MOLAND. 1 TOI. ftACIKE. Théâtre oompUt,remarqHee llttér.} notes class. par Lbhjlibtue f val aEQNARD. Théâtre. Notée etWi tlees. 1 Toi. ftEQNIER.CBnTres oomplètei. 1 t ROUANS OEECB. Ler^MtonUs aSJ^?^?^' 'zJ'?* Kthloplennee d'HéUoaore . Btnde mur le eomaa «reo per ▲. O&ABSANO. 1 Tel. ftONSABI). CBUtres ohoialee. Notioee, netee, pur BAnrra-Biun. Bditioe reToe par Kolard. 1 toI. ^OÎ^SSBAU. Lee Oonfeislone. KonT. édlt. 1 Tel. - Emile. HoQTolle édlt. roTue. i toI. - La nouveUe Bôjloîse. 1 fort toI. - Contrat soolal, oa Principes de droit politique, lettrée 4 d'Alembert iw les spectacles. 1 toI. aUNEBKaa. »Le roi Plalar. Le Porte-Bnseigae Stole. — im Nuit de No6l. Tradalt par Valbiosb. 1 toI •^^^'L.^SPSTIN (OonfeiloïB), trodactloa franfaise d'AnvAim d'AN- • •AINT-EVÏÏBMONT. (X«vrea choieieB. Yle et oaTragee de l'aalOABBON. Le Roman oomiaue. 1 t . - Vlrglrle travesti «n tv» borleaqae. avec la snlte de Moreaa deBravy. Sdit. rev.,iatrod.parVKrK)B VowutEL. 1 toI. •EDAINB. Théâtre, latwdeotlon par L. MOLAlfD. 1 Tel. 8EVIGNE. Lettres choisies. Notes explioatiTee tnr lee faite et les perî^îfÇ" *" *~»P" •* obeerratieui - JîîîâîS^)!*" "SLLnrri-BiuTi. 1 Tel. •OPHOOLE. Tragédies. Tradnotioa par L. HuHBBBT. 1 toI. •OREL. La vraie Histoire eomlque de Franolon. 1 toi. ITAEL. Corinne ou l'Italie, obser▼ atîoBB par^Mme Nbokib di Saubsubs et SAIHTB-BsirTB. 1 TOI - De l'Allemagne. Beat. toTue. 1 t. rJÎ?S^îî®' ^^ - *^* - "▼ne. 1 T. •TE » N E . TrlBtram Shandy . Voyage sentimental. J toI. «A.BARIN«(Œiivre8 de), AtetEurçs du Oapitaing Rodomont, U fhrc» dêê «oijitf, piêeee tobariaiqiMS, 1 toI TA8BB. Jénumlem déUvré*. Traa de Li Psnroi Lsbuk. 1 vel. THEATRE DB LA REVOLUTION ~ Obacles IZ. — Ler Tlctimee elel> tcéaa.— Madame Angot.^ Beénno A» gotdauleséraUdeCeastaatinople, la. tredaction, notée par H. Hox«aiid. 1 toL THIER8. Histoire de la Revota, ttpn de 1870. Dépoeitloa, 1 toL THIERRY (CDnvres d'Augwttn). Bdit.défiaitiTereTne parl'aatence toI. — Histoire de la oonqodte de l'Angleterre 4 vol. — Lettres suV ^Histoire de France. i Vol.

«pizansd'Bt nat»[^] At.[^]ri(iaes. iv. — Rôlts des Temps mérovingiens. 2 Toi.
 — Hssal sur l'Histoire du TiersEtat. 1 Tel. THUCYDIDE. Histoire.
 Tradaotioa LOISSAU. 1 Tol. VADE. Œuvres. La Plt>e cassée. —
 Chansons. — Bouquets pois^Kilk^'SS^ !^ J.LBMBR. 1 TOI. VAUQUBLm
 DE LA PRBSNAYE. (GBiivres poétiques de). Texu oonfoxm à l'édition de
 160S. 1 toI. VAUZ DE VIRE d'Ouyixb Babsbuk, et d^ Jean ds Hovz, poète
 Tirois. NotloiB et Botes par Oh. Nodier, 1 Tel. VEKERLIN. Uusloiana.
 Brtndte d'oOTTages rares, bizarres, etc. 1 toI. VILLBNEUVB-
 BARGBMONT. Le livre des affligés. Doalaors et œasolations. 2 vol. e
 VILLON. Poésies «omplôtes, motet par L. MoLAND. 1 vol. VOISENON.
 Coûtes et poésies tagltives. Notice snr sa vie. 1 toI. VOLNET. Les Ruines.
 — La loi naturelle. — L'histoire de Sa« muel. BditioB reTne. 1 Tel.
 VOLTAIRE. 11 Tor. ~ Thé&tre, oonteaant tons les chefs. d'œuvre
 dramatiques. 1 vol. — Le Siècle de Louis ZIV. Xdltloa roTue. 1 Tol. —
 Blôcle de Louis XV, histoire «a Parlement. 1 toi. — Histoire de Charles Zn.
 Bditioa revue. 1 toI. — La Henriade. Le Poème de Psateaoy. 1 toJ. —
 Puoelle d'Orléans. Poème, îl ohaats. Yariastes.' Notes. 1 Tol. — Romans et
 contes ea Ters. 1 Td. — Epîtres, contes, satires, épigrammes. 1 Tel. —
 Lettres choisies. Notice et ael sur lee faite et sut lee pefioanageB i tempe,
 par L. Moland. 2 toI. — Le Sottisier, sniTl des remaxqneesar 1 discotUB
 snr l'inégal, desoendit. 1 vei WAREE. Curiosités Judleteirea. historiques,
 aneodotlques. 1 vol. TBABEAU (Docteur). Le MédeolaéQ r

The text on this page is estimated to be only 14.65% accurate

r — 23 — KOITTKLIJI mBLIOTHXQUB ULTINB-
T&JIVÇAIO RÉIMPRESSION DES CLASSIQUES LATINS
TBADUonoini BKm ST KMfonmm ▲tbo jm flub asijrs «onr Xj» ■nooèi
do o«tt» colltotio» Mt anjaurilml mrété. Belle imprenioa, jeU. pftpfe^
Mirection Micnée, reriion iatelligeite «1 uMeiie, xieft n'a été AéfUgé
po«r recommander cet édition! «nx amli d# la benne llttérature. La medioité
da prix» jointe ans •mntagee d'une bonne exécution, b; Première action
contre VsrSeonde action centre Vmrréb, premier. 1 Seconde action eontrt
Vsbbe^ deuxième ; Seconde action centre lis, lltre troisième; Seconde
accoutre ViBBÉi, liTre quatrième. % - Seconde action contre VnuiAs,
cinquième; Discours pour A. a; Dlsoours pour M. Vovthds; Discours en
farenr de la loi Marilxa ; Discours pour A. OLmmtTS Atitub ; Premier
discours sur la loi agraire; Deuxième discours rat la lei agraire ; Troisième
discours sur la lei agraire: Discours pour C.Barzbiits. Vm. — 1» discours
contre L. Oaituva; 2* discours contre L. Oatiicta; 3* discours oontraL.
OATiLnrA; 4« discours contre L. OATiLnfAr Di»ecmn pour L. LiciînTTs
MtTBJnrA; Discours pour P. Stlla; Diaconm pour le poète A. LiciKinB
Arcexat. : Disceurs pour L. Fulccus; Discotr» de OiciBON au Sénat, après
son retour; Discours de OioxBOS au peuple. IX. — DiAcours de Oioébom
pour sa maison; Discous pour P. Snxnm; Discean contre P. Vatutivb ;
Discours sur la réponse des aruspioes; Discours sur les proTlnces
consulaires; Discoure pour L. OoBKilNm Balbtri : Disoonn pour MARcm
Oiuncrs Butub. X. — Discours contre L. Cx^APiTRKnTS PiBOv; Discours
pour Ont. Plaxcittb; Dtseonrs pour 0. BABranm PosthvSnrs; Discours pour
T. A. Mzloii . Discours pour Marcu» MARCXLLirsi Discoun pour QuiNnrs
Lioabius; Discours pour le roi DAtoratub; Première phĴlippique de M. T.
OioiROV «entre M. Airrozzm. XI. — Deuxième, troisième à f Mèonlème
phUppique. Xn. — Lettres : Lsttrea I à OLXXXII; Aa de Bome 685 è
décembre 701. XHL— LettresOLXXXIIIàOOOLXXin; AttU 70S à U fin
d'aTril 704. XrV . — Lettres OCOLXXIV à DOLXVI. 2 mai 704 à 7M. XV.
— Lettres DOLXVn à DOTOIH; 708 è 710; Dates incertaines des lettres
DGOOLin à DOOOUX. Lettres è BauTUS. l/a. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 10.73% accurate

— 24 Sn. ^ Oamgm phlliMopblqacs : ÂmiAzolqaoi ; Dm mit
biuu •» ém fniB manz; Lm Fandozes. tril. — ToioalA&M; D« l*AflBiUè ;
D« U Dnumâê da ooasaUt. ITlin. — Dm Davoin; DUItffae dt la
▼ l«lUmm; D« \à «Attiro d«| Diraz^ XIX. — Da la Diviaatioa; Du Daatia :
Da Ift BApabliqaa: Dai Lola.. ZZ. '— Vnfmeata; Fragmanta daa Dlaaon
da M. OicÉaoM ; Fragmanta . dea Lattraa; Fragmanta do Timèa, da
Protcforai, da rSconomiqna; Fragmenta daa oaTncaa philaaophiqnaa ;
Frag■anta daa Poèmaa. OaTragea apo«Tphat : Dii ooora anr ranmiatia ;
Diaaonn aa paopla; Inraotiva da 8ai> LimTB ooatra Gicisoir; InyaotiTa da
OicÉBOv aontra SALLUin. Lattra h. OoTATl ; La GonaoUtion.
aOBNXLIUS KEPOS. Tradnct. par M. AicÉDài PoMMiMft. XUTHOPB.
▲ bréffé da l'Ustoir a ramaiaa, traduit par DUIOXB. 1 roi. aOBAOB
(OCuvrei complétas). TradnotioB ftañçaita rarua par LaMAiiTmB. Xtada
aur Horaoa, par K. H. tHQAJWI. 1 TOL. JOBNÀNDES. Da te raecaMioB
dn royanma, origiaa at aotaa daa Gtoiha. Trad. da Sataomxb. 1 toI. JUSTIN
(CEuTTOf eomplètai). Abrigé da l'Hiatoira oniTarsalla da Trogoa Pompéa.
trad. par Fiufuxr. RoTua par FxaaoMMZAUz. 1 roi. JUVENAL ET PERSE
(Œayr*i oomplètes)! auivia daa fragmanti da t>imut tt da Sulpieia,
traduction da DuaaAULZ, LiiLàisTJEUl. 1 yol. LUOAIN. La Pharsftle.
Trad. da Makhontil, rarua par Durand. 1 v. LUOBEOS (ŒaTraa oomplètes),
iraduotion da LAasANai, raruapar Blanchxt. 1 TOL. IIABTIAL (Œuvras
ooinplèteaX tradactxon da MM. ▼. Vbbqsb, Duaoia at J. Manqxabt.
Précédéa daa Mémoiru 4\$ MartiMi, par Juijk JAKa. Ivol. OVIDE.—
aSnyras. — Las Amours. — L'Art d'aimer. — Xdition rama par
lÀMUSTRS. Etude sur Ovtde et lm p^étU amoureutet par JULis Jakiit. 1 t.
* Les Fastes, les Trlstea, édition rarue par M. Pbssonhxaux. 1 roi. — > Les
Hdroïdes. •— Le Remède d'amour. — Les Pontiques. ^ Petits Poèmes. Xdit.
ravaa. 1 toI. PETITS POETES. Amnoania, Qai*Fuanns. Buokaùà, Obattos
Faij»»> 0X7B, LUFsBCUSi BmVJkSTQS, TKWMWÊUA«m,
PIKTJLDIUa, fiABXHUa Yâuesiub Oato, ViST&rnua Bpjjksx at la BtrH.
çiUum VèmrUt tradnoUon da OàMJkaxs DUPATT. 1 TOL. PETRONE
(Œuvres oomplètesX traduitaa par M. Hiauu ds QusBLa. 1 toi. PHÈDRE
(Fiablaa), aniTla daa Œuvres d'Avlanus, da Denis Oatou, da Publius Syruf.
Edition reroa pai M. B. FssaoNNKAUZ. 1 roL. PLAUTE. Son théAtra.
Tradaetioa noayella da M. Ni-Usar, membre da rinatitut. 4to1.' PLINE

L'ANCIEN. L'Hlatoia dia aniauiax, traduction daGtnfcROULT. 1 t. PLINE
LE NATURALISTE (Ufnaaauz aztraita). Tradootioa da Ou** »ouLT.1 vol.
PLINE LE JEONE (Lattraa). Trad. par M. OABA&Bir-DUPATT. 1 toI.
QUINTILIEN (Œuvres oomplètes). Traduction da Ouiseuls. Ravna par .
Oharpxntixb. s TOI. QUINTS-OURCB (Œuvres oom> plètes). Bdition
rame par M. X. PIB80irNXI.UZ. 1 TOI. SALLUSTE (Œuvres complètes).
Ttadaction pu Bozoa. Bama pai M. OHJLBFSirTIK. 1 Toi. SâNEQUE LÉ
PHILOSOPHE (Œuvres, oomplètes), édition nmua par CHARPxirrnbB 'et
LxicAiaTBa. 4 t. SBNÂQUE (Traxédles). Edition, ra. Tna par OiLBAUT-
DupATT. 1 vol. SUETONE (Œuvres). Trad. rafoadna par OABAItXT-
DUPATT. 1 TOI. TACITE (Œuvres complètes^ tmduction da Dubiau m la
ILkiutt ra* vna par M. CHJLBPXSTisa. 2 vol. TACITE, trad. da Doraaa da
U MaiK Sapplémentâ da KrotUar. 3 Tel. TITE-LIVE (Œuvres .oomplètesX
tradoitaa. Xdition revue par B. P»soNinuuz at Blaxcer. Btuda aor Tita-LiTâ,
par M. OHAsrairnta. 6 t. VALÈRE MAXIME (Œuvres oomplètes),
traduction da Vbémiow. Bdition raTua par M. OHABPxvTixa. 2 t.
VELLEIUS PATEROULUS, traduction refondue aTeo le plua grand aoln
par M. ObAabd. — FLORU8 (Œuvres). Notioa inr Flonu, pv M.
Vn.f.BMATK, i 70l. IlôJiveaa Dictionnaire complet des COMMUNES DE
LA FP Algérie Tunisie, Tonkln et touteë les Colonies françaises I*
aomenclatura da toutoa lap communaa, leur division adminJbitratiTa, leur
pdr d'aprèa la damter racanâamant, leura prinbipalaa ■êctioai, laa chAtaaut,
Iw bu da poata» leur distance de Paris, lea atationa de chemiaa da far^ lae
bureani rkpbiqnea, Tindustria, le oommeroa, laa productions du sol,
ranaeignamanta r l'organisation, la tableau dea oocœmunea annazéa à^
rAUemagna, eto M. GiNDUi in Manct, cartes. NeuTalla édition, • roTue,
corrigea, ai I fart ToL gr. In-S à 2 coL, 16 tr.: relié i/2 cbagr. 18 fr. -< BeUé
te

The text on this page is estimated to be only 17.76% accurate

BIÏÏÛTHÏIQUE D'UTÏÏITÉ PRATÏÏÏE I^rmat 1m-18^ avec
ptanchei, vignette» explicative if. ffravuret. NOUVEAU aun>2 EN
A1TAIRE8. JjB dxiot oiuel ot l'avooaii de toiBftuM, .enoamaai'^ tontM M
notioni ' ém droit et ton tes modèlet d'Aotes dont un ■ befloio pour gérer tés
«ffalret, eoit «b vmtiàr* olrile, soit en ikifttièn oommerdale,
eto.,pteDvBAivD n Kahct, 16* édHloB, «agmeatée. 1 fort ^ol. gr. in-lft,
102 pagee. • 4 fr. 50. — BelivB fr. • _ ^ GUIDE PRATIQUE DM G
AltBESOHAMPETBB8 «»» dee Otaéem JMtScnliers, p»r M. MabcbI
QbIooibm, •ecTét.géB. de préfet. 1 roL In-iS. 2 tr. •KANUEXi
PRATIQUE DES JUGES X>B PALS. Préote ralsonaé et complet éê Imn
«ttrlbattone Indiotairee. •xtrft-jvdlotelrèf, ciTllee, •dmlniBtrft%linmeroe,
pwLonla DBPIANQUE, expert protde . oainptabtUté^20"éd. 1 fortir.ln^ 7fr.
60 T&AITÉ OOMI^LET théorique, et pratique des oomptea en
participation, difctiTttIgairemeatooAiptea à 1/2« à i/S,
àl/4,parDBPLAirQini. lTol.in-8 8fr. I«A TENUE DES LIVRES rendue
faoUe on jnéChode raionnée pour l'en■eigaemeflit de la oemptaMUté,
oontpranaat une Uutrootlm pratique pour rappIloatiOB à toat« espèce de
compte des règles de la éomptabiUté en partie doalile et en partie simple, la
métjiodé ' da joanud-grand liti* potir simplifier les écritures, par Dmkaitqb.
Edition revneparLBinnnBi. 1 toL in-8.' 5 frTENUE DE LIVRES, rendue
tecile .4 l*Vieage des personnee .deetlnées au eomminrce; instruction
pratique pour l*«ppliation à tonte espèce de compte ii«* r^^les de la
eomptablllt^ en partie ibto et en partie simple, par un ennr NAgoculUt, i Toi
8 fr. JVEAU GUIDE DE LA OORE8PONDANGE GOMMERLdLB
contenant 519 lettres : ciroures, eOree, de ierrice, fnrrée.en reâls, lettres
d*intro*uc-iou «t de reiimandatlon, lettres de crédit, prise iformations,
or'ires débourse, ordres .JtbTiqaes, en eutrftT)Ats, deçiàndes lent à des aon-
oonunervant», remise*. traites, lettres de ohangé, consignatlonii transports,
assurances, ararles, etc., par Henri. Paox. 1 rolume ln-8 6 fr'. LE
SECRÉTAIRE' COMMEROIAL rir Hbnri Pagv. Extrait du précédent .
TOLume in-18 3 fr. MANUEL DU CAPITALISTE ou Comptée ffitits des
intérêts à tous le» taux, pour tontes sommes, de 1 jusqu'à ' 866 jours,
ouvrage utIle aux négociants banquiers, commerçants de tous lei^ ' états,
trésoriers, receveurs généraux, comptables, aux employés des
administrations de finances et de commerce et à tous les particuliers, par

Bonnst Notice sur l'intérêt, l'escompte, etc.. par M. Joseph Garnibr,
 professeur * 1*EGole supérieure du Commerce reTÙfe, pour les calculs, par
 M . X'. Rtkkiewicz, calculateur au Crédit foncier, lyolums in-8. 6 fr. Relié
 7fr.50 GUIDE DU CAPITALISTE oti Comptes faits- d'intérêts à tous le»
 taux, pour toutes les sommes, de i à 366 jours, par BoNXBT. 1 Tol. in- 18, 8
 fr. — Relié, 4 fr. BARÈME UNIVERSEL. Oalculateur du négociant.
 Comptes faits des prix pistr pièces, mesures, nombres, kilogr.', . etc.", et des
 salaires payés à l'heure, au jour et au mois, tableaux relatifi aux poids,
 mesures et monnaies, etc., par DoHCKSR et Hsxbt. 1 ▼ .in-8. 8 fr. LE
 LIVRE DiE BAREME on Comptet . faits. Comptes faits depuis 0,02
 jusqu'à . 100 fr. Tableau des jours écoulés et .à pareourlr du l^janTler au 31
 décembre. Mesures légales, etc. Revu par Pons. 1 Tol.ln-lS, S fr.— Relié
 toile 4 fr. GUIDE DU CHASSEUR AU CHIEN D'ARRET sous ses
 rapporta théoriques, pratiques et juridiques, par P. Gassassoleb. 1 ▼ .in-18,
 grav. 3 60 LE PÊCHEUR A LA MOUCHE ARTIFICIELLE ET LE
 PECHEUR A TOUTES LIGNES par OhaUJBB de SIassas. Edition re> rue,
 étude 'sur le repeuplement des cours d'eau et la pisciculture, par Albert
 LARBALirrRiBR . 80 Tign., 1 roi. 2.fr. LA PECHE A TOUTES LIGNES,
 théorique, pratique et raisonnée des poissons d*eau douce. Législation spé-
 . ciale et les principes d'art culinaire. 40 grar., 4 pi., 60 flg. techniques, par'
 John Pishir. 1. roi. 8 fr. 50 LA PECHE EN MER ET LA CULTURE DES
 PLAGES. Pêches cotières à la ligne et aux fileta-. Pêchea à pied. —
 Grandes pêche^ par ALBXBT LARBALltTRIER. 1 ro\. in-18 illustré, 1 40
 gravures 8 fr . 5 0 CHASSES ET PÊCHES. ANGLAISES. Variétés de
 pêches et de chas* ses. t volume ln-8 8 tt L Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.59% accurate

-26 — GUIDE PRATIQUE DES MAIRES àmn Adjolati, Aei
SeorétAlrei de HaItI* ot des OonselUerB maniolpMLX Lois, d4orets,
arrfttéB, circualrai «t déoisions da miatetre de Tintèieir, les Arrêta du
ConaeU diut et de U Cour à» oMaatioQ sur toatei les outières de
radmiJiistrfttioD municipale, «t im timité complet de Tétat ciril, de la poliM
judiciaire, dee tribuxuuiXtiuiTid'QD tormalaire de tous les Actes,
psjrDuBjjis Ds Nakct. édit. mise au oovrant de la jurisprudence, contenaat
1» loi du 5 arril 1884, les oirculairM ministérielles du 20 du même mois^
par BuBSTf na GouDis, Tios-présIdeal au Tribunal dTII ds la Ssine. 1 for*.
toI. in-18. 7 ti. 60. — Belle. • fr. 60 LOI MUNICIPALE Iht 6 avril 1884,
eomprmaMt U CIRCUUIU MINISTÉRIELLE 1 TDI. IB-IS. 178 pages 1
tz. 26 GODE DES COMMUIIES Recueil annoté des Lois et déorsta sur
l'administration municipale ; par SouviBON, chef de dTision à la
Préfecture de la Seine, 1 fort roi. in-8. 5 fr. NOUVEAU TRAITÉ
PRATIQUE DU JARDINAGE !• Xa culture maraîchère, les primeurs et les
plantes potagères à frulta ; 2* la plantation, la taille, la conduite, la culture
et le rajeunissement des arbres fruitiers ; 8' Indispensable à quiconque
désire donner ses soins à un jardin et en obtenir PLAISIR et PROFIT, par A.
YSÂBEAU. iTol. iu-18 2 fr. LB NOUVEAU JARDINIER FLEURISTE
Avec les principaux arbres d'ornement, la nomenclature des fleurs de
parterre, de bordure, de massif, de pelouse, de serre, de bassin,
d'appartement et de fenêtre, avec la culture spéciale pour chaque espèce, par
Hipp. LANaLois, 368 figures. 1 fort vol. in-18. 8 fr. 60 TARIF POUR
CUBER LES BOIS •n grrame et ôanarris D'après les mesures anciennes
avec leur réduction en mesures métriques, ins^ traction pour la réduction
des bois ronds et bois équarris, tableau servant à déterminer les produits en
nature, par Pbuonaux, arpenteur -forestier. Bdition revue. 1 vol. in-18... 2 fr.
TARIFS, DE CUBAGE DES BOIS Equarris et Ronds Bvalués en stères et
fractions décimales ' du stère, par J.-A. Frakçon, cubeurjuré de la ville de
Lyon. 1 fort vol. ta-18 *.. 3 fr. 60 BICTIOISirAIBB PORTATIF DES
COMMUNES DE LA FR NCE DE L'ALGERIE et dei autres (Dolonlee
finuiçalses Précédé ds tableaux synoptiques, par aoroKB OK Kamct.
édition revue par P. Obsihi. 1 fort vol. in-32, 800 pages, rélléu 6 fr. LE
JARDINIER DE TOUT LE 2CONDE Traité complst ds toutes les branches
de Hioftionltare, par ▲. Ybâmeav. 1 fan vol. in-18» illustré 4 fr. 50 COURS

D'ARBORICULTURE X- Partk. — Prlnolpei sTénôraiiz d'arborlonlture. —
 Anatomie de la TégétaUon. Pépinièrts. GrefflM, par Du Bbkuil, 175
 figures, oarts su couleur. 7* édition, i vol. iu-lS 3 fr. 50 Le même. 2*
 Birtu. — Culture des arbres et arbrisseaux à fruits de table. 555 figuras et 4
 pi. 1 vol. iiiiS, 7* édttiou 8fr. CULTURB DBS ABBBES
 asbrisseaux'd'ornement Plantations et lignes d'ornement. — Parcs et jardins,
 par Du Bbsuil. 1 v. i&-i8, tableaux, plans, 90 figures. T édition 6ft. LES
 YIOKOBLSB ARBHES Â ÎbUITS Â GIDRS L'olivier, le uoyer, le mûrier
 et autres espèces, par Dtr BBjiiriL. 1 vol. in-18, 7 csrtes, 384 flg. G*
 édition. . . 6 f r INSTRUCTION iLÉMSIirrAIBK SUR Là CONDUITE
 DES ARRHES FRUITIERS Q-raffe, taille. — Restauration des arbrei mal
 taillés. — Oaltnra. — Récolte e(conservation des fruits, par ls uêms. —
 Ouvrage destiné aux jardiniers, aax élèves des fermes-écoles et des éoolea ■
 normales primaires. 1 vol. in-18, Ul.i 207 figures, 9«édIUon.... 2 fr. 50
 TRAITÉ ^LÉMSIiITAiRB D'AGRICULTURE Par Gnuaomr, direofceor et
 piofessenr de chimie agricole et industrielle ds rScole supérieure des
 soieaccs, — ~ipondaat de la Seeléféé d'Agiiicnlti le irraAce, etc.; et A.
 Dubbiui »-, f iiBenr d'axbericaltmre et de vitic e. ' 4* édition, 895 gtaveMS.
 2lorto v ■ grand in-18 '. ÉLÉMENTS de BOTAl.. E Première partie.
 OJtoixoeajiPHE tf M. Payes, de l*In8titut. professi le botanique, l vôi.in-
 18, 663 fif— r. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 16.86% accurate

— 27 — ^ L mOWWLLMWLOnK V&AKÇAISB. DeioriptioB
dei plantM qui oxolaml niiPMflit ni ïniKM 0t as oollsi qtt'oB j ealtiv« e»
fnmd» iadleatloa ds ton» impriéiéB et de lenn nsagee en méd»àln% ta
hygiène Tétériiudre, dan» lei art! et dam réoonomie domastiquae, pur
ICGhOLET, Tétérineire principal de rarmée, et par M. J.-H. HiaNX,
profenenn de botanique. 1 beau ràl. in-18» 97 planohes, pins de 1,200 flg.
6* édit. 8 fr. ' OAnSBRISSE OHEVALUTIS, par li.^A.. QxxnOt propriétaire-
éleTeur. 1 Tolume grand Ib-18 8 ft. 60 L'ECONOME . Mannel hygiénique
de la oantô daeaBinuiTix dome8tiqtMi,iQiyide la Catégorie deg vices
rédhibitoires, d'indicatioBf hygiénique! et dee principe* qui ooneirnent à
éloTet et Tnaintenir les bonnet racée, par B. Bautor, maréchal-expert. 1 Tol
8 fr. LE OniSmiEB EUROPAeN. OnTrage contenant lee meUemes
reoettee dee ooieines fraafalae et étrangérée pour la préparation, dee
poteWi lanoe, ragoAti, entiée, tÙOê, fritorei, entremets, desserts et
pâtisseries, oomplété par on ohapltie sor les deweites en VaH d^vUUêr lu
rtêtm ^wik hm repa* ; le serrioe de table, la meilleire manière de teize lee
honneon d'un repas et de serrir les vins, par JuiJMBBXTKcriL, aneien chef
de ouisine. 1 fert vohmie grand in-i8, illustré 300 graTuree, 748 pagee^
relié 6 ir. LE CUISINIER DURAND. Oniaine du Nord et da Midi, 9*
édition reme par 0. DUBAim, petit-lUs deranteur. 1 Tol. in-18 iUustré, 160
figures . 6 fr. TRAITA DE L'OFFICE, par T. Bebthb, ez-officier de bouche,
indispensable aux Maîtres dniôtel. Valets de chambre, Cuisiniers, et k tous
les gens du monde. 1 roi. in-i8... 8 fr. 60 LE OmSINIER ET LE
HICDECIN. L'art de coaserrer sa sant^ duiyi d*an livre de cnistae par une
Société de médecins, de cuisinierB, sous la directioa da LOMBABD,
docteur en n^édecine. 1 Tel. U-8 6 fr. LE CONSERVATEUR OU LIVRE
DE TOUS LES MENAGES, d'après les trarauz de Oarâme, Appert, etc., par
Léon Kbebs. 150 gr. 1 voL 8 fr. 60 BTOIÈNE^ VÉTÉRINAIRE
APPLIQUEE, par J.-H. Maqnb, directeur de l'école nationale Tétériaaire
d'AUort, membre de l'Académie de médecine. 3* édition, ayeo grarurei.
DITiaé en 4 Tolumes. EAOES CHEVALINES ET LEUR
AMELIORATION. Entretien, multplioatk», élevage, éducation du ohe▼ àl,
.lÉB l'âne et du mulot. Améllofatien dsi aalaiauz domestiques. 1 t. ta.18 8 fr.
RACES BOVINES ET LEUB AMELIORATION. Bntretien, muli
tiplicatiea, élevage, engraissement di boBof . 1 t ttques. dsi ■«yens de lee

neutraliser, SQUi 4 donner aage malades, suivie d'ua FensiliiM
phennaoeutlquo, par un TimhmiAnuL t fort vel.ln-18. 4fr.60 OB. LB
BRUN-RENAUD. Mannel pmtiqno d'équitatton, à l'Ustfe des deux seui.
Ouvrage oné da 45 figurée. 1 beaa Tolmno. 8 fr. HOBXLIAIRB DE
NORMANDIB. Publié par ne Société de généaloglftet aveo lo oonoonts des
principales funilles nobles de la Province, sous la direction de m Maont. 2
vol. gEaadim-8 40 fr. NOUVEAU TRAITA DE BLASON. Ou solsaœ des
armoiries mise à le portée des gens dnmonde et desartisto, d'après le P.
MAairaziB, xi'Hozixb, SBQonro. Sgohdcb, Pjlluot, H. ni Bàbà, Favin, par
V. Boutoh, pelntrt héraldique. 1 vol. ln-8 de 500 pago« 460 blasons, 800
noms de famille 1 2 fr. ABRÉaé MÉTHODIQUE DE LA SCIENCE DES
ARMOIRIES. Suivi d'un glossaire des attributs hè> raldiques, d'un traité
élémentaire det ordres modemee de ohevalerie et ds notions sur l'origine
de% noms de famille et des clasges nobles, les aiic blissements, les preuves
et les titres d« noblesse, les usurpateurs et la législation nobiliaire, etc., par
M. Maionk. Sdit. augmentée, ilL 1 v. in-18. 10 fr. Imprimé à 154
exemplaires numérotés sur papier de Hollande 20 fr. ÉLÉMENTS
GÉNÉRAUX DB LEGISLATION FRANÇAISE. Ou exposition dee
notions fondamentales du droit civil, du droit pénal ' et du droit publio, par
A. BourouiQvox . 1 fort voL in^l8»720 page» 6 fr. LETTRES
D'ABELARD ET. D'HÉLOIBE. Trad. nonv. d'aprèi le texte de Victob
Ogubut, introduction par OcTAVB OnÂABD, inspecteur général de
l'Instruction publique. 1 vol. ln-8 7 fr. 60 Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 16.05% accurate

iUID& DBS ASPIRANTS AU Ohaqiu volaiiM l>-i8 faOIB,
DÉORBTB BT INSTBUOTI0N8 RELATIFS AU VQLOKTA&IAT D'UN
AN, rolri» dn règinuBi miBlstèrlol 50 o. fBOaRAMXB DEVELOPPE DES
EZAHBNS DU VOLONTARIAT D'UN AN. en lérle de goettlons tnr l«i
natttrcs de ces examena. 2* éditimi oonforme aux deraièreB . initriic«•III
minlstérieUei, par ▲. Boubgui•HOH. 1 volnme 1

The text on this page is estimated to be only 14.57% accurate

— 29 — OUYMGES DE JOSEPH GÂRNIER xncBBi DB
z/iNenruT .mf^iw ironoNS jyiofy JTQMIS POLITIQUES, 800IALS
OTTIHDUSTBISLLS. la AiciKedtc toiiiMwi Sùskaré, i»r FnAklin ;
ri^ofi0fai«^f0lMffiw m mw leçon, pat Frédéricio BagËiat; Voeabulair* dé la
seUneg éeonoiaébii^O*éditiaB.lTol. im-lS. ttt.BQ TRAIT* D'ECONOMIE
POLITIQUeS,SOCIALS OU INDUSTRIELLE. Sxpooè didMtiqae des
priacipei et das applioatioM d« o«tU wàeajB^ aT«o dM diTAloppemeati
rax It Crédit, iM Baaqaei, le libre-SoliABge, Ift FzodBotion, VAflMoUtion,
lee Bi^ lefan. — Adepte dass pltuimin Boolee. — 8" éditioM ifTQê, loife
T(^. gr. IB-It V Ir. 50 «AAITi DE VINANOSS. — L'imj/Ûk n giBénl. —
Lm dlTinti espèoei d*iapOti. — Le CMdit poUUe. >- £w ^ ImprantiNel
PamertlaieMeat. — Lm^ dépetsee pabUqM. — Lee Sèformee iuuulèree.
4* éditloa. 1 tdL Ib-S. 8 |r . NOTES ET PEINTS TBAIT£\$ fiiMMt tniU aa
^Va«tf «^EoMomic j^ti'. Hqm et au ^IWiM dt /bmimt. — Eléia«nti d«
■tatlitika* «t OpmOULM âlTtn : Notloe mt l'économie pgatique; —
qneetioae rdatree à la Meamaie, à la Liberté d« trayail, à \m liberté du
oomineioe; Ite Tzaitét de oemmereeb rAecaparemeat, 1m Ghanget,
rifietace, rAaMdatloB. 9* édition augne&tée. 1 Tolume IspIS... 4 £r. 60
T&AITiOOMPLBT D'ARITHUÂTIQUE tkéêHçiu «t mn»9uk ou
eomMirw, à te jMJpw, Mur;f«MMieM, à Tindiufrif. Fzoblimee ralioaaée.
aotes et ■etionf. t«édtt. iTDl. ln-8... tir. nuIT* iLiXENTAIBE DES
OPÉBATIONB DE BOURSE. Par A. CIOT7BTOIS file, membre de la
Société d'économie politique de Paris. Idition remaniée et aagmentée. 1 tol.
gr. in-18 4 fir. MANUEL DES FONDS PUBLIOS ET DBS SOCIÉTÉS
PAR ACTIONS. Par le même. 8* édition complètement refondue et
oeaildéablement augmentée. 1 tort Tol. in-â raiin, 1,800 pagM SOfir.
TABLEAU DES COURS DES PRINCIPALES VALEURS Négoolée et
ootéae aoz bonxtee dee effets publics de Paris, Ljon et Maneille, da 17
jauTicr 1797 (28 niTOse an Y) à noe jeun, par lb Mtocs, 3* édition. 1 yol.
album grand in.8 eblong, relié i 6 fr . ÉTUDES SUR LA CIRCULATION
ET LES BANQUES, par li. Alfred SUDBS. lYol. grand in-i8. % fr. 50
OniDE COMPLET DE L'ÊTRANaER DANS PARIS, par P. im DoirvxLLi.
Idition refondue, illnstrée, Tignettee des monuments, plan de Paris. 1 iroL
reUA 4 fr. NOUVEAU OUIDE PRATIQUE DANS PARIS, à l'usage dss
étran. gers. 1 rd. relié ttt. GUIDE UNIVERSEL DE L'Ê. TRANQER A

LYON, les renseignements nécessaires au Toyageor. IIIInitié. Puor i» Ltoh. 1
yolumein-SS, toile. 2fr. 60 GUIDE GÉNÉRAL AMARSEILLE Dseoriptlon
de ses monuments, placen. Dictionnaire des rues - iUeatré, Tuee, plan. 1
Tolume in-39, r«lié 3 fr . NOUVEAU GUIDE GÉNÉRAL EN ITALIE.
Sicile, Sardalgne et autres lies de lu Péninsale. A l'usage des personnes qui
font en ce pays un yeyage d'ailaires, d'agrément ou d'études. Plans et Tues,
carte générale des chemins de fer. 1 Tolume ln-32. ...»»»««««..^.«.*« 6 fr.
ATLAS IMKRSa DI fitOGRAPHII PHYSIQII IT POUTI«I1 Par M. L.
GRÉGOIRE ^eetenr es lettrée, Professeur d'Histoire et de Géographie,
auteur da DIetUmnaire du Lettru et deê Àrit, da HkH^nnaiif SHitieirt H de
QéagrupkU, de la QographU Uhatrée, etc. 1 Tolume ia-4* cartonné,
contenant 80 cartes coloriées et euTiron 70 petitea cartes eu pleaa en
cartouches .-. 16 fr. V ATLAS UNIVEUSEL est également divisé en Udis
parties : LA FRANCE ET SES COLONIES, 1 Tolume la-4* contenant 34
cartes 6 fr. L'BUHOPE (MOINS LA FRANCE), i Tolume in-4* contenant
S8 cartes 8 fr. L*ASIE, L'AFRIQUE, L'AMERIQUE etLOOÉANIE, 1 TOI.
in-4» contenant 28 cartes 6

The text on this page is estimated to be only 21.85% accurate

Volumei s^rand in-18 à 2 ftn:^^* IRANTOMIB.'Tte des damei galantes. Bdil.. rerue. 1 taU OAGLIOSTRO. Le flrrand latarprèt« des songes, par le dsnier de tm datoadbuita. 1 toI. OBLORD •! H17ART. I«es OosaQfiea. Bsiaiiom ohtfiVtflqQe, oomiqii«. 100 Tlffmttês pu Cham. 1 TOI. DUNOXS (ÂBMAirv). Le Secrétaire des Familles et des Pensions, ooBttasat : 1* lea règles da stylo épistolftirs; 2* das ezsrolo«s inr Isa sajsts ds Istferas. 1 Toi. — Le Secrétaire nnlTersel, modèles de lettres sur toutes sortes de snjets, modèlaB d'ectes.soos seiag priTé «Teo des iastratiops dAtallées snr oes Aotss; eholx ds lettres des éorlTalas les ytiH eélèbiM. 1 baev toI. 422 p. ^ Le Beôétalre dei compliments, UMras de boene année, lettres, de fêtes, oômpUmepts dlTers, pur Xvnjnm DuVOB. 1 TOI. f&AISSINST. Le Japon, Histoire et decoriplons, mœnn. 1 carte. 2 Toi. LAMAKTINB. RaphaSl, Pages de H Tingtième année, 3* édition. 1 toI. LAMBERT. Le Galant SeerétatriL enoyolopédie à l'naage des amants. 1 toL L0OAS. Onrlosltés dramatlanee et littéraires. 1 toL HAans. L'Art de tirer les eartea. Illostré 150 graT. 1 ToL MERLIN. Le grand Llrre des Oracles. 1 toI. MT7LLER. La Politesse, manael des bienséances et du sarolr-TiTre. 1 toI. PHILIPON DE LA MADBLAINE. Manael éplitolalre à l'usage de la Jeunesse, nombre d'exemples puisée dans les meilleurs éorlTaios. 17* é^tion. . 1 Toi. PREVOST. Histoire de Manon Lescant et du cbeyaller des Qrleoz. Notioe par J« Jàjsmt. 1 toi. REGNAULT. Histoire de Napoléon I*. 8 graTnres. 4 toI. NonTeau Secrétaire des amants. Beoueil oomplet de lettres à rasage des amonrsnx. 1 toI. 'Volumes grand in

The text on this page is estimated to be only 19.79% accurate

— 31 — DICTIONNAIRE NATIONAL Par Besohxblllb Atné.
.MOiruirairT tLSVÛ ▲ la aLOIRS DB la LANOUB 1T DSa LBTTRHS
FBAVÇAISai Cte grand DiotlOBoaire olMsIqno d« U Laagne fruçalM
ooBtient, outre les mots mil «B oiroulation par la presse, et qui sont-
derenns um des propriétés de la parojie, les Boma de tons les peuples,
anafens et modernes; des Institutions politiques; àm Aisemblées
délibérantes; des Ordres monastiques, militaires; des sectes religieuseai '
des grands Brénements historiques; Querres, Batailles, Sièges, Traités de
paix, Oonéiles ; dès Titres, Dignités ; des PeraonBages historiques de tous
les temps : Saints, Martyrs, Sarants, Artistes, Eorivalns ; des Divinités,
Héros et Persoonagw fabuleux de tous les Peuples; des Religions et Ouïtes,
Fêtes, Jeux, Cérémonie* obliques. Mystères, Lirres saorés, avec les
Btyihelologies greeques, latines, arabes, •to. 2 -magnifiques Toi urnes iB-4*,
3,000 pages euTiren à 4 ool., renfermant la aiBtière de 800 tol. in-4*; 60 fr.
— Relié demi-ohagrln, plats es. toile. . 60 (* CBIBOlCAirOIB
JrOITTILLB KH HARBONII AYBO LÀ PHBiNOLOOIB ET, LÀ
PHTBIO• tfNOMONiB.* IiES MYSTEBBS DS LA MAIN, art de
oonnattrer la rit, le caractère, les aptitudes et la destinée d« chaouB. d'après
la seule InspeotlQB .de la main, par .A. . Dssbabollw. 17* édition, avec
figures. 1 fort Toi. grand in-1S 6 frGRAPHOLOGIB ou Ut Mytthf» de
VBcriture par DBaBABOLLBB et Jbav Hippolttb; autographies. 1 Tolume
fn-1S.*. 4fi. .MANUEL DU DR AIN AGE, • publié sous les auspices de
MM. les préfets de l'Ain, du Jura et du Doubs, suItI dn . drainage par
perforatioB, par le baron Yav dbb Bbàsyclu 1 Tolume in-U. 7 oart. 8 «r. 60
MANUEL DES OHAUFFBUBS ET DBS ' CONSTRUCTEURS DE
MACHINES A VAPEUR.. — La conduite, l'entretien et ks dëraag» mentri
des machines à Tapeur- fixes em ployée dans l'industrie, par Th.
B^EBi.n,iBgén. des pontact chaussées, dir. de l*Bcole iadustrieUe de Qand.
8* édit. 111 flg. et i pL 1 Tol. in-18. ., 6 fr. LB BARREAU AU ZIX*
SIÈCLB, par M. ' 0. PiNABD, avocat (ex-ministre de l'intérieur). S
Tolnmes ' in-8 6 fr. DICTIONNAIRE UNIVERSEL DB LA LANGUE
FRANÇAISE, ««m UUin et titymologiê. Bxtrait comparatit concordance,
critique et supplément d« tous les dictionnaires fran^Ekis ; manuel
encyclopédique de grammaire, d'orthographe de Tienx langages,
par'BoiSTB ' Précédé de principes de grammaire d'à près l'Académie

française, ' par M. LeBAIH, par Ohabl» Noddsb,' 16« édit.,' roTue. 1 Tol.
 Lb-4. 10 fr., relié d^mAthaçrin 26 fr. SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE
 DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE* 16T0l.in^de SOO p. ou
 liTndsons pareilles à celles de? 63 t., publ. de 1833 à 1839 80 fr,
 Aujourd'hui les seuls exemplaires qui' con- 1 qui sont accompagnés du
 SuppUmeini, ea servent Uur vaUur primitive sont ceux \ d'autres termes des
 tomes LUI à LX VI II. DICTIONNAIRE DÉ LA CONVERSATION ET DE
 LA LECTURE f TOhmies grand in-S, de 500 pages à' 2 oolonnest 200 fr.. .
 . . . -. Net 130 flr. 60,000 TolTiineB complets de ^ILLUSTRATION
 DIYJSiS BN 4 OATÉQOBDB DB PBIX 1* Volumes 12, 20, Si, 37, 98, S9,
 30, 81, iS, 33, 34. 35, 86, 87 à 47, 16 à «0. Le TBlume I8ifr. Net 6 fk. r'
 Série de 46 Tolnmes, 27 à 7^ fi et 71 iocluSiTement, contenant les çturretâe
 CrirnUy dei Indet, de la Chine, d'ItaUe, dut Mexique, le roi. 18 f. Net 13 fr.
 8* Les collections eomplètes dont n as BOUS reste plus qu'un petit Bomtes
 d'exemplaires restent, fixées au même prix que précédemment, .2 toI. 18 fr.
 4* Volumes 55 à 70, 72 et 73. (Le tonu 71 est épuisé), à 18 fr. Reliure
 et tranches dorées. Le toL 6 fr. . NOUVELLE ACADÉMIE DES JEUX.
 Contenant un dictionnaire des eux «ncieDS,,le nouTeau jeu de Qioquet, .e
 Besigue chinois et une étude sur les jeux et paris de ooufses, par Jbab
 QxriKOLÂ. 1 fort Tol aTeo flg. 8 fr. RAITÉ DU WHIST, par M.
 DbsOHAPBLLES. 1 TOI S fr. 60 E7ALYSE DU JEU DES ECHECS, — T
 A.-D. PHitiDOB. Bdit. augmentée •8 parties jouées par Philidor, du traité
 de Grèce, des débuts de Stamma Wl de Buy Loppex, par 0. SAiraoB. 1 fort
 Tolume in- 18, planches. 6 fr. LE JEU DE TRICTRAC, rendv facile, par J.
 L., angien élèTe de l'Ecole polyteôhnique. Bègles et tables serrant ' à
 ealouler les chances . 2 roi. in-8. 8 fr. ENC7CLOPEDIANA. Becueil
 d'ane*. dotes anciennea, modernes et oea*. temporalnea, «ito., édition
 illustrée de 128 Tign., 1 Tel. in-S de840p. 8 fv. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 6.58% accurate

COLLECTION DE NOUVELLES CARTES litnérair* é Tvnçt du
««jMigntrf tt dtt fnu du mtmdt, ehemias de fer etrontcs, dmèei, oolorièee,
pur Bbbtiqi, fraid oolomWn chftoone 1 tr. BnxQV' ^B^*^ ^^ llwfope.
trmncB •& •§ dépurtexaL^aU. BBpAgBO •% Tortugêl, aoUAnd* et
B«l|^ii«* Italie «ftMt dlTtnSUta, w om faollU Ckmttdéretloa Boiamè, m M
«MteM. anasle d'Aorope. ardee aetaelle et Morée. Twqiae d'Ëiurope et
d'Aale. àjiffleurre, Koosée et Irlaade. Bmplre do Prueee. BUppemoxide.
Suide et Noryège. . AjaArique Méridionale, àaârlqtte Beptemtrlo&ele. 4sie.
AJEkiquiie, pla» As IIU Bearbom. 3oAuiile et Polyaécle, fliyppte et Paieetlae.
àmérIQue aiéiidieBale et eepteatsrloiMle. Oevte de ToBlsle. 1 toolUe mL •
tr. OABTMlItmALKSéozItM^ oelflAlw. Oarte de France ea 89
âépHlHWBti. 1 feolA» gEMd moads. . . 4 tr. 50 Carte d'Bvope. 1 L gr.
xnondA. 4 tr. 60 Lx8 uÈaam eoUôea rar toile, ^noBriks «I montées sur
gorge «fe nmleimz. 10 tr. &îcppedemcmæ en âenz hémiaphièret. Haut.
0*^90, largeur 1*80. . 6 fr. 50 OoUée sbr toila, loontée enr gcaye effe
loaleap. i4to. Ld BJiln et lee pajs Telilne. de GonrtMMeàOologae.. If.)48. t
tr. Oarte des eotTlvosa de Parla. TULeû, ftomww el càJtteBtiz deeeerrls p«
IM obcntea de ler, 1 l. ool. S fr. Oarte da too^-Xtim» Ae l'Anaam,
Ooehlnohlne, Oajaliïodire, ^imm âTBMoS, demi-eoloxaMw . . 60 oeal.
OartederAlcrérleetde la Tunlale, odOKié, 1 âemi-colombtar. . 60 cent.
OartedQlaBelsriQtLe, demi-jés. 1 tr. OartedelaHoUaade^demi-j^. 1 tr.
NoayeUe oarte de ritalie . 2 tr. Carte de l'Angleterre, de l'Irlande et de
rBocfiso. 1 fewft. iés. . 2 tr. Nosavelle c&rte de Plfisi>afrne et du Portugal.
1 teulBe. jos.. 2 tr. Nouvelle carte de la SulBae. 2 tr. Neuyelle earte de
l'AUemacrne. 1 feuille }68x» 2 tr. Oarte pbyslaiLe et poUtlque dm
Portugal. 1 feuille ààmà-}^ . 1 tr. Parla

The text on this page is estimated to be only 9.10% accurate

. — 33 — CONTES eMLLARDS ET NOUVEUES

TARISIENNES CSiM* OollMtioa Ulostréa m oon^j^ose d» doora^olamai
im-lS, imprimés «tm cnnd lia papier réUm taistA, le Toloms 6 fr. CAaIT à
plaisir, p«r L.-Y. MxuNnoLllltistratioDf de A« FerdiBandas. X Tcd. Joyeux
Devis, par Th. MA8SIA0. IUostratiou da LaNatur. Irai. Zê% Mal d'almar.
par Baaé Mabobbot . Bliutratlqu de Ooarboln, 1 val. Xi* péohé d'Evo, par
▲. BscTBBXsa. ninstcatioa da , 1 TOI. Doux Laroino, patFlzbt.
Illustratiozu da La Natnr. 1 Tpl. A Hois-Clos, par Oaroliu Bbio.
lUnatratiouiifi da Uarina Pcnat. 1 toI. lUra Lo& La, par Baaé l£AISUK>T.
niutrat. de Jaa&nlot. 1 toI. XiêUes d'ij&oor» par I<.-t. mb0szbb.=""
nioatr.="" taiduundaa.="" toi.="" romans="" contes="" et="" nouvelles=""
i="" fr="" clara="" de="" uqtxtwoj.="" soavexiirs="" valor.ltol.="" sabot=""
la="" tol="" filles="" d="" l="" vol.="" .="" tol="" eladlcl="" peiud=""
xoyst="" fxbbisbbs="" u="" roi.="" inooiiabdot.="" confession="" sainte-
beuve.="" r="" les="" sawattuou="" aictsabd.="" le="" bonapartiadu=""
tous="" salbb="" npxbbsb="" aban="" fons="" coups="" plume.=""
maboasb.="" talleyrand.="" ev="" nonssaeabest="" uletteet=""
brosjfiooo.="" t="" madame="" caliban="" illo="" tax="" tofaiti=""
fariaiennes="" illustr="" par="" toj="" xsoune="" fleur="" serpent=""
iilnatr="" hbrtebtj.="" diogr="" clit="" iuuate="" bmioparlsienne=""
iiiaatt="" wkmtthy="" lia="" ft="" du="" temps="" ittrloilxiutr=""
ajftjtfat.="" banza.="" peintres="" aantiaues.="" nrenatau="" :="" impres-
="" irai.="" commune="" bluftar="" tofani.="" toxailsf="" cr="" fran=""
perrln="" gambert="" om="" musique.="" babbaoakd.="" bomans=""
dauplxlnols="" huit="" oompo="" hdbkbi="" bokhommb.="" dames=""
p="" xvm="" si="" rvol="" ohabdonnb.="" mltsa="" talaques="" ohi=""
oholle.="" demes3e.="" un="" martjre="" vices="" m="" b="" aoub=""
genouillao.="" an="" pays="" des="" neig-es.="" labitts.="" itol.="" lepa=""
artlstlques="" litt="" paris="" lbverjdieb.="" joie="" mourir="" bod.=""
docteur="" z="" sauvk:nieea="" dk="" sylvaine="" vitray="" thtery.=""
apr="" thy3.="" bonnes="" botes="" btbllo.="" s="" th="" ole.="" siltia.=""
fauteuil="" ma="" grand="" spirito.="" domino.="" tflj.="" oadol.=""
catbi.="" itoi.="" leroy.="" guide="" duelliste="" in="" mill=""
coquines.="" bmils="" mole="" orand-bouge.="" tolr="" chattes=""
renards="" pai="" caroloa="" brio.="" luustr.="" japbat.="" baisers=""

tristes="" l.="" hsuhnm="" lu="" ustr="" da="" b.-t="" iceobler.=""
 pour="" se="" damner="" pm="" jeamie="" thilda="" lluat.=""
 henriot="" peines="" c="" pa="" w.="" o="" illustr.is="" xlii="" aat=""
 z="" fr.="" oapefigtjb.="" isabelu="" gasuae="" gomt="" cayla="" vai.=""
 histoire="" quatre="" aymon="" j.="" oalai="" e="" ok="" pabis=""
 fortunatu="" hlst="" enfant.="" fortunatus.="" eobert="" diable=""
 euivie=""> ohard sans peur, d» Pierre de Provence al da la Belle ^aguelon*
 ne. 1 vol. MULLKR (N.) .— L'An g* de Poulis'uen. 1 vol. PûUJOLA. —
 Lettre» sur Bosquet. 1 vol. TESTE. Not^B sur Romi et ritalle. 1 vol.
 TESTTJT. Le Livre blei de l'Internationale ra|>portB et docomiQBt,
 officiels sur le Conseil dt Londres et des déléguilt de l'Internationale, i toI
 TEXIER. Lettres su» l'Angle terra. 1 toL MAXTRI S et DTJBRUTANT.
 Les Mésalliances dii Cœur. Marie BessoaL 1 vol. GARm LE LOHERAÎN.
 -. Chanson de Geste» eompaaoe au xn« siècle) par Jean dk Flagy, miib ea
 aoaye&u hiogage pa? A . PA0LIN. Paria, 1 TOi. EMILE BERGEiiAT. Mes
 Monjlns. 1 toI. OL^MEiN^i PiUVli.— NonTelles. Le violoncelle. Les cent
 sous de Fosette. - Le crime de Sainte Sévère. — S4> Iho dettes campi^
 rnfudôfi. 1 Tol. TECJKY DE BLOOK. — Leg douze TrAvai# d'Ursule. 1
 Tai. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.20% accurate

• — 34 — . HTai£:Ks: de la ofiisrfiRATibif Par le docteur P.
OMINUCB C Tolumea In-IB à 8 fr. 60 1 LE 3S4:-A.R.I.A.OE DANS SES
DEVOIRS, SES RAPPORTS ET SES EFFETS CONJUGAUX AU roiMT
DM Yum hàaàjjy RraiÈsiquM, pHTSioLoaiQui st moru. mradîÊeUoH Vbrt
r^fvnàwi^ ùirrigée «t augmentée âe THyglène d«l M«triii\«alt du dateur T.
UONImAU 4* iomoir, asyni ir gorbîgAi. — 1 vobt tolvmi : 8 m. 50 Ot
Ood« des -mariés, «a Indiquant toatss les oonditiou sanitaires, les règles
llTif** ■Iqnés et les lois morales à ebserver pour tlto unis et en bonne san^,
offre dtac la dos hAQt intérêt pour toos cens «tni se iiréecenpent d*&tre
heureux et d'atoir aaa (ngéniiore saine et robuste. LA GÉNÉRATION
UNIVERSELLE LOIS, SECRETS ET MYSTÈRES CHEZ L'HOMME ET
CHEZ LA FEMME 1 TOLUMi MO PIOBS, Arma nawas : S ra. 60 ee tlTre
s'adresse & tons, par ses renseignements atiles et lAtéressants. L*hoïnme
das . diamps, comme le naturaUste et le philosophe^ y tronrera In réfutation
et la orfUqèe Aes systèmes matérialistes en Togae. C'est le catéchisme le
mieux approprié à In lennesse pour rialtier aux lois naturelles et Temp^cher
d*y oontreTenir. L^IMPUISSANGE PHYSIQUE ET MORALE CHEZ
LES DEUX SEXES OAUSBS, SIONBS, BBMÂDBS 1 rOBT TOLUMS
,... 8 'B. 60 L*impuinano4 morale s'y trouve décrite sous ses diverses
formes. La crainte nsnU fètre impuissant suffit & produire oet état par une
impression profond» sur le sytéma nenreux. D'où l'Importance de distinguer
cet deux espèoes et de leur gppestt éss moyens différents. (Test 14 qu'est
l'intérêt et l'utilité de oe nouveau Uvre. Lk STÉRILITÉ HUMAINE ET
L'HERMiPHRODISHS 1 TOLUMI, 630 PAOIB, AVIO PLÀITOHBS 4 8
'B. 60, À IHmpuiasanoe succède fatalement la stérilité. La femme est
eommùnément aoensée m pareil oas, et le plus souvent à tort. L'indication
distincte, séparée pour chaque lexe, des causes, difformités et maladies
pouvant vncner cette infirmité, permettra aux intéressés de s'éclairer
isolément sur leur cas particulier et de chercher 4 y remédlei m secret par
les moyens, parfois les simples artifices, sinon les médicuoente saaoap>
Mbles de la faire cesser. ONANISME. SEUL ET A DEUX fLOW TOUTES
SES FORMES ET LEURS CONSEQUENOB» Par le mdme. — 1 fort
volume : 8 fr. 60 LE CÉLIBAT ET LES CÉLIBATAIRES OÀBAOriBBS,
DÂNaSBS IT BYQlksm OHXZ LU DKUX BKOa . 1 VOL. IN-18 8 VB.
60 . I/ONANISMB. Les maladies produites par le masturbation, par Tissot,

docteur-médecin. 1 vol. in-18.... 3 fr. TB, A1TÈ PRATIQUE DES
 MALADIES DES VOIES URINAIRES et des organes générateurs de
 l'homme par le docteur Bm. Jozas, 11^e édition refondue, illustrée de 365 fig.
 d'anatomie et 16 planches chromolithographiques, 59 fig. 1 vol. in-18. 6 fr.
 TRAITÉ COMPLET DES MALADIES DES FEMMES, par 1^{er} i Illustré 4^e
 500 figures d'anatomie édition. 1 vol. in-18 D'UNE MALADIE FRÉQUENTE!
 PEU CONNUE D'UNE PRÉMATURÉ. Traité pratique des pertes
 séminales, choix de l'observateur de guérison, par Li m. Aks. 8^e éd. 1^{er} vol. in-18
 Digitized by VjOOQIC J

The text on this page is estimated to be only 7.03% accurate

— 35 ŒUVRES DE P.0« la Oélé1>rAtlon du dlnumolie. 1 T©1
76 o. Résumé de U QoMtlon «ooialo. Banan* d*éoh«xigre, 1 toU 1 fr. S6
Intérêt •% prlnoipal, dliflailon entre iVradAM ei Baatlai. 1 t. i fr. 60 Idée
générale da la BéTolution an XJX* aiéole. 1 mhm» • fr. J. PBODDHON La
BéTolntlon aoelale dinoatiée par le c par QtJiÂXivm nm Oassâonao. 1 TOI.
i»-8 ^ a fr. 60 GOUBS COMPTJST DE Fer l'abbé Pb>bo Mahia m
ToaajBoiLbA. CHrammaire complète de la langne em»agaOle d'apiée oella
de TAOadélaie de Madrid, complément ponr les de la poétioiue, 1 vol. 6 fr.
Texte grammatical c-spagTiol- iadioatenr et nnc ii'--te alphifcytiqn? dos
mots da texte clamée par ordre. 1t. 3 fr. LANGUB ESPAGNOLE 4 TOI. ln-
8 10 fr. Net. 16 fr. Exeroloes ponr PappUeatlon dn texte à la grammaire et
pour le génie comparé des deux langues. 1 voL 6 fr. Lexlcolog-le
espagnole. Traité de là fonijatioa des racixiefl et des lamillefl des mots
espaguola. ItoI..... 4 fr. HISTORLé. DE GIL SLAS DE SANTILANA.
Tradueida por el P. ISLA. Bclla edicion con lamloa^ de aeero. 1 tome in-8 7
fr. 50 — MftsfS ooTRAos. 1 YoU. in-18. 6 fr. BL ISTGENlOeO
HIDALGO DON QUIJOTa DE LA I^ANGBA. Bdcioiii wmtmttBit a
latiltiLma cornit^ida MK U Aeadwnia espanola. Un totno I. Ckm r^rmt9 y
laminât.. 10 fr. jÊa eurvnAoïB. 1 y. 1&-18. 6 fr. KIB PRIGIONI. Momorie
dl ne PsLLiCo da Saluzzo, osa rl*o il!. Iu-18 , 3 fr. *"££ MViHùTSi auçm.
da Ikvfir àeg V. 1 Tol. im48 3 «r. IL VERO SEGRETARIO ITAUANO, o
guida a ecnveru ognl sorte dl lettere, per cura di B. Mjslzi. 1 v. grand in-18
jésos 2 fr. IL NUOVISSIMO SEGRETARIO ITALIANO, o guida a acrivere
ogui sorta di lettere, per cura di B. 'Ml&lzi. 1 Tol. grand in-1S Jésus.. 1 ir. 50
NUOVISSIMASCELTA DI PROS® ITALIANE. îratte da piû ceiebri autori
aiiticM e modérât con brevl notizie sopra la vita e ijU scritti dl cîaa

The text on this page is estimated to be only 14.72% accurate

— 36 nUMOIPU OB GÉOLOOni Oi llwtntioudt o«feto Ëoimoê
fmpnmtéi ■as dhângvmentt modernes quê la Tem •I ■§■ H«bltaatt ont
inbU, par Ohabl» Ltbxx. baroamot, traduit de ranglais, rar lalo* édition, par
M . Jnlei Gineaton. 2 TOBunei in-8 26 fr. iLÉMBHTB D8 OAOLO*IX ^
Ohangemaali andeaa de la terre et de wm habitante, tell qa*iU Mot
représebtèi par lei monnineata gtologiqnea, par LX MÈMB. Traduit de
l'aaglalB par M. OinaTOD.6* édition, aatmentée, illnairée 770 grar 2 beaux
toL l^S. 20 h, ALÂMXNTS DB OéOLOGUB Far le même. Traduit par X.
Julee Oineeton.' Onrrage iUoatrè 4a 644 frav. 1 UÊi tolame grand ln-18
Jéeu iOtr. aUIDB DU B0NDBX7B On traité théorique et pratique des
loadagea, par MM. Dnaousis et Oh. Laubknt, ingénieur! cirils, fabrioanti
d'éqnipagee de sonde, entrepoenenrs de sondages. S forte Tolnmesin-S.
GraTures dans le texte otaoompagné d'un Atlas de '69 planohos grar. sur
acier. 30 ir, C0UB8 AlAMBNTAIRB D'HIBTOMB NATU&ELLB à Tusage
des lyoéea et des maisons d*édnoation, rédigé oonformément an
psogramme de l'Université, t forte vol. in-12. 2,000 figures Intercalées dans
le texte. Li ooon oômpre&d : Zoologie, par M. Miun Xdwabds, membre de
llastitut, professeur an Jardin des Plantes. 1 roi 0 fir. Botanique, par M. ▲..
ds Juasnu, de rioatétut, professeur au Jardin des Plantes. 1 Tol.l S fr.
MlnôrAlogle et Oéologle, par M. F.-â. BBUOAirr, de l'Institut, inapectenr
gén. des études. 1 roi. 6 fr. Lft Géologie seule. 1 Tolnme. 4 fr. aébLOQIB
Par M. B-B. ni Ohancoubtcu. i to* lume 1 fr. 25 COURS ÉLÉHENTAIRE
DE CHIMIE Ikry. BBOVANur, de llnstittot, directeur de la Manufacture
nationale de Sèvres. 4 Tel . in-18, 700 flg., 5« édit. . 20 fr. niAITi DB
MÉCANIQUB RATIONNELLE Ékàments de mécanique .exigés pour
l'admlBsien à l'Bcole polytechnique et toute 1* partie théorique du cours de
mécanique et machines de oette éoole, par M. DBL&mrAT. 6* édition, 1
toI. i»S ««r. ^ OOUmi ÉLÉMBBTAimB ifiCARIQUETliSORKHil k
APPUWtl À l'usage des Saonltés, des éUbUasameiti d'ensetgnemeftt
secondaire, dea éoelsi ■ normales et des écoles industrielles, par le HÊin, 1
fdl. in-8 illustré, 551 figures. 9* édition • ft CMRS ÉLKIBITAIRI
D'ASTRMONi Concordant aTso les articles du programme officiel pour
renseignement di la eoemographie dans les lycées, par k HftMB. 1 Tol. in-
ia, illustré de pUnchsi en taillo-donoe,Tigaettes . 6«édit . 7 hSO M0TIOH8
tLÉMBVTàJBXB DB UâOANIQUB BATIONBELIJI ▲ fnaago dea

candidate à l'École «inaltéré et l'École nationale, des sciences et de l'enseignement de capacité des sciences
 appliquées, par M. O. PZMST, inspecteur des études à l'École
 polytechnique. 183 f. TRAITE D'ASTRONOMIE appliquée &
 la géographie et la navigation, par Bm. Liaison, astronomes, ! auteur de
 VMtpmti aAtt*, 1 fort toI. gr. 18 .. 10fr. j POUOLOOIB FRANÇAISE j
 Recueil des plantes bonz traitées en France, magnifiques gravures,
 avec un texte descriptif et naïf; rédigé par M. A. PoxTBÂir, botaniste,
 membre des Sociétés d'agriculture de la Seine, etc., ancien jardinier en chef
 du château de Fontainebleau et des pépinières de Versailles. Chaque
 livraison, planches noires, 4SI liTraisoas à 75 cent. Planches imprimées en
 couleur et retouchées au pinceau, 4SI liTraisons&. à fr. 10 Complet on 4
 forte tel. in-folio, figures^ noires 15 fr. Mémoire ouvrage wloil 80 f. ME
 L'ÉPOURATION DES CÉPHALOPODES LÉON FAITES & L'École nationale
 des pontes et chaussées par F. Jacquemin, directeur de la Compagnie des
 chemins de fer de l'Est. S TOI. in-8 octave. 16 fr. LB8 MAOHIIHBB A
 VAPBU à Leçons faites & l'École nationale de

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

•i

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE GRBA<3ïïE
 TRADUCTIONS 23 VOLUMES, FORMAT IN- 18 JÉSUS, BROCHÉ A 3
 FR. ARISTOPHANE. — Théâtre. Traduction de Brottier, complètement
 refondue, avec une introduction et une notice sur chaque pièce, par M.
 Louis HuMBERT, professeur au lycée Fontanes. 2 vol. ARISTOTE. ' — La
 Politique. Traduction de Thurot, revue par M. Bastien, agrégé de
 l'Université, ancien proviseur; précédé d'une introduction par M. E.
 Laboulaye, membre de l'Institut. 1 vol. — La Poétique et la Rhétorique.
 Traduction de M. Ruelle, i vol. DIODORE DE SICILE. — Bibliothèque
 historique. Traduction nouvelle avec préface, notes, etc., par M. F. Hoeffér.
 4 vol. ESCHYLE. — Théâtre.* Traduction de J. de la Porte du Thbil, avec
 une introduction de M. Louis Humbert, professeur au lycée Fontanes. 1 vol.
 HÉRODOTE. — Histoire. Traduction Larchbr, revue et augmentée d'un
 nouvel index par M. Louis Humbert, professeur au lycée Fontanes. 2 vol.
 HOMÈRE. — Iliade. Traduction Dacier, revue par M. Crouslé, professeur à
 la Faculté des lettres ^de Paris. 1 vol. — Odyssée. 1 vol. PINDARE. —
 Œuvres complètes. Traduction de M. Poyard, professeur de rhétorique au
 lycée Henri IV. Nouvelle édition, augmentée des Odes d'ANACREON et de
 SAPPHO, et de Fragments d'ÉRINNA. 1 vol. PLATON. — Apologie de
 Socrate, Griton, Phédon, Gorgias, précédé d'une étude de M. Péliissier.
 Traduction par M. Bastien. 1 vol. — La République et TËtat. Traduction par
 le même. 1 vol. PLUT ARQUE. — Les Vies des Hommes illustres,
 traduites par Ricard. Nouvelle édition revue. 4 vol. POÈTES
 MORALISTES DE LA GRÈCE : Hésiode, Théognis, CaUinus, Tvrtée,
 Mimnerme, Selon, Simonide, etc. Traduction et notices de MM.
 GuiGNiAULT, Patin, Jules Girard, Lévesque, de l'Institut, et Louis
 Humbert, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. THUCYDIDE. — Guerre du
 Péloponèse. Traduction Lévesque, revue par M. LoisEAU, docteur es
 lettres, professeur au lycée de Vanves. 1 vol. LES ROMANS GRECS : Les
 Pastorales de Longus ou Daphnis et Ghloé, traduction d'AMvoT, refondue
 par Paul-Louis Courier ; — les Èthiopiennes d'HÉLioDORE ou Théagène
 et Chariclée, traduction de Quenneville, revue Êar M. Louis Humbert,
 professeur au lycée Fontanes ; — précédés d'une tude sur le Roman grec,
 par M. Chassang, inspecteur général de l'Université, docteur es lettres,
 lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-
 lettres. 1 vol. EN PRÉPARATION : SOPHOCLE. EURIPIDE. LUCIEN.

PLATON. — Les Lois. Traduction de Grou, revue par M. Marcheix, professeur au collège Sainte-Barbe. 1 vol. XÉNOPHOX. — Œuvres choisies. Traduction de Gail, revue par M. Louis Lande, professeur agrégé de l'Université. 1 vol. Paris. — Typ. George» Chamerot, 19, rue des Saints-Pères.— 13624. Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

Digitized by VjOOQIC 1